

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Histoire d'une forêt : Les Bois du Jorat à travers les temps naturels et sociaux

Essai de mésologie

M. Julien Furrer

Sous la direction de M. Hervé Rayner, maître d'enseignement et de recherche, et de M. le Professeur Christian Kull.



*La Ville de Lausanne et ses abords vus depuis l'ouest vers 1820.
Aquatinte coloriée de Jean Du Bois.*

Janvier - 2021

« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur.e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. »

Table des matières

RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	5
REMERCIEMENTS	6
AVERTISSEMENTS	7
INTRODUCTION.....	10
ÉTAT DES LIEUX.....	11
<i>La Terre mère vilipendée.....</i>	<i>11</i>
<i>You Can't Be Neutral on a Moving Train.....</i>	<i>13</i>
<i>Notre père la forêt.....</i>	<i>15</i>
ÉTAT DE LA LITTÉRATURE	16
PROBLÉMATIQUE(S) ET PARTITION	20
<i>Prémises méthodologiques.....</i>	<i>20</i>
<i>Structuration du travail.....</i>	<i>22</i>
<i>Enjeux</i>	<i>25</i>
PARTIE 1. HISTOIRE D'UNE FORÊT : CONCEPTS ET CONCEPTION.....	26
PROLÉGOMÈNES. L'HISTORIOGRAPHIE FACE À L'ENVIRONNEMENT ET AUX MILIEUX FORESTIERS	27
INTERLUDE. L'ESPACE ET LE TEMPS	35
CHAPITRE 1. LES SEPT REPÈRES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE	36
CHAPITRE 2. MÉSOLOGIE ET GÉOGRAPHIE RELATIONNELLE.....	40
CHAPITRE 3. TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE, MÉTABOLISME SOCIAL ET ÉCOLOGIE-MONDE.....	46
PARTIE 2. LES BOIS DU JORAT DANS LES TEMPS NATURELS ET SOCIAUX	50
PRÉMISSSES NARRATIVES. HISTOIRE DU JORAT D'UN POINT DE VUE CHRONOLOGIQUE ÉCOCENTRÉ	52
CHAPITRE 4. COSMOGÉNÈSE FORESTIÈRE ET ONTOGÉNÈSE HUMAINE.....	59
CHAPITRE 5. HISTOIRE PRÉSOCIALE DES FORÊTS DU JORAT : POLYPHONIES, CONCATÉNATIONS, DÉPLOIEMENT DE LA VIE	76
CHAPITRE 6. ÉCLAIRCIES, PROMÉTHÉE, ÉMERGENCE DE LA RURALITÉ, OU L'« OUVERTURE DU MONDE »	91
CHAPITRE 7. PREMIERS DÉFRICHEMENTS, DÉPLOIEMENT DE LA RURALITÉ, ÉMERGENCE DE L'URBANITÉ.....	104
CHAPITRE 8. ENFORESTATION, OU LA COURTE TRÊVE DU HAUT MOYEN-ÂGE EN PAGUS JORANENSIS	125
CHAPITRE 9. SECONDS DÉFRICHEMENTS, DÉGÉNÉRESCENCE, DÉPLOIEMENT DE L'URBANITÉ, OU LE JORAT RATIBOISÉ	136
CHAPITRE 10. ENFORESTATION, REFORESTATION, MALFORESTATION, OU LE JORAT AU PRISME DE LA MODERNITÉ.....	173
CONCLUSION	212
BIBLIOGRAPHIE.....	226
SUPPORTS AUDIO-VISUELS	282
ANNEXE 1 : ONTOLOGIE DUALISTE ET CONTRE-MODÈLES.....	283
ANNEXE 2 : CARTES N°1 ET 2 ET COMMENTAIRES.....	290

Résumé

Deux grandes forces historiques et colonisatrices de l'espace planétaire, deux *forces de la vie* – la première étant *force de vie*, la seconde, elle, *force équivoque, force de vie et de mort* – se déploient sans commune mesure à la surface de la Terre. Elles produisent leur milieu d'existence, aménagent les espaces au gré de leurs puissances respectives, créent des mondes à leur dimension, leur échelle, leur *scala*. La première de ces deux forces, c'est la Forêt, cette société de plantes colossales et démiurgiques qui emporte dans son sillage toute une profusion de commensaux petits et grands : plantes, animaux, microbes, champignons. La seconde, c'est l'Humanité dans toute sa pluralité d'actualisations historiques et géographiques, dans ses *effectuations sociales*, toujours *techniques, écologiques* et *symboliques*. La première est antérieure à la seconde. De surcroît, l'Humanité émergea de la Forêt. Depuis lors, et au grand dam du vivant, certaines des sociétés composant cette vaste Humanité se développent sur les cendres de milieux forestiers. En sciant la branche sur laquelle elles sont assises, elles mettent en péril non seulement la diversité biologique mais aussi les milieux de vie dont elles dépendent intrinsèquement. Bien que l'émergence de cette nouvelle force tellurique anthropique n'implique pas *nécessairement* la négation de l'ancienne, les *trajectoires* que suivent aujourd'hui la plupart des sociétés de cette Humanité – les sociétés du « capitalisme urbanisé » – sont *mortifères* pour les forêts du globe et pour la vie en général.

Par une approche interdisciplinaire combinant notamment les apports de l'histoire environnementale et de la mésologie, tout en s'inscrivant dans la tradition de la *political ecology*, ce travail vise à saisir les rapports qui se tissent entre les Bois du Jorat et les populations de la région lausannoise à travers le temps et l'espace. Ce point de vue local n'est jamais détaché d'un contexte plus large : l'essor et le déploiement de systèmes socio-économiques plus vastes, hiérarchisés et/ou complexes et la succession d'écologies-mondes corrélatives. Ainsi ce mémoire montre l'importance toujours très vive, contemporaine comme ancienne, des forêts dans l'établissement et la pérennisation de milieux humains et dans les enjeux de lutte et de contrôle des ressources qu'intronise la naissance du *politique*.

Mots-clés : forêt, déforestation, défrichement(s), Bois du Jorat, histoire environnementale, mésologie, épistémologie relationnelle, non-humain(s), trajectoire socio-écologique, arc spatial, rythme temporel, agencement, métabolisme social, écologie-monde.

Abstract

Two great historical and colonizing forces of planetary space, two *forces from life* - the first being *life force*, the second, an *equivocal force, life and death force* - are deployed without common measure on the surface of the Earth. They produce their environment of existence, arrange spaces according to their respective power, create worlds of their own dimension and scale. The first of these two forces is the Forest, this society of colossal and demiurgic plants that carries in its wake a profusion of commensals, large and small: plants, animals, microbes, fungi. The second is Humanity in all its plurality of historical and geographical actualizations, in its social realizations always *technical, ecological* and *symbolic*. The first is prior to the second. Moreover, Humanity emerged from the Forest. Since this emergence, and to the great displeasure of the living, some societies composing this vast Humanity have developed on the ashes of forest environments. By sawing the branch on which they are sitting, they endanger not only biological diversity but also the living environments on which they intrinsically depend. Although the posteriority and emergence of this new anthropic telluric force does not *necessarily* imply negation of the old one, the trajectories that most societies of this Humanity – societies of “urbanized capitalism – are following today are *mortifer* for the world's forests and for life in general.

With an interdisciplinary approach combining the influences of environmental history and mesology, while remaining within the tradition of political ecology, this work aims to grasp the relationships that are woven between the Jorat forest and the populations of the Lausanne region through time and space. This local point of view is never detached from a larger context: the development and deployment of bigger, hierarchical and/or complex socio-economic systems and the succession of correlative ecology-worlds. Thus, this paper shows the ever-present importance, both contemporary and ancient, of forests in the establishment and perpetuation of human environments and in the issues of struggle and control of resources that the birth of polity brings with it.

Keywords : forest, deforestation, clearance, Wood of Jorat, environmental history, mesology, relational epistemology, non-human(s), socio-ecological trajectory, spatial arc, temporal rhythm, arrangement, social metabolism, World-Ecology.

Remerciements

*« Je et Moi sont toujours en conversation trop assidue :
comment cela serait-ce supportable s'il n'existait pas l'Ami ? »*

Ainsi parlait Zarathoustra, Friedrich Nietzsche, 1883.

Ci-gît le résultat de trois années de pérégrinations universitaires. Je remercie donc ces courageux aventuriers du texte et relecteurs de digressions, cet amical mais rigoureux public de mes divagations cérébrales et écrites. Merci à Loriane Perriard, Myriam Allemann, Marie Eich, John Rose, Yannick Popesco, Darious Ghavami, François Yerly et mon frère Etienne. Je remercie également Maxime Von der Mühl pour m'avoir autorisé à user de ses merveilleuses photographies sylvicoles.

Ajoutons que ce travail n'aurait pas été le même sans les encadrements, commentaires et encouragements du corps professoral et administratif. Je voudrais manifester ma vive gratitude à Mme. Christina Stauffer pour son rôle de guide presque spirituel dans cet enfer que l'on nomme *administration*. En outre, les encouragements et commentaires de MM. les Professeurs Grégory Quenet, Ernst Zürcher et Malik Mazbouri ont contribué à esquisser de loin le tracé suivi par ma plume (ou plutôt mon clavier). Encore merci à vous. Je remercie également M. le Professeur Christian Kull pour s'être chargé de tenir le rôle de co-référent, et ce, sans hésitation aucune, ainsi que Mme. la Professeure Simona Boscani Leoni pour avoir chaleureusement et promptement accepté le rôle d'experte. Je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur de mémoire, M. le Professeur Hervé Rayner. Il a bien voulu adopter en cours de route un jeune masterant orphelin, rejeton d'un ancien directeur de mémoire (vraisemblablement) surchargé. Sa bienveillance et son attention furent décisives.

Enfin, je salue la 3^{ème} volée du master en Fondements et pratiques de la durabilité et la Section d'histoire de l'Université de Lausanne. On ne pourrait rêver meilleur endroit pour faire germer une pensée. Merci aussi à ma famille pour son précieux soutien moral et matériel.

Pour terminer, parce qu'il faut bien un moment « fleur bleu » dans tout remerciement, j'aimerais rendre hommage aux êtres chlorophylliens et tout particulièrement à nos cousins les arbres. Bien qu'on leur en fasse voir de toutes les couleurs, ils furent présents à chaque étape de ma rédaction, dans le papier de mes lectures, dans ma tasse de tilleul, dans le bureau sur lequel tient mon ordinateur et la chaise sur laquelle trône mon séant, au sein des forêts qui s'ouvrent au seuil de mon jardin, dans les méditations semi-conscientes de mes pensées, derrière l'oxygène que je respire et la matière organique qui me compose. Grand merci à vous !

Avertissements

Écriture inclusive

Bien que je sois conscient des enjeux liés à l'écriture inclusive, ce mémoire n'est pas rédigé en langage épïcène, exception faite de cet avertissement. Les lecteur·rice·s sont prié·e·s de n'y voir aucune volonté de discrimination et d'excuser mes habitudes rédactionnelles qui, il faut bien le dire, ont la peau dure.

Système de référencement

Entre l'amour porté par les historien·ne·s aux notes infrapaginales et les normes de présentation qui ont cours à l'Institut de géographie et de durabilité (IGD), il a fallu faire un choix. Le système de référencement APA (American Psychology Association) recommandé par l'IGD a été sélectionné pour d'évidentes raisons de standardisation. Cependant, les dates de publication originale seront préférées à celles des rééditions au sein des parenthèses de référencement, dans un souci d'historicisation¹. Les notes infrapaginales ne garderont donc que leur rôle d'*espace de commentaire* (espace que – vous le verrez – j'affectionne particulièrement) et non celui de *note de référencement*. Je prierais les historien·ne·s qui en sont friands de ne pas m'en tenir rigueur. Le système APA devrait suffire à garantir le critère de vérification des sources, malgré son formalisme particulier.

Longueur du travail

La discipline historique a pour principe de fournir à son argumentation des preuves et des démonstrations fastidieuses ou dispendieuses, alors qu'il semble parfois qu'une simple phrase puisse suffire. Par conséquent, ce travail est d'une longueur conséquente. Cela étant dit, l'utilisation des notes infrapaginales permet de retrancher du texte complémentaire à portée démonstrative en marge du fil narratif. Ces notes ne sont donc pas *strictement nécessaires* à la lecture.

¹ Dans la mesure où citer une date de publication secondaire (réédition) au sein même du corps d'un texte (comme peut le faire le système APA) pourrait laisser entendre au lecteur que tel ou tel écrit n'appartiendrait pas à sa période historique réelle de publication. Il arrive parfois que les utilisateurs de ce système de référencement opèrent de la sorte : « *citation* » (nom de l'auteur : date de publication secondaire [date de publication originale]). Au sein du corps du texte – notamment pour des raisons esthétiques –, je préfère m'en tenir à notifier uniquement la date de publication originale, suivant ce format : « *citation* » (nom de l'auteur : date de publication originale). Si l'ouvrage utilisé est une réédition, l'information est explicitée en bibliographie.

« Un trésor de belles maximes est préférable à un amas de richesses. Celles-ci sont passagères et nous abandonnent ; les autres nous restent. De toutes nos possessions, la sagesse seule est immortelle. »

*Discours à Démonicos, Isocrate, 370 avant J.-C.
(Traduction par Athanase Auger,
dit l'Abbée Auger, 1781).*

« L'homme est la nature prenant conscience d'elle-même. »

*L'Homme et la Terre,
Elisée Reclus, 1905.*

*« To see a world in a grain of sand
And a heaven in a wild flower,
Hold infinity in the palm of your hand,
And eternity in an hour. »*

*Auguries of Innocence,
William Blake, 1863.*

« Toute connaissance cosmique n'est qu'un point de vie (et non seulement un point de vue), toute vérité n'est que le monde dans l'espace de médiation du vivant. »

*La vie des plantes,
Emanuele Coccia, 2016.*

Histoire d'une forêt : Les bois du Jorat à travers les temps naturels et sociaux

Essai de mésologie



La Ville de Lausanne et ses abords vus depuis l'ouest vers 1820. Aquatinte coloriée de Jean Du Bois. Les forêts du Jorat surplombent majestueusement la ville.

Introduction

« La ligne droite s'est imposée comme une icône virtuelle de la modernité ; elle est un indice du triomphe de la pensée rationnelle et intentionnelle sur les vicissitudes du monde naturel. La dialectique inexorablement dichotomisante de la pensée moderne² a, à un moment ou un autre, associé tout ce qui est droit à l'esprit contre la matière, à la pensée rationnelle contre la perception sensorielle, à l'intellect contre l'intuition, à la science contre le savoir traditionnel, au masculin contre le féminin, à la civilisation contre le primitif, et – de manière plus générale – à la culture contre la nature. »

Une brève histoire des lignes, Tim Ingold, 2007, pp. 197-198.

Ce travail escompte rompre avec cette tradition. Partant de là, son cheminement sera plus méandreux que *straight to the point*, et ce, notamment pour tenter de faire tenir ensemble le général et le particulier au fil de notre périple. En vous souhaitant bonne lecture car, comme disait le poète : « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage » (Du Bellay :1558).



Une métropole imaginaire : Le centre des affaires (p. 119), dessin de Hugh Ferriss paru originellement en 1929 dans *The Metropolis of Tomorrow* (ouvrage réédité par le Centre Pompidou en 1987). Un bel exemple fantasmé du « triomphe de la pensée rationnelle et intentionnelle ».

² Trois tableaux synthétiques sont proposés en annexe 1 de ce travail pour schématiser cette « dialectique dichotomisante » et deux contre-modèles. Si les notions de « dualisme » ou de « pensée moderne » posent problème au lecteur, il est préférable de s'y référer.

État des lieux

La Terre mère vilipendée

Altération de l'atmosphère par 1400 milliards de tonnes³ de dioxyde de carbone émises par l'Homme depuis la révolution industrielle ; tissu vivant appauvri – on parle même d'une « 6^e extinction de masse » (Kolbert : 2014 ; Lewin & Leakey : 1995 ; Dorst : 1965⁴) –, artificialisé, imprégné et pollué par des substances chimiques toxiques ou/et de synthèse aux effets délétères (Bookchin : 1952 ; Carson : 1962 ; Jarrige & Le Roux : 2017) ; traces importantes de radioactivité liées aux activités humaines tout autour de la planète, en particulier sur certains sites (désert algérien, Polynésie française, Tchernobyl, Fukushima) ; déforestation globale massive (Tucker & Richards : 1983 ; 1988) ; érosion et pollution calamiteuse des sols (Denhez : 2018) alors même que l'on commence à entrevoir d'une manière plus fine et holistique les rôles fondamentaux de ces derniers pour la vie sur Terre (Gobat, Michel & Willy : 2017) ; dérèglement de la couche d'ozone stratosphérique et, plus généralement, de la composition chimique de l'atmosphère ; augmentation de la température globale (voir notamment le GIEC : 2014 ; 2018) et climat déréglé ; accroissement de la fréquence d'événements extrêmes (sécheresses, tempêtes, inondations, incendies, catastrophes) ; couvert glaciaire réduit ; élévation du niveau des mers ; exploitation d'une partie non négligeable des ressources minières de matière première (Bardi : 2018) – comme les métaux (Pitron : 2018), le pétrole, le gaz, le phosphore, le charbon, le sable de construction –, et ce, sur plusieurs dizaines voire centaines de mètres de profondeur suivant la ressource (notamment les métaux et le pétrole) ; développement massif d'infrastructures de transport, de l'urbanisme et de l'agriculture industrielle ; etc... (Fressoz & Bonneuil : 2013 ; Rockström et *al.* : 2009 ; Steffen et *al.* : 2015 ; McNeill : 2000 ; Gemenne & Rankovic : 2019)⁵. Qu'est-il arrivé à la planète Terre depuis quelques siècles pour que de tels bouleversements bousculent voire transcendent toute temporalité géologique ou biologique antérieure, toute temporalité naturelle de la Terre et/ou du vivant ? Cette fois-ci, rien à voir avec une sombre histoire de météorite, comme pour nos cousins les dinosaures.

³ D'après une estimation proposée par les historiens Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz dans leur ouvrage *L'événement Anthropocène* (2013, p. 9).

⁴ Même si Jean Dorst ne parle pas de « 6^e extinction de masse » avec ces mots-là précisément, il fait preuve d'une prescience remarquable pour son époque.

⁵ Nous ne citons ici que quelques ouvrages de référence. Il faut cependant se figurer la colossale masse de travaux sur ces différents sujets. Chacun de ces thèmes, en soi, mériterait une bibliographie commentée et historicisée.

« *La Nature brute est hideuse et mourante ; c'est **Moi, Moi seul** qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux ; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et **que nous ne devons qu'à nous-mêmes** ; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer ».*

De la Nature. Première Vue. Histoire générale et particulière,
Georges-Louis Leclerc de Buffon, 1764, (cité dans Raffin : 2005, p. 98).

« *Quand l'Homme rompt l'équilibre du monde, la forêt fait d'énormes sacrifices pour rétablir cet équilibre. »*

Nausicaä de la Vallée du Vent, Hayao Miyazaki, 1984.

« *Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent. »*

Anonyme, XIXe siècle.
(cité dans Bourg & Papaux : 2015).



Apocalypse, Albert Goodwin, 1903, crayon et aquarelle sur papier.

You Can't Be Neutral on a Moving Train

Alors que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui peut expliquer un tel bouleversement des équilibres naturels, un tel chamboulement de notre biosphère ? Les révolutions industrielles ? Le(s) capitalisme(s) ? L'extension coloniale de l'Europe ? La modernité ? Les révolutions scientifiques ? Le développement de l'exploitation des énergies fossiles ? La naissance de l'État moderne ? Le progrès technique ? Voilà des questions épineuses auxquels les historiens, qu'ils le veuillent ou non, sont bien obligés de se confronter. Et pour cause, c'est notamment – bien qu'en partie – à eux qu'il revient de proposer des lectures *critiques* du passé lui redonnant tangibilité, sens, orientation, l'arrimant à notre présent et à notre avenir. En période mouvementée comme celle que nous vivons actuellement, il devient donc primordial que ces derniers s'impliquent : les historiens ne peuvent rester « neutres » dans un train en marche (Zinn : 1994). D'ailleurs, plus généralement, l'historiographie nous a bien montré que l'historien remplit *toujours* une fonction sociale et politique : historien du roman national, historien de cour, de l'État ou de l'ordre en place, historien des opprimés et des dominations, historien du dévoilement, historien de la légitimation, historien d'une culture, d'une minorité, d'une classe, d'une cause. Consciemment ou inconsciemment, les historiens prennent toujours des trains. Dans des instants si cruciaux, dans des instants qui nous *précipitent*, devant ces devenirs écologiques sombres et troubles de nos écosystèmes, la façon qu'ils ont d'exercer leur rôle, les positions qu'ils y défendent, impliquent *nécessairement* de « prendre parti »⁶. En effet, si nous pensons que l'historien doit s'intéresser à l'environnement pour des raisons

⁶ Selon les mots de Gramsci, dans *La Città Futura* du 11 février 1917 : « *Il ne peut exister seulement des hommes, des étrangers à la cité. Celui qui vit vraiment ne peut qu'être citoyen, et prendre parti. L'indifférence c'est l'aboulie, le parasitisme, la lâcheté, ce n'est pas la vie. [...]* L'indifférence est le poids mort de l'histoire. C'est le boulet de plomb pour le novateur, c'est la matière inerte où se noient souvent les enthousiasmes les plus resplendissants, c'est l'étang qui entoure la vieille ville et la défend mieux que les murs les plus solides, mieux que les poitrines de ses guerriers, parce qu'elle engloutit dans ses remous limoneux les assaillants, les décime et les décourage [...]. L'indifférence œuvre puissamment dans l'histoire. Elle œuvre passivement, mais elle œuvre. Elle est la fatalité ; [...] elle est la matière brute, rebelle à l'intelligence qu'elle étouffe. Ce qui se produit [...] n'est pas tant dû à l'initiative de quelques-uns qui œuvrent, qu'à l'indifférence, l'absentéisme de beaucoup. Ce qui se produit, ne se produit pas tant parce que quelques-uns veulent que cela se produise, mais parce que la masse des hommes abdique devant sa volonté, laisse faire, laisse s'accumuler les nœuds que seule l'épée pourra trancher [...]. Les destins d'une époque sont manipulés selon des visions étriquées, des buts immédiats, des ambitions et des passions personnelles de petits groupes actifs, et la masse des hommes ignore, parce qu'elle ne s'en soucie pas. Mais les faits qui ont mûri débouchent sur quelque chose ; mais la toile tissée dans l'ombre arrive à son accomplissement : et alors il semble que ce soit la fatalité qui emporte tous et tout sur son passage, **il semble que l'histoire ne soit rien d'autre qu'un énorme phénomène naturel, une éruption, un tremblement de terre** [...]. Mais personne ou presque ne se sent coupable de son indifférence, de son scepticisme, de ne pas avoir donné ses bras et son activité à ces groupes de citoyens qui, précisément pour éviter un tel mal, combattaient, et se proposaient de procurer un tel bien. » (cité dans Gramsci : 2012, pp. 55-57).

d'ordre *épistémologique*, il convient de préciser que le déplacement que notre contexte écologique appelle est aussi et surtout d'ordre *politique* voire, pour ceux qui ne sont pas bientôt décédés, *existentiel*. Le train semble avoir déraillé : d'un point de vue moral, il demeure douteux qu'une « neutralité » – fantasmée – de l'exercice historiographique doive nous pousser à l'inaction ou au désengagement. Doutons qu'il soit possible d'exposer les tenants et les aboutissants de cette *reconversion* épistémopolitique dans une simple introduction, voire dans un simple travail de mémoire. En somme, cette nécessaire histoire environnementale (en tant que discipline) et engagée que notre contexte actuel appelle est la résultante du développement récent de l'histoire environnementale (en tant que réalité matérielle) des idées historiographiques, écologiques et politiques.



WH, Zdzisław Beksiński, 1986, huile sur isorel. Musée virtuel de Zdzisław Beksiński en ligne, URL : http://beksiński.dmochowiskigallery.net/galeria_past.php?lang=f. Ce tableau semble être une parfaite illustration symbolique de l'histoire naturelle actuelle, trouble et troublée ; temporalité mouvementée qui nous emporte, sans point de fixation, sans horizon clair, ce « train qui déraile » ; temps tourbillonnant, mais surtout, selon la célèbre formule, *tempus rerum imperator* (« temps maître de toute chose »).

Notre père la forêt

S'il s'agit de réfléchir sur le rôle et les méthodes de l'histoire au sein de notre modernité en crise – modernité en crise non seulement avec les idéaux qu'elle escompte porter pour l'Humanité, mais aussi en crise dans ses rapports plutôt conflictuels avec la biosphère –, il faut bien commencer par quelque part, par un *domaine*, un *thème*, un *sujet*, puis l'illustrer par un *terrain*, un *exemple*, un *cas*.

À l'époque où il ne demeure approximativement plus que 46% de la population terrestre d'arbres par rapport à celle du Paléolithique tardif – 3'000 milliards d'arbres contre 6'600 milliards environ avant le Néolithique – (Crowther & *al.* : 2015), la forêt semble être un terrain d'étude propice à la méditation écologique et historique. Loin d'être un processus linéaire, cette déforestation mondiale est oscillatoire, les développements des colonisations-décolonisations humaines ou forestières s'effectuant toujours dans des contextes géographiques et historiques particuliers. Et les humains ne déforestent pas par plaisir : ils produisent des usages sociaux de la forêt, des œuvres du bois ou des espaces libérés, défrichés, rendus exploitables, cultivables ou habitables. Au gré de l'évolution de ces usages viennent se greffer de manière concomitante des représentations imaginaires, des normes sociales, des techniques d'exploitation, des modes d'organisation économique, des rapports de force politiques, des conflits sociaux. En prenant du recul, ces évolutions génèrent aussi de nouveaux *milieux*, notamment *ruraux* puis *urbains*.

Et pourtant, le milieu d'où notre espèce provient est bel et bien le milieu forestier tropical d'Afrique centrale. Nous sommes des *mammifères canopéens*. Notre espèce est tombée de sa branche et est partie en voyage. Elle s'y est un peu perdue, semble-t-il, en oubliant que la forêt ne constituait pas qu'une réserve de bois ou un territoire à conquérir et défricher. Métaphoriquement, une attitude de saine gratitude devrait nous conduire à la voir comme « notre père », pour reprendre la formule de l'écrivain russe Anatoli Kim (1996). Pour filer la métaphore, le père n'est pas toujours présent, ni toujours bienveillant, mais sans lui, nous ne serions pas. Redonner à voir ce que la forêt nous donne, ce par quoi elle contribue à l'Histoire terrestre et humaine sans rien en attendre en retour, c'est une manière de s'engager à sa réhabilitation symbolique et historique, et ce, dans la complexité des liens qu'elle tisse avec l'Homme et la Terre. Évidemment, la forêt *en général*, c'est un vague et vaste projet. D'où l'importance d'une étude de cas précise, de laquelle peuvent se déployer des interrogations moins abstraites : en l'occurrence, **les bois du Jorat dans leurs rapports historiques avec les populations locales**. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs : tout de suite, un bref détour par notre état de la littérature.

État de la littérature

*« Lors de mes vagabondages dans les verdure éternelles, j'avais l'impression de lire l'univers et la forêt était pour moi la plus belle des **bibliothèques**. Je commençais à comprendre pourquoi les poètes sentaient dans la forêt la présence de l'origine, rejetée dans l'oubli par la folie des villes. Et je croyais saisir que si la mémoire du terroir nous était donnée, c'était justement pour apprendre à survivre à la sauvagerie de la modernité. Je lus une phrase de Balzac traitant de la fraternité secrète des feuilles et des pages. Je fus émerveillé : "Il n'est pas un site de forêt qui n'ait sa signification, pas une clairière, pas un fourré qui ne présentent des analogies avec le labyrinthe des pensées humains." [...] ».*

L'enfant de Vinci, Gonzague Saint Bris, 2005, chapitre 14 : La forêt des livres.

*« Vous trouverez bien plus dans les forêts quand dans vos **livres**. Les arbres et les pierres vous enseigneront bien plus et bien mieux que les maîtres. »*

Sermon attribué à Saint Bernard de Clairvaux (1091-1153)⁷
(cité dans Gauvard : 1996, p. 576).

⁷ Bernard de Clairvaux est une des grandes figures médiévales européennes de l'ordre cistercien. Selon l'historienne Claude Gauvard, il contribue à « créer l'esprit cistercien » (Gauvard : 1996, pp. 575). L'idéal de pauvreté de son ordre, qu'il défend de tout son mordant, le mettra en porte-à-faux avec les mutations socio-économiques du Moyen-Âge central et de son propre ordre, au cours de l'« âge d'or » médiéval. Comme l'explique Gauvard, « les cisterciens ont commencé le siècle pauvres ; ils le terminent riches. Leurs revenus, **fondés sur l'exploitation des forêts et sur l'élevage**, s'accroissent par les effets d'une demande accrue : **le bois devient rare et cher, les bourgeois consomment de la viande, l'industrie réclame de la laine**. Le savoir-faire des moines permet une exploitation **rationnelle** de leurs granges. Les voici, malgré eux, à la pointe du **progrès**. L'austérité de l'ordre est menacée. D'ailleurs, à la fin du XIIe siècle, un autre problème se pose : peut-on rester en marge des mouvements qui agitent les villes ? Entre le renouveau intellectuel des écoles cathédrales et le monachisme traditionnel, le fossé se creuse. Saint Bernard, qui ne voit de salut qu'à l'écart du monde, conseille aux étudiants parisiens **de fuir la ville**. » (Gauvard : 1996, pp. 576-577). D'où ce sermon cité ci-dessus, sermon vraisemblablement délivré à ces mêmes « étudiants parisiens » dans les années 1140. Pour cette grande figure du Moyen Âge occidental, la ville et ses « péchés » semblent être, en quelque sorte, la rupture du lien mystique à Dieu, lien se retrouvant dans des médiations forestières ou dans la simplicité de la vie. Anecdote qui laisse songeur... On en finirait presque par se représenter un Saint Bernard comme « précurseur de la pensée écologiste », si l'anachronisme, voire l'anachronisme, n'était pas tant problématique aux yeux de l'historien.

Préalablement à l'analyse de la littérature sur les bois du Jorat, autorisons-nous une légère défocalisation sur l'histoire environnementale et forestière de la Suisse en général. Quand nous parlons d'histoire suisse, il est de bon ton de commencer par s'en remettre au *Dictionnaire historique de la Suisse* (en ligne). Les articles « Forêt à ban », « Génie forestier » et « Lois sur les forêts » de Schuler (2009, 2012, 2013) ; « Forêt » de Schuler, Della Casa et Irniger (2015) ; « Industrie du bois » de Katja Hürlimann (2008) ; « Vaud » de Coutaz & al. (2017) ; « Lausanne (commune) » de Radeff, Coutaz, Sardet et Kaenel ; et « Environnement » de François Walter, Christian Pfister et Ueli Haefeli (2015) font office d'introductions courtes, synthétiques et éclairantes sur notre sujet. L'ouvrage de Christian Kùchli et Jeanne Chevalier *La forêt suisse : Ses racines, ses visages, son avenir* (1992) donne un point de vue général et national de l'histoire des forêts helvétiques. Le livre de François Walter *Les Suisses et l'environnement : Une histoire du rapport à la nature du XVIIIe siècle à nos jours* (1990) offre, quant à lui, une analyse des rapports Homme-Nature en Suisse dans une perspective d'histoire culturelle des perceptions et des représentations. D'un point de vue historiographique, l'ouvrage *Matériaux pour l'histoire de l'environnement en Suisse : Patrimoine, écologisme et environnement (1815-1998). Chronologie commentée* de Roland de Miller (1999) fait référence en tant que vaste synthèse interdisciplinaire couvrant deux siècles d'histoire environnementale suisse, ainsi que, d'un point de vue plus « politiste », *La politique environnementale en Suisse : De la police des forêts aux écobilans* dirigé par Ueli Häfeli et Harald Mieg (2019) – notamment le chapitre premier intitulé « La forêt – Évolution de la haute surveillance sur la police des forêts : de la forêt vivrière à la forêt des forestiers » de Martin Stuber.

Sur une plus longue durée (à échelle humaine) et dans une perspective géographique très biorégionale, se référer notamment aux lectures suivantes : un article de paléophytologie publié par Conradin Burgat, géographe et botaniste de l'Université de Zürich, « Swiss vegetation history during the last 18000 years » (1988) ; une publication du musée cantonal d'archéologie de Sion, du musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, du musée d'art et d'histoire de Genève, du département d'anthropologie et d'écologie de l'UNIGE et du musée d'histoire naturelle de Genève intitulée *Des Alpes au Léman : Images de la préhistoire* (2008) sous la direction de l'archéologue et anthropologue Alain Gallay ; ainsi qu'un ouvrage de Marie-José Gaillard, *Étude palynologique de l'évolution tardi- et postglaciaire de la végétation du Moyen-Pays romand* (1981). Ces travaux offrent des perspectives éco-, pré- et/ou proto-historiques

très intéressantes sur l'évolution de la végétation, de la faune, des paysages et de l'usage des sols de nos régions, notamment avant le début de l' « Histoire » – selon sa définition traditionnelle d'époque laissant des « traces écrites ».

Dans une approche plus cantonale, les intéressés peuvent se référer, entre autres : à un deuxième article de Katja Hürlimann intitulé « Offences against Forest Regulations in Early Modern Times in the Canton Zurich : Deviant Behaviour or Sublimation of Conflict ? » (2005) sur la gestion forestière zurichoise moderne ; à un ouvrage du même Martin Stuber, *Wälder für Generationen. Konzeptionen der Nachhaltigkeit im Kanton Bern (1750-1880)* (2008), sur la naissance de la foresterie moderne bernoise ; ainsi qu'à un livre de Théodore Kuonen, *Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen-Âge à nos jours* (1993), pour la région valaisanne – dans un spectre historique cependant plus large. Enfin, sur le Pays de Vaud, nous pourrions citer : un ouvrage collectif intitulé *Forêts vaudoises : Collection Patrimoine vaudois* (Domont, Herbez, Horisberger, Graf Pannatier, Quartier, Robert & Zimmermann : 2011) ; le livre *Nos forêts : Un monde à découvrir*, publication dirigée par le célèbre forestier romand René Badan (1978) ; l'ouvrage *Nos forêts vaudoises : Forces et mystères* de l'ancien inspecteur cantonal des forêts Jean-François Robert (1992a) ; ainsi qu'un ancien article de la *Revue historique vaudoise*, daté de 1958, de Simon Combe « Relation entre la forêt et l'histoire du Pays de Vaud ». Insistons sur un fait important : la majorité des travaux sur le canton de Vaud sont l'œuvre de forestiers passionnés d'histoire plutôt que d'historiens passionnés de forêts. Ajoutons que les premières « bribes » d'historiographie forestière suisse (ou vaudoise) au XXe siècle proviennent essentiellement d'inspecteurs forestiers curieux et autres contributeurs du *Journal forestier suisse*⁸.

Plus précisément sur les forêts du Jorat, les ouvrages *Vie et survie des forêts du Jorat du Moyen Âge au 19^e siècle* de l'historienne Anne Radeff⁹ (1991) et *La régie des forêts et des bois à Lausanne au 18^e siècle* de Jean-François Robert (1992) sont essentiels. L'historien et géographe Georges Nicolas-Obadia a aussi contribué à défricher l'histoire naturelle et culturelle des monts de Lausanne (1982 ; avec Apothéloz : 1995).

⁸ Notamment Buchet, E. (1925, 1926), Combe, S. (1927, 1927a, 1927b, 1928, 1928b, 1930, 1930a, 1930b, 1931, 1931a, 1931b, 1935, 1935a, 1935b, 1935c, 1936, 1936a, 1936b), Ducamp, R. (1929, 1929a, 1931), Farquet, P. (1932, 1932a, 1933, 1933a, 1933b, 1934, 1934a, 1934b, 1934c), Henchoz, P. (1932, 1932a, 1932b, 1933, 1933a, 1933b), Nagel, J.-L. (1944, 1945), Petitmermet, M. (1931, 1931a), Pillichody, A. (1926, 1926a), Roten, F. (1944).

⁹ Historienne spécialiste de l'histoire lausannoise, notamment du 17^{ème} siècle (Radeff : 1980 ; Radeff & Francillon : 1991).

Nous pourrions aussi ajouter bon nombre d'articles¹⁰ publiés par le Service des forêts, domaines et vignobles de la ville de Lausanne, et ce, notamment dans l'ouvrage *L'environnement forestier lausannois : Diversité et réalité mouvante* dirigé par l'ingénieur forestier Hansjürg Steinlin (1993) ; un ouvrage du fils du célèbre naturaliste suisse Robert Hainard, Pierre Hainard, intitulé *Le milieu forestier joratois : Géologie, sols, champignons, végétation* (1985) sur les dimensions proprement plus géographiques et écologiques de ce milieu ; ainsi que, dans cette même perspective, le *Petit guide botanique dans les forêts lausannoises* (Clot, Kissling, Plumettaz Clot : 1993). Enfin, deux publications scientifiques plus anciennes peuvent donner un point de vue intéressant et diachronique : un article du géographe Charles Biermann sur le Jorat, publié dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie 1909-1910*, et un ouvrage en deux tomes d'un naturaliste russe, le comte De Razoumowsky, publié à Lausanne en 1789 et intitulé *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs, et celle des trois lacs de Neufchâtel, Morat et Bienne : précédées d'un essai sur le climat, les productions, le commerce, les animaux de la partie du Pays de Vaud ou de la Suisse romande, qui entre dans le plan de cet ouvrage*.

Relativement aux défrichements et à la déforestation – qui constituent des éléments centraux de l'histoire forestière –, il faut garder en tête, comme le dit l'ingénieur forestier Jean-François Robert, que :

« *L'histoire des déforestations est difficile à suivre. Travail de bénédictin fondé sur une patiente synthèse de renseignements épars, disséminés dans les archives locales, souvent difficile à cartographier, citant des lieux-dits aujourd'hui disparus. Ce travail de pénitent fut réalisé, pour le canton de Vaud, par M. G. Nicolas-Obadia. Des études similaires pour les autres régions de Romandie mettraient sans doute en évidence des différences locales. C'est le cas notamment pour les hautes vallées valaisannes qui furent déjà colonisées à l'âge des métaux. Mais il semble bien toutefois que les grandes lames de fond aient coïncidé partout, à peu de choses près* » (Badan & al. : 1978, p. 14-15).

Nous nous efforcerons de ne pas surinterpréter ces travaux autant précieux qu'imprécis.

Cette littérature forme le corpus de base duquel nous partirons pour tenter d'établir la « trajectoire socio-écologique »¹¹ des bois du Jorat. Cette trajectoire socio-écologique servira de point d'appui sur lequel articuler des réflexions propres aux humanités environnementales et à l'histoire forestière. La prochaine sous-partie, ***Problématique(s) et partition***, éclaire cette démarche et en explique les grandes lignes.

¹⁰ Weidmann : 1993 ; Coutaz : 1993 ; Robert : 1993 ; Badan & Racine : 1993 ; Gratier, Kissling, Richoz & Vollenweider : 1993.

¹¹ Notion qui renvoie à une dynamique historique cosuscitée par des phénomènes sociaux et écologiques, phénomènes toujours imbriqués les uns dans les autres. Ce concept sera défini plus en détail en chapitre 3.

Problématique(s) et partition

Prémises méthodologiques

Nos premiers défrichements historiographiques permettent d'observer une littérature existante mais ténue portant sur les forêts du Jorat ou du Canton. Or, une question demeure : Comment pourrions-nous qualifier le degré d'écologisation¹² de ces récits ? L'objectif de cette question n'est pas d'y répondre en décernant de bons ou de mauvais points. Cependant, de l'histoire traditionnelle à une histoire environnementale *radicale* il y a toutes les nuances de gris – ou de vert. Et de ce questionnement s'est imposé un choix entre deux options méthodologiques fortement différenciées.

La première option était celle d'une *historiographie par l'archive*. Il faut entendre par ce syntagme une approche méthodologique classique, souvent incontournable en histoire, presque de l'ordre de l'habitus de l'historien – « *le goût de l'archive* » dirait l'historienne Arlette Farge (1981) –, qui consiste à se plonger dans les archives publiques ou privées (si l'on en a la chance). Bien malheureusement, le temps imparti pour ce travail ainsi que sa dimension très solitaire n'auraient permis de ne s'attarder que sur une quantité d'archives réduites¹³. Par conséquent, les archives étant ce qu'elles sont, il aurait été présomptueux de penser pouvoir dépasser analytiquement un cadre chronologique très (trop) étroit sur l'histoire des forêts du Jorat. Malencontreusement, il est en effet difficile de dire grand-chose de très pertinent d'un point de vue désanthropocentrisé¹⁴ sur l'histoire d'une forêt dans un cadre temporel réduit, étant donné que les cycles et évolutions propres aux forêts peuvent se caractériser par une grande amplitude¹⁵. Dans l'optique d'expérimenter une narration historique plus « écologisée », une telle amputation des temporalités longues et profondes des écosystèmes forestiers aurait été problématique, par la négation en acte de l'agentivité spécifique des milieux forestiers.

¹² Ce terme renvoie à un mouvement de l'exercice réflexif humain vers une plus grande prise en compte du non-humain, de ses intérêts multiples, de ses enchevêtrements, de ses solidarités (inter)spécifiques.

¹³ Alors même que les fonds d'archives sur les cadastres, les conflits, les droits de propriété et d'usage, les servitudes liés aux forêts dans la région lausannoise sont tout simplement colossaux.

¹⁴ Nous usons du terme « désanthropocentrisé » de la même manière que le terme d'« écologisation » susmentionné. Ce terme ajoute cependant au premier qu'il est parfois nécessaire de tenter de s'éloigner de réflexes nombrilistes spécistes (anthropocentrisme) pour « écologiser » une réflexion, c'est-à-dire la rendre au mieux en phase avec une réalité matérielle, bio-géo-chimique et écologique (dans la mesure du possible, évidemment).

¹⁵ Par exemple, le temps court d'un projet d'aménagement territorial offre une vue temporelle réduite se fixant sur une période où l'interaction forêt-humain ne rend pas nécessairement compte d'effets à moyen ou long terme. On pourrait peiner à saisir la propre agentivité d'une forêt dans ce genre de cas, malgré la quantité colossale d'archives qu'un tel projet pourrait offrir. Pour cause de contraintes temporelles, il a fallu réfléchir autrement à la « prise de données ».

La deuxième option, celle qui fut choisie pour ce travail, a été celle d'une *monographie historique et comparative*. L'idée est donc de proposer une relecture de la littérature secondaire de référence portant spécifiquement sur les forêts régionales, vaudoises et du Jorat (monographie) en la passant au crible (1) de questionnements et concepts centraux de l'histoire et des humanités environnementales (comparatisme heuristique¹⁶) mais aussi (2) d'une littérature scientifique, historique et anthropologique plus générale sur les forêts (comparatisme « pragmatique »¹⁷). Il n'existe d'ailleurs pas de distinction autant tranchée entre ces deux comparatismes¹⁸. Ainsi, cette option méthodologique comparatiste permet une *relecture approfondie* de la vaste fresque historique offerte par la monographie thématique. Car la question centrale de tout mémoire demeure tout de même celle-là : Que peut-il apporter ? Et un mémoire d'histoire qui ne met qu'en second plan le travail de sourçage archivistique peut paraître bien insuffisant. Heureusement, une méthode comparatiste – avec tout son cortège d'hypothèses *ad hoc*, de questionnements auxiliaires, de grilles de lecture, de transferts de concepts – s'offre comme outil pour questionner l'existence de pans du réel passés sous silence par l'historiographie antérieure, d'où l'idée d'une relecture *approfondie*.

D'une telle démarche, ce mémoire en tire des particularités (digressions, commentaires, comparatismes) avec lesquelles il faut bien malgré tout composer, pour le lecteur comme pour l'auteur. Reprenons à ce titre l'image de l'ornithorynque utilisée par Sylvain Piron dans son ouvrage *L'occupation du monde* (2018) : un « *texte ornithorynque* », un texte qui croise des espèces variées, fruit d'hybridations, une sorte de *monstre*. Malgré le léger flou artistique de *ce* comparatisme les problématiques soulevées dans ce travail et leurs articulations se présentent structurellement comme suit.

¹⁶ Ce qu'il faut entendre par comparatisme heuristique, c'est une démarche qui combine des outils heuristiques – c'est-à-dire, en un sens très générique, des *moyens* pour *révéler*, des outils *qui servent à la découverte* –, notamment des concepts et des grilles de lecture d'origines disciplinaires différentes, dans l'objectif de faire ressortir des anciens travaux historiques sur le Jorat des *angles morts* éventuels, à la manière d'un révélateur chimique permettant de détecter la présence d'une substance spécifique dans une solution donnée.

¹⁷ Ce qu'il faut entendre par comparatisme pragmatique, c'est une démarche qui consiste à induire, notamment dans les cas où l'on pourrait être confronté à un *vide d'informations*, certaines hypothèses sur les réalités de terrain de la région du Jorat – réalités *pragmatiques* si l'on veut – à partir d'autres réalités. Elles sont pragmatiques au sens de la *concrétude* de *pratiques* ou d'*expériences*, en l'occurrence venant d'autres aires culturelles historiques et/ou géographiques. Il ne serait en effet pas interdit d'imaginer que ces *autres réalités* soient aussi vécues dans le Jorat. Exemple-type : une forme locale et spécifique de lutte entre classes sociales (d'ailleurs non nécessairement conscientisée comme telle) dans le massif joratois, lutte que l'on retrouve fréquemment en Europe continentale, dans ces derniers siècles en tout cas.

¹⁸ Car les connaissances sur d'autres réalités culturelles et géographiques de milieux forestiers sont aussi forgées au travers d'outils heuristiques spécifiques. Et ces outils (les concepts théoriques, grilles de lecture, méthodes scientifiques, etc.) eux-mêmes ne tombent pas du ciel, mais se façonnent au contact des « réalités » de terrain. Ces deux comparatismes, si on les tient strictement à l'écart l'un de l'autre, entérinent eux aussi un vieux dualisme de la pensée moderne héritée, celui de la théorie et de la pratique.

Structuration du travail

L'objectif principal de ce mémoire est de proposer **une histoire environnementale des forêts du Jorat**, ces forêts étant comprises comme **centralement constitutives** de toute une « *mosaïque d'agencements ouverts enchevêtrant différentes manières de vivre, chacune déployant à son tour une autre mosaïque de rythmes temporels et d'arcs spatiaux* » (Tsing : 2015, pp. 35-36). Un énoncé de ce type implique nécessairement une élucidation épistémologique d'une certaine profondeur. En résumer la portée au cours d'une simple introduction ne serait qu'un vœu pieux.

La **première partie** cherche à approfondir ce postulat *et* les questions relatives au travail de conceptualisation en histoire environnementale qu'il soulève. Mon souhait est de ne pas abandonner le lecteur à cet énoncé vraisemblablement arbitraire et/ou flou, énoncé qu'il s'agirait d'accepter comme telle. Le statut relativement *hétérodoxe*¹⁹ de l'histoire environnementale non seulement au sein de l'histoire traditionnelle mais aussi au sein des sciences humaines et sociales « non environnementales » semble imposer ce nécessaire détour épistémologique. L'objectif central de cette partie est donc de montrer comment, avec cette discipline et *sous une certaine acception théorique*, l'on peut poser la question des *conditions matérielles d'existence* de notre espèce ainsi que de leurs *limites/frontières*²⁰ et, corrélativement, tenter de relever le défi du dépassement de l'anthropocentrisme – ou d'un anthropocentrisme trop radical – dans la manière d'appréhender le(s) monde(s), de produire des connaissances et de les mettre en récit. En outre, avant d'arriver dans le vif du sujet, sur son terrain même, il est bien souvent préférable d'avoir préalablement réfléchi à la façon de l'aborder, comme le grimpeur face à sa paroi. À cette fin, rien de tel que le recours à des *modèles*, « modèle » en un double sens d' « incarnation humaine » – un auteur – et de « schème de pensée » – la théorie défendue par cet auteur.

Cette partie constitue donc une **partie auxiliaire** de ce travail, partie intitulée ***Historiographie d'une forêt : Concepts et conception*** et correspondant à la présentation de l'outillage mental sous-jacent à sa réalisation. Elle vise à présenter les concepts usités et la conception générale du temps, de l'histoire et de l'espace qui constituent le cadre

¹⁹ C'est-à-dire qu'elle pose des questions inhabituelles, qu'elle s'intéresse à des objets peu communs, qu'elle opère des décentremements importants.

²⁰ Une limite est nette, concrète et objective. Une frontière est floue, mouvante, disputée et relative à nos subjectivités. On ne peut pas consommer plus de pétrole que ce qu'il y en a : c'est une limite. On ne devrait pas réchauffer plus que tant de degrés Celsius, approximativement, le climat de notre planète, en raison de certains effets potentiels sur certaines existences : c'est une frontière floue, discutable, relative (bien qu'à un certain point – +50°C par exemple –, c'est une *limite* pour la vie et donc pour ce genre de réflexions...).

théorique (chapitre 1, 2 et 3) permettant la réalisation et l'articulation de la partie principale de ce mémoire – la deuxième partie. En outre, elle offre une introduction générale aux problématiques caractéristiques de l'histoire environnementale (*Prolégomènes*). Bien que cette première partie soit d'une certaine importance, la suivante constitue la finalité de celle-ci, qui, en quelque sorte, la justifie et la conditionne.

La **seconde partie** propose une *vaste fresque* de l'histoire des forêts en général *mais aussi et surtout* romandes et *tout particulièrement* joratoises. En effet, les « temporalités naturelles » dans lesquelles sont prises les forêts du Jorat sont parfois des temporalités plus larges et caractéristiques de la sylvie *biorégionale* ou de la forêt *en général*. Ajoutons en outre que les écosystèmes forestiers sont bien plus anciens que nous. Avant l'être humain, ils possédaient déjà – de façon assez évidente – des dynamiques propres, se saisissant dans des temporalités profondes. Puis, et de manière très générale, presque toutes (voire toutes)²¹ les forêts participent structurellement de l'établissement des milieux humains et de leur pérennisation. Enfin, ces écosystèmes ont aussi contribué à façonner *homo sapiens* et une grande majorité de ses cultures historiques. L'Humanité contemporaine est, en quelque sorte, une propriété émergente des écosystèmes forestiers. Donner à voir ces faits fondamentaux semble être nécessaire pour « rendre à César ce qui est à César ». Au travers de chacun des points soulevés, les massifs forestiers régionaux et notamment celui du Jorat seront passés au crible de l'analyse pour leur redonner cette *consistance historique*. Ainsi, cette partie tire le fil de cette « *Big History* » jusqu'à une « histoire locale »²² des bois du Jorat. Le but est de développer une narration historique plus « écocentrée²³ » et « écologisée » des forêts joratoises, pour leur redonner un rôle d'*acteur*, une *place* dans l'Histoire et de leur en donner une, d'*Histoire* – et avec un grand « H ».

Cette seconde partie est donc la **partie principale** de ce travail, intitulée ***Les bois du Jorat dans les temps naturels et sociaux***. Elle vise un double objectif de raconter (1) *une* Histoire des forêts du Jorat pour elles-mêmes et (2) les histoires humaines qui s'y déroulent, les deux n'étant jamais, en dernière analyse, séparés. Cette partie se veut être

²¹ Car même des tribus nomades de l'autre bout du monde, des eskimos, des populations steppiques ou désertiques, entrent en relation avec des sociétés d'arbres, ou en tout cas *a minima* avec des entités ou des phénomènes partiellement connectés à des sociétés d'arbres par des réseaux trophiques complexes ou par des cycles bio-géo-chimiques transrégionaux.

²² Cette notion renvoie à une pratique historiographique qui essaie d'opérer son analyse sur une unité à l'échelle géographique la plus réduite et significative possible, afin notamment d'exprimer les spécificités et les aspérités d'un terrain, *in situ*, trop souvent gommées par des récits unificateurs ou synthétiques.

²³ C'est-à-dire une narration qui essaie d'intégrer à la sphère des considérations morales sous-jacentes au discours les intérêts respectifs des entités non-humaines – dans la mesure du possible.

une lecture croisée du général et du particulier, un jonglage permettant de redonner à voir de l'invisible, de la connectivité, de l'enchevêtrement, de la complexité dans l'histoire des bois du Jorat, bref, de leur redonner vie, dynamisme et agentivité.

Partant du principe que notre **problématique** se réfère à **un questionnement général sur la place des forêts locales dans l'histoire de la région lausannoise et des communautés qui la peuplent**, et que notre **hypothèse** en découlant est qu'**elles y jouent un rôle essentiel**, nous pouvons établir plusieurs questions générales de recherche. Chacune vise à étayer cette hypothèse, notamment au travers de multiples démonstrations de la « centralité constitutive » des forêts dans toute « une mosaïque d'agencements ouverts », de « rythmes temporels », d'« arcs spatiaux » – ce qui est l'objectif principal cité en début de ce sous-chapitre. Le but de notre démarche est d'offrir des illustrations de la présence toujours vive – mais invisibilisée ou atténuée par l'imaginaire moderne, ainsi que les histoires et les récits qui en découlent – de la forêt dans la composition du (micro)*cosmos* lausannois. Étant donné qu'il est reconnu comme important de pouvoir exprimer clairement ses questions de recherches dans un travail académique, une synthèse est dévoilée ci-dessous :

Comment les forêts du Jorat ont-elles évolué à travers les temps naturels et sociaux (surface, biodiversité, essence d'arbre, qualité) ? Quelles dynamiques se tissent au sein du territoire régional lausannois-joratois, au sein de ce qu'il convient d'appeler un *milieu ambiant et composé*, un milieu résultant d'une longue sédimentation, d'un enchevêtrement permanent et d'une constante cosuscitation des milieux humains et naturels ?

Pour répondre à ces deux questions, la deuxième partie propose un récit chronologiquement longitudinal et organisé autour des flux et reflux historiques de boisements-déboisements dans leurs modalités *quantitatives*²⁴ (notamment la surface, occasionnellement le volume de bois sur pied) et, quand cela sera nécessaire et possible, *qualitatives* (biodiversité, résilience, « santé » de la forêt). Ce travail propose donc une *dialectique des forêts du Jorat*. Ces forêts sont comprises notamment en tant que *milieu anthropisé*, mais aussi en tant que *milieu de soubassement fondamental du phénomène d'anthropisation* et, en même temps, *soubassement fondamental de l'épanouissement et de la pérennisation de la Vie*.

²⁴ De manière approximative. Il est en effet très difficile de quantifier avec une précision satellitaire et chirurgicale les anciennes surfaces des forêts ou les anciens volumes sur pied de bois.

Enjeux

Les enjeux de ce travail sont multiples. Le premier est d'illustrer comment les forêts, et celles du Jorat en particulier, prennent un rôle dans la toile de la vie (partie 1 et 2). Le second est de réaliser un exercice de style²⁵ (partie 2) par la mise en avant d'une histoire se voulant plus « écocentrée ». Le troisième est d'offrir une meilleure compréhension des rapports entre l'environnement et des populations humaines compréhension permise par la profondeur du traitement historique, et ce, notamment au travers de l'exemple des forêts du Jorat (partie 2). Le quatrième et dernier enjeu est de voir ce que ces rapports nous apprennent sur les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (conclusion). Par exemple, la création d'un parc naturel périurbain avec zone intégralement protégée suscite depuis peu quelques méfiances de la part de certaines localités ou de groupes sociaux. Qu'un territoire comme celui du Jorat, zone forestière périphérique d'une des régions les plus riches de la planète (sur un plan capitaliste, et non nécessairement sur le plan de sa biodiversité) – l'arc lémanique –, voit cependant naître une telle dispute renseigne sur le caractère conflictuel du social, mais aussi et surtout sur le caractère *extensif* de cette conflictualité, s'étendant ainsi à la nature, aux ressources et au territoire – comme chez bons nombres d'autres espèces d'ailleurs, de manière *inter* ou même *intraspécifique* (Lorenz : 1963). En 2014, le politiste Razmig Keucheyan écrivait *La nature est un champ de bataille* ; en 2010, l'historien Enzo Traverso, lui, publiait *L'histoire comme champ de bataille*. L'histoire environnementale les rejoint, ces champs de bataille de l'histoire et de la nature, dans l'objectif de réhabiliter le rôle actif de l'une sur l'autre et vice-versa (l'histoire et la nature) dans la composition des mondes, et ainsi dévoiler les solidarités qui s'y tissent à travers le temps et l'espace entre les différents membres des communautés biotiques, des *étants-là*.

²⁵ Pas tant dans une optique de « style littéraire artistique » que plutôt dans une tentative de renouvellement probablement impératif du « style universitaire » pour parler de et dire la nature. Comme l'explique Anna Tsing, « de nombreux chercheurs d'horizons différents ont montré que limiter nos récits aux protagonistes humains n'était pas seulement un banal réflexe, mais suggérait une pratique culturelle, structurée et hantée par les rêves de progrès liés à la modernisation » (Tsing : 2017, p. 426). Nous avons voulu donner de la visibilité à d'autres protagonistes, les arbres, et à toute une myriade de commensaux qui les suivent dans leur longue histoire naturelle et sociale et composent ensembles des milieux forestiers.

Partie 1. Histoire d'une forêt : Concepts et conception

« The complexity of forests is such that forest ecology as a natural science is on a par with such sciences as brain biology or the science of coral reefs. In a few hectares of forest, wherever in the world, the number of organisms lies between millions and billions, interacting with each other and within many abiotic gradients in a never-ceasing, swarming, highly dynamic and nevertheless organized play of feedbacks, life and death. There is only one computer able to process all the data within such a system: that computer is the forest itself. It was therefore necessary to order and select data according to the notions invented long ago, but made operational in new and efficient ways more recently, of hierarchical systems analysis. They allowed sketching a general framework, at the same time defining the entries into special approaches or more detailed aspects. »

Forests: Elements of Silvology, Roelof A. A. Oldeman, 1990, p. X.

« Il y aura toujours, pour les historiens et pour toutes les autres sciences de l'Homme, et pour toutes les sciences objectives, une Amérique à découvrir. »

La dynamique du capitalisme, Fernand Braudel, 1985, p. 107.



EV, Zdzislaw Beksinski, 1986, huile sur isorel.

Prolégomènes. L'historiographie face à l'environnement et aux milieux forestiers

« *Ici, la forêt a gagné.* »

Été 2018, non loin du petit village de Solpérière, dans les Cévennes. Avec des compagnons de route, nous rencontrons deux « néo-ruraux »²⁶. Ils s'étaient installés depuis quelques années déjà dans un ancien hameau à l'abandon, entreprenant de le restaurer. Le conjoint veillait depuis peu sur un troupeau de moutons d'une ancienne espèce cévenole presque disparue. En parcourant ses pâturages avec le jeune berger, nous pouvions observer une vaste étendue forestière nous encerclant et s'étendant à perte de vue. En contrebas d'une prairie, des ruines d'anciennes cultures en terrasse et de vieilles bâtisses en pierres sèches jonchaient le sol des sous-bois. Ces constructions avaient été littéralement pulvérisées par la repousse de jeunes arbres, visiblement bien décidés à réoccuper l'espace laissé vacant. Comme dit l'adage : « la Nature a horreur du vide ». Après quelques explications supplémentaires au sujet de l'exode rural, des transformations de modes de production et des modifications écologiques qu'avait subies cette région au cours des derniers siècles, le berger formula une phrase au premier abord plutôt simple : « *Ici, la forêt a gagné.* »



Ruines du monastère d'Eldena, huile sur toile de Caspar David Friedrich, peinte vers 1825. Magnifique image-symbole d'une *reprise* de la forêt sur un territoire anthropisé (et même divinisé, sanctuarisé, sacralisé ! Les dieux passent, la Forêt demeure.)

²⁶ Guilhem Roux, sa compagne Elise et leur projet de « ferme philosophique » : <https://www.colibris-lafabrique.org/les-projets/ferme-philosophique-en-cevennes>.

Tout l'intérêt de cette anecdote introductive se trouve dans cette dernière phrase. Simple, elle ne l'est en fait qu'au premier abord, ou, en tout cas, il peut en exister plusieurs niveaux de lecture. Elle autorise, en tant que proposition sur la forêt cévenole – et, en extrapolant, sur *la forêt en général* voire même sur *la nature* –, toute une série d'interrogations stimulantes en vue d'adopter une « méthode heuristique post-dualiste »²⁷ en sciences humaines et sociales, et notamment en histoire. Cette méthode heuristique se caractérise par des concepts, se nourrit de différentes approches, promeut certaines conceptions du monde. Mais avant d'entrer plus en détail dans ces aspects plutôt « techniques » – notre cadre théorique –, ce court prologue vise à convaincre le lecteur de la nécessité d'une telle démarche « post-dualiste » en l'introduisant à certains des grands enjeux des humanités environnementales, et ce, au travers de l'exploration de cette simple phrase : « *Ici, la forêt a gagné* ».

Pour commencer, comme **première considération**, il conviendrait de se demander *contre qui la forêt a gagné ?* Formule curieuse tout de même... Est-ce contre l'Homme avec un grand « H », l'humain en général ? Très peu probable. Les forêts cévenoles accueillent l'Homme depuis au moins quelques milliers d'années²⁸, et l'on ne peut vraiment dire qu'elles « gagnaient » contre ces ancêtres. Il s'agirait donc plutôt d'une « victoire », par ailleurs momentanée, contre *une certaine société* historiquement située. Et si cette forêt a gagné une bataille – mais probablement pas la guerre –, c'est qu'il y a eu une *confrontation* ou, *a minima*, des tensions suffisamment fortes pour pouvoir se représenter un environnement forestier et une société comme des *antagonistes*. Des formes sociales spécifiques peuvent en effet sembler entrer en « conflit » avec leur environnement en mutilant ou en exterminant des étants non humains (les « non-humains »²⁹), en déstructurant des écosystèmes ou des paysages. Par extension, en partant du principe préalablement établi que ce ne sont que *certaines* sociétés qui « entrent en conflit » avec leur environnement, le raisonnement nous amène logiquement à nous

²⁷ Nous entendons par cette notion l'intégration au champ des sciences humaines et sociales de nouvelles entités – dites parfois « naturelles » – traditionnellement exclues, et/mais surtout de nouvelles façons d'interroger ces dernières, de les « faire parler », en opérant un décentrement d'avec des schèmes de pensée anthropocentriques hérités (d'où la notion de « post-dualisme »). Au passage, cet anthropocentrisme se décèle ne serait-ce déjà que dans l'énoncé adjectival de ces sciences mêmes, énoncé indiquant leur constitution *substantiellement* désintéressée ou détachée de la « nature », se focalisant sur ce qui serait proprement « humain » ou « social » par opposition à ce qui serait « naturel ».

²⁸ Des traces humaines anciennes ont en effet été retrouvées sur de nombreux sites cévenols (Engel : 1969). Il serait vain de les lister ici, le passé néolithique et antique de la région n'est plus à démontrer.

²⁹ En humanités environnementales, la catégorie de « non-humain » est souvent utilisée pour parler d'entités « naturelles » non humaines comme les animaux, les végétaux, les écosystèmes. Elle couvre cependant une acception plus large, comprenant aussi, par exemple, « *molécules, objets techniques, divinités* [disons plutôt « représentations de divinité »], *procédures, matériaux, bâtiments* » (Thiery & Houdart : 2011, p. 7).

intéresser aux modes de vie alternatifs, à ces *autres* sociétés moins « destructrices ». Parfois préexistantes, parfois coexistantes, parfois même encore inexistantes³⁰, ces autres types de communautés luttent pour se développer, pour persister dans leur être et pour imposer ou préserver leur mode de vie particulier. Ce questionnement comparatiste sert à mettre en contraste des usages sociaux et/ou des représentations de la nature vraisemblablement « destructeurs » avec des rapports plus « pacifiés » à cette dernière. Il ne s'agit cependant pas d'adopter une posture manichéenne, mais plutôt de **considérer les sociétés humaines dans toutes leurs différences et leur pluralité, et sur un continuum d'adaptabilité ou de compatibilité avec la matérialité dans laquelle elles s'encastrent et évoluent.**

Ce cheminement nous conduit à **une deuxième considération : la question du conflit et des luttes.** Nous avons vu qu'il y a différentes modalités humaines d'être-au-monde que nous pouvons postuler comme géographiquement proches ou connectées, ou se recoupant intégralement dans un même corps social constitué³¹, et se trouvant *de facto* être incompatibles entre elles à plus ou moins long terme. Ainsi, du fait même de cette incompatibilité, nous pouvons dire, en reprenant les mots de Carl Schmitt dans son article *La notion de politique* (1932), que nous touchons à l'*essence* même du champ politique, c'est-à-dire à *la discrimination de l'ami et de l'ennemi*. La résultante évidente, mais modalisable³², en est le conflit. Dans ce cas précis du rapport à la forêt et au territoire, la nature du conflit politique est « environnementale ». Il est alors courant d'user de l'expression de « conflits environnementaux », ainsi que des concepts de « justice environnementale » et d'« inégalités environnementales ». L'écologie se mue ici en écologie politique. Mais nous ne parlons encore que d'acteurs humains, en conflit entre eux. Or, l'écologie politique peut aussi et surtout devenir intégrative : l'humain, où qu'il

³⁰ Nous entendons par là que l'on peut aussi considérer les sociétés en devenir, les expériences encore branlantes faites çà et là autour du globe pour développer des modes de vie soutenables (comme au Rojava révolutionnaire ou au Chiapas zapatiste par exemple, ou encore dans des ZAD).

³¹ Il est en effet important de préciser qu'il y a très souvent – voire toujours – de la discontinuité dans la continuité historique ou sociologique prétendue d'un groupement humain : on ne trouve jamais à l'état brut une société où la totalité des agents sociaux agissent et pensent pareils que les autres (continuité), mais toujours des divergences et des fractures plus ou moins intenses qui déterminent en partie le niveau de stabilité ou d'instabilité sociale, de « cohésion ». « En partie » car des institutions régulatrices viennent fausser le jeu de la libre expression de ces antagonismes et dissensus en les désamorçant.

³² Nous entendons par « modalisable » que le conflit peut prendre des formes différentes, de la simple querelle au conflit armé en passant par une ribambelle de stades intermédiaires et médiatisés par des systèmes juridiques, coercitifs, politiques, culturels. Tout conflit implique un rapport de force déterminé par les capacités, les ressources et les stratégies respectives des camps en lutte (par exemple les ressources juridiques, discursives, médiatiques, les savoirs-pouvoirs, l'argent, les moyens militaires ou policiers). Il ne s'agit en revanche pas ici de faire l'apologie d'un penseur (crypto)nazi comme Carl Schmitt, qui privilégierait quant à lui certainement des types de modalisation du conflit forts regrettables d'un point de vue humaniste.

soit, *s'inscrit dans* la nature et la nature peut le « rappeler à l'ordre » quand il oublie ce fait fondamental, quand il vise à s'en extraire, quand il n'ajuste pas ses « égards » aux autres étants. Autrement dit, selon le philosophe Baptiste Morizot (2020), l'être humain devrait concrétiser au mieux une myriade d'« *égards ajustés* » vis-à-vis des êtres avec lesquels il entretient des relations existentielles, en somme, une « *cosmo-politesse* » – selon une petite plaisanterie sérieuse du philosophe. Ainsi, comme esquissé dans notre première considération sur la forêt cévenole, les sociétés dans lesquels *homo sapiens* évolue peuvent être en proie à des déséquilibres écologiques en fonction des relations qu'elles tissent avec les entités naturelles environnantes. En « *proie* », c'est-à-dire que les membres d'une société en déséquilibre avec son milieu peuvent être *victimes*, parfois impactants impactés, parfois simples impactés (tremblement de terre, éruption, coup de foudre), s'ils ne prennent pas garde à leurs comportements écologiquement situés. L'on peut donc dire qu'il y a différentes expressions de puissance (physique, chimique, tellurique, climatique, écologique, biologique, sociale, cognitive) et que chacune d'elles se caractérisent par un certain degré d'affinité ou d'antagonisme avec les autres. Ainsi, **notre deuxième considération – la « question du conflit et des luttes » – prend une extension inattendue et s'ouvre à d'autres étants non-humains³³, tout en posant la question des déséquilibres environnementaux.**

Ensuite, **troisième considération**, énoncer que la forêt *a gagné* signifie implicitement qu'elle a été saisie dans une *temporalité sociale*, qu'elle a *joué avec* l'Homme. Autrement dit, elle est caractérisée par une profondeur temporelle conjointe et entremêlée à celle de l'Homme. **Cette forêt possède donc une histoire naturelle, mais aussi une histoire sociale** propre qui se superpose à et se confond dans l'Histoire avec un grand « H », une Histoire où l'Homme perd finalement sa centralité incontestable³⁴. L'exemple actuel des Cévennes et notamment de ses forêts de châtaigniers montrent la

³³ Nous venons donc d'acter qu'il manque quelques acteurs au poids vraisemblablement prépondérant dans cet entrelacement d'histoires strictement humaines qu'est l'histoire traditionnelle : ce sont ces expressions de puissance ou entités dites « naturelles », ces « non-humains » particuliers que la « Culture » a chassé hors de son domaine *apparent*, qu'elle a « forclos » (Berque). Par exemple, les différents animaux, végétaux, bactéries, champignons rejoignent et/ou s'articulent dans des systèmes d'alliance et/ou des agencements conflictuels tissés entre espèces de toutes sortes, espèce humaine comprise. Conflits de territoire, luttes pour des ressources, déséquilibres écologiques ... que ces phénomènes s'expriment de manière *intra* ou *interspécifiques*, l'histoire peut s'en saisir dans l'objectif d'historiciser, de dénaturer et ainsi de politiser les perturbations de causes anthropiques qui les affectent, ces perturbations d'une *plus juste mesure*, d'un *équilibre souhaitable* pour l'humain *et* ses camarades biotiques – dans l'idéal, évidemment. L'histoire peut tout autant revisibiliser les symbioses, coévolutions, liens d'entraide entre toutes ces entités et notre espèce.

³⁴ Même si, exprimé dans et par des forces sociales, communautaires, institutionnelles, l'agir humain s'imprime très inconsciemment, certes, et surtout très puissamment sur l'histoire terrestre depuis quelques millénaires.

dimension fluide et processuelle de la nature. Ces arbres doivent leur importante présence dans la région en partie au fait qu'ils ont été encore massivement cultivés par ces habitants dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et encore au début du XX^e siècle (Sauvezon & Sauvezon : 2003), mais aussi en bonne partie au fait qu'ils se sont eux-mêmes vus bénéficier d'avantages adaptatifs. Seule une vision fixiste et enjolivée d'une nature primordiale et vierge présupposerait qu'ils ne soient pas à leur place aujourd'hui. Une citation de Mikhaïl Bakounine rappelle cette dimension processuelle de la nature :

*« Je pourrais dire que la Nature, c'est la somme de toutes choses réellement existantes. Mais cela me donnerait une idée complètement morte de cette Nature, qui se présente à nous au contraire comme **tout mouvement et toute vie**. [...] »*

***La Nature c'est la somme des transformations réelles des choses qui se produisent et se produiront incessamment en son sein** [...]*

*Tout ce qui est, les êtres qui constituent l'ensemble indéfini de l'univers, toutes les choses existantes dans le monde, quelle que soit d'ailleurs leur nature particulière, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité, les plus différentes et les plus semblables, grandes ou petites, rapprochées ou immensément éloignées, exercent nécessairement et inconsciemment, soit par voie immédiate et directe, soit par transmission indirecte, une action et réaction perpétuelles ; et toute cette quantité infinie d'actions et de réactions particulières, en se combinant en un mouvement général et unique, produit et constitue ce que nous appelons la vie, la solidarité et la causalité universelles, la nature. Appelez cela Dieu, l'Absolu, si cela vous amuse, que m'importe, pourvu que vous ne donniez à ce mot Dieu d'autre sens que celui que je viens de préciser : **celui de la combinaison universelle, naturelle, nécessaire et réelle, mais nullement prédéterminée, ni préconçue, ni prévue, de cette infinité d'actions et de réactions particulières que toutes les choses réellement existantes exercent incessamment les unes sur les autres.***

*Chaque point agissant sur le tout (voilà l'univers produit), et le tout agissant sur chaque point (voilà l'univers producteur ou créateur) [...] **la Nature, crée les mondes.** » (Bakounine : 1908, pp. 13-14).*

Cependant, **quatrième considération, une distinction méthodologique et épistémologique reste nécessaire pour l'historien, malgré cette indistinction ontologique entre l'Homme et la Nature** faite par Bakounine et bien d'autres³⁵. La longue histoire naturelle, temporalité antérieure à l'existence de l'histoire humaine, ne fournit pas les *traces* utilisées traditionnellement par les historiens, mais uniquement celles dont font généralement usage les sciences naturelles (géologie, sédimentologie, paléontologie). Reprenons l'exemple de la forêt. L'historien entre dans la composition de l'histoire forestière uniquement au moment où des traces appartenant à son domaine d'expertise, donc liées à sa *méthodologie*, s'offre à sa vue. Le champ de recherche

³⁵ Cette indistinction est plus généralement faite par des auteurs se basant sur des ontologies monistes matérialistes. Cependant, il convient, pour s'assurer de ne pas calquer sur le(s) monde(s) une définition matérialiste trop occidentale de la Nature, de garder à l'esprit que d'autres ontologies existent. Pour commencer, la citation ci-dessus de Bakounine n'interdit pas de s'accorder sur des formes de monismes « flexibles » comme le monisme réflexif (Bourg : 2018) ou le monisme relatif (Quenet : 2015a). Ce sont des postures ontologiques qui permettent de postuler l'unité de substance tout en acceptant que des projections, des valeurs, des représentations qui émergent de et traversent cette matérialité l'influencent en retour.

traditionnel de l'historien et des sciences auxiliaires de l'histoire comme l'archéologie opère sur des traces socioculturelles humaines. Sauf que traiter de l'histoire *sociale* et *culturelle* d'une forêt ne réduit pas son histoire naturelle au néant. Donc, le champ méthodologique et épistémologique de l'histoire traditionnelle demeure trop restreint. Dès lors, il devient nécessaire de dialoguer avec les sciences naturelles pour comprendre l'imbrication de l'histoire naturelle *et* sociale d'une forêt.

Ainsi, **cinquième considération**, dire que « *la forêt a gagné* », c'est dire qu'elle « jouait », qu'elle « luttait », qu'elle « résistait », donc qu'elle n'était pas le « *cadre inerte de l'action humaine* » (Quenet : 2014, p. 11). Et si tel est le cas, elle prend un rôle actif, un rôle sinon d'acteur en tout cas d'agent. **La forêt possède une agentivité propre à elle-même**, autant qu'un lapin, qu'une masse d'air, qu'un buisson. Nous pouvons certes, comme Bakounine, tenter de généraliser un métaconcept de « Nature » comme « *la somme des transformations réelles des choses qui se produisent et se produiront incessamment en son sein* », nous n'aurions pour autant rien dit sur cette forêt, ou ce lapin, ou cette masse d'air, ou ce buisson en particulier. Et redonner un rôle d'agent à chacune de ces entités spécifiques, c'est en redéfinir notre compréhension actuelle sans les réduire à des transformations demeurant abstraites, abstraites car reléguées à un vaste ensemble indifférencié qualifié de « Nature ». Comme l'écrit Bakounine, il y a une infinité d'actions et de réactions *particulières*. Dénicher les particularités des entités respectives d'un milieu, leur « registre d'actions et de réactions », est la meilleure manière de ne pas sombrer dans une posture réductionniste de l'indifférenciation radicale³⁶. D'une ontologie moniste et matérialiste émergent en effet des *compositions* différentes qu'il faut saisir dans leur relation et surtout dans leur altérité³⁷. L'historien doit donc non seulement écrire l'histoire des non-humains, mais aussi les comprendre dans leurs spécificités,

³⁶ Posture consistant à dire que tout est pareil, qu'étant donné l'absence de distinction de substance (monisme), il n'y a aucune différence de propriété, de degré de propriété (gradualisme), de mode d'être.

³⁷ Il faut entendre par le concept d'altérité l'idée qu'il y a *des autres* radicalement, que ces derniers sont certes faits dans la même matérialité, mais qu'ils sont tous différents d'avec nous *et* entre eux. Ainsi, il devient nécessaire de défendre une conception de la Nature et de l'Homme comme composés de la même substance, au sein du même espace-univers, pris dans des mêmes relations intersubjectives et une même connectivité, mais se déployant et s'exprimant (les non-humains et les humains) dans des modes d'être, des expériences intériorisées, des formes, des propriétés spécifiques (ou de degré d'une propriété commune) et des mondes différents. Cette sixième considération sur la reconnaissance des agentivités des non-humains nous fait revenir à celle sur le conflit et les modes de vie et d'être-au-monde humains. Se comprendre ontologiquement comme soit séparé des non-humains, soit intégralement comme eux, c'est reproduire des rapports de domination de l'Homme sur la Nature soit en instaurant un dualisme hiérarchisant soit en oblitérant les différences radicales entre entités pour les priver de leur droit à une extériorité au monde humain.

« penser »³⁸ comme eux – d’après la formule d’Aldo Léopold (1949) : « *penser comme une montagne* ». Cet énoncé peut sembler loufoque, mais il indique surtout une direction à prendre, une direction essentielle pour entrer en relation de compréhension suffisante avec des non-humains dans l’objectif de garantir la double posture de distanciation *et* d’empathie chère à l’historien.

Enfin, au vu des considérations précédentes et de notre introduction, cette histoire *naturelle* est devenue *sociale* avec toute la violence que ce fait implique. Nous pouvons donc postuler que le rôle de l’historiographie de ces entités « naturelles » – en tout cas dans une version critique et émancipatrice – est une tentative d’histoire par le bas, voire par la base³⁹, c’est-à-dire une tentative pour « redonner la parole » aux entités les plus dominées de toutes en vue de leur réhabilitation symbolique et – qui sait – de leur protection concrète, matérielle, existentielle. Drôle de coïncidence, le journaliste français Daniel Mermet, en incipit d’un documentaire rendant hommage aux travaux d’Howard Zinn sur les classes populaires américaines, formulait métaphoriquement cette proposition : « Tant que les lapins n’auront pas d’historiens, l’histoire sera racontée par les chasseurs » (Azam & Mermet : 2015). Il ne croyait pas si bien dire.

Donc, pour résumer, dire que « *la forêt a gagné* », c’est aussi dire que la forêt a une histoire. Dire qu’elle a une histoire, c’est mettre le doigt sur la pluralité des temporalités sociales et naturelles qui la traversent. En extrapolant, ce qui s’énonce sur la forêt s’énonce sur les environnements en général. Donc l’environnement a une histoire. Ainsi se fonde la légitimité d’une *histoire environnementale* et, par extension, d’une *histoire environnementale des forêts*. À ce stade, si nous voulons écrire, comme expliciter préalablement, *une* histoire environnementale des forêts du Jorat comprises en tant qu’ « *agencements ouverts enchevêtrant différentes manières de vivre, chacune déployant à son tour une autre mosaïque de rythmes temporels et d’arcs spatiaux* » (Tsing : 2015, p. 35-36), nous pouvons dès lors proposer un ensemble de *concepts* formant une *conception*⁴⁰, conception historiographique et environnementaliste des *interactions, interrelations, compénétrations, enchâssements* entre humains, institutions, sociétés, non-humains, espèces, milieux, écosystèmes et notre Terre (voire l’Univers).

³⁸ Il faut mettre tous les guillemets possibles au terme « penser ». À comprendre comme « se mettre à la place de », « comprendre les dimensions ontologiques », « dévoiler les agencements multispécifiques ».

³⁹ Voir même par le *fond*, par les *fondements*, par les *fondations*, par les *profondeurs*, soit, par les aspects de ce qui relève du *fondamental*.

⁴⁰ « Conception » au sens d’ensemble de notions, de concepts, d’observations accumulées et d’explications actuellement non-falsifiées qui autorise à prendre un point de vue sur la réalité se voulant plus cohérent et structuré que n’importe quel opinion ou n’importe quelle approche trop mutilante de cette même réalité.

Ces concepts, comme tout concept, sont des manières de *concevoir* et d'appréhender des pans du réel au plus proche de leur réalité, de les effleurer au plus près de leur vérité – *dans l'idéal*. Plus un concept s'approche d'une description *vérace* de la complexité des phénomènes, plus il ajoute au bonheur du monde – pour retourner la maxime de Camus (« Mal nommer un objet c'est ajouter au malheur de ce monde ») –, ou plutôt, comme l'a dit dans une célèbre phrase le philosophe polonais Stanisław Ignacy Witkiewicz (1970, p. 69) : « *La réalité laisse échapper sa quintessence sous l'influence des concepts. Mais c'est de la qualité de ceux-ci que dépend le fait qu'elle sera un poison ou la plus nutritive des vitamines* ». Il ne s'agit point de positivisme naïf, mais d'une nécessité heuristique. Les faits ne parlent pas d'eux-mêmes : pour les faire parler, il faut les articuler de manière cohérente et rendre visible au mieux les causes majeures qui les conditionnent ou les déterminent. Le travail d'articulation et de visibilisation est le travail de conceptualisation, conceptualisation au sens *théorico-pratique*, car la construction théorique évolue aussi au prisme des données qui infirment ou affirment l'*efficacité* d'une théorie ou d'un concept. Mais point de relativisme absolu non plus : l'on ne peut faire dire n'importe quoi aux faits. D'où les notions de *véracité* et d'*efficacité*, car toute assertion ne se vaut pas, et certaines conceptions mentales (et leurs méthodes empiriques) sont plus *complètes* et *adéquates* que d'autres dans la lecture des phénomènes. L'on peut ainsi voir les concepts comme des « *termes de repérage* » (Castoriadis : 1975), qui, *dans l'idéal*, saisissent au plus près possible la réalité qu'ils escomptent analyser, comprendre, expliquer, voire prédire. En bref, ni relativisme, ni positivisme.

Ainsi, cette partie présente des concepts et conceptions venant de l'*histoire environnementale* (chapitre 1), de la *mésologie* et de la *géographie relationnelle* (chapitre 2). Elle discute en outre les notions d'*arc spatial* et de *rythme temporel* – que l'on pourrait respectivement attribuer à la *géographie* et à l'*histoire* –, tout en montrant qu'elles sont finalement consubstantielles, comme ces deux disciplines (chapitre 3). Le chapitre 3 présente aussi les concepts de *trajectoire socio-écologique*, de *métabolisme social* et d'*écologie-monde* qui aident à penser ces *arcs* et ces *rythmes* dans leurs agencements. Il est apparu nécessaire, au gré des péripéties du compositeur de ce mémoire, de réaliser ce détour, de coucher sur papier (partie 1) les influences qui ont forgé le lexique, le système d'agencement idéal, les grilles de lecture autour desquels se sont condensées nos données. C'est aussi une façon de donner à voir les difficultés rencontrées dans le passage d'une partie théorique, pleine de bonnes intentions, à une partie rédactionnelle *charnelle*, à une partie où l'histoire prend consistance sous forme narrative (partie 2).

Interlude. L'Espace et le Temps

« *La Géographie n'est autre chose que l'Histoire dans l'Espace, de même que l'Histoire est la Géographie dans le Temps.* »

L'Homme et la Terre, Élisée Reclus, 1905.

Et voici, en guise de prologue, une petite intrigue historiographique. Laissons le géohistorien Christian Grataloup (2009, p. 76) nous narrer son « *analyse critique de la structure des atlas historiques* » :

« *Ces ouvrages reposent presque unanimement sur une structure éditoriale et épistémologique simple : du texte et des cartes, du temps et de l'espace [...]. Les cartes [...] donnent une image synchronique. L'évolution qui a mené à cet état, celle qui le dissoudra sont présentées par le texte. L'opposition état/processus est [...] liée à celle des modes de graphie : la linéarité du texte relève de l'ordre de la succession tandis que l'image fixe exprime l'état.* » En outre, relativement à cette opposition, et toujours selon Grataloup, « *c'est d'abord sur le terrain épistémologique que l'on peut renouveler les atlas historiques. Si par espace on entend non pas une réalité extérieure à une société [...], mais une dimension qui lui est propre, qui dépend de sa maîtrise des différentes formes de distance, on ne peut penser cette géographie sans prendre en compte sa propre historicité. Réciproquement, si l'on ne considère pas le temps historique comme un écoulement extérieur [...], mais comme une dynamique de reproduction et de transformation interne à l'ensemble social, ces temporalités ne peuvent plus être considérées comme identiques partout, elles ont une géographie.* »

Les chapitres qui suivent espèrent suggérer une contraction provocatrice de l'hypothèse reclusienne citée ci-dessus : « La géographie n'est pas autre chose que l'histoire, de même que l'histoire est la géographie ». Il faut entendre cette phrase en un sens *ontologique*. Toute géographie a une historicité, donc *est histoire*. Cette « histoire » est certes *crystallisée*, mais, même cristallisée à un instant T par pure abstraction, sa géographie – *la disposition des choses dans l'espace* – est traversée par des lignes de force historiques, des *trajectoires*. De même, toute histoire a une géographicit , donc *est g ographique*. L'histoire, *c'est et  a n'est que le mouvement des choses dans l'espace*, autrement dit de la *g ographie dansante*. Sans mouvement aucun, il demeure strictement impossible de (re)marquer une dur e (toujours relative – on ne peut marquer une dur e que relativement –), impossible donc de faire histoire, car il n'y a aucun r f rentiel, aucun diff rentiel. Le fait que l'on peut parler d'histoire – et la vivre ! – est tr s trivialement d  au fait que, en un sens tr s g n ral, *il y a des choses qui bougent dans l'espace*. Dans une telle perspective, les solides liens nou s entre histoire et g ographie sont mis au jour.

Chapitre 1. Les sept repères fondamentaux de l'histoire environnementale

En histoire, plusieurs courants, champs et sous-champs historiographiques semblent avoir pris à bras le corps, chacun à leur manière, ces problématiques environnementales, écologiques et/ou géographiques : écologie historique, géographie historique, géo-histoire, biogéographie historique, histoire de l'environnement, histoire environnementale. Tous ces syntagmes recouvrent des nuances dans les pratiques, les conceptions, les objets de ces disciplines. Nous ne traiterons dans ce chapitre 1 que de l'histoire environnementale récente.

En un sens très général, le lien entre l'histoire – la discipline des temporalités, des « *rythmes temporels* » – et l'environnement se justifie donc au vu du fait que, comme nous l'avons vu préalablement, il faut plonger dans les profondeurs temporelles des environnements humains, et que l'histoire a fait du « plongeon temporel » sa spécialité. Ainsi, comme le dit l'historien environnementaliste français Grégory Quenet, grand contributeur à l'édition et à l'importation de l'histoire environnementale anglo-saxonne en francophonie, grâce à l'histoire environnementale « *nous pouvons espérer, sinon modifier les fondements matériels de nos sociétés, au moins prendre conscience des structures écologiques qui les constituent. [...] Celles-ci sont le fruit d'une si longue sédimentation et d'une telle pluralité de temporalité qu'elles en deviennent souvent invisibles.* » (Quenet : 2014, p. 7). Cet historien propose ainsi **sept** principes fondamentaux à l'épistémologie de ce courant historiographique. D'abord, il donne une définition affinée du concept de *nature* par une mue en celui de **(1) matérialité**, moins chargé – historiquement et sociologiquement – en sens problématiques, contresens malencontreux et incohérences sémantiques :

« Il ne s'agit pas d'affirmer qu'il existerait une instance indépendante, aux frontières stables et bien délimitées, dite nature, qui provoquerait des effets sur les sociétés permettant d'expliquer celles-ci. Ni déterminisme ni fonctionnalisme, donc. Cette matérialité désigne plutôt la prise en compte de processus qui ne relèvent pas des formes symboliques, mais engagent des processus physiques tels que la croissance des plantes, l'écoulement de l'eau, les échanges d'énergie, les variations climatiques. L'idée de matérialité désigne ici le souci de ne jamais parler seulement des catégories humaines, mais toujours aussi des entités auxquelles elles s'appliquent. Ceci suppose de connaître leur nombre, leur contour, leur organisation interne. » (Quenet : 2014, p. 10).

Puis, il propose, en deux temps⁴¹, la défense **(2) d'un monisme relatif** (Quenet : 2015a, p. 52), couplé à l'acceptation **(2) d'ontologies plurielles** (Quenet : 2014, p. 10-11), c'est-à-dire un monisme qui conjugue « *choses en soi et valeurs* », qui ne distingue pas « *nature et société tout en reconnaissant que ces deux instances existent [phrase un peu alambiquée]* » (Quenet : 2015a, p. 52). Par « *acceptation d'ontologies plurielles* », il faut entendre l'ouverture *relative*, mais non pleine et entière, à des ontologies naturalistes (à tendance scientiste) – par exemple « *le monisme naturaliste des durkheimiens, appliquant les méthodes des sciences de la nature à la société* » (*idem*) – ou culturalistes (à tendance relativiste) – comme notamment « *l'attitude de repli des historiens méthodistes, affirmant que l'histoire n'est pas une science, mais un simple procédé de connaissance* » (*idem*). Ces ontologies ne se suffisent évidemment pas à elles-mêmes, mais leur synthèse par un effort de totalisation et de réflexivité autorise de partir de ces dernières tout en les dépassant nécessairement (au travers du monisme relatif). Par cette acceptation d'« *ontologies plurielles* », l'historien environnementaliste, même s'il postule, en dernière analyse, un monisme matérialiste – donc un anti-dualisme –, s'autorise à ne pas émettre de jugement de valeur ethnocentré ou suprémaciste sur les autres façons d'être au monde, sur les autres systèmes de représentations que ceux de son aire/ère culturelle. Ce postulat permet aussi d'observer que toute société, sans exception aucune, est traversée par des systèmes de valeurs et de représentations « arbitraires », *an-archiques* – au sens de « sans fondement » (Lordon : 2018) –, même celles qui se perçoivent collectivement comme plutôt « rationnelles » et « désaliénées » – les sociétés qui pensent s'être « extirpées » de la Caverne et des ombres de l'arbitraire du religieux, du mythe et du sacré.

Ces ontologies plurielles ainsi synthétisées autour du monisme relatif, il faut dès lors comprendre l'environnement – environnement « *à la fois [...] donné et [...] construit* » – comme « *toujours saisit par la médiation des perceptions humaines* », mais disposant « *d'un potentiel et de limites matérielles, d'une agentivité qui interdit de le réduire à un cadre inerte de l'action humaine* » (Quenet : 2014, p. 10). Il peut en effet mobiliser « *ses dynamiques propres, distinctes des dynamiques sociales* » (*Ibid*, p.11), dynamiques propres imbriquées ou enchevêtrées dans une relation dialectique avec les dynamiques perceptives, représentatives, axiologiques (toujours présentes dans la *chaire même du social, dans les affections des corps biologiques et socialisés de l'être humain*)

⁴¹ Entre le livre de 2014 et l'article de 2015, le second principe passe d'« *acceptation d'ontologies plurielles* » à la « *défense d'un monisme relatif* ».

et avec les activités humaines qui en découlent. En effet, comme l'expliquent Bonneuil et Fressoz, « *il est impossible d'occulter que les relations « sociales » sont truffées de processus biophysiques et que les divers flux de matière et d'énergie qui traversent le système Terre à différentes échelles sont polarisés par des activités humaines socialement structurées.* » (2013, p. 47).

En outre, Quenet avance l'importance de l'identification de l'ensemble **(3) des acteurs** – dans la mesure du possible – faisant partie de l'histoire et **(4) des réseaux** qu'ils tissent entre eux (Quenet : 2015a, pp. 52-53). Les historiens contemporains (mais non environnementalistes) réalisent généralement, eux aussi, ce genre d'opérations analytiques. En faisant de l'histoire environnementale, il suffit d'étendre, et à dessein, la sphère des considérations épistémologiques et méthodologiques de la recherche aux entités non humaines pour espérer mieux comprendre la nature spécifique de leurs interrelations et de leur mise en réseaux avec *homo sapiens* et entre elles. Moins classiquement pour l'historien, **(5) les déséquilibres**⁴² entre sociétés et environnements constituent une thématique centrale en histoire environnementale. Par extension, la question des « déséquilibres » peut métaphoriquement s'adresser à l'espèce humaine : ce sont **(6) les inégalités et les luttes**, notamment autour des questions d'accès aux ressources, de pollutions et de nuisances (*ibid*, p. 53). Et vice-versa pour la question des luttes et des inégalités, qui, en dernière analyse (désanthropocentrisée), peut se poser en termes de « conflits », de « luttes » et – bien que métaphoriquement – d'« inégalités » Nature-Culture, Homme-Nature, Nature-Société ou encore Civilisation-Nature – suivant

⁴² Précisons que les notions de « déséquilibre » et d'« équilibre » paraissent discutables sur certains points, notamment, en première analyse, dans une perspective « fixiste » de l'« équilibre primitif » ou de l'« équilibre écosystémique ». Il y a des systèmes à l'équilibre, mais dans un équilibre *dynamique* (un équilibre stable et statique est une vue de l'esprit) : ainsi, il n'y a pas un mais *des* équilibres possibles. Et il y a des systèmes jugés déséquilibrés qui s'avèrent être très « équilibrés » pour d'autres (non-humains compris), comme le démontre Anna Tsing (2017) et ses travaux sur le satoyama, au Japon, où les sylviculteurs et les paysans *dégradent* à dessein les sols pour faciliter le développement d'autres espèces, qui s'en voient donc favorisées par des *dégradations*. Cet indiscutable « déséquilibre » du point de vue d'un écologiste européen classique – à tendance préservationniste dirions-nous – se trouve être un « nouvel équilibre », ou un « déséquilibre souhaitable » pour les locaux du satoyama. Il n'y aurait donc pas un mais *des* déséquilibres, dont certains plus ou moins souhaitables. Il serait ainsi argumentable que la ligne distinctive entre les signifiés implicites de ces deux notions soient sur trois niveaux : les méta-déséquilibres, ou, autrement dit, les états/processus dans lesquels les conditions d'habitabilité de tous les vivants sont compromises ; les déséquilibres relatifs, ou, autrement dit, les états/processus dans lesquels les conditions d'habitabilité d'un cercle *restreint* de vivants – par rapport à la potentialité du milieu – sont permises ; les équilibres dynamiques, ou, autrement dit, les états/processus dans lesquels les conditions d'habitabilité d'un maximum d'espèces vivantes – par rapport à la potentialité du milieu – sont réalisées. L'on pourrait en conclure que – sous la condition d'une responsabilité anthropique – : la première catégorie est moralement indéfendable et politiquement catastrophique mais réalisable ; la seconde est moralement discutable et politiquement préférable et réalisable, et ce, suivant l'intensité du déséquilibre et les risques qu'occasionne une biodiversité réduite ; la troisième est moralement *indiscutablement* souhaitable et politiquement difficilement réalisable.

les terminologies génériques en vogue (et il conviendrait de préciser dans chaque cas, comme expliqué précédemment, de quelle *nature* et de quelle part de *social* l'on parle).

L'ensemble de ces six points s'articulent autour du concept **(7) d'arrangement**. Ce dernier sert à exprimer les « *compositions qui varient dans le temps et dans l'espace et prennent des formes différentes selon les contextes.* » (*idem*). Ces compositions prennent leur extension spatiale en fonction d'époques historiques. Bonneuil et Fressoz nous en rappellent les liens actuels dans leurs extensions maximales, liens qui se tissent toujours, bien qu'à divers degrés, entre environnements locaux et histoire globale :

« *Le capitalisme, pour soutenir un régime d'exploitation salarial dans les pays du centre, a besoin de s'approprier de façon récurrente du travail humain et des productions naturelles initialement vierges de rapports marchands [...]. Cette asymétrie se réalise soit par prédation (appropriation par dépossession) soit par un échange inégal en termes de travail incorporé [...], mais aussi en termes de contenu écologique ou énergétique des biens échangés. L'échange est dit écologiquement inégal lorsque des territoires de la périphérie exportent des produits à forte valeur d'usage écologique contre des produits qui ont une moindre valeur d'usage écologique. Cette valeur écologique peut se mesurer en hectares nécessaires à la production de différents services écosystémiques, en « empreinte écologique »⁴³, en quantité d'énergie incorporée ou « émergie » dans les échanges internationaux⁴⁴, en quantité de matière⁴⁵, en entropie⁴⁶ ou en déchets et nuisances générées. Par exemple, en partant de l'analyse thermodynamique de l'économie de Georgescu-Roegen, André Gunder Frank et Immanuel Wallerstein ont envisagé le système-monde comme une structure dissipative. À chacune de ses phases, les systèmes productifs et d'échanges génèrent de l'entropie vers le système Terre et répartissent cette entropie d'une façon inégale sur la planète [...]. Cette nouvelle comptabilité des hectares incorporés, de l'énergie incorporée, des émissions de gaz à effet de serre incorporés, de l'entropie générée, ou de la matière (eau, biomasse, minéraux, etc.) incorporée dans les échanges économiques mondiaux suscite un foisonnement de nouvelles méthodes et de séries qui forment une compréhension neuve, rematérialisée de l'histoire des sociétés en éclairant leur métabolisme, et les écologies-mondes successives qu'elles produisent et dans lesquelles elles s'insèrent ».* (Bonneuil & Fressoz : 2013, pp. 250-252).

⁴³ « *Le biologiste suédois Georg Borgström dans les années 1960 introduit la notion d'« hectares fantômes » comme les hectares capturés par certains pays consommant plus que la capacité bioproductive de leur territoire par l'importation de produits venant d'autres pays du monde. C'est cette approche qui va influencer [...] William Rees et Maths Wackernagel qui ont développé l'« empreinte écologique » comme nouvel indicateur de soutenabilité.* » (Rees & Wackernagel : 1996, cité dans Bonneuil & Fressoz : 2013)

⁴⁴ « *Proposée par le grand écologue H.T. Odum, l'« émergie » estime le travail des écosystèmes incorporés dans un produit, et est mesurée au moyen de l'énergie ayant été mobilisée par les processus écologiques ayant concouru à ce produit.* »

⁴⁵ « *Les spécialistes de la "material and energy flow analysis" mesurent les échanges mondiaux selon leur masse (en tonnes) ou leur contenu énergétique.* »

⁴⁶ « *Selon la loi de l'entropie, toute entreprise économique transforme des ressources naturelles (basse entropie) en produits et déchets à plus haute entropie, et présente donc toujours un coup entropique supérieur à son produit. Dans le cas du système Terre qui est un système ouvert, une partie de cette entropie est réduite par le monde vivant qui reconstitue une matière plus ordonnée (néguentropie) en utilisant (photosynthèse) l'énergie du Soleil. Le passage à une économie fossile dissipant l'énergie libre des stocks souterrains plus vite qu'elle ne se reconstitue annuellement dans la biosphère apparaît bien comme un marqueur entropique de l'Anthropocène. En suivant cette lecture on peut considérer le système-monde comme une structure dissipative.* » (Georgescu-Roegen : 1971, cité dans Bonneuil & Fressoz : 2013)

Chapitre 2. Mésologie et géographie relationnelle

« *Entre moi et moi-même, il y a la Terre.* »

Jean-Marc Besse (cité par Berque : 1987, p. 9).

« *Natura natura semper* », ou « *la nature sera toujours à naître.* »

Poétique de la Terre, Berque, 2014, p. 235.

La discipline géographique possède aussi une tradition qui pourrait être qualifiée de *post-dualiste* – voire *anti-dualiste*⁴⁷. Il est aisé de s’imaginer par quel cheminement et par quelles potentialités intrinsèques *une certaine pensée* et *une certaine pratique* de la géographie conduisent à cette posture. Parcourir le(s) monde(s), échanger et partager avec des locaux, observer leurs pratiques situées, décrire leurs paysages – paysages dont on s’aperçoit vite, par voie de conséquence, qu’ils sont *en partie* différemment construits et lus par l’autochtone ou l’allochtone –, saisir ces infinies mosaïques, ces compositions dynamiques, autrement dit ces *milieux vécus*, sont autant d’activités *potentielles* de la pensée et de la discipline géographique pouvant conduire à une ontologie anti- ou post-dualiste. Une fois ces *potentialités réalisées*, le cerveau d’un *homo sapiens* géographe suffisamment ethnocentré et curieux peut être conduit à (re)considérer les espaces comme des co-constructions produites *par toutes les forces en présence*, dans leur diversité, leur singularité et leur scalabilité respectives. Il ne s’agit pas de dire qu’une réflexion sur et une pratique de la géographie mène mécaniquement à une telle lecture du monde. Nous dirions plutôt que, sous certaines conditions, la géographie peut être un formidable outil heuristique pour tout humain qui souhaite penser les infinies modalités de domestication des espaces et des espèces par sa propre espèce *et vice versa*. En effet les espèces et les espaces sont sous influence de l’Homme *dans une certaine mesure*⁴⁸,

⁴⁷ Car le terme *post-dualiste* renvoie l’image d’une pensée qui *dépasse* le dualisme déjà là, qui vient *après*, alors que certains auteurs, leurs travaux et/ou leurs idées peuvent se voir comme des résistances à *la constitution en train de se faire* et à *l’élaboration active et non achevée* de systèmes dualistes de représentations. Un exemple type serait le philosophe hollandais Baruch Spinoza et son « naturalisme intégral » (Citton & Lordon : 2008), ou, en géographie – et plus récemment –, des auteurs comme Élisée Reclus, Léon Metchnikoff ou encore Pierre Kropotkine.

⁴⁸ Cette mesure a parfois tendance à être exagérée. Selon le philosophe Frédéric Neyrat (2016), la pensée constructiviste, dominante en sciences humaines et sociales comme en ingénierie (géo-constructivisme) ou en écologie politique (éco-constructivisme), autoriserait de dénier à la nature son altérité radicale en supposant que l’Homme peut tout construire. Neyrat appelle ce phénomène l’*a-naturalisme* – proche du concept d’*a-cosmie* d’Augustin Berque (2008) – : un monisme simpliste qui, dédualisant l’Homme et la Nature, en ferait un Tout homogène. Par conséquent, tout est – ou serait, *en potentialité* – construction *sociale*, tout serait anthropogène ou anthropisé, ou encore, *a minima*, humainement maîtrisable.

mais, *dans une tout autre mesure*, ils ne cessent de reconstituer les *ambiances*, les *mondes vécus*, les *expériences existentielles* de l'Homme, donc, de le domestiquer en tant qu'ils le contraignent à s'ajuster à leur *mesure*, à leur *échelle*, à leur *juste rapport*.

Ce qu'il faut entendre ici par « domestication », c'est le procédé de tissage, de mise en relation, de fins maillages des destins d'entités inanimées et animées. En effet, comme le défend l'anthropologue James C. Scott, « *l'idée de domestication doit être redéfinie sur une base beaucoup plus large que celles de l'agriculture et de l'élevage. Depuis l'aube de l'humanité, c'est la totalité de son environnement, et pas seulement telle ou telle espèce, qu'Homo sapiens s'est employé à domestiquer.* » (Scott : 2017, p. 85). En outre, comme Scott le rappelle lui-même :

« Pratiquement tous les mammifères [...] s'emploient eux aussi à un travail de « construction de niche » qui modifie les propriétés physiques du paysage et la distribution des autres espèces environnantes de flore, de faune et de vie microbienne. Les insectes [...] font de même. Dans une perspective historique plus ample et plus profonde, on peut considérer que les plantes participent activement à une modification massive du paysage. C'est ainsi que l'expansion des forêts de chêne après la dernière glaciation a fini par engendrer toute une série de phénomènes concomitants : des sols spécifiques, de l'ombrage, des espèces végétales associées et une abondance de glands qui représentaient une véritable aubaine pour des dizaines de mammifères, dont les écureuils et Homo sapiens. » (2017, p. 83-84)

Donc, les espèces qui entrent en relation avec *homo sapiens* dans les mêmes espaces n'ont aucune raison de ne pas déployer leur propre agentivité, leur propre « construction de niche », en bref, de servir leurs propres intérêts⁴⁹. Ainsi, pour reprendre les mots de Scott « *nous sommes enclins à nous percevoir comme le sujet « agent » des récits de la domestication. [...] Mais si l'on examine la question sous un angle légèrement différent, on pourrait argumenter que c'est nous qui avons été domestiqués*^[50] » (*ibid*, p. 101). En dernière analyse, ces espaces partagés sont donc traversés d'intérêts pluriels, intérêts pris dans des processus d'alignement des uns sur les autres caractérisant presque toutes les relations écologiques observables – ou alors pris dans des processus d'éradication des intérêts antagonistes (ce qu'on pourrait appeler une « extinction »). Domestiquer, en un sens très générique et désanthropocentrisé, c'est favoriser des conditions d'habitabilité pour soi (ses conditions existentielles propres), et ce, en les agençant *avec* ou *sur* les

⁴⁹ À comprendre en un sens très générique et spinoziste *d'ensembles des dispositions visant à persister en son être*, à demeurer *composé*, à ne pas être *décomposé* par une puissance tierce.

⁵⁰ Pour reprendre l'exemple des plantes, « *la domestication des plantes telle qu'elle s'exprime par excellence à travers l'agriculture sédentaire nous a rendus prisonniers d'un ensemble annuel de routines qui façonnent notre labour, nos modes d'habitations, notre structure sociale, l'environnement bâti de la domus et une grande partie de notre vie rituelle* ». Ainsi, « *une fois qu'Homo sapiens a franchi le Rubicon de l'agriculture, notre espèce s'est retrouvée prisonnière d'une austère discipline monacale rythmée essentiellement par le tic-tac contraignant de l'horloge génétique d'une poignée d'espèces cultivées – en particulier le blé et l'orge en Mésopotamie.* » (Scott : 2017, p. 105).

intérêts d'autres entités. La négation totale des intérêts antagonistes, c'est l'extinction. Ce bref détour réflexif entend inciter l'imaginaire du lecteur à entrevoir la dimension intrinsèquement *matérielle, spatiale, relationnelle* dans cette « affaire » de domestication (littéralement, le processus – suffixe *-ation* – par lequel l'on établit notre *domus*, notre habitat, notre *oikos* – *oikos* qui donne *écologie* et *économie* –, c'est-à-dire la *mise en territoire* de relations tendant à un équilibre dynamique plus favorable que défavorable à la survie des membres d'une toile de vie ainsi tissée). Et quoi de plus *géographique* que ces *milieux de relations, ces espaces habitables* parce qu'*établis et habités*.

Ainsi, des géographes comme, par exemple, Élisée Reclus dans la seconde moitié du XIXe siècle ou encore, ces dernières décennies, Augustin Berque ou Simon Springer investissent leur géographie d'une pensée que l'on pourrait qualifier de *dynamique des milieux, de mésologie, de relationnisme spatialisé et spatialisant*. La suite de ce chapitre 2 escompte défendre que ces géographies prennent un rôle tout à fait complémentaire à et indispensable pour l'histoire environnementale dans la conceptualisation des « espaces-temps » socio-écologiques. L'histoire environnementale qui traîne encore le concept problématique (mais pas insurmontable) d'« environnement »⁵¹, bénéficie d'alliés de premier ordre que sont la mésologie et la géographie relationnelle pour approfondir ou compléter sa conception de et ses concepts relatifs à la *spatialité* (notamment une *typologie* des « réseaux », une *localisation* des « acteurs », une *scalabilité* ou une *spatialisation* des « arrangements » qu'ils composent, ainsi qu'une *interface* entre sciences humaines et sociales et sciences naturelles autour du concept de « matérialité »).

⁵¹ Dans son acception *classique*, le concept d'« environnement » renvoie à une opposition dualiste de type cartésien. L'environnement, c'est *ce qu'il y a autour, ce qui nous environne*. Il pousse à penser la « nature » comme extérieure à nous, et non pas intégralement constitutive et constituante de notre être. L'environnement est *ob-jet*, nous sommes *su-jet*. Or, « *le rapport du sujet et de l'objet, nous dit Merleau-Ponty, n'est plus ce rapport de connaissance dont parlait l'idéalisme classique et dans lequel l'objet apparaît toujours comme construit par le sujet, mais un rapport d'être selon lequel paradoxalement le sujet est son corps, son monde et sa situation, et, en quelque sorte, s'échange* » (Merleau-Ponty : 1996, p. 89). Ainsi, si l'on peut défendre avec Neyrat ou Bakounine qu'il y a bel et bien une nature extérieure (et qui ne nous environne pas nécessairement), il n'y a aucune *non-naturalité* intérieure. L'humain n'échappe jamais à la naturalité, à cette matérialité toujours présente, du fait même qu'il est situé géographiquement, et même mésologiquement (c'est-à-dire situé géographiquement dans un *espace historicisé*).

Fait amusant : on « naturalise » des « étrangers » pour intégrer une « nation ». Peut-être devrions-nous commencer à *naturaliser* l'Homme moderne dès sa *naissance* (*nature* et *naissance* viennent du latin *nascor*, pouvant signifier « naître », « croître », « commencer » ou « exister »). Ainsi, *homo sapiens* ne se met pas à « exister », il ne « naît » pas ou ne « commence » pas à « croître » en intégrant une *fiction*, une pure vision de l'esprit qu'est la *nation*. L'Homme naît au monde et par le monde, il *est nature* et *naturalisé* dès son commencement, dès sa première croissance, dès le début de son *ex-istence* (« sortir de », « se montrer », « être »), dès sa naissance.

Donc, ce concept d'environnement *forclôt le travail médial* (Berque : 2005) humain, c'est-à-dire qu'il invisibilise les systèmes toujours éco-techno-symboliques du *déploiement de l'être humain* (corps médial), en opérant une distinction entre leur part écologique et leurs parts technique et symbolique : en bref, il nie la dimension écouménale de notre existence, il nie les *relations* toujours écologiques, car toujours énergético-matérielles et interspécifiques, des *milieux humains*.

Par conséquent, pour repenser le concept d' « environnement » et redonner un *sens* historique aux compositions spatiales, spatialisées et spatialisantes, la notion de *milieu* comme elle fut pensée par Élisée Reclus, ou comme elle put être retravaillée par Augustin Berque, offre une conception dynamisée et non substantialiste de l' « environnement ». En outre, la géographie relationnelle et anarchisante de Springer entre dans les détails des relations/rapports de composition des espaces, et ce, d'une part, dans la dimension matérielle et géographique, et, d'autre part, dans la dimension hiérarchique et politique de ces rapports tissés entre humains et avec les non-humains (dans une démarche proche de la *political ecology* – mais quoi de plus approprié que la théorie anti-autoritaire pour penser les relations de pouvoir dans toute leur diversité ?).

Démarrons par un passage d'Augustin Berque sur la centralité de la géographie dans l'être même de l'Homme, passage qui nous semble essentiel :

« Il manque à l'ontologie une géographie, et à la géographie une ontologie. [...] L'être humain est un être géographique. [...] S'il ouvre à l'absolu, ce dont les diverses cultures ont des visions différentes, il est d'abord, et nécessairement, déterminé par une certaine relation à ce qui fait l'objet de la géographie : la disposition des choses et du genre humain sur la terre, sous le ciel. Cela qui constitue le là et l'il-y-a sans lesquels il ne saurait y avoir d'ontologie ; faute, pour commencer, d'être humains pour en jaser. [...] Dire que la question de l'être est philosophique, tandis que celle du lieu, elle, serait géographique, c'est trancher la réalité par un abîme qui interdit à jamais de la saisir. C'est bafouer l'évidence de l'il-y-a, et du même coup biffer l'essence de notre existence, laquelle n'est rien sinon au sein de cet il-y-a ; quitte alors, pour les philosophes, à imaginer l'être dans l'absolu, pour les géographes à se figurer qu'il n'y va pas de l'être dans ce qu'ils examinent, et pour le commun des mortels à pallier des fantômes les plus opaques – génie des lieux, esprit des choses, intention de l'univers... – l'abîme ainsi ouvert. Tout cela, faute de voir que ce qui anime notre existence, autrement dit l'être, est à l'œuvre d'abord [...] dans n'importe quel [...] paysage ; mais toujours là, plutôt qu'ailleurs. [...] L'être de l'humain se grave (graphie) dans la terre (gê), et qu'il en est en retour gravé dans un certain sens. Le sens, justement, où il est géographique. [...] Cette relation fonde notre humanité même ; elle en est la condition. » (Berque : 1987, p. 9-10).

Ce « toujours là, plutôt qu'ailleurs » n'a pour seule raison d'être que les relations tissées dans l'espace à travers l'histoire, ce qui fait dire à Springer que « *l'expérience de l'espace et par l'espace résume l'histoire de l'occupation humaine de la planète* » (2018, p. 14), ou à Braudel que l'histoire n'est qu'une « *succession chronologique de formes, d'expériences* » (1985, p. 75).

Le fait d'être gravé et de graver signifie aussi (voire surtout) que *du sens circule*. Le sens n'échappe jamais à la spatialité. Il ne sort pas d'une autre dimension pour être insuffler dans la nôtre. Les assemblages spatialisés de matière sont les vecteurs du sens : sans matière, pas de sens. « *L'espace, nous dit Springer, ne se résume pas à un simple contenant à remplir de quelque substance, mais à une réalité toujours matérielle et déjà porteuse de sens.* » (2018, p. 17). Le sens est toujours matériellement *structuré* en *signe*

(au sens général) dans nos espaces : en son temps, le philosophe américain Charles Sanders Peirce proposa de définir les trois modalités caractéristiques de cette *structuration* que sont l'*icône*, l'*indice* et le *symbole*. Ces signes, qui sont avant tout des *pures possibilités de signifier* partout présentes dans la spatialité, sont aussi toujours *en puissance* des *attributs*, des *dénotations*, des *caractéristiques* d'une chose plutôt qu'une autre dans la matérialité (car toute *forme* est une *possibilité de signifier*, et *toute chose est forme*). La *triade* (indissociable) du signe s'achève avec sa montée en signification, c'est-à-dire son interprétation *en acte* par un interprétant, par un *tiers* faisant advenir la propriété *seconde* d'*attribution*, attribution signifiant, dénotant, caractérisant une chose. L'on doit à des auteurs comme Gregory Bateson ou Eduardo Kohn d'avoir étendu cette réflexion sémiologique à la biologie ou à l'écologie, respectivement au travers de la *bio-* et l'*éco-sémiotique* (Kohn : 2013 ; Bateson : 1979 ; Peirce : 1867).

Tout ce détour a pour objectif de faire saisir que nulle transcendance ne subsiste : Dieu est mort, et la transcendance avec ! La pensée est immanence, elle résonne certes fort bien en l'esprit (corporéisé) de l'Homme par la voie de ce formidable réceptacle qu'est la « conscience » (cérébralisée), mais elle ne lui est pas insufflée par un *en-dehors divin*. C'est ce qui fait dire à Spinoza « *Deus sive Natura* » (1670 ; 1677), c'est-à-dire « *Dieu ou la Nature* », au sens où ce sont les mêmes choses. On évite ainsi le dualisme ruineux de la nature et de la conscience, comme l'écrit habilement Reclus : « *L'Homme est la nature prenant conscience d'elle-même* » (Reclus : 1905, 1^{ère} de couverture), phrase prémonitoire de la pensée mésologique berquienne s'il en est. Et à Berque d'ajouter que « *la géographicité de l'être [...] n'est autre que la relation par laquelle la chose étendue est si peu étrangère à la chose pensante, qu'elle participe de son être même* » (Berque : 1987, p. 16), et ce *cosmologiquement* (« *kosmos logos* », *raison du et relation au monde*).

Cette immanente géographicité se tisse à travers l'histoire. Si elle se tisse, c'est par des fils, des relations, des rapports. Comme nous le rappelle Deleuze, « *dans la nature, il n'y a que des compositions de rapports. La nature, c'est précisément l'ensemble infini de toutes les compositions de rapports. [...] N'étant pas des substances, finalement nous sommes des paquets de rapports* » (Deleuze : 1981). L'immanence intronise la relationalité associative à la place du substantialisme absolutiste et hiérarchisant de la transcendance (même s'il ne s'agit pas ici de dire qu'une métaphysique immanente est par nature non-hiérarchique). La géographie relationnelle a pour objectif de mettre au jour ces assemblages dans toutes leurs échelles et leurs types. En outre, « *penser de façon relationnelle*, nous dit Springer, *implique à la fois de souligner le lien entre espace et*

temps et de reconnaître qu'aucun lieu n'est isolé de la vaste histoire de l'espace [...] » (Springer : 2018, p. 17). Et si aucun lieu n'est absent de cette histoire, si tout lieu est *chôra* pour des étants – car lieu d'échanges évolutivement et historiquement institués, donc *lieu existentiel* –, alors une telle géographie ouvre sur une écologie relationnelle (Spielewoy & Deville : 2020 ; Descola : 2019), c'est-à-dire une écologie promouvant des rapports empathiques et des égards ajustés avec les autrui qui entrent en relation avec nous, sans les rabaisser uniquement aux statuts de ressource ou de moyen – faire de nos partenaires multispécifiques des *autrui significatifs*. Une telle posture est déjà défendue par nos deux compères géographes et camarades anarchistes Reclus et Kropotkine :

« Plutôt que de ne s'intéresser qu'au sort des êtres humains, Reclus propose une vision large de leur relation globale à l'environnement et prône le rétablissement de l'équilibre et de l'égalité entre l'humanité et la biosphère. Pierre Kropotkine défend des idées semblables dans son chef-d'œuvre intitulé L'entraide. Un facteur de l'évolution, où il se penche sur les relations symbiotiques entre humains, plantes et animaux ainsi que sur la place de l'humanité dans la grande toile du vivant. » (Springer : 2018, p. 18).

Finissons ce détour par l'épistémologie de la géographie sur cette notion de milieu telle qu'elle fut développée par Reclus dans *L'Homme et la Terre* (1905) :

« Pour Élisée Reclus, le "milieu général se décompose en éléments innombrables". Il y distingue le "milieu espace" [...], ou "milieu statique primitif". S'y insère le "milieu dynamique", combinaison complexe de « phénomènes actifs », où la « marche des sociétés » est composée de « poussées progressives ou régressives ». [...] En somme, il s'agit de "forces premières ou secondes, purement géographiques ou déjà historiques, variant suivant les peuples et les siècles" [...]. Il rattache d'emblée, avant même leur description, son raisonnement géographique à l'histoire, et réciproquement. [...] Pour Reclus, il faut [...] combiner le temps long (comme on dirait de nos jours) et le temps court, ainsi que toutes les échelles. [...] Ainsi, "l'histoire de l'humanité dans son ensemble et dans ses parties ne peut donc s'expliquer que par l'addition des milieux avec « intérêts composés » pendant la succession des siècles ; mais pour bien comprendre l'évolution qui s'est accomplie, il faut apprécier aussi dans quelle mesure les milieux ont eux-mêmes évolué, par le fait de la transformation générale, et modifié leur action en conséquence [...]. Nous pouvons reconnaître le lien intime qui rattache la succession des faits humains à l'action des forces telluriques : il nous est permis de poursuivre dans le temps chaque période de la vie des peuples correspondant au changement des milieux, d'observer l'action combinée de la Nature et de l'Homme lui-même réagissant sur la Terre qui l'a formé". [...] » (Pelletier : 2015, pp. 5-8).

Le concept de milieu ainsi construit devient donc central en tant qu'il est la clé heuristique pour ouvrir la porte à toutes les interprétations historicisées, processuelles et relationnelles des espaces et des entités qui les habitent, relations qui y fondent des mondes, qui y composent, décomposent et recomposent sans cesse la matérialité, la nature, la disposition des choses dans l'espace – ce que Berque appelle l'*autopoïèse* (Berque : 2014). L'humain n'est et ne sera jamais un *en dehors* de ce processus. Même disparu, les poussières et traces de notre espèce continueront de peupler ces espaces.

Chapitre 3. Trajectoire socio-écologique, métabolisme social et écologie-monde

Trois concepts sont fondamentaux – notamment en tant qu'ils sont centraux dans une *conception générale du passé et du devenir géo-historique des sociétés humaines, de leurs milieux et des extensions de leurs réseaux matériels* –, même s'ils ne ressortent pas toujours de manière explicite dans les pages qui suivront : la notion de « trajectoire socio-écologique », celle de « métabolisme social » et celle d'« écologie-monde ».

Ce qu'il faut entendre par *trajectoire socio-écologique*, c'est le *sens historique* des *socio-écosystèmes*, des *unités composées* naturelles, matérielles et toujours partiellement humainement structurées ; unités par conséquent toujours « vernies » de social, d'idéal, d'imaginaire ; unités enfin toujours inextricablement *sensées*, donc *sensibles matériellement*, dans les plis et replis de l'espace – neurones, formes, textes, architectures, paysages, écosystèmes, objets techniques, molécules, gènes, etc... –.

Le fait que la *trajectoire* soit *socio-écologique* indique qu'il n'y a pas *a priori* de prévalence d'un champ sur l'autre, mais plutôt qu'ils sont *indissociables* et chacun au fait d'un *mode d'affection*⁵² spécifique, d'un *agir* particulier dans le(s) milieu(x) analysé(s). *A posteriori*, l'on peut rendre compte du fait qu'il puisse y avoir prévalence, *dans certaines situations précises*, d'un champ purement « écologique » qui, par sa « part sauvage », soit bouscule soit maintient *incommensurablement* un socio-écosystème⁵³. En situation d'*irruption* (le « bousculement »), la première trajectoire, purement écologique, s'expose à la seconde, socio-écologique. Le socio-écosystème réagit en fonction de cette exposition radicalement nouvelle, de cet *input* inédit : les trajectoires s'entrelacent, si bien que le socio-écosystème absorbe au mieux ce *radicalement autre*. De manière *subséquente*, cet extérieur devient *extension interne* du socio-écosystème. En revanche,

⁵² Au sens philosophique et général de *ce qui modifie un corps*.

⁵³ C'est le *radicalement non maîtrisable*, par exemple, d'un point de vue (humain) péjoratif – caricaturalement, les « catastrophes » – : éruptions, tremblements de terre, zoonoses, raz de marée ; d'un point de vue (humain) mélioratif – caricaturalement, les « services » – : évolutions biotiques, disponibilité de ressources, atmosphère respirable et protecteur, climat vivable, planète néganthropique. Un exemple parlant d'une situation d'*incommensurabilité* de cette « part sauvage » est certainement la gravitation. L'enjeu de la domestication (en un sens général) est d'intégrer ce donné naturel dans son être et son écosystème, intégrer au sens de rendre « utile », ou, plus modérément, « non nuisible », « adéquat ». Dans le cadre de la domestication *anthropique*, le but est d'intégrer ce donné dans son être et son *socio-écosystème*, intégrer au sens de rendre « prévisible », « maîtrisable », « utile », ou, plus modérément, « non nuisible », « adéquat ». Au sens du vivant en général, ce procédé passe par l'organogénèse et la cosmogénèse ou mésogénèse (évolution et écologie/mésologie). Au sens anthropologique, ce procédé passe *aussi* (de manière plus significative que les non-humains) par un déploiement éco-techno-symbolique engendrant une mise en relation de l'« humain » et de la « nature extérieur » qui génère la réalité concrète. Ce procédé biologique ou bio-anthropologique, c'est la *trajection* (Berque : 1987).

toute trajectoire sociale est toujours écologique, toute trajectoire sociale prend toujours place dans un socio-écosystème : il n'y a pas de social non écologique, non inséré dans la matérialité des flux et des stocks de matière et d'énergie.

Très régulièrement s'observent des « prévalences », des « rapports inégaux » *d'un socio-écosystème sur un autre socio-écosystème*. En outre, dès qu'un espace strictement « écologique », un écosystème non « socialisé », non cultivé ou cultivé, un « milieu non-humain » subit l'influence d'un socio-écosystème, il en devient *simultanément* une extension. Ainsi, il n'y a jamais vraiment d'impact d'un socio-écosystème sur un écosystème non socialisé, car le fait même de cet impact socialise *immédiatement* ce dernier : les trajectoires se tressent et s'entrelacent pour n'en former qu'une seule, la *trajectoire socio-écologique*. La part « social » de cette trajectoire peut s'effacer avec le temps, temps dépendant de l'intensité de l'impact socialisant et/ou de la possibilité et de l'effectuation d'un « détricotage » radical des relations socio-écologiques tissées.

Le second concept, celui de *métabolisme social*, entend redonner à la notion de « social » sa dimension toujours et *matérielle* – comme nous l'avons beaucoup rappelé – et *énergétique* – ce dont nous n'avons pas fait cas préalablement. L'énergie est tout bêtement partout présente. Chaque mouvement, chaque composition, chaque décomposition sont des transferts d'énergie. Penser sollicite de l'énergie. Manger requiert (et apporte) de l'énergie. Tomber, c'est de l'énergie (cinétique). Vivre demande de l'énergie. Même faire la révolution, c'est calorique. Donc les activités sociales d'*homo sapiens* sont *énergivores* – et, d'une façon plus problématique, *entropique* (c'est-à-dire qu'elles dissipent de l'énergie, qu'elles font passer des *formes concentrées* d'énergie à des *formes diluées* d'énergie). Chaque socio-écosystème peut donc être qualifié de *métabolique* : le « social » se réalise par et opère sans cesse des transformations physiques, chimiques et biologiques de matière et d'énergie pour subsister. Chaque entité sociale *constituée* et *instituée* a son propre *métabolisme*, un *métabolisme social*. Le terme « institué » est ici central, au sens où nombres d'espèces, au sein de leur écosystème, sont traversées par des flux de matière et d'énergie en fonction de leur *constitution* organique et écosystémique, alors que seul l'*homo sapiens* a de manière significative *institué* collectivement et *aussi et toujours imaginativement* ses sociétés (Castoriadis : 1975), avec tout ce que ce fait représente en *demandes excédantes* d'énergie et de matière par rapport à la stricte nécessité. Finalement, l'histoire de l'intensité et du type⁵⁴ de ces prélèvements nous permet d'observer des « régimes métaboliques » constitutifs du changement

⁵⁴ Par exemple sur le thème de la biomasse (Daviron : 2019).

historique (Gonzalez de Molina & Toledo : 2014). Cette théorie nous autorise en outre à penser ce qu'une certaine écologie marxienne nomme la *rupture métabolique*, ce trou béant ouvert entre les conditions naturelles et nécessaires de la reproduction de la vie et la sphère productive humaine – le travail – (Marx : 1867) conduisant à la « seconde contradiction » du capitalisme (Foster : 2002, 2009 ; O'Connor : 1992 ; Martinez-Alier : 2009, 2009b) – voire la seule.

Enfin, notre dernier concept est celui d'*écologie-monde*. (Deléage & Hémerly : 1989 ; Moore : 2011, 2015 ; Ferdinand : 2019). Tout en imaginant que même *certaines mondes africains médiévaux sont truffés de flux matériels transrégionaux voire transcontinentaux* (Fauvelle-Aymar : 2013) – certes moins intenses que ceux qu'entérinera le colonialisme –, visualisons la portée de l'intégration ancienne comme contemporaine des sociétés disséminées sur le globe dans un même ensemble de milieux humains : l'*écoumène* (Berque : 1987). L'histoire de l'écoumène peut être découpée abstraitement en plusieurs phases que sont des *écologies-mondes*, c'est-à-dire *la disposition des flux de matière et d'énergie dans l'espace à un moment donné*, l'écoumène étant l'ensemble actualisé et doté de sens de la succession de ces « couches ».

En ce sens, *notre écologie-monde actuelle est capitaliste* (Moore : 2015) : des quantités phénoménales d'énergie et de matière sont dissipées en vue, secondairement, de l'accumulation de marchandises et, principalement, de l'accumulation du capital et de la survaleur. Le Système-Terre actuel, dans la disposition des choses et des flux de matière et d'énergie qui le caractérise, est « branché » sur les manufactures, sur les usines, sur les marchés, et ce, par les transports, la logistique, l'informatique, etc. Cet ensemble forme une totalité socio-écologique : une écologie-monde. Mais ça n'est pas tant le capitalisme qui crée cette écologie-monde que cette écologie-monde qui permet le capitalisme : les deux sont indissociables, d'où *la dimension toujours matérielle et écologique du fait social* « capitalisme », et *la dimension sociale et capitalistique* de la disposition des choses et des flux du monde actuel.

L'exemple de l'Afrique médiévale n'est d'ailleurs pas anodin. Les mondes africains médiévaux comme contemporains sont les exemples les plus vivants et vivaces de *ce qui reste caché sans une théorie de l'écologie-monde*. Les détournements de flux et les occupations (in)directes (néo)coloniales de territoire (en un sens très général, l'*accaparement des ressources*) de – notamment – l'Afrique subsaharienne au bénéfice de socio-écosystèmes européens, américains, voire asiatiques, est un cas d'école. Il y aurait tout un foisonnement d'autres exemples à donner sur ce que Trotsky appelait le

développement inégal et combiné (Trotsky : 1930) : le développement des « modes de production »⁵⁵ de manière asymétrique entre régions – le développement *inégal* –, développement inégal des socio-écosystèmes autorisant les plus puissants à user des ressources des autres, tout en dialectisant, en délinéarisant⁵⁶, en troublant leur processus de développement – le développement inégal *et combiné*. Ce *développement* est en réalité toujours un *déploiement éco-techno-symbolique* (Berque : 1987). Pour persister dans leur déploiement, certains socio-écosystèmes ont usé de leurs « avantages » technologiques, politiques, culturels, matériels, écologiques (développement *inégal*) pour piller d'autres socio-écosystèmes. Ils les ont ainsi empêché d'accéder au même niveau de développement de leur puissance éco-techno-symbolique (développement inégal *et combiné*) ; ou, tout simplement, de demeurer dans leur propre expression de puissance ; ou même de définir, par l'exercice de leur souveraineté territoriale, leur trajectoire future.

Ce concept d'écologie-monde nous permet de garder à l'esprit, quand l'on traite d'histoire environnementale, que la disposition des choses dans tel socio-écosystème peut toujours, en principe, être conditionnée par une modification de la disposition des choses dans un autre socio-écosystème – parfois à l'autre bout du monde. D'où la nécessité, comme l'appelle de ces vœux Malcom Ferdinand (2019), d'une *écologie* (politique) *décoloniale*, une écologie politique qui donne à voir ces inégalités dans toute leur matérialité écologique et leur spatialité au travers, par exemple, d'une notion comme celle d'*écologie-monde*.

Ce cadrage théorique, au travers le balisage autorisé par ces trois concepts, permet un paramétrage spatio-temporel suffisamment souple pour demeurer sensible aux métamorphoses et aux réagencements historiques – les rythmes temporels –, et suffisamment rhizomique pour observer les relations dans leur concrétude et leur échelle – les arcs spatiaux. Ajoutons en guise de remarque conclusive que ces concepts ne sont pas toujours mobilisés de manière explicite dans la suite de ce travail. Cependant, c'est avec leur présence toujours vive à l'esprit que fut rédigé ce mémoire.

⁵⁵ Ou des « puissances éco-socio-techniques », dirions-nous, c'est-à-dire les dispositifs offrant une capacité d'exploitation de l'énergie et de la matière, et ce, de manière toujours socialement structurée.

⁵⁶ Car le matérialisme historique *mainstream* du début du XXe siècle, critiqué (ou complété) par Trotsky, pensait les *étapes du développement des modes de production* de manière linéaire (et, donc, de manière ethnocentrée, sclérosée, non-dialectique et, par voie de conséquence, substantialiste).

Partie 2. Les bois du Jorat dans les temps naturels et sociaux

*« La nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles ;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers. »*

« Correspondances », *Les Fleurs du Mal*, Baudelaire, 1857.

« Essayons de comprendre ce que sont les arbres, et nous voilà aussitôt dans l'embarras devant le mélange de leur incontournable présence et de leur complète altérité. Resurgit alors une vieille tendance qui remonte au moins à Ésope : nous ne pouvons nous empêcher de prêter aux arbres des sentiments humains, un langage humain, voire des formes humaines, leurs branches deviennent des « mains », leur sommet devient une « tête » et leurs racines des « pieds » ; on leur trouve un air amical ou menaçant, on les croit capables de souffrir si on les blesse, ils sont censés aimer qu'on leur parle, qu'on les caresse. »

Éloge de la plante, Francis Hallé, 1999, p. 31.



Photographie réalisée par Maxime Von der Mühl.

Le Jorat

*Pays d'alouettes et de nuages
où coulent des rivières souterraines*

*Pays de neige et d'anciennes scabieuses
reflétées dans les ciels de l'été*

*Pays de fontaines éparpillées sous la bise
Pays de secrets, de lentes éclosions
Pas de longs regards et d'attente
les cœurs y battent violents
sous le silence des auvents*

*Pays joratois
tes loups tes brigands tes fouines
complotent dans tes granges
ton éternité.*

Mousse Boulanger, Mézières, mars 1982,
(Goumaz & al. : 1982, p. 7).

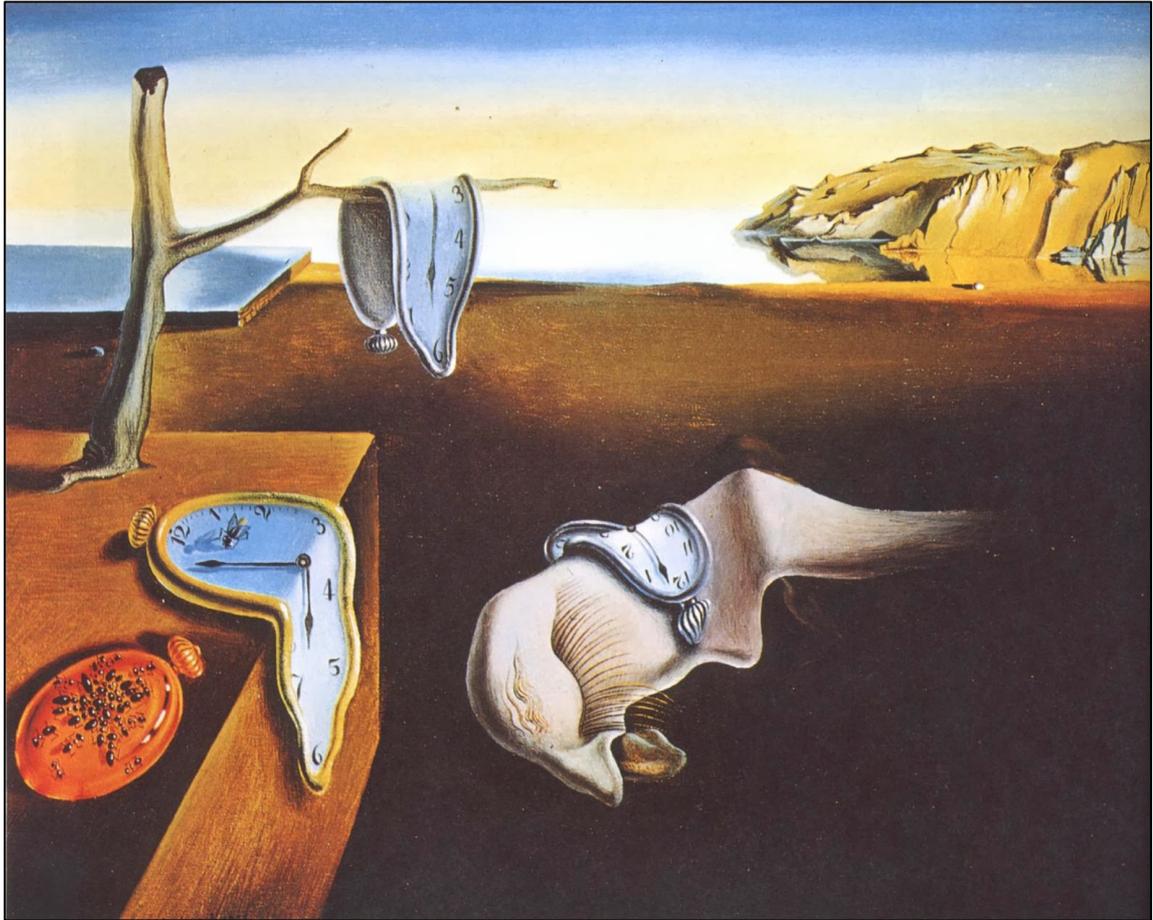


Aulnaie marécageuse du Jorat, photographie de Régis Colombo, revue *Mémoire Vive* n°20 : Le Jorat.

Prémises narratives. Histoire du Jorat d'un point de vue chronologique écocentré

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas toujours nécessaire, dans un travail d'histoire, de s'atteler à constituer un récit chronologiquement ordonné, balisé par des dates précises et découpé en tranches. L'on peut tout à fait partir du principe, en toute connaissance de cause et en offrant tout de même au lecteur un contenu « historique », que l'histoire est traversée par des processus à temporalités multiples difficiles à « corseter » dans un récit unifié. Ainsi, l'on retrouve des processus plus ou moins profondément enracinés dans l'histoire, qui soit apparaissent, soit périclitent, soit se pérennisent (de par leur temporalité propre) au sein d'une *tranche historique commune* arbitrairement découpée. Mais, en général, *pour que l'esprit s'y retrouve*, il faut qu'il puisse se fixer autour de processus temporels précis. Par exemple, difficile de rendre compréhensible un récit qui essaierait de tenir ensemble, dans un vaste mouvement, l'évolution des mentalités, l'histoire de l'art, celle de la propriété, des luttes politiques, des sciences, des religions. Il peut donc être préférable de « choisir son couloir », comme un coureur de 100 mètres, et d'essayer de s'y tenir, sans pour autant oublier qu'à chaque nouvelle foulée, d'autres coureurs s'activent eux aussi dans leur couloir respectif.

Le couloir choisi ici est celui de l'évolution quantitative (surface, volume sur pied) et qualitative (biodiversité, « santé ») de la forêt vaudoise et surtout joratoise – d'où la notion de « point de vue chronologique écocentré ». Partant de ce fil rouge, l'idée est de comprendre quels sont les processus connexes qui entrent en jeu dans la composition de ces évolutions – ce qui en fait donc, en réalité, des processus « croisés » ou « combinés », et non plus « parallèles ». Pour débiter, les graphiques ci-après – celui de l'historien et géographe Georges Nicolas-Obadia (cité dans Radeff : 1991a) et celui de Michel Gratier, Pascal Kissling, Isabelle Richoz, Pierre Vollenweider et Anne-Claude Plumettaz (1993) – dessinent, certes avec approximation, le chemin que nous allons parcourir ensemble dans cette seconde partie. Au fur et à mesure de ce chemin, structuré par les modifications superficielles forestières, les mutations des compositions végétales, les évolutions écologiques des milieux, nous verrons des sociétés humaines s'activer et instituer des modes de subsistance, des organisations sociales et des procès de production particuliers. Il s'agira ensuite, une fois dans ce(s) couloir(s) du temps forestier – mais aussi, nous le verrons, du temps « social » –, d'élaborer des hypothèses et/ou de proposer des explications causales ou processuelles à ce que nous avons sous les yeux.



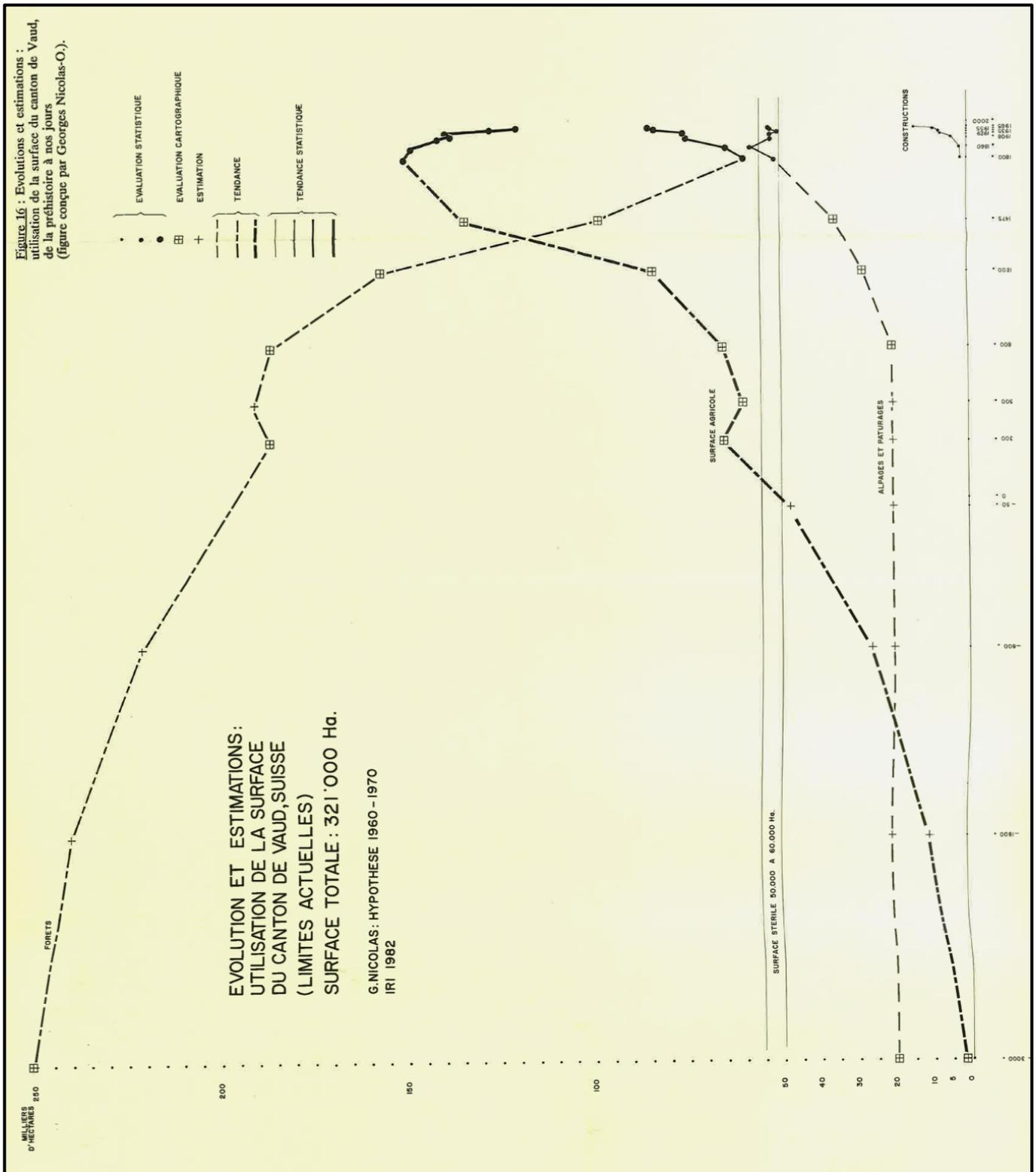
La persistance de la mémoire, Salvador Dalí, 1931, huile sur toile. En tant qu'œuvre surréaliste, il est présomptueux de donner la signification de cette célèbre toile. L'usage symbolique qui en est fait dans ce texte est l'illustration métaphorique des temporalités multiples traversant un même espace. Ces montres ne sont en effet pas à la même heure, elles sont désynchronisées, et, en outre, elles se décomposent – la temporalité unique, chronométrée et chronométrable est en déliquescence : le temps linéaire est soumis au Temps. Cette scénographie rompt avec l'absolutisation du temps linéaire, « rationnel » et synchrone, imposant son rythme et sa cadence. Cet espace prenant corps au sein du tableau est un espace *commun* où pourtant persistent des temporalités *différentes*. « *Le jeu spatio-temporel du monde est la synthèse du temps linéaire et du temps circulaire* » comme le disait Axelos (2009, cité par Gauvin : 2010), ce qui fait du temps un « *rythme errant qui porte et emporte tout ce qui est. [...] L'Être est le temps et le temps « est » l'Être. À son omnitemporalité ne s'oppose aucune éternité. Il n'est ni rectiligne et progressif, ni circulaire et répétitif, ni une succession d'instant ou de moments, ni une pure durée qui coule. Son commencement est insaisissable et sa fin imprévisible* » (Axelos : 1963, cité par Gauvin : 2010). En outre, ce tableau illustre métaphoriquement, et à merveille, l'importante notion heuristique de *polyphonie* présentée par Anna Tsing :

« *Une polyphonie est constituée de mélodies autonomes qui s'entrelacent. [...] Dans la musique classique qui a remplacé le baroque, l'unité était l'objectif à atteindre. C'était le « progrès » [...] : une coordination unifiée du temps. [...]*

Nous avons ainsi pris l'habitude d'entendre de la musique dans une perspective unique. Quand j'ai entendu pour la première fois une polyphonie, ce fut une révélation dans ma manière d'écouter. Je devais faire attention à des mélodies séparées et simultanées et écouter les moments d'harmonie et de dissonance qui se créaient entre elles. Ce type d'attention est précisément ce qui est nécessaire pour apprécier les multiples rythmes temporels et les trajectoires qui courent dans un agencement. [...]

L'agencement polyphonique est la réunion de ces différents rythmes, humains et non humains, chacun porteur d'une manière de refaçonner le monde. » (2015, p. 64-65).

Estimation de l'évolution de l'utilisation de la surface du canton de Vaud depuis la préhistoire, par Georges Nicolas-Obadia (cité dans Radeff : 1991).



Spectre pollinique au temps paléobotanique (Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider & Plumettaz : 1993, p. 37).

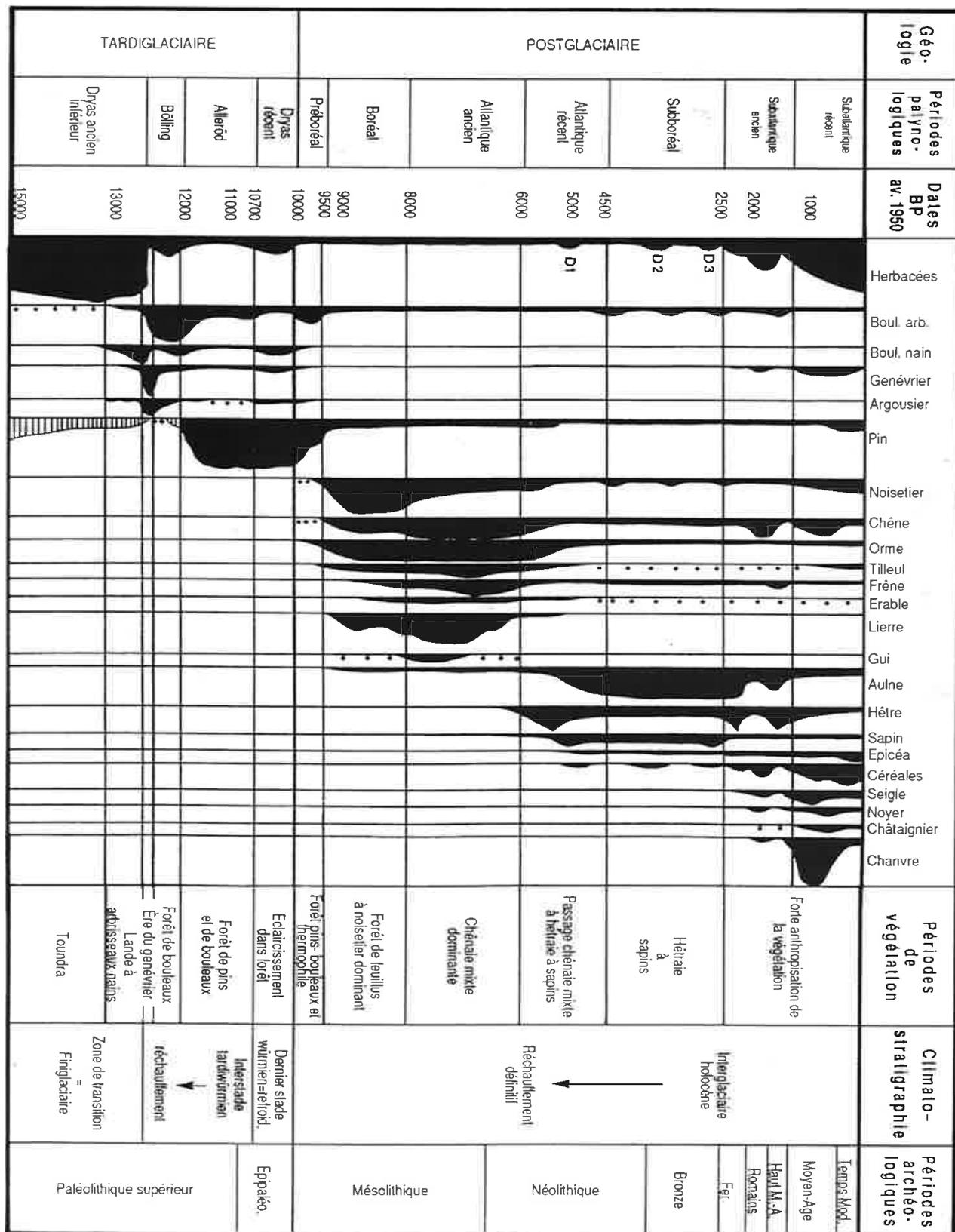


Fig. 13. Diagramme pollinique simplifié du Plateau romand.

Ajoutons que plus l'on remonte dans le temps, plus le signifié du signifiant « Bois du Jorat » est diffus, évanescent et insaisissable, non soigneusement compartimenté, non clairement identifié, non précisément borné ; ces bois sont en effet moins classés, moins comptabilisés, moins géométrisés (dans les représentations), mais aussi moins rationnellement exploités, moins diligemment défrichés, moins artificiellement contrôlés (dans la matérialité) qu'aujourd'hui. D'où une « naissance » et une « adolescence » éco-chronologique plutôt d'abord vaudoise – voire romande (ainsi, même, terrestre) – que lausannoise. Cette forêt du Jorat prend graduellement son image (dans les esprits) et sa forme (dans la matérialité) contemporaine et locale au cours du temps, par les aménagements, réaménagements et déménagements humains, par les contraintes mouvantes du climat, par les modifications faunistiques, floristiques, mycologiques et microbiologiques du milieu. Son être se précisera donc au cours de notre périple⁵⁷, autant qu'il se précisa au cours du périple de cette forêt elle-même. D'un tel constat, le lecteur initié y verra peut-être ce qui se trouve être résolument *mésologique* dans la trame de fond de notre travail. Car, en effet, comme le disait le poète – reprenons à bon compte un texte d'Antonio Machado traduit par Augustin Berque (Berque : 2014, p. 206) – :

⁵⁷ Comme pour l'histoire humaine, l'histoire environnementale ne devrait pas produire – pour des raisons autant scientifiques que morales et politiques – de « récit des origines » de type fallacieux, c'est-à-dire un type de récit parfaitement linéaire, autonome et identitaire, non dynamique, non processuel, non relationnel. Il est en effet tout autant *faux* que *dangereux* de dire que nos forêts font *unités*, qu'elles ont toujours été comme telles et qu'elles doivent le rester pour toujours. Le péril intellectuel décrit ici est celui de la *suressentialisation* d'un milieu par une attribution symbolique, idéologique et arbitraire de caractéristiques fixistes à vocation atemporelle, anhistorique, autrement dit une négation de l'histoire. Le milieu n'a pour seule *essence* que son *dynamisme* et le fait trivial de son *insertion spatiale*, en tant qu'espace dynamique d'agencements historiques. Le péril moral et politique *corrélatif* est de systématiquement rabattre une image momentanée et fantasmée de *ce qui a toujours été* sur le *ce qui est*, et de rabattre cette image sur une réalité mouvante avec toutes les imprudences, la violence et l'arrogance de *celui qui a tout compris*. Il nous reste donc à composer avec – et non contre – ce mouvement *et de la manière la plus subtile qui soit*, ce qui n'implique pas de justifier le défrichement de toutes nos forêts pour des raisons de « modification perpétuelle et nécessaire du milieu ».

Il y a une troisième voie entre « conservationnisme conservateur » et « excavation ou exploitation progressiste et machinique » des forêts terrestres, cette fausse alternative dont les paradigmes respectifs ne sont que les deux faces d'une même médaille, d'une même incompréhension de ce qui relève du « naturel » : une négation de son mouvement, d'une part, par son arrêt, d'autre part, par la destruction ou la mise sous tutelle cadencée des forces qui le produisent, de *ce qui fait mouvoir et se meut*. À croire que l'Homme rêve d'une Terre où lui seul puisse se mouvoir ou faire mouvoir à sa guise, l'histoire humaine devenant la négation idéale et en acte – avec toutes les difficultés que ce fait cause aux géoingénieurs et transhumanistes contemporains – des histoires naturelles non-humaines (et humaines, par le truchement de notre corps animal et mortel), une négation de ces temporalités multiples, du mouvement propre des étants. Dit simplement, dans ces deux cas, nous sommes aux antipodes du *laisser-faire*, nous sommes dans le désir de contrôle, de maîtrise et de mise au pas de processus qui mériteraient (peut-être ?) qu'on les « laisse filer », au moins partiellement. Fait amusant, le dictionnaire en ligne Wikitionnaire donne comme définition de la locution « mettre au pas » : « *mettre à la raison ; obliger à faire son devoir ; contraindre à obéir* ». Heidegger lui-même n'aurait pas rechigné à cette définition, lui qui conceptualisa la notion d'*arraisonement*. Je tiens cependant à distinguer deux conceptions de l'exercice moderne de la raison : la rationalité instrumentale et la rationalité émancipatrice (Adorno & Horkheimer : 1944). Bien malheureusement, notre modernité est plus instrumentale qu'émancipatrice.

*Caminante, no hay camino.
Todo pasa y todo queda,
pero lo nuestro es pasar
pasar haciendo caminos
caminos sobre el mar (...)*

*Caminante, son tus huellas,
el camino y nada más ;
caminante, no hay camino,
se hace camino al andar.*

*Al andar se hace camino
y al volver la vista atrás
se ve la senda que nunca
se ha de volver a pisar (...)*

Toi qui chemines, il n'y a pas de chemin.
Tout passe et tout reste,
mais il nous revient de passer
passer en faisant des chemins
des chemins sur la mer (...)

Toi qui chemines, ce sont tes traces,
le chemin et rien de plus ;
toi qui chemines, il n'y a pas de chemin,
le chemin se fait en marchant.

En marchant le chemin se fait
et quand on se retourne pour voir
on voit le sentier que jamais
l'on n'aura plus à fouler (...)



Claude Monet, *Chemin boisé*, 1865, huile sur canevas.

La mésologie, comme l'illustre ce poème, n'est autre que l'étude des relations des étants avec leur milieu de vie, relations *toujours mouvantes, toujours en cours d'impression, toujours cheminantes* ; mouvements qui impriment un chemin, une trajectoire, un *sens* ; mais un sens non téléologique, jamais définitif, toujours *réélaboré* (par le *labour*, donc le *travail*, donc le *mouvement* des choses) à chaque nouveau pas. Ce sens est non strictement déterminé, mais plutôt conditionné par les pas précédents. Le milieu est donc « *une élaboration de sens qui est propre à chaque espèce (pour le vivant en général), et propre en outre à chaque culture (pour l'espèce humaine en particulier). "Sens" [...] est pleinement assumé dans sa triple et conjointe acceptation de direction spatio-temporelle, capacité de sensation charnelle et signification mentale. Il va de soi que, suivant les espèces, ladite élaboration est plus ou moins complexe.* » (Berque : 2014, p. 10).

Et quoi de plus typiquement mésologique qu'une société de plantes géantes. Comme le dit Valéry, dans *Dialogue de l'arbre* : « *une plante est un chant dont le rythme déploie une forme certaine, et dans l'espace expose un mystère du temps* » (cité dans Hallé : 1999, p. 39). L'expression formelle d'une plante, et notamment d'un arbre, *dit* le temps qui passe. Et à Paul Valéry d'ajouter : « *Quoi plus que l'organisme vivant fait voir et sentir le temps vrai ? Pour une plante, une forme équivaut à un âge – la forme est liée à la grandeur. Le temps est inextricablement, corrélativement lié à l'être. Un an est un nœud, une couche, une masse séparée du milieu et annexée, surajoutée, exhaussée, digérée, ordonnée, classée, édifiée* » (cité dans Hallé : 1999, p.110). Mais plus que dans la chair même d'une plante ou d'un arbre, le temps défile dans les milieux alentours, dans les espaces qu'elle fabrique avec ses congénères, et dynamiquement. Et les plantes vont même jusqu'à être *mobiles*, si on se donne les moyens de le voir (et dans une certaine acception de la notion de mobilité). Comme Hallé l'explique :

« Les plantes ne sont pas immobiles, ou plutôt [...] elles ne le sont que dans l'échelle de temps de l'être humain.

Dire que les plantes sont immobiles procède d'un anthropocentrisme qui nous empêche de voir au-delà de notre échelle de temps habituelle. C'est aussi bête que l'histoire des pucerons : "De mémoire de puceron, disent les pucerons, on n'a jamais vu mourir un jardinier. Tout le monde sait cela, un jardinier, c'est immortel". » (1999, pp. 106-107)

Par conséquent, le chapitre suivant est un peu particulier. Il entend présenter, en guise d'avant-propos sur les forêts du Jorat, ce que l'on peut dire aujourd'hui sur les *forêts en général*, sur la forêt globale, sur son essence. Ce détour nous a semblé indispensable, l'agentivité propre de la forêt étant encore trop souvent sous-évaluée ou voilée.

Chapitre 4. Cosmogénèse forestière et ontogénèse humaine

*« La vie des plantes est une cosmogonie en acte,
la genèse constante de notre cosmos. »*

*La vie des plantes : une métaphysique du mélange,
Emanuele Coccia, 2016, p. 22.*



Z-2, Zdzislaw Beksinski, 1988, huile sur isorel.

« *Les choses se sont succédé dans l'ordre suivant : **d'abord les forêts**, puis les cabanes, les villages, les cités et enfin les académies savantes.* »

La Science nouvelle relative à la Nature commune des nations,
Giambattista Vico, 1725.
(Cité dans Harrison : 1992, p.13)

« *Si j'ai appris une chose au cours de mon travail, c'est qu'on ne peut circonscrire la forêt* ».

Forêts : Essai sur l'imaginaire occidental,
Robert Harrison, 1992, p. 10.

« *L'arbre, pour nous, s'étend plus loin que l'extrémité de ses branches et s'enfonce plus profond que ses racines.* »

Plaidoyer pour l'arbre,
Francis Hallé, 2013, p. 29.

« *Les stoïciens lancent triomphants : **les choses sont des corps**. Des corps et pas des idées. Les choses sont des corps ça veut dire que **les choses sont des actions**. La limite de quelque chose c'est la limite de son action et non pas le contour de sa figure. Exemple encore plus simple : vous marchez dans la forêt touffue, vous avez peur. Enfin vous arrivez et petit à petit, la forêt s'est éclaircie, vous êtes content. Vous arrivez à un endroit et vous dites « ouf, voici la lisière ». La lisière de la forêt c'est une limite. Est-ce que ça veut dire que la forêt se définit par son contour ? C'est une limite de quoi ? Est-ce une limite de la forme de la forêt ? C'est une limite de l'action de la forêt, c'est-à-dire que la forêt qui avait tant de puissance arrive à la limite de sa puissance, elle ne peut plus mordre sur le terrain, elle s'éclaircit.[...] C'est une limite dynamique qui s'oppose à la limite contour. La chose n'a pas d'autre limite que la limite de sa puissance ou de son action. La chose est donc puissance et non pas forme. La forêt ne se définit pas par une forme, elle se définit par une puissance : puissance de faire pousser des arbres jusqu'au moment où elle ne peut plus. La seule question que j'ai à poser à la forêt c'est : quelle est ta puissance ? [...]*
Il y a une limite-contour et il y a une limite-tension. Il y a une limite-espace et il y a une limite-spatialisation. »

Cours sur Spinoza à Vincennes, Gilles Deleuze, 17 février 1981.

Il y a chez Deleuze toute une série de propositions qui tiennent d'une préfiguration de l'ontologie géographique d'Augustin Berque. Il est notamment frappant d'observer les atomes crochus qui existent entre les notions berquiennes de *milieu*, de *trajection* (cf. chapitre 3) et de *chôra*⁵⁸ et celle de « limite-spatialisation » (ou de celles de *devenir* ou de *plan d'immanence*, de *plan de consistance*, de *plan de composition*) chez Deleuze. La *spatialisation*, en tant que processus – suffixe « ation » exprimant une action en train de se faire –, est le devenir de l'espace lui-même, l'espace en train de se faire, l'expression conjuguée des puissances constituantes d'un espace dynamique. Autrement dit, un environnement (un objet : le « donné naturel ») et ses commensaux (des sujets : organisme, espèce, société) sont *toujours* en pleines et constantes opérations *trajectives*. Ainsi, dans l'exemple de Deleuze, la forêt elle-même est certes environnement ou objet,⁵⁹ mais aussi et surtout sujet dynamique (en tant que *corps actif*)⁶⁰. L'ensemble des opérations trajectives, les « chaînes trajectives », sont constitutives non pas d'un environnement-objet sur lequel vivent des espèces-sujets – conception qui est une forme de réductionnisme an-historique du monde sensible, une *capture instantanée* et donc partielle et partielle, bien que *valide* en première analyse –, mais d'un milieu vécu (milieu humain, milieu animal, milieu végétal, milieu bactérien, milieu vivant) ; un milieu où se tisse sans cesse la toile de la vie ; un milieu qui « *enchevêtre des manières de vivre* » (Tsing), qui « *créent des mondes* » (Bakounine) et est créé comme monde(s).

⁵⁸ Notion qu'il oppose – ou adjoint *nécessairement* – au *topos*, le « *positionnement neutre d'un objet possédant sa propre identité indépendamment du lieu où il se trouve* », conception supposant « *l'espace absolu et le dualisme moderne-classique* » (Berque : 1987, p. 35). La modernité a ainsi substitué « *un espace abstrait à l'historicité du monde* » (*ibid*, p. 24), elle a projeté le lieu abstrait de la cartographie rigide et bi(tri)-dimensionnelle, de la cadastration et du contrôle sur les mille lieux existentiels, structurés historiquement, que sont les *milieux*. Comme le dit Berque lui-même, « *dans la réalité de l'écoumène [...] tout lieu tient des deux à la fois [topos et chôra] ; mais la modernité ne fut que cartographe* » (*ibid*, p. 44), elle prit « *la carte pour le territoire* » (*ibid*, p. 42). Ainsi, « *la chôra est [...] essentiellement non-moderne. Point seulement archaïque ou originelle (à notre origine) ; mais originaire (au fond de notre être), et grosse d'un paradigme relationnel périssant le dualisme moderne.* » (*ibid*, p. 35).

⁵⁹ Il ne nie pas qu'il puisse exister une limite-contour, mais cette limite-contour ne peut-être qu'*objectivation*, autrement dit *mise en objet* d'une chose, *mise en boîte* abstraite idéellement et concrétisée matériellement – à un certain degré – par la technique, objectivation mutilante en tant que *création* d'un *ob-jet* qui n'en était pas un avant ce processus.

⁶⁰ Ainsi, l'Objet et le Sujet sont fictions, abstractions, car ils ne se retrouvent jamais concrètement dans la réalité dynamique : *la réalité est la relationalité dans son devenir*. Ces fictions, suivant le phénomène qu'elles servent à décrire, peuvent cependant demeurer pertinentes dans le cadre d'une analyse circonscrite historiquement et mésologiquement, au sein d'une temporalité relativement étroite, et ce, au cours d'une expérimentation artificialisée et simplifiée de la réalité – ce qui peut être parfois bien utile, car l'entendement humain est *fini*, tandis que celui de « Dieu », comme dirait Spinoza, ou plutôt de la « Nature », comme dirait... Spinoza, est *infini* (Spinoza : 1677). L'idée problématique que nous sommes des sujets agissants exerçant notre liberté sur des objets passifs est une des caractéristiques centrales de la modernité. En outre, ce paradigme est profondément ancré en nos corps : « *nous sommes des petits cartésiens à l'état pratique* », nous dit joliment Frédéric Lordon, philosophe.

Les forêts (avec les océans – notamment les récifs coralliens –) sont peut-être bien les expressions les plus denses de ces entrelacs arborescents de chaînes trajectives multispécifiques. En ce sens, la forêt devient puissance et agent de l’histoire d’une manière tout à fait magistrale et constitue, du fait de cette puissance, une antimodernité par excellence au vu de la résistance qu’elle offre à sa maîtrise par l’Homme moderne – l’ « Homme nouveau » de la modernité. Il s’est construit une idée de la forêt comme *délimitable, cartographiable, domestiquée*. En actes, il tente ou espère la maintenir ainsi, bien qu’illusoirement et au prix d’énormes efforts. Or, le signifié du signifiant « forêt » est à comprendre, d’une part, comme *expression* (du latin tardif *expressio*, « action de faire sortir en pressant ») de puissance et *impression* (du latin classique *impressio*, « action de faire une marque ») de cette puissance – puissance évolutive, géologique, climatique, énergétique, hydrologique – sur l’espace et les êtres qui le peuplent. La forêt est une *chôra* ; une empreinte et une matrice à la fois (Berque : 1987) ; un lieu existentiel en soi ; un *milieu-temps*, un *milieu dynamique*, un *milieu forestier* qui a une genèse *et* qui génère – les deux à la fois – dans une longue histoire d’auto-engendrement, d’auto-altération. En un sens mésologique, l’on peut dire qu’il y a *cosmogénèse forestière et enforestation* – et que, soit dit en passant, cette *spatialisation enforestante* est une puissance encore bel et bien *potentialisée*, mais dont l’*actualisation* est massivement (ré)freinée par les expressions de puissance d’une espèce particulière : *l’homo sapiens*, une espèce en grande partie *ontogénétiquement structurée* par ce *cosmos forestier* – douce ironie.



Le seuil de la forêt, René Magritte, 1926, huile sur canevas.

Commençons par le commencement : la cosmogénèse forestière – parce que « *d’abord les forêts* », comme le disait Vico (1725, cité dans Harrison : 1992, p. 13), et qu’au commencement n’était pas le Verbe. L’abondance surprenante et le foisonnement profusif, tout autour du globe, de mythes étonnement proches de l’archétype de l’Arbre cosmique (ou Arbre-monde) ne trompent pas (Brosse : 1993 ; Houdart : 2008 ; Philpot : 1897 ; Crews : 2003 ; Boudon : 2010 ; Cook : 1975 ; Corbin : 2013 ; Pastoureau : 1993). Une conscience diffuse, presque « intuitive » et partagée par nombre de cultures historiques se représente l’arbre⁶¹, *composante centrale de la forêt*, soit comme *pilier du monde*, soit comme *berceau de la vie*, soit comme *matrice originelle* ou encore *matériau constitutif* de l’Homme, quand ça n’est pas l’Homme lui-même qui est *arbre* ou *végétal*, un *humain-plante* (Laplante : 2017 ; Archambault : 2016) – ce qui est peut-être un peu fort de café, même si un tel décentrement ethnologique laisse à réfléchir.

Groupe d’humains-plantes dans leur milieu naturel



They have sleep in the forest too long, Max Ernst, 1926, huile sur canevas.

⁶¹ Nous prendrons l’arbre comme exemple, car il est vrai que les mythes relatifs à la forêt ne font pas autant l’« unanimité anthropologique » – unanimité qui est évidemment une vue de l’esprit. Il semble en effet que l’archétype de l’arbre originare soit mieux adapté à la réalité des expériences sociales et historiques de communautés humaines que celui d’une forêt paradisiaque, d’une forêt d’abondance, d’une forêt-abri – il y a souvent une « forêt de l’Âge d’or » et une forêt sauvage, dangereuse, obscur. Nous montrerons par la suite que les mythes et les imaginaires relatifs aux forêts ont pour le moins été nettement contradictoires, paradoxaux, en tout cas dans la longue histoire de l’Occident.

Puisqu'il est généralement de bon ton d'enrichir sa réflexion d'une formule de Bachelard, nous dirions avec les mots du philosophe que « *l'arbre dans le paysage est l'axe où le rêveur passe le plus normalement du terrestre à l'aérien* » (cité dans Robert : 1992, p. 131). Cette sorte de phénoménologie environnementale et structurale de l'imaginaire que se propose de faire Bachelard dans ses essais sur l'imagination (1938, 1941, 1943, 1946, 1948, 1957, 1961, 1988) nous semble être – en dehors des risques de surgénéralisation – d'une ambition admirable. Et le forestier Jean-François Robert va, quant à lui, jusqu'à affirmer que l'archétype de l' « Arbre cosmique » est universel :

« On le retrouve partout, sous toutes les latitudes, transcendant et l'espace et le temps. Car la symbolique de l'arbre est planétaire et sans âge. On trouve en effet l'arbre cosmique aussi bien dans l'Inde mystique que dans les steppes de l'Australie ou sur les hauts plateaux mexicains, on le découvre dans la mythologie égyptienne aussi bien que dans celle des peuplades de Sibérie, dans les traditions islamiques comme dans les traditions judéo-chrétiennes ou bouddhiques. [...]

On ne peut que s'interroger sur ce qui conditionne une telle convergence de la pensée vers une seule et même image. [...]

Si l'arbre se hausse ainsi au niveau d'un transcendantal, c'est pour deux raisons complémentaires. La première, c'est qu'il a l'extraordinaire faculté de relier le ciel et la terre. L'arbre, avec ses racines qui fouillent profondément le monde souterrain et sa couronne aérienne qui s'éclate dans l'infini de la transparence, relie le monde des ténèbres à celui de la lumière, symbolisant par là même toutes les aspirations de l'homme. Semblable à l'imagination, il est l'échelle qui relie deux mondes qui sans cela seraient étrangers l'un à l'autre.

La seconde raison qui fait de l'arbre un archétype, c'est que par son feuillage toujours vert (s'il s'agit de résineux), par son feuillage qui reverdit au sortir de l'hiver (pour les essences à feuilles caduques), il apparaît comme essentiellement un défi à la mort. Il est de ce fait devenu le symbole quasi obligatoire du renouveau de la vie et de la fertilité. Et ce sentiment est encore renforcé par celui d'infini et de persistance qui est le corollaire de sa longue durée (d'autant plus longue que celle de nos ancêtres était plus courte que la nôtre). [...]

Mais l'arbre qui reverdit, cette victoire sur la mort, c'est l'illustration directe du mythe d'Osiris de l'ancienne Égypte, dieu de la végétation, qui fut assassiné et dépecé par son frère Seth, recomposé et ressuscité par sa sœur Isis pour devenir roi des morts. L'arbre qui reverdit, c'est encore Cybèle dans la mythologie gréco-romaine, Cybèle, mère des dieux et « terre nourricière à la verte parure » tout à la fois, Cybèle qu'on honorait dans des fêtes colorées et licencieuses qui sont très probablement à l'origine des fêtes beaucoup plus récentes du renouveau et de ces arbres de Mai qui furent interdits, chez nous, au XVIII^e siècle seulement, par la volonté souveraine de LL.EE. de Berne. [...]

Arbre cosmique encore, cet Yggdrasil des mythologies nordiques, frêne toujours vert, arbre de vie et axe du monde, Yggdrasil au sommet duquel se trouve le dieu Odin, avec le serpent, Odin qui sacrifiera un œil pour une gorgée de sagesse bue à la source Minir qui sourd au pied même de l'arbre. Arbre cosmique toujours, ce bouleau sacré permettant aux chamanes sibériens, guérisseurs, mystiques et visionnaires, poètes et magiciens, d'accéder au monde des esprits.

Avatars encore de l'arbre cosmique, ces arbres renversés ou inversés dont on trouve la figuration en Australie notamment, ainsi que chez les Lapons, mais encore et surtout peut-être aux Indes d'où il est sans doute issu. Car c'est sous le figuier banyan, cet arbre sacré aux racines aériennes, que méditait le Bouddha. [...]

Et cet arbre du savoir, cet arbre de la connaissance du bien et du mal dont parle la Genèse, c'est encore une des formes de notre arbre cosmique. Lorsque le couple fut chassé du Paradis terrestre après sa désobéissance fatale, un ange armé d'un glaive fut mis en sentinelle sur le chemin de l'arbre de vie. Deux arbres : celui de la connaissance, celui de la vie ; thème chrétien par excellence, semble-t-il, et pourtant, on retrouve aussi ces deux arbres chez les Babyloniens, de même que dans l'imagerie islamique. » (Robert : 1992, pp. 131-132).

La forêt n'est évidemment pas en reste non plus (Harrison : 1992 ; Rozan : 1998 ; Noël : 2006 ; Pastoureau : 1990 ; Brosse : 2000), quoique sous d'autres formes^{62,63}. Nombre de *cosmogonies* ou mythes regorgent d'une intuition que la science contemporaine ne viendra point contredire, bien au contraire : l'intuition d'une *centralité constitutive des arbres et/ou* (plus ou moins indirectement) *des forêts dans nos existences et nos réalités*, centralité préhistorique, antique, médiévale, moderne et – encore et tout à fait massivement – contemporaine. Évidemment, cette période contemporaine, encore embourbée dans des récits hégémoniques d'une modernité progressiste⁶⁴ et technoscientifique⁶⁵, étouffe, à sa manière et plus fortement que d'autres époques ou que d'autres milieux culturels à la lisière de la globalisation⁶⁶, cette conscience *sylo-cosmique*. Gageons cependant qu'un « retour à la forêt » semble sensiblement gagner les esprits, même si ça n'est pour l'instant essentiellement qu'une *prise de conscience* – bien maigre d'ailleurs par rapport aux *actions politiques concrètes* qu'une protection efficace des forêts terrestres demanderait. Alors, mode de bobos obscurantistes ? Nous dirions plutôt, avec Pierre Charbonnier, « *mouvement d'autoprotection de la Terre* » (2020).

⁶² Un *topos* de la littérature scientifique est de distinguer presque systématiquement « arbre » et « forêt », à la manière d'« individu » et « société », et d'étudier par conséquent l'un ou l'autre. Il est tout à fait vrai et même évident qu'une distinction de type analytique peut être réalisée pour faciliter l'appréhension d'une entité par rapport à son milieu ou à un regroupement de cette même entité, et vice-versa. Mais il s'agirait de ne jamais les séparer complètement, l'existence de l'arbre solitaire étant – d'une certaine manière comme l'existence de l'humain isolé –, toujours en grande partie conditionnée par l'existence (phyto)sociale de ses congénères et bio-évolutive de ces ancêtres, ainsi que par des milieux qu'il (re)structure par le travail de son être. Nous verrons dans le cas du règne végétal et des sociétés d'arbres en particulier – c'est-à-dire des forêts –, qu'elles jouent des rôles biogéophysiques locaux, régionaux ou globaux essentiels pour la colonisation terrestre par la vie. En outre, rappelons qu'un arbre pris isolément, même si ce procédé cognitif est partiellement réducteur, *fait monde*, abrite une multitude d'espèces de toutes sortes et interdépendantes.

⁶³ Une des grandes différences – je dirais même *la* grande différence – entre les mythes dendrologiques et sylvologiques est que les seconds semblent être dans une large mesure des *mythes de fondation* impliquant une *rupture*, une *autonomisation* de l'humain par rapport à la forêt (en tout cas dans la plupart des cultures historiques qui se sont extraites de la forêt), tandis que les premiers semblent être des *mythes des origines* (autrement appelés *récits originels*) impliquant une *filiation* plus explicite, ou n'impliquant pas une rupture, le lien symbolique de l'humain à l'arbre sacré demeurant positivement exprimé. Le fait que nous puissions étudier la mythologie comparée par un corpus où demeure une *surreprésentation* de cultures historiques possédant l'écriture – donc ayant atteint un certain niveau de complexité nécessitant *a minima* l'émergence de la ruralité (extraforestière) – implique que les *mythes de fondation*, de nature sylvologique, sont fréquemment oppositionnels (ils « coupent le cordon » avec la forêt) et défricheurs. Ce postulat n'est qu'une hypothèse personnelle qui gagnerait à être approfondie par un travail de mythologie comparée.

⁶⁴ Entendu en un sens dogmatique. Il faudrait donner à cette notion toute la nuance et l'autoréflexivité qu'elle *devrait impliquer*, comme on peut déjà les trouver dans les travaux d'Élisée Reclus par exemple.

⁶⁵ C'est-à-dire une modernité qui ne vise à produire que des sciences agissantes et efficaces, dépourvues d'un recul éthico-politique et contemplatif-réflexif, recul qui demanderait *a minima* une démocratisation des choix relatifs aux déploiements techniques, une communalisation des savoirs et outils, un désintéressement économique dans la recherche et une *phronêsis* (prudence) face à nos propres puissances.

⁶⁶ Il y a évidemment *des globalisations*, des types différents d'intégration et d'interpénétration de cultures distantes dans un même système-monde (intégration culturelle, économique, politique, idéologique, écologique, biologique). Ici, il est question notamment de globalisation *cosmopolitique* ou *idéo-ontologique*, globalisation et expansion d'une *manière particulière et hégémonique d'être au monde, de le comprendre et de s'y activer* (d'où le côté « politique » de la chose).

Et pour plusieurs raisons, infiniment mieux étayées (par les sciences) que les enseignements de nos mythes – même si ces derniers en disent déjà long sur le sujet –, nous pouvons nous autoriser à penser qu’il y a une part de vérité historique et transculturelle derrière ces imaginaires, une vérité presque « structurale » (si le terme n’était pas autant décrié), ou, dirions-nous, mésologique. Ajoutons en guise d’avertissement et dans un soucis de clarté que, quand il sera question de « vie » dans les pages suivantes, nous parlerons de la vie terrestre et nous discriminerons la vie marine. Le lecteur est prié de ne pas nous en tenir rigueur. En outre, nous nous devons de faire un détour par le règne végétal pour comprendre de quoi il s’agit *plus profondément* quand on parle d’« arbre » ou de « forêt ».

Comme l’explique limpидement le philosophe Emanuele Coccia en quelques phrases :

« La survie de la quasi-totalité des êtres vivants présuppose l’existence d’autres vivants [...]. Comme si la vie dans ses formes les plus complexes et articulées n’était jamais qu’une immense tautologie cosmique [...]. Les plantes [en réalité, les organismes photosynthétiques en général], elles, représentent la seule brèche dans l’auto-référentialité du vivant. [...] Elles n’exigent que le monde, la réalité dans ses composants les plus élémentaires : les pierres, l’eau, l’air, la lumière. [...] Elles trouvent de la vie là où aucun autre organisme n’y parvient. Elles transforment tout ce qu’elles touchent en vie, elles font de la matière, de l’air, de la lumière solaire ce qui sera pour le reste des vivants un espace d’habitation, un monde. L’autotrophie [...] n’est pas simplement une forme radicale d’autonomie alimentaire, c’est surtout la capacité qu’elles ont de transformer l’énergie solaire dispersée dans le cosmos en corps vivant, la matière difforme et disparate du monde, en réalité cohérente, ordonnée et unitaire » (Coccia : 2016, pp. 19-21).

En effet, le monde vivant – ou le monde *émergé* en tous les cas – est le fruit « *de la colonisation de la planète par les plantes, depuis des temps immémoriaux* » (*ibid*, p. 21) – en réalité depuis environ 500 millions d’années, dans ces eaux-là (Sacco : 2018). Bien qu’elles ne soient pas les seules à réaliser de la photosynthèse oxygénique⁶⁷ – « *la réaction chimique la plus importante, sans laquelle aucune vie n’existerait sur Terre* » (Hallé : 2014, p. 29) –, les plantes ont massivement contribué, depuis les tréfonds de notre histoire géologique et à leurs échelles, à établir l’atmosphère terrestre, à influencer les climats et les cycles hydrologiques, à produire des substances organiques et des formes, à structurer des paysages.

Commençons par l’**atmosphère**. Comme le rappelle Coccia, « *la totalité de la vie animale supérieure (qui a caractère aérobie) se nourrit des échanges organiques gazeux*

⁶⁷ Il y a en réalité d’autres formes de photosynthèses, plus anciennes, il y a 3,4 à 3,8 milliards d’années (Maguit : 2013), ainsi que d’autres organismes qui font de la photosynthèse oxygénique, notamment les cyanobactéries qui ont conduit à la « Grande Oxygénation » il y a environ 2,5 milliards d’années.

de ces êtres (l'oxygène) » (Coccia : 2016, p. 21) que sont les végétaux. Plus métaphysiquement, l'on peut ajouter, toujours avec Coccia, que :

« Grâce aux plantes, la terre devient définitivement l'espace métaphysique du souffle. Les premiers à coloniser et à rendre la terre habitable ont été les organismes capables de photosynthèse : les premiers vivants intégralement terrestres sont les plus grands transformateurs de l'atmosphère. Inversement, la photosynthèse est un grand laboratoire atmosphérique dans lequel l'énergie solaire est transformée en matière vivante. D'un certain point de vue, les plantes n'ont jamais abandonné la mer : elles l'ont apportée là où elle n'existait pas. Elles ont transformé l'univers en une immense mer atmosphérique [...]. La photosynthèse n'est que le processus cosmique de fluidification de l'univers, l'un des mouvements à travers lesquels le fluide du monde se constitue : ce qui fait souffler le monde et le maintient dans un état de tension dynamique » (ibid, p. 53).

Nous souscrivons ainsi à sa thèse voulant que *« la vie n'a jamais abandonné l'espace fluide. »* En quittant la mer, elle a en effet *« trouvé et créé autour d'elle un fluide aux caractéristiques – consistance, composition, nature – différentes. [...] Le monde sec s'est transformé en un immense corps fluide qui permet à la grande majorité des vivants de vivre dans un rapport d'échange réciproque entre sujet et milieu »* (ibid, p. 51). Ainsi, les mondes émergés ont été immergés dans un souffle⁶⁸.

Venons-en aux **climats et aux cycles hydrologiques**. En un sens moins métaphorique que celui du « souffle », les plantes, et notamment les arbres et leur société – les forêts –, ont baigné le monde dans l'eau tout en influençant non seulement les microclimats que le climat en général. Imaginons qu'*« un seul grand arbre représente 160 hectares d'échanges hydriques avec son milieu, quasiment la surface de la Principauté de Monaco »*. (Hallé : 1999, pp. 311-312). Nous commençons aussi à (re)découvrir (scientifiquement) que *« les forêts provoquent leur propre pluie »* avec leur *« graine de nuages »*, qui réalise un *« ensemencement »* du ciel par des microparticules d'origine organique (substances gazeuses émises par les arbres, spores de champignon, grains de pollen, débris végétaux microscopiques) formant des *« noyaux de condensation de nuages »* (Zürcher : 2016, p. 18). De plus, nous bénéficions aujourd'hui d'*« une nouvelle compréhension des grands processus hydrologiques et géoclimatiques qui déploient leur cycle au niveau de la planète »*, compréhension qui *« nous oblige à*

⁶⁸ Comme l'explique Coccia, *« lorsqu'il y a de la vie, le contenant gît dans le contenu (et est donc contenu par lui) et vice versa. Le paradigme de cette imbrication réciproque est ce que les Anciens déjà appelaient souffle (pneuma). Souffler, respirer, signifie en effet faire cette expérience : ce qui nous contient, l'air, devient contenu en nous et, à l'inverse, ce qui était contenu en nous devient ce qui nous contient. Souffler signifie être immergé dans un milieu qui nous pénètre avec la même intensité avec laquelle nous le pénétrons. Les plantes ont transformé le monde en la réalité d'un souffle »* (Coccia : 2016, pp. 22-23). Par conséquent, *« le souffle est le véritable logos du monde, son langage, sa parole [...] Le monde est la matière, la forme, l'espace et la réalité du souffle »* (ibid, p. 73), le souffle étant la métaphore du dynamisme de la vie même. Les taoïstes parleraient, eux, de *Qi*.

reconsidérer le rôle que les grands massifs forestiers jouent réellement » (*ibid*, p. 19). Ce seraient en effet « *les changements de phase d'eau dans l'atmosphère au-dessus des forêts qui provoquent le déplacement des masses d'air* » (*idem*). Ainsi, on peut en conclure, par exemple, que « *la forêt amazonienne fonctionne [...] comme un gigantesque cœur hydrologique [...]* » et « *voir les forêts tropicales comme une composante de la biosphère garantissant à la fois le fonctionnement et la stabilité du grand cycle géoclimatique* » (Bunyard, cité dans Zürcher : 2016, p. 20). Nous pouvons donc avancer, avec Hiernaux, que « *le dégagement de vapeur accompagnant la photosynthèse contribue à maintenir l'humidité de l'atmosphère et à réguler le cycle global de l'eau* » (Hiernaux : 2018a) et que par conséquent « *les conditions hydriques du biotope sont elles-mêmes autant sous le contrôle de la végétation, que celle-ci est sous le contrôle des conditions hydriques* » (Frontier & al. : 2008, p. 237, cité dans Hiernaux : 2018a).

Relativement aux **substances organiques**, « *non seulement "l'organisme animal est entièrement constitué par les substances organiques produites par les plantes"⁶⁹, mais "les plantes supérieures représentent 90 % de la biomasse eucaryote de la planète"⁷⁰.* » (Coccia : 2016, p. 21). Plus généralement, « *les végétaux sont [...] à la base des chaînes trophiques et alimentaires en tant que producteurs primaires de l'énergie et de la biomasse* » (Hiernaux : 2018a), et la biomasse terrestre est composée à 99,5% de matière organique végétale (*idem*). Les végétaux *autotrophes* nourrissent les animaux *hétérotrophes*.

Ce mode d'acquisition de sa matérialité propre et de l'énergie nécessaire à son fonctionnement sépare radicalement ces deux règnes⁷¹, séparation d'ailleurs **morphologique⁷², formelle**. Une plante classique peut se définir formellement, *une fois*

⁶⁹ Julius Sachs, cité dans Coccia : 2016, p. 21.

⁷⁰ Anthony Trewavas, cité dans Coccia : 2016, p. 21.

⁷¹ Comme l'explique Hallé : « "Le vivant ne se dissocie pas de l'énergie qui l'alimente" [Passet : 1979]. *Ce n'est pas seulement pour fonctionner, c'est pour exister qu'il a besoin d'énergie ; [...] l'appropriation énergétique est un impératif commun à nos deux règnes. Mais les similitudes s'arrêtent là ; les plantes et les animaux s'approprient l'énergie dont ils ont besoin par des moyens très différents et, d'ailleurs, les énergies qu'ils utilisent sont en elles-mêmes très différentes. De ces divergences dans les modes de captation énergétique s'ensuivent les traits distinctifs les plus importants qui séparent les plantes des animaux.* » (Hallé : 1999, p. 41-42).

⁷² Pour reprendre l'argument d'Hallé sur l'importance de l'étude de la morphologie : « *La science de la forme – ou morphologie – apparaît à beaucoup de chercheurs contemporains comme terriblement désuète, ou [...] pas comme une vraie science. [...] C'est que la forme est « fondamentalement qualitative » ; ce n'est pas une grandeur mesurable, au même titre que la longueur, la masse, la vitesse ou la température. [...] On se souvient du jugement de valeur de Rutherford : "Qualitative is nothing but poor quantitative", où transparaît toute l'attitude méprisante du scientisme quantitatif. [...] Avec Thom, j'admets que "le spectacle de l'Univers est un mouvement incessant de naissance, de développement et de destruction de formes [et que] l'objet de toute science est de prévoir cette évolution des formes, et, si possible, de l'expliquer".* » (Hallé : 1999, p. 39-40.)

le fractal déplié, comme une vaste surface externe fixe, alors qu'un animal, par cette même considération morphologique, se trouve être un petit volume mobile avec de vastes surfaces internes (Hallé : 1999). La filière végétale photosynthétique autotrophe, « *par sa masse, par son encombrement, rend malaisés, sinon impossibles, les mouvements rapides et coordonnés* » (*ibid.*, p. 160). Ainsi la plante s'adapte au milieu, tout en le produisant et en en augmentant le niveau d'ordre (l'entropie), tandis que l'animal hétérotrophe et dépourvu de chlorophylle se détache (relativement) du milieu et vit par la consommation directe (herbivore) ou indirecte (carnivore) du travail des plantes, tout en dissipant sous forme notamment de mouvement et/ou de chaleur l'énergie générée par la photosynthèse.

« La vie végétale est la vie en tant qu'exposition intégrale, en continuité absolue et en communion globale avec l'environnement. C'est afin d'adhérer le plus possible au monde qu'elles développent un corps qui privilégie la surface au volume : "[...] C'est à travers cette vaste surface [...] que les plantes absorbent les ressources diffuses dans l'espace nécessaires à leur croissance⁷³. » Leur absence de mouvement n'est que le revers de leur adhésion intégrale à ce qui leur arrive et à leur environnement. On ne peut séparer – ni physiquement ni métaphysiquement – la plante du monde qui l'accueille. Elle est la forme la plus intense, la plus radicale et la plus paradigmatique de l'être-au-monde. [...] Leur vie est une interminable contemplation cosmique, sans dissocier les objets et les substances, ou, pour le dire autrement, en acceptant toutes les nuances, jusqu'à se fondre avec le monde, jusqu'à coïncider avec sa substance. » (Coccia : 2016, p. 17-18).

Ce fait même, cette nécessité adaptative aux rudes conditions du milieu, conduit les plantes à avoir été « *les espèces qui ont ouvert à la vie le monde des formes, la forme de vie qui a fait du monde le lieu de la figurabilité infinie. C'est à travers les plantes supérieures que la terre ferme s'est affirmée comme l'espace et le laboratoire cosmique d'invention de formes et de façonnage de la matière* » (*ibid.*, p. 25).



Étude pour *L'arbre gris*, Piet Mondrian, date inconnue, croquis.

⁷³ Marshall Darley, cité dans Coccia : 2016, p. 17

Enfin, finissons par les **paysages**, ou « **milieux** » dirions-nous plus volontiers. En outre de s'expérimenter formellement dans une multitude de dispositions adaptatives et configuratives – et en plus de l'impact non négligeable qu'elles ont sur les formes de vie qui profitent de leur capacité photosynthétique et d'autres services dispensés –, les plantes sont de grandes *terraformatrices*, elles sont actrices de grands réagencements :

« Du fait de leurs dimensions et de leur longévité, les plantes réalisent collectivement les paysages qui servent de cadre de vie à la plupart des constituants de la faune, homme compris [...] »

Bien entendu, la géologie joue un rôle majeur dans la genèse d'un paysage, en particulier par ses aspects tectoniques. Les plantes viennent juste après, aidant à la construction des sols, tant sur le plan physique par les croissances racinaires, que sur le plan chimique par l'apport de matière organique [...]

A l'exception du récif, les marqueurs [...] des paysages sont botaniques : garrigue, matorral, varzea, igapo, bush, chaparral, fourré, caatinga, cerrado, steppe, mangrove, savane, bocage, pelouse, prairie, forêt, rien dans tout cela ne constitue une mention de la faune ; pour désigner un paysage naturel, seule est opérationnelle la référence à la flore [...]. » (Hallé : 1999, p. 311).

En outre, en tant que grandes *terraformatrices*, « *l'action des racines et la dégradation organique sont à l'origine de l'érosion de la roche primitive et de la création des sols.* » Toute évolution d'un sol se traduit macroscopiquement par une évolution de la végétation, qui elle-même influence l'évolution du sol.⁷⁴ (Hiernaux : 2018a).

« *Notre monde est un fait végétal avant d'être un fait animal* » (Coccia : 2016, p. 21). Le monde vivant terrestre – dont les animaux en particuliers – est immergé dans la systémique du végétal, qui est *notre condition chlorophyllienne*. « *Les plantes sont la soupe primordiale de la terre qui permet à la matière de devenir vie et à la vie de se retransformer en « matière brute »* (ibid., p. 67). Autrement dit, dans un langage plus « scientifique » et précis, nous pouvons avancer que « *les boucles de rétroactions sont [...] particulièrement déterminantes pour saisir la vie végétale dont l'activité est à la fois cause et conséquence de la vie sur Terre* » (Hiernaux : 2018a).

Les intuitions mythologiques susmentionnées sont donc nourries par une vague mais judicieuse conscience ontologique de ce lien, de cette in-*terre*-dépendance à prépondérance chlorophyllienne, et dont l'expression végétale phénoménale la plus visible est l'*arbre* et sa société, la forêt. La forêt est en effet une force de colonisation terrestre colossale et un agencement multispécifique puissant, refaçonant comme peu d'autres en sont capables son propre milieu. Pour filer une métaphore militaire hasardeuse, la forêt est la cavalerie lourde des troupes végétales terrestres. Avec les récifs coralliens, les forêts (et surtout leur canopée) sont les *hot spot* de la biodiversité terrestre.

⁷⁴ Frontier & al. : 2008, p. 236, cité dans Hiernaux : 2018a.

Si nous avons montré que les forêts émergent dans et par le réel en tant que milieux vivants, vivaces et insuffleurs de vie, il nous reste, d'une manière plus anthropocentrée, à en afficher le caractère profondément central dans l'ontogenèse des hominidés, ainsi que dans la constitution des milieux humains (chapitre 6 à 10 pour les milieux humains). L'*onto-genèse*, c'est-à-dire la naissance (*genesis*) de l'être (*ontos*), est un concept cependant en partie limité par ses implicites étymologiques. Au sens classique, il décrit la « naissance », puis l'évolution jusqu'à une phase de « maturité » d'un organisme, et enfin, accessoirement, sa mort. D'un point de vue (et de vie) monadique-individuel, une telle conception peut être pertinente. De points de vue (et de vie) collectif, écologique, mésologique, spécifique (propre à une espèce) et évolutif, il n'y pas tant d'« origine » clairement identifiable, ni de stade de la « maturité », bien qu'il puisse y avoir une « mort », une extinction d'un lignage, donc une disparition d'une trajectoire évolutive, une disparition de *formes spécifiques de vie*. Les espèces (d'ailleurs toujours en *spéciation*), les milieux et les agencements écologiques sont sans cesse soumis au devenir. Ils n'ont ni début clairement délimitable ni état univoque et unique de « maturité » (bien qu'ils puissent avoir une fin). C'est pourquoi nous entendons *ontogenèse* au sens de morphogenèse, les êtres étant en un sens mésologique (ou deleuzien) des compositions de rapports *en devenir*, compositions de plis et de replis s'offrant au monde sous formes sensibles (et toujours *matériellement* structurées – ce qui rappelle les vieux débats de la philosophie autour de la notion d'*hylémorphisme*⁷⁵). Et ces compositions (et décompositions) de rapports étant toujours *en devenir*, il n'y a pas tant *morphogenèse* que *métamorphose* – le second terme évacuant le contenu téléologique du premier, contenu présent notamment dans la notion de « genèse ».

Alors, les forêts dans les métamorphoses de ce que l'on appelle aujourd'hui l'humain, ça signifie quoi au juste ? Nous distinguerons – selon une vieille tripartition anthropologique que l'on doit à André Leroi-Gourhan (1964) – : l'anthropisation, c'est-à-dire la *transformation physique* des milieux par l'action technique et systématisée (à

⁷⁵ Sur la notion d'hylémorphisme, rappelons qu'Aristote fait une distinction entre forme et matière – *morphé* et *hyle*, mais qu'il défend que « *the distinction is a logical, not ontological, one. Neither matter nor form has an independent existence of its own* » (Harrison : 1992, p. 44). Fait amusant et relatif au terme de *hyle*, Harrison nous dit qu'« *Aristotle could not avoid using when he spoke about the unspeakable – hyle. [...] But hyle in Greek does not originally mean matter, it means forest. Let us repeat that: hyle is the Greek word for forest. The cognate of hyle in Latin is silva. The archaic Latin word was sylva, phonetically close to hyle. It is strange that the Romans should have translated the Aristotelian hyle with the word materia when the Latin language possessed such a cognate. But even the word materia did not stray very far from the forests. Materia means wood – the usable wood of a tree as opposed to its bark, fruit, sap, etc. And materia has the same root – yes, root – as the word mater, or mother* ». Aristote « *compares hyle to embryonic tissue that merely has the potential for assuming specific form, but which has not yet assumed the determinate properties by which it can be categorized as this or that entity* » (*ibid*, p. 45).

divers degrés) d'*homo sapiens* ; l'hominisation, c'est-à-dire la *transformation* de notre corporéité, de notre « *corps animal* » (Berque : 2005) ou, finalement, de notre « *part sauvage* » (Maris : 2018) de primates en humains ; enfin l'humanisation, c'est-à-dire la *transformation sémantique* des milieux par le déploiement projectif de systèmes symboliques. Ces phénomènes transfiguratifs sont très difficilement extricables, sécables les uns des autres, en tout cas dans les périodes récentes. Nous postulerons cependant de manière tout à fait arbitraire, raccourcie et probablement erronée que : (1) l'anthropisation (ou plutôt la *primatisation physique*, c'est-à-dire la *transformation physique des milieux* par l'action de primates "supérieurs" ou d'hominidés) est négligeable avant un instant donné, instant qui n'est pas traité dans ce chapitre mais au chapitre 6 ; (2) l'humanisation advient, naît, émerge comme phénomène de façon plutôt nette à un instant donné, instant qui n'est pas traité dans ce chapitre mais au chapitre 6 (comme s'il n'y avait pas de *primatisation sémantique*, ce qui est, peut-être bien, erroné). Notre découpage nous conduit ici à traiter du rôle des forêts dans l'*hominisation lointaine*, car très rapidement après l'explosion des dispositifs techniques et sémantiques de l'*homo sapiens émergeant*, ce nouvel hominidé⁷⁶ façonnera aussi lui-même, bien qu'involontairement, son propre corps.

Denis Michel et Francis Hallé proposent, dans l'ouvrage *Plaidoyer pour l'arbre* (Hallé : 2005), d'établir notre *héritage arboricole*. L'imbrication co-évolutive de l'arbre et de l'Homme est en effet terriblement étroite. Si le second n'apporte rien d'*essentiel* au premier, le premier, lui, offre concrètement au second l'Eden⁷⁷ tant recherché de ses mythes transcendants et se trouve être une des grandes matrices de sa propre spéciation (*ibid*, pp. 150-151). La profusion des services offerts à l'humain et aux primates (et au vivant terrestre en général) par l'arbre et la forêt étant déjà en grande partie démontrée ci-dessus (et approfondie dans la suite de ce travail), nous nous penchons ici sur le caractère matriciel de l'arbre dans l'*hominisation*. Selon ces deux auteurs, nous devons en grande partie à l'arbre notre verticalité⁷⁸, notre brachiation⁷⁹, notre bipédie⁸⁰, notre morphologie

⁷⁶ Et nous ne traiterons que de lui, et pas d'autres hominidés.

⁷⁷ « *Le Paradis, n'est-ce pas un appendice de la botanique ?* » dit Cioran dans *Le Crépuscule des pensées* (1940, cité dans Hallé : 1999, p. 319).

⁷⁸ « *D'une certaine manière, la verticalité des Primates est celle des arbres eux-mêmes* » (Hallé : 2005, p. 157), verticalité permise notamment par la grimpe et la brachiation. Cette acquisition de la verticalité, puis de la bipédie, est rare chez les mammifères, qui sont généralement horizontaux et quadrupèdes.

⁷⁹ Déplacement par suspension aux branches, lié au mode de locomotion arboricole de certains primates.

⁸⁰ Selon l'hypothèse très vraisemblable de la « bipédie d'acquisition récente », hypothèse classique voulant que l'Homme descende de singes non originellement bipèdes. Ce type de locomotion complexifie radicalement la physiologie et notamment les degrés de liberté et d'action des membres antérieurs – devenant d'ailleurs des membres « supérieurs » (la verticalisation des espèces disposant d'une brachiation

crânienne⁸¹ – liée au développement d'une vision "en façade"⁸² adaptée à un environnement en trois dimensions où le risque de chute prépondérant et les modalités de déplacement impliquent une grande concentration mentale et une capacité analytique conduisant à un « *développement de l'intelligence* » chez les Primates (*ibid*, p. 155). En outre, pour compenser la perte d'une vision à 360 degrés, ces derniers vivent en groupe pour garantir leur sécurité vis-à-vis notamment des rapaces, les prédateurs naturels dans la canopée (Perry, cité de Hallé : 2005, p. 155), vie de groupe qui « *a aussi contribué à faire des Primates les plus "encephalisés" de tous les Mammifères. La vie dans la canopée, dit Donald Perry, a pour résultat [bien que non nécessairement] de produire des êtres intelligents* » (*ibid*, p. 155). Ajoutons que « *l'habitat canopéen a favorisé la vie diurne [notamment par son côté sécuritaire qui autorise à sortir en plein jour]. La vie diurne a favorisé les déplacements rapides dans le domaine vital, la vie en groupe et les interactions sociales complexes qui rendent possible l'instauration de la culture* » (*ibid*, p. 163). Par ailleurs, la verticalité modifie la position des organes internes, dont les deux transformations fondamentales sont la descente du larynx et le basculement du bassin :

« *La descente du larynx, en entraînant l'expansion du pharynx, a permis l'émission de sons articulés : ainsi est né [en partie] notre langage [...]. Le basculement du bassin a eu des conséquences plus importantes encore : supportant dorénavant le poids de la tête et de toute la partie antérieure du corps, le bassin est devenu à la fois plus court et plus large. De ce fait, l'accouchement est beaucoup plus difficile chez les bipèdes verticaux que chez les quadrupèdes horizontaux, car il a lieu au travers d'une symphyse pelvienne osseuse dont les dimensions sont inextensibles ; il s'agit donc d'une sorte de "naissance avant terme", d'accouchement prématuré, d'où l'immaturité du cerveau [et du corps] à la naissance. Incapable de s'alimenter, le petit Homme aura besoin, pour survivre, du secours d'une mère [ou d'un autre] et il va passer ses premières années à exercer une fonction dans laquelle il excelle : apprendre* »⁸³ (*ibid*, pp. 163-164)

Enfin, la brachiation autorise l'émergence de tout un ensemble de formes organiques incorporées (l'*organogenèse*) conduisant les premiers singes vers les singes hominoïdes et les Hominidés, et ensuite le genre *homo* et ses différentes espèces : pouce opposable ;

suffisamment développée interdit de séparer les membres entre « antérieurs » et « postérieurs » ; on parle plutôt de membres « supérieurs » et « inférieurs »).

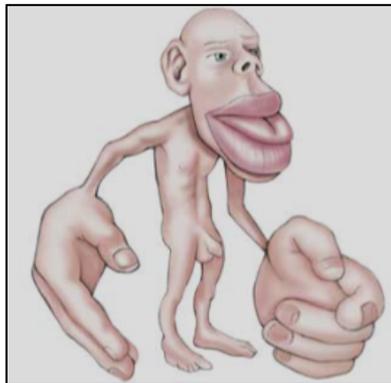
⁸¹ « *Un crâne haut, court et volumineux distingue les primates de tous les autres mammifères.* » (Hallé : 2005, p. 154).

⁸² Qui nous « *permettent une évaluation précise du relief et de l'éloignement des objets* », car il y a « *nécessité de juger correctement les distances, pour des animaux qui sautent d'une branche à l'autre* ». (Hallé : 2005, p. 154). Enfin, « *la vision du relief a fait de nous, potentiellement, des chasseurs habiles à voir les mouvements. La prédation sur du gibier mobile, s'ajoutant à la consommation des ressources alimentaires fournies par les arbres, a fait de nous des omnivores, alignant des dents aux diverses fonctions, incisives, canines et molaires* » (*ibid*, p. 163).

⁸³ Ajoutons donc que ce phénomène produit une pression de sélection sur les capacités d'apprentissage et la plasticité cérébrale des enfants humains. En outre, la condition néoténique de l'enfant humain le détermine strictement à être une espèce *sociale*.

doigts effilés portant des ongles au lieu de griffes et dont la pulpe distale est d'une grande sensibilité ; membres antérieurs longs ; cage thoracique large et peu profonde ; omoplates dans le dos ; articulation de l'épaule orientée vers le haut (*ibid*, p. 163). Le geste technique articulé par la main et une épaule libre et complexe, les capacités cérébrales figuratives en trois dimensions et d'apprentissage, la parole et le langage, la solidarité sociale, la vie en groupe sont tant de traits que l'on juge typiquement « humains » mais dont l'arbre et la canopée ont contribué à l'établissement.

Bien que la figure en trois dimensions de l'*homonculus de Penfield* ci-dessous « ressemble plutôt à une caricature, avec une bouche, une langue et des doigts extrêmement développés, alors que le tronc, les bras et les jambes sont beaucoup moins représentés », elle vise à donner une « représentation corticale relative de chacune des parties du corps [...] corrélée avec la densité des informations sensorielles issue de chacune d'entre elles. » En outre, « la taille de la représentation corticale est [...] en rapport avec le rôle plus ou moins important joué par les informations sensorielles issues de ces différentes parties du corps » (Bear, Connors & Paradiso : 2016, pp. 431-432).



Homonculus, Bear, Connors & Paradiso : 2016, pp. 432.

Si cette représentation est tant intéressante, malgré le côté pédagogique-artistique de sa réalisation, c'est notamment pour montrer à quel point nos mains (pour les gestes techniques complexes) et notre bouche (pour la parole et le langage articulé, mais aussi pour le goût qui prend une place essentielle pour la survie dans une alimentation omnivore et diversifiée) sont centraux dans notre être. Et comme remarqué antérieurement, le développement de ces zones ont été stimulées, *a minima* conditionnées ou grandement favorisées par la vie canopéenne. Comme l'explique Hallé, l'Homme moderne est réticent à accepter un héritage si peu glorieux à ces yeux. Le botaniste en appelle ainsi à un retournement symbolique : arborons nos origines arboricoles (Hallé : 2005, p.162) avec fierté et lucidité. Notre histoire évolutive est celle d'un singe. Et cet ancêtre simien fut roi de la canopée, canopée dont il tira nombre de ses caractéristiques.

Voilà ce que l'on peut appeler, en termes mésologiques, un *enchâssement des niveaux de réalité* – à leur échelle respective, Tsing parle d'*enchevêtrements* (2017), Polanyi d'*encastrement* (1944), Passet d'*intégration* à ou d'*inclusion dans la biosphère* (1979). Or, s'il y a donc bien une *nature* dans laquelle nous devrions songer à nous penser comme propriété émergente et toujours fortement dépendante, c'est le règne végétal et notamment les forêts. Nous allons voir que le *procès de ruralisation*, puis d'*urbanisation* conduisant jusqu'à la modernité⁸⁴ occidentale puis (ou en même temps) planétaire fut une radicalisation oscillatoire : (1) de cette négation ou de cette mise à distance de notre héritage arboricole ancestrale ; (2) de cet arrachement concret au milieu forestier ; (3) de cette invisibilisation symbolique progressive, par l'augmentation toujours croissante de *la vie en milieux anthropo-techniques*, des rapports d'interdépendance *profonds, métaboliques* comme *évolutifs*, qui nous lient aux milieux forestiers.

Cette longue histoire s'illustre à merveille, comme nous le verrons, dans la trajectoire socio-écologique qu'a suivi ce massif forestier actuel que l'on nomme Jorat. Ainsi, pour reprendre l'idée, sis en page de garde de notre introduction, de cheminement « *plus méandreux que straight to the point* », nous dirions, avec le forestier vaudois Jean-François Robert, que :

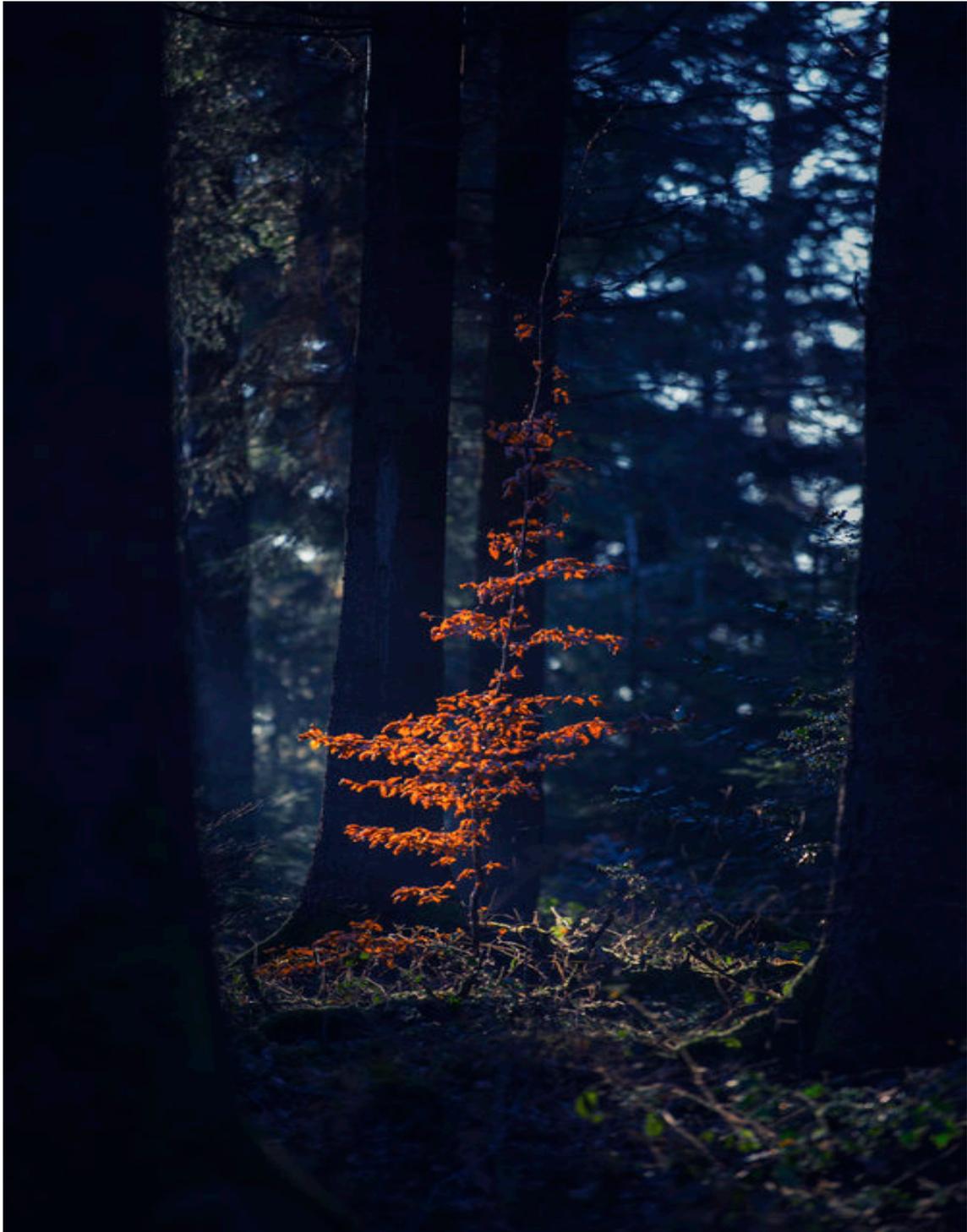
« *Cette histoire ne peut se raconter d'une traite, car elle est, en réalité, la somme de plusieurs histoires parallèles qui se chevauchent et s'enjambent, d'histoires gigognes parfois, naissant l'une de l'autre comme les poupées russes : histoire des défrichements par exemple, histoire de la propriété foncière, histoire de la législation, histoire de la sylviculture, et d'autres encore, qui nous obligent, par souci de clarté, à anticiper parfois pour suivre le fil jusqu'au bout, à effectuer ailleurs des retours en arrière pour aller retrouver l'origine de tel ou tel phénomène, à telle enseigne qu'il faudra, ici ou là, bousculer un peu la chronologie.* »
(Robert : 1992, p. 18)

⁸⁴ La notion de modernité est très discutée en humanités environnementales et en sciences humaines et sociales. Nous l'utilisons dans ce travail dans une double dimension, en tant que concept historique et descriptif et en tant que jugement critique et axiologique, péjoratif ou mélioratif. D'un point de vue descriptif, c'est, matériellement, le déploiement, d'abord en Europe puis sur la Terre entière, de systèmes techniques-machiniques-industriels à énergie fossile (puis informatisés-connectés-robotisés-génétiquement modifiés, à énergie fossile et électrique) à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, et, idéellement, le développement d'un « *anthropocentrisme d'arrachement* », cette « *extraction de l'homme, de son organisation sociale, de ses fins, de la nature, ravalée à un ordre mécanique, étranger à la flèche du temps, comme à toute finalité. Un arrachement qui a rendu possibles la philosophie du contrat et l'idée de l'artificialité du social* » (Bourg & Papaux : 2015). Pour une vision plus imagée et schématique, se référer à l'annexe 1. D'un point de vue axiologique, c'est nettement plus compliqué. Nous ne développerons pas ce point ici ; il suffit de garder en tête que, comme tout mouvement historique, il y a des gagnants et des perdants, et que les perdants principaux de ce mouvement-ci sont la plupart des êtres vivants non-humains (excepté, mais il faudrait encore le nuancer, les êtres domestiqués).

Chapitre 5. Histoire présociale des forêts du Jorat : Polyphonies, concaténations, déploiement de la vie

« Une polyphonie est constituée de mélodies autonomes qui s'entrelacent ».

Le champignon de la fin du monde, Anna Tsing, 2017, p. 64.



Photographie d'une jeune pousse joratoise, réalisée par Maxime Von der Mühl. Appréciez la polyphonie.

Voilà enfin nos forêts locales. C'est que la thématique du Jorat n'est que la seconde moitié de ce travail, l'exemplification *in concreto* et localisée des textes précédents, ce lien entre global (notamment le chapitre 4) et particulier, autrement dit un *pli singulier du cosmos* – pour retravailler à la façon de la mésologie le titre du livre de Bernard Lahire, *Dans les plis singuliers du social*. Maintenons cependant que tout le verbiage antérieur fut essentiel pour expliquer *ce qu'il faut garder à l'esprit à la lecture de ce travail*. La tendance contemporaine des discours sur les forêts est à la *description*, description d'un environnement forestier passif, au mieux *réactif*, et souvent atemporel.

Or, « toute description, si fidèle soit-elle, reste une vision très statique, désincarnée, qui risque tout au plus de renforcer le sentiment atavique d'immobilisme et d'infini dans la durée. La vie qui seule explique la dynamique de nos paysages, dans lesquels l'arbre joue le rôle majeur et structural, c'est l'Histoire. Car c'est elle et le temps, dont elle est le reflet et la trace tangible, qui vont faire de la forêt une présence mouvante, ondulant au fil des siècles comme champ de blé sous brise ou rafale. » (Robert : 1992, p. 17).

Il y a une asymétrie entre orthodoxie et hétérodoxie théorique (telle que la « mésologie historique ») qui nous oblige à nous résoudre à un long déploiement textuel, un déploiement justement d'une portée mésologique et historique (au long cours), un déploiement qui se justifie de lui-même du fait qu'il entend réencastré tous les niveaux de réalité les uns dans les autres.

Notre prochain niveau de réalité, c'est l'espace local, ce *pli singulier du cosmos*. On en revient, d'une certaine manière, au poème de Blake (1863) cité en exergue de ce travail :

*To see a world in a grain of sand
And a heaven in a wild flower,
Hold infinity in the palm of your hand,
And eternity in an hour.*

Toute cette *concaténation* de phénomènes ne nous conduit pourtant pas encore à l'*Homo sapiens* et aux premières installations humaines en terres lausannoises. Cet *homo sapiens* est un petit être bien tardif dans le toile de la vie locale. Il faudra patienter jusqu'au chapitre 6, et plus significativement jusqu'au chapitre 7, avant de l'introniser en tant qu'acteur régional majeur.

Nos forêts n'en penseraient pas moins (si elles pouvaient penser la chose). Comme le dit Jean-François Robert, « avant que l'homme n'exerce cette dangereuse et irrépressible prééminence qui sera la sienne, c'est le climat et ses lentes pulsations qui façonnait [majoritairement] nos paysages, le climat qui grâce à quelques calories en plus

ou en moins, remplaçait le bouleau par le chêne, puis le chêne par le hêtre ! » (1992, p. 20). En réalité, cette approche est un peu réductrice. En tout cas, elle ne fait pas honneur à nos grands cousins végétaux. La phytosociologie et la foresterie contemporaine ont aujourd'hui une analyse plus fine que ce type de réductionnisme climatique. Le climat a conditionné, mais il n'a pas surdéterminé l'existence des forêts. François Clot, Pascal Kissling et Anne-Claude Plumettaz-Clot nous rappellent, dans *Comment déchiffrer la mosaïque végétale ? Petit guide botanique dans les forêts lausannoises* (1993), les trois gradients fondamentaux dans un espace où la forêt s'établit comme milieu : la température, l'humidité et la « chimie » du sol. Le gradient chimique (plus ou moins acide ou basique) est très intimement lié à la présence même des arbres ; celui de l'humidité, comme expliquer précédemment, l'est aussi, bien que partiellement ; enfin, celui de la température à évidemment grandement à voir avec le climat (qui est tout de même partiellement déterminé par la végétation terrestre). Mais les arbres utilisent depuis des millions d'années la stratégie de la *migration*, qu'elle soit d'altitude ou de latitude. On ne peut donc décemment avancer que « *c'est donc le climat et le climat seul qui a façonné nos paysages forestiers* » (Robert : 1992, p. 21). Les arbres n'ont que faire d'un *enracinement* fantasmé et fixiste, *ici et pas ailleurs*, et ce, *ad eternam*. Si les conditions ne sont pas favorables, l'espèce ou la société d'arbres migre. C'est donc *avant tout* les arbres eux-mêmes qui façonnent les paysages forestiers, et non le climat, ou plutôt les deux ensembles (en lien avec la topographie, les sols, les autres plantes, les champignons, les bactéries – oui, sans sol, il n'y a très trivialement pas de forêt. Est-ce donc « *les sols et les sols seuls qui ont façonné nos paysages forestiers* » ? Évidemment, non. –). Rappelons d'ailleurs que les racines et les « déchets » des végétaux, et notamment des grands arbres, *produisent les sols* autant qu'ils se constituent au travers de ces derniers.

Ainsi, pour essayer de définir les forêts joratoises, on pourrait esquisser, pour notre époque *contemporaine*, un écogramme⁸⁵ de ce type (Clot, Kissling, Plumettaz-Clot : 1993, pp. 26-27), relevant l'écologie typique du Jorat :

⁸⁵ Comme expliqué par Clot, Kissling et Plumettaz-clot, « *pour éviter un diagramme complexe en trois dimensions, le gradient thermique est remplacé par deux écogrammes distincts : un pour les étages submontagnard et collinéen et un pour l'étage montagnard. Les axes de ces écogrammes correspondent au gradient hydrique (axe vertical) et chimique (axe horizontal). Chaque case représente donc un certain degré d'humidité et d'acidité, tel qu'il est reflété par une combinaison précise de groupes d'espèces indicatrices [...]. La situation dans l'écogramme rend compte de l'importance respective des groupements :*

Au centre, les associations voisines du « juste milieu » écologique, hêtraies climatiques ou sub-climatiques. Vu leur large amplitude écologique (de l'acide au basique et de l'humide au légèrement séché), il est possible de les subdiviser en sous-associations (lettres a-d). Ces forêts de vastes surfaces fournissent l'essentiel de la production ligneuse. Leur valeur naturelle est plutôt faible, puisqu'elles sont fréquentes et recèlent peu d'espèces rares.

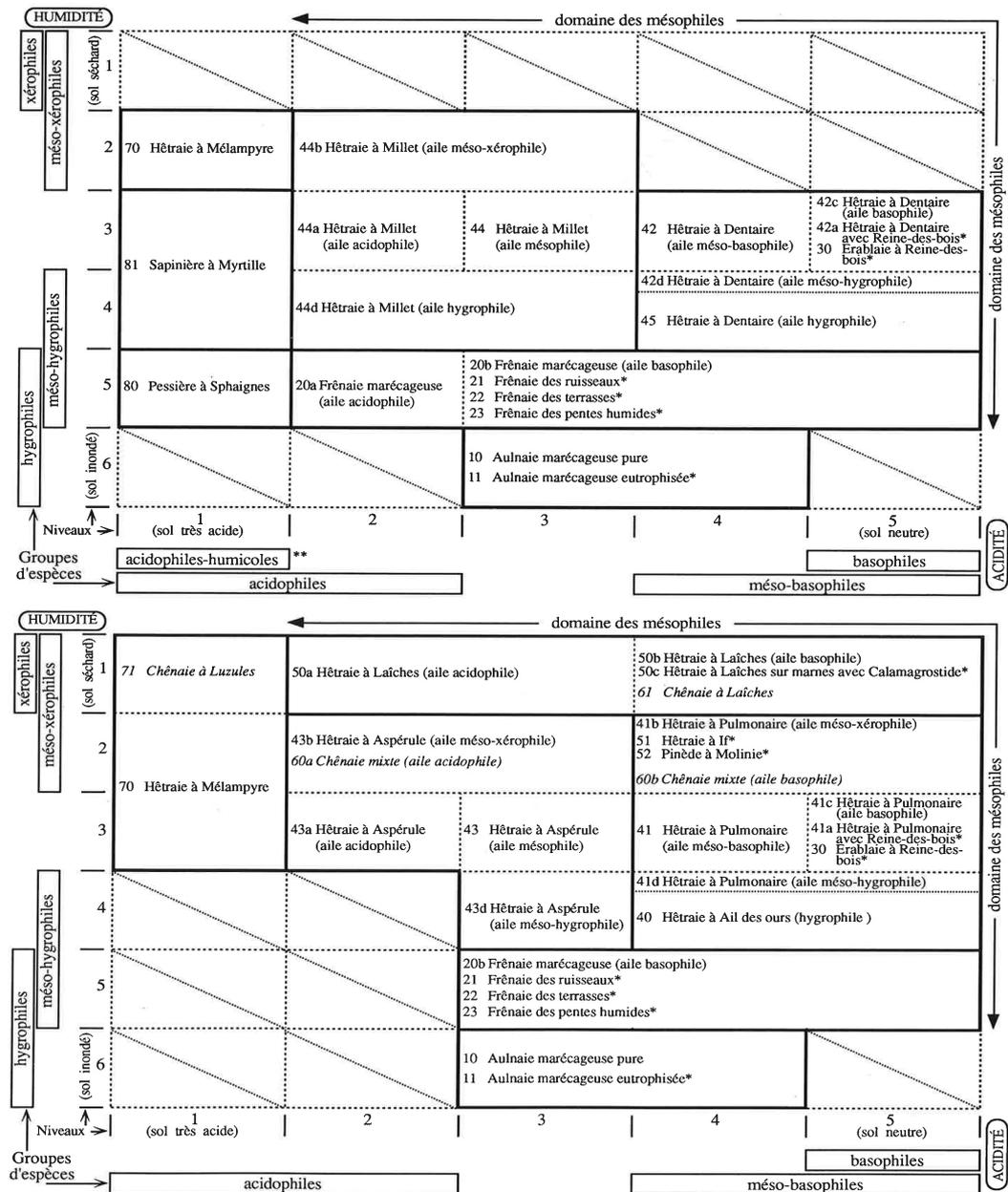


Figure 22. - Ecogramme des associations végétales. En haut: étage montagnard; en bas: étages submontagnard et collinéen.

* Associations spécialisées, différenciées sur d'autres gradients et par d'autres groupes d'espèces (§ 2.5).

** Ce groupe n'est représenté que dans les associations 80 et 81.

En périphérie, les associations spécialisées, très typées floristiquement. Elles ne couvrent que de petites surfaces, souvent marginales et peu productives, mais elles concentrent l'essentiel de la valeur naturelle, aussi bien floristique (espèces rares) que phytosociologique (associations rares) » (Clot, Kissling, Plumettaz-Clot : 1993, p. 25).

En outre, pour revenir à notre topographie, on peut caractériser les peuplements en des complexes d'associations spécifiques à des dispositions topographiques. Dans le Jorat, on retrouve : le complexe de plateaux, sur un relief doucement ondulé dont la hêtraie climatique raffole ; le complexe de mouilles, dans de larges dépressions humides (un bassin ouvert donne une frêne à marécageuse, entourée d'une hêtraie hygrophile ; un bassin fermé donne une aulnaie, entourée des ensembles précédents) ; le complexe des bords de plateau (la végétation devient de plus en plus acidophile, car l'eau, drainée latéralement à travers la molasse, évacue plus rapidement les bases du sol, et, juste sous la rupture de pente, le sommet des talus porte les associations les plus xérophiles – on peut y retrouver les rares enclaves de chênaies naturelles (acidité et aridité) –) ; le complexe de ravins (des associations spécialisées peuvent s'y immiscer en cas d'accident) ; enfin, il reste le complexe des alluvions (de part et d'autres du lit d'un ruisseau).

Cependant, comme le disent nos botanistes, « *la nature ne se laisse pas enfermer dans les cases d'un tableau* » (*ibid*, p. 29). Et bien évidemment, cet écogramme n'est relativement valide que pour l'Holocène tardif (ou pour l' « Anthropocène » présent⁸⁶ – mais il y a fort à parier que ce tableau soit prochainement chamboulé). Cet écogramme nous donne les compositions paysagères actuelles et typiques des forêts du Jorat, dans le cas où il n'y a pas d'intervention humaine *envahissante*. Du fait d'une sylviculture qui se veut « proche de la nature » – ou qui en cherche une plus grande proximité, et ce, de manière *méthodique* depuis au moins deux siècles –, on peut très régulièrement observer dans le Jorat ce type de compositions végétales, fidèles aux potentialités écologiques propres à leur station – aujourd'hui, tout du moins.

Pour en donner une définition contemporaine plus « géographique », nous pouvons dire que « *le Jorat est la calotte forestière qui orne le moyen pays vaudois* » (Goumaz & al. : 1982, p. 45). Sans grande surprise, « *le nom Jorat vient d'une racine prélatine devenue en bas latin juria, puis jeur, jor, joux, patois dzo* » donnant *Joratus* ou *juratus*, qui signifie « couvert de forêts » (*idem*). Actuellement, ses « *plus grandes forêts sont au-dessus de 800 m et le sommet plat à 929 m. Les villages qui en sont la couronne se répartissent entre 700 m, Le Mont-sur-Lausanne, et 840 m, Peney-le-Jorat* » (*idem*). Cette calotte, pour des raisons topographiques spécifiques (la situation de ressources d'altitude de ses forêts) provoquant des *coûts généraux d'exploitation* importants (aux niveaux humain, technique, économique), a été protégée à travers l'histoire. En dessous, tout ou presque a été ratiboisé⁸⁷. Pour une délimitation cartographique actuelle, « *sur trois côtés le Jorat peut être délimité par la géologie. On est sur la molasse, en général marine, de l'étage burgaldien, à l'intérieur d'une ligne incluant Chardonney, la Bérallaz, le Grand-Mont, les Croisettes, les Monts-de-Pully, la Claie-aux-Moines, les Hauts-de-Savigny, Forel et Servion* » (*idem*). Ajoutons encore un peu d'arbitraire politique et territorial et le tour est joué : « *À l'est de Ferlens et Vulliens on peut s'arrêter à la limite cantonale. Au nord, la même molasse se poursuit comme un second Jorat, avec des forêts plus fragmentaires, mais pour rester dans le Jorat proprement dit, il convient de s'arrêter au seuil de Sottens et à la Mérine* » (*idem*).

⁸⁶ Dans ce travail, nous ne discuterons pas de la notion problématique d'Anthropocène.

⁸⁷ Il serait peut-être un peu cynique et réducteur de prétendre que les forêts du Jorat (ou ce qu'il en reste) ne doivent leur survie qu'à l'incapacité technique des populations lausannoises anciennes d'exploiter de *manière rentable* ces forêts d'altitude. Cependant, il n'est pas interdit de se poser la question. Pour des questions analogues, se référer à Lorenzetti & al., *Relire l'altitude : La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XIIème-XXIème siècles* (2019).

Ces sortes de « définitions » écologique ou géographique du Jorat sont les deux problématiques. La première est en partie « idéalisée » et, par voie de conséquence, « idéaliste » (elle est *sous conditions*, conditions qu'elle ne peut remplir que si l'Humain et ses commensaux disparaissent, si l'évolution cesse, si l'écosystème se stabilise, si la topographie demeure et si le climat se maintient tel quel *ad eternam* – ce qui fait beaucoup de « si »). La seconde est non seulement idéaliste, mais encore une tentative de *mise en limite-contour* assez grossière (comme nombre de tentatives de *mise en limite-contour*). Cette tentative est nécessaire aux locaux, aux administrations, aux politiques, aux juristes et aux forestiers eux-mêmes. Il leur faut cartographier le territoire pour le *cadastre* de telle sorte qu'il soit soumis à la loi et aux actions pratiques qu'elle autorise, qu'il soit *administré*. La première est une définition statique⁸⁸ et projective, typique d'une approche par l'« écologique scientifique » traditionnelle (d'où le fait que l'*écologie historique* ait fait son apparition depuis quelques décennies). Elle projette l'*image idéalisée* qu'on se fait de la réalité à un moment T sur les réalités non encore advenues ou déjà passées. La deuxième, en plus d'être statique et projective, tend aussi à être une définition performative et politique. Elle fixe dans l'imaginaire, et par voie de conséquence dans la cadastration et dans la loi, ce qui relève de la forêt et ce qui n'en relève pas, mais surtout, ultime poison, elle affermit ou déduit des droits de *propriété*. Elle est *poison*, car la « propriété » a très souvent été de l'ordre de la *mystification* : mystification usitée par les classes possédantes pour garantir leur contrôle sur et usages des ressources ; ou mystification léguée, legs mystiques de « droits » pour garantir la paix sociale et s'offrir le respect de classes subalternes. Nombre de cartes et de cadastres sont au principe de cet acte magique d'appropriation des ressources par des classes, des groupes ou des castes spécifiques, appropriation au fondement des inégalités sociales.

⁸⁸ Nous insistons sur le fait que les auteurs en sont pleinement conscients. Pour comprendre cette critique, nous pouvons donner l'exemple, certes un peu loufoque, de la photographie.

Personne n'oserait prétendre qu'une photographie de l'Allemagne des années 30 est « une photographie de l'Allemagne ». C'est une capture momentanée d'un instant de l'histoire allemande, instant d'ailleurs traversé de forces historiques contradictoires, instant traversé de discontinu et d'hétérogène. Il en est de même pour une définition strictement cartographique d'une forêt, comme le Jorat par exemple. Le risque, pour l'allemand contemporain comme pour l'allemand d'hier, est qu'on les assimile à cet autre allemand de notre photographie, cet allemand bras levé au milieu d'une foule en 1933. Le risque, pour le Jorat d'hier mais surtout de demain, c'est que l'on considère la disposition territoriale et la répartition de la propriété comme « naturelles », inamovibles, ou bien encore que l'on s' imagine que cette forêt puisse se réduire à un plan en deux dimensions. Autrement dit, le risque, c'est de prendre la carte pour le territoire (Berque : 1987), autant qu'il est délicat de prendre une photographie pour un fait absolu. Il faut traiter la photographie et la cartographie comme des systèmes de signes, et leur contenu comme liés à des contextes.

Ainsi, si nous en restons là, nous donnerions une définition très contemporaine et intéressée, très fixiste et anhistorique, donc une définition mutilante et que trop peu mésologique du Jorat. Cependant, l'on voit bien dans ces tentatives de *portait* qu'il y a *toujours* quelque chose de *présocial* qui demeure : les potentialités dynamiques du milieu, venant du fond des âges. D'où, certainement, le flou que l'on perçoit dans toute tentative de *définition définitive*, géographique ou écologique, de l'espace forestier joratois. *En réalité, ce flou n'est pas tant un problème que l'indice même de la réalité mouvante du vivant*, ce vivant qui déborde de catégories logiques trop sclérosées qu'on lui attribue, les catégories de la conscience projective humaine. Nous tenterons de restituer cette dynamique mésologique présociale du Jorat, et ce, depuis quelques millions d'années (notamment depuis le Quaternaire, il y a 2,58 millions d'années). Cette mésologie servira de *définition auxiliaire* du Jorat, elle en sera son ontogenèse primordiale, le *comment-en-est-on-arrivé-à-là* qui définit la chose⁸⁹ – car si « *Deus sive Natura* » (Spinoza), alors *Natura sive Historia*, donc *Deus sive Historia* ou « *l'ultime principe est le devenir* » –.

Plusieurs temporalités d'amplitudes diverses, d'une *polyphonie* bien avérée, finissent par magnifiquement s'enchaîner au cœur du Plateau romand, dans les basses cimes du Jorat. Cette *concaténation* – nous usons du terme de « *concaténation* » comme synonyme de « *chaîne trajective* » –, traduit la formidable histoire du déploiement de la vie, des fluctuations du climat et de la géomorphologie au sein de cette région spécifique⁹⁰. De ces *rythmes temporels présociaux*, on peut schématiquement distinguer les temps astronomiques, les temps géologiques, les temps climatiques et les invasions glaciaires (fortement liés aux temps astronomiques sur des grands pas de temps), les temps paléobotaniques et les temps pédologiques, enfin les temps des végétaux, puis les temps, peu effectifs dans l'histoire qui nous intéresse ici, des animaux.

Nous ne rejouerons pas ici l'histoire de la formation de l'Univers, de la naissance de notre galaxie, du Système solaire puis de la Terre, ni celui de la tectonique des plaques et de la dérive des continents. **Les temps astronomiques et géologiques ont cependant une grande importance dans l'histoire forestière en tant qu'ils sont les plus déterminants dans la lutte ancienne que se livrent glaciers et végétaux pour l'occupation des terres émergées** – quand nous disons « lutte », c'est une image.

⁸⁹ Voilà qui dressera un tableau descriptif moins anthropocentré, l'humain n'étant qu'un sculpteur de dernière minute – bien qu'il soit muni d'un très gros burin et de peu de prudence.

⁹⁰ Cette histoire générale concrétisera d'ailleurs les fondations, les bases de l'émergence de *milieux humains* (ruralité, urbanité – voir chapitres 6 à 10) autour du globe durant l'Holocène, et dans la région lausannoise durant la seconde moitié de l'Holocène.

Le déploiement de la vie nécessite un espace fluide pour que le vivant puisse persister en son être. Une des conditions *sine qua non* de cette persistance est de pouvoir empêcher *sang, sève, eau* ou autres *substances liquides* – tout *principe fluide* – présentes dans son corps ou dans ses cellules de *geler* – autant chez les animaux que chez les végétaux (Haskell : 2016). L'ennemi principal de ce déploiement de la vie sur Terre depuis le début du Quaternaire, c'est **la glaciation** ; sur le Plateau romand, c'est **le glacier du Rhône**. Les rythmes des grandes glaciations sont déterminés par les « *modifications d'insolation dues au changement de la position de la terre par rapport au soleil*⁹¹, *le lien entre gaz à effet de serre et climat, [...] l'activité solaire [...], l'activité volcanique, ainsi que par la circulation globale des eaux superficielles et profondes des océans et de l'atmosphère qui redistribuent cette énergie solaire et jouent aussi un rôle dans la répartition des zones climatiques sur le globe* » (Gallay & al. : 2008, p. 18). Ainsi, pour des raisons complexes qui ne seront pas développées ici, nous vivons actuellement sous des *cycles climatiques* particuliers, caractérisés par de longues périodes glaciaires et de courtes phases interglaciaires (caractéristique de notre *période géologique*, le Quaternaire)⁹², et dans un climat généralement plutôt froid par rapport à l'histoire de la vie sur Terre, (caractéristique de la chute de la température moyenne depuis le début de notre *ère géologique*, le Cénozoïque – que l'on fait débiter à l'extinction du Crétacé, il y a 66 millions d'années –, mais surtout depuis l'optimum climatique de l'*époque* de l'Éocène, il y a environ 50 millions d'années, optimum qui connaît une température moyenne maximale de 12 à 14 degrés Celsius de plus que notre *époque géologique*, l'Holocène). Vers 9'700 av. J.-C., nous entrons dans l'Holocène, époque jouissant d'une stabilité climatique sans précédent dans l'histoire d'*Homo sapiens* :

« *Les températures rejoignent les valeurs actuelles et les oscillations climatiques ne sont plus que de faible amplitude [...]. Les espèces forestières qui aiment la chaleur se développent aux dépens des animaux de milieu ouvert et de climat froid, qui se retirent soit vers le nord (renne et glouton), soit en altitude (bouquetin, chamois, marmotte, lièvre variable et lagopède). Le cerf élaphe [...] connaît un net développement suite à l'extension rapide des couverts forestiers et devient la cible favorite des chasseurs, avec le sanglier et le chevreuil [...]. La faune qui nous est familière s'installe. Canidés, félidés, mustélidés, lagomorphes et même des rongeurs [sont] exploités pour leur fourrure* » (ibid, pp. 36-37).

⁹¹ Ce sont notamment les « *trois paramètres astronomiques, appelés paramètres orbitaux de la Terre ou paramètres de Milankovitch* » (Gallay & al. : 2008, p. 18).

⁹² « *Un cycle climatique entier (glaciaire – interglaciaire) dure approximativement 100 000 ans, mais la phase interglaciaire ne compte que 10 000 à 20 000 ans. A la fin d'une période froide, au fur et à mesure de l'évolution des sols et de la hausse des températures et de l'humidité, on assiste à un rétablissement complet de la végétation forestière* » (Gallay & al. : 2008, p. 18). L'Holocène est une des ces phases interglaciaires. Fait notoire, les rythmes des grandes glaciations seront à l'avenir en partie déterminés par les systèmes techniques des êtres humains (et ce, de manière *très probablement* non maîtrisée).

Pour revenir aux temps proprement **géologiques**, il faut garder à l'esprit que la structuration du sous-sol joratois est caractérisée par une couche de Molasse d'eau douce inférieure et une superposition d'une couche de Molasse marine.

En effet, il y a environ 25 millions d'années, « *les sédiments molassiques se déposaient dans des lacs ou dans une vaste plaine d'inondation où méandraient des fleuves issus des Alpes en formation : c'est sur cette Molasse d'eau douce inférieure [...] qu'est bâtie la ville de Lausanne* » (Weidmann : 1993, p. 10). Ainsi, selon Weidmann, les « *fossiles que l'on y trouve témoignent des milieux de dépôt lacustres, fluviatiles ou terrestres et d'un climat chaud et humide : ce sont des feuilles, des palmiers notamment, et des restes de divers animaux terrestres (rhinocéros, cervidés, petits rongeurs, etc.) ou lacustres (coquilles de mollusques, poissons)* » (*idem*).

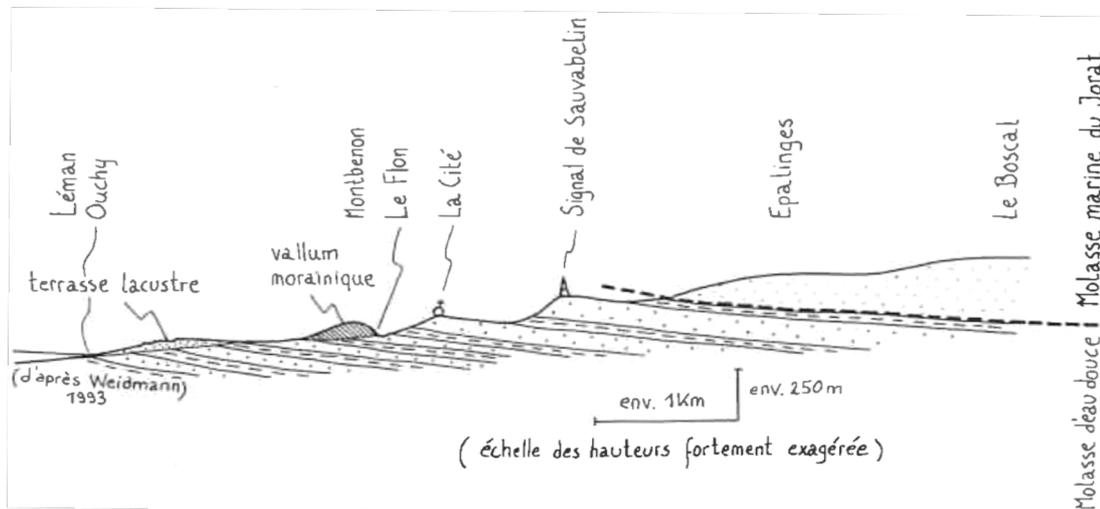
Fait encore plus stupéfiant, surtout pour un habitué des temps humains, « *quelques millions d'années plus tard (entre 20 et 16 millions d'années), la mer envahit la région molassique et dessine un long et étroit bras de mer peu profond (moins de 150 m)* » (*idem*). Sur cette ancienne couche de Molasse d'eau douce vient se sédimenter la Molasse marine du Jorat. « *On peut trouver dans la molasse du Jorat des fossiles qui témoignent de dépôt marin de ces sables : dents de requins, fragments d'huîtres, moules internes de divers autres coquillages* » (*idem*).

Puis, place à l'**orogénèse** – le processus de formation des reliefs –. Il y a 4 ou 5 millions d'années, cette molasse marine a été portée, par le mouvement des plaques tectoniques, « *à l'altitude du Chalet-à-Gobet, c'est-à-dire vers 800 à 900 m* » (*idem*). Le résultat en est « *un pays dont les grands traits géographiques nous auraient probablement rappelé quelque chose de familier : la chaîne du Jura à l'ouest et la chaîne des Alpes à l'est et au sud, des collines et vallées couvertes de forêts entre les deux* » (*idem*). Cependant, « *le Léman n'existait pas, ni le Jorat, et le climat était plus chaud et humide que l'actuel, d'où la présence d'animaux et végétaux qui nous auraient paru bien exotiques* » (*ibid*, p. 12).

La « touche finale » de l'orogénèse revient au glacier du Rhône (et à l'érosion), qui mordit le territoire encore plus âprement qu'aucune forêt ne put le faire dans l'histoire :

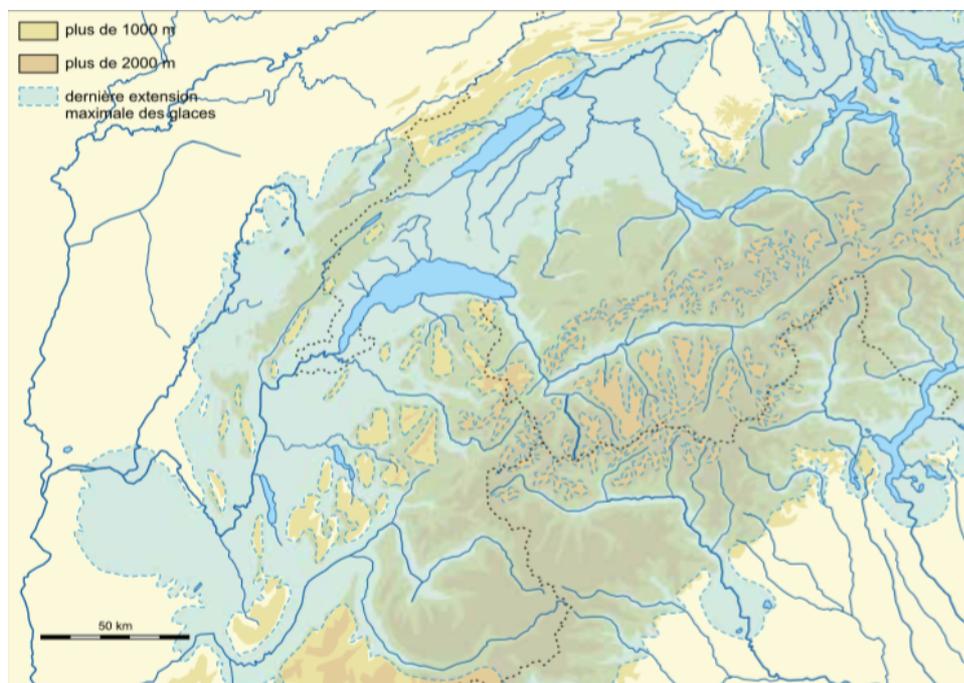
*« Les formes du paysage actuel sont très récentes. [...] La vaste dépression occupée par le Léman, la croupe allongée du Jorat, [...] ont été sculptées dans les roches molassiques il y a fort peu de temps par le glacier du Rhône, un prodigieux sculpteur qui, au cours des deux derniers millions d'années [Quaternaire], est descendu de sa vallée alpine à plusieurs reprises pour venir occuper tout l'avant-pays jusqu'au-delà du Jura » (*idem*).*

Ce détour géologique sert à montrer comment un milieu d'eau douce devient milieu marin, puis milieu glaciaire, ensuite milieu steppique et enfin milieu forestier, dans une étonnante continuité. On reconnaît ici l'« histoire de l'espace et par l'espace », qui donne une sédimentation lausannoise-joratoise de ce type (*ibid*, p. 11) :



Un des résultats notables de cette morphogenèse complexe, de cette concaténation de rythmes temporels pluriels (*polyphoniques*), est un Jorat relativement élevé et jouissant d'une position dégagée, ce qui l'expose « aux vents d'ouest et du sud-ouest qui sont les pourvoyeurs d'air humide en provenance de l'Atlantique et de la Méditerranée. Et c'est pourquoi le Jorat est bien arrosé : bon an, mal an, il reçoit 1150 mm d'eau (valeur moyenne interpolée pour une altitude de 800 m) » (*ibid*, p. 22). Encore une concaténation de phénomènes donc, concaténation qui conduit le Jorat à être structuré comme un véritable « château d'eau ». *Grosso modo*, ces 1150 mm d'eau de pluie par année se partagent et connaissent trois sorts différents. Un tiers s'infiltré dans les sols, dans les nappes phréatiques poreuses et perméables du massif. « Dans le Jorat, de tels terrains aquifères sont fréquents, mais ils ne représentent pas des volumes considérables, si bien que les nappes phréatiques joratoises sont très nombreuses, mais peu profondes et de taille modeste » (*idem*). Ce fut tout de même largement suffisant pour qu'on puisse parler de « château d'eau », dont l'archétype psychologique profond est un thème vaste et reconnu dans l'histoire des sociétés humaines : celui de la Source, toujours présente, centrale mais invisible, aux alentours des institutions humaines. Évidemment, ce statut de château d'eau est aussi en grande partie attribuable à la nouvelle couverture forestière de cette grande colline (ou petite montagne ?), fraîchement installée depuis la fin du Pléistocène, ce qui rend le massif encore plus « spongieux » et humide.

À la fin du Pléistocène, une véritable révolution⁹³ s'opéra, qui nous fit entrer dans le Tardi- puis le Postglaciaire et ouvrit la voie à l'Holocène et à la *végétalisation* de nos contrées. « *La dernière glaciation, celle de Würm [il y a 20'000 ans], se trouve aux confins de [nos] archives végétales. Avant, c'est le froid minéral, le laminoir des glaces sur le socle rocheux* » (Robert : 1992, p. 21). Cette transition, la déglaciation, est une temporalité climatique caractéristique des cycles glaciaires du Quaternaire, déglaciation comme en a connu beaucoup l'époque du Pléistocène. L'Holocène est d'ailleurs la seule phase interglaciaire de la période du Quaternaire qui a obtenu le statut d' « époque », du fait même d'être une phase interglaciaire (mais pas n'importe laquelle, celle qui fut le berceau du Néolithique).



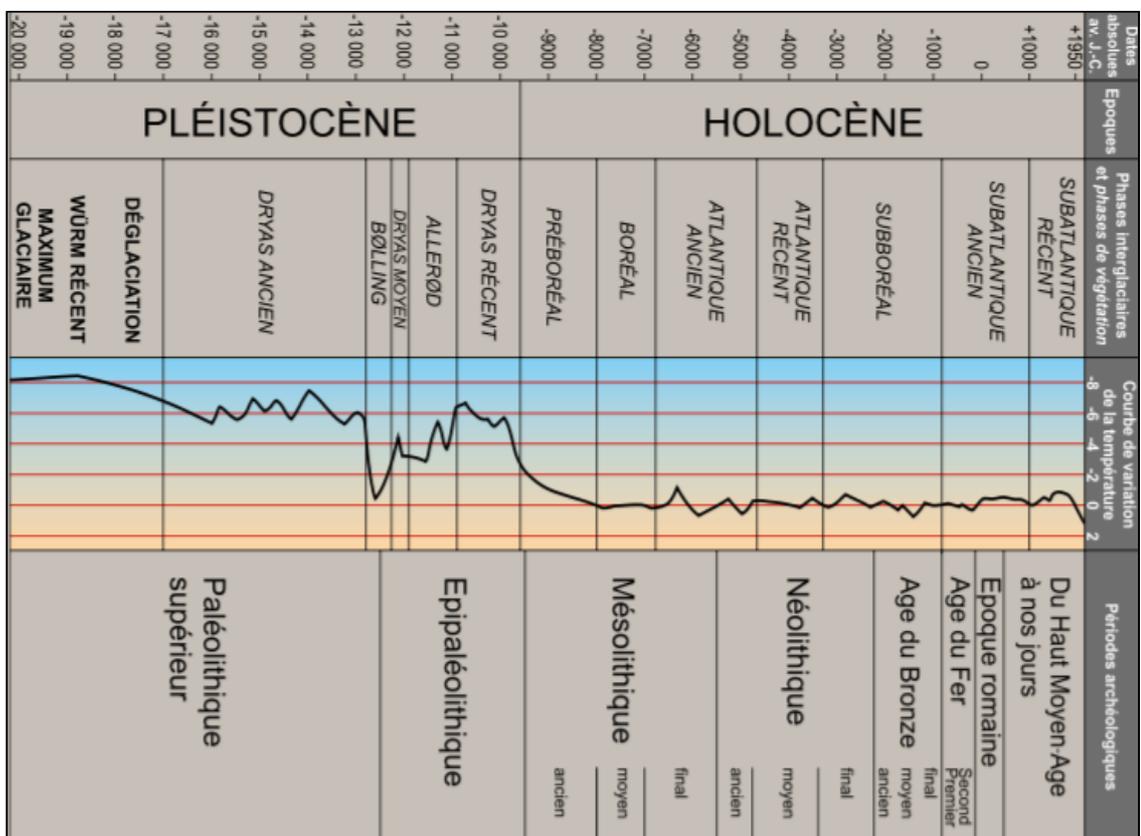
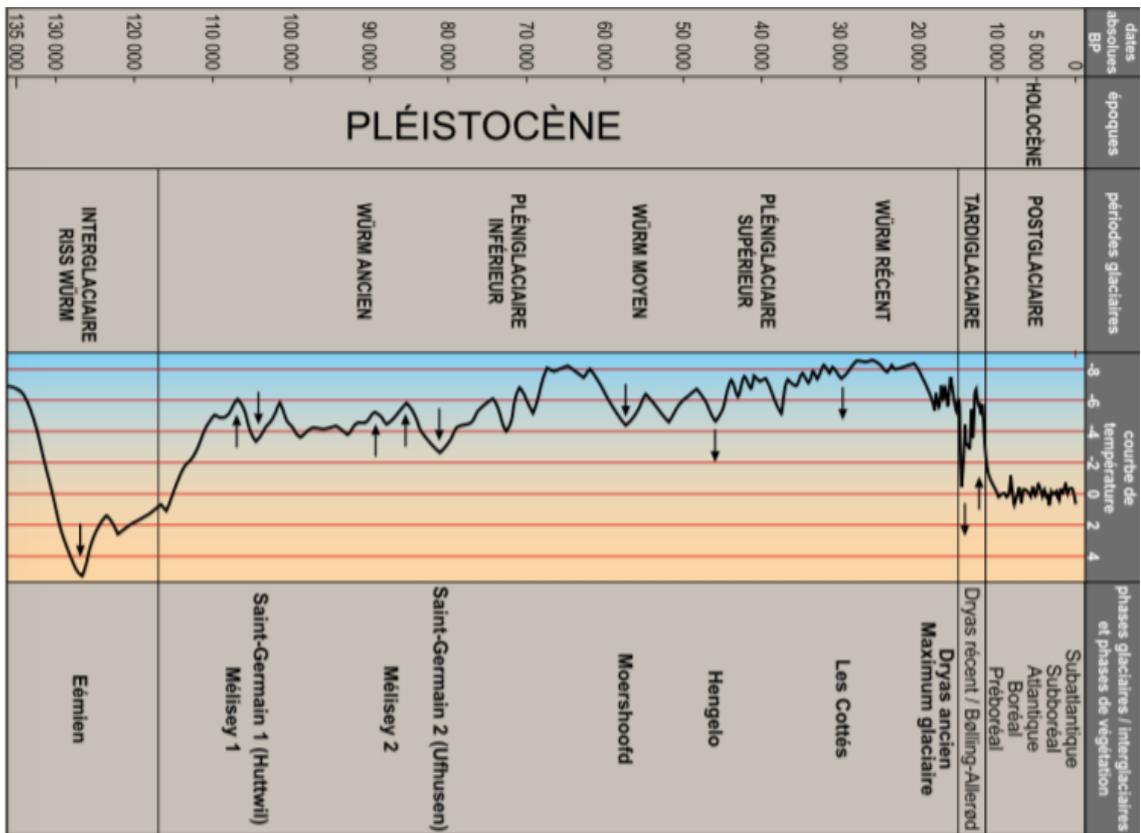
En vert : extension maximale des glaciers, Würm, vers 20'000 (Gallay & al. : 2008, p. 27).

Enfin, car l'histoire continue, il nous reste à raconter les derniers millénaires qui nous séparent de cette *mer intérieure de glace*. Car,

« *Présenter ces environnements anciens [...], c'est [...] comprendre comment, il y a 17 000 ans, les territoires, libérés des glaces lors du dernier retrait glaciaire vont progressivement se peupler de végétation et d'animaux sauvages. C'est aussi comprendre que notre environnement se transforme sans cesse sous l'influence du climat, mais aussi, d'une façon de plus en plus marquée au fil des millénaires, sous celle de l'homme [et des végétaux, si bien qu'implicitement, ils sont le paysage même]* » (Gallay & al. : 2008, p. 15).

⁹³ Au sens de nouveauté *et* de retour, car l'interglaciaire revient de manière tout à fait prévisible, mais il croise l'existence d'*homo sapiens*, rencontre contingente qui engendre des sociétés animales inédites, les sociétés humaines.

Pour aider le lecteur, voici les courbes de l'évolution climatique des derniers milliers d'années (Gallay & al. : 2008, pp. 25 et 38).



Cette végétalisation induit encore d'autres temporalités – polyphonies cacophoniques ou symphoniques ? – : les *temps forestiers*, dans lesquels s'ouvrent, par la clairière, de nouvelles temporalités et de nouveaux espaces composant l'histoire humaine. Comme nous l'avons expliqué précédemment, la forêt est mobile et dynamique : elle migre, évolue, change, lutte, vit et survit, (se) génère et (se) régénère. Ainsi, selon les découpages de Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider et Plumettaz : « *la mortalité des arbres induit des cycles de régénération (le temps végétal), le sol forestier témoigne d'une lente transformation de la roche-mère (le temps pédologique), le climat général fluctue entre les glaciations (le temps paléobotanique), et les activités humaines s'ajoutent à ces facteurs naturels de changement (le temps de civilisation)* » (1993 : p. 30).

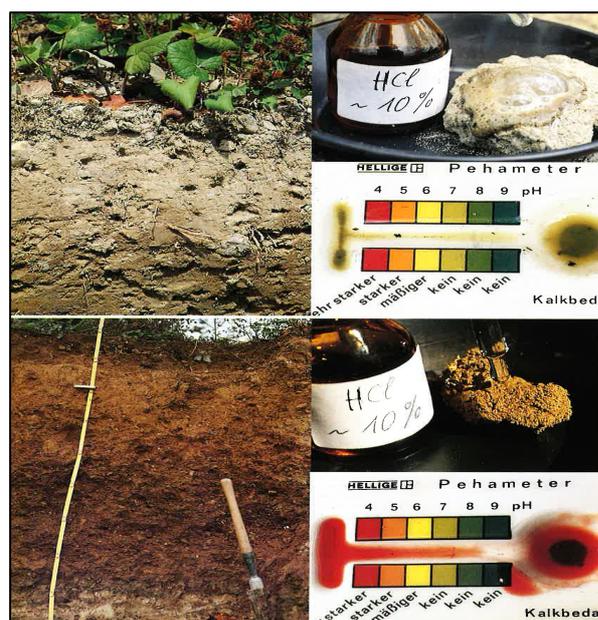
Ce temps végétal, c'est le **cycle de régénération**, ou **cycle sylvo- ou sylvigénétique**. Ainsi, une forêt *naturelle*, ou *présociale*, « *ne serait pas tant une futaie-cathédrale qu'une mosaïque composée d'arbres de tous âges et de clairières* » (*idem*), *clairière* que l'on nomme généralement *chablis*, ce lieu par excellence de la biodiversité forestière et terrestre. Nous ne rentrerons pas tout de suite dans les détails de ce cycle, mais son aménagement sera au cœur des pratiques sylvicoles, et ce, notamment à partir de la naissance de la sylviculture « scientifique » moderne.



Schéma d'un cycle sylvigénétique complet (*ibid*, p. 32).

Les temps pédologiques, quant à eux, sont l'ensemble des processus croisés qui conduisent à l'élaboration d'un sol riche et vivant – car oui, le sol est vivant. Il suffit pour s'en convaincre de comprendre que, dans le Jorat actuel, il y a, en sous-sol, de 500 à 2500 kg par hectare de bactéries, 700 à 800 kg par hectare de vers de terre dans une hêtraie joratoise caractéristique, ainsi que toute une pédofaune et une pédoflore, qui constituent ensemble un écosystème fondamental, écosystème qui donne sa structure et sa fertilité au sol (Cherix & Cuendet : 1993). Les saprophages (mangeurs de débris organiques), phytophages (mangeurs de plantes) et mycétophages (mangeurs de champignons) de toutes sortes ingèrent de la matière organique, matière qui subit une dégradation physique et ensuite, au travers de ces nombreux tubes digestifs, « *une modification chimique aboutissant à la formation complexe argilo-humique (constituant l'essentiel de l'humus), puis finalement à la libération de composés minéraux (phosphates, nitrates) directement réutilisables par les plantes* » (ibid, p. 44). Toutes ces interactions complexes entre les arbres, leurs commensaux et les sols, c'est aussi une histoire *dynamique*, une histoire de *co-suscitation*, une histoire *relationnelle*. Cette histoire, c'est la **pédogénèse**. Ainsi, comme l'expliquent Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider et Plumettaz :

« *Le sol brun des hêtraies morainiques, qui a d'ailleurs fourni aux défricheurs antiques la majorité des sols agricoles du Jorat, semble lui aussi un donné immémorial. Et pourtant il est issu d'une moraine comparable à celle qui a été poussée en remblai autour de l'étang artificiel de la Bressonaz. Entre cet amas informe de limons et de graviers bien incapable de nourrir une hêtraie ou un champ de céréales et ce sol fertile de plus d'un mètre, il y a des millénaires de transformations chimiques, physiques et biologiques : la **pédogénèse*** » (1993 : p. 35).



« *Avant la pédogénèse (en haut) : remblai constitué de moraine de fond [...]. Après la pédogénèse (en bas) : profil d'un sol brun acide d'origine morainique* » (ibid, 1993, p. 117 ; figure p. 116).

Il n'est pas question ici de préhistoire. La pédogénèse continue. « *D'autre part, il se produit régulièrement des événements qui remettent localement le compteur à zéro : les éboulements [...] les grands chablis par coup de vent [qui] noient des parcelles de sol brun sous des couches minérales ; et les remblais minéraux* » (*ibid*, 2013, p. 35) ou autres activités d'origine anthropique inappropriées à la conservation d'un sol. « *La pédogénèse n'est donc pas un acquis historique définitif : il s'agit d'en apprécier la lenteur majestueuse et d'en respecter les fruits* » (*idem*).

Enfin, la temporalité la plus caractéristique du sujet même de ce mémoire, cette tentative de « démographie » végétale forestière, c'est le **temps (paléo)botanique**, qui se résume de telle sorte (et relativement au spectre pollinique du Plateau romand) :

*« L'image de la végétation au Dryas ancien inférieur est celle d'une **toundra nordique**. Les moraines laissées par le glacier du Rhône sont colonisées par un cortège de plantes herbacées héliophiles [...]. Cette toundra est peu à peu envahie par des arbustes [les plantes pionnières] (bouleau nain, argousier, genévrier) ainsi que par le bouleau arborescent [...]. On assiste ainsi à la formation d'une **lande** à arbrisseaux nains qui, donnant de l'ombre, font régresser les herbacés héliophiles.*

Au Bölling, on passe de la lande à une forêt de bouleaux qui indique, outre la maturation des sols, un réchauffement climatique. [...]

Dès l'Alleröd, il y a 12 000 ans, la présence du pin sur le Plateau suisse est attestée. [...]

Une forêt de pins et de bouleaux se développe au détriment des arbustes et des herbacées.

Le Dryas récent correspond à un dernier sursaut de l'ère glaciaire. [...]

*Le Préboréal est défini par **une forêt de pins et bouleaux** où commencent à s'immiscer des essences thermophiles : le noisetier, le chêne, l'orme et le tilleul. Le couvert forestier devient dense et le taux d'herbacées diminue progressivement.*

*Au Boréal, la **forêt de feuillus** dominée par le noisetier supplante la forêt de pins et de bouleaux. Le développement du lierre [...] et du gui [...] indique une nette amélioration climatique.*

*À l'Atlantique ancien, la **chênaie mixte** (forêt de feuillus comprenant le chêne, l'orme, le tilleul, le frêne, l'érable) [fait son apparition]. [...]*

*À l'Atlantique récent, on perçoit une nouvelle transformation du couvert végétal : le passage de la chênaie mixte à une **hêtraie à sapin blanc** où apparaît aussi l'épicéa. On note également l'apparition des premières céréales qui sont liées à l'activité agro-pastorale du premier cultivateur, l'**Homme néolithique**. Dès ce moment l'influence humaine sur le paysage se marque de manière tangible par des défrichements (D 1).*

*Au Subboréal, les hêtraies à sapins sont dominantes et sont ponctuées de déforestations (D2-D3) signalées par une augmentation des herbacées et un essor des céréales. Ces ouvertures dans la forêt sont causées par l'activité de l'Homme néolithique et de l'âge du Bronze » (*ibid*, 1993, pp. 36-38).*

À partir du subatlantique, le premier des nombreux facteurs de dynamisme de la surface et de la biodiversité des forêts, c'est les sociétés humaines locales ; du point de vue des forêts du Jorat, voilà le début de notre Anthropocène. Nous avons ainsi installé ce théâtre dynamique, acteur plus que décor de la pièce qu'il se verra imposée : la comédie tragique ou la tragédie comique des sociétés humaines successives de nos régions. *Déploiement polyphonique du vivant, concaténation contingente des conditions d'émergence* d'une occupation humaine du territoire : voilà notre mésologie présociale.

Chapitre 6. Éclaircies, Prométhée, émergence de la ruralité, ou l'« ouverture du monde »

« Feu d'origine terrestre ou céleste, peu importe, mais feu de bois, premier cadeau de la forêt à l'homme. »

« La forêt et l'Homme », Jean-François Robert, p. 14.
(Dans Badan & al. : 1978).

« Affection est chaleur. »

*La Philosophie dans la chair :
L'incarnation du mental et son défi à la pensée occidentale.*
Lakoff & Johnson (1999, cité dans Berque : 2009).

« Si l'homme parle, et, au milieu de l'être, ce demi-dieu qu'est le poète, c'est parce que les dieux, en leur envoyant des signes – le fleuve, la forêt, la clairière ou le rayon de lumière –, leur ont donné la parole. »

« Le lieu de l'étant et le milieu de l'être »,
Jean-François Mattéi, 2008, p. 124.



La Création de l'homme par Prométhée aidé de Minerve, peinture de Louis de Silvestre, 1702.

Rappelons qu'au chapitre 4, nous avons commencé à suivre la piste du triple processus, résolument mésologique, d'*anthropisation*, d'*humanisation* et d'*hominisation*. Nous la reprenons ici, toujours dans l'objectif d'en montrer la consistance forestière, aussi maigre puisse-t-elle paraître au premier abord (en tout cas pour les chasseurs-cueilleurs des contrées steppiques et glaciaires du Plateau romand au Pléistocène).

Nos ancêtres vraisemblables, les Australopithèques, bien avant la colonisation de l'Europe par *Homo sapiens*, passaient une bonne moitié de leur temps dans les arbres. Mais par la suite, à l'Acheuléen, il y a 1,5 million d'années, on peut dire, avec Hallé, qu'« *on ne vit plus dans les arbres* ». Cependant, « *on continue d'y grimper pour cueillir des fruits, récolter du miel et des œufs, ou trouver refuge en cas de danger* » et « *l'arbre reste très présent dans la vie quotidienne, pour la fabrication d'armes et d'outils : l' « âge de pierre » a sans doute été l' « âge de bois », celui dont on fait des gourdins et des bâtons à fouir, des épieux et des lances, des javelots et des sagaies* » (Hallé : 2005, p. 161)⁹⁴. Depuis ces temps reculés, il y eut plusieurs espèces « émergentes » du genre *Homo* (on en dénote généralement une quinzaine⁹⁵). Aujourd'hui ne subsiste que l'*Homo sapiens* – bien que ce dernier soit partiellement *Homo neanderthalensis* ou *Homo denisovensis* (Grivaud-Hervé : 2020). Cet *Homo sapiens* est notre ancêtre direct. Dans nombre de ses actualisations sociales et historiques, cette espèce se déploiera dans des espaces ouverts, au climat parfois glacial et difficile, d'où la nécessité de « garder sous le coude » des outils techniques et du bois de chauffe – nous y reviendrons. Ainsi,

*« Au Moustérien, il y a 200 000 ans, l'Homme moderne [au sens d'Homo sapiens] s'adapte à la vie loin des arbres et s'installe aux diverses latitudes, ouvrant la voie à l'événement le plus insolite de l'histoire de l'évolution, l'invasion de notre planète par l'Homme moderne [Homo sapiens], dont 80 milliards au moins y ont déjà vécu. Nous ne grimpons plus aux arbres, bien entendu, en tout cas pas très souvent. Nous sommes restés au sol et nous avons trouvé d'autres moyens de nous nourrir et de nous protéger de nos ennemis, tandis que les arbres qui nous ont façonnés s'estompaient dans notre inconscient collectif. **Pire, nous sommes devenus de terribles prédateurs d'arbres.** »* (Hallé : 2005, p. 162).

⁹⁴ En outre, comme le liste le forestier Jean-François Robert, « *là ne s'arrêtaient pas les ressources fournies par la forêt providence : c'est elle qui donnait lianes et ramilles souples qui permirent la vannerie, l'écorce de bouleau d'où l'homme apprit très tôt à extraire la bétuline pour coller la lame de pierre dans la mortaise du manche ou dans la gaine faite d'un fragment d'andouiller de cerf, l'écorce de bouleau encore pour fabriquer de petits récipients, pour servir d'allume-feu, voire de bougies ou de torches ; c'est la forêt toujours qui fournissait les résines pour l'éclairage ou pour rendre étanches les récipients, la mousse et les lichens pour les mèches des lampes à suif ou à graisse, les fougères pour la couche, le miel et la cire des abeilles sauvages, les herbes fibreuses et les plantes tinctoriales* » (1992 : pp. 24-25). « *La forêt devait aussi fournir les premières nourritures en même temps que les premiers poisons pour rendre l'épieu ou la flèche plus efficaces* », ainsi que toute une pharmacopée (*ibid*, p. 23), et des matériaux de construction.

⁹⁵ Dans l'ordre vraisemblable d'apparition : *Homo habilis*, *Homo rudolfensis*, *Homo gautengensis*, *Homo georgicus*, *Homo ergaster*, *Homo Erectus*, *Homo antecessor*, *Homo heidelbergensis*, *Homo rhodesiensis*, *Homo naledi*, *Homo floresiensis*, *Homo luzonensis*, *Homo neanderthalensis*, *Homo denisovensis*, *Homo sapiens*. (Grivaud-Hervé : 2020)

Schématiquement, et **au long cours**, « *de la plus ancienne [des espèces], Homo habilis, jusqu'à la plus récente, Homo sapiens, on assiste à un affranchissement de plus en plus complet vis-à-vis de l'arbre* » (*ibid*, p. 161). Rien de plus évident d'ailleurs que l'exemple des chasseurs-cueilleurs des régions du Plateau romand de la fin du Pléistocène : arbres presque inexistants, outillages en os, consommations alimentaires majoritairement carnées et/ou de petits végétaux (racines, baies, fleurs, etc.). En outre, artistiquement, et en Europe plus tempérée – à Lascaux –, il y a 18'000 ans, « *on ne voit rien de végétal ; l'animal-roi semble occuper tout l'espace de dévotion* » (Lieutaghi, cité dans Hallé : 1999, p. 19). Dans nos contrées, il y eut en ces temps reculés une absence, dans une proportion plus radicale qu'à notre époque, non seulement de représentations symboliques de la sylve dans les arts picturaux mais aussi d'arbres et de forêts dans la réalité sensible, ainsi que de bois dans la composition des outils et dispositifs techniques – et tout particulièrement pour les chasseurs-cueilleurs des régions alpines et/ou glaciales.

Nous pouvons cependant formuler l'hypothèse que ces affranchissements, symboliques comme écologiques et techniques (bien que relatifs) suivent une histoire oscillatoire, une danse entre l'Homme et l'Arbre qui modifie leur proxémie co-évolutive en fonction des contextes climatiques, écologiques et sociaux (surtout les migrations, le métabolisme social ou « mode de subsistance » et les techniques). Il en va notamment des régions fréquemment soumises aux invasions glaciaires, comme l'Europe centrale et particulièrement le Plateau romand. Suivant le pas de temps et la région dans lesquels l'on procède à une analyse minutieuse du rapport entre hominidés – ces bipèdes migrants – et forêts, il y a *densification* ou *réduction* des faisceaux de relation tissés entre eux. Ce mouvement oscillatoire brouille les pistes des grands récits linéaires du déploiement « mécanique » des sociétés humaines autant que végétales, qui se co-suscitent de manière complexe avec les climats, les sols, la topographie, en bref, avec l'écologie générale de milieux dynamiques.

En revanche, depuis 500'000 à 400'000 ans au moins, un fait central rattache indubitablement toutes les espèces du genre *Homo* à la forêt. Ce fait, par lequel nous tâcherons de faire évoluer notre récit mésologique de ces dernières périodes glaciaires du Pléistocène jusqu'au Néolithique, c'est *la domestication du feu*, et pas n'importe quel feu : *le bois embrasé*, cette torche solaire qui fait office de *première puissance socio-technique anthropique*⁹⁶. « *Le feu domestique*, nous dit Jean-François Robert, *c'est peut-*

⁹⁶ Selon l'anthropologue James C. Scott, « *on a de bonnes raisons de penser que l'utilisation du feu constitue le moment décisif dans la transformation du destin des hominidés. Le feu est l'outil majeur, et le plus ancien, dont a disposé l'humanité pour façonner son environnement naturel. Reste que le terme*

être cette première désobéissance de l'hominien aux règles de l'animalité ! Elle marque en tout cas le premier pas vers l'infini du devenir de l'homme en assurant d'un seul coup son hégémonie sur le reste de la création^[97] » (Badan & al. : 1978, p. 12).

Le feu humain fut surtout sylvestre, et ce, pendant des centaines de milliers d'années⁹⁸. Pour s'en persuader, un autre détour par la philosophie d'Emanuele Coccia nous paraît pertinent. Le philosophe décrit la relation des organismes végétaux au cosmos dans leurs deux directions fondamentales, l'élan vers le Ciel – ouranotropisme ? – et l'enracinement dans la Terre – qu'il nomme *géotropisme*. L'une d'elles, la relation au Ciel, est composée majoritairement d'une dimension *héliotropique*, cet élan des organismes photosynthétiques pour capter une partie du *feu solaire*. L'héliotropisme⁹⁹ « définit l'essence même de la vie végétale. S'il faut s'enfoncer dans le corps minéral de la terre, c'est pour mieux le relier au feu qui en décide, de part en part, les formes et les mouvements » (Coccia : 2016, p. 109). De par sa nature même, ***l'arbre est le végétal prométhéen par excellence***. Il est *bois*, *hyle*, *materia*, c'est-à-dire condensat formalisé, massif, profusif et accessible (plus qu'un tournesol ou qu'une ortie) des lueurs diffuses du feu de l'astre solaire, qu'il restitue par l'*embrasement*, l'*incendie*, la *conflagration*, avec sa *fournaise* (chaleur) et son *flamboiement* (lumière)¹⁰⁰. L'*ignition forestière* est un

« outil » n'est pas tout à fait adapté ; contrairement à un couteau parfaitement inerte, le feu est doué d'une vie propre. Il s'agit au mieux d'un élément semi-domestiqué » (Scott : 2016, p. 54), d'où l'idée de ***première puissance*** socio-technique. Il faut en effet se coordonner pour le garder, le conserver, le surveiller, pour le reproduire : *les techniques du feu* nécessitent une organisation socio-technique. Si nous avons co-évolué avec l'arbre et la forêt, il en va de même avec ces dispositifs techniques du feu. Évidemment, l'évolution socio-technique n'est pas du même ordre que l'évolution biologique : il n'empêche que de nouvelles *formes* se déploient, *formes techniques* qui n'existeraient pas sans l'Homme, autant que l'Homme n'existerait pas sans elles. Ainsi, toujours selon les mots de Scott, « nous sommes des pyrophytes, une espèce adaptée au feu. Nos habitudes, notre régime et notre corps sont ajustés aux caractéristiques du feu et, de ce fait, nous sommes en quelque sorte captifs des soins que nous devons lui prodiguer afin de l'alimenter et le préserver. [...] Nous avons été littéralement domestiqués par le feu » (ibid, p. 59).

⁹⁷ Comme l'explique Scott : « On comprendra mieux la signification qu'a eu le feu [...] grâce aux résultats des excavations d'une grotte sud-africaine [...]. Dans les couches les plus profondes et donc les plus anciennes, il n'y a pas la moindre trace de dépôts de carbone, ce qui est un indice d'absence de feu. On y trouve en revanche des squelettes complets de grands félins et des fragments d'os – portant des marques d'incision dentaire – de nombreux animaux, dont *Homo erectus*. À une strate supérieure et donc plus tardive, les dépôts de carbone font leur apparition, signe de présence du feu. Ils sont accompagnés de squelettes complets d'*Homo erectus* et de fragments d'os de divers mammifères, reptiles et oiseaux, dont quelques os rongés de grands félins » (Scott : 2017, p. 53).

⁹⁸ Rappelons en outre que le charbon minéral et le pétrole sont des *composés organiques* : le premier vient de matières organiques végétales dégradées et le second provient de résidus de plancton, plancton qui n'existerait pas sans ce chlorophyllien qu'est le phytoplancton (ou « plante errante », selon l'étymologie) – 45% de la production terrestre de matières organiques vient du phytoplancton (Boyce, Lewis, Worm : 2010). Donc, le feu humain est dans une grande mesure sylvestre. Après le pétrole, il devient sylvestre et marin, mais donc toujours majoritairement *végétal*.

⁹⁹ Coccia parle d'« héliocentrisme », mais le terme « héliotropisme » plus adéquat.

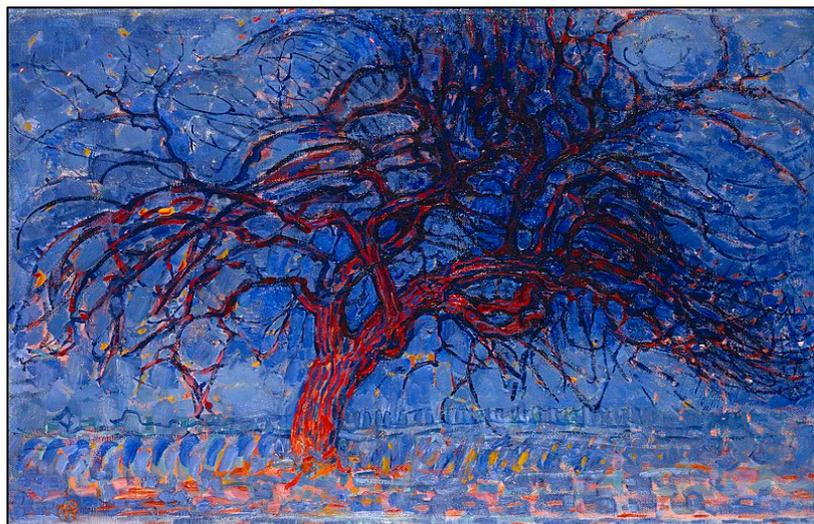
¹⁰⁰ Émettons l'hypothèse que le mythe prométhéen rattache l'aspect technique du feu à la capacité calorifique et destructrice de sa fournaise, capacité effective de modification du réel, et l'aspect intelligible du feu à la capacité lumineuse de son flamboiement, capacité de dévoilement de l'obscur, de l'invisible (ce qui en fait une métaphore des sciences : le fameux « flambeau de la connaissance »).

déchaînement d'énergie stellaire à échelle réduite, et le *bois embrasé*, des petits morceaux de Soleil. Ce feu, une fois domestiqué par l'Homme¹⁰¹, devient un savoir *technique* d'usage du bois. Prométhée n'est pas un titan. Prométhée, c'est la rencontre trajective entre l'Arbre, dans ses dimensions existentielles, et des conduites sensori-motrices et techniques du genre *Homo*, sous-tendues par des consciences imaginatives socialement coordonnées.

Prométhée en pleine action, où l'Arbre qui puise dans les cieux l'énergie thermique qui réchauffera les humains installés autour du feu de bois :



Non titré, Zdzisław Beksiński, 1979, huile sur canevas.



L'arbre rouge, Piet Mondrian, 1909, huile sur toile.

¹⁰¹ Avant les techniques de percussion de pierres et de friction de bois, le feu était récupéré sur des brasiers naturels.

Prométhée¹⁰², c'est la figure archétypale de *la mise en contrôle anthropique* de cette force primordiale, la figure de cette *révolution pyrotechnique*¹⁰³ qui fait de nous la seule espèce animale pyrophyte et pyrophile – qui est « adaptée au feu », qui « aime le feu ». Le feu devient ainsi central dans l'imaginaire et la culture matérielle de la plupart des sociétés d'*Homo sapiens*. Il sert autant à incinérer les morts (pour des raisons culturelles¹⁰⁴ et non hygiénistes) qu'à des rituels religieux, autant à l'élaboration d'outils qu'aux premiers défrichements – les fameuses « éclaircies » du titre de ce chapitre –, autant à l'éclairage qu'au chauffage d'habitations, ou encore comme arme défensive ou offensive ou pour la cuisson des aliments.

La figure même du feu *domestiqué*, c'est d'ailleurs le *foyer*, d'une part, *foyer* de la cuisine dans lequel on cuit les morceaux du monde que l'on incorpore dans nos propres corps, d'autre part, *foyer* de la maison, le feu « domestiqué » – de *domus*, l'unité d'habitation, appelée aussi *foyer*¹⁰⁵. En cela, et en outre du fait qu'il nous condamne à le surveiller *en groupe*, de manière *organisée*, il est vecteur de cohésion sociale et de densification relationnelle, ou, comme le dit Jean-François Robert, « **il est le creuset de toute société. C'est lui en effet qui devait souder la horde, forger le clan ou la tribu en en devenant le centre et le seul trésor** » (Badan & al. : 1978, p. 12), si bien d'ailleurs que :

¹⁰² Le mythe de Prométhée est extraordinairement riche depuis une perspective de mésologie historique des forêts. Il décrit *métaphoriquement* toute la chaîne trajective de l'Arbre jusqu'au foyer instituant de cultures humaines qu'est le feu domestiqué. Dans certaines versions du mythe de Prométhée, la descente du feu se fait en deux phases. Dans un premier, Prométhée (l'Arbre) va allumer une torche (un morceau de fêrle commune) sur le char du dieu Hélios (le Soleil) pour le donner aux Hommes (*grosso modo* le feu sauvage). Dans un second temps – après le fameux « partage de Méconé » qui conduit Zeus, en colère contre Prométhée, à retirer le feu aux Hommes –, Prométhée (les consciences et pratiques techniques humaines) subtilise à nouveau le feu aux dieux, souvent le feu d'Héphaïstos, le dieu de la métallurgie et de la forge, un feu dont on peut supposer qu'il n'est pas de même nature que le feu du Soleil (*grosso modo* le feu domestiqué, les *techniques du feu*, prémisses des connaissances techniques humaines – la forge et la métallurgie notamment). Suivant les versions du mythe, on peut donc tout à fait imaginer cette distinction qualitative entre le feu d'Hélios et celui d'Héphaïstos, le feu sauvage et le feu domestiqué. Le fait que Prométhée se fasse retirer le feu, pour ensuite le redonner, indique un passage, une nouveauté, un saut qualitatif. Enfin, pour clore en beauté, Zeus, toujours dans sa sempiternelle colère et pour se venger de ce deuxième vol, envoie aux Hommes Pandore, Pandore qui leur donnera la Vieillesse, la Folie, le Vice, la Passion, l'Orgueil, la Tromperie, la Misère, la Famine, la Guerre, la Maladie ainsi que l'Espérance. C'est en effet ce à quoi la soif de connaissance autant que la capacité corrélative d'apprentissage technique conduisent, dont le feu domestiqué est l'instigateur : l'espérance de jours meilleurs, certes (rappelons que généralement, l'Espérance reste dans la boîte de Pandore), mais surtout l'*hybris*, la démesure et ses conséquences. Cette société se fonde dans la clairière du foyer, clairière défrichée au cœur même des forêts par le feu de bois et la cognée, bois du feu et du manche de la cognée provenant directement de ces vivants piliers immobiles, contemplant depuis les alentours, depuis la lisière, la scène de l'émergence de la ruralité.

¹⁰³ « Pyrotechnique » n'est pas utilisé au sens contemporain des techniques de nos « feux d'artifice », bien que l'on parle aussi de feux d'artifice – mais d'une toute autre facture.

¹⁰⁴ Par exemple, on a retrouvé sur le territoire lémanique un corps datant du mésolithique qui « a été exposé à une température supérieure à 660° et ceci pendant plusieurs heures. Ces températures [...] impliquent l'édification d'un véritable bûcher funéraire, alimenté par une grande quantité de bois. Tous les arguments sont réunis pour voir dans cette poignée d'ossements la preuve d'un rituel funéraire complexe, qui implique la construction d'un bûcher et des heures de crémation » (Gallay & al. : 2008, p. 96).

¹⁰⁵ La proximité matérielle des signifiés a conduit les significations à se synonymiser par contamination.

« *Beaucoup plus tard [au Moyen Âge], lorsque la société en expansion [...] devra se recenser, c'est en « nombres de feux » qu'on exprimera la densité de population. Et à notre époque où le feu domestique a été banni par les fluides invisibles, on continue néanmoins à « fonder des foyers » et à considérer ainsi, implicitement, le feu comme le symbole de la famille » (idem).*

Le foyer est le centre de gravité des habitats humains retrouvés dans nos régions (Gallay & al. : 2008)¹⁰⁶. Il est ce noyau de condensation où viennent s'agglutiner et socialiser les Hommes du paléolithique et du mésolithique. Ce rôle social du feu traversera les âges jusqu'à nos jours. Il est donc central dans le développement du processus d'*humanisation* – des petites histoires près du feu à l'Histoire du feu.

Cette *humanisation* est si profonde qu'elle en devient *hominisation*. La phrase, citée en exergue de ce chapitre, « *affection est chaleur* » est ce que Lakoff et Johnson appellent une *métaphore primaire*. Ces métaphores primaires sont « *sous le plan de flottaison des signes* » (Berque : 1987). Comme l'explique Berque :

« *Lakoff et Johnson montrent ainsi que la plus grande partie de la pensée relève d'un « inconscient cognitif » enraciné dans le corps, lequel en outre structure ce qui en est la partie consciente. Le lien entre ces deux niveaux s'établit sur la base de quelques centaines de « métaphores primaires » [...] engrammées dans nos circuits neuronaux, lesquels se coactivent. Elles vont dans un certain sens, d'une source qui est le domaine sensori-moteur, vers une cible qui est le domaine de l'expérience subjective. [...]*
Cette interprétation [...] équivaut [...] à dire que nous prédisons le monde à partir de notre corps ; ce qui d'ailleurs correspond, littéralement, à l'idée merleau-pontienne que le réel est chargé de « prédicats anthropologiques », donnant ainsi naissance à la réalité. [...] Ce travail de prédication, il est réalisé pour la plus grande part au niveau de l'inconscient, par notre chair même. La conscience, en l'affaire, est comme la partie émergée de l'iceberg »
 (Berque : 2009, pp. 313-314 – cette partie sur Lakoff et Johnson est un ajout de la réédition).

« *Affection est chaleur* », voilà une métaphore primaire du foyer, incorporée bien au-delà de notre être *socialisé*, incorporée dans notre être *hominisé*. Voilà le soubassement même du confort, du « chaleureux », ce besoin humain qui nous vient tout juste après manger boire et être en bonne santé. Et cette *hominisation* redéploie à l'extérieur de l'être des *métaphores secondaires* (cultes du Soleil, rituels pyrotechniques, mythes du feu, respect du foyer, bref, *sacralisations* du feu et de ces dérivés), métaphores d'*humanisation* des espaces soumis au confort du feu domestiqué, des espaces *anthropisés* par le truchement du bois forestier embrasé.

« Anthropisés », en effet, car le feu *domestiqué* – c'est dans le nom même – est une forme de proto-sédentarité ancestrale, l'instauration d'un espace sécurisé, illuminé et chauffé, où l'on peut travailler des outils, cuisiner, se reposer, vivre : l'instauration d'une

¹⁰⁶ Pour le magdalénien, l'épipaléolithique et le mésolithique, voir pp. 60 à 64 dans Gallay & al. : 2008.

domus, certes impermanente, mais fixée quelques instants. Tout « promeneur du dimanche » qui aime se griller une saucisse (ou une aubergine) expérimente encore ce sentiment profond du foyer dans notre rapport à l'espace. On fait un feu, on s'installe autour, souvent en cercle concentrique, on dépose nos affaires aux alentours, on se met à l'aise : en bref, chez l'Homme, on marque infiniment plus son territoire par un foyer qu'en urinant contre un tronc d'arbre¹⁰⁷. Comme le dit Scott, « *les premiers bienfaits du feu sont la chaleur, la lumière et une sécurité relative face aux prédateurs nocturnes, anticipant le confort de la domus ou du foyer* » (Scott : 2017, p. 53). Et à Coccia d'ajouter, par ce qu'il appelle le *mouvement réciproque de projection* (trajection), que :

« **Tout foyer** [au sens de maison, mais nous jouons à dessein sur l'ambivalence du terme] **est le fruit de ce mouvement**. Nous nous projetons dans l'espace le plus proche de nous, et nous faisons de cette portion d'espace quelque chose d'intime, une portion de monde qui a une relation particulière à notre corps, une sorte d'extension mondaine et matérielle de notre corps [à l'origine, par la chaîne opératoire et trajectrice des pyrotechniques] » (Coccia : 2016, p. 50).

En outre d'un milieu bâti, d'un milieu nourricier, de matériaux pour les techniques et outils multiples – et ce, depuis la nuit des temps (Bocquet & Noël : 1987) –, la forêt offre à l'*Homo sapiens*, avec le bois, l'opportunité de façonner non seulement des *domus* humaines, chaleureuses et sécurées, mais de refaçonner le monde vivant.

« Grâce aux hominidés, la majeure partie de la flore et de la faune du globe se compose d'espèces adaptées au feu (pyrophytes) et favorisées par son usage. Les conséquences de l'ignition anthropogénique sont si massives que l'on peut estimer, du point de vue d'une analyse équilibrée de l'impact de l'être humain sur le monde naturel, qu'elles sont nettement plus importantes que celle de la domestication des plantes et des animaux. Si le rôle du feu anthropogénique en tant qu'architecte paysagiste est largement absent de nos récits historiques, c'est peut-être parce que ses effets s'étalent sur des centaines de millénaires et sont attribuables à des peuples « précivilisés », également connus comme « sauvages ». [...] Nous sommes ici confrontés à une perturbation écologique délibérée par le biais de laquelle, à long terme, les hominidés ont fini par créer une mosaïque de biodiversité et une répartition favorable des ressources les plus désirables. [...] [Par ailleurs] on ne saurait exagérer l'importance de la cuisson des aliments dans l'évolution humaine. Elle a externalisé le processus de digestion en gélatinisant l'amidon et en dénaturant les protéines. [...] Grâce à la cuisson, on a pu ouvrir, décortiquer et détoxifier des plantes protégées par des épines, des peaux épaisses ou des écorces ; les graines trop dures et les aliments fibreux dont la digestion aurait auparavant exigé une trop grande dépense calorifique sont devenus comestibles ; la chair et les tripes des petits oiseaux et des rongeurs ont pu être stérilisées. [...] Armés du feu pour façonner leur environnement et désormais en mesure d'en consommer une plus grande partie, nos ancêtres pouvaient tout à la fois éviter de trop s'éloigner de leur foyer et, parallèlement, établir de nouveaux foyers dans des environnements auparavant hostiles. La colonisation de l'Europe du Nord par l'homme de Neandertal en est un exemple : elle aurait été inconcevable sans l'usage du feu pour se chauffer, chasser et cuisiner » (Scott : 2017, pp. 54 à 58).

¹⁰⁷ Le philosophe français Michel Serres est l'auteur, dans *Le mal propre* (2012), d'une riche réflexion sur cette caractéristique proprement animalière d'appropriation de l'espace qu'est, en un sens très trivial, la saleté, ou plus anthropologiquement, la *pollution*.

Par ailleurs, pour compléter le processus d'*hominisation* dont on a fait commencer l'histoire par la vie canopéenne, et en lien avec cette *anthropisation* des milieux, le feu est le moteur d'une nouvelle phase, cette fois-ci co-suscitée par les caractéristiques existentielles de l'arbre, les propriétés caloriques du bois, l'action pyrotechnique de l'*Homo sapiens* et les ressources alimentaires à disposition. Scott explique :

« Les effets génétiques et physiologiques d'au moins un demi-million d'années de recours à la cuisson sont considérables. Si nous nous comparons à nos cousins primates, la taille de notre intestin est inférieure de plus de la moitié, nos dents sont beaucoup plus petites et nous dépensons beaucoup moins de calories à mastiquer et à digérer. Selon Richard Wrangham, ces gains d'efficacité nutritionnelle expliquent en grande partie le fait que notre cerveau soit trois fois plus grand que celui d'autres mammifères de taille comparable [...]. Du point de vue archéologique, la croissance de la taille du cerveau coïncide avec les traces d'usage du feu et les restes de repas cuisinés » (*ibid.*, p. 58).

Gageons qu'il est cependant difficile aux préhistoriens de s'imaginer avec précision et fidélité les types de discours et de représentations, l'*humanisation* du monde paléo- et mésolithique – ou plutôt l'*humanisation* de cet *agencement socio-techno-écologique*. Par conséquent, nous ne prendrons pas trop de risques à développer cet aspect « culturel », au vu de l'absence de *sources directes* relatives aux « états d'âme » de ces populations, même si nous faisons nôtre la citation de Jean-François Mattéi en exergue¹⁰⁸.

Rentrons maintenant plus en détails dans notre histoire régionale *récente*, au début balbutiant de l'Holocène, il y a environ 10'000 ans. « *Après le retrait glaciaire, le territoire va être progressivement colonisé par la flore, la faune, puis par l'Homme moderne. Autour du Léman, les premières occupations remontent à la fin du*

¹⁰⁸ Proposons tout de même une réflexion du professeur américain Robert Harrison Pogue. Harrison défend l'hypothèse que le phénomène d'appropriation de la forêt est au principe de la plupart des métaphores humaines : “*Human beings have by no means exploited the forest only materially; they have also plundered its trees in order to forge their fundamental etymologies, symbols, analogies, structures of thought, emblems of identity, concepts of continuity, and notions of system. From the family tree to the tree of knowledge, from the tree of life to the tree of memory, forests have provided an indispensable resource of symbolization in the cultural evolution of human kind, so much so that the rise of modern scientific thinking remains quite unthinkable apart from the prehistory of such metaphorical borrowings. Even the concept of the circle, we are told, comes from the internal concentric rings laid bare by the felling of trees (Bechmann, 258-63).*

In such a manner, then, the three universal institutions instantiate the three temporal ecstasies which, properly speaking, define humanity's abode on the earth. Religion, matrimony, and burial of the dead embody the linear openness of time. Religion is born of the idea of providence. It implies an awareness of the future. Burial of the dead is grounded in reverence for the past, for the ancestral, in short for what we call tradition. Tradition comes to us from the domain of the dead. Both religion and burial, in turn, serve to consolidate the contract of matrimony, which maintains the genealogical line in the present.

This unearthly openness of linear time within nature's closed cycle of generation and decay is what underlies, at the deepest level, the enduring hostility between the institutional order and the forests that lie at its boundaries. Precisely because they lie beyond its horizon of linear time forests can easily confuse the psychology of human orientation. [...]

For as Vico's theory of the origins of human institutions suggests, we dwell in the disclosure of time. History pertains to clearings that correspond both literally and figuratively to the purely psychic reality of human consciousness” (Harrison :1992, p. 7-8).

Paléolithique supérieur, vers 13 000 avant J.-C. » (Gallay & al. : 2009, p. 50). Ensuite, à l'Épipaléolithique et au Mésolithique, « *la subite amélioration climatique qui marque la fin de la dernière glaciation* » métamorphose l'environnement des chasseurs-cueilleurs. Ces importants changements environnementaux « *entraînent une profonde mutation du mode de vie perceptible dans tous les secteurs, techniques, économiques et même artistiques ou symboliques* » (*ibid*, p. 95). On observe un « *désinvestissement technique au niveau de la production des outillages osseux et lithique* » car « *l'acquisition de roches de bonne qualité, de même qu'une production lithique élaborée, ne semblent en effet plus revêtir la même importance ; ceci serait lié à l'usage de l'arc et au travail du bois* » (*ibid*, p. 86). De plus en termes de ressources alimentaires, la forêt remodèle le « *paysage métabolique* » : « *à partir du Postglaciaire, les forêts devaient fournir à l'homme une très vaste gamme de produits comestibles, tels que plantes, fruits, racines, tubercules, champignons, noix ou graines. On estime qu'en climat tempéré, les environnements forestiers fournissent une biomasse considérable, 4 à 5 fois supérieure à celle des milieux ouverts du type tundra-steppe* » (*ibid*, p. 76).

Cependant, à l'Atlantique ancien (entre 6900 et 4700 av. J.-C.), « *les premières occupations mésolithiques [...] n'ont quasiment pas laissé de traces dans les analyses polliniques* » (*ibid*, p. 40). Mais « *les premières communautés paysannes s'installent en Valais, à Sion vers 5500-5000 av. J.-C.* ». Elles amènent avec elles l'agriculture et l'élevage du mouton, de la chèvre, du bœuf et plus tard du porc, agriculture et élevage qui se répandront sans tarder sur le Plateau (*ibid*, pp. 39-40), et nécessitant les premiers défrichements importants. C'est le début du Néolithique sur les rives du Léman et en région lausannoise. Notons, avec l'archéologue suisse Gilbert Kaenel, que :

« *Les traces les plus anciennes d'occupation préhistorique à Lausanne ne remontent pas au-delà des VII^e-VI^e millénaires av. J.-C., soit à la fin du Mésolithique. Foyers, outils, armatures de flèches en silex taillé attestent la présence de campements de chasseurs-cueilleurs sur les rives du Léman à Vidy d'une part, aux alentours de la future cathédrale d'autre part : cette bipolarité dans l'utilisation du territoire, rives lacustres-colline de la Cité, caractérise le site de Lausanne et perdure de la préhistoire à la fin de l'époque romaine* » (Kaenel, Coutaz, Radeff & Sardet : 2009).

Les chasseurs-cueilleurs de nos régions construisent donc des *campements*¹⁰⁹, bien avant l'arrivée de l'« agriculture », de l'« élevage » et de la sédentarité « villageoise » caractéristique du Néolithique. Il n'est d'ailleurs pas interdit d'imaginer

¹⁰⁹ La bande de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et du Mésolithique peut être estimée à « *une quarantaine d'adultes et d'enfants. On ne peut pourtant pas exclure des concentrations humaines plus importantes dans des agglomérations aux constructions plus imposantes* » (Gallay & al. : 2009, p. 76).

que ces chasseurs cueilleurs eux-mêmes pratiquent une forme d'*agriculture* sur brûlis archaïque à proximité de campements *durables*, dénotant ainsi un passage progressif du Méso au Néolithique – mais ça n'est qu'une hypothèse. Il est en revanche nettement probable que ces chasseurs-cueilleurs défrichent *a minima* certains espaces pour installer leurs campements. Par ailleurs, il faut imaginer le nomadisme de ces chasseurs-cueilleurs du Plateau et de la côte comme *régional*. Ce ne sont pas des *globe trotters*. Ils reviennent sur d'anciens sites, et s'attachent à des territoires certes plus vastes qu'un paysan du Néolithique, mais des territoires dont ils connaissent relativement bien les divers espaces¹¹⁰. En revanche, leur prise sur l'espace et notamment sur la sylve s'apparente à des éclaircies, des défrichements qui se résorbent par l'abandon des clairières ouvertes. Aucun effet visible sur la forêt en termes quantitatif et surfaciel, une dynamique forestière qualitative surdéterminée par les climats, la pédogénèse et les cycles sylvigénétiques, et une émergence ténue et sporadique d'une proto-sédentarité, donc. Mais déjà du commerce transrégional¹¹¹, cette porte ouverte à la circulation des idées et des techniques, et par conséquent à l'élevage, à l'agriculture et aux défrichements corrélatifs, circulation des idées et des techniques qui sont au principe d'un *mouvement de fond* entraînant les sociétés humaines en voie d'interconnexion vers la *globalisation contemporaine*, avec toutes les phases intermédiaires que ce vaste processus d'intégration implique.

Le Mésolithique, pour les chasseurs-cueilleurs de nos régions, c'est l'ouverture du monde de l'Homme, la naissance du *domaine* anthropique, les préludes de la propriété terrienne, l'émergence d'une sédentarité sporadique et passagère autour du feu – feu de ce bois prélevé à la forêt. Ainsi, la ruralité pointe le bout de son nez (d'où le titre de ce chapitre). Pour nos forêts, quant à elles, l'aventure humaine du Mésolithique, c'est comme des *chatouilles*. Cette vaste étendue forestière qui recouvre le territoire romand, « nous devons l'imaginer très touffue, avec de rares trouées (Marais, zones alluviales, clairières dues à des ouragans) » (Schuler, Della Casa & Irniger : 2015). Au Mésolithique, « la palette servant à peindre le paysage lausannois contient

¹¹⁰ Leur vie économique demeure complexe : « mobilité plus ou moins grande du groupe, souvent saisonnière dans un espace qui peut atteindre des dimensions considérables, [...] mobilité individuelle qui peut s'étendre sur plusieurs jours et requérir des camps d'appoint en plus du camp de base, enfin [...] échanges avec des groupes voisins pour obtenir des produits rares » (Gallay & al. : 2009, p. 76).

¹¹¹ « La circulation d'objets à une échelle beaucoup plus vaste, comme les coquillages méditerranéens par exemple, illustre vraisemblablement des échanges entre groupes et non pas des déplacements jusqu'aux sources d'approvisionnement. [...] Au-delà des objets, au-delà des personnes, mais à travers eux, les idées circulaient, ainsi que le montre la diffusion relativement rapide de certaines innovations techniques, comme par exemple l'adoption des armatures trapézoïdales, au début du 7^e millénaire. » (Gallay & al. : 2009, p. 88). La plupart de ces axes commerciaux demeureront centraux dans l'histoire locale romande et continentale de l'Europe.

essentiellement du vert. [...] On chasse, on pratique la cueillette et on mène paître le bétail dans ces surfaces boisées, souvent marécageuses ou couvertes de buissons » (Radeff & Francillon : 1991, p. 14). D'ailleurs, « *jusque vers 1800 av. J.-C., les villages existants n'étaient que temporaires. Construits dans ou aux abords de la clairière ouverte par le feu, ils étaient déplacés plus loin, sur le nouveau brûlis lorsque les terres épuisées étaient abandonnées* » (Badan & al. : 1978, p. 15). Mais la brèche est ouverte, et ces forêts l'apprendront très bientôt à leurs dépens. En effet,

« après des millénaires où la subsistance était basée exclusivement sur la chasse, la pêche et la cueillette, les populations humaines vont connaître de profondes mutations sociales et économiques. Domestication et élevage du bétail, agriculture et défrichements, sédentarisation et construction de villages : un nouveau mode de vie se développe progressivement dès le 12^e millénaire av. J.-C. au Proche-Orient et va diffuser sur tout le continent européen à partir de 8000 av. J.-C. [...] Dès 5500 av. J.-C., entre Alpes et Léman, un nouveau chapitre débute : le Néolithique. » (Gallay & al. : 2009, p. 97)

Mais si c'est la fin des *sociétés* de chasseurs-cueilleurs, ça n'est pas la fin de toutes les *formes culturelles* qu'elles ont instituées. Nos ancêtres sont les maillons d'une longue chaîne trajective. La « civilisation » des chasseurs-cueilleurs, « *c'est une civilisation fondée plus sur la générosité de la nature que sur l'intelligence inventive de l'homme ; mais c'est une civilisation néanmoins par la somme de connaissances accumulées, par cette prodigieuse mémoire des goûts, des gestes, des formes et des effets* » (Robert : 1992, p. 25). Cette civilisation, on la retrouve dans une infinité d'agencements au fil des siècles, et on la redécouvrira encore plus magistralement à chaque famine, quand le retour aux ressources nourricières des bois se fera sentir comme nécessaire pour garantir la survie. Ironie de l'histoire, les Lumières européennes ont rejoué métaphoriquement ces premières éclaircies, cette ouverture du monde obscur par le flambeau de la connaissance – ce qui accéléra d'autant plus la destruction des forêts du globe, des forêts *en général* (mais, nous le verrons, pas *locales*). Jules Renard serait peut-être le plus éloquent des défenseurs de ce mouvement de saisie de la pensée par elle-même, caractéristique des Lumières, lui qui écrit dans son journal en 1894 que « *penser, c'est chercher des **clairières** dans une forêt* » (1925-1927) – ou *grosso modo*, chercher du réel-rationnel-simple-lumineux dans du touffu-(vraisemblablement)irrationnel-complexe-obscur. Or, penser, dans une perspective mésologique, *c'est chercher la forêt dans ou derrière les clairières*, c'est chercher cette complexité *invisibilisée* par la fondation et le déploiement d'une institution, d'une *clairière*, c'est éviter toute *forclusion* du travail des *étants-là* et des *avoisnants* en rappelant les dimensions toujours *éco-techno-symboliques* des milieux *vivants* dans lesquels les Hommes s'insèrent.

Pour s'y retrouver : chronologie des périodes culturelles sur le Plateau romand, du Paléolithique à l'Âge du Fer (Gallay & al. : 2009, p. 46).

Dates absolues av. J.-C.	Périodes / cultures
	Epoque romaine
480 - 20 av. J.-C.	Second âge du Fer <i>Culture de La Tène</i>
800 - 480 av. J.-C.	Premier âge du Fer <i>Culture de Hallstatt et Groupe alpin de la culture de Golasecca</i>
1150 - 800 av. J.-C.	Bronze final <i>Groupe Rhin-Suisse-France orientale</i>
1300 - 1150 av. J.-C.	Début du Bronze final / Bronze récent <i>Groupe de la céramique à cannelures légères et Groupe alpin de la culture de Canegrate</i>
1600 - 1300 av. J.-C.	Bronze moyen <i>Culture des Tumulus et Groupe alpin de la culture d'Alba-Scamozzina</i> <i>Culture du Rhône phase tardive</i>
2200 - 1600 av. J.-C.	Bronze ancien <i>Culture du Rhône</i>
3400 - 2200 av. J.-C.	Néolithique final <i>Campaniforme</i> <i>Auvernier-Cordé</i> <i>Cordé Suisse orientale, Chalain</i> <i>Clairvaux, Lüscherz</i> <i>Remedello, Horgen</i>
4000 - 3400 av. J.-C.	Néolithique moyen 2 <i>Cortailod</i> <i>Néolithique moyen bourguignon</i> <i>Chasséen</i>
4800 - 4000 av. J.-C.	Néolithique moyen 1 <i>Saint-Uze, Protocortailod</i> <i>Vases à Bouches carrées</i>
5500 - 4800 av. J.-C.	Néolithique ancien rhodanien
7000 - 5500 av. J.-C.	Mésolithique récent
8000 - 7000 av. J.-C.	Mésolithique moyen
9500 - 8000 av. J.-C.	Mésolithique ancien
12 500 - 9500 av. J.-C.	Epipaléolithique <i>Azilien</i>
17 000 - 12 500 av. J.-C.	Paléolithique supérieur <i>Magdalénien</i>
Environ 35 000 av. J.-C.	Paléolithique moyen <i>Moustérien</i>

Chapitre 7. Premiers défrichements, déploiement de la ruralité, émergence de l'urbanité

« *Le premier champ ouvert dans l'immensité sylvestre est le premier signe que la lèpre est là, qui va, au fil des siècles, s'étendre et s'étaler, surgir plus loin essaimant ses foyers, ronger le manteau végétal [...] au rythme de la poussée démographique [et du déploiement éco-techno-symbolique des sociétés de nos régions].*

L'Ère de la culture des terres ouvre celle des défrichements. L'araire crée le bûcheron. La lutte séculaire et sans merci entre l'homme et l'arbre, ces deux conquérants de l'espace terrestre, est déclarée. »

« La forêt et l'Homme », Jean-François Robert, p. 14.
(Dans Badan & al. : 1978)



Max Ernst, *The entire city*, 1935-36, huile sur toile. Cette peinture de Max Ernst rappelle étrangement une *Ziggurat*, ce gigantesque édifice religieux mésopotamien – telle la Tour de Babel –, édifice qui dénote cette fois l'*ouranotropisme humain*, cette volonté des *Homo sapiens* – particulièrement dans leur actualisation urbaine – de s'élever vers les cieux, prolongeant la lente ascension vers la verticalité débutée au contact de l'arbre. Le réalisateur japonais d'animations Shigeyuki Hayashi mettra en scène avec acuité, dans son film *Métropolis* (2001), ce tropisme, toujours plus intense chez l'Homme moderne, à vouloir se hisser au niveau des anciens dieux – *sky is the limit*. Dans la cité futuriste de *Métropolis*, univers *cyberpunk* par excellence, un puissant homme d'affaires dresse une *Ziggurat* au milieu des *gratte-ciels* pour s'arroger le pouvoir absolu. L'élévation sociale dans cette société inégalitaire passe par l'élévation spatiale dans les différents niveaux du monde urbain tentaculaire, métaphore de la lutte pour la survie et recherche d'une canopée sécurisée pour la plèbe des tréfonds de la métropole, où la loi de la jungle règne.

L'histoire paléolithique des forêts régionales se caractérise notamment par une difficile survie – période entrecoupée de longs exodes ou d'adaptions sous forme de couverts forestiers résiduels et/ou dispersés (ces *formes* dépendent des espèces composant le milieu forestier, de la topographie, du type de sol, du climat) – face aux invasions du glacier du Rhône. Leur histoire mésolithique est celle d'une renaissance, d'un déploiement, d'une explosion de la biodiversité et d'une forte croissance de la matière organique et de l'énergie disponible au sein du milieu, et ce, dans une symbiose relative avec les chasseurs-cueilleurs fraîchement installés dans la région, dont les prélèvements ne laissent que peu de traces. Ainsi, ces vastes et denses forêts mésolithiques couvrant l'intégralité du Plateau romand sont habitées et travaillées dans une relative harmonie par de petites populations d'*Homo sapiens*. Elles offrent l'opportunité d'une croissance métabolique de ces communautés, de leur *métabolisme social*, par une augmentation de la disponibilité de matières organiques, d'énergie, d'espèces, en bref, de *formes de vie*.

Or, cette opportunité, ce cadeau fait à tous les commensaux, et notamment aux humains, va se retourner contre les forêts d'une part à travers leur exploitation – ce *détournement anthropique massif de leur travail métabolique* – ou leur défrichement et d'autre part à travers le développement d'un statut très « gauchement » attribué à la *sylve*, un statut d'« extériorité », un statut de « sauvage » (du latin *silvaticus*) – donc une attribution aux espaces boisés de l'*implicite* du mot « sylve » lui-même, implicite de l'*en-dehors*, de l'*altérité*. Comme nous le rappelle Berque :

« Nous savons ce que les anthropologues nous ont appris des sociétés qui, de nos jours, habitent encore pareil milieu [forestier], à savoir, en un mot, que celui-ci n'a rien d'érémite [de sauvage, d'inhabité, d'inhospitalier]. Ce n'est pas un désert, pour la bonne raison qu'il n'y a là ni campagnes ni villes par rapport auxquelles ce désert puisse exister comme tel. Ce n'est pas un hors-monde : c'est le monde de ces Pygmées d'Afrique centrale, les M'Buti dont parle Maurice Godelier [1973], ou celui de ces Jivaros d'Amazonie, les Achuar qu'a étudiés Philippe Descola [1986]. Pour eux, ce monde est plein et ordonné [...]. Ainsi, au départ, l'érème [ou le « sauvage », ou l'« inhabité » ou la « nature » en tant qu'altérité radicale à la sphère de la culture] n'existe pas puisque c'est un hors-monde et que, pour les personnes concernées, cet espace est justement leur monde. Pour qu'il existe en tant qu'érème, il faut que s'ouvre un autre espace [...]. **Cela commence par une clairière, ouverte dans la forêt par des essarteurs néolithiques.** Début du rural, donc^[112]. [...] C'est effectivement à partir de cette clairière, c'est-à-dire de la campagne, que notre cosmicité a commencé à se déployer, dans la distinction fondatrice entre les champs et la forêt, l'écoumène et l'érème, le monde et le désert » (Berque : 2011, p. 53).

¹¹² « De cette cosmogénèse, il nous reste des traces : « rural » descend d'une racine indo-européenne, « reuos », signifiant « espace libre », et qui a donné le latin « rus » (campagne), « rusticus », « ruralis », comme l'ancien haut-allemand « rüm » (espace libre), aujourd'hui « Raum » (espace), ou l'anglais « room » (même sens) [Gransaignes d'Hauterive 1994]. Ces mots sont des indices de notre mémoire longue, source de nos métaphores – celle, par exemple, qui s'est exprimée au XX^e siècle dans le propos heideggérien tournant autour de la « clairière » (Lichtung) comme ouverture de l'être, ouverture de monde [Heidegger 1957] » (Berque : 2011, p. 53). Espace libre pour l'humain, donc espace de l'humain et soumis à l'humain..

La création *ex nihilo*, ou plutôt *ex agris* (à partir du champ, de l'espace cultivé), *ex rusticus* (à partir du rural – champs, pâtures, villages –) du statut d'extériorité et de « sauvage » du milieu forestier est cette première forclusion symbolique *du travail des arbres dans la destinée des Hommes, de la dimension forestière du déploiement des sociétés humaines*. L'archétype de la forêt sauvage, de cette *sylve ensauvagée*, de cet espace boisé *du dehors* de la culture traversera les âges jusqu'à nos jours dans une pluralité de diffractions symboliques¹¹³. C'est dans le geste du défrichement (par la cognée et son solide manche en bois ou alors au feu de bois) que l'on peut penser une partie des structures psycho-sociologiques profondes de notre modernité. La forêt devient *progressivement*, à partir des premières éclaircies durables, un enracinement métaphorique – territorial et matérialisé – de l'altérité péjorative, du sauvage¹¹⁴, du *naturel-mauvais*¹¹⁵. Elle préfigure l'extension *extra-muros* de représentations discriminatoires naturalisantes sur la *bête*, l'*étranger*, le *barbare*, le *nègre*, le *brigand* et, *intra-muros*, sur le *serf*, le *paysan* – qui, nous le verrons, seront *concrètement* déplacés *extra muros* par le processus d'urbanisation –, l'*esclave*¹¹⁶, le *pauvre*, le *juif*, la *femme*.

Le champ, c'est aussi le début de l'histoire avec une grande hache – ou avec la pratique du brûlis, cette action de transformation du milieu quantitativement sans commune mesure dans l'histoire des espèces durant ces époques reculées. Le déploiement de ce nouveau milieu, le milieu rural – qui, on l'a vu, bourgeonnait dans les temps paléo-

¹¹³ Impossible d'être exhaustif à ce sujet, mais à chaque époque depuis, en tout cas en Occident et dans les aires périphériques soumis à son hégémonie culturelle depuis la colonisation, des groupes sociaux mobilisent une des diffractions de cet archétype dans des buts théologico-politiques. Nous parlerons au chapitre 8 du « désert-forêt » et des anachorètes ou encore des forêts seigneuriales, au chapitre 10 du romantisme, ou de certains discours et pratiques venant de la sylviculture, ou encore d'une certaine écologie politique idéaliste (au sens philosophique) et urbaine – ce qui, à mon sens, pose problème. Dans chacune de ces périodes, des pratiques forestières spécifiques sont encadrées par des imaginaires liés au statut « sauvage » de la forêt, dont les grandes œuvres d'époque en sont des indices subtiles (de *Sire Gauvain et le Chevalier vert* au *Seigneur des Anneaux*, en passant par *Robin des Bois* ou *Alice au Pays des Merveilles*). Ces pratiques entre en conflit avec d'autres pratiques, qui, nous le verrons, relèvent d'autres imaginaires, d'autres « archétypes » ou « idéaux-types » – dont le premier remonte *a minima* au Mésolithique : l'archétype de la forêt nourricière (selon une hypothèse personnelle totalement gratuite, il est probable que cet archétype remonte aux confins de l'*humanisation* des premiers hominidés).

¹¹⁴ « Progressivement », car, par exemple, on peut supposer que l'Homme sauvage l'était « *au sens étymologique du terme et sans la moindre connotation péjorative*. Le mot *sauvage* vient en effet de *silvaticus* qui a donné en français simultanément *sauvage* et *sylvestre*. L'Homme *sauvage*, c'est donc l'Homme des bois, celui qui est entièrement tributaire de la forêt dans laquelle ou à l'orée de laquelle il vivait » (Robert : 1992, p. 22-23). Difficile de dire à quel moment être un « sylvain » est devenu péjoratif pour le « civilisé ».

¹¹⁵ Nous verrons cependant que les forêts, paradoxalement, n'ont jamais cessées d'être affublées d'images positives, et que d'autres groupes sociaux peuvent jouir, par contamination – et ce, toujours en fonction de leurs pratiques et de leur rapport affichés aux forêts –, de ce statut imaginaire positif. L'*Homo sapiens*, dans la forêt concrète ou dans le vaste tissu de représentations forestières, se sert de *ce qu'il peut bien trouver et de ce qui l'arrange*, de *ce qui répond à ces besoins matériels comme symboliques*. Dans ce jeu, il y a des perdants et des gagnants, humains comme non-humains, et ce, matériellement et symboliquement.

¹¹⁶ Sous l'Empire romain, il y aura des esclaves domestiques et des esclaves ruraux.

et mésolithiques –, c'est ce que l'on appelle maladroitement la « révolution néolithique ». Ça n'est en effet pas tant une révolution qu'une lente évolution ponctuée d'allers-retours (les points D1, D2 et D3 sur le graphique du spectre politique du Plateau romand, cf. page 61, où l'on voit trois périodes de défrichements/plantations de céréales, puis abandon avec reprises des noisetiers et bouleaux). Plus maladroitement encore, nous héritons d'une façon de *penser le rural* qui brouille les pistes. Berque explique :

« Les campagnes se définissent **traditionnellement** par rapport aux étendues sauvages (la forêt, la montagne, la mer, le désert) et par rapport aux villes. Elles sont un stade intermédiaire entre ces deux espaces, l'un plus naturel, l'autre plus artificiel ; l'un primitif, l'autre à la pointe de la civilisation. Dans l'histoire de l'anthropisation de la planète, elles sont en effet apparues à la suite de la mise en culture des terres incultes, avant de régresser devant l'urbanisation ; et, pendant des milliers d'années, le rural, le sauvage et l'urbain auront ainsi constitué les trois motifs¹¹⁷ essentiels des paysages de l'écoumène, que j'entends ici comme la relation de l'humanité à l'étendue terrestre¹¹⁸ » (2011, p. 51).

Cependant, ce qui nous apparaît comme d'une *trivialité* sublime, d'une *naturalité* indiscutable – selon la tradition et les habitudes –, n'est qu'une *naturalisation* symbolique de nos catégories socialement instituées de description de la nature, « fruit d'une si longue sédimentation et d'une telle pluralité de temporalité qu'elles en deviennent souvent invisibles » (Quenet : 2014, p. 7). Ainsi, comme l'explique Berque :

« La campagne et la ville sont l'œuvre des humains. Elles n'ont donc d'existence et de sens que par et pour les humains. Cela vaut même pour l'érème, dans la mesure du moins où ce terme se définit par rapport aux deux autres. Il ne s'agit pas de subjectivité seulement – c'est une constatation objective – mais il s'agit également de subjectivité, les trois termes étant investis par des représentations humaines, tant collectives qu'individuelles, à commencer par les mots qui les désignent – et qui ont néanmoins, eux aussi, une existence objective.

De cette ambivalence [...] résulte un [...] paradoxe. Car, si, en principe, l'érème précède les deux autres termes dans le temps et dans l'espace, en réalité, il n'y a eu d'érème qu'à partir du moment où il y a eu des campagnes et, plus tard, des villes. De même, il n'y a eu d'érème qu'à partir d'une limite que la plupart des personnes ne franchissaient pas, donc une limite sans étendue ni profondeur, si ce n'est dans l'imagination. [...]

C'est bien à partir de la campagne et de la ville que se sont institués les espaces sauvages, que, pourtant, nous croyons premiers. C'est dire la fonction cosmogénétique de la campagne puis de la ville : chacun de ces deux termes institue un certain monde (kosmos) au sein duquel l'érème apparaîtra comme tel, dans un rapport ressenti comme naturel avec les deux autres termes » (2011, p. 51-52).

¹¹⁷ Au « triple sens de motif, notion qui est d'ordre à la fois temporel (tel "motif d'une mélodie") et spatial (tel "motif d'un papier peint"), tout en gardant son sens principal de "raison d'agir" [...]. Ces motifs de l'écoumène que sont le rural, le sauvage et l'urbain nous donnent des raisons concrètes d'agir de telle ou telle manière, en accord avec ce qu'ils représentent à nos yeux et en fonction de la manière dont s'organise notre existence, dans l'espace comme dans le temps. » (Berque : 2011, p. 52)

¹¹⁸ « Cette définition se distingue de l'acception traditionnelle en géographie, où « écoumène » (au masculin) signifie « la partie habitée de la Terre ». Elle tient compte de l'ambivalence originelle du terme grec « hê oikouménê » (littéralement : « l'habitée »), qui, en même temps que ce sens général, voulait dire aussi, plus particulièrement, « notre terre à nous, les Grecs » (par opposition aux terres barbares), impliquant donc une subjectivité collective. Ici, la subjectivité en question est celle de l'humain en général. J'entends « écoumène » dans ce double sens, à la fois objectif et subjectif, en lui restituant son genre féminin pour signaler cette dualité » (Berque : 2011, p. 51).

Revenons donc à notre « révolution néolithique ». Une très grande diversité de cultures se succéderont sur le Plateau romand et l'arc lémanique depuis les premières éclaircies du Mésolithique. Dans un souci de promptitude, nous allons grossièrement tirer le trait de ces sociétés, du Néolithique jusqu'au début de la période romaine (en nous basant, pour les pages suivantes, sur Gallay & al : 2009 ; Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider & Plumettaz : 1993 ; Robert : 1992 ; Badan & al. : 1978), car la dynamique forestière engendrée par le Néolithique et traversant l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer est plutôt stable. Cette dynamique, c'est une lente mutilation du manteau forestier, mutilation qui tend à s'exponentialiser – comme toute exponentielle, elle est, à ces débuts, « douce » (ou « faiblarde » si vous préférez) –, mais aussi une forte anthropisation du milieu végétal. La sédentarisation pure et dure commence à l'Âge du Bronze. Le paysage forestier est nettement anthropisé dès l'Âge du Fer – mais toujours bien présent. Durant ce laps de temps entre Néolithique et fin de l'Âge du Fer, les humains de nos régions passent de *prédateurs* à *producteurs* en domestiquant (1) des petits végétaux (les plantes céréalières¹¹⁹) et des animaux, tout en développant de (2) nouvelles « industries » et autres objets techniques fondamentaux, et ce, en construisant le *milieu rural* autour d'un (3) nouvel habitat : le village – puis l'agglomération et la ville – au détriment du (4) milieu forestier, milieu toujours dynamique d'ailleurs. Nous n'allons pas entrer dans les détails de ces longues évolutions. Nous pouvons cependant retenir qu'aux termes de ces processus, la matérialité du Plateau romand et de la région lausannoise a évolué dans des directions que nous allons grossièrement dépeindre ci-dessous.

(1) Les plantes céréalières contribuent à fixer le village, à sédentariser les populations loin du semi-nomadisme des proto-éleveurs. Ces petites plantes, dans une alliance interspécifique avec les Hommes, vont conduire aux premiers défrichements importants des forêts. En effet, elles réclament des terres ouvertes et riches en nutriment. Le sol forestier défriché – débarrassé de l'ombre des grands arbres – est le meilleur sol qui soit, d'autant plus que la pratique du brûlis fertilise ce dernier. Vient s'ajouter à cette pression agricole sur le territoire forestier la pression pastorale, avec la domestication de la chèvre, du mouton, du bœuf, puis du porc et enfin du cheval, qui ont besoin de paître.

¹¹⁹ « L'orge (*Hordeum vulgare*) et trois espèces de blés sont cultivés dès cette époque : deux blés vêtus, l'engrain (*Triticum monococcum*) et l'amidonnié (*Triticum dicoccum*), ainsi que le blé nu, ou froment (*Triticum aestivum/durum/turgidum*). Le pavot (*Papaver somniferum*), le lin (*Linum usitatissimum*) et le pois (*Pisum sativum*) sont également attestés dès le début du Néolithique et tout au long de cette période. Toutes ces plantes proviennent du Proche-Orient, à l'exception du pavot, inconnu dans le premier Néolithique d'Europe centrale et originaire de Méditerranée occidentale » (Gallay & al. : 2009, p. 124).

En parallèle disparaissent petit à petit l'aurochs, le bison et l'élan (rappelons que la chasse et la cueillette¹²⁰ continuent dans l'agro-pastoralisme).

(2) Du côté technique et économique, on voit, dans nos régions, se développer : la métallurgie du bronze¹²¹, du cuivre puis du fer ; la céramique – véritable révolution dans la préparation des aliments – ; le verre ; la monnaie (3^e siècle av. J.-C.) ; ainsi que le char, la roue, l'araire du paysan, la barque des nautés, pêcheurs et bateliers, la hache polie du bûcheron, l'herminette du charpentier, les armes spécifiques du guerrier, les objets de parure des classes supérieures. Ces sociétés demeurent cependant des sociétés du bois¹²², sociétés qui n'auront de cesse de peaufiner cet artisanat.

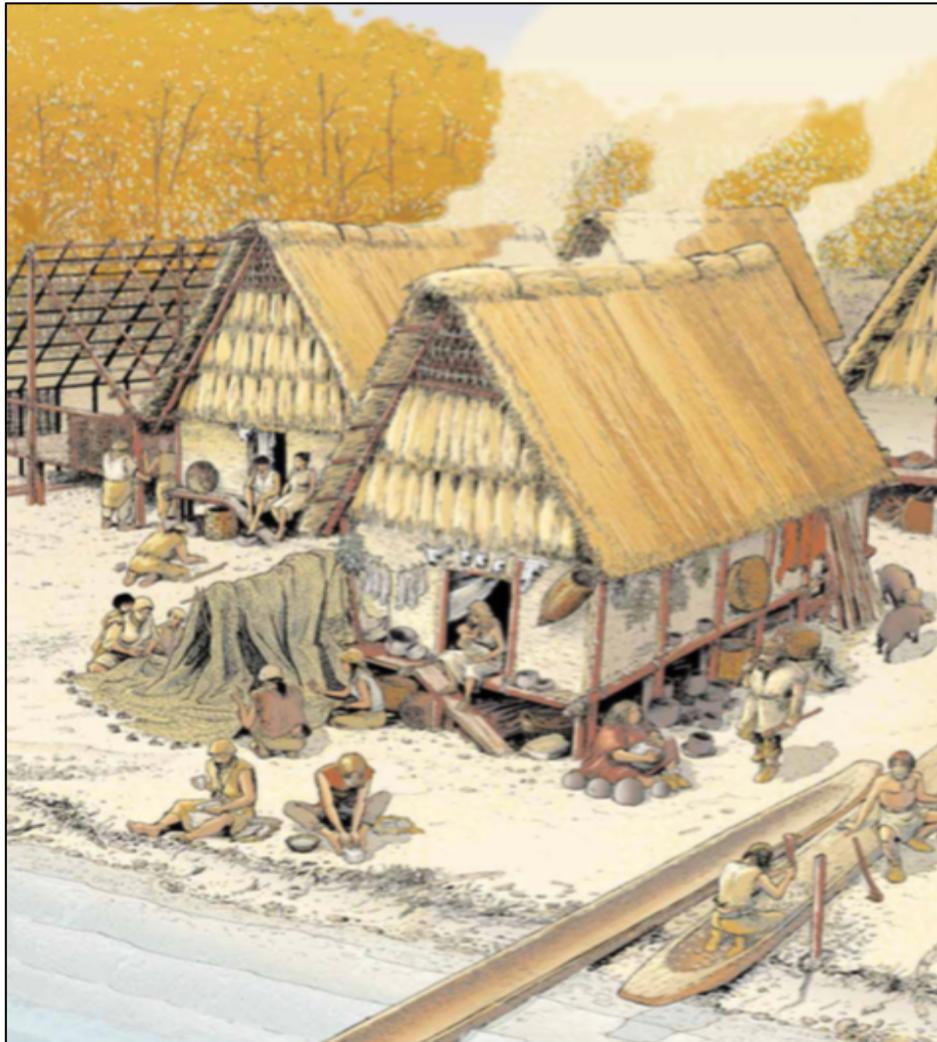
(3) Le village, quant à lui, est construit en bois, même s'il va au fur et à mesure de cette période se munir de remparts et implémenter la pierre et la terre dans certaines techniques de construction. Les « bourgs » fortifiés apparaissent dans nos régions dès la fin du 14^e s. av. J.-C., et les agglomérations depuis le 18^e s. av. J.-C. Dans toute cette période, le bois est magistralement central dans le milieu bâti, autant comme matériau de construction que comme matériau des outils de construction, et ce, jusqu'au 19^e s. apr. J.-C. (malgré la pierre et la terre, et bien que Rome amène la maçonnerie).

¹²⁰ Par conséquent, la forêt néolithique fournit encore beaucoup de ressources : « *noisettes, pommes sauvages, glands, faines, fraises des bois, mûres, framboises, fruits du sureau, prunelles et cynorrhodons. [...] Les plantes sauvages jouent aussi un rôle important dans l'alimentation du bétail du fait de la rareté des prairies. Pâturages de forêt, herbes de friche, feuilles et branchettes contribuent à la nourriture des bêtes. [...] La faune chassée comprend essentiellement des animaux de forêt comme l'aurochs, le cerf, le chevreuil et le sanglier. La chasse aux oiseaux et la pêche sont des pratiques essentiellement attestées par la présence d'un outillage spécialisé, flèches-massues pour les oiseaux, filets garnis de poids et de flotteurs ainsi que des hameçons pour la pêche.* » (Gallay & al. : 2009, p. 124). Il y a évidemment un lien intime entre les richesses des milieux aériens, aquatiques et forestiers, lien que nous n'allons pas développer ici.

¹²¹ « *Cet alliage métallique, scintillant de reflets dorés ou cuivrés, n'est que le symbole d'un monde en évolution, dans lequel le prestige du pouvoir semble s'affirmer plus somptueusement, et qui est personnifié par le héros guerrier et la belle princesse, parée de bijoux, tels qu'Homère nous les a décrits ; mais ce n'est là qu'une facette très limitée de cette période. [...] De la zone carpatho-danubienne, la plus proche des civilisations méditerranéennes, les nouveaux modèles sociaux et religieux investissent, peu à peu, toute l'Europe continentale, qui forme dès le milieu de l'âge du Bronze une vaste koinè, une communauté culturelle. À partir de l'âge du Bronze, les archéologues peuvent s'appuyer sur les premiers écrits antiques pour tenter de reconstruire une image de la société. La civilisation grecque nous a légué de grands récits, comme celui qui relate le voyage des Argonautes à la recherche de la Toison d'Or* » (Gallay & al. : 2009, p. 192), ces mêmes Argonautes qui, dans cette espèce de mythologie cartographique et antique pour commerçants et guerriers qu'est le mythe de la Toison d'Or, traversent le continent européen du Danube au Rhône, en passant par cet axe central de l'histoire commerciale européenne qu'est le Pays de Vaud, lieu de rencontre des bassins fluviaux rhénan et rhodanien.

¹²² Ainsi, « *nous avons déjà vu l'importance du bois d'œuvre dans la construction ; nous retrouvons ce matériau, travaillé à l'herminette ou au ciseau de dent de castor, dans la confection des manches de nombreux outils : haches, herminettes, houes, faucilles ou couteaux à moissonner, poignards. Le bois permet de fabriquer des arcs et des flèches. On l'utilise également pour façonner de nombreux récipients légers et maniables. On retrouve aussi le bois dans la parure, sous forme d'épingles ou de peignes – peut-être également utilisés pour tasser les fils de trame lors du tissage – taillés dans du buis. Il entre encore dans la confection des araires et des chars, qui apparaissent dans nos régions vers 3500 av. J.-C. L'écorce, notamment celle du bouleau, est utilisée pour la confection de récipients cylindriques, ainsi que pour l'ornementation de certaines poteries. Elle servait peut-être aussi à la couverture des toits* » (Gallay & al. : 2009, p. 115), sans parler des tissus en fibres végétales (liber de chêne et de tilleul), ou du bois de feu...

Un village littoral typique du Néolithique (4^e millénaire av. J.-C.), avec maisons terrestres en poutre de chêne, de sapin blanc, d'aulne et de frêne (Gallay & al. : 2009, p. 105).



(4) Le milieu forestier, lui, continue à évoluer au cours de cette vaste période de cinq millénaires. On observe par exemple un retour du bouleau, de l'aulne et du noisetier au début du Néolithique (Atlantique récent, entre 4700 à 3400 av. J.-C.), qui viennent très probablement colmater les premiers défrichements agricoles des communautés locales. Au Subboréal (entre 3400 et 800 av. J.-C.), un essor démographique aux alentours de 3200 av. J.-C. et l'essor corrélatif de l'agriculture amplifient les défrichements et perpétuent le déclin du hêtre, du chêne et du sapin, déclin accompagné de recrudescences du bouleau, du noisetier, de l'aulne et du genévrier. Enfin, au Subatlantique ancien, « l'apparition graduelle du charme, l'importation et l'implantation par l'homme du noyer, du châtaignier et de la vigne, l'introduction des cultures de seigle et de chanvre se font progressivement. [...] Pendant l'Âge du Fer, des marques de déforestation plus

intenses apparaissent » (Gallay & al. : 2009, p. 44). Ainsi, généralement, le paysage lausannois comme celui du Plateau romand restent très verdoyant et dominés par la hêtraie-sapinière, mais ce sont des paysages aussi un peu champêtres et très sensiblement villageois et urbains – les occupations à la Cité et à Vidy (et même dans d’autres secteurs de la région lausannoise) sont déjà régulièrement observées entre 5’500 et 2’200 av. J.-C., habitats qui seront les germes du développement urbain lausannois en deux phases (la phase romaine, autour de Vidy, la phase médiévale, autour de la Cité). Les forêts, quant à elles, n’ont plus rien de très « naturel » à la fin de l’Âge du Fer, elles sont de plus en plus insérées dans des trajectoires *socio-écologiques* et captées par le métabolisme social des communautés locales. Mais elles demeurent, et occupent une grande partie du territoire. Comme le résume Jean-François Robert :

*« Les champs ne pouvaient être gagnés que sur la sylvie, car on était alors encore bien loin des corrections fluviales et des drainages [que nous verrons à l’époque romaine]. La hache et le feu dessinent les clairières, et le néolithique, en créant le bûcheron pour servir d’araire, ouvre la porte à l’ère des grands défrichements. Après avoir alimenté le foyer des hommes, la forêt leur donne la terre à ensemercer, deux manière d’offrir sa propre substance.¹²³[...] La lutte entre l’homme et la forêt s’est donc amorcée, chez nous, il y a quatre à cinq mille ans avec la culture sur brûlis. Défrichements temporaires certes à l’origine, mais que les siècles et l’expansion des populations vont rendre définitifs, amplifier au fil du temps pour réduire le manteau forestier à ce qui nous en reste aujourd’hui. Cette résorption de la forêt ne s’est pas réalisée d’un mouvement continu et régulier. Elle a connu des temps forts, pareils à des **vagues successives d’amplitude différente** » (Badan & al. : 1978, p. 29).*

Dans ces « vagues successives d’amplitude différente », le premier vrai *tsunami* de la résorption forestière, c’est l’*Urbs, Caput mundi* (« capitale du monde ») : Rome, la *Cité éternelle* – selon la terminologie des promoteurs de l’idylle civilisationnelle romaine. Avant de nous attaquer à la question romaine, essayons d’abord d’embrasser une vision totale du processus qui conduit les sociétés du début du Néolithique à l’adoption du mode de vie romain. L’empire n’écrase en effet pas tout sur son passage : pas de *tabula rasa*. Les grandes lignes de la culture romaine ne sont pas tant étrangères à celles de nos régions, régions qui suivent des trajectoires similaires à celle de Rome. Ces zones culturelles sont progressivement interconnectées depuis l’Âge du Bronze, comme le laissent déjà deviner le mythe de la Toison d’Or, les objets matériels, les techniques, les formes de vie que l’on retrouve partout en Europe – d’où cette *koinè*, cette « communauté culturelle ». Les *grandes lignes culturelles* de ces sociétés européennes sont les suivantes.

¹²³ D’ailleurs, on retrouve à plusieurs périodes des traces d’appauvrissements des sols, symptômes probables d’une surexploitation des sols pris aux forêts. Nous avons ainsi des traces préhistoriques des premières « ruptures métaboliques » chères aux écologistes d’obédience marxienne.

Fait premier et primordial, la *sédentarité*, induite notamment par l'agriculture céréalière¹²⁴. Comme le développe Jean-François Robert :

« *Qui dit culture du sol, champ ouvert, semailles et récoltes dit implicitement « territoire » et « propriété ».* Cette **propriété foncière embryonnaire**, cette promesse alimentaire que représente le champ proche de la récolte mérite d'être protégée contre toute intrusion. Les premiers paysans étaient là ; mais chasseurs et collecteurs aussi. Et les pasteurs semi-nomades poussaient leurs bêtes dans les terres ensemencées. Éternel conflit entre Caïn le berger et Abel l'agriculteur » (Badan & al. : 1978, p. 28-29).

Se déploie alors à vastes échelles l'*idéologie propriétaire* (au sens de *propriété terrienne* et non de *possession* d'objets), ce formidable phénomène terrestre – et de nos régions – *d'appropriation du monde par une espèce* qui, du haut d'un processus évolutionnaire certes particulier, décrète qu'elle possède tel ou tel lopin de terre.

« *Sur le versant méridional des Alpes, les sites culturels établis en forêt, à la périphérie des terroirs cultivés, présentent des stèles ou des compositions monumentales riches en représentations d'armes, qui témoignent [...] de l'appropriation du monde sauvage* [mais est-il déjà « sauvage » ?]. Les compositions monumentales articulent en effet divers symboles : **armes**, ornements divers, figurations de textiles, figures animales sauvages et **domestiques**, **figures solaires** et éléments du **complexe de la traction comme araires et chars** » (Gallay & al. : 2009, p. 154).

Voilà nos figures solaires, dérivation du pouvoir pyrotechnique, permettant de fonder des mondes humains par l'ouverture de la clairière et l'ambiance du foyer, sans même parler de l'araire. Ce phénomène d'*appropriation-fixation* va bouleverser radicalement les *us* et *coutûmes* des communautés de l'époque. De ce phénomène se déduisent plusieurs conséquences culturelles (« culturel » au sens du « social » de la sociologie).

Primo, la verticalisation des sociétés, l'émergence du pouvoir et des inégalités sociales (ou la radicalisation de ce processus embryonnaire) :

« *On considère généralement que les Néolithiques appartiennent au vaste ensemble des sociétés, dites **égalitaires**, fondées sur la parenté.* [...] *On a cependant l'impression que le pouvoir politique se structure relativement rapidement autour de véritables chefferies, prémises d'une inégalité sociale qui se renforcera au cours des siècles.* *L'émergence du pouvoir politique peut suivre des mécanismes divers. Il peut s'agir de chefs de guerre particulièrement courageux ou d'hommes **assez puissants** pour organiser de grandes fêtes où de nombreux biens vivriers sont généreusement distribués. Descendre en ligne directe de l'ancêtre qui, le premier, s'est installé dans une région, ou prétendre avoir des liens avec ce dernier, peut constituer également de solides atouts pour requérir le droit au pouvoir. Certains ethnologues admettent que l'on est passé, historiquement, de chefferies où le pouvoir devait faire l'objet d'une nouvelle justification à chaque génération à des chefferies véritablement héréditaires.* » (Gallay & al. : 2009, p. 142-144).

¹²⁴ On voit aussi émerger le *parcellaire* (pas en tant que plan mais en tant que réalité matérielle). D'abord, le terrain agricole est un petit jardin, rempli de souches, facilement abandonnée. Mais plus l'on avance dans le temps, plus l'araire se démocratise, et plus l'on fait sien l'espace ainsi durement travaillé – l'*essartage* –, espace qui devient donc *une parcelle* à soi.

Le lien à la propriété est assez évident ici. Elle confère la possibilité à tel ou tel individu ou lignée de s'arroger des capacités productives et les productions corrélatives (capital économique), afin d'en user en vue de forger des alliances (capital social) ou pour leur propre confort matériel ou capital symbolique, ou alors de justifier une captation de la production d'autrui (à la manière des divers clergés, par les dons, sacrifices et autres offrandes ; ou des puissances *imposantes*, au sens de puissances qui prélèvent l'*impôt* ou le *tribut* – à la place du *pillage* ou de la *razzia* –, tant de variantes anthropologiques et préhistoriques des impôts modernes ou du *pizzo* des diverses mafias italiennes). Au cas où le pouvoir mystique (politique ou théologique) du droit de propriété ne fonctionne pas ou plus, le bénéficiaire dudit droit doit faire acte de force, par la brutalité ou la (con)damnation théologique, pour obtenir ou se garantir des privilèges. En bref, naissance des inégalités sociales¹²⁵ et de la violence intra- et extra-communautaire (que la propriété régule : la propriété est une naturalisation des inégalités sociales).

Secundo, le Néolithique voit apparaître, ou se développer sans commune mesure avec les temps passés, l'archétype de « *l'imbécile heureux qui est né quelque part* »¹²⁶, pour citer Brassens.

« Certes, le clan était déjà une cellule fermée et probablement peu perméable aux inclusions. Mais le clan ne faisait qu'utiliser un territoire toujours changeant. [...] Le village, lui, ancre ce point de force dans l'espace et crée par là le principe d'hégémonie territoriale. L'espace dégagé aux abords de l'habitat, l'espace défriché et cultivé dans la périphérie, prend brusquement figure de propriété ; et l'homme acquiert du même coup tous les réflexes qu'engendre le sentiment de possession : réflexe de défiance à l'égard de l'intrus, besoin de défendre le produit de sa peine, la culture, contre l'homme et la nature. Sourdent en même temps les appétits colonisateurs, la tentation sinon la nécessité impérieuse d'agrandir le domaine, d'en reculer les limites, et par conséquent de les défendre » (Badan & al. : 1978, p. 11-32).

¹²⁵ Au Néolithique, en région lausannoise, « les pratiques rituelles qui accompagnent les cistes de type Chamblandes révèlent une société présentant, déjà, une certaine inégalité : les chefs pouvaient acquérir la reconnaissance de la communauté et du prestige » (Gallay & al. : 2009, p. 153)

¹²⁶ « C'est vrai qu'ils sont plaisants tous ces petits villages ; Tous ces bourgs, ces hameaux, ces lieux-dits, ces cités ; Avec leurs châteaux forts, leurs églises, leurs plages ; Ils n'ont qu'un seul point faible et c'est être habités ; Et c'est être habités par des gens qui regardent ; Le reste avec mépris du haut de leurs remparts ; La race des chauvins, des porteurs de cocardes ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part.

Maudits soient ces enfants de leur mère patrie ; Empalés une fois pour toutes sur leur clocher ; Qui vous montrent leurs tours leurs musées leur mairie ; Vous font voir du pays natal jusqu'à loucher ; **Qu'ils sortent de Paris ou de Rome ou de Sète ; Ou du diable vauvert ou de Zanzibar ; Ou même de Montcuq il s'en flattent mazette ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part.** [...]

C'est pas un lieu commun celui de leur connaissance ; Ils plaignent de tout cœur les malchanceux ; Les petits maladroits qui n'eurent pas la présence ; La présence d'esprit de voir le jour chez eux ; **Quand sonne le tocsin sur leur bonheur précaire ; Contre les étrangers tous plus ou moins barbares ; Ils sortent de leur trou pour mourir à la guerre ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part ; Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part.** » Georges Brassens, *La Ballade des gens qui sont nés quelque part*, 1972. Brassens, qui n'a jamais caché son anarchisme politique – expression de la tradition radicale et émancipatrice des Lumières, et humanisme universaliste –, rejette évidemment toute forme de gréganisme.

Cette vision est certes un peu trop hobbesienne, et toutes les communautés n'étaient pas si hargneuses ou va-t-en-guerre, loin de là. Cependant, l'ethnocentrisme, la méfiance vis-à-vis de l'altérité (qu'on commencera à déshumaniser en l'ensauvant) et la guerre territoriale prennent un essor plus important durant cette période du Néolithique à l'Âge du Fer. La fuite vers un autre territoire ou la répartition entre anciens clans de chasseurs-cueilleurs de territoires réciproquement convoités ne sont en effet plus tant possibles au fur et à mesure du développement démographique et de la croissance corrélative de l'occupation territoriale. Ainsi, au Néolithique, « *l'importance accordée au poignard et à l'équipement de l'archer semble marquer l'apparition d'une caste de guerriers* » (Gallay & al. : 2009, p. 154). Pour résumer :

« L'instabilité politique dominait certainement et les fragiles équilibres étaient souvent remis en cause. La violence reste un trait présent dans toutes les sociétés agricoles traditionnelles, mais le caractère souvent ritualisé des affrontements limite la plupart du temps le nombre des victimes. Ces conflits naissent souvent à propos du contrôle des terroirs agricoles ou de vols de bétail. [...] Les témoignages recueillis ne permettent pas toujours de faire la part des violences dues aux affrontements entre communautés et des violences internes qui affectaient le fonctionnement même de la société. Il semble qu'on évolue, au cours du Néolithique européen, d'une situation ancienne où la compétition entre groupes reste atténuée à des périodes plus récentes où les conflits sont plus nombreux. [...] Les préoccupations défensives prennent de l'importance à partir du Néolithique moyen avec l'apparition des camps de hauteur et la multiplication des villages palustres et lacustres. Néanmoins, les preuves de violence les plus spectaculaires se situent au Néolithique ancien déjà » (ibid, 2009, p. 70).

Il faudra tout de même attendre jusqu'au 2^e s. av. J.-C. pour voir apparaître dans le nord des Alpes de véritables villes aux colossaux remparts, signe de cette radicalisation toujours croissante du phénomène guerrier.

Tertio, l'Âge du Bronze marque une transition, certes douce mais bien réelle, des mythes et rites « *tournés vers la fécondité de la terre, la mère nourricière, et vers la fécondité des femmes, qui assurent la pérennité des sociétés* » (ibid. : p. 192) à de plus en plus de « *représentations animales (chevaux et bovidés) tirant un char ou un araire, ou encore des représentations d'humains, d'armes, de parcellaires, de cercles concentriques avec une cupule centrale, de lignes ondulées, etc.* » (ibid, p. 242), ce qui laisse présager le passage d'anciennes religions plus « féminines » – rapport nourricier à la terre – à des religions plus « masculines » – rapport dominateur à la terre – (révolution symbolique que localise Carolyn Merchant (1980) à l'époque romaine ou grecque, donc avec *a minima* un demi millénaire de retard), ces deux rapports étant depuis lors toujours conjointement mais inégalement présents. Néanmoins, l'Âge du Bronze connaît une élite féminine : suivant les régions, plus de femmes sont enterrées avec des attributs de pouvoir que d'hommes, signe, peut-être, d'une phase de transition entre un égalitarisme relatif et

un patriarcat bien affirmé (probablement explicable par le déploiement de la propriété terrienne, qui implique une société guerrière, impliquant, elle, le culte de la force et de la violence, culte qui peut enfin impliquer un patriarcat affirmé).

Quarto, surtout à l'Âge du Fer, il y a un véritable essor de la spécialisation artisanale, spécialisation en partie autorisée par l'agriculture céréalière. « *Le grain emmagasiné constitue la forme la plus ancienne de capital. Ces surplus libéreront l'énergie humaine qui pourra être employée à d'autres tâches que la production de nourriture. Le présent a cessé d'être la répétition scrupuleuse du passé, il est devenu l'avenir* » (Brosse, cité Badan & al. : 1978, p. 28). Ce capital pourrait être au principe de l'émergence des premiers « États » (Scott : 2007) et d'une division plus forte du travail.

Quinto, l'Âge du Bronze marque le passage de sociétés d'autosubsistance à des sociétés largement ouvertes, commerçantes, interconnectées, qui complètent les ressources de leur territoire par les échanges. « *L'étain, le cuivre, le sel, l'ambre, le verre et, dans une moindre mesure, les coquillages circulent à travers toute l'Europe.* » (Gallay & al. : 2009, p. 242). Ce sont ces matières qui alimentent l'artisanat spécialisé susmentionné. Ainsi, *grosso modo*,

« *Les sociétés en voie d'urbanisation sont plus étroitement interconnectées dans ce qui deviendra progressivement une « économie monde », au sein de laquelle circulent de nombreux biens. Les relations avec le monde méditerranéen se renforcent. Cette nouvelle organisation supra-régionale est caractérisée par la spécialisation artisanale, l'intensification de la production de certains objets, le développement et la diversification des agglomérations et des réseaux de relations commerciales entre le sud et le nord de l'Europe* » (ibid, p. 290).

Concluons donc que le Néolithique est « *le berceau de la civilisation urbaine [...], le berceau de la notion de propriété foncière qui va ensanglanter le monde, le berceau enfin de la guerre, inconnue jusqu'alors, comme l'attestent les découvertes archéologiques* » (Badan & al. : 1978, p. 14). Et cette évolution, qui continuera à l'Âge du Bronze et à l'Âge du Fer, suit le déploiement des milieux humains, la trajectivité mésologique de co-suscitation du monde : « *Vers la fin du Second âge du Fer, le Bassin lémanique dévoile une image de la structure de l'habitat qui, en partie du moins, correspond aux trois principaux types d'habitats que mentionne Jules César à propos des Helvètes du Plateau suisse : la ferme, le village et la ville fortifiée* » (Gallay & al. : 2009, p. 290). Les agencements des milieux humains, chacun à leur manière et de plus en plus intensément, détournent le métabolisme et reconfigurent l'écologie des milieux forestiers. Ils s'*empuissentent*, et ce, en enchevêtrant des *manières de vivre* – écologiques et sociales – arraisonnées au désir de puissance humaine.

Dans toutes les *civilisations*, « *c'est la ville qui s'est imposée comme centre du monde, aux dépens du monde rural. Une fois encore, donc, les mondes humains ont été refondés. [...] Le couple cosmogénétique monde/hors-monde s'est maintenu, tout en se déplaçant à mesure que se déployait le monde urbain* » (Berque : 2011, p. 54), et ce, avec toute la violence que ce fait implique, pour les humains comme pour les non-humains. Toute fondation d'une institution¹²⁷ s'apparente à un acte magique de travestissement de l'arbitraire et/ou de la violence – souvent symbolique mais aussi physique – corrélative à son instauration. À cet égard, la ville, en tant qu'institution humaine, ne fait pas exception, notamment d'un point de vue et de vie sylvestre. L'exemple anthropologique le plus caractéristique, mais aussi celui qui, relativement à la région lausannoise et à la *koinè européenne*, nous concerne en premier lieu, c'est **Rome**¹²⁸. Robert Harrison explique :

*« The hostile opposition between forest and civilization [...] is in many ways summarized by the legendary history of Rome, the so-called **eternal city**. Rome, more than any other city, has truly mythic origins. But by the same token it also has a truly mythic afterlife, for Rome's history has become a prodigious legend **that still lives on**. In this sense the myths of its foundation are irrevocable. An austere community of farmers and herdsmen does not come to conquer the world through mere diligence, prowess, or good fortune. Rome became Rome through the blessings of myth. Myths of origin [...] hold within their poetic logic a city's historical destiny, even after the city "falls."*

*Did Rome ever really fall ? Its legend in any case lives on, spreading its shadow of empire across the earth still today. It suffices to scrutinize the American dollar bill – its Great American Seal that speaks in Latin mottoes (annuit coeptis [God blesses our beginnings] and novus ordo seclorum [a new order of the ages has arrived] from Virgil) and that features the emblem of the auspicious **eagle, the bird of Jove [Jupiter, dieu solaire]** – to realize that Rome remains eternal by virtue of the auspices of its beginnings.¹²⁹*

The traditional legends of Rome's foundation tell us, in their own way, that the city was born of the forests, but they also suggest that Rome had to turn against its matrix in order to fulfill its destiny » (Harrison : 1992, pp. 46-47).

¹²⁷ Nous usons du concept d'*institution* au sens de Marcel Mauss et Paul Fauconnet : « *Il n'y a aucune raison de réserver exclusivement, comme on le fait d'ordinaire, cette expression [d'*institution*] aux arrangements sociaux fondamentaux. Nous entendons donc par ce mot aussi bien les usages et les modes, les préjugés et les superstitions que les constitutions politiques ou les organisations juridiques essentielles* ». (Fauconnet & Mauss : 1901, p. 16). Ainsi, le milieu urbain est une institution.

¹²⁸ Soit dit en passant, nous aurions pu prendre l'exemple de Babylone et de l'épopée de Gilgamesh, une des œuvres écrites les plus anciennes de l'Humanité, histoire qui est caractéristique de l'appropriation urbaine et impérialiste du monde « sauvage ».

¹²⁹ Par exemple, une conférence intitulée « Rome : L'Empire qui n'en finit pas de tomber » (Chapoutot, Martinez-Gros, Sotinel, Traina & Sartre : 2015) et tenue lors du 18^{ème} rendez-vous de l'Histoire de Blois sur « Les Empires » est tout à fait significative à ce propos. La discussion s'entame sur une question de prime abord facile, d'une évidence déconcertante : Quand Rome s'est-elle effondrée ? D'une anecdote savante à l'autre, l'on finit par aisément comprendre la difficulté de cerner un point de repère chronologique précis pour répondre à cette question. Car qu'est-ce que Rome ? Qu'est-ce que l'Empire ? Et sa romanité ? Et sa culture matérielle ? Rome, c'est plutôt une impulsion historique relativement homogène d'une pluralité d'institutions interdépendantes se configurant et se reconfigurant constamment entre elles, certaines périliclitant, d'autres se pérennisant. Et, pour « pousser le bouchon un peu plus loin », l'équipe d'historiens se posent encore la question suivante : « De quelles causes l'« Empire » s'est-il effondré ? ». Fait tout à fait amusant, un savant allemand aurait « *essayer d'établir la liste de toutes les causes de la chute de l'Empire romain, et il en avait quand même trouver 210* » conclut, un peu amusé, l'animateur de la rencontre (Maurice Sartre).

Conférence disponible en ligne, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=UCAHspoWk3k>

L'acte symbolique le plus caractéristique d'une fondation urbaine, dont le mythe de fondation de Rome est l'archétype le plus parfait, c'est la *délimitation*, la *mise en limite-contour* du domaine de l'humain, mais ici domaine de l'humain *civilisé*, citoyen de la *citée*, non plus un "simple paysan". Celui qui dessine cette limite, pour Rome, c'est Romulus, fils de Rhéa **Silvia**, descendant de la lignée des **Silvius** – de Silvius, ce « Roi père de tous les Rois » et fils d'Énée le Troyen. Ce même Romulus qui naît dans la forêt et est nourri par elle, ce Romulus qui ouvre d'ailleurs un *asile* dans une *clairière* de la forêt du Capitole pour accueillir des vagabonds errant dans la nature, loin de la religion *domestique* et de la société *civile*, ce Romulus enfin qui construit des murailles autour des sept collines de Rome (Harrison : 1992). L'acte de fondation de Rome, bien que mythologique, est une métaphore du déploiement du milieu urbain au seuil de son histoire expansionniste. Cet acte – violence contre la terre¹³⁰ et contre l'Homme – est le suivant :

« Pendant des millénaires, la limite essentielle a été celle qui séparait le monde rural du monde sylvain : [la] lisière [...]. Puis une autre limite est apparue : [...] ce sillon¹³¹ que trace Romulus lors de la fondation de Rome¹³², et qui est **sacré** au point qu'il tuera son frère pour l'avoir franchi. Tracer le sillon qui enceint une ville se disait « urbare » (ou « urvare »), c'est-à-dire « **tenir le mancheron de l'araire** ». C'est de cette image agricole qu'est né le monde urbain ; forcément, puisque, jusqu'alors, le monde était rural. [...] La limite entre la ville et la non-ville a en effet cristallisé l'essentiel des raisons d'être d'un monde : c'est cette limite qui distinguait nature et culture ; c'est là que se jouait l'existence du monde. C'est ce qui faisait des portes de la ville l'emblème du passage de l'écoumène à l'éreème. [...] Mais dans cette cosmologie, que devenait donc le monde paysan ? Que devenait, par exemple, la trilogie romaine ager-saltus-silva (champ-pacage-forêt) ? **Tout cela certes subsistait** mais s'est trouvé obliéré par un couple plus fort : **le monde (la ville) et le désert (le hors-monde, hors les murs)**¹³³ » (Berque : 2011, p. 54-55).

¹³⁰ L'araire est, pour l'époque, un symbole de la domestication de l'espace gagné sur les milieux sauvages ou la sylve. Pour notre culture scientifique, elle est plutôt devenue le « symbole » de l'érosion hydrique et éolienne du sol, de la destruction de sa structure naturelle, de l'atteinte à certains organismes qui y vivent et de la libération de dioxyde de carbone et d'azote stockés dans l'humus (Baumgartner : 2020).

¹³¹ « Symboliquement, il s'agit de faire exister la ville. La faire exister, c'est-à-dire la faire « se tenir » (sistere) « hors de » (ex) son milieu originel, qui est la campagne – cette campagne que les Grecs appelaient chôra, et dont Platon, dans le Timée, tirera l'image onto-cosmologique du milieu (chôra) où il y a naissance de l'existant (genesis). Cette genèse de l'être, genèse du monde, c'est désormais la ville qui va l'accaparer, elle qui, en grec, se dit « astu », mot de la même racine indo-européenne « wes- » (séjourner) que le sanskrit « vastu » (emplacement), l'anglais « was, were » (imparfait de « to be ») ou l'allemand « Wesen » (être, essence) [Gransaignes d'Hauterive 1994] » (Berque : 2011, p. 55).

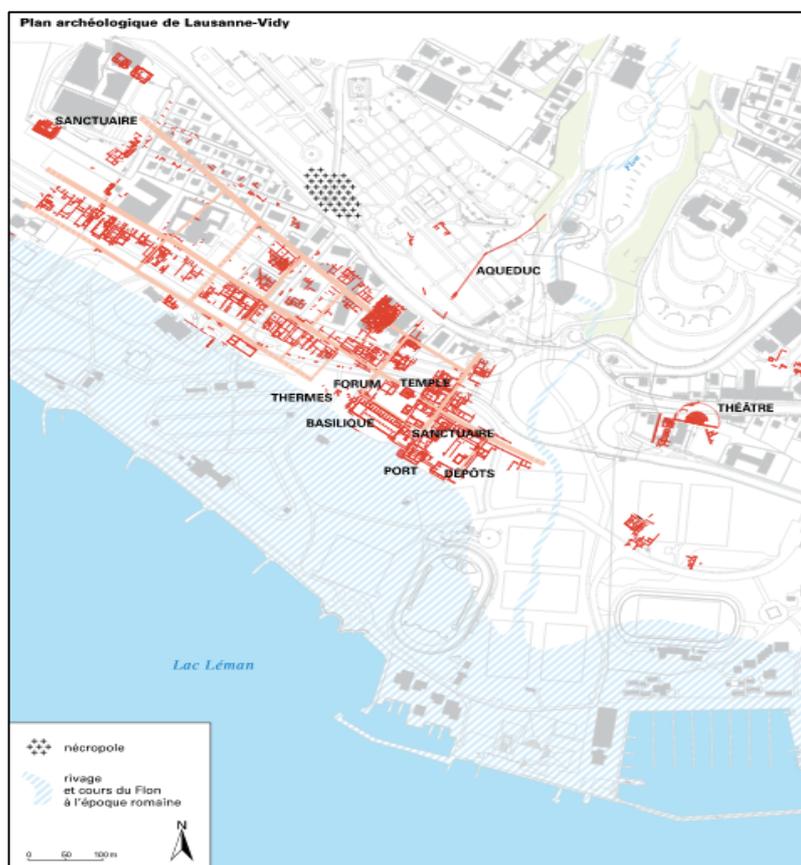
¹³² « L'apprenti latiniste s'étonnera toujours de cette expression romaine « ab urbe condita » (« depuis la fondation de la ville »). Il a de la peine à comprendre que ce temps zéro du comput historique, la fondation de Rome, était un amer ni plus ni moins arbitraire que ne l'est pour nous la naissance du Christ. Il serait plus étonné encore d'apprendre que ce même principe s'appliquait à chaque fondation de ville [...]. Mais l'histoire a voulu que seule Rome devînt l'Empire, donc le seul centre du monde, Urbs et Orbs ne faisant plus qu'un, ou, du moins, étant à portée de la même voix ; ce qui permet, aujourd'hui encore, au pape de parler urbi et orbi. [...] **Même si seule Rome est véritablement devenue monde – le monde romain –, toute ville, à sa fondation, était un monde en puissance** » (Berque : 2011, p. 54).

¹³³ « Nos langues en gardent la trace. Prenons l'adjectif dérivé d'« ager », « agrestis » : on ne peut douter qu'il exprime l'essence du monde paysan, celui qui s'est institué en opposition à l'éreème puisqu'il dérive de la racine indo-européenne « agr- », qui signifie « campagne » et a donné « agriculture ». Or, dès l'époque romaine, cet adjectif était ambivalent : d'un côté, il voulait dire « champêtre » ; de l'autre, « sauvage ». » (Berque : 2011, p. 55).

Du fait des influences culturelles croisées et de la naissance de l'urbain en plusieurs lieux sur le continent européen, la *cosmicité urbaine romaine* n'en est qu'une parmi tant d'autres – même si elle finit par s'imposer aux autres cosmicités, rurales comme urbaines, pour des raisons tout à fait contingentes. Démarrée depuis une quarantaine d'années, la conquête romaine de l'Helvétie s'achève en 13 av. J.-C. après la prise des Alpes par Auguste. Ce même Auguste déploiera une véritable politique d'urbanisation en territoire helvète. L'historien Laurent Flutsch explique :

« *Les bourgades existantes sont remodelées ou déplacées (Lausanne, Avenches), d'autres localités sont peut-être fondées ex nihilo. Le processus est pratiquement achevé vers 20 apr. J.-C., avec au long des axes une localité tous les 30 km environ. Miroirs du pouvoir romain, ces centres régionaux favorisent la romanisation des populations ; l'aristocratie indigène y trouve un cadre propice au maintien de ses prérogatives. Les agglomérations se développent par la suite, avec la généralisation de la maçonnerie dès le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. puis [...] l'édification de grands monuments* » (Coutaz & al. : 2017).

La région est entièrement balisée de part en part par la *romanité impériale et urbaine*, elle se retrouve sous hégémonie culturelle et politique romaine et s'intègre dans une *écologie-monde* transcontinentale (méditerranéenne). Cette période correspond aussi à un épisode fondamental de l'histoire locale : l'implantation du *vicus* gallo-romain *Lousonna* à Vidy en -15 av. J.-C.



Plan archéologique de Lausanne-Vidy (Pichard-Sardet : 2009).

« Il s'étendait sur environ 1 km, couvrant une superficie de quelque 20 ha. Son implantation fut liée à sa situation géographique : au point de rupture de charge entre les bassins rhodanien et rhénan ; au carrefour d'axes commerciaux reliant d'une part, par le col du Grand-Saint-Bernard, l'France à la Gaule et aux frontières rhénanes, d'autre part, par la vallée du Rhône, la Méditerranée à la Germanie. La présence du lac — voie de circulation intensément usitée comme l'atteste la présence de la corporation des Nautes (bateliers) du lac Léman — intervint de manière prépondérante dans le développement de Lousonna. Le matériel archéologique, produit localement et importé, confirme son rôle de place d'échanges et de transit. [...] »

Les premières constructions, de terre et de bois, furent élevées dès 15 av. J.-C., alors que le rattachement de l'Helvétie à l'une des provinces de l'Empire créait une situation politique et économique favorable au développement de nouvelles agglomérations délaissant les hauteurs des oppida. L'adoption des coutumes romaines par la population, en grande partie d'origine celte, fut rapide (modes de construction, techniques artisanales, alimentation...), même si l'attachement aux traditions indigènes resta fort, particulièrement dans le domaine des croyances, de l'architecture (plan des maisons, matériaux) et de la vie quotidienne. L'administration du vicus, qui semble avoir profité d'une certaine autonomie, fut laissée à des magistrats dont la compétence s'étendait à tout le territoire helvète. À côté des monuments publics (basilique, temple, sanctuaire, thermes, théâtre) et des installations communautaires ou privées (port, dépôts) autour du forum, s'élevait l'habitat privé, à l'intérieur duquel diverses activités artisanales étaient pratiquées. [...] Lousonna compta jusqu'à 2000 habitants environ. » (Pichard-Sardet : 2009)

Les anciennes installations lacustres de la région « n'ont pas eu l'importance de Vidy dont le port sur le Léman draine un important trafic et permet à ses habitants de pratiquer de nombreuses activités commerciales et artisanales » (Radeff & Francillon : 1991, p. 15). En effet, « la situation géographique est un atout : basée à Lausanne-Vidy, la corporation des Nautes du Léman gère le transit de marchandises sur le lac et leur acheminement jusqu'à Yverdon [...]. Le trafic sud-nord, et dans une moindre mesure transjurassien, est un facteur de la prospérité régionale » (Coutaz & al. : 2017).

Cette nouvelle centralité commerciale amène un développement économique, notamment de l'agriculture et de la viticulture, pratiques qui vont façonner « de nouveaux paysages autour des villae surplombant le site de Vidy » (*idem*). Ainsi « les forêts qui encerclent ces clairières de défrichement sont en recul dans la région lausannoise » (*idem*). Les Romains sont aussi de grands ingénieurs hydrauliques. Le recul drastique de l'aulne sur les spectres polliniques est un des plus grands symptômes de ces drainages. Désormais, des terres sont gagnées sur les zones marécageuses. L'« hydropouvoir » romain (commerce fluvial, irrigation, drainage, aqueduc, thermes) refaçonne à bien des égards la destinée des forêts régionales.

Donc, l'immense forêt vaudoise, qui « fournit aux hommes le matériau pour construire et meubler les maisons, pour alimenter aussi le feu qui éclaire, réchauffe et cuit les aliments, comme celui qui brûle dans la forge sonore où se fabriquent la hache qui défriche et le soc des charrues qui tracent les sillons » (Domont & al. : 2011, p. 18), commence à subir de très fortes pressions anthropiques. « L'exploitation des ressources

naturelles (pierre et bois, chasse, pêche) s'intensifie à l'aune des besoins des agglomérations et de l'expansion démographique » (Coutaz & al. : 2017). La conquête romaine ouvre aussi une période faste « *pour de nombreuses branches économiques gourmandes en bois : bâtiment, construction navale attestée par exemple à Aventicum, tuileries, production de charbon de bois et de fer (Jura vaudois), ce qui eut des répercussions marquantes dans certaines régions* » (Schuler, Della Casa & Irniger : 2015). Cette forte empreinte métabolique des cultures romanisées s'explique par le fait que Rome est « *le centre irradiant d'un vaste empire, mais aussi d'une culture, d'une pensée qui va faire tache d'huile à la ronde en Europe d'alors et même au-delà. Pour les Romains, défricher était encore un acte civilisateur* » (Robert : 1992, p. 29).

Malgré cette pression anthropique, le couvert forestier reste majoritairement une hêtraie-sapinière, avec quelques chênaies probablement favorisées par les Romains pour le *pacage* des porcs (ça n'est pas encore du *glandage* – le fait de récolter soi-même les glands pour les cochons au lieu de les laisser paître –) : c'est la « *silva glandifera* », ou encore la « *silva vulgaris pascuæ* », la « forêt pâturée ». De plus, les Romains amènent dans nos régions le noyer, le châtaignier, la vigne, le pommier, le pêcher, le cerisier, le prunier et développent la monoculture de seigle (Coutaz & al. : 2017 ; Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider & Plumettaz : 1993, p. 38),

Enfin, si matériellement le bilan romain n'est pas exceptionnel d'un point de vue sylvestre, le bilan culturel laisse aussi à désirer. Même si Jean-François Robert défend que « *sous l'Empire romain, la forêt reste un lieu redoutable à cause des dieux et des esprits qui la hantent* », qu'« *on y intervient avec prudence et respect* » et qu'« *on ne coupe pas sans raison* » (Domont & al. : 2011, p. 18), peu de sociétés, voire aucune, ne coupent « sans raison ». Par ailleurs, l'épisode de César qui rase un bois sacré (ça n'est même pas une simple *sylvæ*, c'est un *lucus* ou un *nemus*, un « bois sacré ») aux alentours de Marseille, en -49, ne laisse pas nécessairement à l'esprit l'image d'une culture pour qui « *la forêt reste un lieu redoutable à cause des dieux et des esprits qui la hantent* ». Jean-François Robert projette probablement les fantasmes d'historiens romantiques du 19^e ou 20^e siècle. En effet, beaucoup de travaux ont cherché ou cherchent encore à démontrer les profonds liens spirituels des Romains "en général", ou des Grecs "en général" (des « Anciens »), aux arbres ou aux forêts "en général". Or, ce lien est loin d'être démontré, en tout cas pour ce qui est de la vie quotidienne de ces populations (Scheid : 1993). On peut cependant dire que, relativement aux forêts (et non aux « arbres »), les sources indiquent que *certain*s Romains, à *certaines* périodes, ont pu

considérer que *certain*s bois bien circonscrits étaient « sacrés », au sens où c'est *dans ces bois qu'on peut avoir accès à certains dieux*. Ça n'est donc pas tant la sylve qui est sacrée que plutôt l'être divin qui habite ce lieu boisé – devenu ainsi *lucus* ou *nemus* (bois sacré).

Scheid pointe du doigt un problème qui traverse nombre de travaux universitaires ou savants, ainsi même que ce travail de mémoire : l'arrière-fond culturel du romantisme allemand du 19^e siècle. Cet arrière-fond nous pousse à rechercher partout des cultes antiques d'une nature sacrée, et ce, « *à la croisée de trois thèmes idéologiques primordiaux, l'attraction pour la forêt et la solitude, la recherche des racines de la culture allemande [par extension, la recherche des racines d'une culture européenne antimoderne] et le panthéisme religieux* » (Scheid : 1993). Or, s'il est très probable que d'anciennes sociétés aient sacralisé une « nature », ce fait même est complexe, et, parfois, « sacraliser la nature » peut simplement vouloir dire – comme nous l'avons vu antérieurement – « sacralisation du bison » ou « sacralisation de l'élan », donc « sacralisation de *x* », *x* étant une *part infime* de ce vaste concept de « nature » présent à l'esprit de l'humain moderne. Ainsi, pour en revenir à Rome, et toujours selon Scheid :

« **La lecture romantique de la nature ne correspond pas à celle des Anciens** (ici, les Romains]. *Le spectacle de la nature intacte, impressionnante et, pour ainsi dire, originelle suscitait chez les Anciens un certain effroi, certes, mais cet effroi ne provoquait pas l'extase mystique. Tout au contraire, [...] les forêts profondes, les marécages, les lacs insondables et la haute montagne situés à l'extérieur des espaces habités passaient pour chaotiques, laids et terrifiants [...]. Seuls les phénomènes naturels inclus dans l'espace humain pouvaient provoquer des émotions fécondes* » (Scheid : 1993).

Ainsi, dans la culture de la Rome impériale, la *forclusion symbolique du travail des arbres et des forêts dans l'existence de la vie et de l'Homme* est tout à fait actée. Aucune raison de leur être symboliquement redevable de quoi que ce soit : pour le Romain moyen, c'est la puissance du légionnaire, l'efficacité de l'organisation sociale et les techniques de la civilisation qui ont contribué à la grandeur de Rome, et non pas ses vastes forêts antiques desquelles la "cité immortelle" s'est arrachée lors de sa fondation. Culturellement, les Romains incarnent au moins autant pertinemment que les Modernes ce fameux dualisme Nature-Culture, dualisme dont la limite-contour sépare abstraitement l'espace symboliquement jugé comme domestiqué et le "reste". Ainsi, selon Harrison :

« *The god of sacred boundaries in Roman religion was Silvanus, deity of the outlying wilderness, and historically the natural boundaries of the Roman res publica were drawn by the margins of the undomesticated forests, which in ancient Roman law had the status of res nullius (belonging to no one). The public Roman domain – the domain of its civic jurisdiction – included the sacred city as well as the patricians' rural estates, but it did not extend past the edge of the forests. The forests were in fact commonly referred to as the locus neminis, or "place of no one" (it is probable that even the Latin word nemus, or woodlands, comes from nemo, meaning "no one").*

City and forest were thus rigorously set off from one another. In the forests one was no one – nemo. The res nullius stood over against the res publica in such a way that a sylvan fringe gave the civic space its natural boundaries » (Harrison : 1992, p. 49).

Les Romains implémentent donc ce dualisme *juridiquement*. La culture romaine produit donc la première conception cosmologique et juridique claire d'une partition entre ce qui relève du domaine de l'humain, *matérialité* ou *partie du monde* soumise à la morale et au droit (*res publica*), et ce qui n'en relève pas, autrement dit, en dernière analyse, *matérialité* ou *partie du monde* soumise à la loi du plus fort (*res nullius*) – car si ces entités ne sont à personne, c'est que l'on peut bien se les *approprier*, et cette appropriation est du registre de la force. La colonisation européenne du monde, bien des siècles plus tard, montrera dans toute son horreur ce qu'implique la notion de *res nullius*, pour les humains *comme pour les non-humains et les forêts tout particulièrement*.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de faire ce parallèle avec la colonisation européenne, le cas romain est suffisamment éloquent en lui-même (tout ennemi de Rome devenant, lui et ses propriétés, *res nullius*). Comme le rappelle Harrison, après que :

« Rome turned against its matrix and went on to conquer the world, its civic administration also went on to triumph over the great forest mass of the ancient world. The forests were literally everywhere : Italy, Gaul, Spain, Britain, the ancient Mediterranean basin as a whole. The prohibitive density of these forests had once safeguarded the relative autonomy and diversity of the family – and city – states of antiquity, precisely because they offered a margin of cultural privacy, as it were. One could say that they actually fostered cultural diversities by providing the necessary “latency” for self-generating identity in language, customs, deities, traditions, styles, etc. The forests were obstacles – to conquest, hegemony, homogenization. [...]

In the drive to universalize their empire, the Romans found ways either to denude or traverse this latent sylvan mass. They were not merely invaders who sacked and plundered and then moved on ; they were builders of roads, imperial highways, institutions, a broad integrated network of “telecommunications”. [...]

The insatiable mouth of empire devoured the land, clearing it for agriculture and leading to irreversible erosion in regions that were once the most fertile in the world. It is hard to imagine that a civilization as brilliant as that of [...] an empire engineered and administered so efficiently as that of the Romans, could remain so blind in their practices as to bring about the ruin of the ground on which their survivals were based. [...]

While forests did indeed reclaim part of Rome's civic space during the early Middle Ages, the same is by no means true for most of the illustrious ancient cities that had their origins in the once densely forested environment of the Mediterranean. It suffices to travel around Asia Minor today and visit such cities – Ephesus, Miletus, Aphrodisias, Priene, Pergamum, Side, Kaunos, Halikarnasos, etc. – to see how nakedly they lie under the open sky. There is little in the vicinity to hide the celestial auspices now. The lucus long ago lost its limits, and from its wide-open eye one can see today not only the ruins of a great ancient city but also those of an even more ancient forest » (ibid, pp. 51 et. 55-58)

Le Pays de Vaud (*Pagus Waldensis*) du haut Moyen-Âge peut ainsi s'estimer heureux de son climat, ainsi que de ses forêts, forêts qui ont absorbé le choc de la conquête romaine et ont su se régénérer sensiblement après la « déromanisation ».

« Déromanisation », car, après deux siècles et demi de fastes, d'expansion commerciale et de croissance économique, les crises s'installent. « **Dès 250, les multiples crises politiques et économiques de l'Empire affectent la région, de même que les raids des Alamans empruntant le couloir du Plateau vers l'France ou la Narbonnaise** » (Coutaz & al. : 2017). Mais « *lorsque les Alamans envahissent la Suisse actuelle, vers 259-270, [...] Vidy [est déjà] en grande partie abandonné. Ses habitants se sont pour la plupart réfugiés à la Cité* » (Radeff & Francillon : p. 15). Enfin, « *au fil du IV^e siècle, [...] les villes de plaine se dépeuplent au profit de sites voisins mieux protégés [...]. La plupart des domaines ruraux sont abandonnés par leurs propriétaires ; mais le personnel reste sur les lieux, en communautés qui deviendront paroisses et villages* » (Coutaz & al. : 2017). Cette période de déromanisation « *marque la transition et l'adaptation des structures, avec le déclin des pôles anciens au profit de centres souvent prospères, comme [...] Lausanne [la Cité]* » (*idem*). Cependant, durant environ un demi-millénaire d'influence romaine, « *le territoire vaudois a été durablement transformé [...] : en découlent les nouveautés technologiques et agricoles [...], mais aussi l'alphabétisation, la latinisation, et l'assimilation d'un fond culturel, juridique et religieux qui composent le socle de l'actuelle identité culturelle.* » (*idem*).

Le tribut que paie la forêt vaudoise à Rome est lourd. Le spectre pollinique du Plateau romand est un parfait témoin de cette reconfiguration du territoire au profit d'un commerce transrégional, d'une transition démographique, de mutations agricoles et d'une proto-industrialisation croissante. Sur Lausanne, un des effets les plus marquants de la conquête romaine, dans le paysage, est le développement massif de la viticulture – la vigne étant une autre de ces plantes que l'Homme favorisera par rapport aux arbres régionaux, une plante qui, de par son utilisation (vin), est à usage largement *ostentatoire*.

Mais comme nous l'avons vu (et c'est une affaire tout à fait contingente), la sylve régionale s'en remettra. Cependant, Rome, c'est aussi un mode d'être-au-monde, un expansionnisme urbain et impérial qui n'aura de cesse de hanter l'arrière-fond culturel européen. La scénographie¹³⁴ romaine, certes mythologique mais aussi profondément matérielle, sera rejouée à d'autres échelles, d'abord plus humbles (féodalisme), puis beaucoup moins (colonisations et empires européens, fascisme italien ou nazisme – oui, le nazisme lui-même a un rapport intime à l'Antiquité romaine, rapport certes très fantasmé mais existant en tant que principe justificatif de son expansionnisme). Les colonisations et les grandes guerres européennes, *ravageuses de forêts* du dernier quart

¹³⁴ En tant qu'art et technique de l'aménagement de l'espace.

du 2^e millénaire, sont filles de l'impérialisme culturo-matériel de Rome, la *Caput Mundi* – « capitale du monde », et de son monde *kaputt*. Rome est la radicalisation, poussée jusqu'au bout des moyens techniques de l'époque, de l'émergence urbaine, émergence urbaine elle-même fruit de la sédentarisation du Néolithique et de l'appropriation anthropologique occidentale croissante de l'espace et des espèces depuis lors.

Grosso modo, et pour conclure ce chapitre, les forêts lausannoises sont encore et toujours au fondement de l'existence des communautés locales. Elles ont fertilisé les sols, hydraté les terres, nourri les bêtes et les humains, fourni des matériaux dans *l'intégralité des chaînes opératoires des outils et techniques du Néolithique jusqu'à l'époque romaine*. Mais ces chaînes opératoires étant toujours plus longues, et les sociétés étant de plus en plus spécialisées, il devient difficile de saisir *dans sa chair* cette dimension forestière de l'existence humaine et de la trajection (d'où la sylve « sauvage »). Et le retournement technique de l'humain contre la nature, *l'anthropisation du monde naturel*, va croissant, ce qui voile d'autant plus cette réalité forestière. Ce recouvrement se ressent dans l'évolution du processus d'*humanisation* : la forêt est portée *au-dehors*, elle suit une dynamique symbolique d'*altérisation*. En revanche, *l'homínisation* est au point mort, au plûtôt, l'on passe d'une organogenèse endosomatique (*formation d'organes internes*) à une organogenèse exosomatique (*formation d'organes techniques externes*) – organes exosomatiques souvent en bois ou fabriqués par le feu de bois, ce morceau du Soleil.

L'anthropisation du monde crée des milieux, des milieux de plus en plus humains (le rural) et d'autres de plus en plus *uniquement humains* (l'urbain). Les statuts des humains eux-mêmes évoluent dans et par ces nouveaux milieux. D'abord, du *prédateur* au *producteur agricole* ou/puis *artisanal*, c'est la *ruralité* ; ensuite, du *producteur agricole* ou *artisanal* à l'*organisateur* et au *grand propriétaire*¹³⁵, c'est l'*urbanité*. Nous héritons encore aujourd'hui de cette longue sédimentation et de cette partition sociale (croissante depuis lors) des rôles, la *spécialisation*, variante anthropologique et exosomatique de la *spéciation*. À chaque stade, le métabolisme social va croissant.

¹³⁵ Comme le rappelle avec facétie Bertrand Russell : « *il existe deux types de travail : le premier consiste à déplacer une certaine quantité de matière se trouvant à la surface de la terre, ou dans le sol même ; le second, à dire à quelqu'un d'autre de le faire. Le premier type de travail est désagréable et mal payé ; le second est agréable et très bien payé. Le second type de travail peut s'étendre de façon illimitée : il y a non seulement ceux qui donnent des ordres, mais aussi ceux qui donnent des conseils sur le genre d'ordres à donner [...]. Il n'est pas nécessaire pour accomplir ce type de travail de posséder des connaissances dans le domaine où l'on dispense des conseils : ce qu'il faut par contre, c'est maîtriser l'art de persuader par la parole et par l'écrit [...]. Partout en Europe [...], il existe une troisième classe d'individus, plus respectée que ne l'est aucune des deux autres. Ce sont des gens qui, parce qu'ils possèdent des terres, sont en mesure de faire payer aux autres le privilège d'être autorisés à exister et à travailler* » (Russell : 1935, p. 7-8). Voilà notre héritage, héritage en partie romain : les patriciens (aristocratie politique), les curiales (grands propriétaires), les plébéiens (petits propriétaires et artisans) et les esclaves domestiques et ruraux.

***Chapitre 8. Enforestation, ou la courte Trêve du haut Moyen-Âge
en Pagus Joranensis***

*« Le champ lexical de la forêt, comme la forêt elle-même,
est un ensemble vivant qui ne cesse d'évoluer »*

*La forêt au Moyen Âge,
Sylvie Bépoix et Hervé Richard, 2019, p. 21.*



La forêt, Max Ernst, 1934-35, huile sur canevas, frottage et grattage.

Le haut Moyen-Âge romand est au carrefour de plusieurs phénomènes historiques – **culturels comme matériels** (ces deux catégories étant articulées) – de vastes ampleurs et d'une importance capitale pour les forêts locales : d'une part, culturellement, la « déromanisation culturelle »¹³⁶, liée à la pression puis l'influence croissantes des peuples germaniques (notamment les Burgondes, mais aussi les Alamans et les Francs) sur la région et à la christianisation de l'Europe, tout ça prenant place dans ce bouillon de cultures celtiques, antérieur à l'époque romaine, qui a persisté et s'est transfiguré à travers les siècles impériaux (ce qu'on a appelé la culture *gallo-romaine*) ; d'autre part, matériellement, la plus significative reprise territoriale par les forêts depuis le début de l'Holocène¹³⁷ (reprise qui a *grosso modo* lieu entre les IIIe et VIe siècles environ), liée à une forte diminution de la population du Plateau due aux raids germaniques (Head-König : 2012)¹³⁸ – avec une reprise démographique seulement aux alentours des VIème-VIIème siècles pour atteindre un peu moins de 500'000 individus pour tout le pays à l'aube du deuxième millénaire, à la fin du haut Moyen-Âge – et à la désarticulation relative des systèmes socio-techniques romains, une « déromanisation matérielle »¹⁵⁷ (notamment les systèmes agricoles, le *degré d'intégration*¹³⁹ commerciale transrégionale, certains systèmes techniques hydrauliques¹⁴⁰ et le milieu et les techniques du bâti).

¹³⁶ Le terme de « déromanisation » est à prendre avec des pincettes. Comme rappeler précédemment, il est très difficile de définir cette sorte de *régression diffuse* de l'Empire romain d'Occident. Des théories de la « chute », de la « décadence », du « déclin » ou encore, plus sérieuse, de l'« effondrement » environnemental d'un Kyle Harper (2019) à celle d'une « survie difficile », voire jusqu'à la théorie de l'« antiquité tardive » de Peter Brown (1978) ou même celle d'une simple transition décentralisatrice du pouvoir centralisé de Rome, il y a toute une myriade de manières de lire le développement historique de l'Empire à partir du deuxième quart du premier millénaire. Chacune de ces lectures porte les lunettes des enjeux de son époque. Toutes ne se valent pourtant pas, mais pour détricotés la pelote, ça n'est pas un mémoire de master mais une carrière universitaire entière qu'il faudrait – et encore, ça ne suffirait probablement pas.

Nous utilisons le terme « déromanisation » pour décrire un long processus croisé : (1) d'interpénétrations culturelles – le complexe *gallo-romano-christiano-germano-burgonde*, complexe articulé et replié dans les individus et leurs pratiques sociales *situées*, c'est-à-dire des corps *particuliers* et *toujours en situation de classe et d'espace de vie spécifique* ; (2) de relocalisation politique, avec « proto-féodalisation » ou vassalisation au sein des nouvelles entités politiques locales ; (3) de déprises sociotechniques sur le territoire (ou, en tous les cas, une baisse de la pression anthropique sur les forêts) et de reprises corrélatives des forêts dans les marges de l'ancien complexe paysager romain de l'*ager-saltus-silva*.

La déromanisation culturelle est toute relative et bien ténue. Le nouveau pouvoir burgonde, à partir du 5^{ème} siècle, tient même sa légitimité de Rome et s'efforce de faire cohabiter les populations gallo-romaines et burgondes, comme, à leur suite, les Francs mérovingiens. La « déromanisation matérielle », quant à elle, est colossale, comme le laisse aisément deviner le spectre pollinique du Plateau romand.

¹³⁷ Car depuis l'Holocène, *grosso modo*, il n'y a que trois petites « reprises ».

¹³⁸ Environ 200'000 individus sur le Plateau et 2000 à Lousonna durant la période romaine (Ier et IIème siècles apr. J.-C.). Difficile en revanche de quantifier avec précision cette « forte diminution démographique » du début du haut Moyen-Âge dont nous parle Anne-Lise Head-König (2012).

¹³⁹ « Degré » toujours relatif. On retrouve par exemple « *des perles de verre datant du VIe siècle trouvées à La Tour-de-Peilz* » provenant « *du sud de l'Inde, des perles d'ambre découvertes à Yverdon [...] originaires de la Baltique* » (Simond : 2020).

¹⁴⁰ C'est une supposition, mais la reprise de l'aulne peut suggérer une reprise de zones marécageuses, non drainées.

Abordons d'abord l'aspect plus « **culturel** » de cette transition, notamment dans ses dimensions (1) politique (au sens de *la politique*), (2) territorial-symbolique, (3) juridictionnelle, (4) sémiotique et enfin (5) sociale, religieuse et politique (au sens *du politique*).

(1) Comme pour l'époque romaine, les luttes de pouvoir intestines du haut Moyen-Âge ne nous intéressent peu ici. Il est rare, à cette époque en tous les cas, que la forêt *en général* ait à pâtir de tel ou tel transfert d'autorité ou de juridiction. Les *jeux de pouvoir* sont loin d'être les principaux moteurs de l'histoire forestière régionale de cette période, contrairement au degré d'intensité : de la hiérarchisation sociale ; de la complexification économique ; du développement territorial, urbain et industriel ; du régime agricole ; de l'intégration commerciale transrégionale. Durant le haut Moyen-Âge, seigneuries, grandes familles, noblesses, bourgeoisies, maisons, royaumes, églises et autres chapelles des pouvoirs continentaux ou régionaux, pouvoirs de la force et de la parole, reproduisent *grosso modo* les mêmes politiques territoriales au niveau régional, quels que soient leurs totems, blasons, écussons, symboles, affiliations, religions. Ces joutes politiques ne sont que l'écume de l'histoire plus vaste qui se déploie sous leurs pieds – même si parfois, des événements précis peuvent sembler déterminants (la mise en place du pouvoir burgonde au début du haut Moyen-Âge, par exemple). Pour les forêts vaudoises de cette période, la dimension événementielle est donc ténue. Cependant, cette phase de transition du haut Moyen-Âge nous apprend d'autres choses sur les liens Hommes-forêts de cette époque.

(2) Commençons par le rapport symbolique au territoire. Les Burgondes, peuple d'origine germanique (rappelons-le), semblent avoir une certaine fascination pour les « vastes forêts sauvages » que les Romains, et par extension les Gaulois romanisés du territoire lémanique, ne partagent vraisemblablement pas à un tel degré. De l'*Helvétie* (Plateau romand) et de l'*Allobrogie* (de Genève à Grenoble, et au sud du lac Léman – *grosso modo* la Savoie, l'Isère et alentours) en période gallo-romaine, on passe progressivement, en début de la période de pouvoir burgonde, à la *Sapaudia* (« Pays des sapins », qui donnera « Savoie ») pour toute la région sous domination burgonde. Plus précisément pour le Plateau romand, on passe au *Pagus Ultrajoranus* (« Pays au-delà du Jura », « Jura » voulant dire « lieu accidenté et boisé ») en 561 apr. J.-C., mais aussi au *Pagus Joranensis* (« Pays du Jorat », ou littéralement « Pays couvert de forêts », *Joranensis* étant une latinisation d'un mot celte¹⁴¹ signifiant « lieu accidenté et boisé »)

¹⁴¹ Comme l'explique J. R. Goumaz, « le nom Jorat vient d'une racine prélatine [celte] devenue en bas latin *juria*, puis *jeur*, *jor*, *joux*, *patois dzo* », racine donnant *Joratus* ou *juratus*, qui signifie « couvert de forêts » (Goumaz & al. : 1982, p. 45).

et, un peu plus tard, vers 550 apr. J.-C., au **Pagus Waldensis**¹⁴² (« Pays des forêts » – qui donnera « Pays de Vaud » –, « *Waldensis* » étant une latinisation du germanique *Wald*, « forêt »). Le territoire n'est plus défini par l'ethnie qui l'habite, mais par les forêts elles-mêmes. Fait remarquable, on retrouve dans ces diverses appellations des influences et stratifications *romaines-latines, burgondes-germaniques et helvètes-celtiques*.

(3) En partant de l'hypothèse que, par contraste avec la période romaine, ce rapport symbolique au territoire forestier est positivement vécu par le pouvoir burgonde, il n'est pas étonnant de voir le développement d'une nouvelle juridiction :

« Vaud fut [...] occupé par les Burgondes dès le V^e siècle. Or, en 502, leur roi Gondebaud promulgua la loi Gombette qui décrétait que la forêt, qui jusqu'alors n'appartenait à personne [res nullius romaine], devenait propriété royale, pour autant toutefois qu'elle ne soit pas attribuée. Ainsi, de vastes secteurs devinrent propriété du souverain et furent à ce titre réservés pour les chasses du roi et des seigneurs. Cette même loi laissait au peuple le droit de prélever le bois qui lui était nécessaire, mais sans toucher aux arbres dits fruitiers, soit chênes, hêtres, pommiers et poiriers, précieux pour l'affouragement des porcs notamment. Cette loi est donc la première limitation d'usage et également la première discrimination entre forêts royales et forêts laissées à l'usage du peuple, ce qui devait conduire par la suite à cette discrimination qui nous régit encore entre forêts publiques et forêts privées » (Domot & al. : 2011, p. 18).

Ainsi, « nul seigneur sans terre, nulle terre sans seigneur ». Au **droit romain** vient donc s'ajouter l'« étage » de la **loi Gombette**, et, à peu près à la même période (à la suite de l'épisode de la « Guerre de Bourgondie », vers 523-533 apr. J.-C.), celui de la **loi salique** (la loi des Francs, autre peuple germanique qui conquiert le royaume burgonde), introduisant notamment l'*alleu*, « *du vieux haut-allemand al (tout, entier) et ôd (bien, fortune)* » (Walliser : 2002), cette préfiguration médiévale de la propriété privée, individuelle et absolue (la « pleine propriété »).

« Chez les Francs, le terme [alleu] désignait spécialement la fortune héréditaire, qu'on distinguait des biens acquis ou reçus en fief. De plus en plus, son emploi se restreignit aux biens fonciers, et l'alleu (al(l)odium) fut défini comme un domaine en pleine propriété, libre de toute redevance, opposé au Fief (beneficium, feudum), qui était concédé. [...] Ainsi, la ville de Lausanne fut l'alleu de son évêque dès 896. Les essarts (défrichements) étaient aussi considérés comme des alleux » (idem).

¹⁴²Ainsi, vers 550, Lausanne devient centre administratif du « **pagus Joranensis** », plus tard « **Waldensis** » (Radeff & Francillon : 1991). D'ailleurs, « *c'est par rapport à Lausanne que le Pays de Vaud est majoritairement défini dans les documents – le fait est significatif, les bois du Jorat qui se détachent des hauts de Lausanne sont à l'origine de l'appellation du Pays de Vaud* » (Coutaz : 1992, p. 47). Cependant, à cette époque, ces bois ne se « détachent » pas des hauts de Lausanne : ils sont présents partout dans le paysage (forêt du Flon, bois du Mont, des hauts de Pully et de Lutry, espace boisé entre le lac et la ville haute, et bien au-delà – difficile d'en délimiter précisément les contours).

Il est intéressant de noter à quel point il y a *sédimentation* de strates culturelles, et ce, jusque dans les juridictions¹⁴³. Ces strates culturelles subsistent à travers le temps (certes sous des formes transfigurées) et influencent nos rapports à la forêt – donc en partie aussi la destinée de tel ou tel massif dans ses agencements interspécifiques locaux, *agencements écologiques zébrés d’anciens us et coutumes anthropologiques*.

(4) Les strates culturelles de la sémiotique sont aussi très parlantes, comme nous avons pu l’entrevoir avec les dénominations de territoire. Les réagencements induits par le développement historique de l’Antiquité tardive ou du début du haut Moyen-Âge conduisent cette période de transition à être, d’une part, une période de reprises pour les forêts et, d’autre part, une période de réélaboration des catégories symboliques liées aux espaces boisés. Rappelons que, comme à l’époque romaine, ces nouvelles catégories n’effacent pas intégralement les anciennes (par exemple, l’archétype de la « forêt nourricière »), loin de là. Certaines persistent, d’autres se reconfigurent ou émergent, et même si certaines disparaissent, c’est sur leurs cendres ou « en creux » que se forment les suivantes – jamais d’institutionnalisation sociale et imaginaire *ex nihilo*.

Ainsi – à la suite des termes latins antiques de : *sylvae*, signifiant soit « espace boisé » soit « espace boisé diffus et inculte », et donnant aujourd’hui « sylve » ; *nemora* ou *nemus*, signifiant soit « bois sacré » soit « espace boisé n’appartenant à personne » ou « espace composé d’une multitude d’arbres », et donnant aujourd’hui l’adjectif « némoral » ; *lucus*, signifiant « bois sacré » ; *saltus*, dénotant cet espace entre le champ (*ager*) et la forêt *vraiment* sauvage (*sylvae*), donc signifiant parfois « forêt pâturée » ou « zone inculte » ; et *lustrum*, dénotant autant le « lupanar » ou le « bordel » que le « marais » ou le « marécage », mais aussi la « forêt malfamée » où errent les vagabonds, les *nemorivagus* –, le haut Moyen-Âge voit apparaître les termes : *boscus*, issu du german *bōsk*, donnant aujourd’hui « bois » et dénotant souvent un « petit espace boisé » ou un « bosquet » ; et *forestis*, donnant aujourd’hui « forêt » et dénotant soit, s’il est dérivé du latin *forum*, un « espace boisé relevant de la cour de justice du Roi » ou « soustrait à l’usage général et dont le roi se réserve la jouissance » ou alors un « espace plus général sous la propriété royale, dévolu à la chasse et à la pêche, landes et voies

¹⁴³ Dans les sociétés modernes, il y a une tendance à observer le passé avec dédain, une « *condescendance de la postérité* » selon les mots attribués à l’historien britannique Edward P. Thompson, du haut de notre « progrès », et à considérer le droit moderne comme « rationnel » et fruit du progrès de la conscience humaine moderne. Or, le fait que l’on retrouve encore aujourd’hui des *traces* généalogiques importantes du droit romain ou médiéval dans notre droit moderne devrait nous faire réfléchir sur la *non-naturalité* radicale du droit et sur notre relative facilité à nous comprendre (à tort) comme « détachés » de ces « anciens temps sous-développés ».

d'eau comprises », soit, s'il est dérivé du latin *foris*, un « espace boisé en dehors des murs de la ville »¹⁴⁴. Tout en postulant que les mots et les choses évoluent ensemble – certes dans un rapport de *distension* entre réalités matérielles et signes culturels, mais un rapport jamais purement arbitraire –, nous pouvons supposer que ces nouveaux termes sont les indices discrets de l'histoire forestière de l'époque.

Et quelque époque que l'on prenne, les différents termes liés aux forêts sont intimement liés les uns aux autres, et il est souvent difficile de saisir avec précision quel est le signifié du signifiant usité par l'énonciateur : « *Le champ lexical de la forêt, comme la forêt elle-même, est un ensemble vivant qui ne cesse d'évoluer* » (Bépoix & Richard : 2019, p. 21). Cependant, de l'Antiquité à la fin du haut Moyen-Âge, il y a un transfert des usages sémantiques anciens vers les termes de *boscus* et de *forestis*, bien que l'usage du terme *sylvae* – la « sylve »¹⁴⁵ d'aujourd'hui – demeure encore courant. Très généralement, la notion de « bois » (*boscus*) garde une certaine proximité à celles de « bocage » et surtout de « bosquet », et donc, par dérivation, une proximité aux *petits* espaces boisés¹⁴⁶. Celle de « sylve » (*sylvae*) porte en elle-même une proximité avec la connotation de « vaste solitude inculte » et avec la notion de « sauvage ». L'usage de ce mot décroît lentement, remplacé progressivement par « forêt » au cours du haut Moyen-Âge. La notion de « forêt » (*forestis*) est ambiguë. Dès son origine (autour de la fin du Vème siècle), elle est *fortement connotée* avec une forme de juridiction, juridiction liée à la dérivation depuis la racine *forum* (« tribunal ») ainsi qu'à l'usage royal qui en est fait, c'est-à-dire une forêt administrée en vue d'assurer les loisirs et/ou ressources de la chasse à ces seigneurs, mais aussi tout territoire sous juridiction royale – landes, voies d'eau : bref, la pêche et la chasse gardées (par le *forestier*, qui est garde de chasse et garde forestier, officier au service du roi ou du seigneur). Paradoxalement (ou non), la notion

¹⁴⁴ Ce paragraphe est une synthèse de différentes sources d'informations recoupées entre elles (Robert : 1992 ; Badan & al. 1978 ; Le Goff : 1985 ; Coutaz & al. : 2017 ; Dupuis : 2005 ; Goumaz & al. : 1982 ; Bépoix & Richard : 2019 ; Ehrenber : 2019 ; Schuler, Della Casa & Irniger : 2015 ; Harrison : 1992 ; dictionnaire en ligne *Wikitionnaire*, dictionnaire intégré de l'application *Antidote*, dictionnaire en ligne *Dicolatin*).

¹⁴⁵ Au haut Moyen-âge, il semble que les termes *nemora* ou *nemus* se soient relativement effacés de nos langages, ainsi que *lucus*. Le christianisme combatta avec ardeur les mythes païens ou anciens (romains), et bon nombre de forêts sacrées deviendront, par le défrichement et – disons-le – la colonisation, sièges d'Abbayes chrétiens. Ainsi, il y a extinction du signe et destruction de la chose signifiée.

¹⁴⁶ Le mot « forêt » « était en concurrence avec « bois », qui désignait souvent un espace boisé plus petit, mais pas toujours, car « bois » était aussi le mot populaire pour désigner la forêt. Le mot « bois » a la même origine que l'anglais *bush*, « buisson ». Mais l'équivalent anglais de « bois » est *wood*. Dans l'ancienne Angleterre, *wood* désignait la forêt sauvage, repaire des fous et des proscrits, tandis que *forest*, issu du français, désignait, comme en France, un espace boisé contrôlé par le roi. La distinction demeure chez Shakespeare » (Ehrenberg : 2019). Fait notable, ces mêmes anglophones parlent des défrichements comme de *clearances* ou *clearings* (*clearing* voulant aussi dire « clairière »).

de « forêt » prend une connotation d'extériorité, d'en dehors, de vaste solitude inhabitée, *forestis* étant dérivé de *foris* qui signifie « hors de » (hors des murs de la cité). Donc, cette notion, en outre de parler des « forêts royales », recouvre aussi le signifié – et donc l'usage signifiant – de *sylvae*. En outre, ceux de *lucus* et de *nemus* disparaissent peu à peu, car le christianisme désacralise les bois sacrés, et les ordres y installent des monastères et abbayes¹⁴⁷. À la fin du haut Moyen-Âge, on ne dira ainsi plus « les bois sacrés de *x* » mais « la forêt du monastère *y* » ou « les bois de l'Abbaye *z* », même si cette règle ne fait pas une généralité¹⁴⁸.

(5) De cette *sylve* « sauvage » que l'élite romaine dessine comme en dehors de la ville et du domaine de l'Homme, en dehors de la *res publica* – et que les membres des sociétés urbaines romanisées ne portent pas autant dans leur cœur qu'un naturaliste romantique européen du 19^e siècle ou qu'un dirigeant burgonde –, nous passons à une *forêt* certes « au dehors des murs », mais une forêt sous juridiction royale burgonde, non plus *res nullius* mais « *sylva forestis* », « forêt qui dépend du tribunal (*forum*) royal » (Le Goff : 1982, p. 92) – dans une *occupation intégrale et absolue* du territoire par le pouvoir politique. Parallèlement, les bois sacrés des populations celtes ou gallo-romaines deviennent progressivement des lieux d'installation de monastères et d'abbayes, et la « forêt sauvage » (*sylvae*) ou le « bois sacré » (*lucus*) se transfigurent imaginairement en métaphore du désert, un désert pour ermites et anachorètes. Donc, l'élite religieuse et l'élite politique du haut Moyen-Âge, puis du reste de l'époque médiévale, s'intéressent de près à la forêt, en tous les cas vraisemblablement plus que les élites romaines, ou d'une tout autre manière. Les religieux y cherchent l'érème des premiers chrétiens, le désert des prophètes, ou le territoire d'installation et d'expansion de leur ordre¹⁴⁹. Les seigneurs y cherchent un espace privatisé de ressources, une « réserve de chasse » dont les pouvoirs Burgondes et Francs (Mérovingiens comme Carolingiens), anciens germains, sont friands, mais aussi un espace où l'on peut réaffirmer sa force et son pouvoir de souverain sur la nature, et, par extension, sur ses sujets, en tirant des pratiques cynégétiques une

¹⁴⁷ Les installations religieuses sont très régulièrement autorisées par les pouvoirs burgondes. Ce don permet de rendre les religieux redevables au pouvoir en place et de les utiliser pour coloniser des territoires incultes et les faire fructifier.

¹⁴⁸ Ainsi, Jean-François Robert explique que les Bois de Sauvabelin, aujourd'hui au centre de la ville de Lausanne, sont consacrés à Bélinus, ce dieu gaulois archétype du dieu soleil. Il se demande même si ces bois ne sont pas « la préfiguration de nos modernes réserves naturelles ? » (Badan & al. : 1978, p. 16).

¹⁴⁹ « Dans l'Occident latin du haut Moyen Âge, comme l'a montré Paul-Albert Février, les modèles urbains encore si vivants de l'Antiquité tardive s'imposèrent aux moines. Le monastère devint une micro-cité et surtout les grands maîtres du monachisme latin réalisèrent dans leur vie et leur enseignement une sorte d'équilibre pendulaire entre la ville et le désert » (Le Goff : 1982, p. 89). Fait amusant, certaines religieux qui fondent des abbayes ou monastères en retrait de l'urbain, et ce, à dessein pour se rapprocher de Dieu dans l'érème forestier, vont créer des « noyaux de condensation » pour des villages et des futures villes.

légitimité politique dans le monde des Hommes (Le Goff : 1982). Ainsi, *grosso modo*, au début du haut Moyen-Âge se fixent de nouvelles conceptualisations symboliques de la forêt, couplées à une juridisation spécifique. Cette conception générale de la forêt perdurera encore jusqu'à nos jours dans une sédimentation complexe d'imaginaires et de pratiques en réagencements constants.

L'historien médiéviste Jacques Le Goff résume bien ce vaste agencement *politico-socio-religieux* mais aussi matériel qui prend racine au cœur du haut Moyen-Âge et s'incarne en forêt :

« Les hommes de la seconde fonction indo-européenne, les guerriers, les bellatores, les hommes de la force physique, ont tenté de s'approprier au Moyen Âge la forêt et d'en faire leur terrain de chasse. Mais ils ont dû la partager avec les hommes de la première fonction, les oratores, ceux qui prient, les hommes du sacré qui en ont fait le désert de leurs ermites [ou les espaces de leurs défrichements] et les hommes de la troisième fonction, les laboratores, les travailleurs qui, par la cueillette, le bois, le charbon, le miel et la glandée des porcs, en ont fait un territoire supplémentaire de l'activité économique. » (Le Goff : 1982, p. 92).

Les fluctuations sémantiques, les évolutions juridiques, les restructurations politiques et religieuses embrassent dans un même mouvement les luttes de réappropriations sociales et multilatérales de l'espace forestier, cet espace qui fut laissé à lui-même par la déprise romaine. Finalement, bien que la nature ait horreur du vide, l'Homme médiéval a, quant à lui, horreur d'une nature vide de sens humain ou divin¹⁵⁰, d'une nature sans lui ou sans Dieu, d'une nature sur ou dans laquelle il ne s'exercerait pas l'autorité de Dieu – exercice de l'autorité s'actant soit à travers la nature même (la nature en tant que « vicairie de Dieu »), soit à travers les pratiques de l'Homme, cet être porteur des aspirations du Divin sur terre (d'où souvent une ambivalence).

Ajoutons encore que, au grand dam des pratiquants de l'*histoire d'en bas* – de l'*History from below* –, il est difficile de se mettre dans la tête des *laboratores* (approximativement 80 à 90 % de la population selon les estimations moyennes habituelles), et ce, tout particulièrement au début du haut Moyen-Âge. C'est cependant eux qui composent les classes des défricheurs, des sylvains, ces habitants de proximité des forêts, des « boisilleurs » – selon le mot de Marc Bloch (1931) –, ces travailleurs errants des bois, ou encore des paysans et éleveurs qui travaillent la terre ainsi défrichée ou parcourent les forêts pour le pacage. Ce sont eux qui sont soumis aux *bellatores* et aux *oratores* et contraints au travail, au labeur, au labour. On peut faire l'hypothèse que leur

¹⁵⁰ Le romain urbain moyen y projette en réalité aussi de « l'humain » ou du « divin », mais sous la forme de la négation, du *non-humain* (par contraste avec ce qu'il est lui-même, l'humain civilisé, l'humain citoyen de la ville).

rapport à la forêt est plus *incarné*, en chair et en os, moins idéalisé. Le *laborator* moyen projette moins d'idéologie (ou une idéologie d'une autre nature) dans son rapport phénoménologique à la forêt : il ne s'y sent pas « roi qui affirme son pouvoir divin sur la nature » ou « ermite qui se lie à Dieu ». En outre, la forêt de l'Occident médiéval « *a servi de frontière, de refuge pour les cultes païens [...], pour les vaincus et les marginaux : serfs fugitifs, meurtriers, aventuriers, brigands* » (Le Goff : 1982, p. 92). Enfin, comme depuis le toujours, mais surtout comme depuis le Mésolithique et particulièrement le Néolithique, « *elle a été « utile », « précieuse », réserve de gibier, espace de cueillette y compris pour le miel dont on faisait "le breuvage le plus courant dans toute l'Europe" et la cire des luminaires, lieu d'exploitation du bois, de la verrerie et de la métallurgie, territoire de pacage pour les animaux domestiques, les porcs surtout* » (*idem*). Pour le *laborator*, c'est donc ce *petit bois*, ce *bosquet*, une *ambiance* plus chaleureuse.

Quoi qu'il en soit, l'histoire culturelle du haut Moyen-Âge n'est pas directement effective d'un point de vue environnementaliste, ou surtout depuis le *point de vie* qu'est la forêt. Entre ce qui se dit ou s'imagine sur la forêt d'une part – part d'ailleurs difficile à saisir –, et ce qu'il s'y fait ou s'y passe concrètement d'autre part, il y a certes un lien, mais un lien *distendu* dont les signes, les mots, les symboles, les imaginaires, les représentations ou encore les juridictions¹⁵¹ ne peuvent être qu'indices. En outre, cette période ne nous laisse que peu de traces « culturelles », et ce, en raison même de facteurs connexes à la « déromanisation matérielle » : le retour de « *l'architecture celtique basée sur le bois et la terre, qui laissent peu de traces* », et la diminution de l'écrit « *pour une raison toute bête : le papyrus n'arrive plus d'Égypte, car les routes commerciales sont*

¹⁵¹ Même le *droit* n'échappe pas à ce rapport de distension, bien que moins intensément étant donné que le droit est ce qui se rapproche le plus d'un langage agissant : dire le droit (*juris-dictio*), c'est dire les actes autorisés ou non dans les pratiques concrètes de l'existence sociale humaine. Or, entre la règle de droit et les pratiques sociales concrètes, il y a en effet des rapports de distension, du *hors-la-loi* – le *hors-la-loi* étant aussi ce qui n'a pas encore été « juridicisé » (les pratiques dans la *res nullius* par exemple). D'où le fait que le triple complexe *sémiotique-juridique-pratique* de la *forestis* – en tant qu'espace boisé réservé au Roi et aux seigneurs pour les pratiques de la chasse et le contrôle des ressources du territoire – est une *révolution symbolique* pour les espaces boisés du haut Moyen-Âge, et non pas une révolution matérielle. Les populations ont en effet toujours et encore besoin d'accéder aux forêts pour leur subsistance. Dès que les populations commenceront à avoir besoin d'accéder, pour des raisons démographiques, aux terres réservées aux et par les seigneurs, des tensions autour de la propriété émergeront, tensions ne pouvant être résolues que par l'instauration des droits d'usage ou par la concession de tenures aux paysans (ou de fiefs aux vassaux nobles).

On pourrait cependant émettre une hypothèse d'articulation plus forte entre cette histoire juridico-culturelle et l'histoire forestière et environnementale du haut Moyen-Âge. Imaginons qu'il puisse exister une favorisation culturelle importante de la repousse forestière par l'instauration de ces « réserves de chasse », à condition que ces réserves soient (1) réellement interdites au pacage, dans les pratiques, et que (2) leur faune sauvage se régule soit par la chasse elle-même soit par la reprise territoriale de grands prédateurs (dont on peut imaginer que les populations diminuèrent progressivement à l'ombre des civilisations humaines, notamment depuis l'émergence du pastoralisme).

coupées par les Vandales d'abord, puis par les Arabes » (Pauchard & Favrod : 2019). Non seulement il est difficile de saisir ce qui se passe précisément dans les têtes des différents groupes ou classes sociales en région lausannoise, mais en plus, il n'est pas sûr que ce qu'il s'y passe ait un lien *direct* avec les actions concrètes de cette société en forêt¹⁵² ou avec les trajectoires réelles des forêts¹⁵³.

A contrario, cette reprise forestière est autorisée par des réagencement spatiaux que l'on peut clairement identifier dans leurs dimensions **matérielles** : avènement de nouvelles techniques agricoles (assolement ou aménagement par l'homme de nouveaux types de forêts comme les chênaies-charmaies) (Gallay & al. : 2009, p. 44) ; plus petite prise au sol pour la ville de Lausanne (Cité) par rapport à *Lousonna* – on passe de 20 ha à 6 ha (Radeff, A., Coutaz, G., Sardet, F., Kaenel, G. : 2009) – sans compter l'abandon relatif des *villae*, à l'extérieur du site de *Lousonna*, qui exploitent les terrains alentours ; moins de chauffage (plus l'habitat est concentré, moins il faut chauffer ; en outre, l'on a plus besoin non plus de chauffer les termes et l'on abandonne les hypocaustes) ; moins de bâtiments, monuments colossaux et infrastructures à entretenir¹⁵⁴ ; baisse démographique ; baisse du commerce transrégional et fracturation géographique ; baisse corrélative de l'industrie (notamment la métallurgie, grande consommatrice de bois) – « *on passe alors de la production en masse d'objets identiques dans les ateliers impériaux à de l'artisanat local de qualité* » (Pauchard & Favrod : 2019). Ces phénomènes conduisent à un **remaniement du paysage végétal** : chute des herbacées, baisse des céréales, du seigle, du chanvre, du noyer, reprise importante de la forêt – hêtre, bouleau, aulne (Gallay & al. : 2009, p. 44).

Ainsi, du fait de la décroissance technique, économique et démographique d'après la période impériale et de « *la pression anthropique devenant moins vive, **une recolonisation partielle par la forêt a lieu*** » (Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider &

¹⁵² Le meilleur exemple de ce lien complexe entre actions et représentations est certainement celui de la « fuite au désert », qui, en Occident médiéval, est très régulièrement une « fuite dans la forêt ». Comme l'explique Le Goff, « *bien qu'il s'agisse d'un phénomène permanent, les vagues de départs vers la solitude s'enflent à certaines époques, du IV^e au VII^e siècle, liées à la désertion générale des cités, aux XI^e et XII^e siècles face au contraire à l'essor urbain* » (Le Goff : 1984, p. 94). Un même imaginaire se réalise donc concrètement, en actes, au travers de contextes conjecturels vraisemblablement antithétiques. Nous avons d'ailleurs vu que cette imaginaire de la fuite peut avoir, en bout de course, un effet concret contraire à la démarche originelle de *retraite*, de *solitude*, en l'occurrence une proto-urbanisation par la micro-cité abbatiale, ce germe d'agglomération. Cette occupation de l'espace « désertique » permet même à certains monastères comme ceux des cisterciens – ce qui a été expliqué dans une note infrapaginale en page de garde de notre état de la littérature – de s'enrichir, et ce, en contradiction avec leur propre Foi.

¹⁵³ Y'a-t-il à cette époque une conscientisation humaine ou même une recherche réfléchie de la reprise forestière régionale ? Et des mutations du couvert végétal ? Difficile de répondre à ces questions.

¹⁵⁴ Même si la reprise ne se fera pas attendre (cathédrales, églises, villes, murailles, *castra*, *oppida*, puis *châteaux-forts*).

Plumettaz : 1993, p. 38), et ce, alors même que l'on observe de courts refroidissements vers 400, 600 et 800 apr. J.-C. (Gallay & al. : 2009, p. 44) – donc, en théorie, un climat général moins favorable à la végétation. Cette « déromanisation » environnementale, ce désencastrement relatif de l'écologie-monde romaine, est la première cause de l'« arrêt » momentané de la pression anthropique croissante sur les forêts régionales. Qu'importe les *types* de structures politiques, religieuses ou culturelles du haut Moyen-Âge, une fois la machine démographique, technique et économique remise en route par la stabilisation des troubles sociaux, le mitage du **couvert forestier régional** reprendra de plus belle, et d'autant plus dès la fin du haut Moyen-Âge.

Cependant, la grande nouveauté de cette période, pour la région lausannoise, c'est qu'elle « *marque la transition et l'adaptation des structures, avec le déclin des pôles anciens au profit de centres souvent prospères, comme [...] Lausanne* » (Coutaz & al. : 2017). Et pour cause, « *les politiques du haut Moyen-Âge s'emploient à contrôler cet espace stratégique, traversé par le principal axe routier entre la France et l'Italie* » (*idem*) qu'est le canton de Vaud, « politiques » venant des sphères aristocratiques mais aussi religieuses. Ainsi, Lausanne devient bien plus que le centre administratif du « *pagus Joranensis* » – plus tard « *Waldensis* ». L'historien Gilbert Coutaz explique :

« L'installation du siège épiscopal à Lausanne, à la fin du VI^e s. ou peu après, fut justifiée par des raisons militaires, commerciales et géographiques. Peut-être déjà au bénéfice d'une certaine infrastructure religieuse, Lausanne offrait en effet des garanties de sécurité et de liaisons avec les grands axes de communication [...] Pendant les premiers siècles d'existence du diocèse, la population et la vie religieuse de Lausanne furent concentrées sur le promontoire de la Cité. La cathédrale, dont le nom apparaît dans les textes en 814, dut exister dès l'arrivée de l'évêque. Elle détermina l'organisation spatiale et commanda le dispositif religieux et l'encadrement de la population. » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009).

C'est donc dans cette période de transition entre bas Empire et haut Moyen-Âge que l'avenir de Lausanne en tant que ville-centre de gravité du pays de Vaud est fixé, ce qui scellera aussi en partie l'avenir du Jorat (à l'époque encore un vaste massif qui n'est pas simplement cantonné au sommet des collines lausannoises – nous verrons qu'il n'en sera rien à la fin des mille ans de Moyen-Âge). Cette transition de pôles anciens vers des nouveaux centres n'est pas une mutation fondamentale pour le couvert forestier régional *en général*, mais il l'est pour le couvert forestier local, pour le massif du Jorat.

Chapitre 9. Seconds défrichements, dégénérescence, déploiement de l'urbanité, ou le Jorat ratiboisé

« La ville est la chose humaine par excellence. »

Tristes tropiques, Claude Lévi-Strauss, 1955, p. 122.

« Dans sa *Somme*, écrite dans le deuxième quart du XIII^e siècle, le théologien scolastique Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, parlant de la cité idéale déclare qu'en face d'elle "le reste de l'humanité est comme une forêt sauvage (*quasi silva*) et tous les autres hommes comme du bois sauvage (*quasi ligna silvatica*)". »

« Le désert-forêt », Jacques Le Goff, 1982, p. 100.



Le mois de janvier. Vignette à l'eau-forte extraite de la description des douze mois et leurs travaux, gravée vers 1660 par Conrad Meyer. Repéré dans le Dictionnaire historique de la Suisse [en ligne], article « forêt ».

Contre les bûcherons de la forêt de Gastine¹⁵⁵

*Quiconque aura premier la main embesognée
A te couper, forest, d'une dure congnée,
Qu'il puisse s'enfermer de son propre baston,
Et sente en l'estomac la faim d'Erisichton,
Qui coupa de Cerés le Chesne venerable
Et qui gourmand de tout, de tout insatiable,
Les bœufs et les moutons de sa mère esgorgea,
Puis pressé de la faim, soy-mesme se mangea :
Ainsi puisse engloutir ses rentes et sa terre,
Et se devore après par les dents de la guerre.*

*Qu'il puisse pour vanger le sang de nos forests,
Toujours nouveaux emprunts sur nouveaux interest
Devoir à l'usurier, et qu'en fin il consomme
Tout son bien à payer la principale somme.*

*Que toujours sans repos ne face en son cerveau
Que tramer pour-neant quelque dessein nouveau,
Porté d'impatience et de fureur diverse,
Et de mauvais conseil qui les hommes renverse.*

*Escoute, Bucheron (arreste un peu le bras)
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas,
Ne vois-tu pas le sang lequel degoute à force
Des Nymphes qui vivoyent dessous la dure escorce ?
Sacrilège meurdrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts, et de detresses
Merites-tu, meschant, pour tuer des Déesses ?*

*Forest, haute maison des oiseaux bocagers,
Plus le Cerf solitaire et les Chevreuls legers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus le Soleil d'Esté ne rompra la lumière.
Plus l'amoureux Pasteur sur un tronq adossé,
Enflant son Flageolet à quatre trous persé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette :*

*Tout deviendra muet : Echo sera sans voix :
Tu deviendras campagne, et en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue :
Tu perdras ton silence, et haletans d'effroy
Ny Satyres ny Pans ne viendront plus chez toy.*

*Adieu vielle forest, le jouet de Zephyre,
Où premier j'accorday les langues de ma lyre,
Où premier j'entendi les fleches resonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur estonner :
Où premier admirant la belle Calliope,
Je devin amoureux de sa neuvaîne trope
Quand sa main sur le front cent roses me jetta,
Et de son propre laict Euterpe m'allaita.*

*Adieu vielle forest, adieu testes sacrées,
De tableaux et de fleurs autrefois honorées,
Maintenant le desdain des passans alterez,
Qui brulez en Esté des rayons etherez,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdurez,
Accusent vos meurtriers, et leur disent injures.*

*Adieu Chesnes, couronne aux vaillans citoyens,
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre,
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont sceu recognoitre
Les biens receus de vous, peuples vrayment grossiers,
De massacrer ainsi nos peres nourriciers.*

*Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
Ô Dieux, que véritable est la Philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin perira,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira :
De Tempé la vallée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne,
Neptune quelque fois de blé sera couvert.
La matière demeure, et la forme se perd.*

Élégies, par Pierre de Ronsard (1524-1585).
(Cité de Jappe : 2017, p.229-230)

¹⁵⁵ En dehors la localisation géographique concrète de cette forêt, il est intéressant de noter que « gastine » renvoie au terme « gast » de l'ancien français, signifiant « inculte » ou « désert ». On peut donc voir Ronsard comme un précurseur de la critique de la déforestation, voire même des défrichements (car c'est dans les forêts « incultes » ou « inhabitées » que l'on défriche en général).

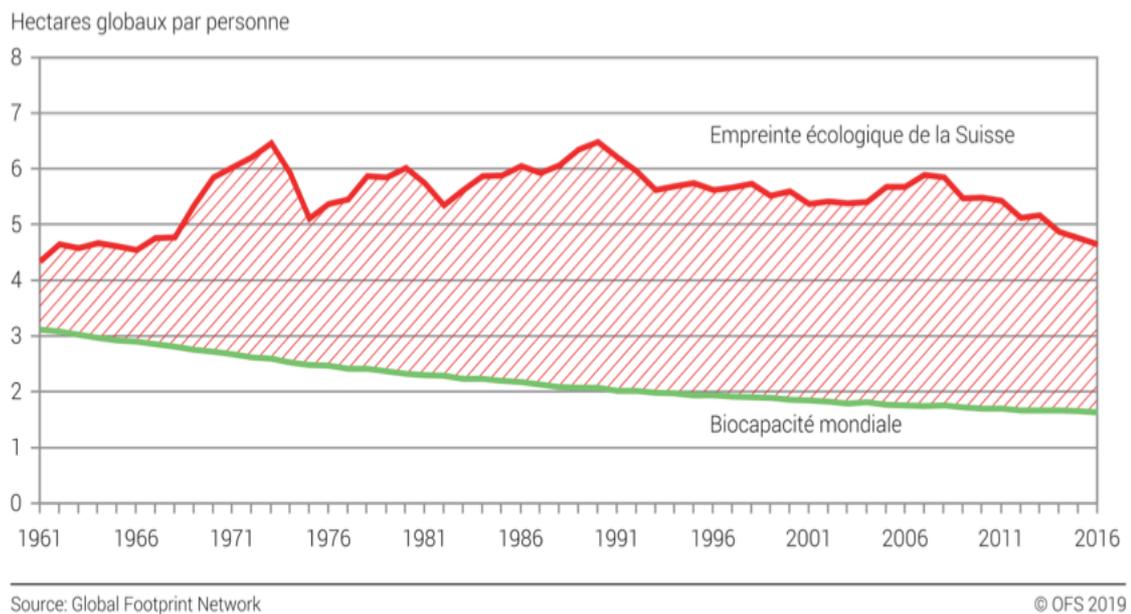
L'intérêt du chapitre 8 a été d'illustrer les modalités de la *première reprise forestière locale et régionale significative*. Depuis celle-ci, un très long mitage du couvert forestier, d'une intensité relativement croissante (excepté lors des épisodes de peste du XIVe siècle, qui auront d'ailleurs des effets surprenants sur les défrichements¹⁵⁶) et prenant place dans le sillage – ou le *sillon* – de la romanité urbaine expansive et impériale, nous conduit jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le chapitre 9 décrit cette *pulvérisation* (« action de réduire en poussière ») progressive des forêts vaudoises et joratoises, épisode qui nous amène au seuil de la modernité¹⁵⁷, au carrefour des XVIIIe et XIXe siècles. De cette action naît le Jorat contemporain¹⁵⁸, ce massif ciselé par le temps, cette crête touffue mais résiduelle du sommet des reliefs lausannois – forêt que l'on se figure aujourd'hui à la manière de la représentation de Jean Du Bois en page de couverture de ce travail. Ce chapitre embrasse donc les temporalités croisées et multiples de l'histoire forestière médiévale et d'Ancien Régime (1536-1798) dans un plan en quatre points : (1) une courte typologie des anciens *impacts directs* de l'Homme médiéval et d'Ancien Régime sur les forêts vaudoises et joratoises ; (2) les raisons de ces impacts (démographiques, techniques, économiques, culturelles, sociales) ; (3) les conséquences de ces impacts (environnementales, culturelles, sociales, politiques, juridiques, scientifiques) ; enfin, (4) une réflexion conclusive sur l'extension progressive des chaînes opératoires humaines et sur l'extraction croissante des *milieux humains* de leur ancien espace phénoménologique vaguement anthropisé. Ces deux phénomènes croisés composent les germes objectifs comme subjectifs, car *trajectifs*, de notre rapport schizophrénique aux forêts. Ajoutons que de cette action de mitage du couvert forestier naît la ville de Lausanne, une ville devenant *centre régional* d'une partie très spécifique des écologies-mondes successives du globe, partie habitée aujourd'hui par *une des sociétés d'homo sapiens les plus intensément métaboliques de la planète*. Cette plongée dans les temps naturels et sociaux offre à voir les racines profondes de ces trajectoires socio-écologiques problématiques prises par notre société contemporaine.

¹⁵⁶ Ces effets « surprenants » justifieront le fait que l'on ne s'attardera pas à en établir l'histoire forestière dans un chapitre à part, contrairement au « déclin romain » et à la « Trêve du début du haut Moyen-Âge ».

¹⁵⁷ En tant que mode de civilisation caractéristique qui prend le pas sur la civilisation agraire d'Ancien Régime à partir de la fin du XVIIIe siècle, et surtout au cours du XIXe siècle. Ce mode de civilisation se diffuse sur le monde entier à travers les colonisations et ce que l'on peut grossièrement appelé le processus de *globalisation*. Ce concept de « modernité » n'a rien à voir avec celui de « Temps moderne » (de 1453 ou 1492 jusqu'en 1789 ou 1792) propre aux découpages de l'historiographie française traditionnelle.

¹⁵⁸ Certaines interprétations restreintes du signifiant « Jorat », dans la littérature *contemporaine* à portée historiographique, semblent anachroniques. Même un naturaliste comme Razoumowsky (1789) peine à délimiter le Jorat de manière restreinte et en produit des définitions implicites extensives, définitions semblant parfois embrasser la presque totalité du Plateau romand. Que cette difficulté se présente à la fin du XVIIIe siècle renseigne sur le flou relatif des définitions des siècles passés.

Proposons un grand bond en avant en guise d’amuse-bouche. Voici un graphique de l’« *Empreinte écologique*¹⁵⁹ de la Suisse en comparaison avec la biocapacité mondiale » (OFS : 2019), graphique qu’on pourrait intituler « *Résultats en bout de course de la trame de fond des défrichements médiévaux* ». L’habitant lausannois, en tant que suisse urbain moyen, et, plus particulièrement, les individus appartenant aux classes possédantes de nos régions ne font pas tendre vers le bas la moyenne de cette *empreinte écologique agrégée*.



Revenons maintenant de plusieurs bons en arrière, le long de cette lente croissance des milieux ruraux puis urbains. Ce vaste mouvement, ce *déploiement éco-techno-symbolique*, conduit à une *rupture métabolique* entre, d’une part, la consommation de matière et d’énergie par toutes les existences agrégées, organisées en sociétés historiques particulières et localisées en région lausannoise et, d’autre part, les capacités productives de matière et d’énergie d’écosystèmes sur lesquels ces sociétés historiques successives se sont construites. Cette *rupture métabolique* est aujourd’hui incontestable – la zone raturée rouge ci-dessus en est une des modalités de représentation graphique pour la Suisse en général. Cependant, il demeure impossible d’en définir *précisément* son *instant* dans le temps – son « seuil de bascule » dans les prélèvements excédentaires – et son *(mi)lieu* dans l’espace – l’agencement spatial, interspécifique et technique particulier, dans un couplage entre *métabolisme social local/régional* et *écologie-monde spécifique*.

¹⁵⁹ L’indice de l’empreinte écologique n’est pas exempt de critiques, dont la principale est notamment d’évaluer cette empreinte sans poser la question de leur *socialité* et de leur *historicité*. Cependant, il reste un des indices les plus précieux pour offrir à voir les *ordres de grandeur* de la pression anthropique et estimer approximativement le *métabolisme total* et *transterritorial* de sociétés particulières.

Rappelons que, dans nos régions, ce mouvement de détournement et de croissance métabolique *spécifique* (au sens de « relatif à une espèce ») – voire *spéciste* – remonte aux premières impulsions du Néolithique, s’amplifie à la période impériale avant de chuter pendant environ trois siècles (du III^e au VI^e siècle). Et nous voilà au seuil du plus long tunnel de dégénérescence que connurent les forêts de notre territoire depuis la fin de l’interglaciaire Riss-Würm, il y a 120’000 ans. Ce tunnel, c’est le millénaire qui file du VII^e siècle – mais surtout depuis le IX^e siècle – jusqu’à la fin du XVII^e, avec une lente stabilisation de courbe au XVIII^e et qui finit par s’infléchir au XIX^e siècle.

(1) Typologie des impacts directs du Moyen-Âge et d’Ancien Régime

Contrairement au glacier du Rhône et aux glaciations, les impacts sur la forêt d’*homo sapiens* sont, à cette période (VII^e-XIX^e siècle), *directs*. Le glacier du Rhône ne descend pas en quelques jours des hautes plaines avec sa cognée. Les masses d’air froides ne cisailent pas les forêts sur place. Ces dernières, au contraire, se retranchent lentement, délicatement, à des altitudes et latitudes plus agréables. *Homo sapiens*, lui, défriche : il coupe l’arbre, ou le brûle, ou le sèche sur pied par *cernissements* (écorçage circulaire), et enfin le dessouche (*essartages*). Il y a quelque chose d’infiniment plus *direct* dans cette mise à mort, dans les *dégradations* propres au « temps des civilisations ». En outre,

« Après avoir défriché, on continue à dégrader directement les forêts subsistant dans les zones peu propices à l’agriculture, sur les hauteurs ou dans les endroits escarpés : on ramasse le petit bois ou on fabrique du charbon de bois, on mène le bétail paître en forêt, au grand dam des jeunes feuillus, ou encore on coupe les plus belles plantes pour construire les maisons, des églises ou des bateaux. Ces trois types de dégradations directs sont résumés sous l’Ancien Régime (du 16^e au 18^e siècle) par les trois mots d’affouage¹⁶⁰, pâturage¹⁶¹ et marrinage¹⁶². » (Radeff : 1991, p. 1).

Ces quatre dégradations (*défrichement, affouage, pâturage, marrinage*, auxquels on peut ajouter d’autres usages techniques divers – agricoles, industriels ou même *consoméristes*¹⁶³ –) et les impacts indirects des drainages, de l’érosion des sols, des premières pollutions proto-industrielles, des déstabilisations écosystémiques liées à la chasse et l’agriculture (ces *déstabilisations* ne sont pas toutes des *dégradations*), constituent le socle des pratiques humaines destructrices de la forêt vaudoise, et même européenne, depuis au moins l’époque romaine, voire parfois l’Âge du Bronze.

¹⁶⁰ « Ramassage du petit bois pour le chauffage » (Radeff : 1991). « Affouage » vient du latin *focus*, signifiant « foyer » (Robert : 1992, p. 62).

¹⁶¹ « Mener paître le bétail dans les forêts » (Radeff : 1991).

¹⁶² « Abattage des arbres pour la construction » (Radeff : 1991). « Marrinage » vient du latin *materiamen*, « les tiges mères », de la même racine que *materia* (« matière ») et *mater* (« mère ») (Robert : 1992, p. 62).

¹⁶³ Par exemple les fontaines de plaisance qui nécessitent beaucoup de bois pour leurs canalisations.

(2) Raisons des impacts directs du Moyen-Âge et d'Ancien Régime

Pourquoi ces impacts sont-ils nécessaires, ou plutôt *comment deviennent-ils « nécessaires » ou « inévitables »* pour les sociétés locales ? Comment en effet expliquer l'importance croissante, l'augmentation quasi constante, bien que par vagues, de la pression anthropique sur le milieu forestier joratois depuis le VII^e siècle jusqu'au XVII^e siècle au moins, ainsi que la très difficile stabilisation de cette croissance au XVIII^e ? Pour rendre ce point 2 plus imagé, nous partons de l'équation $I = PAT$, avec I pour l'impact environnemental, P pour la taille de la population – variable malthusienne malheureusement inévitable –, A pour *Affluence*, la richesse de la population et T pour les moyens techniques de cette population pour produire des biens. Nous traiterons de ces sous-points dans l'ordre suivant : la population (P) pour commencer, la technique (T) ensuite, et enfin les richesses (A). Le facteur I constitue le moment central du point 3 de ce chapitre 9 : les *conséquences environnementales* de l'accroissement des populations humaines, de leurs richesses et de leurs moyens techniques. Ce facteur I n'en constitue cependant pas l'intégralité, car, comme nous le verrons, il y a « rétroaction » de l'environnement impacté sur la société impactante.

(2.1.) Le facteur P

D'abord, la démographie, le **facteur P**, cette variable vis-à-vis de laquelle personne, en tous les cas dans le champ universitaire, n'est vraiment tout à fait à l'aise – et pour cause, les périls fascisants sont nombreux.

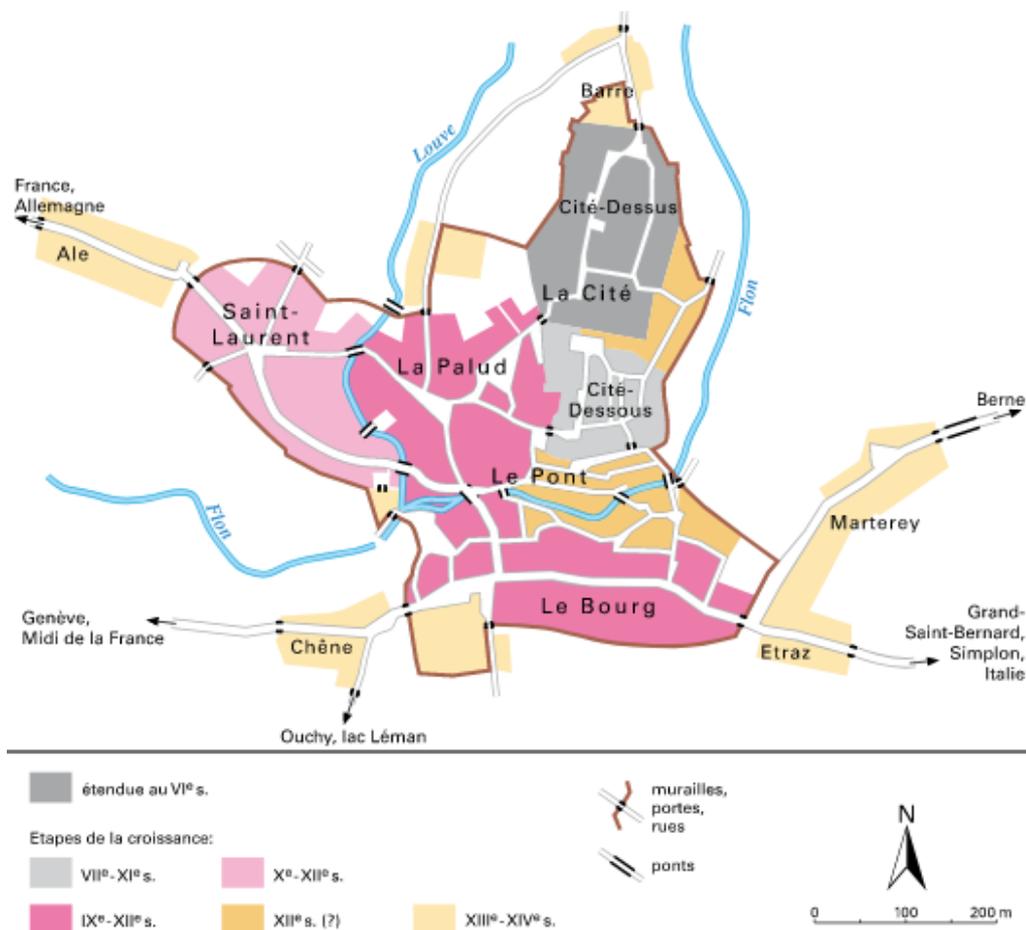
Rappelons que la population approximative de l'*ensemble du Plateau* (du lac de Constance au Léman) est de 10'000 à 20'000 habitants au Néolithique, 30'000 à 40'000 à l'Âge du Fer, 150'000 au seuil de la période de domination romaine avec l'installation des Helvètes (cette estimation est à prendre avec des pincettes car, bien que produite avec une certaine distanciation critique, elle se repose sur les dires de César), puis croît jusqu'à 200'000 durant la période romaine. Elle chute ensuite « fortement », sans que l'on puisse en quantifier précisément l'ordre de grandeur, avec les incursions germaniques et les troubles politiques et économiques à partir du III^e siècle (Head-König : 2012). Pour la région lausannoise, le *vicus* gallo-romain de *Lousonna*, avec ses 2000 habitants répartis sur 20 ha, est progressivement abandonné pour le site de 6 ha environ de la Cité. Supposons donc une décroissance démographique analogue, bien que nuancée, du fait que le site fortifié favorise la venue de populations à la recherche de sécurité (conduisant à une densification urbaine). La démographie historique nous apprend aussi que :

« Ce n'est qu'à partir des VI^e et VII^e s. que se sont créés de nouveaux établissements. Vers l'an mille, la population du pays est évaluée à moins d'un demi-million d'habitants et, au terme de l'essor médiéval vers 1300, à 700 000-850 000 habitants. **L'augmentation du nombre des hommes est allée de pair avec le développement économique : élargissement des terroirs par le recul de la forêt d'un bon quart ou d'un tiers sur le Plateau selon des estimations récentes, développement des anciennes localités, fondation de villages neufs tant en plaine qu'en altitude [...]. La poussée démographique, considérable, s'est poursuivie jusqu'au début, parfois jusqu'au milieu du XIII^e s.**

L'essor démographique s'est accompagné d'un essor urbain revêtant deux formes : renouveau et création de villes. Les anciennes civitates élevées au rang de siège d'un évêché, telles Genève, Lausanne, Sion, Bâle et Coire, ont été préservées de la disparition. [...] Au cours du XII^e s., la superficie des anciennes cités a doublé, voire triplé.

Le phénomène massif des villes neuves a également contribué à l'essor urbain. Aux dix-sept villes qui ont survécu depuis le haut Moyen Âge se sont ajoutées quinze villes fondées au XII^e s., cent cinquante-six au XIII^e s. et huit au XIV^e s. » (Head-König : 2012).

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la croissance démographique et la croissance urbaine. Une population peut croître au sein de la *ruralité* ou se densifier au sein d'une urbanité stagnante. Cependant, il paraît évident que pour la période du Moyen-Âge ces deux phénomènes (croissance démographique et déploiement des milieux urbains) soient fortement liés. Pour la ville de Lausanne, la croissance urbaine est un excellent indice de la croissance démographique, et, on peut aisément le supposer, de l'augmentation de la pression anthropique concomitante sur les forêts locales.



Croissance de la ville de Lausanne jusqu'en 1400 (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009).

L'historien et archiviste vaudois Gilbert Coutaz raconte cette histoire médiévale, entrecroisement des croissances de l'urbanité et du *demos* lausannois, comme suit :

« *La croissance démographique de la ville, entamée dès l'an mille, atteint son apogée en 1219. Lausanne était alors avec ses 8000 à 9000 âmes la ville la plus peuplée de l'actuelle Suisse romande. [...]*

Après une situation de repli dicté par les vagues alémanes, l'insécurité du haut Moyen Âge et les raids sporadiques au X^e s. des Sarrasins et des Hongrois, les habitants gagnèrent dès le IX^e s. de nouveaux espaces. La première extension dut se faire vers le sud, dans la région de la Cité-Dessous, puis de là, dès le IX^e s., en direction du quartier marchand de la Palud. C'est également au commerce et aux voies de circulation que fut liée la formation des quartiers de Bourg et de Saint-Laurent. La liaison entre les quartiers, séparés par les vallons de la Louve et du Flon, nécessita la construction de ponts. Le principal, construit entre le Bourg et la Palud, donna naissance au quartier du Pont, attesté au début du XIII^e s., probablement plus ancien. [...] Le développement des remparts suivit l'extension de la ville, souvent avec retard. Il fut terminé dans les dernières années du XVI^e s., avec l'intégration des faubourgs (Ale, Chêne, Marterey, Etraz et Barre) dans le système défensif. » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009)

Sur le territoire vaudois du haut Moyen-Âge, l'urbain se redéploie à Aubonne, Bonvillars, Champagne, Concise, Corcelles-près-Concise, Genolier, Onnens, Pully, Saint-Prex, Saint-Saphorin (Lavaux), La Tour-de-Peilz, Ursins, Vevey et Yverdon (Coutaz & al. : 2017). Il émerge autour de nouveau centre de *concrétion* : « *l'église de Préverenges, celle de Saint-Léger à Saint-Légier-La Chiésaz, les nécropoles de Bex, de Rances-Champ-Vully, de Saint-Sulpice, du Clos d'Aubonne, à La Tour-de-Peilz* » (*idem*). Évidemment, nous ne parlons pas ici d'« urbain » au sens moderne de « village de plus de 10'000 habitants », mais en un sens mésologique de *milieu humain* où émerge des castes et des classes d'artisans, de grands propriétaires, d'élites politiques et urbaines, ainsi que des clergés organisés, des ébauches de fortification (pas nécessairement), *etc.*, en bref, des *cosmicités* non rurales. Ce sont les dernières « renaissances médiévales » qui ont, et de loin, le plus fait croître et se déployer les milieux urbains sur le Plateau, et tout particulièrement Lausanne. Comme le disent Radeff et Francillon, « *cet essor vigoureux transforme le paysage : le gris, qui représente alors l'ensemble des bâtiments privés et publics et les murailles, gonfle spectaculairement du VI^e au XIII^e siècle. [...] À l'échelle médiévale, Lausanne occupe au XIII^e siècle au moins sept fois plus de place qu'au VI^e siècle.* » (Radeff & Francillon : 1991, p. 16). Cet essor du gris est l'indice structurel du déploiement de l'urbanité mais aussi de la croissance démographique lausannoise.

Cette dernière est stoppée nette à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle. La Grande Peste de 1348, arrivant à Lausanne en novembre de cette même année, décime les populations. La réplique de 1360 n'arrange pas les choses. « *La ville de Lausanne [...] perd entre un quart et un tiers de sa population pendant les deux pestes de 1348-49 et*

1360 » (Radeff : 1991, p. 34). En outre, elle « brûla tout ou partie en 1219, 1240 et vers 1368 » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009). Lausanne « va décliner au profit d'autres centres qui connaîtront un essor remarquable après ces périodes de crise » (Radeff & Francillon : 1991, p. 16). En réalité, le problème est bien plus large que les feux et la Grande Peste : il y a une véritable « crise du bas Moyen-Âge ». Comme l'explique l'historienne Anne-Lise Head-König :

« Les indices d'une détérioration des conditions de vie se multiplient, les moyens de subsistance ne permettant plus de subvenir aux besoins des hommes devenus trop nombreux. C'est que les densités démographiques de certaines régions élevées sont, à la veille de la grande peste, équivalentes ou supérieures à celles que l'on observera au début du XIX^e s., à un moment où l'économie rurale était bien autrement développée » (Head-König : 2012).

En conséquence, au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle et durant le XV^e siècle, c'est la *débandade urbaine*. Très cyniquement, le « monde plein » du XIII^e siècle se vide des êtres qui le surchargeait : « des 200 villes que comptait le territoire actuel de la Suisse vers 1400, une centaine a vu sa population disparaître ou rétrécir comme peau de chagrin » (*idem*). Certaines s'en tirent cependant mieux que d'autres, Genève ou Bâle par exemple, avec des populations avoisinant les 10'000 habitants au XV^e siècle (ce sont les plus grandes villes de Suisse à cette période).

Alors, « comme partout en Europe, la survie des villes n'a été rendue possible que par une immigration permanente, indispensable pour combler leurs déficits démographiques résultant à la fois d'une mortalité plus élevée [dû aux problèmes d'hygiène et aux épidémies] qu'à la campagne et d'une moindre natalité » (*idem*). Dans la région lémanique, « à partir de 1450, on observe un flux migratoire en provenance du Piémont (région de Domodossola), puis du Faucigny, **pour le travail des vignes de Lavaux et le défrichement du Jorat**¹⁶⁴. [...] Cette population se stabilise, contribuant ainsi à la reprise démographique du XVI^e siècle » (Coutaz et al. : 2017). Head-König résume ce vaste processus de crise démographique puis de reprise ainsi :

« La Suisse ne retrouvera le nombre d'habitants qu'elle comptait avant le collapse démographique de la peste qu'au début du XVI^e s. [...] De multiples indices témoignent alors d'un travail de mise en valeur et d'occupation du sol sous l'effet de la pression démographique qui portera la population du pays à 900 000 habitants au début du XVII^e s. [...] Les tendances essentielles du XVII^e s. sont vite tracées : faible croissance jusque vers 1640-1650, avec des épidémies et des crises répétées [guerres des religions par exemple]. Dès le milieu du siècle et jusqu'à la fin des années 1680, une croissance [...] a touché la majorité des régions [...]. À la fin du siècle, [...] la population de la Suisse s'est accrue d'environ un tiers [...], de 900 000 à 1,2 million » (Head-König : 2012).

¹⁶⁴ D'où le fait que la décroissance démographique du XIV^e siècle a un effet à moyen terme *surprenant*, et pas tant positif pour les forêts lausannoises, qui n'ont pas vraiment « eu le temps de souffler ».

Pour le Pays de Vaud, on en apprend plus à partir de la mise sous tutelle par le régime bernois (1536-1798). L'historienne Danièle Tosato-Rigo propose les estimations suivantes : la population cantonale compte entre 53'000 et 66'000 individus au milieu du XVI^e siècle, et deux siècles plus tard, grâce aux recensements de 1764 et 1798, l'on sait qu'elle passe de 120'000 à 144'000 individus entre le milieu et la fin du siècle. Dans ce dernier recensement, Lausanne vient en tête avec 9021 habitants – 5'800 habitants de plus que la deuxième ville du canton, Vevey et ses 3268 habitants. Lausanne a un taux de croissance démographique de +25%, en passant de 7191 à 9021 habitants de 1764 à 1798 (Coutaz & al. : 2017), et ce, alors même que « *la ville cesse de croître, [et] bien que la population double entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e* » (Radeff & Francillon : 1991, p. 18). Lausanne regagne donc la population qu'elle avait en 1219 !

Il est important, voire primordial, de noter que les règles de la *démographie historique* sont plus éloignées qu'il n'y paraît de celles de la *dynamique des populations* venant de l'écologie scientifique et de la biologie. Les fluctuations démographiques, liées notamment aux épidémies, aux famines et aux guerres ainsi qu'aux émigrations, aux immigrations et à la natalité, sont donc particulièrement déterminées par les modes d'organisation territoriale et les structures et contextes politiques et économiques, par les techniques agricoles et industrielles, par le niveau de redistribution des richesses ou d'accès aux ressources. Il ne faut pas sous-estimer la part de biologique qui gît dans les phénomènes de la démographie historique ; il ne faut pas non plus occulter la « part du social », qui est, à bien des égards, fortement déterminante.

(2.2.) *Le facteur T*

Cette part du social peut se traduire matériellement et concrètement dans l'espace physique par la *Technique* – à comprendre en un sens très général –, **notre facteur T**. Ce sens est *général* car nous y introduisons une définition élargie, inspirée des travaux du philosophe français Jacques Ellul (1954, 1977, 1988) : la *Technique*, en tant que (1) phénomène social de *recherche*¹⁶⁵ des méthodes les plus efficaces dans les actions pratiques – et ce, non nécessairement conscientisé par les individus – et en tant que (2)

¹⁶⁵ Il est important de noter qu'il s'agit de *recherche*, et comme toute recherche, il y a des erreurs (ou parfois, ce qui est vrai dans un contexte spécifique n'est plus tant vrai dans un autre contexte : il y a donc et *des erreurs radicales* et *des vérités contextuelles*). Il est tout autant important de noter que ce processus n'est pas *nécessairement* conscientisé comme tel par les individus : il peut tout autant bien être le fruit d'une sélection *contextuelle*, naturelle et/ou sociale, sélection qui en affermit telle ou telle direction de manière finalement contingente (la rencontre inopinée entre un contexte extérieur et une technique spécifique, fixant cette technique dans les us et coutumes et modifiant les contextes postérieurs – une *dialectique*, soit dit en passant, toujours *relationnelle* et *mésologique*).

déploiement de *milieux techniques* ou *technicisés*, l'évolution de ce phénomène social et du déploiement corrélatif des milieux techniques allant croissants et franchissant des seuils qualitatifs (les « révolutions techniques »). La Technique comprend donc, en ce sens large, des techniques agraires et alimentaires, des techniques artisanales et industrielles, des techniques de l'habitat, des techniques du corps, des techniques médicales et sanitaires, des techniques psychologiques, des techniques du langage, des techniques juridiques et normatives, des techniques politiques, des techniques de la guerre, des techniques de transport, des techniques commerciales et marchandes¹⁶⁶. Le *tissu technique*, par assemblages, compose une part fondamentale des agencements *éco-techno-symboliques* des écologies-mondes successives sur notre globe autant que dans notre région.

Nous n'allons pas embrasser toutes les dimensions du phénomène technique. Nombre de ces dimensions ne sont pas, en *première analyse*, relatives à l'*anthropisation* des milieux sylvestres. Elles peuvent l'encadrer de loin, *indirectement*, mais elles ne sont pas autant effectives que les techniques artisanales et industrielles, agraires et alimentaires, de transport, du commerce ou du bâti. Ces techniques fixent le seuil matériel des sociétés humaines et les degrés de puissance de ces dernières sur leur environnement – leurs *prises* sur le monde et, notamment, sur les forêts – : elles sont l'expression phénoménale la plus dense, visible et directe de l'*anthropisation*.

En outre, nous n'allons pas non plus chercher à délimiter les grandes phases de bascule, les « sauts qualitatifs » de l'évolution des milieux techniques, même si *grosso modo* – mais vraiment très grossièrement –, ces seuils correspondent à l'évolution mésologique *sauvage-rural-urbain-globalisation*. Nous allons simplement présenter ce qu'il nous semble être les traits les plus saillants de ces pratiques techniques et de leur développement depuis le haut Moyen-Âge jusqu'au seuil de la modernité, et ce, autour des sphères de l'industrie et de l'artisanat, de l'agriculture et de l'alimentation, du bâti, du transport et du commerce – dans cet ordre. Ces traits saillants seront présentés dans une temporalité au long cours, sans soucis du détail chronologique (pour des raisons de temps et d'espace disponible pour ce mémoire), dans une perspective *processuelle*.

¹⁶⁶ Certaines de ces dimensions, au sein de chaque objet, de chaque pratique ou de chaque dispositif technique, peuvent être articulées entre elles. Par exemple, une simple écuelle en bois comprend la technique du corps du « manger dans une écuelle », la technique sylvicole de récolte d'un bon bois, la technique de transport des matériaux récoltés en forêt, la technique artisanale ou industrielle de travail du bois, la technique commerciale de l'argent pour la vendre, des techniques psychologiques corrélatives de la vente ou celles de la résistance à cette vente par la négociation du prix de l'objet, les techniques du langage pour effectuer cette interaction marchande, etc. Les chaînes opératoires sont terriblement longues à décrire, même pour une simple écuelle.

Commençons par *l'industrie et l'artisanat*. Ces activités, qui vont aller croissantes *au long cours*¹⁶⁷ du développement économique des communautés vaudoises depuis le haut Moyen-Âge, sont notamment la métallurgie, la verrerie, la tannerie, la papeterie, le tissage, l'exploitation des salines, le travail du bois dans les scieries et les ateliers (charpenterie, menuiserie, boisellerie), la charbonnerie (le fait de faire du charbon de bois, plus facile à transporter que le bois de chauffe – ainsi cette industrie prend place au cœur des forêts)¹⁶⁸. Par « chance », ou par division sociale et régionale du travail, les forêts lausannoises bénéficient de l'exploitation de leurs consœurs forestières du Jura et des Préalpes vaudoises : la métallurgie, la verrerie et la boisellerie se fixent principalement dans la vallée de Joux et sur le Jura, l'exploitation minière des salines prend place essentiellement dans le décor des Préalpes vaudoises. Ces quatre activités sont massivement demandeuses de bois. Les Lausannois, au travers du commerce, jouissent de ces produits (boissellerie¹⁶⁹, sel, verrerie¹⁷⁰ et ferronnerie¹⁷¹) sans avoir à

¹⁶⁷ Il y a évidemment des phases de décroissance économique momentanée, par exemple après la Grande Peste, où des pratiques artisanales et industrielles disparaissent ou décroissent et où les forêts reprennent un peu de terrain. Mais c'est la longue durée qui nous intéresse ici, car c'est dans cette temporalité que l'on peut saisir l'importance réelle des défrichements forestiers et des dégradations.

¹⁶⁸ Ajoutons que la ferronnerie, la tannerie, la papeterie et le tissage d'étoffes sont, en terres vaudoises « *les premières formes d'organisations du travail dans des ateliers collectifs sous la direction d'un patron responsable et, souvent, les précurseurs de nos industries modernes* » (Jaccard : 1956, p. 111), et ce, depuis avant le régime bernois (l'Ancien Régime). Ces industries remontent donc, pour sûr, au Moyen-Âge, et très probablement au Moyen-Âge central. Plus particulièrement sous l'Ancien Régime, « *d'autres industries réussirent de bonne heure à s'implanter et à se développer dans le Pays de Vaud. La plupart [...] s'orientèrent dès le début vers le marché suisse ou même l'exportation. Tel fût le cas en particulier de la clouterie, la lapidairerie, l'art de la cadrature, l'horlogerie, la dentellerie et la boissellerie dans le Jura ; l'imprimerie, la draperie, la chapellerie, la fabrication des indiennes, de la porcelaine, de la faïence et du chocolat sur les rives du Léman ou du lac de Neuchâtel ; enfin l'exploitation intensive du gypse, du marbre et surtout du sel dans la vallée du Rhône* » (*ibid.*, pp. 111-112).

¹⁶⁹ « *La boissellerie, dont les débuts au Pays de Vaud paraissent remonter au début du XVII^e siècle, a pris un remarquable essor dans le Jura. [...] Les produits de cette industrie s'écoulaient facilement dans tout le pays, surtout à La Côte. Outre les ustensiles nécessaires à leurs ménages, les boisselliers confectionnent futailles, cuves, baquets, seilles, seaux et pisseaux de vigne, ainsi que des boîtes et récipients pour les alpages et l'industrie laitière. Dans tout le Jura vaudois [...] on façonne en grand des ancelles, tavillons ou bardeaux pour couvrir les toits et murs les plus exposés aux intempéries* » (Jaccard : 1959, pp. 48-49).

¹⁷⁰ Le verre est intimement lié au milieu forestier. Comme l'explique le forestier Jean-François Robert : « *Ces industries étaient particulièrement gourmandes en bois, car elles en exigeaient non seulement pour la fabrication du verre proprement dite, mais encore pour l'extraction de la potasse. Celle-ci était tirée des cendres du foyard [hêtre] qu'il fallait lessiver. Les auteurs spécialisés estiment qu'il fallait brûler 180 à 190 m³ de hêtre pour produire 100 kg de potasse et pour évaporer la liqueur. Puis on comptait encore, pour la fabrication du verre, 1m³ de bois (soit 700 à 800 kg de bois) par kilo de verre ! [...] Les verreries de fougère (ou de forêt) sont interdites par le Règlement des Ports et Joux de 1700, mais elles ne cessent effectivement leur activité qu'en 1745* » (Robert : 1992, p. 36).

¹⁷¹ « *Il fallait 4000 kg de charbon de bois pour produire une tonne de fer, et 1300 ensuite pour assurer encore l'affinage. Or, pour obtenir ces 5300 kg de charbon (en admettant un rendement moyen de 90 kg par stère), il fallait environ 60 stères, ce qui correspond à 40 m³ de bois. [...] À partir du 16^e siècle, plusieurs hauts fourneaux furent installés dans la chaîne du Jura. Ils fournissent de la fonte en lieu et place du fer doux. [...] Ces installations exigeaient de plus vastes.* » (Robert : 1992, p. 35). En outre, le fer sert à faire des socs de charrue ou d'araire, mais aussi des fers de cognée et des scies (*ibid.*, p. 48). Double peine pour les forêts qui fournissent le feu de bois pour forger le fer de la hache, de la scie et du soc, soc qui produit des *semelles de labour*, un tassement du sol favorisant l'anoxie des couches inférieures.

dégrader leurs propres forêts – autrement dit, sans avoir à payer le *tribut du bois*. Il en va tout autrement des forêts du Jura vaudois qui souffrent de l'installation progressive de ces industries (par exemple dans la région de Vallorbe, de Sainte-Croix et de Romainmôtier, et ce, depuis au moins le XIII^e siècle), ou de celles d'Aigle et Bex pour l'exploitation minière et industrielle de salines (Jaccard : 1959 ; Radeff : 1991 ; Robert : 1992).

En région lausannoise, on trouve principalement, au début du XVIII^e siècle, des forges (dont une près de la Moille Grise, pas loin de la très actuelle et célèbre École hôtelière de Lausanne, au Chalet-à-Gobet), des tuileries (dont une près de Vennes, à Epalinges), des scieries, des tanneries¹⁷², des charbonneries (le lieu-dit de la « Charbonneyre à Benoît », au plein cœur du Jorat, témoigne de leurs implantations dans ces forêts) ainsi que des moulins (ces ingénieuses « usines hydrauliques » – l'industrie est bien heureuse d'avoir à disposition ce « château d'eau » que constitue le massif joratoise). Cependant, le cœur industriel de la région lausannoise se trouve en contre-bas, le long de la rivière du Flon, vallon qui « devient un véritable « couloir industriel » au-dessous de Sauvabelin, où moulins, scies, tanneries et autres usines se suivent quasiment sans discontinuité » (Radeff : 1991, p. 22). Ces installations du début du XVIII^e siècle sont évidemment plus anciennes. Elles ne tombent pas du ciel en l'an 1700, mais sont le fruit d'une lente évolution de l'industrie lausannoise qui germe depuis *a minima* le Moyen-Âge central.

Le petit artisanat est en revanche toujours massivement pratiqué à domicile, comme depuis la nuit des temps (sociaux). On ne peut donc en trouver des traces évidentes dans les cartes d'époque ou le milieu bâti, hormis quelques fabriques. Mais l'on sait que l'artisanat prend un véritable essor au XVIII^e siècle, essor coïncidant avec « la naissance d'une société de consommation observable par les nouveaux objets, considérés comme luxueux (faïence, verre, soieries, cotonnades) qui pénètrent jusque dans les campagnes. L'orfèvrerie connaît son apogée, la porcelaine de Nyon est renommée » (Coutaz & al. : 2017). La verrerie et la faïence sont tout particulièrement des plaies pour les forêts, notamment au vu des besoins en bois de chauffe que ces réalisations nécessitent. De cet élan de l'artisanat, « la multiplication et la spécialisation des métiers, au nombre de 200 à Lausanne au XVIII^e siècle, ainsi que l'essor des foires¹⁷³ » en témoignent.

¹⁷² Les tanneries demandent des grandes quantités d'écorce de chêne ou d'épicéa. En 1850, on compte encore 85 tanneries dans le canton de Vaud. Il faut 140 kg d'écorce pour tanner une peau de bœuf. Pour l'année 1850, les tanneries suisses engloutissent 26'000 tonnes d'écorce (Robert : 1992, p. 43). Partant de là, on peut supposer des anciennes pratiques locales, datant d'avant le commerce transrégional d'écorce, qui sont pour le moins strictement dépendantes des forêts.

¹⁷³ Une cinquantaine en 1781 dans le canton de Vaud (Coutaz & al. : 2017).

Qu'importe finalement si les forêts joratoises évitent le degré massif des prélèvements industriels locaux de la ferronnerie, de la verrerie, de la boissellerie ou de l'exploitation des salines¹⁷⁴, l'explosion des pratiques productives, industrielles comme artisanales, qui a lentement mûri depuis le IXe siècle pour culminer au XVIIIe siècle produit des effets macro-économiques et environnementaux évidemment colossaux – nous reviendrons sur les impacts environnementaux au point 3. Jean-François Robert précise même que la forêt joue un rôle central dans le développement des activités industrielles et artisanales, activités « *qui sont à l'origine du secteur secondaire et qui vont détacher l'homme de la terre, créant le clivage de la société entre les paysans et les artisans et les rendant du même coup tributaires l'un de l'autre.* » (Robert : 1992, p. 34)

Venons-en maintenant aux ***techniques agricoles et alimentaires***. Une des premières pratiques agricoles importantes dans la région lausannoise, pratique qui n'est pas liée à l'alimentation mais se trouve à la croisée de l'industrie et de l'agricole, c'est la culture du chanvre. Les sols du Jorat vont accueillir cette pratique. En effet, dès le Moyen-Âge, cette culture se répand sur le Plateau : « *dans les sédiments lacustres des petits lacs, une quantité non négligeable de pollens de chanvre est retrouvée (parfois jusqu'à 70%) :*

¹⁷⁴ D'après Jaccard, le sous-développement industriel de Lausanne par rapport au Jura est aussi en partie liée au fait que le pouvoir bernois est idéologiquement mieux affermi sur le bailliage de Lausanne, ce qui implique une politique anti-industrielle de la part de l'aristocratie patricienne bernoise. Il explique : « *A lui seul le canton de Berne forme une unité économique qui s'étend du Pays de Vaud à l'Argovie [...]. Dans cette vaste contrée représentant le tiers de la Suisse, l'aisance du grand nombre vient de la terre. Considérée par les gouvernants comme le fondement même de la richesse et du pouvoir, l'agriculture jouit de leurs faveurs et bénéficie de leur protection, tandis que les mêmes gouvernants affectent sinon une hostilité ouverte, du moins du mépris de patricien pour toute activité lucrative. [...] En dépit de circonstances aussi défavorables [...] le commerce de transit est parvenu avec les années à s'implanter dans quelques villes avantageusement situées [comme Lausanne]. [...] Que dans certaines régions [le Jura vaudois] de ce pays sujet et agricole [le Pays de Vaud] où rien ne les attirait des industries nouvelles aient néanmoins réussies, elles aussi, sous le régime bernois, à s'implanter, voire à se développer le plus souvent sans aide extérieure, et chose assurément remarquable. Le passage à une économie industrielle caractérisée moins par des fabriques que par le travail à domicile, des comptoirs et des manufactures se fit insensiblement et graduellement. [...] En plaine, le progrès des arts manufacturiers, dans l'ensemble plus lent et moins marqué [que dans le Jura], ne transforma jamais pareillement les conditions de vie de la population. La révolution industrielle, conséquence de l'apparition des machines, ne s'y produira qu'au cours de la première moitié du siècle suivant [XIXe siècle]* » (Jaccard : 1956, pp. 10-12).

Les oligarchies corporatives urbaines, avec la naissance des premières sociétés économiques et autres chambres de commerce, bousculent le XVIIIe siècle et dynamisent l'économie vaudoise et bernoise. Elles finissent par renverser l'ancien cadre de pensée de l'aristocratie patricienne, qui se fonde « *sur la propriété foncière considérée comme seule source de pouvoir et de richesse [et] se défie instinctivement de toute activité lucrative qui favorise la mobilité des biens et, partant, l'individualisme. Vivant du produit de leurs terres et bailliages [treize bailliages bernois au Pays de Vaud : Bonmont, Nyon, Aubonne, Morges, Lausanne, Vevey, Aigle, Romainmôtier, Yverdon, Moudon, Oron, Payerne et Avenches, ainsi que Grandson et Echallens-Orbe formant deux baillages communs à Berne et Fribourg] dont ils tirent de substantiels revenus, les maîtres du pouvoir eussent cru déchoir en s'intéressant à l'industrie et au commerce, celui du vin excepté* » (Jaccard : 1956, pp. 27-28). L'État bernois implémente petit-à-petit la « *liberté de commerce* », des « *impôts modérés* », un « *droit de péage peu excessif* », des « *subventions pour des manufactures* » (*ibid*, p. 29). Évidemment, la révolution vaudoise conduit à un affermissement des idéaux de la bourgeoisie naissante et de son monde, celui du commerce et de l'industrie.

on faisait rouir cette plante dans l'eau afin d'en extraire les fibres pour la confection de tissus et de cordes » (Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider & Plumettaz : 1993, p. 38).

Le chanvre disparaîtra donc avec l'arrivée du coton (*idem*).

Une autre pratique agricole demandeuse en espaces défrichés mais aussi en bois est la viticulture. N'oublions pas que les coteaux du Lavaux et de Lausanne ont été pris par l'Homme sur des territoires défrichés. Et depuis l'extension de la viticulture romaine, l'on finit sous l'Ancien Régime avec une côte, depuis le Lavaux jusqu'au contre bas de la Cité – entre Saint-François et le Léman –, recouverte de vignobles et de quelques vergers.



Détail du plan de la ville réalisé en 1638 pour la salle du Conseil de l'hôtel de ville par le peintre David Buttet (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009). Ici, l'on voit l'Église Saint-François à gauche, la rue de Bourg qui traverse la ville, ainsi que les débuts de vignobles et les quelques vergers qui recouvrent le territoire lausannois de la Cité à Ouchy. La peinture de Jean Du Bois en page de garde de ce mémoire offre à voir la radicale absence urbaine et la profonde ruralité des territoires sis entre la Cité et le lac.

Dans cette société encore majoritairement agraire d'avant la révolution industrielle, la plaine vaudoise concentre son économie sur les céréales et l'élevage, certes, mais surtout sur la vigne (Jaccard : 1956, p. 13). La viticulture demande d'échalasser la vigne, ainsi que des récipients de vendange et des contenants pour le stockage des vins : *brantes*, *brocs*, *cruches*, *cuves*, *barriques*. Pour donner une idée de ce que l'échalassage représente, le vignoble vaudois de 1900 (qui n'est significativement pas beaucoup plus vaste que celui de l'Ancien Régime) a besoin de 112,6 millions d'échalas, c'est-à-dire environ 141'000 m³ de bois utilisés, à renouveler à raison de 10'000 m³ par an (Robert : 1992, pp. 51-52). Sur Lausanne, la vigne est extrêmement lucrative, bien plus que le Jorat, ce qui fait qu'on lui apporte plus d'attention¹⁷⁵. Les plans terriers de Lausanne (les plus anciens de Suisse !) élaborés par l'arpenteur bourguignon Pierre Rebeur entre 1650 et 1680 ne sont que peu précis pour les hauts de la ville, mais les champs et les vignobles

¹⁷⁵ « *Les choses vont changer sur ce point au 18^{ème} siècle* » (Radeff : 1991, p. 14), car la rareté accrue du bois va faire augmenter son prix, et les inquiétudes de disette vont approfondir les besoins de lisibilité du territoire forestier et de rationalisation concomitante des pratiques sis en ce milieu.

des plus basses altitudes sont eux précisément décrits et (proto)cadastres – l’art de la *castramétation*¹⁷⁶, le soubassement de « *la grande planification rationnelle* » et de la « *gigantesque entreprise d’extension du quadrillage aux derniers interstices du vivant* » corrélatives au développement des États modernes (Vidalou : 2017, p. 109), n’étant encore qu’à l’état embryonnaire. Selon Danièle Tosato-Rigo, l’importance de la viticulture vaudoise en fait la première région viticole de Suisse au XVIIIe siècle (Coutaz & al. : 2017).

Nous n’allons pas entrer dans les détails de la longue histoire de l’agriculture et plus particulièrement de la céréaliculture : il y aurait bien trop de redondances et de détails depuis le Néolithique ou tout simplement depuis le haut Moyen-Âge. Ce qu’il faut garder en tête, c’est que la croissance démographique implique de devoir défricher pour libérer des espaces agricoles, et que ces défrichements n’ont généralement pas lieu « au petit bonheur la chance » mais se réalisent ou subsistent sur des sols de bonne qualité : les *sols forestiers*, et souvent les *sols forestiers les plus riches*.

Dépeignons tout de même succinctement le paysage agricole joratois de l’Ancien Régime, fruit du développement des techniques agricoles depuis le Moyen-Âge.

Vers 1650, 54% des *mentions* d’occupation du sol – dans les sources analysées par l’historienne Anne Radeff (1991) relatives au Jorat –, portent sur les prés, destinés notamment au fourrage des bêtes. Leurs rendements sont plus faibles qu’aujourd’hui, car les sols sont moins bien fumés (Radeff : 1991, p. 21) – nos engrais chimiques contemporains facilitent évidemment la chose. Ces prés, depuis les premiers défrichements qui les ont vu naître et l’érosion qu’ils ont subie, n’ont pour la plupart d’entre eux plus eu la chance de bénéficier d’une pédogenèse forestière digne de ce nom, ce qui les conduit, tout autant que le « mauvais fumage » de l’époque, à des maigres « rendements » de production végétale.

Les champs, ou « terres ouvertes », plus petits que les prés, représentent environ 25% des *mentions*. Anne Radeff décrit leur composition habituelle ainsi :

« La plupart des terres sont soumises à des contraintes collectives d’assolement, probablement triennales comme en plaine. Les champs sont divisés en « pies » groupant plusieurs parcelles. La première année, on sème en automne du froment, du seigle ou du messel sur la « pie des blés ». La deuxième, de l’avoine ou une autre céréale de printemps (« pie de carême »). La troisième, on laisse la terre au repos, ou en « jachère » (« pie des semorailles »). Les terres produisent ainsi des céréales panifiables (semées en automne) ou destinées au bétail (au printemps) » (idem).

¹⁷⁶ Vidalou utilise ce terme en un sens particulier s’approchant d’une idée de « quadrillation rationnelle et étatique du territoire ».

Enfin, le troisième motif¹⁷⁷ de ce paysage agricole joratois, ce sont les bois (18% des *mentions*). Ces bois jouent un rôle secondaire pour l'agriculteur-type du Jorat de cette époque¹⁷⁸. D'après Radeff, « *alors que les exploitants semblent fort peu envieux de conserver de la forêt sur leurs domaines – ses désavantages (ombre, gibier déprédateur des cultures, etc.) excédant ses avantages à leur point de vue – Lausanne cherche à les protéger* » (*idem*).

En règle générale, et Lausanne n'y fait pas exception, les premiers règlements de protection des forêts institués par les pouvoirs politiques d'Europe occidentale depuis le Moyen-Âge, en dehors de l'aspect « réserve de chasse », portent non pas sur des « défrichements agricoles abusifs » – certainement qu'une telle idée est tout à fait inimaginable à cette période où la famine hante les imaginaires –, mais sur les *pâtures* des bêtes en forêt. Les produits alimentaires d'origine animale et les dispositifs mis en place pour en assurer la production ou en augmenter le rendement composent le vaste domaine de l'*élevage*. Ce domaine impacte *plus que de raison* des ressources naturelles, notamment les forêts¹⁷⁹, et ce, déjà de manière visible pour nos ancêtres du Moyen-Âge et de l'Ancien Régime. Mais il est évident que par le développement de l'assolement triennal – qui nous vient probablement de l'époque carolingienne (Schnyder & Ineichen : 2010) –, les sociétés médiévales manifestent un souci – peut-être non conscientisé comme tel – vis-à-vis de la surexploitation du sol par la céréaliculture.

L'historienne Anna Radeff nous invite à « *saisir les oppositions ou les symbioses qui sous-tendent l'espace vaudois sous l'Ancien Régime* » (Radeff : 1991, p. 35). Elle prend l'exemple de l'agencement agricole et pastoral caractéristique de la région lausannoise et du proche Lavaux vers 1700 apr. J.-C. :

Il y a « *une complémentarité essentielle : celle qui lie le vignoble de Lavaux aux zones d'élevage et, dans une moindre mesure, de céréaliculture des Monts et des Râpes*¹⁸⁰. Le

¹⁷⁷ Ajoutons que ce tripe motif ressemble à celui d'*ager-saltus-sylva* de la culture romaine. Cependant, la *sylva* romaine – *sauvage* – n'est plus qu'une vue de l'esprit à la fin du Moyen-Âge central. *Le monde est plein*. Les forêts restantes, celles qui ont survécu aux défrichements, sont exploitées par des boiselleurs, des bûcherons et des artisans, parcourues par des troupeaux, traversées par des chemins, etc.

¹⁷⁸ Bien qu'elle offre, parfois au paysan et souvent à bien d'autres, champignons, fruits, plantes, baies, proies de chasse et même du *miel* – pour la cire et le sucre (pas de betterave sucrière ni de canne à sucre à l'époque) – et de la *poix*, qui est souvent de la résine d'épicéa ou de sapin (pour faire des luminaires, de la graisse de char, des médicaments, et j'en passe).

¹⁷⁹ Le pacage est évidemment central dans ces dégradations, mais les éleveurs pratiquent aussi l'émondage (action de couper des branches) en vue de les donner en fourrage aux bêtes (ou pour simplement utiliser le « petit bois »), ainsi que le glandage (le ramassage des glands pour les porcs). Ces prélèvements ne sont pas nécessairement néfastes. C'est leur intensité qui en déterminent la nocivité.

¹⁸⁰ Les *Râpes* désignent le Jorat lausannois à l'époque bernoise. Ce mot dénote un terrain stérile ou au relief tourmenté. À cette époque déjà, les espaces défrichés et exploités dans le vieux *Pagus Joranensis* ne sont donc plus autant désirables que les premières « clairières » de basses altitudes. L'extension locale et durable de l'« ouverture du monde » du chapitre 6 se confronte à des conditions géographiques moins clémentes.

fumier qui engraisse les vignes est souvent produit par les bêtes élevées dans les Monts de Lavaux. Le bois des échalas, rare et précieux, vient des forêts du haut. Jusqu'à la vache offerte aux vendangeurs, engraisnée dans le Jorat. Les communautés vigneronnes de Lavaux ont toutes des droits de pâturages au Jorat. [...] Paysans-éleveurs du Jorat et vigneronnes de Lavaux ont un rôle complémentaire, avec pourtant un déficit des échanges au profit des gens du bas. [...]

On comprend mieux les Râpes de Lausanne lorsqu'on peut ainsi saisir leur complémentarité avec le grand vignoble lausannois qui recouvre alors les pentes qui descendent de Saint-François au Léman. Les familles de Pache, Blanc, Rouge ou Regamey qui peinent sur les hauts nourrissent d'abord les habitants de la ville de Lausanne et des bourgs environnants. Mais ils collaborent aussi avec les petits vigneronnes de l'adret lémanique qui, comme eux, cultivent leurs quelques parchets éparpillés mais, plus souvent, ceux des bourgeois aisés qui les leur louent contre une partie substantielle de la récolte. » (idem).

Enfin, l'équipement¹⁸¹ pour l'agriculture : « *araires et charrues mettaient à contribution les chênes, choisis en fonction de leurs courbes naturelles* », les outils en fer demandaient du bois de feu (hêtre), le frêne servait « *pour toute la mancherie, mais aussi et surtout pour fabriquer les roues des chars avec cet art subtil qui avait défini le biais exact des rayons, entre jante et moyeu, pour assurer souplesse et résistance à la roue* » (Robert : 1992, p. 50). Et n'oublions pas l'équipement pour l'élevage : des kilomètres de clôtures, des seaux à traire, seilles et seillons, passoires, gerles, brantes, baignolets à crème, faisselles pour le sérac, barattes à beurre, plaques et cuillères à crème (idem).

Ainsi, le Jorat est encore et toujours un élément central du *métabolisme de base* du socio-écosystème lausannois : il participe structurellement de la survie de nombres d'animaux et de plantes domestiques qui peuplent l'espace lausannois. Il est central dans le déploiement technique et donc, indirectement, dans l'augmentation des « richesses » des *homo sapiens*, richesses découlant d'agencements interspécifiques et spécistes.

La croissance démographique ; les nouveaux « besoins » ; le développement de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage ; les politiques de contrôle (symboliques et coercitives) des territoires, des populations et de leurs ressources ont des effets massifs sur le *milieu bâti*, effets qui se traduisent par l'expression et l'emprise territoriale croissantes des techniques de construction.

Primo, ce milieu, s'il n'existe pas déjà comme tel, se construit sur des sols défrichés sur la forêt, soit nouvellement, soit anciennement. *Secundo*, le bois est essentiel à son élaboration. Même les constructions en pierre sont aussi composées de bois et montées avec des outils et des machines en bois. Les bâtisses en chaux sont dépendantes des « raffours » ou « chauffours », les fours à chaux, qui consomment beaucoup de bois de chauffe. En outre, jusqu'au XVIIe siècle, « *toutes les maisons* [du commun des

¹⁸¹ George Duby observe une véritable « révolution agricole médiévale » (1954) liée à l'outillage en fer (charrue à roues et versoir) et à la domestication des forces naturelles (moulin à eau et à vent) et animales (ferrage des chevaux, collier d'épaule et attelage – l'animal devient cyborg –), entre 950 et 1050.

mortels] *étaient construites en bois et couvertes de tavillons et de bardeaux* » (Robert : 1992, p. 48). De plus, la construction en bois rend sensible aux incendies. Lausanne pâtit de cet état de fait à plusieurs reprises (nous avons déjà parlé des incendies des XIII^e et XIV^e siècles, mais il y'en aura bien d'autres). L'effet indirect sur la forêt ne doit pas être des plus sympathiques, même s'il existe à partir du Moyen-Âge central des mesures de protection de certaines futaies (constitution de « forêts à ban », de « bois d'avenue »¹⁸², de « joux à croître » et, dénomination vraisemblablement spécifique pour les incendies, de « joux noires »¹⁸³) pour garantir des ressources en bois de construction. *Tertio*, ces constructions multiples, permises par les forêts et le bois, répondent à des intérêts spécifiques et pas toujours primordiaux d'un point de vue strictement biologique et évolutif. Des fortifications, murailles et châteaux aux multiples églises¹⁸⁴ et jusqu'à la Cathédrale Notre-Dame de Lausanne, consacrée en 1275, la région lausannoise est véritablement truffée de *lieux de pouvoir*, lieux qui se font aussi *lieux de démesure* et *d'usages accrus de ressources*. *Quarto*, les forges, les moulins, les fermes, les granges et greniers, les tanneries, les tuileries, les petits ateliers, les premières usines, les scieries, les maisons d'habitation, les abbayes et monastères¹⁸⁵, les hôpitaux¹⁸⁶, etc... pèsent bien

¹⁸² Bois mis à ban pour des raisons stratégiques sur les frontières de Bourgogne (Robert : 1992, p. 55).

¹⁸³ Selon Nicolas-Obadia, « en 1155, un accord passé entre l'abbaye de Haut-Crêt fondée en 1134 par Guy, évêque de Lausanne et le noble Garnier de Palézieux, précise qu'il existe un « Jorat noir » (nigro Jorat), le long du Grenet jusqu'à Servion, où les religieux n'ont pas le droit de couper du bois sans autorisation, au contraire du reste du Jorat. » (Nicolas-Obadia : 1982, p. 52). Ces forêts sont composées de résineux et constituent « des réserves sur pied de charpentes ou de bois de construction en cas de catastrophe » (Robert : 1992, p. 42).

¹⁸⁴ Rien qu'au haut Moyen-Âge seront subordonnées au siège épiscopale de Lausanne « la chapelle funéraire de Saint-Thyrse (connue dès la fin du VI^e s.), l'église Saint-Etienne (attestée au VI^e ou VII^e s.) [...], les églises paroissiales de Saint-Paul, Saint-Pierre (mentionnées les deux en 906) et Saint-Laurent (dès 985-1019), de Sainte-Croix (du nom d'un autel de la cathédrale, qui formait la paroisse de la Cité). » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009). L'importance des constructions religieuses (et de leurs entretiens) est donc déjà forte. Elles prendront le relais des infrastructures monumentales romaines. Lausanne est un des centres de légitimation symbolique et politico-religieux du catholicisme jusqu'à la Réforme. Ces dispositifs religieux ne sont pas d'excellentes augures pour les forêts, et notamment pour les bons, gros et droits arbres de futaies, arbres nécessaires à la construction ou à la rénovation des édifices.

¹⁸⁵ En effet, « centre spirituel et intellectuel du diocèse, Lausanne attira divers ordres religieux. Les cisterciens s'installèrent dans les bois du Jorat, à Montheron (d'abord nommé abbaye de Thela) en 1142. L'église Saint-Thyrse, appelée ensuite Saint-Maire, devint au XII^e s. l'église de chanoines augustins. Les dominicains fondèrent leur couvent dédié à Marie-Madeleine en 1234, les franciscains le leur entre 1258 et 1262, des cisterciennes s'installèrent à Bellevaux en 1267, des dominicaines à Chissiez en 1280.

De nouvelles églises paroissiales [en plus de celles citées précédemment] furent érigées à Vidy (1207) et Ouchy (Saint-Théodule, mentionnée en 1228). » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009). En outre, « la présence de la cathédrale et de la cour épiscopale entraîna de nombreuses commandes aux sculpteurs sur pierre et sur bois, ferronniers d'art et orfèvres » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009). De nouveau, double peine pour les forêts régionales, qui offrent de vastes demeures à des adeptes de l'ostentation.

¹⁸⁶ Déjà avant la Réforme, « plusieurs hôpitaux furent construits pour les pèlerins et les voyageurs : Saint-Jean (av. 1177), Saint-Nicolas (vers la Vuachère) à la fin du XII^e s., Sainte-Catherine dans le Jorat (début XIII^e s., transformé en couvent de carmes en 1497) et le principal, Notre-Dame, à la Mercerie (1277-1279). La Maladière, située à Epesses (XIII^e s.), fut transférée à Vidy au milieu du XV^e s. La construction de l'hôpital des pestiférés (Saint-Roch) fut décidée en 1494 » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009).

évidemment très lourdement sur les ressources en bois de construction. Il en va de même des simples maisons d'habitation, maisons contenant d'ailleurs du mobilier en bois (serrures, vieux coffres, vaisseliers, tables, sièges bas ou chaises raides, vaisselles, rouets, métiers à tisser, dévidoirs, coffrets à bijoux, supports de lampe à huile, berceaux, meubles, jouets d'enfant, fourches, râteaux, échelles, corbeilles¹⁸⁷). *Quinto*, l'hydraulique : « *en bois encore les conduites, qu'on appelait bornels ou bourneaux, qui amenaient l'eau jusqu'au cœur du village. [...] Il faudra attendre le XXe siècle pour que le grès, la terre cuite ou la fonte remplacent le bois des conduites et soulagent la forêt du sacrifice de tant d'arbres adolescents* » (Robert : 1992, p. 51). Toute la *concrétion* (au sens de « devenir solide ») du milieu bâti de ces époques se fait de bois marrinés et d'espaces défrichés.

Ce développement médiéval puis d'Ancien Régime implique que « *le dynamisme de l'espace bâti se retrouve dans les zones périurbaines. C'est au Moyen Âge que se construit le paysage qui va entourer la ville jusqu'au XIXe siècle, avec le vignoble, les grands domaines et les forêts [restantes]* » (Radeff & Francillon : 1991, p. 16). Des ponts apparaissent même sur le Talent et la Bressonne, dans le Jorat côté Rhin, afin de permettre un accès faciliter à Moudon, à Monthéron, et plus loin, à Berne.

Le pont n'est pas qu'une réalisation technique de purs bâtisseurs, elle est aussi une technique infrastructurelle de *transport* (comme des rails ou une route). Au long cours, l'histoire des bois du Jorat et de la ville de Lausanne est l'histoire de tracés, de chemins, de *voies de communication*. Nos Argonautes de l'Âge du Bronze traversent déjà à leur époque le Plateau vaudois du lac de Neuchâtel au Léman (lacs qu'ils navigueront par ailleurs). Depuis fort longtemps, cet espace est zébré et entrecoupé de voies de communication enchâssant différents niveaux de trafic (local, régional, « international »¹⁸⁸). Ces chemins vont perforer le Jorat et transformer Lausanne en centre de gravité régional du commerce et du pouvoir – déjà sous Rome, puis elle devient siège épiscopal, jouit d'une certaine centralité dans le second royaume de Bourgogne, ensuite se développe en une grande ville régionale, et enfin sert de chef-lieu du bailliage bernois, pour finir par devenir la capitale cantonale.

¹⁸⁷ Typiquement, comme le raconte Jean-François Robert, « *dans le Jorat, les paysans faisaient, pour leurs épouses ces ravissants corbeillons à ouvrage en « rapane », tressés serré, avec couvercle ajusté. On ignore l'origine du mot rapane, mais on sait qu'il s'agit de racines traçantes d'épicéa. On peut imaginer que ces récoltes n'étaient pas précisément profitables à la forêt elle-même* » (Robert : 1992, p. 50).

¹⁸⁸ Le terme de nation est un anachronisme malheureux. Dans ce contexte, il faut entendre un niveau macro-sociologique et macro-géographique bien supérieur à la « région », au « canton », au « land », au « district ». Sur la notion problématique de « nation », voir Anderson (1983) ou Hobsbawm (1990).

Dans le Jorat, la route de Berne est la plus importante. Elle est cette route *et locale, et régionale, et internationale*. Mais il s’y trouve aussi le chemin des Paysans, et toute une myriade de petits sentiers secondaires reliant les clairières des Râpes entre elles. Cette toile se densifie au cours de l’Ancien Régime. En effet, en 1650, les « grands chemins » sont difficilement ou non carrossables, alors qu’en 1730, c’est à un réseau dense de routes, de chemins et de sentiers, avec relais pour changer de monture, se reposer et se restaurer, que l’on a affaire (Radeff : 1991, pp. 15 et 23).

La situation géographique de la Suisse en Europe continentale, au carrefour des principales voies de communication, concerne tout particulièrement la destinée de Lausanne. Andenmatten explique : « *Situé sur l’un des axes majeurs du commerce international, qui s’intensifie au XVIII^e siècle, le Pays de Vaud dispose à la fin de l’Ancien Régime de l’un des meilleurs réseaux routiers d’Europe* » (Coutaz & al. : 2017). Par exemple, il y a l’ancienne Grande voie romaine, traçant d’Aoste à Pontarlier et Besançon, et qui passe par Lausanne, mais aussi les cols du Saint-Bernard et du Simplon et les cols jurassiens qui contribuent à faciliter le trafic par cette région. En outre, le lac « *joue un rôle important pour le trafic local et régional, voire international* » (Radeff & Francillon : 1991, p. 16), et ce, depuis le Moyen-Âge. Sous l’Ancien Régime encore, « *une navigation très active contribue à l’essor du trafic commercial sur tout le territoire du canton* » (Jaccard : 1956, p. 17) autour de Ouchy, Morges, Vevey, Nyon, Villeneuve, Yverdon sur le lac de Neuchâtel. Le Pays de Vaud est proche économiquement de ses voisins régionaux (Berne, Haute-Savoie, Franche-Comté, Genève, Neuchâtel, Fribourg). L’historien Robert Jaccard explique que « *la principale conséquence d’une situation géographique aussi favorable est de faire bénéficier la Suisse en général et le Pays de Vaud en particulier d’un gros trafic de transit international, que l’amélioration du réseau routier développera considérablement* » (Jaccard : 1956 : p. 16), en particulier au cours du XVIII^e siècle. De plus, Jaccard ajoute : « *Quant au commerce d’importation, d’exportation, de commission et de transit, sa distribution géographique est déterminée ou influencée depuis toujours par les grandes routes de terre et d’eau* » (*ibid*, p. 52). Ainsi, « *les échanges réguliers de marchandises à longue distance et le trafic de transit sont l’apanage de quelques villes [...] bien situées* » (*ibid*, pp. 52-53) comme Vevey, Morges, Yverdon, Nyon, Ouchy, Lausanne, Villeneuve et Moudon¹⁸⁹.

¹⁸⁹ Cet état de fait est notamment permis par l’aménagement de réseaux routiers développés par le gouvernement bernois. Il « *réussit ainsi le premier [dans l’ancienne Confédération] à attirer sur son territoire un énorme trafic de marchandises, source de revenus pour l’État grâce aux péages qu’il percevait et de bien-être pour la population par les bénéfices qu’elle retirait directement ou indirectement* » (Jaccard : 1956, pp. 16-17).

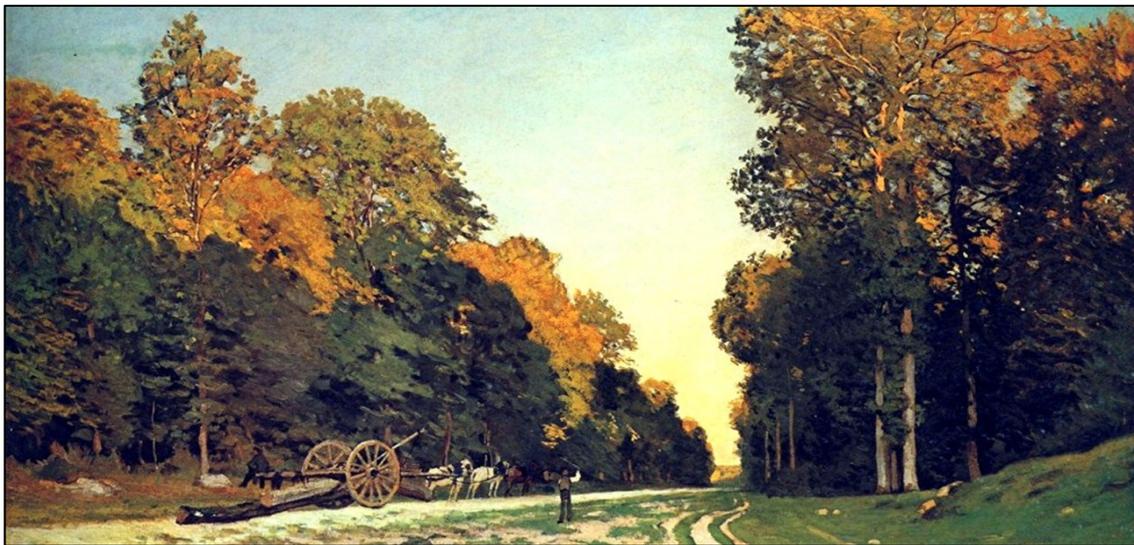
En outre, sur ces grands axes, c'est en charrettes en bois, avec roues en bois, ou en bateaux ou barques en bois que l'on se déplace. Et c'est avec des contenants et de la tonnellerie en bois que l'on stocke ou range une bonne partie des marchandises, marchandises elles-mêmes très probablement liées à une autre forêt du globe.

Enfin, les techniques générales du transport sont confrontées à un des plus grands et anciens défis d'ingénierie auquel l'Humanité ait été confrontée : *comment déplacer un tronc d'arbre ?* Le forestier Jean-François Robert résume à merveille cette histoire médiévale et d'Ancien Régime des transporteurs de bois et ravitailleurs de villes :

« Le bois d'œuvre ne pouvait être sorti des forêts que par gravité, et les côtes étaient sillonnées de « lançoirs » dévalant les pentes verticalement, de câbles et de couloirs naturels, creusés et approfondis par l'usage. [...] Lorsque le terrain n'était pas assez déclive, on amenait les billes jusqu'au prochain câble et le cheval était alors le seul moyen de traction efficace. [...] Ailleurs, lorsque les distances étaient trop longues ou les conditions de traînage ou de dévalage trop difficiles, on construisait des « rises », sortes de chéneaux géants faits de billes entières et montées sur chevalets, dans lesquelles on faisait glisser les bois jusqu'aux places de stockage [...]

Partout où c'était possible, les bois étaient flottés, c'est-à-dire jetés dans les rivières pour être transportés vers les villages et les lieux de consommation. [...]

Là où il n'y avait ni routes ni torrents [...] la seule solution consistait à carboniser sur place les bois intransposables, ce qui permettait de conserver tout le pouvoir calorifique, mais en réduisant le poids du combustible au quart de ce qu'il était. Les sacs de charbon étaient ensuite acheminés vers la plaine par tombereau ou à dos d'âne » (Robert : 1992, pp. 46-48).



La route de Chailly à Fontainebleau, Claude Monet, 1864, huile sur toile.

L'ensemble des techniques du transport définissent la *logistique* spécifique des agencements *éco-techno-symboliques* des sociétés humaines. Elles deviennent le ferment des opportunités de *commercialisation extraterritoriale*, et, *in extenso*, sont au principe de la potentialité de *l'échange environnemental inégal* – en tant qu'échange de marchandises commensurabilisées par des indices de valeur (par la médiation de l'argent) déconnectés du soubassement écologique et territorialisé nécessaire à leur réalisation.

S'il y a certes des voies de communication locales qui autorisent l'autosubsistance des communautés par la complémentarité et la division sociale du travail à cette échelle, l'*extension* et l'*amélioration* des voies de communication par les techniques du transport renforcent le **commerce** et l'économie de marché des *marchands* et des *financiers*.

À l'époque médiévale, et bien qu'à Lausanne se trouve un atelier monétaire à l'époque mérovingienne déjà, la ville n'est pas vraiment une « puissance » économique et financière. Les quatre foires annuelles de trois jours jouent un rôle local. La ville de Lausanne est « placée au centre de son « ressort » (à l'origine circonscription liée à la défense de la ville) qui couvrait une superficie de 10 500 ha et s'étendait de la Venoge à la Paudèze et des rives du lac aux forêts du Jorat » (Radeff, Coutaz, Sardet & Kaenel : 2009), mais c'est à peu près tout. Gilbert Coutaz l'explique par « sa faiblesse politique, le rôle relativement effacé de l'évêque par rapport aux autres seigneurs du pays, sa rivalité avec la maison de Savoie et la proximité de Genève » (*idem*). Il en est relativement de même sous l'occupation bernoise, en tous les cas à ces débuts.

Cependant, vers la fin de l'Ancien Régime, le nouvel essor de la ville de Lausanne, liée aux politiques d'aménagement de réseaux routiers engagées par le gouvernement bernois, voit cet état de fait chamboulé. Suite au développement des villes du XVIIIe siècle – dont nous avons vu que Lausanne a particulièrement profité –, les courants mercantilistes se renforcent et prennent part à l'élaboration de nouvelles doctrines commerciales. L'économie du troc est progressivement remplacée par une économie de l'argent, économie qui tend à se systématiser à toutes les sphères de l'ancien marché urbain communal. Le transit de marchandise, le commerce international et la finance se développent autour des XVII et XVIIIe siècle. Le Jorat lui-même garde les traces de la croissance du commerce international : deux auberges sont construites le long de la route de Berne à cette période, une au Chalet-à-Gobet, l'autre à Croix-Blanche. D'après Radeff, ces constructions témoignent « de l'interaction entre trafic local et trafic national et international (la route Lausanne-Berne est aussi empruntée par les voyageurs qui vont du midi de la France vers les Allemagnes) » (Radeff : 1991, p. 23).

Il faut voir les techniques commerciales (argent, foire, bourse, finance, commerce au long cours, développement d'assurances, d'infrastructures de transit, de banques) comme chapeautant un vaste édifice matériel et technique. Elles feront office de véritables « pompes à air », emportant et dynamisant ces structures soubassantes dans des trajectoires de croissance métabolique et territoriale, dans un tourbillon ascensionnel irrésistible, fruit de la croissance économique, que l'on appellera le « développement ».

(2.3.) *Le facteur A*

Enfin, notre troisième facteur est la richesse des populations (*A* pour *Affluence*). Cette question est trop souvent négligée, ou plutôt, l'Occidental moyen d'aujourd'hui n'aime pas ce qu'il voit dans le miroir déformant de l'exercice de réponse à cette dernière.

Le facteur de la richesse est pour partie la « variable de l'ostentation »¹⁹⁰, et sa croissance le résultat du développement des classes bourgeoises puis moyennes, et des « classes de loisir » – classes étant les germes la société de consommation contemporaine. Le facteur *A* est aussi lié à la variable du « niveau de vie », concept abstrait s'il est, car à quel « niveau » devrions-nous en « fixer » la hausse ayant lieu depuis des siècles – il faut soit le fixer à un niveau précis, soit admettre que cette croissance pourrait être infinie, ce qui est suspect à la raison. Cette variable de « niveau de vie » touche à la qualité et la quantité des biens et des services permettant à un bénéficiaire, en bout de course, de jouir corporellement de notions historiquement et anthropologiquement floues comme le confort, le bonheur, l'épanouissement et, un peu moins floue, la santé. De plus, ce facteur est lié à une variable au principe d'un des plus épineux problèmes de la philosophie contemporaine, la variable des « besoins », avec toutes les distinctions que l'on puisse imaginer (primaire-secondaire, élémentaire-ostentatoire, etc., la ligne de partage entre ces sous-catégories étant souvent un défi insurmontable). Enfin, le facteur *A* est très généralement lié à la variable du « capital technique et économique », au sens des moyens de production et de transformation de la matière (lié au facteur *T*) d'une société, moyens en tant que *valeur* et non en tant que *Technique*.

Pour ne pas traîner en longueur, il semble peu pertinent d'approfondir ces différents aspects de l'évolution historique locale comme continentale de la « richesse ». Nous croyons avoir démontré, en traitant du facteur *T* dans son sens élargi, que ce niveau de richesse va croissant – constat d'une trivialité sublime, vous le concéderez. Cependant, d'un point de vue forestier, des types très particuliers de richesse humaine posent nettement plus problème que d'autres. Au vu d'une nouvelle pesée écocentrée des intérêts respectifs des espèces, des écosystèmes et des *homo sapiens* (l'ensemble des *étants-là*), le tri entre besoins anthropologiques essentiels ou ostentatoires se fait avec moins de crispations envieuses, d'égoïsmes avarés ou de mauvaise foi.

¹⁹⁰ Un excellent exemple contemporain est le *slip connecté* de la marque *Skiin*. Comment ne pas penser avoir affaire à une vaste farce, car nombre d'humoristes ou d'émissions satiriques présentent déjà un tel produit – mais « pour la blague ». Il semble donc logique que personne n'ait pu monter une chaîne industrielle qui y soit dédiée... Et pourtant, après s'être plusieurs fois frottés les yeux, il paraît bel et bien que cette entreprise soit sérieuse. Cf. <https://skiin.com/> – ceci n'est pas un placement de produit.

Comme Jean-François Robert le dit si bien : « *si les exigences de la forêt en tant que population végétale sont restées rigoureusement les mêmes, celles de l'homme à l'égard de la forêt ont suivi la courbe de ses besoins, courbe qui devrait être celle du progrès et qui n'est peut-être que celle d'un certain confort matériel* » (Badan & al. : 1978, p. 9). Or, au Moyen-Âge, ce « confort matériel », c'est surtout les nobles, les seigneurs, les chevaliers et le haut clergé qui en jouissent. *A contrario*, les ordres mendiants et les *laboratores* ont des empreintes écologiques nettement plus basses, et ce, tout particulièrement en termes de consommation individualisée. En outre, les moines, paysans et serfs *défricheurs* ne sont les pires ennemis de la forêt qu'en première analyse : ce sont par les ordres ou légitimations des grands propriétaires terriens – les seigneurs et le haut clergé – qu'ils sont missionnés pour raser les forêts et rendre productives les terres. Bien évidemment, on ne saurait déceimment critiquer la pratique du pacage, les défrichements à vocation agricole et les usages de confort et nourriciers de la forêt à une époque où les régimes de vérité et les savoirs ne sont pas les mêmes, où les forêts paraissent être des ressources illimitées et où les famines frappent régulièrement. En revanche, d'un point de vue et de vie forestier, les pratiques de la guerre (métallurgie pour l'armement, fortifications et châteaux, engins de guerre, destruction des infrastructures ennemies), de la mise en scène et du symbolisme charismatique des pouvoirs (églises, cathédrales, grandes propriétés, châteaux) et de la viticulture sont à bien des égards des gaspillages inutiles de ressources et/ou des dégradations d'écosystèmes et de milieux. D'un point de vue humain, ces pratiques ont une rationalité quasi incontestable – et d'autant plus à ces époques, bien évidemment – ; à l'inverse, de n'importe quel point de vue (spécifique comme écosystémique), ce sont des aberrations, des dégradations radicalement spécistes et particulièrement gratuites (excepté pour la plante de vigne).

Le développement des anciennes sociétés médiévales durant l'Ancien Régime conduit le « confort matériel » de la noblesse et du haut clergé à se démocratiser petit à petit, d'abord chez les marchands, bourgeois, commerçants et dans l'élite urbaine, puis plus généralement dans le reste de la société – bien que les classes populaires européennes attendront encore longtemps avant de pouvoir « jouir » de produits de consommation ostentatoire, et ce, dans une mesure réellement préjudiciable d'un point de vue écologique. Daniel Roche, dans son *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe s.)* (1997), montre à quel point la fin de l'Ancien Régime (le XVIIIe siècle) est au fondement de la société de consommation des XXe et XXIe siècles. Lausanne est un cas d'école de ce processus.

Or, si les tendances de dégradation des milieux naturels et des forêts tout particulièrement vont croissantes depuis *a minima* le IXe siècle, comment expliquer qu'une telle explosion exponentielle des mondes de la production (à peu de chose près, le facteur *T*) et de la consommation (à peu de chose près, le facteur *A*) au XVIIIe siècle ainsi que l'augmentation lancinante de la démographie (*P*) n'ait pas achevé la pulvérisation des forêts du Jorat. Cette question est le fil conducteur du chapitre 10.

Ajoutons qu'il est hasardeux de donner une primauté causale à tel ou tel phénomène humain ou environnemental dans cet ensemble processuel de cosuscitations – nous ne nous risquerons donc pas un exercice aussi périlleux. Une véritable valse géographico-historique se déroule sous les yeux de Clio, la Muse de l'Histoire. Les combinaisons et recombinaisons de l'espace, des espèces et des écosystèmes sont cependant clairement *mésologiques* au sens où, justement, elles ont un sens ; un sens non prédéterminé mais bien réel et qui s'engendre par la rencontre contingente entre divers phénomènes ; un sens qui s'inscrit dans l'espace physique (le sens spatio-temporel), dans les corps (les sensations charnelles) et dans les esprits humains et les systèmes de signe (le sens représentationnel et signifiant). Les forêts étant présentes au sein de ce devenir matériel, elles ont été portées par les mouvements de l'histoire mésologique. Par conséquent, « *en plus du bétail, du bois de chauffe et d'œuvre, les forêts devinrent le siège quasi obligatoire des premières industries* » (Domont & al. : 2011, p. 18). De plus, comme l'explique Jean-François Robert, et ce, toujours dans une étonnante exhaustivité :

« Seul et unique **combustible**, le bois devait subvenir à tous les besoins, domestiques certes d'abord, mais aussi industriels. Statut d'exclusivité que la forêt conservera pratiquement jusqu'à l'arrivée du charbon minéral [...] avec l'avènement du chemin de fer et l'installation, chez nous, du réseau ferroviaire. [...]

C'est le bois qui était alors le **matériau à tout faire**. Bon marché, à la portée de chacun, se prêtant à toutes les exigences, infiniment divers dans ses formes et ses dimensions, dans ses qualités technologiques aussi. Et l'homme pauvre, ingénieux par nécessité, savait l'utiliser à toutes fins. [...]

Le bois était nécessairement partout, comme combustible bien sûr, mais aussi pour façonner tous ces auxiliaires de l'homme, dans le ménage, à l'atelier, pour la vie individuelle comme la vie collective, pour la culture des champs, pour l'élevage du bétail, à l'alpage comme dans les vignobles. Le bois, multiple, souple, fort, résistant, léger, apparaît partout, épousant mille formes, apportant sa vigueur et sa plasticité, l'élégance de la fibre qui sinue et se moule à l'obstacle, enrobe le nœud dans le flux plus serré des veines qui s'évasent à nouveau plus loin pour s'étrangler encore, communiquant à la planche le souvenir de la vie. [...]

Civilisation du bois... Peut-on en douter après avoir parcouru du regard ce panorama qui trace une ligne d'horizon, mais escamote quelques sommets secondaires restés dans l'ombre. Or, elle se caractérise aussi, cette civilisation, par le fait qu'elle ne tolérait ni pertes ni déchets : cageots, caisses, échafaudages, piquets devenus trop courts, tout était utilisé et réutilisé jusqu'à la limite du service, puis ce qui était devenu inutilisable servait encore à cuire la soupe. Mais cette rationalité parfaite au niveau de la matière première ne devait pas empêcher la source de s'épuiser progressivement. Cela d'autant plus que la forêt était soumise encore à toutes sortes de servitudes [**pacage, marrinage, ressources non ligneuses**] » (Robert : 1992, pp. 33, 48-49 et 52).

(3) Les conséquences des impacts du Moyen-Âge et d'Ancien Régime

Ces processus croisés d'*urbanisation-industrialisation-peuplement-technicisation* de l'espace local-lausannois comme continental-européen pèsent dans un premier temps sur les milieux « naturels » et les espèces qui les peuplent. La forêt en est la principale victime, notamment dans ses dimensions surfacielles et qualitatives (santé de la forêt et biodiversité). Dans un second temps, les impacts et dégradations diverses sur les forêts engendrent en retour des effets sur les populations humaines (cette partition strictement *biphasée* est profondément réductrice mais nécessaire à la visualisation cérébrale de la chose). Les effets de la réception sociale des dégradations et de leurs conséquences sont pluriels. Ils deviennent *problématiques, enjeux, questions*, et intronisent par voie de conséquence *des conflits politiques et sociaux*¹⁹¹ liés à des *réglementations*, des *juridictions* et des *pratiques* mais aussi des nouvelles représentations culturelles de la forêt et des nouveaux désirs de compréhension de cette dernière – des désirs de *faire science* (la sylviculture et la foresterie).

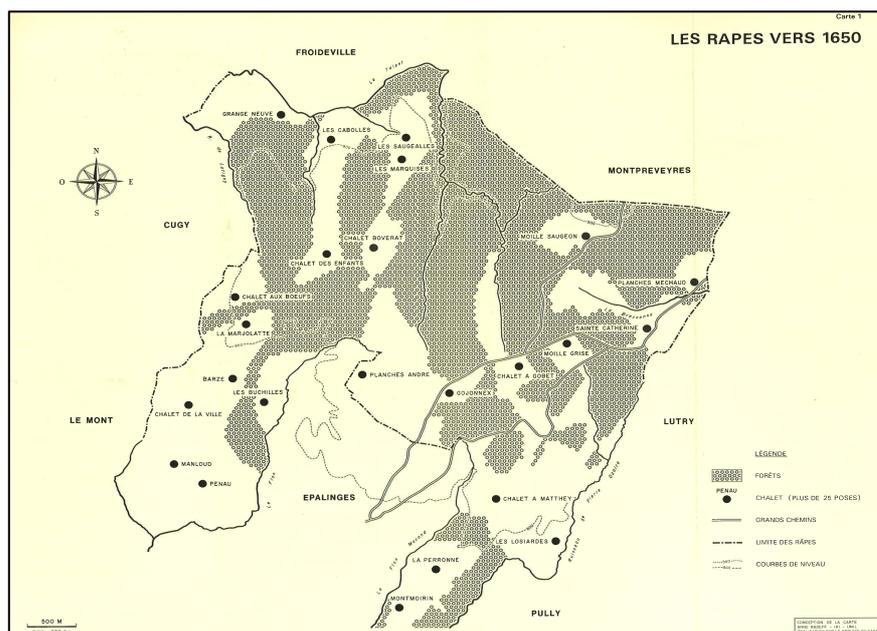
Il est difficile de saisir avec précision les différences entre la forêt de la fin de la « trêve du haut Moyen-Âge » et celle qui commence à poser d'épineux problèmes à la société d'Ancien Régime. Cependant, *grosso modo*, selon les estimations de Georges Nicolas-Obadia, le canton de Vaud et ses 321'000 ha (Alpes vaudoises comprises) sont couverts par plus de 250'000 ha de forêt avant le Néolithique¹⁹², 190'000 ha durant cette période de transition et de courtes reprises forestières du haut Moyen-Âge, pour descendre jusqu'à environ 60'000 ha au seuil de la modernité, vers la fin de l'Ancien Régime¹⁹³. Pour ce qui est de la « qualité » de la forêt, selon Anne Radeff, la situation est déjà très critique en 1650 et n'empirera pas significativement depuis lors (stabilisation au XVIIIe s.). Sur la base des premiers plans terriers de Lausanne de l'arpenteur Pierre Rebeur et son fils Jean-Philippe, l'historienne dessine une carte des hauts de Lausanne et des forêts qui demeurent sur son territoire communal (carte ci-jointe à la page suivante, suivi d'une description, en termes qualitatifs, de l'état des forêts lausannoises en 1650).

¹⁹¹ Une des preuves majeurs de ces conflits est le phénomène du *bornage*, une *enclosure old school*.

¹⁹² Les 71'000 ha non couverts par la forêt à cette époque sur le canton de Vaud sont des espaces de glaciers, névés, lacs, cours d'eau, marais et marécages non-enforestés, ou encore des surfaces sans végétation ou avec une végétation résiduelle ou faible (notamment les prairies de montagne, au-dessus de 2000m).

¹⁹³ Au vu du spectre pollinique du Plateau romand, Nicolas-Obadia a probablement sensiblement sous-estimé l'impact négatif de Rome et l'intensité de la reprise forestière du haut Moyen-Âge. En outre, une part non négligeable mais difficilement quantifiable de la forêt de l'époque romaine est une *silva glandifera*, une chênaie dédiée à la pâture des glands pour les porcs, une forêt qui ne doit pas être d'une biodiversité extraordinaire – quoiqu'il est difficile d'en être bien sûr. Ajoutons tout de même qu'une forêt naturelle et de « climax » n'est pas *nécessairement* non plus une forêt d'une extraordinaire biodiversité, même si les chablis et les lisières sont quant à eux des zones extrêmement riches.

L'état des forêts du Jorat de Lausanne vers 1650 (Radeff : 1991, p. 17-18) :



« Si la fabrication du fer ou du verre, peu importante dans la région, n'a pas ruiné des forêts entières, les chênes lausannois sont mis à rude épreuve par la croissance de la ville et la construction ou la réparation de ses bâtiments. Les charbonniers ont installé leurs ordons (meules où se fait la carbonisation du bois). [...] Outre l'abattage d'arbres entiers, les Lausannois semblent pratiquer régulièrement l'émondage ; dès le 15^e siècle, les manuaux du Conseil signalent aussi l'existence de « tondues » (coupes de taillis) qu'il faut protéger du bétail pendant les deux premières années. Appliqué aux feuillus, l'émondage peut occasionner de graves dégâts si les coupes cicatrisent mal. Mais c'est probablement le pacage qui nuit le plus à la forêt lausannoise [l'économie sylvopastorale favorise l'épicéa et le pin]. Moyennant paiement d'un droit annuel, tous les habitants des Râpes peuvent y mener paître leurs bêtes. Certes, ce droit est strictement limité : le garde forestier nommé par la ville surveille que les étrangers aux Râpes n'y mènent pas leurs vaches. Parfois, la ville stipule qu'il ne faut pas y laisser paître les chèvres (qui choisissent soigneusement les pousses les meilleures et les plus délicates) et les porcs (dévoreurs de glands, ils détruisent les futurs chênes). À eux seuls, les bovins (sans parler des ovins, qui arrachent les plantes) suffisent à faire de gros dégâts : le broutage régulier des jeunes pousses finit en effet par empêcher le renouvellement naturel des feuillus. Le bois de feu manque (hêtre), de même que le bois dur (chêne). Au 16^e comme au 17^e siècle, les Râpes sont quasi exclusivement couvertes de résineux, probablement plutôt des sapins blancs que des épicéas. Il est difficile de savoir à quelle espèce appartient les feuillus subsistant dans les Râpes. [...] Des chênes existent toujours, bien qu'ils sont la proie préférée des constructeurs et des voleurs de bois. C'est surtout à leur survie que veillent les seigneurs de Lausanne ; en 1535, après les intenses défrichements du 15^e siècle, ils renoncent à faire des acensements¹⁹⁴ perpétuels aux Râpes dans le but explicitement formulé de sauver les chênes. Ni ces limitations, ni les ordonnances de Berne ne suffisent pourtant à protéger la forêt. Au milieu du 17^e siècle, les forêts des Râpes ont sans doute atteint un taux de dégradation maximale. [...] De surcroît, ces forêts ne couvrent qu'une très faible surface par rapport à nos jours. Seules des forêts résiduelles subsistent à l'est [Râpes orientales]. Les plus belles sont possédées par la ville de Lausanne ou celle de Berne. [...] Les Râpes occidentales sont demeurées un peu plus boisées, bien que des clairières les entaillent profondément » (ibid, p. 16).

¹⁹⁴ Concession d'un bien-fonds à un particulier contre versement d'une redevance généralement annuelle. Les redevances sont des charges, en nature ou en espèces, versées à son seigneur par le tenancier d'un bien-fonds. Le tenancier est en quelque sorte le « propriétaire d'usage », le « possesseur » (en un sens proudhonien – c'est-à-dire l'opposition entre « propriété » et « possession » –) d'un bien-fonds. Le terme bien-fonds renvoie à un bien « immeuble », c'est-à-dire immobile : terres, bâtiments, etc... (Radeff : 1991).

Ajoutons encore qu'excepté la forêt du Flon – juchée le long du cours d'eau, à la suite de la ville, et ce, de manière très visible sur la peinture de Jean Du Bois –, celle de Sauvabelin et des résidus de basses altitudes du Grand et du Petit Jorat dans les hauts de Lutry ou le long de cours d'eau, il n'existe plus vraiment de « forêt » en dessous de 800m du côté *méridional* du massif du Jorat. Tout fut ratiboisé lors des défrichements médiévaux. Ce qu'il reste, en 1650, c'est la « *forêt-paria* », « *agrippés aux méandres des ruisseaux* », sur les « *pentés trop abruptes pour la charrue* », les « *terres ingrates* » ou les « *confins de territoire* », selon les mots de J.-F. Robert (Badan & al. : 1978, p. 16).

Distinguons en outre trois types bien particuliers de défrichements à cette époque : ceux qui sont réalisés par des communautés villageoises et par leur extension agricole nécessaire, ayant lieu entre, notamment, le IX^e et la première moitié du XIV^e siècle, par exemple les habitats groupés d'Epalinges ou de Cugy ; la colonisation interne du christianisme, qui « *ancra ses bastions à travers l'Europe avec les grandes abbayes qui s'établissent ici et là, généralement dans des lieux retirés et boisés* » (Robert : 1992, p. 29-30)¹⁹⁵, par exemple l'abbaye cistercienne de Montheron ; enfin, les défrichements individualisés, fruit de l'habitat dispersé des colons-défricheurs et nouveaux tenanciers de la fin du XIV^e jusqu'au XVI^e siècle¹⁹⁶ (cf. cartes n°1 et 2 en annexe 2, où, de l'une à l'autre, l'on voit bien l'évolution de ce processus de l'habitat groupé à l'habitat dispersé).

Voilà l'*état des lieux*, l'état du *milieu* que les populations de la seconde moitié de la période d'Ancien Régime reçoivent en héritage (1650-1798 pour le pays de Vaud et tout particulièrement la commune de Lausanne et les villages avoisinants). Les réactions sont multiples. Dès 1535 déjà, « *la Ville de Lausanne, que les défrichements enrichissent pourtant, commence à s'inquiéter : [...] elle prend la décision de ne plus céder de sol commun à perpétuité* » (Radeff : 1991, p. 35). Selon Radeff, cette mesure relève plus de la volonté de protéger les chênes que celle de conserver la « forêt ». Des dizaines d'exemples d'autres mesures sectorielles de ce type pourraient être données (joux à

¹⁹⁵ Comme l'explique Jean-François Robert, « *solitude, silence et recueillement réclamés par la vie monastique étaient certes une des raisons de ce choix. Une autre raison, moins évidente, était sans doute la volonté d'effacer toute trace de paganisme. Or le culte de l'arbre était fréquent et il importait de « réorienter » les antiques dévotions. De même que d'anciens menhirs furent sommés d'une croix et parfois des attributs de la Passion, de même les bois sacrés furent-ils probablement choisis pour accueillir chapelles et monastères* » (Robert : 1992, p. 30). Ces tensions culturo-sylvo-religieuses dureront encore jusqu'au XVIII^e siècle, où des fêtes du renouveau et les « arbres de Mai » furent interdits « *par la volonté souveraine de LL.EE. de Berne* » (*ibid.*, p. 132).

¹⁹⁶ Selon Radeff, « *les premiers tenanciers s'installent dès la fin du 14^e siècle dans les Râpes orientales, de Montmoirin à Vers-chez-les-Blanc. Cette zone continuera à être intensivement défrichée pendant plus d'un siècle. Plus à l'ouest, les forêts sises à la frontière d'Epalinges et sur le territoire actuel du Mont sont attaquées dès la première moitié du 15^e siècle. Après 1450, les colons agrandissent les clairières. Des chalets isolés se construisent en nombre croissant, créant un paysage d'habitat dispersé très différent de celui des anciens villages groupés d'Epalinges et de Cugy* » (Radeff : 1991, p. 35).

croître, joux noires, bois de ban, forêts interdites au pacage entre telle et telle période, restrictions communales d'accès aux ressources, taxes, etc.) durant le Moyen-Âge et l'Ancien Régime. Mais le premier règlement ambitieux, règlement qui prend à bras le corps le problème de la déforestation et de la dégradation des bois, le premier ensemble de mesures juridiques coordonnées avec une vision politique claire, c'est le *Règlement général des bois, ports et joux du Pays de Vaud* de 1675, clarifié et réécrit en 1700.

En outre de ce règlement, qui sert aux élites politiques à mieux contrôler les corps et les gestes des populations qui s'activent en forêt ou font commerce de produits ligneux, la fin du XVIIe siècle voit apparaître ce que Jean-François Robert appelle la « fin de l'indivision territoriale » (Robert : 1992). Depuis des siècles, les ressources forestières sont le prétexte à d'innombrables conflits entre communautés villageoises (à quel village appartient cette ressource ?), entre classes sociales intracommunautaires (qui a le droit, au sein d'une communauté, d'accéder à telle ou telle ressource ?), entre bourgeoisies¹⁹⁷, entre autorités politiques ou religieuses, et tout autre conflit lié aux droits d'usage. La combinaison (1) des mesures d'affermissement et de fine définition des droits et limites de propriété (l'essor des cadastres, de la cartographie, du bornage et du droit de propriété écrit – et non plus coutumier – en sont les indices) et (2) du *Règlement général des bois, ports et joux du Pays de Vaud* produit une nouvelle gouvernamentalité des pratiques sociales en forêt et de l'économie générale et domestique des et du bois. Depuis les « réserves de chasse » des élites burgondes du haut Moyen-Âge, du chemin a été parcouru. Les pouvoirs politiques, qui ne remplissent pas *tout l'espace* sous Rome, emplissent *symboliquement* tous les territoires « sauvages » au Moyen-Âge, pour enfin, à la fin de l'Ancien Régime, s'affermir partout dans les pratiques situées, dans les corps, dans les territoires. Le pouvoir, sis au sein de l'urbanité, se diffuse et accroît son contrôle sur les *marges*, sur le « rural » et le « sauvage » (qui se confondent dans l'extra-mondain).

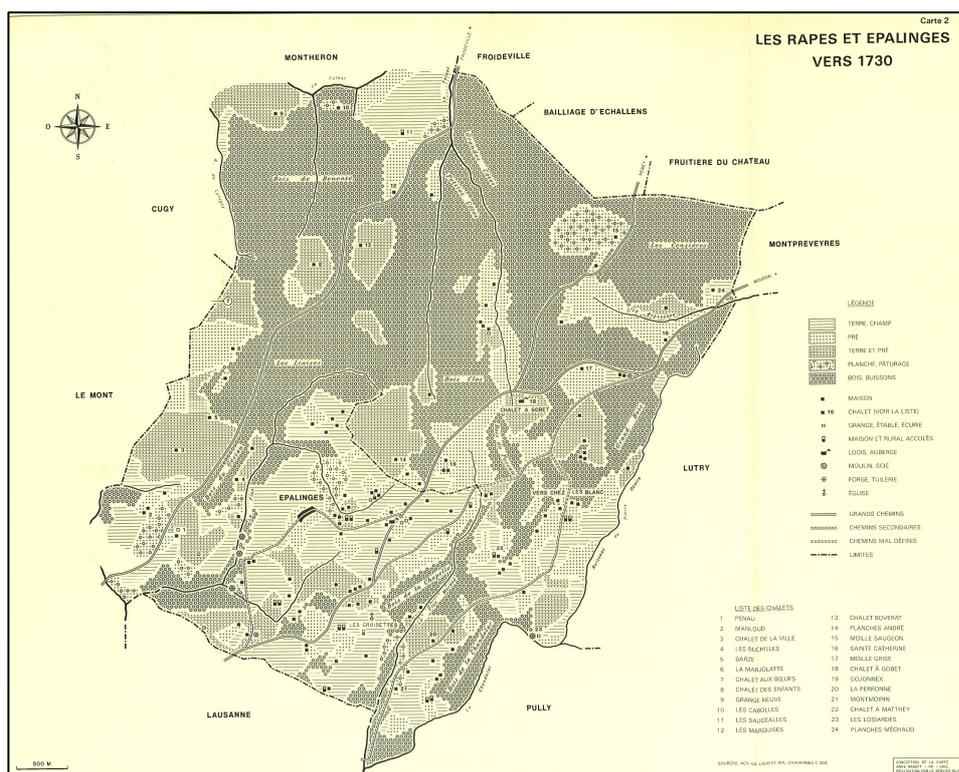
¹⁹⁷ Comme l'explique Radeff « *En mars 1331 par exemple, les bourgeois de Lausanne et ceux de Lutry se disputent déjà [...] âprement les bois du Jorat* » (Radeff : 1991, p. 1). Il faut entendre le terme « bourgeois » comme une « *personne ayant le droit de bourgeoisie d'une ville, d'un bourg, parfois d'un village (droit d'élire ou d'être élu magistrat, jouissance des biens communaux etc.)* » (*ibid*). Dans ce contexte précis du 14^{ème} siècle, la notion de « bourgeois » renvoie à celle de « citoyen ». Le citoyen habite la *civitas* – la ville – ; le bourgeois habite le bourg – village médiéval fortifié, la ville emmurée. Dans la plupart de leurs acceptions courantes depuis la république Romaine, les termes « citoyen » et « bourgeois » renvoient aussi à un ensemble de droits. Il n'y a donc aucun rapport *direct* avec l'appartenance à une « classe sociale » définie aujourd'hui sociologiquement comme la classe « bourgeoise » des 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} siècles. Le bourgeois gentilhomme, moqué par Molière en 1670 dans la pièce du même nom, préfigure cet idéal-type nouveau du « bourgeois de classe » : un « nouveau riche », grand gagnant de l'extension des pratiques commerciales et du capitalisme naissant, coincé entre la populace dont il s'extirpe et la noblesse qui le repousse. Il est nettement plus simple, en étant un ancien bourgeois médiéval, en tant qu'urbain, d'accéder à un statut social élevé dans la société industrielle, d'où le lien *indirect* entre bourgeois (habitant médiéval du bourg, statut juridique) et bourgeois (classe sociale moderne et contemporaine).

Ainsi, déjà en 1730, la forêt lausannoise récolte les fruits de cette évolution.

Comme l'explique Radeff :

« Deux commissaires-arpenteurs, Antoine-Michel Gignilliat et Sébastien Melotte, ont [...] été chargés de mesurer avec précision toutes les propriétés sises aux Râpes. Il aura donc fallu attendre presque un siècle pour que l'arpentage effectué par Pierre Rebeur en dessous de Vennes s'étende aux Râpes. Il en est résulté une série de beaux plans cadastraux, accompagnés de cartes de repérage » (Radeff : 1991, p. 22).

De ces travaux, Radeff en tire la carte suivante :



État des Râpes de Lausanne et d'Epalinges en 1730 (*ibid*, pp. 27-28)¹⁹⁸.

¹⁹⁸ Le paysage est cependant très similaire à celui de 1650 : « petit parcellaire dans les Râpes orientales, plus grands domaines à l'ouest. À l'est, on compte de nombreuses maisons, souvent assez pauvres, abritant des familles de petits paysans-éleveurs. À l'ouest, de beaux chalets [...] ». Sur cette nouvelle carte, « le village groupé d'Epalinges, attesté dès le Moyen Âge, introduit dans le paysage une note nouvelle, tranchant sur l'habitat dispersé dominant tout le reste de la carte » (Radeff : 1991, p. 24).

Radeff dépeint un triple motif dans le triple motif précédent du pré-champ-bois.

Le premier paysage est celui des Râpes occidentales, qui est « un lieu privilégié, où l'on protège les forêts, où l'on pratique un type d'utilisation du sol bien adapté à l'altitude et aux conditions climatiques et qui sont source de profits pour leurs propriétaires. Mais les fermiers qui exploitent ces domaines sont lourdement chargés par la pension annuelle qu'ils doivent verser à leur employeur » (*ibid*, p. 29).

Le second paysage, c'est Epalinges : plus aucune forêt, sauf les zones impraticables et les bois des Dailles (propriété de Lausanne) et les bois de la Chapelle (propriété de Berne).

La différence entre ces deux zones tient au fait que « depuis le Moyen Âge, l'évêque, puis la Ville de Lausanne, seigneurs des Râpes occidentales, y ont favorisé la création de grands domaines tout en préservant, dans une certaine mesure, le patrimoine forestier » alors que « le territoire d'Epalinges, propriété du Chapitre au Moyen-Âge (communauté de chanoines chargés d'assurer le culte à la Cathédrale), a été défriché au profit des moines dès cette époque » (*idem*).

Enfin, le troisième type de paysage, c'est les Râpes orientales, où subsistent quelques rares forêts, toutes ouvertes au parcours du bétail.

L'intérêt tout particulier des travaux de ces deux arpenteurs est « *la mention de bois clos, c'est-à-dire fermés au parcours souvent dévastateur du bétail* » (Radeff : 1991, p. 26). Un tiers des 1250 ha des forêts de la ville, soit 450 ha, sont closes à cette date de 1730¹⁹⁹. En outre, cet affinage cartographique et cadastral – « affinage » par rapport aux plans terriers de Rebeur – « *témoigne d'une politique de protection des forêts que les autorités bernoises et vaudoises ont mise en place dès les années 1675* » (*idem*). Il permet par ailleurs de rendre nettement plus précis les constats et plus effectives ou cohérentes les mesures encadrées par le *Règlement général des bois, ports et joux du Pays de Vaud*, règlement « *qui suit une inspection générale des forêts et de nombreuses réglementations antérieures, dont les autorités bernoises reconnaissent l'inefficacité* » (*idem*).

Un autre effet important de l'évolution de cette histoire des forêts est le *questionnement sur, la problématisation* des pratiques humaines en forêt, questionnement conduisant à l'émergence, relativement concomitante aux processus précédents, de la sylviculture et de la foresterie *en tant que disciplines scientifiques et méthodes et pratiques sylvicoles et forestières concrètes*²⁰⁰. Par conséquent, en outre de certaines mesures spécifiques du *Règlement général des bois, ports et joux du Pays de Vaud*, le 18^e siècle ne cessera d'être, pour la société lausannoise – et surtout depuis le dernier quart de ce siècle (Robert : 1992a) –, une période d'émulsion, de structuration et d'approfondissement d'une sylviculture scientifique et méthodique, se voulant de plus en plus « proche de la nature »²⁰¹, discipline au fondement, sur le papier en tous les cas, d'une *gestion durable des forêts* en construction. Un autre indice en est que :

« *Pour approvisionner la population et surveiller l'exploitation des forêts, Berne crée en 1716 une « Chambre romande des bois » pour le Pays de Vaud (la Chambre bernoise remonte à 1711). Les archives de la Ville de Lausanne ont conservé les manuels de la Chambre des bois de Lausanne de 1721 à 1799. Au début, ils contiennent essentiellement une énumération des amendes perçues par les forestiers, avec un résumé sommaire des délits (coupes ou pacages illicites, etc.). Par la suite, les textes s'étoffent. Dès 1776, les registres donnent un résumé des délibérations de la Chambre ; on y trouve entre autres le compte-rendu régulier de visites décrivant l'état des forêts et les améliorations qu'on pourrait y porter. [...] À Lausanne, il semble, bien que la comparaison précise avec le 17^e siècle soit impossible en raison de la différence de précision des sources, que de réels progrès aient été effectués en 1730. [...] Outre la protection contre le pacage, on plante de jeunes arbres : aux Planches André, Melotte signale un « plantage de jeunes chênes, le tout contenant 32 poses » (14 ha). Si la protection contre le bétail demeure l'essentiel des préoccupations forestières des autorités, d'autres mesures voient [donc] peu à peu le jour* » (*idem*).

¹⁹⁹ Fait notable, « *toutes ces forêts protégées sont dans les Râpes occidentales. [...] Aucune des forêts situées au sud-est du nouveau tracé de la route de Berne n'est protégée. [...] La politique de sauvegarde mise en place par les autorités se concentre donc dans les zones les moins dégradées, celles qui restent de nos jours encore les plus belles joux lausannoises* » (Radeff : 1991, p. 29).

²⁰⁰ Ajoutons que ce processus ne doit pas être idéalisé : nous le verrons au chapitre 10, il y a une forme de récit officiel et hégémonique de l'« éveil sylvicologique » de l'Occident moderne qui pose problème.

²⁰¹ On sent les influences du romantisme naissant, dont le naturaliste est parfois fervent défenseur.

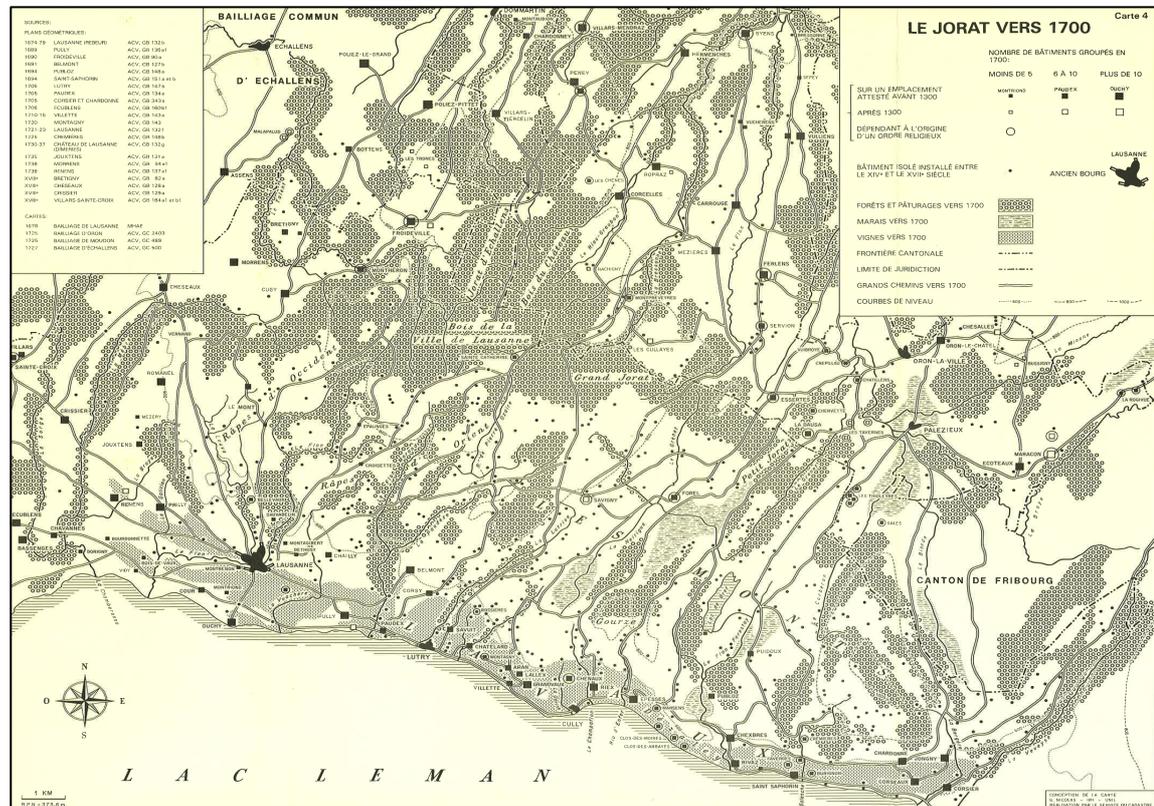
Enfin, dernière mutation essentielle et constitutive de ce vaste mouvement historique *polyarticulé* : la mutation des représentations sociales de la forêt. Si l'histoire culturelle – au sens de l'histoire des imaginaires, des représentations, des mentalités, des « significations imaginaires sociales » (Castoriadis : 1975) – a parfois des rapports distendus à l'histoire matérielle²⁰², les réalités matérielle et culturelle de la seconde moitié de l'Ancien Régime – les réalités liées aux forêts – sont profondément imbriquées, « rapprochées », « alignées ». L'histoire matérielle des forêts (le mitage profondément visible du couvert forestier, les premières pénuries de bois, l'augmentation du prix de la matière ligneuse, l'état qualitatif pitoyable des espaces boisés) affecte une grande majorité des *corps humains* composants les sociétés européennes, et ce, sous la modalité de la peur, une affection de corps particulièrement mobilisatrice à travers l'histoire évolutive et sociale de l'Humanité. Cette affection générale des corps et des régimes passionnels des sociétés européennes, à laquelle la société lausannoise n'échappe guère, ne bouscule pas seulement une petite élite politique et lettrée (petite élite sur laquelle l'on se base généralement pour tirer les grands traits de l'histoire culturelle d'une époque, notamment pour le Moyen-Âge²⁰³), mais une majorité de la société, société qui est intégralement dépendante du bois. La rencontre entre les complexes d'individus cérébralisés-corporéisés-socialisés des agencements de l'Ancien Régime et les milieux forestiers en déliquescence devant l'avancée de la ruralité et l'urbanité induit une *peur de la disette de bois*. Cette peur est au principe – ou un des principes centraux – de la recherche et de l'acceptation sociale de solutions de « gestion améliorée » des bois, de réformes des pratiques et des techniques, de réévaluations autoréflexives des rapports généraux des humains aux forêts²⁰⁴ (Jaccard : 1956 ; Robert : 1992, 1992a, 1993 ; Radeff : 1991 ; Stuber : 2019).

²⁰² Sur le Moyen-Âge, l'on pourrait, relativement aux mentalités, dire une chose et son contraire, alors que sous nos yeux et sous les pieds de l'Homme médiéval pourraient se passer matériellement toute autre chose (et son contraire) : « *telle forêt est désertique* », or elle s'avère concrètement exploitée (ou elle est vraiment complètement abandonnée) ; « *telle forêt est travaillée par l'Homme, vicairie de Dieu sur Terre* », or l'emprise matérielle humaine y est relativement faible (ou alors cette forêt est complètement détruite par les pratiques anthropiques, ce qui tranche avec la mission divine de l'Homme) ; « *telle forêt est l'œuvre de Dieu* », or elle est le fruit du sylvopastoralisme ; etc... Tout ça dépend enfin du désir de l'individu qui énonce ces propositions (bourgeois, « juriste », seigneur, haut clergé, moine, reclus, etc...), individu qui a toujours un intérêt *a minima* inconscient – et non nécessairement « pécuniaire », cela va de soi – à faire triompher sa définition particulière de *ce qu'est* et de *ce que devrait être* la forêt, mais aussi souvent la « nature » en général.

²⁰³ Certains intellectuels, que nous appellerons « idéalistes », ont tendance à confondre l'histoire intellectuelle ou l'histoire des compositions textuelles des élites lettrées avec l'histoire culturelle générale d'une période. Or, à une époque sans source écrite d'une grande majorité de la population, comme à l'époque médiévale, il est difficile de saisir l'histoire culturelle totale dans sa juste mesure.

²⁰⁴ Il n'est pas interdit d'imaginer que le naturalisme et le romantisme sont des enfants de cette réévaluation (comme tout enfant, ils n'ont évidemment pas qu'un parent unique).

Achevons notre point 3 avec cette dernière carte de la superficie du Jorat, le Jorat de la commune de Lausanne autant que le Jorat septentrional juché sur les premiers contreforts du Gros-de-Vaud, ainsi que celui des monts de Lutry, vers 1700 (Radeff : 1991, p. 33)²⁰⁵ :



Énorme vignoble, bois résiduels (cette carte en aurait été presque recouverte avant l'Âge du Fer), habitat dispersé, territoire truffé de villages, de bourgs et de voies de communication, mais, par chance, crête encore touffue de restes des résineux que les bêtes ne broutent pas et que les Hommes ne surexploitent pas, entre 800 et 900m. Ce mont compte encore aujourd'hui le plus grand massif forestier du Plateau romand (mais est-il vraiment du Plateau, ou Lausanne a-t-elle son petit bout de Jura ?).

²⁰⁵ Pour ce qui est de l'« état interne », de la « qualité » des forêts, une conséquence fort regrettable des pacages et de la récolte de bois de chauffage et de four semble être la destruction presque systématique du hêtre, autrement appelé *foyard* ou *foug* – un nom d'arbre à bois de feu par excellence –, et ce, alors même qu'il est l'arbre de climax de cette région (comme expliqué en chapitre 5 dans l'écogramme du Jorat). Le grand forestier et ingénieur français George Plaisance écrivait déjà, en 1950, que dans les forêts de l'est de la France existait une véritable « chasse aux hêtres », au bénéfice notamment du chêne. Il en va de même en Romandie, comme le montre le spectre pollinique du Plateau romand. Dans une région comme le Jorat, les résineux (pins, épicéas) en profitent encore plus aisément, du fait de l'altitude.

Ajoutons encore que certains arbres sont taillés par les ramasseurs de poix, que la plupart des feuillus sont en péril à cause des pâtures, et que le noyer et le châtaignier, cultivés encore durant le Moyen-Âge, disparaissent peu à peu « suite à l'introduction de la pomme de terre [...] sur le marché » (Gratier, Kissling, Richoz, Vollenweider & Plumettaz : 1993, p. 38). En bref, une biodiversité (en partie due à des causes anthropiques) et une santé arboricoles qui périclitent.

(4) Conclusions : extension des chaînes opératoires et extraction des milieux humains

Ce qui se passe autour de la région du Jorat durant ces défrichements médiévaux n'est pas si différent de phénomènes généraux, *anthropologiques* et *mésologiques*, à l'œuvre autour du globe, parfois à d'autres époques, parfois de façon synchrone. Comme l'explique un peu exagérément le géographe et historien Micheal Williams :

« The Middle Ages, particularly in Europe, but also in China, encapsulated an active and energetic world in which humankind began to make conscious and purposeful decisions about land use and population densities. In that surge of activity the forest and its multiple riches played a central part » (Williams : 2000, p. 36).

Pour être tout à fait exhaustif, il n'est pas hasardeux de se demander si les premières civilisations du croissant fertile²⁰⁶, celles de Mésoamérique et certaines d'Amérique du Sud ou encore celles d'Asie du Sud-Est²⁰⁷ ou d'Inde²⁰⁸ ont en ce sens aussi eu un « Moyen-Âge »²⁰⁹ de ce type, un âge qui « *a encapsulé un monde actif et énergique dans lequel l'humanité²¹⁰ a commencé à prendre des décisions conscientes et déterminées²¹¹ concernant l'utilisation des terres et la densité de population* » et où « *la forêt et ses multiples richesses ont joué un rôle central* ».

En réalité, d'un *point de vue* matériel et métabolique et d'un *point de vue* forestier, ces civilisations ont plus en commun qu'on veut bien l'admettre. Elles se sont déployées par de colossaux efforts de déforestations et de défrichements, de constructions et d'organisations de vastes milieux bâtis, de structurations de paysages agricoles et sylvicoles, d'aménagements et de réaménagements des terres et des territoires, de domestication des espèces et des espaces. Elles ont vécues des extensions progressives sur une longue durée de leurs chaînes opératoires et techniques. Leurs élites dirigeantes – politique, religieuse ou économique – se sont instaurées et installées au sein de milieux désencastrés des tissus de vie denses, visibles et interspécifiques composant les *milieux vivants* que sont les forêts ou les espaces ruraux biodiversifiés. Ce double état de fait constitue une des raisons les plus évidentes de la double forclusion symbolique du travail des forces naturelles et humaines-paysannes dans l'institution des sociétés « avancées » et « civilisationnelles », et de la rupture métabolique corrélative du « milieu urbain ».

²⁰⁶ Comme le laisse présager le plus vieux mythe écrit de l'Humanité, celui du défricheur-Roi Gilgamesh.

²⁰⁷ Pensez notamment aux images fantastiques de la cité d'Angkor.

²⁰⁸ Une des explications de la disparition de la civilisation de la vallée de l'Indus est liée à la déforestation.

²⁰⁹ Évidemment d'une toute autre nature que le Moyen-Âge européen. Ce Moyen-Âge n'a rien d'un « âge moyen de transition » entre une antiquité classique et une renaissance (mais cette conception du Moyen-Âge européen est-elle encore vraiment pertinente pour l'Europe elle-même ?).

²¹⁰ Difficile de dire qu'au Moyen-Âge déjà, ces décisions soient « conscientes » et « déterminées ».

²¹¹ L'usage du terme « humanité » est dans cette phrase assez ethnocentré et peut-être malencontreux.

Évitons d’y voir un effrayant et naïf déterminisme géographique. Le point commun de toutes ces sociétés – et c’est loin d’être anecdotique – est qu’elles sont *à nos yeux* d’Occidentaux des *civilisations*, au contraire de l’intégralité du reste des sociétés humaines que nous refus(i)ons de reconnaître comme nos « égales civilisées » à cause de leur manque de « ressemblance » avec notre modèle de « développement ». Ces autres sociétés ont été ou sont encore ramassées sous les termes, parfois peu flatteurs, de « primitive », « première », « barbare », « sauvage », « agricole », « pastorale », « rurale », « villageoise », « nomade », « sous-développée », « en voie de développement », etc. Au fond, c’est assez mésologique : on se complait symboliquement entre cosmicités similaires²¹². Mais d’autres voies ont existé et existent encore.

Il y a cependant une *continuité* entre les métropoles connectées contemporaines et les villages éparpillés du haut Moyen-Âge, voire du Néolithique : tant que les humains doivent manger, les sociétés demeurent quoiqu’il arrive « agraires ». Ainsi, l’historien Fabrice Mouthon rappelle que « *toute civilisation agraire, qu’elle soit chrétienne ou non, transforme profondément et inévitablement son milieu, ne serait-ce que pour nourrir des populations de plus en plus nombreuses* » (Mouthon : 2019, p. 286). Qu’importe donc les beaux discours et les belles idées des élites médiévales ou d’Ancien Régime, « *lorsque la survie est en jeu, le pragmatisme s’impose toujours et partout* » (*ibid*, p. 287) : la matérialité rappelle ainsi à l’ordre les spéculations humaines. Pour autant, les humains sont différemment réceptifs aux « rappels à l’ordre » et aux indices subtils de la finitude des ressources ou de la fragilité des écosystèmes : *prudence*, *dépassement ingénieux* ou *fuite en avant* et *démesure*. Le Moyen-Âge et l’Ancien Régime constituent pour les forêts et les sociétés d’Europe un moment charnière. D’une part,

« *Le Moyen Âge n’a jamais poussé jusqu’à son terme la séparation entre nature et culture, ni la logique faisant de la nature une simple source dans laquelle l’homme pourrait puiser à l’infini. À un certain stade, une prise de conscience se manifeste, des garde-fous se mettent en place, normatifs, comme les règlements forestiers ou les ordonnances sur la pêche, mais aussi culturels. Le monde intellectuel crée le personnage allégorique de Nature et la notion de lois naturelles qu’il convient de respecter [...]. Les [...] créatures tantôt bienveillantes tantôt terrifiantes, toujours inquiétantes, qui peuplent le saltus et la silva sont là pour rappeler que Nature sait et peut se défendre. Pour accéder à ses ressources, l’homme doit tantôt combattre ces forces inquiétantes, physiquement ou spirituellement, comme le font les saints civilisateurs, tantôt passer un pacte avec elles. Dans la pensée médiévale telle qu’elle se développe à partir du XIIe siècle émerge l’idée de droits naturels possédés par tout homme [...] la liberté, la justice, la propriété [...]. Ces droits doivent être contrebalancés à la fois par la nécessité de vivre en harmonie avec les lois naturelles, par le rejet de la démesure, péché suprême, et par le sens des responsabilités imparties à ceux à qui Dieu a confié la nature. Au fond, c’est l’idée du contrat naturel que le Moyen Âge a, à sa manière, tenté de poser* » (*ibid*, p. 288).

²¹² L’Europe est le modèle le plus abouti et caricatural – et, à bien des égards, néfaste – de ce narcissisme civilisationnel. L’expression « *seule Rome vaut Paris, seule Paris vaut Rome* » en est un indice notable.

D'autre part, comme l'explique l'historien français Philippe Braunstein, « *depuis le XI^e siècle en Angleterre, et à partir du XIII^e siècle dans toute l'Europe, les sources écrites apportent la preuve que la forêt, assise de droits et de coutumes, est conçue comme une base appréciable de revenus justiciers et fonciers* » (Braunstein : 1990). Cette forêt devient par la même occasion un « *patrimoine circonscrit, arpenté et, après le XVI^e siècle, cartographié* » (*idem*). Ainsi, toujours selon Braunstein, depuis *a minima* le Moyen-Âge central :

« *Le problème qui s'est posé aux propriétaires, aux seigneurs éminents et aux législateurs a été d'assurer la fructification des revenus sans en épuiser la source : tirer de la forêt tout ce qu'elle recèle de ressources, du miel à la mine de fer, sans que l'exploitation de ces ressources nuise à l'entretien et à la survie des massifs forestiers. C'est-à-dire que, depuis la loi des Burgondes, dans les traces écrites, se trouvent en présence des utilisateurs de la forêt et des droits qui en grèvent les revenus, dont les intérêts risquent de s'opposer, et que les pouvoirs tentent de faire coexister ; c'est une situation que l'essor démographique, les besoins des consommateurs, rendent, avec le temps, plus aigüe. Réserve inépuisable et incommensurable au haut Moyen Âge, où faute d'arpenter les bois, on les mesure en nombre de porcs à nourrir dans la forêt proche et en jours de marche de traversée dans la forêt lointaine, les massifs boisés sont à mesure de la croissance, des innovations techniques et de la circulation accrue des biens de consommation, soumis à des ponctions telles que se développe, dès le XIII^e siècle en certaines régions, le thème obsessionnel du manque de bois* » (*idem*).

On voit bien ici l'instauration et le lent accroissement d'une contradiction, d'une *tension* propre à l'occupation du monde, à la colonisation d'un monde toujours plus *plein* et d'autant plus soumis à des besoins, caprices et gaspillages croissants de certaines sociétés d'*homo sapiens*, dont les sociétés urbaines européennes en sont de farouches exemples.

Ainsi, le Moyen-Âge puis l'Ancien Régime européen comme vaudois apparaissent dans notre périple comme cette mise en tension croissante d'usages concurrentiels des forêts, articulés autour de luttes, conscientes ou inconscientes, de légitimation symbolique (imaginaires, juridique, discursive) de ces usages – usages eux-mêmes croissants. Pour le Jorat, cette histoire est une complexification des relations entre habitants locaux arboricoles et humains, complexification qui se réalisent dans les limbes des représentations imaginaires sociales autant que dans les pratiques concrètes. N'importe quel marxiste moyen écrirait que l'« *on voit poindre ici une contradiction fondamentale entre les modes de production et la nature* », contradiction qui se ressent en réalité aussi, de manière subtile, dans le « symbolisme » humain (en un sens général), avec ce foisonnement de représentations concurrentielles mais, paradoxalement, coexistantes. Or, la société européenne a ceci de très particulier par rapport à ces autres « civilisations » urbaines que sa « modernité » va *régler cette contradiction* – certes, nous le verrons, *localement et momentanément*. Mais ça, c'est le sujet de notre chapitre 10.

Chapitre 10. Enforestation, reforestation, malforestation, ou le Jorat au prisme de la Modernité

« *C'est par le reboisement que notre race conservera ses facultés européennes.* »

Reboisement et colonisation, François Trottier, 1876.
(cité dans Keucheyan : 2014, p. 17).

« *Qu'il me soit permis [...] de rendre à la Nature, à cette Nature imposante qui du sein de ma solitude frappe sans cesse mes regards, l'hommage que je lui dois et comme homme sensible et comme homme pensant. Qu'il me soit permis de vous admirer encore, ô contrée charmante ! Côteaux délicieux ! Beau Lac, qui répands un charme indicible et sur ces côteaux riants et sur ces montagnes dont tu baignes le pied ! Monts de Savoie et du Vallais, dont les bases verdoyantes, contrastent d'une manière si pittoresque avec ces pointes déchirées, couvertes de neige éternelles ! Vallée majestueuse, dont les flancs escarpés ne semblent s'ouvrir qu'à regret pour laisser échapper le Rhône ! Que je puisse du moins, avant de m'éloigner d'ici, avant de renoncer peut-être à jamais à ce spectacle enchanteur, me prosterner encore une fois Ô Nature ! devant tes sublimes beautés ; m'abandonner aux faibles expressions des sentiments inexprimables, qu'elles ne cessent de me faire éprouver, et que dix ans entières de jouissances et de contemplation n'ont pu épuiser ! »*

Histoire naturelle du Jorat et de ses environs,
Grégoire de Razoumowsky, 1789, pp. XIV-XV.



Arbres, Piet Mondrian, 1912, huile sur isorel.

Tout autant que les sources sont rares pour le haut Moyen-Âge, tout autant elles sont foisonnantes à partir de la modernité. Pour cette même raison, des phénomènes comme l'accroissement toujours plus important de la population, des milieux urbains, de l'industrie, de la production, ou encore de la consommation ne font pas grand débat dans l'historiographie. L'histoire démographique, économique et sociale générale de la Suisse des deux-trois derniers siècles n'est plus à démontrer²¹³, nous n'y reviendrons donc pas en détail. Ce qui nous tiendra éveillés au cours de ce dernier chapitre n'est pas tant cette radicalisation des mouvements antérieurs de l'histoire médiévale et d'Ancien Régime, mais le paradoxe qu'elle implique au vu de la décrue radicale de la déforestation, et même du repeuplement forestier du territoire helvétique, vaudois et joratois.

Nous commencerons dans un premier temps par caractériser cette reprise. Il en existe de trois natures au cours des deux derniers siècles : l'enforestation (reprise naturelle), la reforestation (reprise soutenue adroitement par l'Homme), la malforestation (reprise soutenue maladroitement par l'Homme). Pour ces deux dernières, nous en expliquerons les spécificités et justifications d'époque (forêt de production et/ou de rendement, forêt de protection – et de « services écosystémiques » –, forêt-identitaire, forêt-paysage, forêt de détente, de tourisme et de loisirs, forêt-sanitaire ou curative, forêt-refuge pour la biodiversité, forêt-puits de carbone) dans une articulation entre histoire matérielle (spécificités concrètes) et culturelle (justifications ou explications sociales).

Dans un second temps, nous verrons que notre début de récit est plus compliqué qu'il n'y paraît. La première image qu'on tire en effet de l'histoire forestière suisse et vaudoise, comme ce « premier temps » le montrera, est celle d'une prise de conscience, d'un éveil moderniste, progressiste et scientifique octroyant la puissance de la Raison et la plus fine des compréhensions civilisationnelles de l'espace forestier aux *homo sapiens* d'Europe occidentale. Cet éveil aurait permis à ces derniers de préserver leurs forêts. Or, s'il est difficilement désavouable que la foresterie et la sylviculture, telles qu'elles furent développées depuis trois siècles en Allemagne, en France et en Suisse, offrent des connaissances de premier choix pour garantir une protection raisonnée des milieux forestiers d'*aujourd'hui*, cela ne veut pas dire pour autant (1) que ces connaissances aient toujours été « de premier choix » (2) ni qu'elles aient été ou soient toujours appliquées sur le terrain (3) et encore moins qu'elles ne soient le fruit que de la « modernité ».

²¹³ On passe de 1'664'832 habitants en 1798 à 3'315'443 en 1900 pour arriver à 7'288'010 en 2000 (Head-König : 2012), avec tout ce que ce fait implique ou induit en matière d'urbanisation, d'industrialisation, de consommation (Bergier : 1984) – cette dernière croissant aussi *indépendamment* du facteur populationnel. Localement, en effet, « *la consommation [de bois] est, en 1772, dix fois plus forte qu'il y a 40 ans* » (Robert : 1992a, p. 15), ce qui est un peu exagéré car extrapolé d'une estimation d'un magistrat, mais tout de même...

Enfin, dans un troisième temps, nous ajouterons à cette critique de l'histoire idéalisée de la foresterie et de la sylviculture des considérations conjoncturelles (évolution des techniques et du commerce, histoire du capitalisme, mais surtout de la mondialisation et de la colonisation, enforestation des prés) nous autorisant à penser que ces connaissances méthodiques et scientifiques furent très loin d'être les déterminations centrales de la *reprise forestière helvétique, vaudoise et joratoise*. Nous esquisserons aussi une piste de réflexion à portée mésologique sur l'extension du capitalisme européen à la planète et les réagencements massifs des écologies-mondes et de la forêt-monde en faveur des « pays du Nord » – dans une dynamique que nous pourrions qualifier de *métropolisation* du monde, plutôt que de *globalisation*, afin de redonner à ce dernier terme ces centres de gravitation *matériels et mésologiques* que sont les *métropoles urbaines et connectées*.

La reprise forestière, ses formes, ses explications exprimées et ses justifications sociales

Selon Anne Radeff, pour la région lausannoise, « *l'analyse précise des sources historiques de 1650, 1730 et 1850 [...] a montré que cette reprise est en gestation dès le début du 18^e siècle, même si on ne peut l'observer au niveau de l'augmentation des surfaces forestières qu'après 1800* » (Radeff : 1991, p. 43). Cette régénération devient importante dans le Jorat comme en Suisse en général entre les années 1850 et 1950 (*ibid*, p. 33). Des bois sont protégés de différentes manières (interdiction ou restriction d'usage ou d'accès) depuis plusieurs siècles déjà²¹⁴, mais la politique lausannoise de protection du début du XVIII^e siècle, avec ses « bois clos », marque un seuil d'intensification de ce processus. D'ailleurs, entre 1730 et 1850, la surface de forêts fermées au bétail passe d'un

²¹⁴ Sur Lausanne, on retrouve déjà une interdiction de pacage à Sauvabelin dans un décret de 1695, qui entérine et pérennise vraisemblablement une vieille interdiction datant de 1552. Quelques décrets dispersés des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sont aussi intéressants : le tout premier, en 1498, est une interdiction d'octroyer des bois à bâtir aux *nouveaux* bourgeois ; en 1567, on interdit de vendre des échelas *hors du territoire communal*, puis, en 1672, des planches, et en 1713 du bois de charbon ; on interdit en 1679 les tuyaux pour « fontaines de plaisir » (opposition à une forme de consommation ostentatoire) ; en 1667, on interdit, de 18 en 18 ans, des « tondues » à Sauvabelin (c'est-à-dire les coupes à blanc ou les coupes de taillis) ; en 1674, on défend d'aller faire de la brazette en forêt (faire du petit charbon avec des débris de coupe) pour éviter les incendies, interdiction étendue à tout le Jorat de Lausanne en 1678 ; on défend de lever l'écorce des résineux pour en tirer la poix en 1755 ; on convertit une forêt de sapins en forêts de chênes en 1762, et on éclaircit les résineux d'une forêt de hêtres, car les résineux « *étouffent le fau [foyard, hêtre] !* » ; en 1622, se rendre en forêt le mardi devient prohibé ; en 1706, l'établissement de bâtiments dans le Jorat est défendu, pareil pour les chemins forestiers en 1756 ; on augmente aussi les punitions, par exemple, en 1741, l'emprisonnement si on coupe des plantes pour faire des échelas ou, en 1740, des peines corporelles (notamment le tourniquet – une cage montée sur un axe qui fait pivoté le prévenu pendant un certain temps face à un public, le rendant nauséux et honteux à la fois –) pour les vols de bois de feu (Robert : 1992a, pp. 10-12). Ces mesures sont disparates, sectorielles, souvent policières et difficilement applicables. Le Règlement des Ports et des Joux de 1675, réécrit en 1700, essaie de donner une direction à suivre pour tout le pays de Vaud, mais il est difficile d'affirmer que ce dernier fut une révolution en acte.

tiers (ce qui est déjà beaucoup) à plus de la moitié dans les Râpes de Lausanne (*ibid.*, p. 30). Les responsables politiques misent d'abord principalement sur la régénération naturelle, mais au cours du XVIII^e siècle s'imposent aussi petit à petit les idées de *plantation* et de *repeuplement*, avec les premiers reboisements de clairière. Un passionnant travail de recherche réalisé par le forestier vaudois Jean-François Robert et intitulé *La régie des forêts et des bois à Lausanne au 18^e siècle* (1992a) montre le foisonnement intellectuel et sylvicologique qui traverse les élites urbaines lausannoises de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ainsi que les répercussions de ce foisonnement. Nous gagnerons du temps en le laissant résumer son travail par lui-même :

Le XVIII^e siècle donne « toute la mesure de l'évolution des esprits et surtout de l'évolution de ce que représentait la forêt pour les Lausannois du début et de la fin du siècle [...]». *À l'aube du siècle, on ne connaît que des règles de police qui s'efforcent de limiter les abus d'usage. Puis, devant l'inefficacité chronique des recommandations, il faut lentement mettre en place un ensemble de mesures policières étayées par une infrastructure administrative cohérente et bien organisée. Mais on ne peut se contenter d'interdire de se servir, il faut trouver le moyen de fournir du bois, le bois adéquat et en quantité non excédentaire mais suffisante à ceux qui en ont besoin ; et pour cela il faut songer à payer des ouvriers pour qu'ils puissent vivre de leur salaire. Jusque-là et surtout jusqu'à ce que ces mesures aient été mises en place, il n'est guère possible de penser culture : prélèvements clandestins ou avoués, droits de pâture et abus de droits d'usage consacrant les pratiques de gaspillage s'opposent en effet à toute intention culturelle. Mais dès que le dispositif est en place, que les infrastructures sont là, on oriente les préoccupations vers une gestion économique et rationnelle du milieu forestier. À la fin du siècle, les directives pour une nouvelle régie des bois sont en fait presque des directives d'aménagement qui font montre d'une sagesse très grande appuyée par une connaissance de la nature et de la forêt qui est sidérante lorsqu'on songe qu'elle émane non de professionnels, mais de ce que le 18^e siècle appelait l'honnête homme²¹⁵ [...].*

²¹⁵ Pour le XVIII^e siècle lausannois, retenons surtout le *Traité sur les Bois de la Ville de Lausanne* (1772) de Benjamin Daniel Secrétan, ancien boursier communal et banneret du quartier du Pont, ainsi que les trois mémoires et une lettre d'observation du haut forestier Vullyamoz, deux observations rédigées et le mémoire du haut forestier Forneret, trois mémoires du juge François de Seigneux, le mémoire de l'ancien boursier Gabriel Seigneux de Correvon (frère du juge de Seigneux), tous ces textes étant rapporté par Secrétan lui-même dans son *Traité* – en tout, il en rapporte dix-huit avec, en prime, l'*Ordonnance forestale de Porrentruy* de 1755. Jean-François Robert en fait un commentaire très précieux, et ajoute à cette dernière le traitement analytique : de deux mémoires de l'architecte Abram Fraisse datant de 1774, intitulés *L'économie du bois à bâtir* ; du *Mémoire concernant une nouvelle régie des forêts* dressé par Monsieur le colonel de Seigneux et adopté le 14 décembre 1795 par la Chambre des Bois de la Ville ; et du règlement forestier de la ville élaboré en 1786 ; ainsi que d'un autre rapport de Secrétan intitulé *La régie des forêts avec l'économie des bois à bâtir*, datant de la même année 1786 (Robert : 1992a). Jean-François Robert mentionne aussi quelques inspirations de ces « honnêtes hommes » : la première ébauche de règlement communal forestier en treize dispositions de police datant de 1696, dispositions prises en 1702 ; les règlements forestiers communaux de 1716 et 1757 ; les plusieurs mémoires bernois datant de 1758 et faisant suite à une vaste enquête de la part des autorités de Berne sur l'état des forêts dans leurs bailliages vaudois ; l'*Ordonnance de Colbert* de 1669, qui semble influencé au moins autant les élites politiques et scientifiques que l'*Ordonnance forestale de Porrentruy*, ou *Ordonnance forestale pour la Principauté de Basle, contenant un Règlement de Police avec les Instructions nécessaires pour le Repeuplement & l'Exploitation des Bois* ; enfin, le *Traité complet des Bois & des Forests* de Duhamel du Monceau, publié en cinq volumes entre 1755 et 1767, qui constitue la première description systématique des essences forestières et « annonce déjà l'esprit des Encyclopédistes [...], laissant à Rousseau et aux romantiques le soin de découvrir la nature et de l'apprécier pour elle-même » (*ibid.*, p. 5). Ajoutons en outre que le Jorat a son « grand naturaliste », Grégoire de Razoumowsky, avec son *Histoire naturelle du Jorat* (1789).

La seconde réflexion suscitée par ces analyses, c'est que la ville est vraiment le catalyseur des problèmes de société. En matière forestière, la campagne [...] était moins sensible, car ses ressortissants étaient tous assimilables à ces forains des cités qui vivaient marginalement et s'approvisionnaient de ce dont il avait besoin au seul risque de se faire prendre ! Pour les ruraux, le milieu forestier, proche, vaste, facilement accessible paraît beaucoup moins vulnérable [...]. En ville, pour avoir du bois, il faut l'acheter. Or, comme il n'y a ni bûcherons ni charretiers, force est donc de l'acheter à ceux qui en ont, et ce sont les joratiers, qui le volent impunément ou presque dans les forêts de la Ville. D'où nécessité urgente de mettre en place un dispositif qui, socialement, soit non seulement équitable, mais intéressant pour les ouvriers. Et, simultanément un dispositif de contrôle du marché. Car c'est en ville que se développe obligatoirement le commerce du bois » (Robert : 1992a, p. 37).

Une fois que la puissance publique urbaine a tissé son réseau administratif, juridique-coercitif et corporatif-professionnalisé de gestion forestière, qu'elle a ainsi établi, *in extenso*, sa gouvernementalité sur les territoires forestiers et leurs ressources et implémenté un véritable marché (qui n'a rien à voir avec la fiction du *libre marché* fantasmée ou théorisée par l'économie classique et néo-classique), les premières mesures sylvicoles coordonnées et cohérentes à vaste échelle peuvent être prises.

Ce qui est particulièrement intéressant à cette période charnière du XVIIIe siècle, c'est la porosité entre élites intellectuelles et politiques, porosité qui autorise la diffusion à tous les niveaux de gouvernance de savoirs sylvicoles et forestiers, c'est-à-dire au niveau communal, au niveau du bailliage, au niveau bernois ; ensuite, après la révolution vaudoise de 1798, au niveau cantonal vaudois ; enfin, après 1848, au niveau fédéral (en réalité, l'État fédéral s'immisce en forêt à partir de 1876 lors de l'entrée en vigueur de la loi fédérale de 1874 sur les forêts de haute montagne). La diffusion et l'application de ces savoirs sont véhiculées et permises par la floraison de diverses institutions.

D'abord, les *sociétés savantes*, comme la Société des naturalistes de Zürich (1746) ou, plus tard, la Société forestière suisse (1843) et la Société vaudoise des forestiers (1853) – aujourd'hui Société vaudoise de sylviculture –, ainsi que les *sociétés économiques* naissantes de la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme la Société économique de Berne (1759)²¹⁶ et ses filiales romandes de Vevey, Nyon, Yverdon,

²¹⁶ Selon l'historien Emil Erne, cette société est la première organisation de ce genre en Europe continentale (Erne : 2017). Elle compte à ces débuts plusieurs personnalités de l'élite vaudoise : Samuel Engel (qui fut bailli d'Echallens), Gabriel Herbord (directeur des Salines de Roche), Sigmund Emmanuel de Graffenried (de Vallamand) ou encore le grand Albrecht von Haller (Robert : 1992, p. 77). Engel publie une étude en 1760 sur le manque de bois et un livre intitulé *Traité de la nature, de la culture, et de l'utilité des pommes de terre par un ami des hommes* (1770), Graffenried plaide la cause du robinier faux acacia en 1763 après que l'érudit bernois Vinzenz Bernhard Tscharnher publie son *Traité sur le Marronnier d'Inde* en 1761, « *espérant aider à combler le manque de bois à l'aide de cette essence à croissance rapide* » (*idem*). Ce même Vinzenz Bernhard Tscharnher publie en 1768 un livre de renommée internationale intitulé *Instructions pour les gens de la campagne pour la meilleure économie des bois* (Stuber : 2019, p. 38). Il y a donc une véritable production intellectuelle *vaudoise-bernoise*, une très grande porosité entre les élites des deux cantons qui n'en font en réalité qu'un durant l'Ancien Régime, en tous les cas d'un point de vue de l'histoire intellectuelle, des idées, des sciences forestières et des Lumières.

Payerne, et enfin Lausanne – filiale fondée par Gabriel Seigneux de Correvon en 1761, juge, boursier communal puis banneret du quartier du Pont, frère de l'assesseur baillival et juge François de Seigneux, les deux frères étant aussi membres de la Société du comte de Lippe (1743) à Lausanne, une société littéraire et « de pensée ». Les sociétés économiques cherchent notamment « *des solutions pour pallier le manque de bois en testant divers procédés d'une part, en s'efforçant d'introduire de nouvelles essences d'autre part* » nous explique Jean-François Robert (1992, p. 77). C'est dans ce terreau sociologique que germe au XVIIIe siècle les idées *économistes*, à la suite de la *physiocratie*, et que se diffuse les pensées des Lumières. Il n'est donc pas étonnant d'entendre dans leur sillage parler d'« économie de la nature » et d'« économie du bois ». C'est par ces sociétés que se diffusent aussi la nouvelle révolution agricole de 1750-1850²¹⁷, débutée en Angleterre en 1700 (Baumann : 2011), condition préalable de la révolution industrielle et de l'augmentation de la croissance démographique de la seconde moitié du XVIIIe siècle (rappelons le + 25% de population à Lausanne entre 1764 à 1798).

Ensuite, cette diffusion se renforce et la recherche et l'enseignement s'institutionnalisent autour d'*instituts* et d'*écoles* d'étude sur les forêts. On peut notamment penser : pour la Suisse, à la division VI de l'École polytechnique fédérale de Zurich (1855) ainsi que l'Institut central de recherches forestières de Zurich (1885) puis de Birmensdorf, devenu l'Institut fédéral de recherches forestières (1933), rebaptisé Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (1989) ; pour l'Allemagne, à l'École des mines de Freiberg (1765), ou encore aux Universités de Göttingen ou Heidelberg ; pour la France, à l'École royale des Ponts et Chaussées (1747), aujourd'hui École nationale des ponts et chaussées ou École des Ponts ParisTech, et à

²¹⁷ « Nouvelle révolution agricole », car, comme on l'a vu, l'explosion démographique et urbaine du Moyen-Âge classique est aussi le fruit d'une révolution agricole (Duby : 1954). Cette première révolution agricole moderne (1750-1850) se caractérise par l'abandon de l'assolement *triennal* originaire de la première révolution agricole médiévale (950-1050), l'extension de l'assolement *continu*, l'intégration renforcée de l'élevage et des cultures (notamment une amélioration de la fumure des champs grâce au système des fosses à purin et à la stabulation du bétail en été), la mise en culture des jachères et des communaux. Ainsi, l'assolement triennal hérité du Moyen-Âge enchaîne deux années de céréales et une année de jachère. La rotation triennale améliorée de la seconde moitié du XVIIIe siècle remplace la jachère par des légumineuses, pommes de terre ou autres foliacées permettant d'azoter les sols. Elle offre une transition vers l'assolement continu du XIXe siècle qui alternent régulièrement céréales et foliacées (pommes de terre, betterave sucrière, oléagineux ou encore plantes fourragères). Par conséquent, durant cette période (1750-1850), on assiste « à une augmentation générale des rendements. La production végétale en hausse ne couvrirait pas seulement les besoins d'une population toujours plus nombreuse et de moins en moins agricole, mais aussi ceux d'un cheptel croissant (qui, à son tour, produisait davantage d'engrais) » (Baumann : 2011). Une deuxième révolution agricole moderne a lieu dans le dernier tiers du XIXe siècle avec la mécanisation et l'invention des engrais chimiques. Une troisième révolution agricole moderne débute durant la seconde moitié du XXe siècle, avec un renforcement de la mécanisation, mais surtout le développement des pesticides, herbicides, fongicides, insecticides et la génétique qui permet de diligenter plus précisément les sélections animale et végétale (*idem*).

l'École royale forestière de Nancy (1824), rebaptisée École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (1965), connue depuis 2007 sous le nom AgroParisTech ou Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement ; pour les États-Unis, la *Yale Forest School* (1900) fondée sous les conseils de Gifford Pinchot, de retour de ses études à Nancy. Avant la naissance de l'EPFZ, les forestiers suisses se forment généralement à Freiberg, Göttingen ou Heidelberg, quelques-uns à Nancy, d'autres encore, curieux érudits, apprennent sur le tas en lisant Du Monceau et son *Traité complet des Bois & des Forests* (1755), ou le *Sylva or a discourse on forest trees and the propagation of timber in His Majesties Dominions to the Royal Society* de John Evelyn (1664), ou le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs* d'Olivier Serres²¹⁸ (1600), ou encore des classiques – Caton, Varon, Palladius, Columelle (Robert : 1992, p. 72 ; Dargavel & Johann : 2013).

Les dernières institutions sont plus anciennes et seront de véritables caisses de résonance aux développements des connaissances forestières. Ce sont les organes spécialisés à disposition des gouvernements : les *Chambres du bois*. Berne a la sienne depuis 1713, et une chambre spécialisée pour la partie romande naît en 1739. Avant la diffusion des pensées économistes, scientifiques et sylvicologiques des Lumières, ces Chambres du bois n'avaient « *pas saisi que le nœud du problème résidait dans l'adaptation des exploitations non aux besoins de la population, mais à la capacité effective de production de la forêt* » (Robert : 1992, p. 78), d'où le traitement d'abord policier et juridique d'avant le dernier tiers du XVIIIe siècle, traitement qui glisse dorénavant vers une attention soutenue aux soins cultureux et à la professionnalisation.

Ce bref détour sert à présenter les nouveaux dépositaires hégémoniques de la parole autorisée et légitime sur les pratiques forestières. Avant cette rencontre entre faisceaux d'idées, élites intellectuelles et politiques et dispositifs mis en place au XVIIIe siècle (cartographie, cadastres, ordonnances et règlements, corps forestiers – police et ouvriers –, administration centrale), cette parole est plus diffuse, évanescence, non centralisée. Métaphoriquement, on passe d'une sylviculture *coutumière* à une sylviculture *écrite*, comme le droit – non pas au sens d'une dichotomie entre l'écrit et l'oral, mais entre le centralisé (par une élite dont la force réside notamment dans les discours écrits et autres actes de langage : la règle de droit et l'assertion scientifique) et le décentralisé (par les habitants du monde de l'habitude, de la tradition et de l'expérience sensible).

²¹⁸ Olivier Serres préconise « *l'imitation de la nature, évoque le rôle de la forêt pour le climat, pose le principe du rendement soutenu nécessaire et s'insurge avec vigueur contre la libre pâture en forêt* » (Robert : 1992, p. 75), en 1600 déjà !

Ce pôle sociologique est en situation d'hégémonie culturelle et politico-administrative. Il phagocyte et surdétermine l'histoire socio-écologique forestière depuis deux siècles et demi²¹⁹. Il constitue un complexe d'interrelations dynamiques entre *groupes d'intérêt économique* de divers secteurs, *administration publique* à divers niveaux et *institutions scientifiques* de diverses disciplines et « écoles ». En ceci, la modernité est indubitablement un régime de gouvernance forestière différent du régime des « Temps modernes » (XVe-XVIIIe s.) et du Moyen-Âge – régime plutôt caractérisé par une décentralisation dont les dépositaires de l'autorité forestière légitime sont bien souvent les étants-là de proximité : bourgeoisies, communes, villages, défricheurs isolés, seigneuries, clergé. Les nouvelles institutions modernes et leurs portes-paroles sont les principaux dépositaires des « justifications sociales » autorisées sur la gestion des bois et donc, par extension, des pratiques et « spécificités concrètes » du repeuplement forestier.

Ainsi, la première révolution forestière de la modernité, c'est l'invention de la *forêt de production*, et, plus opportunistement, de la *forêt de rendement*, de la forêt non plus seulement *forêt-capital* (comme depuis *a minima* les Burgondes, voire l'époque gallo-romaine) mais aussi *forêt-capitaliste*, *forêt-marchandise*.

Le XVIIIe siècle est le siècle de la *raréfaction*. En outre des céréales et du pain, un des produits les plus demandés est le bois. Encore relativement disponible au début du XVIIIe siècle, il devient *rare* et par conséquent *cher* au fil du siècle. Voilà un business nouveau pour des idées nouvelles : celles de l'économie classique à tendance libérale et des sciences forestières du XVIIIe siècle. Cette rencontre entre contextes économique-écologique et idéologique contribue indubitablement à l'essor de la notion de *rendement soutenu régulier* – métaphore socio-écologique de la *survaleur* ou *plus-value* telle qu'elle fut dégagée par Marx (1867)²²⁰ – et de la notion de durabilité, fondée à cette époque « *sur des observations scientifiques et prévoyant des mesures d'économie d'énergie, mais aussi d'augmentation de la production énergétique* » (Stuber : 2019, p. 40).

²¹⁹ Bien que, nous le verrons plus tard, il y a un retour de la population « lambda », instituée en *public*, et qui entre dans cette danse à partir de la fin du XXe siècle. Elle l'avait quitté avec la diminution des *conflits liés au droit d'usage* que l'affermissement du droit de propriété, la sortie progressive de l'indivision territoriale par le partage des biens communaux et l'empuissantisation administrative avaient entériné entre le XVIIIe et le XIXe siècles. Ce processus ne s'est évidemment pas réalisé sans résistance : les populations européennes elles-mêmes, certes d'une manière différente que les populations sous domination coloniale, ont vivement réagi aux politiques forestières paternalistes ou autoritaires. Mais le remplacement du bois de feu et du bois d'œuvre par d'autres sources d'énergie et de matériaux de construction au cours du XIXe siècle devait achever de détourner le quidam et le citoyen de leurs revendications et inquiétudes *ligneuses*.

²²⁰ C'est une métaphore de la *survaleur* au sens où l'on peut conserver un système productif d'exploitation des forêts *sans diminution du capital de base* et tout en bénéficiant d'une production régulière autorisant un *ponctionnement* (de la *survaleur*) sur le travail des ouvriers-arbres. La forêt est l'usine parfaite (une usine à bois, les autres ressources n'étant pas rentables). Malheureusement, c'est autour du problème de la juste conservation du capital de base que ces premiers grands exploitants forestiers pécheront (ou plancheront).

En Suisse, la *forêt de production* pensée en *forêt de rendement* prend son essor au seuil du XIXe siècle, sous la République helvétique, étant donné que les droits d'usage des communautés villageoises et rurales commencent « à être convertis en droits de propriété attribués aux nouvelles communes, corporations et bourgeoisies » (Stuber : 2019, p. 43). À cette période, les libéraux sont à l'avant-garde de la locomotive idéologique, de l'« air du temps ». Par exemple, le forestier bernois Karl Kasthofer pense la dérégulation de la politique forestière et promeut, dans le sillage de la théorie économique smithienne, la libéralisation du marché du bois. Cependant, selon l'historien Martin Stuber, les effets dévastateurs de l'augmentation des exportations de matériaux ligneux, augmentation permise par la croissance corrélative des défrichements et coupes rases, ne touchent que peu le canton de Vaud, contrairement à Fribourg ou au canton du Valais (*ibid*, p. 42). La première moitié du XIXe siècle est l'âge d'or de cette « *forêt de rendement des libéraux* » dont nous parle Stuber, rappelant que la lutte contre la déforestation ostentatoire et irresponsable est toujours à reconduire. Cependant, du côté vaudois, la tradition naissante de sagesse forestière insinuée dans les mentalités des producteurs de bois et administrateurs de forêts permet d'éviter cette énième catastrophe. Il n'empêche que la foresterie du début du XIXe siècle, à la suite des coupes réglées du XVIIIe, est friande de la méthode de la coupe rase. Jean-François Robert explique :

« La « coupe rase » du XIXe siècle s'inscrit dans un système qui procède par larges surfaces et qui transpose en forêt les méthodes agricoles. Elle répond aussi à un réel souci d'ordre et de géométrie. Mais la coupe rase, dans son schématisme simplificateur, impose la plantation comme corollaire et ouvre le chemin à la monoculture qui s'inscrit elle-même dans une ligne infiniment séduisante pour des esprits en quête de méthodes efficaces et systématiques. » (Robert : 1992, p. 98).

Ainsi, malgré tout, les forêts lausannoises n'échappent pas aux effets *in concreto* de cette nouvelle figure de la forêt productive – figure qui est tout de même une sacrée révolution. La forêt n'est pas que consommable, elle est productible ; l'Homme passe de simple consommateur à producteur (Robert : 1992). L'expression phénoménale de cet idéal-type de la forêt de production, c'est la plantation non naturelle et de monoculture d'une essence demandée sur le marché. Dans le Jorat, ce phénomène se traduit par exemple par des plantations en monoculture d'épicéas encore très tardives, notamment dans la seconde moitié du XIXe siècle, plantations renforcées par la possibilité de commerce offerte par les nouveaux chemins de fer des années 1850. En effet, le bois de feu (notamment le hêtre) n'est plus du tout intéressant à cette époque, contrairement au XVIIIe siècle, à cause de l'arrivée du charbon minérale (dont l'importation est facilitée par le train) ; la demande en bois de construction (notamment l'épicéa) va quant à elle

croissante (son exportation est aussi aidée par le train). Voilà qui n'aide pas la reprise des feuillus, feuillus anciennement décimés par le pacage et les usages calorifiques et nouvellement marginalisés par leur manque d'intérêt économique.

Une autre rencontre, plus vive encore que la rencontre entre raréfaction-enchérissement du bois et libéralisme au début du XIXe siècle, est celle qui a lieu entre de grandes inondations et autres catastrophes, les avancées des sciences forestières et un reflux anti-libéral dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette rencontre cristallise un autre idéal-type forestier de cette époque, idéal-type qui permet de penser d'abord la fragilité de la forêt (dans la droite ligne des crises du XVIIe siècle) et des sociétés plutôt que les possibilités de fructifications économiques liées à l'exploitation forestière. Cet idéal-type, c'est la *forêt de protection* ou la *forêt salvatrice*. En réalité, ce dernier est déjà bien présent à l'esprit des communautés de montagne. En Suisse, les forêts médiévales des hautes vallées alpines connaissent depuis longtemps des *banalisations* très spécifiques (forêts à ban), mises à ban réalisées en raison de la protection que ces bois offrent contre les chutes de pierre, avalanches et crues. Les plus anciennes lettres de ban schwytzoises et uranaises datent de 1337, 1339, 1343, 1382 et 1397 (Schuler : 2015). L'augmentation de l'exploitation minière et des défrichements corrélatifs dans les régions de montagne renforcent sensiblement cette dynamique au long cours. Mais cette image de forêt de protection est remobilisée sans commune mesure à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

La raison en est une articulation contingente entre divers contextes. Depuis la fin du XVIIIe siècle, des ingénieurs français établissent scientifiquement un rapport entre défrichements et crues dans les Pyrénées (Brönnimann & al. : 2018, p.29). Napoléon III mène en conséquence sous le Second Empire (seconde moitié du XIXe siècle) une politique active de reforestation dans le massif des Pyrénées et celui des Alpes provençales, politique au principe de certains des plus riches massifs forestiers français d'aujourd'hui. La publication par le français Alexandre Moreau de Jonnés en 1825 d'un mémoire sur le déboisement des forêts, traduit partout en Europe (en 1826 en italien, en 1828 en allemand) fait grand écho chez les forestiers du continent. Son étude est notamment reprise par la Société forestière suisse créée en 1843 (*idem*). Les inondations qui ont lieu en Suisse en 1834 et 1839 d'abord, puis celle de 1852 et tout particulièrement celle de 1868, et plus généralement l'ensemble des crues qui ont lieu entre 1827-1876, composent un contexte écologique et matériel favorable à la réception et à la repolitisation locale des savoirs français et des anciennes connaissances montagnardes par les élites

forestières et politiques suisses. Des forestiers en profitent pour vilipender les libéraux, comme le conservateur bernois Albrecht von Tavel (1791-1854) qui s'oppose à la financiarisation de la forêt, ou comme l'inspecteur cantonal des forêts du Jura, puis de Berne et professeur de sylviculture à l'EPFZ Xavier Marchand (1799-1859) qui, dans son ouvrage *Sur le déboisement des montagnes* (1849), accuse les libéraux d'en être pour partie responsable (Stuber : 2019). À la suite des inondations de 1834 et 1839, des représentants cantonaux demandent à l'inspecteur forestier vaudois Charles Landly (1780-1858) d'élaborer des stratégies de prévention. Il publie en 1842 son *Mémoire sur les dévastations des forêts dans les hautes Alpes et les moyens d'y remédier*, mémoire adressé notamment aux gouvernements cantonaux (*ibid*, p. 43). Elias Landolt (1821-1896), professeur de sylviculture à l'EPFZ, inspecteur cantonal des forêts de Zürich, écrit un *Rapport au Conseil fédéral sur les forêts de la Suisse*, rapport adopté en 1856. Il y évoque « les effets d'un traitement inadéquat des forêts sur le régime des eaux » (*ibid*, 45), en outre des risques de pénuries de bois. C'est la première manifestation d'une requête significative de prise en compte des enjeux forestiers envers le nouvel État fédéral de 1848. Landolt réécrit un rapport sur les forêts de montagne, sous demande du Conseil fédéral, en 1862. Landolt est, de manière très caricaturale et tout à fait anachronique, un *keynésien* avant l'heure. Encore libéral, il ne l'est pas entièrement car selon lui, même s'il faut maintenir le « produit égal et soutenu », il ne faut en aucun cas le dépasser. En ça, il combine libéralisme économique et intervention étatique dans le cadre de la protection. Par exemple, contrairement au plus libéral Karl Kasthofer (1777-1853), inspecteur forestier cantonal de Berne et « pionnier européen de l'exploitation forestière alpine et de la colonisation intérieure » (Zürcher : 2013), Landolt s'oppose aux droits d'usage traditionnels, qu'il juge destructeurs pour la forêt et l'humus (Stuber : 2019, p. 45).

La transition entre les idéaux de ces deux grandes figures de la sylviculture suisse est l'indice d'une réalité bien plus profonde de la seconde moitié du XIXe siècle : la perpétuation du processus de centralisation de la gouvernementalité forestière, gouvernementalité qui suit les lignes de forces des nouvelles structures du pouvoir (en l'occurrence l'État fédéral) – ce qui n'est pas sans rappeler que ce processus d'intrusion de l'État-nation en forêt est à l'œuvre ailleurs en Europe, par exemple dans les Alpes vénitiennes (Bonan : 2019). L'inondation qui a lieu entre le 27 septembre et le 5 octobre 1868 (notamment dans les cantons du Grisons, de Saint-Gall, du Tessin, de Uri, du Valais) est catastrophique : 50 morts, 14 millions de francs de l'époque de dégâts (Stuber : 2019, p. 46). Elle met en route le processus de mise sous tutelle fédérale des forêts du pays – la

« haute surveillance » –, implémentée d’abord pour les forêts de montagne avec la loi sur fédérale sur les forêts de 1876, loi encadrée par l’article 24 de la Constitution fédérale – article datant de 1874, car la Constitution de 1848 laisse les cantons souverains en matière forestière (Stuber : 2019, p. 48). C’est cette « *première loi fédérale sur la police des forêts de 1876 [qui] supprima le terme de forêt à ban, devenu trop vague, au profit de forêt protégée* » (Schuler : 2015). Au départ, cette haute surveillance ne s’applique directement qu’aux zones montagneuses. Mais, comme l’explique Stuber, en outre d’obliger la conservation de l’aire forestière– idée qui infuse dans les mentalités depuis quelques décennies –, cette loi :

« obligeait les cantons à employer un nombre suffisant de forestiers qualifiés et prévoyait des subventions fédérales pour les cours de sylviculture cantonaux. Elle interdisait le partage et la vente des forêts de l’État, des communes et des corporations ; elle imposait leur mensuration cadastrale et la présentation d’un projet d’exploitation basé sur un plan d’aménagement. Elle introduisait en outre l’obligation de requérir une autorisation cantonale pour tout dépassement du rendement soutenu » (Stuber : 2019, p. 47).

En résumé, cette loi vise vie « *en premier lieu la conservation et l’extension des forêts protectrices, ainsi que la garantie de leur exploitation à long terme* » (Schuler : 2007). En 1897, la restriction aux forêts des « régions élevées » est supprimée de l’article 24 de la Constitution fédérale – ce qui montre d’ailleurs la force du droit, cet acte magique d’énonciations langagières, gravées dans le marbre de la loi sous forme de figurations textuelles et redéfinissant les pratiques territoriales et forestières concrètes ; la modernité se donne par cet outil sacré le moyen d’articulation à grande échelle de ses réformes, de ses ambitions matérielles et territoriales. Cette suppression étend « *la validité des prescriptions fédérales à l’ensemble du territoire suisse* » (*idem*). Une nouvelle loi, celle de 1902, est donc écrite. Celle-ci justifie « *alors l’extension du champ d’application de la loi à toute la Suisse par la nécessité d’effectuer et d’encourager les reboisements et les ouvrages de protection en dehors des régions de montagne* » (Stuber : 2019, p. 48). Aujourd’hui, « *le texte qui l’a remplacée (loi fédérale de 1991 sur les forêts et ordonnance de 1992) tient compte de l’ensemble des réglementations progressivement introduites pendant la seconde moitié du XX^e s. dans le domaine de l’environnement (aménagement du territoire, protection de la nature et du paysage)* » (Schuler : 2007). Ce qui est tout à fait intéressant avec la loi de 1902, c’est qu’elle vise à garantir les fonctions protectrice, sociale et économique des forêts. Ces trois termes sont les nouveaux mots de la multifonctionnalité moderne des forêts que le long XIX^e siècle entérine. Ce siècle est l’histoire de l’intégration croissante de ces trois fonctions.

Alors, cette loi de 1902, paternalisme ou sagesse organisée ? Difficile à dire, étant donné l'incapacité à travailler sur des régimes forestiers locaux et villageois, de par l'absence ou l'inaccessibilité de sources écrites²²¹ et le fait qu'ils soient déjà soumis à des réglementations de grandes communes ou de cantons depuis le début du XVIIIe. Cependant, il nous semble que la seconde moitié du XVIIIe siècle lausannois soit une réussite de la gestion forestière communale, réussite peu ébranlée par la libéralisation du début du XIXe. Cette libéralisation des forêts, on peut considérer que seul un état relativement fort puisse s'y opposer (positionnement dans la nébuleuse politique des radicalismes, conservatismes, socialismes, communismes, libéralismes modérés, nationalismes) – ce qui s'est réalisé historiquement en Europe. On peut aussi considérer que les communes peuvent résister à la libéralisation des communaux (positionnement dans la nébuleuse politique des communalismes, coopérativismes, municipalismes, communismes libertaires) – mais on ne leur en a pas vraiment laissé l'opportunité.

Venons-en maintenant à cette troisième fonction forestière du XIXe siècle²²², la fonction « sociale », fonction de « forêt d'agrément ».

L'historien Gilbert Coutaz explique que deux discours forestiers nous viennent du XVIIIe siècle. Il y a la peur de manquer de bois. Ce discours conduit au développement de réglementations de plus en plus strictes (Coutaz : 1993). Ces réglementations se diffractent sur toutes les forêts de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle : les forêts de production (les forêts aménagées avec plus ou moins de sagesse, gérées de manière économique et rationnelle, souvent communales) ; les forêts de rendement (les forêts aménagées surtout pour devenir rentables, souvent privées) ; puis, avec les grandes inondations, ces réglementations s'affinent encore et s'étendent aux nouvelles forêts de protection (souvent communales ou publiques). C'est ce discours de peur, vecteur de l'*affect* de la peur – peur du manque de bois du XVIIIe siècle (et encore du XIXe siècle d'ailleurs) mais aussi peur des inondations du XIXe siècle –, qui porte ces représentations sociales de la forêt (même, dans une certaine mesure, celle de la « forêt de rendement », car nombre de libéraux considèrent que le libre marché et la propriété privée favorisent une gestion durable des forêts par la juste allocation des ressources).

²²¹ Ou plutôt la disparité proportionnelle aux rapports hiérarchiques dans la production de sources primaires.

²²² Ça n'est pas sans rappeler la vieille théorie éculée de la tripartition ou trifonctionnalité indo-européenne développée par Georges Dumézil (1995). La structure mentale profonde des indo-européens « classerait » le monde en trois parties : fonction sacerdotale, liée au sacré, au spirituel ; fonction guerrière, liée à la défense et à la protection ; fonction économique, liée à la production et reproduction socio-biologique. Pierre et André Sauzeau (2012) ajoutent une quatrième fonction : la fonction d'altérité, de marginalité. Ainsi, on a la forêt économique-productive, la forêt protectrice-salvatrice, la forêt sociale-sacrée-esthétisée (en tant que partie intégrante de la culture) et la forêt sauvage-nature (en tant qu'altérité « à la marge »).

Le second discours, c'est le discours contemplatif et admiratif, ce discours qui vante « *la pureté et la beauté de la nature suisse* » (Coutaz : 1993, p. 75). Ce discours flatte d'autres affections du corps. Il est certes un discours de peur, notamment de peur de la modernité et de l'industrie. Mais loin d'être un discours fondé uniquement sur une *passion triste*, il se veut aussi volontiers poétique, spirituel, sensible, solennel, grandiloquent, idéaliste, romanesque, merveilleux, épique, emphatique, dithyrambique. Ce discours, vous l'aurez deviné, c'est le *romantisme*. L'emphase romantique qui germe dans le XVIIIe siècle accouche de nouvelles pratiques forestières qui n'ont rien à voir avec le pragmatisme des forêts de production et de protection. Ces forêts sont, en dernière analyse, des forêts visant très trivialement à préserver la santé, la sécurité et la survie des corps humains habitant les territoires. La forêt romantique et romantisée du XIXe siècle joue un tout autre rôle, un rôle « social » (qui n'a rien à voir la notion de « social » de la sociologie, il faudrait plutôt dire un rôle d'« agrément »). Lutte entre « valeur d'usage » et « valeur esthétique » donc. Cette résurgence de l'affect « spirituel » ou « religieux » ou « esthétique » – je ne vois pas trop comment l'appeler autrement – rappelle les anciens bois sacrés des Celtes et des Gallo-Romains. Mais nous verrons que, comme pour le discours craintif, le discours contemplatif produit aussi des effets diffractés.

Ce discours intronise quatre nouveaux idéaux-types forestiers au XIXe siècle : la « forêt-identitaire » ou « forêt-chauvine », la « forêt-paysage », la « forêt de détente », « de loisirs », « de tourisme » et la « forêt-sanitaire » ou « curative » (qui n'est pas sans lien avec l'idéal-type de la « forêt de protection »).

Ce premier idéal-type a deux dimensions fondamentales, dimensions distinctes mais articulées : le chauvinisme identitaire à tendance nationaliste, toujours ethnocentré et/ou élitiste, et l'hygiénisme racialiste – dérivation raciste de l'idéal-type de la « forêt-sanitaire » ou « curative ». Un représentant tout à fait marquant de l'hygiénisme racialiste est certainement le colon et agronome français François Trottier, directeur de la Ligue pour le reboisement de l'Algérie (1882) et raciste convaincu, dont les travaux, notamment *Boisement dans le désert et colonisation* (1869), ont été étudiés par l'historienne environnementaliste Diana Davis dans son célèbre ouvrage *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb* (2007). Trottier défend un reboisement massif de l'Algérie pour garantir des conditions de vie acceptables aux colons français. La raison en est que les forêts permettent de conserver les facultés raciales supérieures des Européens, comme il l'explique pour la forêt française elle-même en 1876, dans *Reboisement et colonisation*, par la phrase citée en exergue de ce chapitre.

En Suisse, il nous semble improbable que des forêts eussent été principalement replantées ou protégées pour une raison autant peu étayée scientifiquement, mais nous n'avons pas creusé le sujet plus en profondeur. Cependant, la deuxième dimension de cet idéal-type de la « forêt-chauvine » ou « forêt-identitaire », que nous appellerons la « forêt-paysage nationaliste » (c'est une des variantes de la « forêt-paysage »), produit de véritables effets dans nos contrées. L'historienne Anne-Marie Thiesse, dans son célèbre ouvrage *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle* (1999), dépeint une évolution esthétique incrémentée dans les arts picturaux de la fin du XVIIIe siècle, notamment la peinture de paysage. Ce nouvel art pictural montre « *une nature où les hommes et leur labeur n'apparaissent pas. Nature vierge, animée de sa propre vie, où les traces de l'activité humaine, si elles se distinguent, ne le font que sous forme de ruines* » (Thiesse : 1999, p. 189). La naissance et l'affermissement des États-nations dans le long XIXe siècle donnera lieu à une récupération esthétique nationaliste de ce « romantisme naturaliste », et ce, partout en Europe (Hongrie, Italie, France²²³, Suisse, Autriche, Allemagne) entre la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle. La création à Berne, en 1905, du *Heimatschutz* ou Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque est le signe le plus criant de cette évolution. Et au vu de l'histoire naturelle et matérielle mouvementée du XIXe siècle, « *la nature entre dans le patrimoine identitaire sur le mode de la tradition fragile et menacée de disparition imminente. La nature nationale est éternelle, mais elle va succomber sous le viol des vandales : industriels, constructeurs de barrage, architectes modernistes ou hôteliers avides* » (*ibid*, p. 252). Se développe alors une conception du paysage comme « *bien collectif de la nation* », patrimoine naturel dont la « *valeur esthétique et patriotique [...] doit l'emporter sur la valeur d'usage* » (*idem*). Politiques, écrivains, peintres, folkloristes, historiens, sociologues, architectes (la bourgeoisie cultivée) promeuvent par « *des représentations littéraires et picturales aussi bien que des discours érudits* » ce regard esthétique nationaliste sur la nature. Ils encouragent une « *éducation collective apprenant à la population que le respect et l'amour des beaux paysages sont un devoir patriotique [...]. L'union des sensibilités et des goûts, par-delà les distinctions sociales, apparaît indispensable à la phase ultime de l'unification nationale* » (*ibid*, p. 253). En Suisse, la forêt entre dans la composition du tableau patriotique, le roman national faisant naître la Confédération dans les *Waldstätten*, les « cantons forestiers ».

²²³ Selon Thiesse, en France, le premier paysage de ce genre, paysage classé officiellement en 1861 comme site naturel à protéger, est justement une forêt : la forêt de Fontainebleau. Ce symbolisme peut donc avoir des effets *in concreto* sur les forêts, par les dispositions réelles prises contre les « atteintes esthétiques ».

Sur Lausanne et dans les bois de la ville, ce mouvement s'est engagé avec encore plus de précocité que dans le cas de la France, avec la forêt protégée de Fontainebleau, en 1861. La forêt de Sauvabelin est classée en parc déjà en 1856. Fait amusant, c'est dans un ancien bois sacré dédié au dieu celte Bélinus que se reconstruit un nouvel idéal-type de « forêt sociale ». Ajoutons que le discours naturaliste-nationaliste helvétique est certes très « montagnard », mais que le roman national a aussi construit un récit de nos ancêtres communs autour de l'expression « *Waldstätten* ». Il n'est donc pas interdit d'imaginer la double sédimentation symbolique, régionaliste et nationaliste, de l'imaginaire identitaire et forestier vaudois-helvétique – double identité de ce « pays des forêts » dont les idéaux des institutions modernes remonteraient à un âge d'or de « cantons forestiers » (le vert du drapeau vaudois est d'ailleurs probablement un signe d'une de ces deux couches symboliques, voire peut-être des deux).

Cependant, il serait injuste de réduire un tel mouvement d'esthétisation et/ou de protection de la nature et des forêts à des pulsions nationalistes (ou régionalistes). Le romantisme naturaliste de la fin du XVIIIe siècle ne fut pas que grégaire au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, loin de là (« *bien au contraire* » diront même certains). Les craintes liées à l'essor des milieux urbains et industriels de la modernité provoquent un regain d'intérêt pour la nature – « *le sentiment de la nature* » (Reclus : 1866) – qui s'exprime de différentes manières, manières patriotiques chez les uns, mais aussi manières contemplatives ou admiratives *pures* chez d'autres. Il n'empêche que ce nouveau regard esthétique construit est relativement le même. C'est en majorité un regard naturaliste-idéaliste : la notion de « nature » renvoie à un idéal anti-moderne. En conséquence, « *est tenu pour espace naturel tout ce qui semble menacé par la modernité : non seulement les lieux jusque-là impropres à toute exploitation humaine, mais ceux qui ont été l'objet d'une mise en valeur économique traditionnelle [comme] le cœur des forêts, mais aussi les campagnes et les villages* » (Thiesse : 1999, p. 255). Cette « forêt-paysage », même non patriotique, est une forêt idéalisée et fixée *ad eternam* dans le marbre de la tradition patrimoniale. Cette patrimonialisation a en partie entériné le paysage du XIXe siècle²²⁴ et a développé l'image d'une forêt vierge et non travaillée.

²²⁴ Par exemple, ce serait aujourd'hui un crime de lèse-majesté que de remettre en cause l'existence des coteaux du Lavaux, classés au patrimoine mondiale de l'Humanité de l'UNESCO en 2007. Rappelons que bien avant ses vignes se dressaient des forêts, et que ce territoire est aujourd'hui dévolu presque uniquement à la viticulture, c'est-à-dire à un besoin humain secondaire qui nous vient de l'ancienne volonté de l'élite gallo-romaine, puis des abbayes et des seigneurs, et enfin des bourgeois de faire fructifier leurs terres, volonté diligentée par l'appât du gain autorisé par le commerce – la viticulture étant d'ailleurs une des seules « industries locales » favorisées par LL.EE. de Berne en région lausannoise sous l'Ancien Régime.

Ce phénomène n'est pas sans rappeler la dynamique des milieux sauvages-ruraux-urbains que décrit Augustin Berque :

« Dans ce nouvel espace [qu'est la ville], la campagne s'est trouvée rejetée hors monde, du côté de l'éreme. Elle est devenue désert, comme autrefois le monde sylvain. [...] Que, par un basculement cosmique, la forêt ait laissé place aux champs, c'est-à-dire que le monde sylvain soit devenu le monde rural, tout cela, vu du haut de la muraille, c'est du pareil au même [...] : ce qui compte, c'est l'antithèse [...] entre le monde et le hors-monde. Autrement dit, la ville a naturalisé la campagne : elle l'a convertie en nature²²⁵. Depuis lors, la campagne, c'est la nature. Le countryside (la « contrée », contraire à la ville, qui, elle, est du côté de la culture), c'est l'envers sauvage, le wilderside de notre monde urbain. » (Berque : 2011, p. 56).

Dans ce réagencement symbolique du paysage, fruit du développement moderne de la cosmicité urbaine en manque de « nature », tout l'« arrière-pays pittoresque », forêt comme campagne, est essentialisé²²⁶ et vidé (surtout symboliquement) de ses habitants. Cet idéal-type de la « forêt-paysage » et celui de la « campagne pittoresque » du XIXe siècle constituent un point de fixation²²⁷ pour un régime d'historicité spécifique, un régime où l'optimisme technologique du progressisme est contrebalancé par une certaine prudence fondée sur l'idéalisation de mondes alternatifs. Or, comme toute « invention de la tradition » (Hobsbawm & Ranger : 1983), la patrimonialisation de la « forêt-paysage » en tant que nature sauvage est en fait une *nouveauté moderne* qui impliquera des nouveaux dispositifs de contrôle sur ces espaces – dispositifs, eux, bel et bien nouveaux, modernes et effectifs, au grand dam des populations paysannes. Ainsi, la gestion forestière de la seconde moitié du XIXe siècle approfondit ce mouvement de mise à distance des communautés rurales, mouvement entamé au XVIIIe siècle pour des raisons culturelles, et maintenant pour des raisons esthétiques (Kalaora & Savoye : 1986)²²⁸.

²²⁵ Comme le dit Berque, c'est donc « la vision urbaine qui a institué cette notion de « nature » [Berque 2010]. Croit-on en effet que les philosophes présocratiques, les premiers à donner ce sens de « nature » au mot « phusis » – qui, chez Homère, signifiait encore la puissance médicinale d'une plante –, étaient des laboureurs ou des pâtres ? Non, ils fréquentaient plutôt l'agora de Milet, cette ville où, dit-on, Hippodamos inventa l'urbanisme. De ce lien entre « la nature » et la ville, nous avons par ailleurs des indices moins conjecturaux : par exemple le fait que, lorsqu'ils installèrent dans leur ville la statue du dieu Pan pour le remercier de les avoir aidés à Marathon, les Athéniens le logèrent dans une grotte – alors que, dans sa région d'origine, les Arcadiens lui bâtissaient des temples, comme il est normal de le faire pour un dieu [Borgeaud 1977]. C'est que, pour l'urbanité athénienne, Pan avait pris le sens de « la nature » [...] et que la grotte, c'est un habitat qui fait plus « naturel » qu'un temple » (Berque : 2011, p.57).

²²⁶ On en retrouve encore des restes aujourd'hui, et qui peuvent poser problème. Par exemple, le réchauffement climatique chamboule la notion de climax par laquelle on justifie encore parfois, par réflexe, la favorisation du hêtre, un arbre « endémique » – mais peu adapté à un climat plus chaud.

²²⁷ Il est intéressant de noter que l'orientalisme se reconfigure durant cette période, comme si le monde moderne conduisait à une redéfinition des identités par la (re)construction de Soi et de l'Autre.

²²⁸ Pour ne pas être trop caricatural, rappelons que les sociologues Bernard Kalaora et Antoine Savoye, dans leur livre intitulé *La forêt pacifiée : Sylviculture et sociologie au XIXe siècle* (1986), réhabilitent notamment une pensée pro-paysanne et hétérodoxe de la foresterie du XIXe siècle, celle de Frédéric Le Play (1806-1882). Cette pensée sera balayée, et tout particulièrement au vu de la centralisation française.

Rien d'étonnant donc à voir naître cet idéal-type dérivatif ou corrélatif de celui de la « forêt-paysage » : l'idéal-type de la « forêt de détente », de la « forêt de loisirs », de la « forêt de tourisme » – en même temps que le développement de la société de loisirs. L'exemple du Jorat est particulièrement parlant. L'historien Gilbert Coutaz raconte :

« Espace sillonnée par de nombreuses routes, avec un habitat dispersé, exploité outrageusement pendant des siècles pour ses ressources forestières, hydrologiques et agricoles, les bois du Jorat vont progressivement devenir un espace de délasserment et constituer une des images de marques de Lausanne dès la fin du XIX^e siècle » (Coutaz : 1993, p. 75).

« Rien d'étonnant », car comme expliqué précédemment, le Jorat possède déjà son « grand naturaliste du XVIII^e siècle », Grégoire de Razoumowsky et son *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs* (1789). Certes, comme le dit Coutaz, Razoumowsky fait « rentrer les terres du Jorat dans les sujets d'investigations scientifiques » (*ibid*, p. 76). Mais son ode à la Nature citée en exergue de ce chapitre ne laisse pas présager un rapport froid et distant à son sujet d'étude, rapport esthétique probablement déjà diffusé dans la culture savante de la fin du XVIII^e siècle... En bout de course, après un siècle de romantisme naturaliste, d'éducation esthétique – patriotique ou non, élitiste ou non –, de réalisations artistiques, le résultat est là : en outre des forêts particulières de Sauvabelin, Rovéréaz et de Vernant (plus proche de la ville), le Jorat de Lausanne devient une forêt de détente, de loisirs et de tourisme facilement accessible grâce l'ouverture des premières lignes de tramway (électrique !) en 1896. Ses espaces « *offrent des possibilités nouvelles de délasserment avec le ski et la luge au Chalet-à-Gobet, le patinage dans la plaine de Sainte-Catherine et le golf aux Antêts. [...] Aux promenades à Ouchy répondent dans les années 1900 les crêtes du Jorat et les balades dans les bois* » (*idem*).

De plus, la « forêt de détente » a un lien étroit avec un autre idéal-type, celui de la « forêt-sanitaire » ou « forêt-curative », la forêt qui soigne les Hommes et l'environnement. Ainsi, comme l'explique Coutaz, on retrouve dans un guide de 1896 une explication sur le rôle que jouent les forêts du Jorat dans cette hygiène urbaine générale. Le fascicule explique : « *L'air y est vif, tonique et pur, grâce aux vastes forêts qui l'enveloppent du côté Nord* » (cité dans Coutaz : 1993, p. 77). Il précise en outre que « *les eaux potables proviennent de sources captées dans les forêts du Jorat* » (*idem*). Un guide de 1899 « *confirme la qualité de l'air de Lausanne à la fois en raison de sa ceinture forestière et parce que la ville n'est pas une ville industrielle* » (*idem*). Le sport, pratiqué notamment dans le Jorat, prend un véritable essor teinté d'hygiénisme médical comme moral : un corps entretenu est anobli, beau, sain, mais aussi symbole de droiture.

La « forêt de tourisme » n'est pas en reste non plus. Si la « forêt de loisirs » correspond plutôt à la dimension citadine des pratiques sociales en forêt, la « forêt de tourisme » attire des visiteurs étrangers. Comme l'explique le contenu du Guide *Souvenir de Lausanne et environs* (1916), contenant un chapitre sur le Jorat, « *ce sont les bois du Jorat dans leur ensemble qui constituent un attrait pour les Lausannois et les touristes* » (Coutaz : 1993, p. 76). Gilbert Coutaz explique en outre que « *les forêts du Jorat appartiennent à l'image promotionnelle de Lausanne* » (*ibid*, p. 77). Ainsi, « *longtemps exclues de la vie des citadins au nom de l'exploitation anarchique et souvent outrancière de leur bois [par les vilains forains, des non citadins], elles sont actuellement un patrimoine à préserver, à revitaliser et à faire découvrir* » (*idem*). Au vu de l'extension toujours croissante des activités en forêt dans le Jorat, la dimension récréative et sociale de cette forêt contribue à créer une pression toujours plus grande sur le milieu et des tensions entre différents acteurs de la vie forestière.

L'idéal-type de la forêt curative ou sanitaire (ou hygiéniste) nous rappelle cependant que le XIXe siècle voit s'affermir les connaissances sur les forêts et leur rôle écosystémique – même si l'on appelle pas encore ça comme ça – : c'est la naissance de la « forêt de services écosystémiques »²²⁹, prolongement fonctionnelle de la forêt de protection. Dans le prolongement de ces nouveaux savoirs, à la fin du XIXe siècle, s'enclenche encore une dernière grande révolution matérielle pour la forêt suisse et joratoise, une *révolution sylvicole*. Cette révolution, toutes les forêts – les forêts économiques (production et rendement), les forêts de protection (protection contre les catastrophes naturelles et services écosystémiques de purification) et les forêts sociales (paysage, loisirs, détente, tourisme) – vont pouvoir, en théorie, en bénéficier.

Rappelons qu'à Lausanne, depuis les règlements forestiers de 1786 puis 1795, fruits de l'évolution des savoirs sylvicoles lausannois du XVIIIe racontée par Jean-François Robert (1992a), les nouveaux services forestiers et les pratiques culturelles concrètes fraîchement implémentées préfigurent la révolution sylvicole de la fin du XIXe siècle. Le règlement de 1795 est à bien des égards déjà révolutionnaire : il abandonne les aménagements par surfaces – encore très présents *aujourd'hui* – pour ceux par volumes (Robert : 1993).

²²⁹ Ça n'est évidemment pas les mots utilisés à l'époque. On parle plutôt du rôle des forêts dans l'hygiène, la santé, les humeurs, le caractère, etc., et ce, notamment par sa dimension « purificatrice ».

Dans un certain sens, il y a un retour à une forme de savoir d'avant le XVIIIe siècle. Anciennement, avant le développement de la cartographie et de la quantification (évolution du XVIIIe siècle, voir notamment Lowood (1990) : « The Calculating Forester : Quantification, Cameral Science, and the Emergence of Scientific Forestry Management in Germany »), l'exploitation du bois se quantifie difficilement, sans précision, mais en rapport avec le type de bois : gros bois, petit bois, essence. C'est une approche très *qualitative* et sensible, exercée de visu et fondée sur l'expérience et la tradition.

Or, au cours du XVIIIe siècle et avant le système métrique et la longue histoire de son imposition²³⁰ depuis la fin du XVIIIe siècle, on commence déjà à quantifier le volume de bois, en stère, en moule ou en corde (la corde est déjà mentionnée par Evelyn en 1670) ; les longueurs, en pied, pouce, ligne et toise (les troncs s'estiment généralement en toise) ; les surfaces (comme les forêts cartographiées en « 2D »), d'abord en pied, pouce, ligne et toise au carrée, puis en poses et en ares.

Cette évolution amène deux cadres principaux de *quantification* de la production ligneuse. Les forestiers suisses ont coutume d'appeler la *quantification par surfaces* de forêt la « méthode à la française » : cette méthode correspond très bien aux « coupes réglées » du XVIIIe siècle et aux « coupes rases » du XIXe siècle, si tant est que le producteur ne soit pas très regardant avec les effets sur les sols, la biodiversité et les paysages (nous faisons ici un évident anachronisme). Le deuxième cadre de quantification, celui qui nous intéresse car il est précocement entériné par le règlement forestier lausannois de 1795, c'est celui de la *quantification par volumes* de la production ligneuse. La *quantification par volumes* amène, au cours du XIXe siècle, à une synthèse entre *quantification* moderniste et *qualification* (à l'ancienne ?). En effet, en pensant en termes de volume, on implémente les notions de *rendement soutenu* (on se rend compte qu'il ne faut pas prélever plus que ce que la forêt peut produire) et d'*usufruit* (évolution du droit entérinant le principe du rendement soutenu). Or, ne pas prélever plus que ce que la forêt produit, ça implique, si on veut *optimiser* le maigre rendement que ces prélèvements excédentaires peuvent offrir, de comprendre les mécanismes profonds du milieu forestier, donc, *d'une certaine manière*, de retrouver une démarche qualitative que le XVIIIe siècle quantificateur a sensiblement effacée.

²³⁰ Le système métrique n'a d'ailleurs toujours pas complètement effacé le stère ou l'are. Soit dit en passant, il est un des grands outils d'uniformisation du monde et de mise en commensurabilité des choses, avec, notamment, cet outil qu'est l'argent.

Cette rencontre entre quantification volumique et « enqualification »²³¹, cette *révolution sylvicole* au niveau des sciences et pratiques forestières suisses mais aussi lausannoises, c'est la fin du XIXe et le début du XXe siècle qui l'actera. Arnold Engler (1869-1923), Walter Schädelin (1873-1953), Walter Ammon (1878-1956) et Henri Biolley (1858-1939), tous ingénieurs forestiers de l'EPFZ, inspecteurs forestiers dans différents cantons et parfois professeurs de sylviculture (Engler et Schädelin), sont les principaux protagonistes de cette histoire des sciences forestières. Dans la lignée des travaux de Engler sur une sylviculture « proche de la nature », fondée sur un rajeunissement naturel (ou « régénération naturelle ») des forêts soutenu par la pratique de l'éclaircie anthropique « par le haut » (on dégage l'horizon solaire des jeunes pousses naturelles en taillant l'étage dominant), Schädelin promeut la *sélection qualitative continue*. Cette sélection commence au stade juvénile. La coupe est complètement décentralisée, et devient non seulement l'instrument du prélèvement de la matière ligneuse mais aussi le principal instrument culturel. Schädelin postule aussi l'« éclaircie éducative » (*Erziehungsdurchforstung*), c'est-à-dire le fait que l'entourage arboricole a un rôle *éducatif* sur les jeunes pousses et qu'il faut donc réfléchir aux complexes d'associations d'arbres avant d'éclaircir à tue-tête. Dans cette ligne, Ammon développe la notion de *forêt jardinée*, une forêt qui rassemble à chaque station toutes les classes d'âge du peuplement (Robert: 1992, pp. 98-99). Ainsi, comme l'explique Jean-François Robert :

« Le rajeunissement naturel, décidé par le sylviculteur qui le provoque par un dosage savant de la lumière au sol, notamment en modifiant la densité des couronnes, devient partie intégrante du traitement et s'introduit sans à-coups dans le cycle, garantissant un nouveau départ avant même la réalisation des derniers représentants de la génération précédente. [...]

Et le but de la sylviculture peut dès lors s'énoncer comme étant de produire le plus de bois possible, de la meilleure qualité possible et de façon continue, sans porter atteinte d'aucune manière aux fonctions de protection de la forêt » (*ibid*, p. 99).

La dernière touche à cette sylviculture helvétique est amenée par Henri Biolley, ce même Henri Biolley qui introduit en Romandie les développements de la foresterie suisse alémanique et l'agrément de la *méthode du contrôle* théorisée par le forestier français Adolphe Gurnaude (1825-1898). « Grâce au contrôle permanent de l'état des peuplements par l'analyse de leur accroissement, fondée sur la comparaison d'inventaires successifs périodiques, l'aménagement [permet] au sylviculteur de contrôler chacune de ses

²³¹ Les critères et pratiques liées à la « qualité ». Sur Lausanne, on trouve déjà cet argument sylvicole du « proche de la nature » à la fin du XVIIIe siècle. Reste à savoir de quelle « nature » l'on parle.

interventions par ses effets sur la vie du massif » (Robert : 1992, p. 100). Selon Schuler, Henri Biolley « *est mondialement connu pour avoir développé la méthode dite du contrôle (inventaires décennaux des forêts) et l'avoir appliquée dans la forêt jardinée* » (Schuler : 2002). Jean-François Robert conclut ainsi que « *par le calcul périodique de l'accroissement de la forêt, par la fixation de la possibilité, par le contrôle des martelages et des exploitations, par l'équilibrage des classes d'âge, on a passé de l'aménagement à la française par surfaces à l'aménagement en volumes* » (Robert : 1992, p. 100).

Or, la foresterie lausannoise introduit déjà en 1848 le principe de la coupe « successive », aussi appelée « progressive ». Ce principe de coupe est l'intermédiaire entre « coupe rase » et « coupe décentralisée ». Dans la coupe rase, il ne reste plus que le sol ; dans la coupe successive, on coupe la tranche d'âge arrivée « à maturité » du peuplement ; dans la coupe décentralisée, on fait du cas par cas. C'est au vice-président de la commission cantonale des forêts Edmond Davall (1793-1860) que l'on doit cette pratique de coupe et le nouvel aménagement corrélatif, un aménagement qui bannit le régime du taillis sous futaie pour adopter le régime de la futaie²³². Le dernier soubresaut de la coupe rase est la révision d'aménagement de 1876 proposée par Edouard Curchod-Verdeil, à la suite d'un cyclone et de ses 70'000m³ de bois ravagés : on planifie une régénération par coupe rase chaque 100 ans, avec plantation systématique d'épicéas pour la régénération (Badan & Racine : 1993, p. 82). La raison, comme nous l'avons vu, en est que l'épicéa devient rentable car le bois de construction est de plus en plus recherché à la fin du XIXe siècle (alors que le bois de feu des taillis, lui, est délaissé au profit du charbon). L'inspecteur des forêts suivant, Edmond Buchet, revient à la coupe successive, au rajeunissement naturel et aux mélanges des essences dans le projet d'aménagement de 1906 (ibid, pp. 82-83). Ce projet d'aménagement indique un tournant vers ce « rapprochement » des essences naturelles et l'abandon relatif de la mentalité et des pratiques de la plantation humaine et uniforme. La gestion forestière lausannoise vise à se rapprocher du régime de la « forêt jardinée » (notamment par des coupes hygiéniques et culturales, des dégagements, des éclaircies, dans la droite ligne des travaux de Schädelin et Engler) et à se calquer sur la « nature ». Buchet lui-même explique :

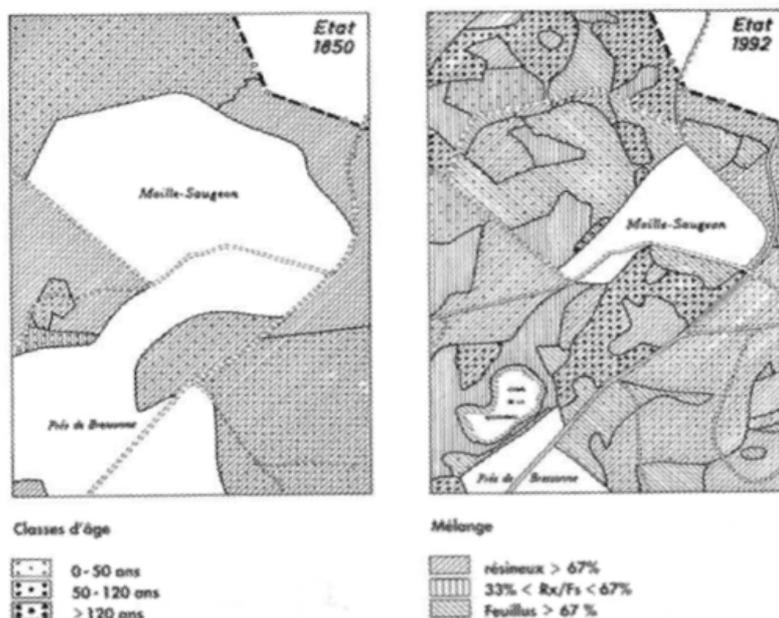
²³² Le taillis est un mode d'exploitation où les arbres sont sectionnés de telle sorte que la reproduction végétative de la souche restante donne plusieurs petites ramifications exploitables (petit bois de feu notamment, mais aussi fourrages pour les bêtes). Une forêt de taillis est typiquement une forêt paysanne liée à une certaine forme d'économie traditionnelle. Son abandon pour les hauts troncs de la futaie pure est significatif de la transition vers le charbon minéral et de l'« urbanisation » de la forêt (car la futaie sert surtout, à cette époque, à produire des bois de construction pour les villes en développements).

« *Durant ces 30 dernières années, on a trop abusé des plantations d'épicéa à l'état pur et [...] Chercher, par contre, à obtenir un bon mélange de nos essences spontanées devant constituer le peuplement principal. Le sapin donne aussi plus de résistance au massif. À part le sapin, on s'efforcera de conserver ou d'introduire, naturellement sinon artificiellement, le hêtre, parce que cette essence contribue aussi à consolider le peuplement contre les vents (ce qui est d'une grande importance dans les forêts du Jorat qui [...] sont exposées de tous côtés à la violence des vents) puis, parce que par l'apport de ses feuilles, il retarde l'envahissement des ronces et influe favorablement sur la qualité du terrain. Dans les forêts basses, le hêtre devrait être maintenu comme essence principale, le chêne lui être associé en premier lieu, puis l'acacia, l'orme, l'érable et, dans les endroits humides, le frêne et l'aulne noir. On doit s'efforcer d'aider et d'imiter la nature pour le choix et le mélange des essences suivant les conditions locales.* » (cité dans Dadan & Racine, 1993, p. 84).

C'est par ce mouvement des sciences forestières que le passage de la malforestation (monoculture et plantation d'épicéas – la pessière équiennne –) à la reforestation « proche de la nature » (hêtraie mixte et hêtraie-sapinière) peut être compris. Il est indubitable que les idéaux-types cités précédemment ont pour vocation, ou pour projet sous-jacent, de préserver la forêt – certes souvent selon des intérêts spécifiques utilitaristes et/ou anthropocentrés. Mais comment, concrètement, la protéger ? Par quelles mesures ? Avec quelles techniques, quels soins, quelles connaissances ? Et sur quelles pas de temps ? Et, finalement, quels types de composition forestière « internes » et interspécifiques (car la forêt-paysage est une forêt *vue de loin*, une « forêt externe ») ? Dans une commune comme Lausanne, c'est le monde des sciences forestières (ingénieurs, inspecteurs des forêts, hauts forestiers, administration) qui a le dernier mot à ce niveau-là, qui est l'arbitre en dernier ressort des conflits entre les intérêts des exploitants, paysans, promeneurs du dimanche, citadins, touristes.

Par conséquent, depuis surtout 150 ans et l'aménagement de 1848 (voire 200 ans et le règlement de 1795), les forêts du Jorat suivent une trajectoire socio-écologique très fortement qualitative, si bien qu'un prix national récompensant sa gestion forestière fut même attribué à la ville et à son *Service des forêts, domaines et vignobles* en 1993. Pour s'en convaincre, il suffit de songer qu'entre 1850 et 1992 « *les peuplements feuillus ont quasiment doublé de surface et la vieille futaie a quintuplé son emprise* » (Badan & Racine : 1993, p. 82). En revanche, en termes de *gain de surface nette*, le rôle de l'Homme est moins impressionnant. Si le XVIIIe siècle arrive à réduire le mitage du couvert forestier, c'est au XIXe siècle qu'il se stabilise, et hormis l'enforestation (la reprise naturelle *pure*) ayant cours dans les prés désertés du Jorat, l'administration ne reforeste pas massivement de nouveaux territoires. Ajoutons en outre que la plupart des territoires regagnés par la forêt en Suisse depuis le XIXe siècle sont des terrains de montagne, anciennes prairies de pâture. Au XXe siècle, la surface forestière joratoise demeure très stable : la forêt du Jorat occupe en moyenne 38% du territoire en 1933 et en 1993.

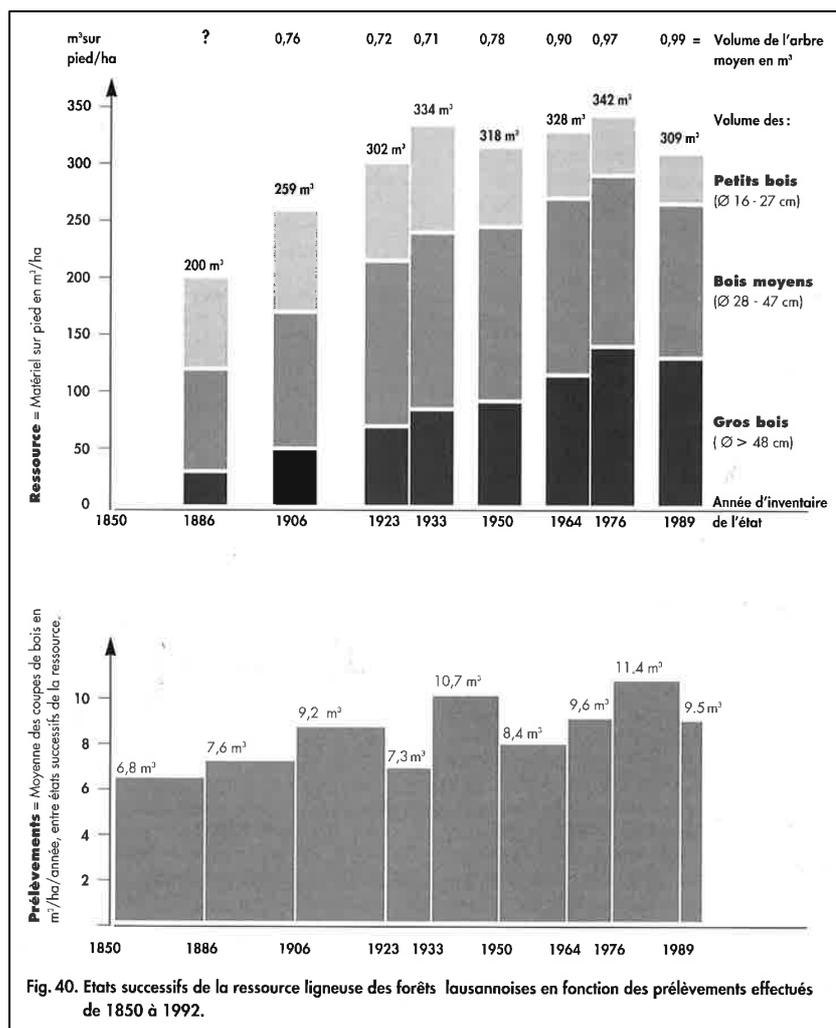
Cependant, rappelons que les forêts du XVII^e siècle (1650) sont « *rare et dégradées* », selon les mots de Radeff (1991). Si nous pouvons dire qu'elles sont toujours pour le moins « rares » aujourd'hui en région lausannoise²³³ – car leur surface n'a pas drastiquement crû depuis lors –, elles sont en revanche franchement régénérées. Pour s'en convaincre, énonçons l'effet au long cours des nouvelles pratiques culturales prises depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Prenons un exemple caractéristique du Jorat : les forêts des alentours de la Moille-Saugen et du Pré de la Bressonaz (Badan & Racine : 1993, p. 83).



On observe un léger gain de surface sur des terres devenues improductibles (pré et moille), mais qui est anecdotique par rapport à ce qu'il se passe dans la composition interne du massif. Cette composition passe de 69% de résineux et 31% de feuillus en 1850 à 54% de résineux et 46% de feuillus en 1990, et de 69% de jeune futaie et 9% de vieille futaie en 1850 à 37% de jeune futaie, 40% de moyenne futaie et 25% de vieille futaie en 1990. Il y a donc un désenrésinement (alors même qu'on se situe dans une région élevée du Jorat) de cette station, un fort développement de la futaie et de petits peuplements d'âges et de mélanges variés (*ibid*, p. 82). Comme l'explique Jean-François Robert, au cours XVIII^e et le XIX^e siècle, on en demande encore à la forêt « *sans qu'elle puisse s'étendre en surface* » (Robert : 1993, p. 78)

²³³ En passant de 99-100% du territoire au Mésolithique à environ 38% au début du XX^e siècle, on peut prétendre qu'elles soient « rares » aujourd'hui. En outre, Radeff ne donne pas de chiffres précis (ce qui est normal, car en 1650, il n'y avait pas d'estimations précises des surfaces boisées). Cependant, sa carte du Jorat vers 1700 (p. 173) ne laisse pas entrevoir ou induire une reprise exceptionnelle de surface depuis lors (au vu du Jorat actuel).

Pour le coup, le résultat est au rendez-vous. Les graphiques suivants (Badan & Racine : 1993, p. 89) représentent : pour le premier, la composition en petit, moyen et gros bois, le volume de l'arbre moyen en m³ et l'augmentation du volume total de production ligneuse par hectare (qui va croissant, de 200m³/ha en 1850 jusqu'à 342m³/ha en 1976) ; pour le second, la moyenne des prélèvements de bois par hectare et par année en m³ (qui vont croissants, de 6,6m³/ha/an entre 1850 et 1886 à 11,4m³/ha/an entre 1976 à 1989 – les cyclones et chablis aidant aussi en partie pour cette dernière période).



Depuis 100 ans, 1,5 millions de m³ de bois ont été exploités. La forêt est encore là, intacte... et même régénérée (*ibid*, p. 86) – relativement au XVIII^e siècle. Cependant, la capitalisation ligneuse a des conséquences :

« La promotion des gros bois a toutefois pour corollaire un rallongement du temps de révolution, un étalement des cycles de régénération et par voie de conséquence, une augmentation des surfaces occupées par des vieilles futaies de plus en plus instables et dépérissantes » (*ibid*, p. 88).

Ainsi, paradoxalement (au premier abord), si l'on veut conserver les magistrales futaies du Jorat d'aujourd'hui, elles doivent être « exploitées » ou « cultivées », car elles sont « *la résultante de décennies d'efforts cultureux d'enrichissement du mélange* » (Badan & Racine, : 1993, p. 86). Comme l'a montré Anna Tsing (2015) pour les forêts japonaises du satoyama (ce paysage rural nippon typique) ou Philippe Descola (2005) pour la forêt amazonienne habitée des Achuars, les humains ne sont pas nécessairement à exclure des bois, cette représentation archétypale contemporaine de la nature sauvage²³⁴. À bien des égards, ils sont plutôt coresponsables, avec les arbres, de la création de ces espaces et paysages forestiers qu'on idéalise *a posteriori*.

Or, comme la paysannerie, la foresterie est en crise depuis plusieurs décennies déjà, même dans une ville au long passé sylvicole comme Lausanne. Les charges liées aux pratiques culturelles augmentent, notamment à cause de l'aménagement et des soins servant à favoriser la fonction sociale de la forêt (fonction que le citoyen moyen estime gratuite, alors que la « forêt d'agrément » doit être « soignée » des dégradations liées à ces pratiques), mais aussi à cause de son nouveau rôle de préservation de la biodiversité : la « forêt-refuge de la biodiversité », rôle datant de la fin du XXe siècle. En parallèle, « *les revenus de la vente des bois s'amenuisent au rythme de la marginalisation de la filière indigène de transformation ligneuse et de la chute des prix d'un matériau victime du pillage de ses réserves mondiales* » (Badan & Racine : 1993, pp. 91 -92).

Cependant, contrairement aux enjeux liés à la protection de la biodiversité²³⁵ qui impose de nouvelles pratiques forestières encore peu « rémunératrices » au forestier²³⁶, il est possible que le dernier avatar de la forêt de protection, en plein essor depuis le XXIe siècle, puisse dessiner un nouveau chemin pour la foresterie. Cet avatar, c'est la « forêt-puits de carbone »²³⁷, outil central dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les projections et prospectives savantes sur les effets économiques et sociaux à long terme de ce réchauffement laissent entendre qu'on pourrait drastiquement en amortir l'impact par la replantation intelligente et massive d'arbres *ici et maintenant*.

²³⁴ Élisée Reclus, en son temps, expliquait déjà, avec ses mots, qu'il n'y pas par essence de problème dans le phénomène de co-construction des milieux par l'Homme et les autres puissances en présence. Le problème vient, selon lui, de l'*état social* dans lequel se trouve les sociétés humains qui entrent en relation de cosuscitation avec les autres êtres du milieu (espèces, ressources, forces telluriques) – idée de la primauté des institutions sociales dans la destruction de la nature qui fut reprise par Murray Bookchin (1982 ; 1989).

²³⁵ De par sa situation, le Jorat est un endroit stratégique pour les politiques de protection de la biodiversité.

²³⁶ Tout du moins pour l'instant. C'est donc le secteur public qui prend en charge ces coûts. Avec les politiques d'austérité que l'orthodoxie budgétaire risquent d'imposer dans les années à venir, on peut justement se demander si la biodiversité ne va pas se révéler être une variable d'ajustement.

²³⁷ Doubé par la renaissance de l'avatar de la « forêt-énergie », par la volonté de développer la filière du bois-énergie, théoriquement neutre en CO₂ dans un système idéal de production soutenue et cyclique.

La reprise forestière régionale comme métaphore de l'histoire des sciences modernes

Nous venons de parcourir un récit finalement très régional et borné qui est le récit-type auquel l'historien environnementaliste se confronte lorsqu'il commence à s'intéresser à l'histoire forestière (ou environnementale) suisse. Avant le XVIII^e siècle, c'est le chaos : prélèvements anarchiques et usages destructeurs ; incompréhension des phénomènes naturels ; inaptitudes des autorités ecclésiastiques, seigneuriales et communales à réguler les pratiques. Après le XVIII^e siècle – ce moment de bascule, ce siècle des Lumières et de l'éveil à la Science –, c'est la sagesse : prélèvements organisés, rationalisés et réglés par le principe du rendement *soutenu* et *optimal* ; politique de préservation du capital forestier initial (contrairement au Moyen-Âge) ; compréhension fine de ce qu'est la « nature » (depuis la fin du XVIII^e siècle, les forestiers lausannois estiment leurs recommandations culturelles comme « proches de la nature ») ; administrations publiques – couplées à l'instauration d'un marché partiellement régulé – efficaces dans la gestion des ressources forestières.

Or, le principe moral sous-jacent de la célèbre fable d'Ésope *Le Loup et de l'Agneau* devrait être au fondement même de toute *épistémologie historique*. Si le principe moral *explicite* de cette fable – principe dérivant de l'affreux méchant loup (le tyran) qui trouve toujours un prétexte pour justifier la tyrannie qu'il exerce sur le gentil petit agneau (le faible) – est *un principe de doute envers la parole de l'autorité*, son principe moral *implicite* n'est pas nécessairement si manichéen. Cet implicite, c'est celui du scepticisme systématique : quand une histoire est trop belle, ou trop affreuse, donc trop manichéenne, trop blanche ou trop noire – qu'elle vienne d'un tyran ou non (d'où l'anti-manichéisme du principe moral *implicite*) –, l'historien doit douter. Pourquoi nous raconte-t-on cette histoire ? Qui favorise-t-elle ? Quels intérêts sert-elle ? Et que voile ou dévoile-t-elle ? Enfin, surtout – et c'est là que l'historien joue son rôle social principal – , à quel degré cette histoire est-elle romanesque ?

S'il est indubitable que les sciences forestières d'aujourd'hui sont au bénéfice, par le principe de cumulativité des savoirs, d'un précieux corpus de connaissances, cette histoire scientifique est une histoire humaine. Comme toute histoire humaine, elle n'est ni linéaire, ni désintéressée, ni dégagée des croyances, des idéologies, voire de grossières erreurs de son temps. Cet état de fait ne remet pas en cause la bonne volonté de tous ces forestiers, ingénieurs, inspecteurs, bûcherons, ouvriers des deux-trois derniers siècles... Mais comme n'importe quel humain, ils sont soumis aux forces historiques traversant le monde social et les milieux de vie.

(1) Ainsi, premièrement, ces savoirs n'ont pas toujours été de « premier choix ». La compréhension fine et écosystémique des interactions complexes entre arbres n'est conquise (ou, plutôt, « vaguement entrevue ») qu'à la fin du XIXe siècle. Pour le rôle que la forêt et les arbres jouent dans la biodiversité non arboricole, et ce que cette même biodiversité leur apporte en retour, il faut attendre le dernier quart du XXe siècle. Les influences réciproques des forêts, du climat, des sols et de l'« hydrosphère », elles, sont certes perçues depuis longtemps en Europe – on pourrait dire depuis le XVe siècle (voir Locher & Fressoz : 2020) –, mais encore aujourd'hui, les sols forestiers sont à bien des égards un mystère et les interactions avec l'hydrosphère et le climat sont aussi terriblement complexes. Le rôle des mycorhizes dans la croissance des forêts et dans la communication entre arbres est une découverte scientifique récente, ainsi que le principe de la marée verte²³⁸. Avant ces découvertes constitutives de la foresterie contemporaine des choix culturels douteux (comme la monoculture, la plantation non naturelle, les associations aléatoires) furent pris au nom d'une science agissante qui se voulait déjà – *en partie* au moins – omnisciente, et des anciennes pratiques furent dénigrées et/ou interdites. Et les sciences forestières *contemporaines* ne sont pas closes, elles n'ont pas « fait le tour de la question », bien au contraire (voir notamment Hallé : 1999 ; Mancuso & Viola : 1982 ; Mancuso : 2007 ; Tassin : 2016, 2018 ; Zürcher : 2016, 2018).

(2) Deuxièmement, ces connaissances ne sont pas mécaniquement appliquées sur le terrain : « *Il n'y pas de force intrinsèque de l'idée vraie* », disait Bourdieu, citant Spinoza (Bourdieu : 1995). Certes les ingénieurs forestiers et l'administration des bois font partie de cette nébuleuse sociologique de la parole autorisée sur les forêts, et en occupent une place de premier choix. Cependant, dans une société à régime capitaliste, il est évident que d'autres intérêts (notamment pécuniaires) que ceux de la juste mesure des soins culturels et de la conservation désintéressée des surfaces boisées rentrent en compte. Les régimes d'affects et de propriété autorisés par la marchandisation des forêts et la libéralisation du marché du bois ne sont pas propices à l'épanouissement *in situ* des connaissances forestières les plus poussées. Certes les réglementations sont strictes, mais l'invention puis l'existence jusqu'à nos jours de la forêt privée autorisent nombre d'abus mus par la pulsion individuelle, voire individualiste, de l'enrichissement personnel²³⁹.

²³⁸ Dans la préface du livre de Ernst Zürcher (2016), Francis Hallé raconte les torrents de critiques mesquines que ce forestier curieux dû subir de la part de ses collègues lorsqu'il commença à avancer que la Lune avait des effets sur la qualité hydrophile ou hydrophobe du bois (due, donc, à une « marée verte »).

²³⁹ Dont les défrichements joratois de la fin du XIVe et du début du XVe siècle sont des préfigurations, ce qui montre bien, au passage, que les régimes forestiers communautaires d'avant cette période sont plus adéquats à la conservation des forêts. Autres préfigurations, les *villae* romaines et antiques de *Lousonna*.

En outre, plus trivialement, les savoirs des sciences forestières mettent du temps à être validés empiriquement, au sens où ils doivent être suffisamment reproduits *en contexte* pour démontrer leur efficacité. Il est donc plus simple, rapide et reproductible de démontrer en laboratoire une expérience de chimie classique (par exemple, la vaporisation de l'eau à 100C°) que d'éprouver des savoirs sylvicoles, savoirs qui mettent plusieurs décennies à être empiriquement validés sur le terrain (et encore, le « toute chose égal par ailleurs » est strictement irréalisable). L'ingénieur forestier René Badan et le géographe Jean-Bernard Racine racontent par exemple comment l'inspecteur communal des forêts Edmond Buchet peina à imposer les nouvelles connaissances de cette « révolution sylvicole » de la fin du XIXe siècle :

« L'application sur le terrain de ces directives avant-gardistes n'a bien entendu pas été immédiate. Il fallait changer les habitudes, convaincre par l'expérimentation ponctuelle et prendre du recul pour en prouver le bien-fondé. À l'échelle du temps forestier, cela peut durer des décennies... Pourtant en 1933, dans sa 3^e révision d'aménagement, Buchet constate : "Nous obtenons de beaux recrûs de nos 3 essences naturelles ; la régénération naturelle est ainsi en bonne voie dans toutes nos forêts ; nos bûcherons reconnaissent enfin les mérites des semis naturels, leur vouent maintenant tous les soins nécessaires". Les forestiers qui se sont succédés depuis n'ont cessé de concrétiser et perfectionner les principes sylvicoles développés en début de ce siècle [XX^e s.] déjà ! » (Badan & Racine : 1993, p. 86).

(3) Enfin, troisièmement, les sciences forestières européennes des deux-trois derniers siècles n'ont pas le monopole de la sagesse et de l'inquiétude quant à la fragilité des forêts et la déplétion des ressources naturelles.

L'ouvrage de l'historien Brett Bennett intitulé *Plantations and Protected Areas : A Global History of Forest Management* (2015) défend que les sciences forestières sont le fruit d'une coévolution diffuse, mondialisée et au long cours (depuis cinq siècles selon Bennett), coévolution engendrée par une pluralité d'acteurs européens comme non européens. La colonisation fut donc aussi une « colonisation des savoirs » – selon les mots de Samir Boumediene (2016) –, un piratage des connaissances doublé par ailleurs d'un piratage des ressources biologiques (comme, par exemple, les nouvelles essences d'arbres exotiques promues par les sociétés économiques dès la seconde moitié du XVIIIe siècle). Cependant, des raisons assez rationnelles et peu ethnocentriques poussent à penser que la *systématisation scientifique et méthodique* des sciences forestières est le fruit de pays européens, dont, au premier chef, l'Allemagne²⁴⁰ et la France. La question qui demeure est : cette systématization est-elle vraiment bénéfique, et pour qui ?

²⁴⁰ Même si la remarque de Bennett sur le fait que l'Allemagne – on pourrait étendre cette remarque à la France et l'Angleterre – est surtout meilleure que d'autres nations ou cultures pour écrire et imposer sa propre histoire est plutôt judicieuse.

Enfin, si la sagesse forestière n'est pas l'apanage d'un lieu géographique spécifique (l'Europe occidentale et forestière), elle n'est pas vraiment non plus celle d'une temporalité autant précise qu'on peut le laisser entendre (ces « deux-trois » derniers siècles, autrement dit la modernité). N'omettons en effet pas qu'il dût très sûrement exister des savoirs vernaculaires et traditionnels, savoirs nécessaires notamment à la gestion forestière des communaux mais aussi à celle des lopins de terres des fiefs seigneuriaux et des territoires cléricaux. Ces savoirs sont difficiles à appréhender pour l'historien, et le discours moderniste les a probablement en partie voilés. L'historien médiéviste Fabrice Mouthon n'hésite pas à dire qu'une forme de gestion « durable » des ressources existe déjà au Moyen-Âge (Mouthon : 2017) – ou en tous les cas, une *volonté* de gestion durable, car sans produit de substitution, il faut bien faire avec les *étants-là* de l'époque, avec les maigres ressources à disposition sur place (et non les riches ressources des territoires coloniaux). C'est pareil hors d'Europe. Invitons le lecteur à profiter de l'édition numérisée du *Livre des merveilles et autres récits de voyages et de textes sur l'Orient* (Polo & al. : 1410-1412) disponible en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de France. Dans ce recueil de textes de voyages en Orient racontés par différents explorateurs (dont Marco Polo) – textes traduits en français par le moine bénédictin Jean le Long (1315-1383) et offerts au duc de Bourgogne Jean sans Peur (1371-1419) –, les écrits laissent présager des pratiques et des savoirs arboricoles déjà suffisamment importants pour avoir été notifiés par les producteurs de ces enluminures.



Par exemple, voilà une enluminure accolée au texte *Itineraria* (1355-1357) de l'explorateur Jean de Mandeville (1300-1372) représentant la Mer morte, où l'on voit des humains s'atteler à diverses opérations culturelles, dans une région où l'aridité devait très probablement obliger les populations à approfondir leurs connaissances arboricoles (une distinction avec la notion de sylviculture est pour ce cas nécessaire, car nous ne sommes pas vraiment en présence de « forêts » – quoique nous avons vu qu'il était difficile de définir une forêt).



Autre exemple, on retrouve dans une enluminure accolée au récit *Liber de quibusdam ultramarinis partibus et praecipue de terra sancta* (1336) du voyageur dominicain allemand Guillaume de Boldensele (1285-1338/1339) une scène de Terre-Sainte, à Jérusalem, avec des arbres vraisemblablement cultivés au sein d'un enclos (bien avant le « mouvement des enclosures » en Angleterre, qui, certes, n'a rien à voir).



Dernier exemple, une enluminure du *Devisement du monde* (1298) de Marco Polo (1254-1324) représente assez clairement, en premier plan, des arbres qui ont été ravagés par le troupeau de bêtes qui pâture sous le regard paisible de leur berger, d'où, probablement, une conscience des effets « déforestants » du pacage.

Ces images ne sont en rien des preuves d'une « sylviculture médiévale », d'Orient ou d'Occident, mais proposent plutôt des indices subtils de la conscience, si ce n'est aigüe du moins existante, de l'importance de l'arbre pour les sociétés de l'époque. Il est tout à fait effarant, une fois le recueil parcouru, de voir la proportion d'enluminures contenant un arbre ou des groupes d'arbres. Ce fait est loin d'être anodin, et il n'est pas étonnant que des maîtres français de l'enluminure aient massivement représenté des arbres et des forêts dans un recueil de textes du début du XVe siècle dédié au duc de *Bourgogne*.

Tout ça pour dire que la sylviculture européenne puisse ses racines dans des traditions arboricoles et sylvicoles anciennes, autant européennes qu'orientales, puis américaines, asiatiques, africaines subsahariennes. La généalogie des savoirs est cependant chose bien difficile tant les sources écrites en furent la principale trace persistante, et donc, par extension, les *civilisations écrites* les principales gagnantes des retombées symboliques de l'histoire des connaissances (et notamment des connaissances arboricoles et forestières). Il est probable que ces lacunes ne soient jamais comblées.

Il convient ainsi de peser avec justesse les apports de la sylviculture moderne européenne, sans plus ni moins de mérite qu'il ne faut lui en attribuer. Il faut renoncer au grand récit du Moyen-Âge obscur, mais plutôt penser une continuité. Dans cette continuité, le moment d'intensification du développement des savoirs du XVIIIe siècle est nettement plus lié à un contexte écologique pressant – en lien avec la modernisation agricole (qui fait croître la démographie), l'industrialisation et le consumérisme naissant au XVIIIe siècle – que le fruit de la conscience humaine grandissante par la voie de la Raison Universelle. À n'en pas douter, le récit de la modernité forestière réflexive et son récit-miroir de l'obscurantisme du passé sylvicole médiéval, inconsciemment ou sciemment, promeuvent la nouvelle gouvernamentalité post-Ancien Régime des êtres arboricoles (pouvoir s'exerçant sur n'importe quel arbre : arbre de jardin, de l'espace public, d'une lande, et non uniquement de forêts). Ce récit voile la responsabilité des nouveaux modes de vie qui se déploient depuis le XVIIIe siècle en Europe et en Suisse.

C'est, en fait, ce que ce nouveau contexte climatique énoncé plus haut nous met sous les yeux (comme, par ailleurs, l'érosion de la biodiversité). Les sociétés urbaines et industrielles européennes n'ont en réalité jamais cessé de mettre en péril les environnements et notamment les forêts, malgré leur audacieuse sylviculture (qui ne manque pas de mérites !). Elles ont juste ajourné leurs impacts, impacts qui passent de *directs* à *indirects*, mais demeurent d'une mesure potentiellement tout autant colossale que les grands défrichements médiévaux. Qui sait en effet comment nos forêts actuelles peuvent supporter des augmentations moyennes de température de 4C°, 5C° voire 8,5°C d'ici à la fin du siècle (selon les différents scénarios catastrophes du GIEC). Comme rappelé à la fin du chapitre 9, la Modernité n'a déjoué que *momentanément* et *localement* cette contradiction engrangée par le développement métabolique des sociétés européennes (et chinoises) activé au Moyen-Âge. Damnation des forêts, car c'est la forêt européenne elle-même, dans son abondance, qui a autorisé cette fuite en avant métabolique du continent européen.



Sans titre, Zdzislaw Beksinski, 1979, huile sur panneau dur. Métaphore du scénario +8,5C° du GIEC .

La reprise forestière régionale et ses causes profondes

La société lausannoise du XVIIIe, XIXe et XXe siècles, comme les sociétés européennes en général, a donc ajourné ses impacts sur les forêts, elle a réglé *momentanément* et *localement* la contradiction qui germait dans son socio-écosystème entre croissance du métabolisme social et raréfaction des ressources (notamment forestières).

À maintes reprises déjà le lecteur attentif aura vu poindre depuis le début de ce chapitre 10 des explications alternatives au récit enjoliveur de la réussite forestière helvétique ou lausannoise. Cette réussite, si elle est incontestablement permise par les sciences et l'administration forestières des trois derniers siècles, n'aurait cependant tout simplement pu se réaliser sans des phénomènes connexes, et ce, même avec les meilleurs forestiers du monde – que dis-je, de l'Univers.

Commençons par la manière dont la société lausannoise, comme nombre d'autres sociétés européennes, a pu ajourner *momentanément* la contradiction susmentionnée. Ce report temporel du choc entre croissance exponentielle du métabolisme social et destruction des ressources et des forêts, c'est la Technique qui le permet.

D'abord, il y a un lien extrêmement étroit entre l'histoire des forêts et l'histoire de l'**énergie**. L'historien Martin Stuber distingue trois périodes de régime énergétique : celui de la société agraire (avant la seconde moitié du XIXe), régime fondé sur le charbon de bois et le bois de feu ; celui de la société industrielle (de 1850 à 1950 environ), fondé sur le charbon minéral ; enfin, celui de la société de consommation (1950 à nos jours), fondé sur le pétrole et, dans une moindre mesure, le nucléaire et l'hydro-électrique (Stuber : 2019, p. 48). Il est évident qu'à partir de l'utilisation du charbon minéral – qui devient majoritaire dans le mix énergétique à partir des années 1850 (Pelet & Marek : 2007) –, la pression sur la forêt suisse diminue, et d'autant plus que les nouveaux chemins de fer des années 1850 permettent un acheminement accru. En 1862, le forestier suisse Elias Landolt lui-même déclare :

« Si nous ne pouvions pas nous procurer de combustibles fossiles [...], nos forêts ne pourraient de loin pas couvrir tous les besoins que nous en attendons : elles ne tarderaient pas à être rapidement épuisées et le bois atteindrait des prix qui ne permettraient ni à l'industrie de se maintenir ni aux pauvres de se chauffer » (dans Stuber : 2019, pp. 48-49).

Rappelons au passage que les luttes économiques et politiques de contrôle du marché et des ressources de charbon (et de fer) – notamment en Alsace-Lorraine – ont été une des raisons principales des tensions croissantes entre l'Allemagne et la France, tensions aboutissant à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. La Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, instaurée en 1952, est la première institution de la construction européenne d'Après-guerre : elle répond évidemment au lourd enjeu de la régulation de cette conflictualité énergétique et matérielle entre divers États d'Europe continentale.

En outre, la métallurgie continue son expansion et devient scientifique à la fin du XVIIIe siècle. Cette expansion, entamée depuis l'Âge du Bronze, prend un véritable essor au XIXe siècle, siècle qui est l'âge des machines, de la mécanisation et de l'acier (l'acier est plus résistant que le fer et la fonte). Le béton et le ciment tracent aussi leur chemin. Le béton armé se développe au début du XXe siècle. Ces **matériaux de construction ou d'outillage, ces nouveaux « solides »**, (ciment, ensuite béton de ciment ou béton, puis béton armé – avec son armature en acier – ; outils et machines en fer et en acier) effaceront en grande partie les usages du bois d'œuvre au cours des 100-150 dernières années.

L'usage des **engrais** a lui aussi des répercussions sur les forêts. D'abord, le développement du système des fosses à purin du milieu du XVIIIe siècle et de la « poudrette » (matière fécale humaine) du début du XIXe siècle : ces évolutions contribuent petit à petit, depuis le milieu du XVIIIe siècle, « à la mise en valeur des jachères et l'abandon des terres ouvertes les plus marginales » (Radeff : 1991, p. 33).

Cette évolution permet à la forêt de remordre sur certains terrains anciennement intégrés au système de l'assolement triennal (**enforesation spontanée**, « **naturelle** »). Puis, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la production et l'exploitation des engrais azotés, phosphatés et potassiques²⁴¹ ; ensuite, l'invention du procédé Haber-Bosch au début du XXe siècle ; enfin, les engrais de synthèse de l'industrie chimie de la seconde moitié du XXe siècle contribuent encore à **l'amélioration des rendements agricoles** (plus une terre est rentable, moins on a besoin d'espace pour produire la même quantité de produits agricoles, ce qui est bénéfique pour les surfaces forestières).

Par ailleurs, qui dit « mécanisation », « charbon », « acier » et « XIXe siècle » dit « locomotive », « machine à vapeur », « rails » et « **chemins de fer** ». Ainsi, Stuber explique que cette **révolution des transports** n'a pas uniquement permis l'augmentation des importations de charbon, mais aussi **les importations de nourriture** – rappelons qu'au seuil de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est un peu au-dessus d'un taux de 50% d'autosuffisance alimentaire, ce qui est un signe de cette évolution vers l'importation croissante d'aliments au XIXe siècle (transition de l'agraire à l'industriel, du secteur primaire au secteur secondaire). Il conclut : « *en facilitant les importations d'énergie et de nourriture, la révolution des transports eut pour effet de réduire considérablement la pression sur les forêts* » (Stuber : 2019, p. 49). Ces chemins de fer de la seconde moitié du XIXe siècle permettent à la Suisse de s'intégrer à une nouvelle économie-monde, économie-monde qui est une nouvelle écologie-monde, un nouvel agencement des espaces et des flux de matière et d'énergie, une reconfiguration qui drainent des ressources vers les centres urbains et industriels hautement métaboliques (centres, on l'a vu, en *concurrence féroce* – en Europe, c'est *marche ou crève* jusqu'en 1945).

Le manque de rendement, de productivité et de possibilité de gain de l'exploitation forestière suisse par rapport aux développements de ces nouvelles filières (charbon, béton, fer, puis pétrole et plastique) et des industries affiliées (le « parc industriel » du « secteur secondaire ») conduisent les agents économiques de premier plan – appelons-les les *opérateurs capitalistes*, c'est-à-dire les individus responsables d'opérer des choix stratégiques (financiers, managériaux, publicitaires) en vue de tirer des marges excédentaires (*plus-value*) de l'exploitation salariale, des connaissances (scientifiques et techniques) et des ressources – à se détourner de la forêt helvétique. Cette forêt est finalement **abandonnée dans une large mesure à l'administration publique**.

²⁴¹ Le désir de contrôle de ces gisements donnera lieu, par exemple, à la guerre la guerre hispano-sud-américaine (1864-1883), aussi appelée « guerre du guano », le guano étant une précieuse ressource azotée, contenant du nitrate. Ajoutons en outre que l'*Alsace*, territoire disputé, possède de riches mines de potasse.

Ainsi, alors que les forêts lausannoises, vaudoises et suisses furent mises à rude épreuve de façon croissante jusqu'au XVIIIe siècle, voire jusqu'en 1850 environ, subitement, la pression anthropique sur les forêts se met à se stabiliser voire à décroître alors même que l'urbain continue son déploiement (avec un accroissement de la production, de la consommation, de la démographie, du développement technique, etc.).

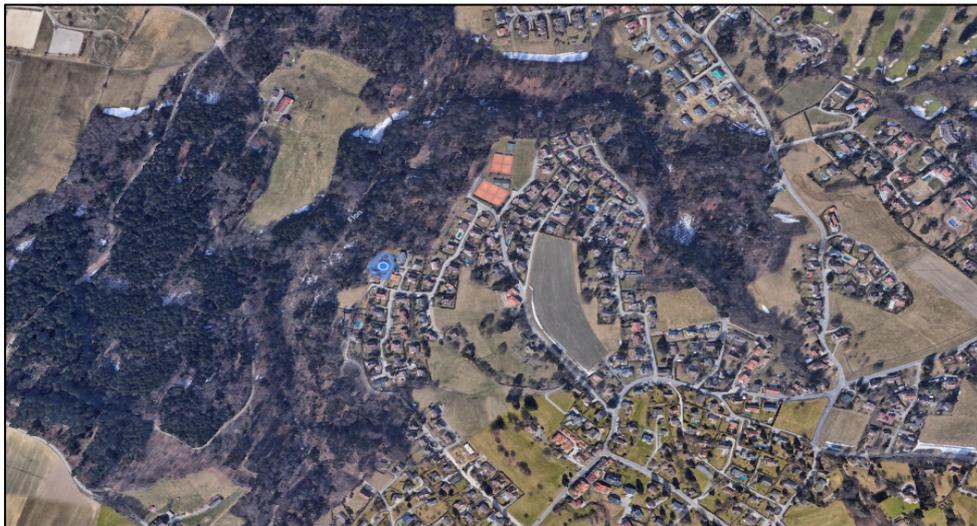
Ce déploiement, depuis le XXe siècle, c'est ce que Berque (2011) appelle l'*urbain diffus*. La « diffusion » de l'urbain, c'est la *chute des murs*, c'est la fin de la *muraille* qui enclot le monde de la ville, de la muraille qui autorise les milieux ruraux à persister dans leur dynamique propre. Par le chemin que Vico dessine dans sa *Science nouvelle* (1725) – « *d'abord les forêts, puis les cabanes, les villages, les cités et enfin les académies savantes* » –, la boucle n'est donc pas tout à fait bouclée. Il manque les « *académies savantes* » et leur monde « *urbain* » **de retour** en campagne (« *villages* », « *cabanes* ») puis en « *forêts* », c'est-à-dire le **déploiement rétroactif** du milieu urbain sur les milieux « ruraux » et « naturels », son **débordement expansif** sur les autres cosmicités – dont l'avatar et principal artisan humain est l'*ingénieur*.

Le « Grand Même » du Paléolithique (le mythe du *Datong* en Chine, ou celui l'*Âge d'or*, de l'*Arcadie*, en Occident), cet espace où l'humain est baigné dans un monde minimalement anthropisée et paradisiaque (« *d'abord les forêts* »), la société occidentale moderne ne cesse de le fantasmer à travers son concept de « nature », concept construit par des urbains (les habitants des « *cités* ») regroupés au sein d'« *académies savantes* ». Or, si les choses et les signes évoluent ensemble, l'ensemble des signes qui poussent l'Occidental moyen à idéaliser la nature modifient *en puissance* les choses de la « nature ». Les systèmes de signes les plus *affectants* prennent le dessus dans les luttes sémantiques humaines : en l'occurrence, depuis la modernité, ce sont les systèmes de signes des élites savantes urbaines. La modification *en puissance* des choses de la « nature » s'achève *en acte* sur les espaces et les êtres qui les peuplent. Berque explique :

« Un mythe en tant que parole, par exemple la pastorale [ou celui du retour à la « nature sauvage »], exerce moins d'effet matériel qu'une architecture exprimant ce même mythe, par exemple un pavillon de banlieue. L'urbain diffus – qui procède dudit mythe – produit, quant à lui, l'empreinte écologique la plus insoutenable car il gaspille toutes les ressources de la Terre : l'étendue, l'énergie, les matières, les écosystèmes [...]. Autrement dit, dans ce qu'est devenue notre urbanité, la quête de « la nature » détruit la nature [à la manière de la quête de la solitude forestière du moine-défricheur médiéval].

Insoutenable au plan écologique, l'urbain diffus l'est aussi au plan moral en ce qu'il s'accompagne d'inégalités croissantes. Gaspiller les ressources de la Terre, en effet, signifie socialement que les « nomades sélectifs », comme les appelle la géographie structurale [Desmarais et Ritchot 2001], ceux qui ont loisir d'habiter où ils le souhaitent, ne laissent que les miettes de leur festin aux « nomades contraints », ceux qui sont réduits à habiter où ils peuvent » (Berque : 2011, p. 59-60).

Mais paradoxalement²⁴², l'autre effet de ce déploiement rétroactif du milieu urbain lausannois sur les milieux « ruraux » et « sauvages », c'est l'instauration d'une nouvelle limite. Cette nouvelle limite, c'est les territoires forestiers strictement administrés (en l'occurrence, le Jorat lausannois). Le rural est rationalisé, quadrillé, optimisé, mécanisé, truffé de pavillons de banlieue, industrialisé ; le « sauvage » sylvestre est préservé, protégé, conservé, *dorloté*. Cette *limitation* est tout à fait positive d'un point de vue écologique. Cependant, ce qui la rend possible, au vu de nos modes de vie, ça n'est pas une fantastique sylviculture. Ce qui la rend possible, c'est, d'une part, cet ajournement des impacts par le développement technique (voilà notre résolution *momentanée* de la contradiction), mais aussi, d'autre part, **la déterritorialisation²⁴³ et l'externalisation** des impacts par, *primo*, l'exploitation coloniale et néocoloniale des « Pays du Sud » ainsi que, *secundo*, la colonisation interne des milieux ruraux et l'expropriation des communautés paysannes des espaces « naturels »²⁴⁴, espaces en réalité souvent aussi ruraux (voilà notre résolution *localisée* de la contradiction, dans une dimension intra *et* extraterritoriale).



Le pavillon de banlieue depuis lequel j'écris ces lignes (point bleu), au bord de bribes restantes des forêts du Jorat d'Épalinges. Avant ces pavillons, il n'y avait presque que des champs et des prés. Voilà un parfait exemple d'urbain diffus. Le milieu rural s'est refermé sur lui-même. L'urbain (diffus) et le sylvestre « naturel » (en fait, administré et rationalisé) se côtoient, face à face (ou dos à dos) (image Google Earth).

²⁴² D'où ce « rapport schizophrénique aux forêts » dans nos régions énoncé en début de chapitre.

²⁴³ Pour le coup, la ville de Lausanne a même été précurseur en la matière, en profitant de sa position commerciale et politique au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime pour bénéficier des produits indirects de l'exploitation des forêts des Préalpes et du Jura vaudois (ainsi que de sa position géographique pour profiter du commerce de transit).

²⁴⁴ Dans *Les dépossédés : Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres* (2007), Daniel Bensaïd raconte comment Marx défend en 1842 le droit d'affouage des paysans. À cette époque, la Diète rhénane impose un nouveau cadre législatif visant à construire une forêt dégagée des servitudes rurales, une forêt propice à la production et à la rentabilité. Sur Lausanne, le grand symptôme de ce phénomène, en outre des divers conflits liés aux droits d'usage, est le passage du taillis sous futaie à la futaie en 1848. Le taillis est le régime culturel du pauvre et du paysan par excellence, car il permet de produire du petit bois de feu et du fourrage facilement prélevable. La futaie est le régime culturel par excellence du producteur professionnalisé et de l'ingénieur, car il faut de tout autres moyens techniques pour exploiter ses hauts fûts.

En effet, pour être au bénéfice de notre empreinte écologique démesurée, et ce, sans massacrer nos forêts, il a fallu bien plus qu'une sage foresterie. Il a fallu des *hectares fantômes* (des territoires d'autres contrées, territoires nécessaires à la production de services écosystémiques divers que l'on s'attribue), des *échanges environnementaux inégaux* (notamment par la quantité d'« énergie incorporée » et de « matière incorporée »), des *externalisations des nuisances* (comme, par exemple, la déforestation à l'autre bout du monde pour la production agricole de produits qui se retrouvent dans nos assiettes). Pour reprendre les mots de Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil :

« Le capitalisme [...] a besoin de s'approprier de façon récurrente du travail humain et des productions naturelles initialement vierges de rapports marchands [...]. Cette asymétrie se réalise soit par prédation (appropriation par dépossession) soit par un échange inégal en termes de travail incorporé [...], mais aussi en termes de contenu écologique ou énergétique des biens échangés. L'échange est dit écologiquement inégal lorsque des territoires de la périphérie exportent des produits à forte valeur d'usage écologique contre des produits qui ont une moindre valeur d'usage écologique. [...] Cette nouvelle comptabilité des hectares incorporés, de l'énergie incorporée, des émissions de gaz à effet de serre incorporés, de l'entropie générée, ou de la matière (eau, biomasse, minéraux, etc.) incorporée dans les échanges économiques mondiaux [permet] une compréhension neuve, rematérialisée de l'histoire des sociétés en éclairant leur métabolisme, et les écologies-mondes successives qu'elles produisent et dans lesquelles elles s'insèrent ». (Bonneuil & Fressoz : 2013, p. 250-252).

À l'autre bout de la chaîne – ou de ces chaînes opératoires et trajectives –, de l'autre côté du domino, c'est l'histoire coloniale, le territoire colonial, la nature coloniale. *L'histoire connectée* est certes *socialement* connectée, mais elle est aussi profondément *techniquement* et *écologiquement* connectée. Le colonialisme d'occupation des terres d'antan et le néocolonialisme des échanges environnementaux inégaux d'aujourd'hui sont une des grandes solutions (avec le déploiement technique, mais dans cette histoire, l'un ne va pas sans l'autre) à la contradiction entre métabolisme social croissant et ressources naturelles limitées des sociétés européennes. Certes, la Suisse ou la ville de Lausanne ne sont pas restées dans les esprits pour leur entreprise coloniale, mais comme le disait Sébastien Guex, professeur à l'Université de Lausanne, lors d'un ancien cours d'histoire contemporaine : *« Derrière chaque navire anglais ou français, il y avait un radeau suisse »*. L'historien Fabrice Mouthon rappelle en outre l'apport de Kenneth Pomeranz à cette histoire, notamment son livre *The Great Divergence* (2000). Selon lui,

« c'est [...] la mise en coupe réglée du continent américain (exploitation du bois, des minerais, élevage extensif, cultures de plantation, chasse des animaux à fourrure) qui aurait permis, durant l'époque moderne, de maintenir la pression sur les ressources de l'Europe à des niveaux tout juste raisonnables. Sauvé une première fois au XIV^e siècle par les grandes épidémies qui crèvent l'abcès du surpeuplement, l'environnement de l'Europe occidentale l'aurait été une deuxième fois par les grandes découvertes » (Mouthon : 2017, p. 286).

Notre périple débuta par la cosmogénèse forestière (chapitre 4), une prise de vue globale sur les forêts du monde. La focale se resserra sur un continent, puis une région, enfin, très rapidement, un petit massif forestier (chapitre 5). Mais nous avons cru démontrer, au cours de cette histoire (chapitres 6 à 10), qu'*homo sapiens* connecte des histoires forestières singulières, éparses et locales. Il faut bien le dire, il est devenu le seul commensal de *toutes* les forêts du monde. Se connectant entre eux, entre sociétés, les humains ont petit à petit corrélativement intégré ces forêts dans une trame commune, constituant une *forêt-monde* très spécifique (Verdeaux : 1999). De la sorte, nous retombons sur nos pieds, ou plutôt sur notre globe : nous retrouvons l'échelle du monde de notre début de périple.

Cependant, la forêt-monde contemporaine est une réalité éco-technique bien différente. Sa structure profonde n'est pas sans rappeler celle des inégalités sociales à l'échelle du globe : forêts obèses, forêts d'esthètes, forêts de loisirs, forêts surprotégées dans les sociétés de consommation de l'Occident ; forêts prédatées (en termes zoologiques), forêts défrichées (pour les industries agricoles, minières et de l'élevage, *cf.* notamment le Brésil de Bolsonaro), forêts arraisonnées instrumentalement (monoculture de palmiers à huile, d'arbres à croissance rapide pour la papeterie, etc...) dans les Pays du Sud. Voilà la forêt-monde d'aujourd'hui, une forêt bien différente de la forêt-monde du Paléolithique où le séquoia d'Amérique de l'Ouest n'avait pas à se soucier d'un manque hypothétique de pins en Europe centrale. Les besoins croissants des sociétés humaines – dont le capitalisme européen des siècles derniers fut un moteur des plus compétitifs²⁴⁵ – ont façonné des forêts à leur image. Et il semble que se regarder avec lucidité dans le miroir de la forêt-monde contemporaine n'offre guère de fierté, en tous les cas moins qu'une ballade sous futaie dans le vieux Jorat lausannois.

Espérons toutefois que ne soit pas retenue de ce travail qu'une triste histoire humaine et forestière, une histoire de conflits et d'écocides. L'histoire de l'Homme et de la forêt, ce fut avant tout une histoire de coopération, de solidarité, d'agencements interspécifiques, d'entraide. Notre récit a voulu briser la forclusion symbolique du travail des forêts et des arbres dans l'existence de la vie et des sociétés. Il a aussi cherché à mettre au jour l'histoire du paysan, du sylviculteur, du boisseleur, en bref, l'histoire d'*homo sapiens qui va aux bois*, l'histoire d'un *rapport existentiel*, nourricier, technique, symbolique, politique. Cette histoire appartient à tout le monde. Elle n'est ni l'histoire de l'Europe, de la Suisse, de Lausanne ou du Jorat, ni l'histoire de la modernité.

²⁴⁵ Mais il ne fut pas le seul à contribuer au « grand bond en avant » de la déforestation mondiale.

Conclusion

« Et c'est Besson, le vannier, quittant le Lavaux et la fête des vigneronns pour le Jorat, le soir du dernier dimanche d'août 1921, la hotte au dos :

Et tout est bien, pendant qu'il se retourne encore : alors une dernière fusée est montée derrière la crête ; il y a eu ce dernier signal des hommes, ou bien l'adieu des hommes ? puis ce signal aussi n'a plus été.

Il n'y a plus eu que la nuit partout devant vous et derrière vous ; il n'y a plus que la nuit là où il y avait l'eau, les grandes eaux, le mont, les deux rivages. La nuit de ce qui a été, derrière celui qui s'en va, tandis que devant lui est la nuit de ce qui n'est pas encore ; contre quoi il s'avance, et persévère s'avancant, et contre ce grand talus d'ombre, parce que là les forêts commencent : alors lui-même disparaît, et sa personne disparaît, allant plus loin dans rien du tout, afin que quelque chose soit ».

*Passage du Poète, Charles Ferdinand Ramuz, 1932
(cité dans Goumaz & al. : 1982, p. 143).*



Titre inconnu, Zdzislaw Beksinski, date inconnue.

Que dire de plus ? Le chapitre 10 est éloquemment conclusif. Peut-être devons insister sur le caractère schizophrénique, ou paradoxal, de notre rapport au réel de la *forêt-monde*, à la concrétude de la forêt *en général*, à cette forêt intégrée dans une écologie-monde insoutenable et inégalitaire. Nous appellerons ça la *déchirure du monde sylvestre*, la *déchirure de la forêt-monde*. Cette déchirure est au principe du *paradoxe de la société naturaliste et sylvicole* que nous composons, ici, en Occident, et particulièrement en région lausannoise. Ce paradoxe, c'est le double mouvement de protection (chez Soi) et de destruction (chez l'Autre) des forêts. Ce mouvement est impulsé par le développement-défrichement médiéval d'antan et l'accroissement métabolique qui lui est dû. Mais c'est depuis la modernité qu'il devient paradoxal, c'est depuis la modernité qu'il y'a une fausse résolution – fausse car *momentanée et localisée* – de la contradiction entre métabolisme social croissant et ressources naturelles limitées. Depuis lors, le « chez Soi » en tant que « nature à protéger » s'affermite en territoires métropolitains par une nouvelle gouvernamentalité techno-scientifique, étatique et/ou urbaine – avec le triptyque de l'ingénieur, du policier et de l'administrateur –, tandis que le « chez l'Autre » en tant que « nature à exploiter » s'éloigne en territoires coloniaux et est « pris en charge » par les forces débridées de l'économie-monde capitaliste – avec le triptyque de l'investisseur, de l'exploitant et du commerçant.

Cet état de fait – état de fait qui traduit des tendances historiques générales mais non des réalités absolues – constitue le soubassement du *biais de l'écocide-kilomètre*. Ce biais socio-cognitif se caractérise comme suit : plus une dégradation est éloignée (dégradation qui sert en outre nos désirs consuméristes diffus et les pulsions d'accumulation du capital des opérateurs capitalistes), moins elle nous affecte, moins l'indignation est ressentie *dans nos tripes* et les dégradations *dans nos corps*. Cette fracture ouverte, ce trou béant qui sépare nos désirs symboliques profonds de protection de la « nature » et nos modes de vie concrets en région lausannoise (comme en Occident), germe au seuil de la modernité. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, cette fracture éclot concrètement, d'une part, avec l'« affermissement métropolitain » de patrimonialisation et d'encadrement juridico-administratif serré des forêts publiques et, d'autre part, avec l'accroissement drastique de l'exploitation coloniale permise par l'énergie et les moteurs thermiques – exploitation qui est finalement une autre forme, mais bien différente, d'affermissement métropolitain²⁴⁶.

²⁴⁶ Et c'est sur cette double dimension du mot « métropole » que nous jouons, et à dessein, avec la notion de « métropolisation » du monde, précisant celle de « globalisation ».

Peut-être devons aussi insister sur notre rapport au travail humain fondamental, le travail paysan, le *travail de la terre* indispensable à toute survie humaine. L'ingénierie forestière moderne a beaucoup critiqué le paysan d'antan, et les administrations l'ont chassé des forêts, ou tout du moins ont sévèrement régulé les pratiques du pacage, de l'émondage (notamment pour le fourrage), de l'affouage, du bochéage, tout en mettant sur la touche le régime du taillis. Nos forêts rurales ont été « naturalisées » ou plutôt, en réalité, mises en futaie et adaptées à des besoins et désirs d'autres classes sociales. Or, que penser, par exemple, des vastes défrichements des forêts tropicales, défrichements servant l'industrie agro-alimentaire qui nous nourrit. Est-ce cela, une bonne « forêt-paysanne » ? N'aurait-il pas été plus « sage » d'établir *localement* un nouveau pacte agricole (bio)régional, une entente entre administrations publiques, communes, scientifiques (ces dépositaires d'un savoir qui aurait dû être, en théorie, universel, à chacun et pour chacun) et paysans ? Non, à la place, nous avons délégué notre souveraineté alimentaire aux « lois du marché ». Et ainsi, une partie de la paysannerie qui nous nourrit s'est délocalisée. Cette paysannerie s'est juchée au cœur d'autres territoires forestiers fraîchement défrichés où les conditions sociales de production autorisent d'être moins regardant vis-à-vis du droit du travail et de la protection de la « nature ».

En outre, nous avons cru démontrer, au fil de ce travail, que ce que nous avons là, *sous nos yeux*, le résultat de notre *démonstration*, c'est une histoire très profonde, une *histoire mésologique*, une histoire que l'alliance de l'historiographie, de la géographie et de l'écologie offre à la vue du lecteur. Mais tout est là concrètement, *sous nos pieds*, dans *notre temps présent*. Dans chaque actualisation contemporaine de phénomènes socio-écologiques se trouvent les fils d'un « destin » tissé dans le passé. Grossièrement, cette trame, c'est l'extension croissante, puis exponentielle depuis la modernité, des chaînes opératoires et techniques, extension qui masque phénoménologiquement la dimension trajective de l'existence de l'Homme, dimension toujours *éco-techno-symbolique*. Ce voilement, c'est la *forclusion symbolique*. Nous avons vu qu'elle fut double, d'abord forclusion de la « part sauvage » du monde, puis forclusion du travail humain fondamental, du travail paysan, et de son milieu, le milieu rural. Mais ces forclusions symboliques ont aussi des effets concrets. La conscience de cette première rupture nous conduit à créer des chimères, des espaces « naturels » en réalité « sous contrôle », et ce, tout en contribuant à la diffusion de l'urbain. L'inconscience de la seconde rupture nous conduit à mener les paysans de nos régions au suicide, et ceux de l'autre bout du monde à un indécent esclavage salarial. Voilà les *motifs* de l'écoumène capitaliste.

Or, ce « destin » inquiétant qui se dresse devant nous, c'est celui, indéterminé et ouvert, de la contingence historique. Les riches forêts de l'Alleröd n'engendrent pas mécaniquement le capitalisme, l'industrialisme, l'urbanisation diffuse et le réchauffement climatique contemporains. Mais si on fait de l'histoire, il ne faut pas s'en raconter, des histoires, en tout cas pas des histoires qui nous plaisent. Oui, notre présent est le fruit de la contingence historique, mais il *est* avec tout ce que ce fait implique : le passé s'est imprimé dans les territoires, les espèces, les espaces, les corps, les esprits. C'est notre fameux « sens » mésologique. C'est le « poids de l'histoire ». Mais il convient aussi de ne pas prendre cet avenir désastreux qu'on nous dépeint sans cesse pour acquis, car ce « destin » se retisse incessamment. Reprenons à bon compte un paragraphe particulièrement appréciable des historiens français Jean-Bapiste Fressoz et Christophe Bonneuil, paragraphe concluant leur ouvrage *L'événement Anthropocène*²⁴⁷ :

« Nous avons en poche des histoires de l'Anthropocène qui invitent à penser en termes politiques les métabolismes d'énergie et de matières commandés par des dispositifs – de production, d'échange et de consommation – qui ont été inventés par des groupes, des imaginaires, des institutions biens particuliers et dans des circonstances spécifiques. Ces histoires nous invitent à reprendre politiquement la main sur des institutions, des oligarchies, des systèmes symboliques et matériels puissants qui nous ont fait basculer dans l'Anthropocène : les appareils militaires, le système de désir consumériste et son infrastructure, les écarts de revenus et de richesse, les majors énergétiques et les intérêts financiers de la mondialisation, les appareils techno-scientifiques [...] Vivre dans l'Anthropocène, c'est donc se libérer d'institutions répressives, de dominations et d'imaginaires aliénants, ce peut être une expérience extraordinairement émancipatrice. » (2013, p. 320).

C'est ça que la mésologie et l'histoire environnementale nous amènent : elles font tenir ensemble plusieurs échelles et temporalités, plusieurs arcs spatiaux et rythmes temporels, autorisant ainsi de séparer le bon grain analytique de l'ivraie sectorisée et/ou monodisciplinaire.

La dernière pierre d'achoppement à cet édifice théorique, pierre qu'il nous semble manquer dans notre travail, est une compréhension plus fine des faits de valeur humains – l'*axiomatique* – et des *affections du corps*. Nous n'avons en effet pas pu creuser plus en profondeur ce qu'une sociologie historique *compréhensive* pourrait appeler *l'articulation socio-psychologique des êtres*. Il est tout à fait évident, et ce, pour chaque époque historique traitée, qu'on se retrouve dans des situations d'irréductibilité des différents cadres normatifs utilisés par les acteurs sociaux. C'est ce que les sociologues

²⁴⁷ Rappelons que dans un souci de promptitude, nous avons à dessein refusé d'entrer dans une discussion critique de cette notion. Un premier prologue à ce mémoire qui traitait du concept d'Anthropocène, prologue qui fut retranché, prenait déjà une vingtaine de pages...

Luc Boltanski et Laurent Thévenot nomment les « *économies de la grandeur* » (1991). La forêt est un des points de fixation de cette *axiomachie*, de cette lutte de valeurs irréductibles entre elles mais incorporées, ressenties et éprouvées, motivantes et émotionnantes. Cette conflictualité affective mais aussi effective et politique nous interdit de *juger* ces individus d'antan – même si, en réalité, nous ne pouvons nous en empêcher. Cet état de fait nous pousse surtout à comprendre ce qui se trame derrière les justifications sociales des pratiques, à voir au-delà de l'humain tout en n'oubliant jamais l'humain.

Ainsi, c'est contre des institutions²⁴⁸ – ces êtres sociaux *affectants*, ces « *golems* » que l'humain institue et qui lui retombe sur la figure par le principe de l' « *autoaffection du social* » (Lordon : 2015) – qu'il faut mener des réflexions, des critiques, des combats, des nouveaux imaginaires. Jacques Ellul, en visionnaire qu'il était, dépeignait le transfert de la sacralité du religieux ancien vers le religieux nouveau, vers la Technique (1954). Qu'il ait tort ou raison n'est pas la question. L'intérêt de sa remarque, c'est qu'il prévenait déjà que la libre conscience ne s'institue socialement que par la mise en doute du processus de sacralisation, ce processus qui fut à la base, selon lui, de notre soumission inconsciente au développement technique. Même si ce travail semble énorme et insurmontable, « *il faut imaginer Sisyphe heureux* », comme nous le rappelait Camus (1942). Et n'oublions pas qu'il peut commencer par nous-mêmes, par l'art salvateur de l'indignation face à la démesure des autres et par la lutte contre l'Érysichthon qui sommeille en chacun de nous.

Érysichthon (signifiant « qui fend la terre » en grec ancien – soit le laboureur), fils de Triopas le roi de Thessalie, est un personnage de la mythologie grecque qui viola les bois sacrés d'autochtones, les Pélasges, en coupant un arbre dédié à Déméter (déesse de la fertilité, de l'agriculture et des moissons) pour en faire un plancher dans son palais. Face à cet acte de démesure (l'*hybris*), la vengeance des dieux (la *Némésis*) s'abattit sur le forcené : il fut frappé d'une faim que nul aliment ne pouvait calmer. Au vu de cette impossibilité de satiété, il finira par se manger lui-même, après avoir dilapidé la fortune familiale et vendu plusieurs fois sa propre fille. Selon le philosophe italien Anselm Jappe (2017), ce mythe résonne tout particulièrement avec notre époque, du fait que la punition divine, la *Némésis*, c'est une faim *abstraite*, une faim *dématérialisée* car aucun aliment concret ne la comble. Selon lui, cette faim peut être vue comme une métaphore du

²⁴⁸ Notion utilisée ici au sens de Mauss et Fauconnet : « *Il n'y a aucune raison de réserver exclusivement, comme on le fait d'ordinaire, cette expression [d'institution] aux arrangements sociaux fondamentaux. Nous entendons donc par ce mot aussi bien les usages et les modes, les préjugés et les superstitions que les constitutions politiques ou les organisations juridiques essentielles* ». (Fauconnet & Mauss : 1901, p. 16).

fétichisme de la marchandise et de la logique de la valeur dans la société capitaliste contemporaine. Il explique :

« Tandis que toute production visant la satisfaction de besoins concrets trouve ses limites dans la nature même de ces besoins et recommence son cycle essentiellement au même niveau, la production de valeur marchande, qui se représente dans l'argent, est illimitée. La soif d'argent ne peut jamais s'éteindre parce que l'argent n'a pas pour fonction de combler un besoin précis. L'accumulation de la valeur, et donc de l'argent, ne s'épuise pas quand la « faim » est assouvie, mais repart tout de suite pour un nouveau cycle élargi. La faim d'argent est abstraite, elle est vide de contenu. La jouissance est pour elle un moyen, pas un but. Mais cette faim abstraite n'a pas lieu pour autant dans le seul royaume des abstractions. Comme celle d'Érysichthon, elle détruit les « aliments » concrets qu'elle trouve sur son passage pour nourrir son feu et, comme pour Érysichthon, elle le fait à une échelle toujours grandissante. Et toujours en vain. Sa particularité n'est pas l'avidité en tant que telle [...], mais une avidité qui a priori ne peut jamais obtenir ce qui la comble [...]. Ce n'est pas simplement la méchanceté du riche qui est en jeu ici, mais un ensorcellement qui fait écran entre les ressources disponibles et la possibilité d'en jouir. [...] L'aspect le plus notable de l'histoire d'Érysichthon est peut-être sa fin : la rage abstraite, que ne calme même pas la dévastation du monde, s'achève dans l'autodestruction, dans l'autoconsommation. Ce mythe ne nous parle pas seulement de la dévastation de la nature et de l'injustice sociale, mais aussi du caractère abstrait et fétichiste de la logique marchande et de ses effets destructeurs et autodestructeurs » (Jappe : 2017, p.).

Voilà déjà une institution à viser, une institution qui engage l'avenir dans une voie sur laquelle aucun individu, pris isolément et de manière réfléchie, ne veut réellement s'engager – et c'est bien ça le drame qui se noue derrière le principe d'autoaffectation du social. Cette institution, ou plutôt ce complexe d'institutions, c'est le capitalisme et sa logique d'accumulation du capital (Arnsperger : 2014, 2016b ; Harvey : 2008, 2010 ; O'Connor : 1992 ; Jappe : 2017 ; Moore : 2011, 2015, 2016). Dans un certain sens, les administrations étatiques des Pays du Nord ont entravé le déploiement interne et métastatique de cette pulsion d'accumulation en protégeant de l'exploitation à outrance les marges encore partiellement naturelles de nos contrées. Comme le rappelle Jean-François Robert : *« Le principe de la nationalisation des forêts paraît plus ou moins inéluctable, que ce soit sous une forme avouée ou sous une forme cryptique, peu importe »* (Robert : 1992, p. 126). En région lausannoise, c'est même au niveau communal que ce choix stratégique fut pris, au XVIII^e siècle déjà, mais il faut voir cette commune dans sa situation particulière, dans sa situation de capitale d'un petit pays, le pays des forêts, le Pays de Vaud. Si bien qu'une carte satellite contemporaine ne trompe pas sur la nature assez maigre de cette conservation et sur l'inégalité des profits de cette protection – d'ailleurs, nombre de grands centres urbains européens ou suisses (Bern, Winterthur, Zürich, Aarau) jouissent aujourd'hui de « forêts péri-urbaines », forêts d'une plus grande surface, d'une plus grande richesse, d'une plus grande biodiversité que la plupart des forêts « péri-rurales ».



Photographie satellite (Google Earth) du Plateau vaudois. Pour un « pays des forêts » voilà qui laisse à désirer. Il est flagrant d’observer à quel point c’est la plus grande ville du canton, Lausanne, qui a su préserver le plus gros massif sans discontinuité du Plateau vaudois, et même suisse !

La question relative à la légitimité du principe de la nationalisation des forêts et de leur gestion publique, question soulevée par notre forestier Jean-François Robert, est plus que pertinente. La nation, l’État, l’administration publique sont au principe d’autres réalités que celles des puissances de l’argent et du capital, même si leurs liens sont historiquement forts. Ces autres réalités n’en demeurent pas moins des histoires de puissance et de force ; des histoires de contrôle des ressources, d’imposition des pratiques, de luttes sémantiques et normatives asymétriques ; des histoires *coercitives*, *politiques* et *stratégiques* ; donc, *par extension*, des histoires qui mutilent les existences d’humains et de non-humains, tout du moins en potentialité.

C’est un autre de nos mythes occidentaux qui nous avertissait déjà, il y’a presque trois millénaires, dans les vers d’Homère, du péril que fait courir le principe de *force* aux êtres qui y sont soumis. Ce mythe, c’est peut-être un des plus anciens et certainement le plus connu d’Occident, l’*Iliade*, ce poème de la démesure des puissances politiques – puissances par excellence d’autoaffection du social. La philosophe Simone Weil explique :

« Le vrai héros, le vrai sujet, le centre de l'Iliade, c'est la force. La force qui est maniée par les hommes, la force qui soumet les hommes, la force devant quoi la chair des hommes se rétracte. L'âme humaine ne cesse pas d'y apparaître modifiée par ses rapports avec la force ; entraînée, aveuglée par la force dont elle croit disposer, courbée sous la contrainte de la force qu'elle subit. Ceux qui avaient rêvé que la force, grâce au progrès, appartenait désormais au passé, ont pu voir dans ce poème un document ; ceux qui savent discerner la force, aujourd'hui comme autrefois, au centre de toute histoire humaine, y trouvent le plus beau, le plus pur des miroirs.

La force, c'est ce qui fait de quiconque lui est soumis une chose. Quand elle s'exerce jusqu'au bout, elle fait de l'homme une chose au sens le plus littéral, car elle en fait un cadavre. Il y avait quelqu'un, et, un instant plus tard, il n'y a personne. » (1940).

Aujourd'hui, cette force ne rétracte plus la chair des Occidentaux (ou pas encore), c'est la chair du monde, et surtout celles des peuples et des forêts tropicales qu'elle rétracte. Le principe de force ou de puissance qu'incarne le modèle de l'État-nation moderne et sa gestion publique des forêts, principe se réalisant au travers des puissances techniques et coercitives (pas tout à fait similaires aux puissances du capital et de l'argent), imprègne la forêt-monde, la forêt globale. Or, qu'avons-nous sous les yeux ? Avec nos gadgets spatiaux, nous pouvons observer la ruine des forêts mondiales depuis les cieux. « *La dévastation du monde est devenue cet objet que l'on regarde d'« en haut », avec nos satellites* » (Vidalou : 2017, p. 11) – métaphore, s'il en est, de l'ingénierie moderne et de la rationalité instrumentale (Adorno & Horkheimer : 1944). Jean-Baptiste Vidalou, dans un élan peut-être trop militant et idéaliste – mais qui pourrait lui en vouloir ? – propose de redescendre sur Terre, de défaire la forclusion symbolique et technique de notre part écologique et forestière par l'expérience sensible :

« Si l'on brise cet écran posé sur le réel, la forêt se donnera à nous d'une tout autre manière. Si on y va dans cette forêt, si on y ramasse ou coupe du bois, si on y cueille, si on y chasse, si on y joue, si on y flâne, si on la défend, si on s'y bat, on la saisira autrement qu'en termes de chiffres, de ressources, de données. Un autre rapport au monde peut alors se construire, fait d'espaces irréductibles les uns aux autres. Une manière de se tenir droit. De ne plus courber la tête. S'enraciner mais aussi surgir. Se déployer. Quelque chose comme une verticalité inédite (Vidalou, 2017, pp. 12)

Partant d'un constat similaire, l'historien Christophe Bonneuil dessine une ligne de fracture profondément politique au cœur de notre modernité, en distinguant « *des humains (ceux qui, se concevant comme séparés et au-dessus de la nature, entendent poursuivre le processus de modernisation), et des terriens, ceux qui assumeraient leur appartenance à la Terre dans la diversité des mondes vécus par ses différents êtres.* » (Bonneuil : 2015, p. 38). Pierre Charbonnier, quant à lui, propose de décrire la profondeur doctrinale d'une pensée écologique radicale – sa réelle substance, si j'ose dire – en tant que mouvement pour « *l'autoprotection de la Terre (avec et sans majuscule)* » (Charbonnier : 2020, p. 417). Nous croyons que c'est une voie à suivre, même si le

processus de sacralisation des puissances de la force ou du capital – qui fait dire à certains que nous serions dans le Capitalocène, ou l’Industrialocène, ou le Thermocène, ou le Thanatocène (Bonneuil & Fressoz : 2013) – doit être tenu en respect. Ainsi, évitons aussi de sombrer dans une dévotion mystique envers la Terre ou nos forêts (Bookchin : 1982). Gardons la juste mesure.

Quand il s’agit de dénicher le sacré et de lui porter une critique acerbe, la tradition antiautoritaire n’est pas en reste. Le géographe Simon Springer nous rappelle que « *les ontologies qui privilégient une façon de faire en particulier nient la géographie en ce qu’elles omettent de définir l’espace comme un assemblage en mutation continue, intimement lié à la temporalité* » (Springer : 2018, p. 14). Ainsi, selon Springer, la meilleure manière de refuser les ontologies de ce type est d’adhérer à une vision politique *anarchisante* du monde. Comme il le dit lui-même : « *en renouant nos géographies avec l’anarchisme, on libère un esprit de rébellion qui rompt avec l’attentisme [...] et ouvre de nouvelles possibilités d’entraide par l’action directe, ici et maintenant. **En ce sens, l’anarchisme est conçu comme un processus de préfiguration géographique en constante évolution*** » (Springer : 2018, p. 14). En outre, cette théorie anarchiste de la géographie se double d’une *éthique* anarchiste (à tendance anarcho-communiste) : « *nos ressources les plus précieuses, les liens qui nous unissent dans les espaces relationnels de la géographie universelle par l’entremise de nos **intérêts communs**, passent par l’entraide.* » (Springer : 2018, p. 15-16). Enfin, étant donné que « *la survie même de l’humanité est aujourd’hui menacée par **l’immobilisme et le contrôle** qu’on a substitués à **l’expérimentation continue de modes d’organisation*** » (Springer : 2018, p. 14), il devient pertinent de réhabiliter, sans l’imposer, cette tradition intellectuelle²⁴⁹.

Pour ces raisons, Springer intitula son livre *Pour une géographie anarchiste* en reformulant le titre de l’anthropologue américain David Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*. Nous proposerions, dans un même mouvement, de militer *pour une foresterie anarchiste*, autrement dit *une foresterie communaliste* articulée en une *confédération décentralisée*, une foresterie fondée sur des principes d’autogestion, de coopération et de partage gratuit des expériences et des savoirs, croisant propriété commune d’antan (les « communaux ») et communisme scientifique moderne – mis en péril par la privatisation des savoirs. C’est un idéal à atteindre, une trajectoire asymptotique, une utopie qui s’espère concrète mais reste lucide sur les difficultés historiques de sa réalisation.

²⁴⁹ Une tradition tuée deux fois : à la mitraille et à la matraque dans les rues d’Europe et du monde ; à la censure, à l’oubli et à l’opprobre dans nos bibliothèques et dans nos mémoires

En outre, la préfiguration géographique entérine la préfiguration écologique et l'ouverture des systèmes anthropiques cultivés à une biodiversité semi-dirigée, spontanée et soutenue, donc une biodiversité retrouvée ou accrue. Au fondement même de la théorie anarchiste, l'on retrouve cette ouverture aux modes d'expérimentations et d'existence, et ce, même au niveau biosphérique. Le philosophe Daniel Colson explique :

« À l'intérieur de cette Nature ou sur ce plan commun d'immanence, il existe une infinité de mondes possibles. [...] Il existe une infinité de mondes et chacun peut ainsi, du point de vue de l'émancipation, être évalué en fonction de sa capacité à inclure ou non le plus grand nombre de rapports possible, à libérer le maximum des possibles [...] dont la Nature est porteuse, à ne pas la réduire à la lutte stérile et limitative de tous contre tous, à ne pas épuiser sa propre puissance dans la domination, la mutilation et la destruction des autres êtres collectifs » (Colson : 2001, pp. 237-238).

Finalement, ce retour apaisé au plan commun d'immanence, c'est une sorte de devenir-plante. Le philosophe Quentin Hiernaux propose d'ailleurs une éthique d'inspiration végétale. Il explique qu'« *une éthique de l'environnement d'inspiration végétale cohérente ne devrait pas mutuellement exclure l'attention portée à la vie des organismes, même jugés les plus « rudimentaires », de l'activité générale, environnementale, qui en émerge collectivement et en garantit les conditions d'existence* » (Hiernaux : 2018). Ainsi, il conclut, et on pourrait le croire libertaire sur ce point – qui sait ? –, que « *réfléchir sur les plantes et les processus végétaux suggère dès lors une complexification et une diffraction salutaire des options philosophiques et éthiques* » (Hiernaux : 2018). Et en effet, si les plantes nous apprennent quelque chose, c'est bien ça. Goethe, le poète, rappelle avec profondeur, dans sa *Essai sur la métamorphose des plantes*, ce qu'est la « *qualité fondamentale de l'unité vivante* » :

« Se diviser, se réunir, se développer dans l'universel, persister dans le particulier, se transformer, devenir espèce et (comme la vie aime à se manifester dans mille conditions !) paraître puis disparaître, [...] se dilater, se contracter. Or tous ces effets se produisent au même instant, toutes les choses et chacune peuvent se produire en même temps ; formation-dépérissement, création-destruction, naissance-mort, plaisir-peine, tout agi pêle-mêle » (1790, cité dans Pelt : 1984).

À ce stade, nous retrouvons donc le fil de l'histoire racontée par Anna Tsing dans son livre *Le champignon de la fin du monde : Sur les possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. Ce fil, c'est celui des paysans du satoyama japonais, des paysans qui travaillent plutôt drastiquement leurs forêts pour créer des agencements interspécifiques particuliers, agencements où des non-humains et des humains coexistent. Ce fil, c'est aussi celui de la foresterie lausannoise et vaudoise, celui des de Seigneux, Secrétan, Davall, Buchet et des forestiers-bucherons de la ville ou de la région joratoise, celui, aussi,

des joratiers, ces paysans d'antan. Les questions que ces histoires soulèvent, ça n'est pas tant « *Comment préserver une nature intacte et dans son optimum écologique ?* », ou alors « *Comment faire vivre ou revivre une tradition culturelle riche de son passé glorieux ?* ». Au vu de l'emballlement climatique à venir, il n'y aura plus vraiment d'optimum écologique, en tous les cas plus au long cours, et donc aucune tradition ancienne sur laquelle se reposer, car elles se sont fondées sur la stabilité climatique de l'Holocène. Les questions vraiment importantes soulevées ici ne sont donc pas celles-ci. Ce serait plutôt, d'abord, la question *des actes culturels futurs et propices à développer la biodiversité et la résilience locale de nos forêts et de nos champs, et ce, de manière durable et profitable à un maximum d'étants*. Mais ce serait surtout la question de *la juste manière de nous graver dans la Terre de manière durable, à une échelle globale – et non, égoïstement, locale*. Ces deux questions sont en réalité indissociables, et il y a fort à parier que les problèmes qui en sont sous-jacent finiront tôt ou tard par nous exploser à la figure et déboulonner certains dispositifs socio-techniques implémentés par l'histoire des deux derniers siècles.

Lors d'une communication personnelle durant un de ces cours de biologie, le professeur de biologie Laurent Keller nous expliquait que la fourmi, son non-humain de prédilection, s'inscrit merveilleusement bien dans la Terre (avec et sans majuscule). Cette espèce a, selon le myrmécologue, une biomasse largement supérieure à celles des *homo sapiens*. Les vers de terre aussi d'ailleurs. Ce ne sont pourtant pas des êtres chlorophylliens. Mais ces espèces arrivent à garantir la reproduction de leur biomasse tout en favorisant les écosystèmes dans lesquels elles s'insèrent. Formidable exploit évolutif, exploit qu'on se devrait de méditer. Peut-être une solution, sur le modèle de la fourmilière, serait de reconcentrer les villes, et non de les abolir par facilité de posture en fuyant dans l'urbain diffus. Il faudra bien des espaces pour continuer d'accueillir les 8 milliards d'êtres humains de notre globe, et la ville semble être, dans une certaine acception, ce qu'il y a de plus optimal pour cette tâche – en tant que créatrice de surface terrestre, car le nivelage du bâti urbain multiplie par chaque nouvel étage construit la surface habitable pour les *homo sapiens*, et la concentration fait diminuer la nécessité et l'intensité des infrastructures de transport.

D'un autre côté, une fois la ville remurée, une fois l'urbain *relimité*, c'est l'articulation du sauvage et du rural qu'il s'agit de repenser. La première forclusion symbolique et phénoménologique, celle du sauvage par le rural, est très ancienne. Or, les *académies savantes* ont bien changé depuis l'ingénierie autoritaire et l'élitisme urbain

radical des deux derniers siècles. Aujourd'hui, certains discours savants, produits dans certaines universités ou facultés partout autour du monde, soufflent un vent de réforme, si ce n'est de révolte. Il ne faut pas oublier la part du paysan dans la production de la nature et l'urbain, mais il ne faut pas oublier non plus la part de nature dans les milieux humains, ruraux comme urbains. Et aujourd'hui, cette part est mieux perçue, certes grâce à la redécouverte de savoirs traditionnels, mais aussi grâce aux sciences contemporaines, plus contemplatives et moins imbues d'elles-mêmes, plus contextualisantes et moins fermées, plus immanentes et moins transcendantes. On y retrouve d'ailleurs des sciences très « techniques » et « dures » comme la foresterie holistique, l'écologie systémique, l'économie écologique, l'agroforesterie, la permaculture, l'ethno-biologie. Ainsi, les Lumières européennes furent paradoxales : d'un côté, cette rationalité instrumentale et mutilante qui arraisonna le monde ; de l'autre, la raison émancipatrice qui continua son chemin dans les limbes de la subversion et de la critique.

Aujourd'hui, des propositions affluent. Les plus intéressantes sont selon nous celles de la forêt-jardin, proposée par Crawford dans son livre *La forêt-jardin : Créer une forêt comestible en permaculture pour retrouver autonomie et abondance* (2017), de l'agro-foresterie, du reboisement massif – voir notamment l'article « The global tree restoration potential » (Bastin & al. : 2019) et de la favorisation du Tiers-paysage (Clément : 2004), zones délaissées constituant des espaces de déploiement de cette « part sauvage du monde ». Beaucoup de pistes, donc. Voilà les grands traits qui pourraient peut-être dessiner la forêt de cocagne de demain, une forêt toujours complexe et multidimensionnelle, mais une forêt-utopie qui vaut la peine d'être défendue, un idéal de *sylvilisation*.



Photographie aérienne repérée sur le site du Parc naturel du Jorat. URL : <https://jorat.org/>. Ce travail ne prend son sens que parce qu'il s'enracine dans un terroir, celui des forêts de la Ville de Lausanne, ou plutôt celui de la ville des Bois du Jorat. Plus qu'une « belle paysanne qui fait ses humanités », comme le chantait Jean Villard-Gilles (1981, cité dans Rodriguez : 2019, p. 145), Lausanne est aussi et surtout une « belle forestière » qui n'y perdrait rien à l'écologiser, son humanité.

Métaphore surréaliste d'une sylvilisation

Immortality, Max Ernst, 1913, huile sur canevas. Il nous semble que cette peinture représente bien le double impératif de concentrer, de limiter, de resserrer – voire de collectiviser – l’urbain, de revenir sur sa *diffusion*, et, en même temps, d’*ensauvager* le monde, de l’*enforester*, de l’*ensylvier*, tout en gardant toujours en tête qu’une franche solidarité et des égards ajustés aux autres êtres vivants peuvent être plus bénéfiques que l’idéalisation absolue des milieux vivants, dernier avatar du paradis terrestre. Les connaissances scientifiques contemporaines et les savoirs anciens nous donnent aujourd’hui l’opportunité d’une synthèse salvatrice, pour l’Humanité comme pour la Forêt. Voilà le nouveau pacte *sylvilisationnel* à conclure.

« *La forêt est un état d'âme. Les poètes le savent.* »

La poétique de l'espace,
Gaston Bachelard, 1957, p. 213.

« *Le recours aux forêts demeure possible, lors même que toutes les forêts ont disparu, pour ceux-là qui cachent en eux des forêts.* »

Graffiti/Frontalières,
Ernst Jünger , 1966, p. 179.

Bibliographie

Adorno, T., Horkheimer, M. (1944). *La dialectique de la raison : Fragments philosophiques*. Paris : Gallimard.

Alexandre, F., Genin, A., (2005). « Temporalités dans la biosphère : Les trois temps de la végétation ». *L'Information Géographique*, n°3, vol. 69, pp. 45-65.

Anderson, B. (1983). *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte.

Andersen, R. (2019). Robert Harrison : « Le lieu du péché mais aussi de la rédemption ». *Books*, vol. 99, n°7, pp. 18-20.

Archambault, J. S. (2016). « Taking Love seriously in Human-Plant Relations in Mozambique : Toward an Anthropology of Affective Encounters ». *Cultural Anthropology*, n° 2, vol. 31, pp. 244-271.

Arendt, H. (1958). *Condition de l'homme moderne*. Traduction de G. Fradier. Paris : Pocket, 2002.

Arghiri, E. (1969). *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris : Maspero.

Arnould, P. (1991). « Forêts : Nouvelles forêts et vieilles forêts ». Dans Corvol, A. (dir.), *La Forêt*. Paris : Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, pp. 13-30.

Arnould, P., Hotyat, M., Simon, L. (1997). *Les Forêts d'Europe*. Paris : Nathan.

Arnould, P. (1998). « 15 000 ans d'accueil du public dans les forêts françaises ». *Arborescences*, n° 76, pp. 10-11.

Arnould, P. (2000). « La forêt qui cache les forêts ». *Historiens & géographes*, n° 370, pp. 263-273.

Arnould, P. (2000a). « Les forêts entre nature et société ». *Bulletin de l'Association de géographes français*, pp. 105-107.

Arnould, P. (2002). « Histoire et mémoire des aménagements forestiers ». *Ingénieries*, n°spécial, pp. 9-20.

Arnould, P. (2014). *Au plaisir des forêts : Promenade sous les feuillages du monde*. Paris : Fayard.

Arnsperger, C. (2014). « Le fondement écologique de la critique du capitalisme ». *Agir par la Culture*, vol. 40, pp 14-15.

Arnsperger, C. (2016). « L'économie néoclassique nous empêche de penser la transition ». Dans Bourg, D., Kaufmann, A., Méda, D. (dir.), *L'Âge de la transition : En route pour la reconversion écologique*. Paris : Les Petits matins, pp. 43-48.

Arnsperger, C. (2016a). « Comment repenser les fondements anthropologiques de l'économie ». Dans Bourg, D., Kaufmann, A., Méda, D. (dir.), *L'Age de la transition : En route pour la reconversion écologique*. Paris : Les Petits matins, pp. 139-145.

Arnsperger, C. (2016b). « Critique existentielle de la croissance économique : Éléments pour une "transition anthropologique" ». *Revue interdisciplinaire d'Études Juridiques*, vol. 77, pp. 73-79.

Arnsperger, C. (2017). « Repenser la création monétaire pour demeurer dans les limites de la biosphère ». Dans Sinaï, A., Szuba, M. (dir.), *Gouverner la décroissance : Politiques de l'Anthropocène III*. Paris : Presses de Sciences Po.

Arnsperger, C. (2018). *Durabilité et anthropologie économique*. Polycopié de cours (automne 2018), master en fondements et pratiques de la durabilité, Université de Lausanne.

Audier, S. (2017). *La société écologique et ses ennemis*. Paris : La Découverte.

Audier, S. (2019). *L'âge productiviste*. Paris : La Découverte.

Augagneur, F. (2015). « Écologie politique (idées) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.), *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 332-335.

Auger, A. (1781). *Œuvres complètes d'Isocrate : Auxquelles on a joint quelques Discours analogues à ceux de cet Orateur, tirés de Platon, de Lysias, de Thucydide, de Xénophon, de Démosthène, d'Antiphon, de Gorgias, d'Antisthène & d'Alcidamas*. Paris : De Bure & Théophile Barrois.

Aykut, S. C., Dahan, A. (2015). *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po.

Azam, G. (2015). « Limites ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.), *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 603-605.

Bachelard, G. (1938). *La psychanalyse du feu*. Paris : Gallimard.

Bachelard, G. (1941). *L'Eau et les Rêves : Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : José Corti.

Bachelard, G. (1943). *L'Air et les Songes : Essai sur l'imagination du mouvement*. Paris : José Corti.

Bachelard, G. (1946). *La Terre et les Rêveries du repos*. Paris : José Corti.

Bachelard, G. (1948). *La Terre et les Rêveries de la volonté*. Paris : José Corti.

Bachelard, G. (1957). *La poétique de l'espace*. Paris : P.U.F.

Bachelard, G. (1961). *La flamme d'une chandelle*. Paris : P.U.F.

Bachelard, G. (1988). *Fragments d'une poétique du feu*. Paris : P.U.F. [publication posthume].

Badan, R. (dir.), (1978). *Nos forêts : Un monde à découvrir*. Fribourg : Office du livre.

Badan, R., Racine, A. (1993). « Un siècle de gestion des forêts de la ville. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 82-93.

Badré, L. (1983). *Histoire de la forêt française*. Paris : Arthaud.

Bahuchet, S. (1979). « Utilisation de l'espace forestier par les Pygmés Aka, Chasseurs-cueilleurs d'Afrique Centrale ». *Social Science Information*, n°6, vol. 18, pp. 999-1019.

Bairoch, P. (1999). *L'agriculture des pays développés, de 1800 à nos jours : Production, productivité, rendements*. Paris : Economica.

Ballion, R. (1973). *Relations entre statut socio-culturel et fréquentation de la forêt*. Paris : Laboratoire d'Econométrie de l'École Polytechnique.

Bakounine, M. (1908). *Considérations philosophiques sur le fantôme divin, le monde réel et l'Homme*. Texte établi et annoté par Arthur Lehning. Genève : Entremonde, 2010. [1^{ère} publication posthume en 1908, texte écrit durant l'hiver 1870-1871].

Barbaza, M. (1999). *Les civilisations postglaciaires. La vie dans la grande forêt tempérée : Histoire de la France préhistorique, -10'000 à -5'000 ans*. Paris : La Maison des Roches.

Bardi, U. (2015). *Le grand pillage : Comment nous épuisons les ressources de la planète*. Paris : Les Petits Matins.

Barton, A. (2019). « L'ombre de la civilisation ». *Books*, vol. 99, n° 7, pp. 13-17.

Barton, G. (2002). *Empire forestry and the origins of environmentalism*. Cambridge : Cambridge University Press.

Bastin, J.-F., Finegold, Y., Garcia, C., Mollicone, D., Rezende, M., Routh, D., Zohner, C. M., Crowther, T. W. (). "The global tree restoration potential". *Science*, vol. 365, n°6448, pp. 76-79

Bastian, J.-P. (2009). « La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du Haut-Giffre au tournant du XVe siècle ». *Revue historique vaudoise*, vol. 117, pp. 189-216.

Bateson, G. (1979). *Mind and Nature : A Necessary Unity*. Paris : Seuil (sous le titre *La nature et la pensée*).

Baudelaire, C. (1857). *Les fleurs du mal*. Paris : Gallimard.

Baumann, W. (2011). « Révolution agricole ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté le 2 janvier 2021. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013827/2011-03-23/>.

- Baumgartner, H. (2020). « Agriculture : Le dilemme de la culture du maïs ». *L'environnement*, vol. 1, pp. 53-55.
- Bear, M. F., Connors, B. W., Paradiso, M. A. (2016). *Neurosciences : À la découverte du cerveau*. Montrouge : Pradel.
- Beau, R. (2015a). « Nature (ordinaire) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 685-688.
- Beaud, M. (2010). *Histoire du capitalisme : 1500-2010*. Paris : Seuil.
- Beaud, M. (2011). *Face au pire des mondes*. Paris : Seuil.
- Beaud, P. (1993). « Vertébrés - les oiseaux. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 56-61.
- Bechmann, R. (1984). *Des arbres et des hommes : La forêt au Moyen-Âge*. Paris : Flammarion.
- Beinart, W., Coates, P. (1995). *Environment and History : The Taming of Nature in the USA and South Africa*. Londres ; New York : Routledge.
- Beinart, W., McGregor, J. (2003). *Social History and African Environments*. Oxford : James Currey.
- Bennett, B. M. (2015). *Plantations and Protected Areas: A Global History of Forest Management*. Cambridge (Massachusetts) : MIT Press.
- Bensaïd, D. (2007). *Les dépossédés : Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*. Paris : La Fabrique.
- Bépoix, S. (dir.), Richard, H. (dir.), (2019). *La forêt au Moyen Âge*. Paris : Belles Lettres.
- Bergier, J.-F. (1984). *Histoire économique de la Suisse*. Lausanne : Payot.
- Berque, A. (1987). *Ecoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin.
- Berque, A. (2005). « La forclusion du travail médial ». *L'Espace Géographique*, vol. 34, n°1, pp. 81-90.
- Berque, A. (2008). « Trouver place humaine dans le cosmos ». *EchoGéo* (en ligne), vol. 5.
- Berque, A. (2009). *Ecoumène : Introduction à l'étude des milieux humains* (réédition). Paris : Belin. [Disponible en ligne sur Cairn.info].
- Berque, A. (2011). « Le rural, le sauvage, l'urbain ». *Études rurales*, vol. 187, pp. 51-61.
- Berque, A. (2014). *Poétique de la Terre : Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*. Paris : Belin.

Berque, A. (2015). « Écoumène ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 374-376.

Berque, A. (2017). « Les limites radicales de la subjectivité occidentale moderne : Quelques implications épistémologiques de la mésologie ». *Méthod(e)s: African Review of Social Sciences Methodology*, vol. 2, pp. 14-30.

Bertrand, G. et C. (1975). « Pour une histoire écologique de la France rurale ». Dans Duby, G. (dir.), Wallon, A. (dir.). *Histoire de la France rurale*. Paris : Seuil, vol. 1, 35-116.

Bertrand, G. et C. (2002). *Une Géographie traversière : L'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris : Arguments.

Biermann, C. (1910). « Le Jorat ». *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie 1909-1910*, vol. 20, pp. 5-116.

Biget, J.-L., Boissière J. et Hervé, J.-C. (1991). *Le Bois et la Ville du Moyen-Âge au XXe siècles*. Saint-Cloud : École Normale Supérieure de Fontenay.

Blackbourn, D. (dir.), (2006). *The Conquest of Nature, Landscape and the making of modern Germany*. New York : W.W. Norton.

Blake, W. (1863). « Auguries of Innocence ». Dans Gilchrist, A. *The Life of William Blake, "Pictor Ignotus", with selections from his poems and other writings* (2 vol.). Londres ; Cambridge : Macmillan and co. [Poème vraisemblablement écrit en 1803 par William Blake. Gilchrist publie deux volumes : le premier est une biographie, le deuxième un recueil de poèmes et autres écrits, contenant « Auguries of Innocence »].

Blanc, G., Demeulenaere, E., Feuerhahn, W. (2017). *Humanités environnementales : Enquêtes et contre-enquêtes*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Blanc, N., Chartier, D., Pughe, T., (2008). « Littérature et écologie : Vers une écopoétique ». *Ecologie & politique*, n°2, vol. 36, pp. 15-28.

Bloch, M. (1931). *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris : Armand Colin.

Bloch, M. (1949). *Apologie pour l'Histoire, ou, Métier d'historien*. Paris : Armand Colin. [Publié à titre posthume, ce manuscrit date vraisemblablement des années 1940-43].

Bocquet, D. (2008). *L'histoire environnementale comme histoire sociale*. Dijon : Alternatives Economiques.

Bohler, S. (2019). *Le bug humain : Pourquoi notre cerveau nous pousse à détruire la planète et comment l'en empêcher*. Paris : Robert Laffont.

Boltanski, L., Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

- Bonan, G. (2019). *The State in the Forest: Contested Commons in the Nineteenth Century Venetian Alps*. Winwick : The White Horse Press.
- Bookchin, M. (1962). *Our Synthetic Environment*. New York : Knopf.
- Bookchin, M. (1965). *Crisis in our Cities*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- Bookchin, M. (1982). *The Ecology of Freedom: The Emergence and Dissolution of Hierarchy*. Palo Alto: Cheshire Books
- Bookchin, M. (1989). *Qu'est-ce que l'écologie sociale ?* Traduction de B. Weigel. Lyon : Atelier de création libertaire. [Traduction du premier chapitre de Bookchin, M. (1982). *The Ecology of Freedom: The Emergence and Dissolution of Hierarchy*. Palo Alto : Cheshire Books].
- Bookchin, M. (2003). *Pour un municipalisme libertaire*. Lyon : Atelier de création libertaire.
- Bookchin, M. (2016). *Au-delà de la rareté : L'anarchisme dans une société d'abondance*. Traduction de H. Arnold, D. Blanchard, V. Gerber & A. Stevens. Montréal : Ecosociété. [Recueil de textes pionniers des années 1965-1970].
- Boudes, P. (2011). « Morphologie sociale et sociologie de l'environnement : L'apport de Halbwachs à l'étude des relations entre les sociétés et leur milieu naturel ». *L'Année sociologique*, vol. 61, n°1, pp. 201-224.
- Boudon, B. (2010). *Symbolisme de l'arbre*. Paris : Éditions du Huitième Jour.
- Bouët, M. (1977). « Le climat du Jorat ». *Bulletin de la Société Vaudoise de Sciences Naturelles*, vol. 73, pp. 369-378.
- Boulding, K (1966). *The Economics of the Coming Spaceship Earth*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- Boulier, J., Simon, L. (2009). *Atlas des forêts dans le monde : Protéger, développer, gérer une ressource vitale*. Paris : Autrement.
- Boullard, B. (1990). *Guerre et paix dans le règne végétal*. Paris : Ellipses.
- Boumediene, S. (2016). *La colonisation du savoir : Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*. Vaulx-en-Velin : Les éditions des mondes à faire.
- Bourdieu, P. (1995). « Dévoiler et divulguer le refoulé ». Dans Jurt, J. (éd.), *Algérie-France-Islam*. Paris : L'Harmattan, pp. 21-27.
- Bourdu, R. (1999). *Histoires de France racontées par les arbres*. Paris : Ulmer.
- Bourfouka, H., Krautberger, N. (2012). « Objectivité, vérité et assertabilité en histoire environnementale ». *Études rurales*, vol. 189, n°1, pp. 181-198.
- Bourg, D. (dir.), (1993). *Les sentiments de la nature*. Paris : La Découverte.

- Bourg, D., Fragnière, A. (2014). *La pensée écologique : Une anthologie*. Paris : P.U.F.
- Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.), (2015). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F.
- Bourg, D., Papaux, A. (2015a). « Pensée écologique ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 756-759.
- Bourg, D., Locher, F. (2015). « Comment l'histoire peut-elle servir l'écologie ? ». *L'Humanité*, 23 octobre, en ligne.
URL : <https://www.humanite.fr/comment-lhistoire-peut-elle-servir-lecologie-587729>
- Bourg, D., Kaufmann, A., Méda, D. (dir.), (2016). *L'Age de la transition : En route pour la reconversion écologique*. Paris : Les Petits matins.
- Bourg, D., Whiteside, K. (2017). « Écologies politiques : Essai de typologie ». *La pensée écologique*, vol. 1, n°1.
- Bourg, D. (2018). *Une nouvelle Terre*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Bourillon, F. (dir.), Clergeot, P. (dir.), Vivier, N. (dir.), (2008). *De l'estime au cadastre en Europe : Les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècle. Colloque des 20 et 21 janvier 2005*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- Bousquet, C., Brissy, P., Bry, D., Féret-Fleury, C., Féret-Fleury, M., Fernandez, F., Grard, F., L'Homme, E., Marcastel, L., Multon, A.-F. (2019). *Au cœur de la forêt : Dix nouvelles captivantes*. Paris : Auzou.
- Boutaud, A. (2015). « Modes de vie ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 648-651.
- Boyce, D. G., Lewis, M. R., Worm, B. (2010). « Global phytoplankton decline over the past century ». *Nature*, vol. 466, pp. 591-596.
- Boyer, R. (2015). *Économie politique des capitalismes*. Paris : La Découverte.
- Braudel, F. (1949). *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : Armand Colin.
- Braudel, F. (1978). *La Méditerranée*. Tome 1 : *L'espace et l'histoire*. Paris : Arts et métiers graphiques.
- Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme 15^e-18^e siècle*. Tome 1 : *Les structures du quotidien*. Paris : Armand Colin.
- Braudel, F. (1979a). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme 15^e-18^e siècle*. Tome 2 : *Les jeux de l'échange*. Paris : Armand Colin.
- Braudel, F. (1979b). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme 15^e-18^e siècle*. Tome 3 : *Le temps du monde*. Paris : Armand Colin.

Braudel, F. (1985). *La dynamique du capitalisme*. Paris : Flammarion.

Braunstein, P. (1990). « Forêts d'Europe au Moyen-Âge ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°6 (en ligne). URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2859>

Briod, R. (1995). *L'odyssée de l'arbre*. Aubonne : Musée du bois.

Britton, C., Chabal, L., Pagès, G., Schneider, L. (2007). « Approche interdisciplinaire d'un bois méditerranéen entre la fin de l'antiquité et la fin du Moyen Âge, Saugras et Aniane, Valène et Montpellier ». *Médiévales*, n° 53, pp. 65-80.

Brönnimann, S., Rohr, C., Stucki, P., Summermatter, S., Bandhauer, M., Barton, Y., Fischer, A., Froidevaux, P., Germann, U., Grosjean, M., Hupfer, F., Ingold, K., Isotta, F., Keiler, M., Martius, O., Messmer, M., Mülchi, R., Panziera, L., Pfister, L., Raible, C. C., Reist, T., Rössler, O., Röthlisberger, V., Scherrer, S., Weingartner, R., Zappa, M., Zimmermann, M., Zischg, A. P. (2018). « 1868 – Les inondations qui changèrent la Suisse : Causes, conséquences et leçons pour le futur ». *Geographica Bernensia*, vol. G94. [Traduction par Monique Beaud].

Brosse, J. (1979). *La magie des plantes*. Paris : Albin Michel.

Brosse, J. (1993). *Mythologie des arbres*. Paris : Payot et Rivages.

Brosse, J. (2000). *L'aventure des forêts en Occident : De la préhistoire à nos jours*. Paris : JC Lattès.

Brown, P. (1978). *Genèse de l'Antiquité tardive*. Paris : Gallimard.

Buchet, E. (1925). « La dernière révision de l'aménagement des forêts de Lausanne ». *Journal forestier suisse*, n° 6, année 76, pp. 125-131.

Buchet, E. (1926). « Les forêts de la ville de Lausanne : Notice historique ». *Journal forestier suisse*, n° 2, année 77, pp. 25-30.

Burga, C. (1988). « Swiss vegetation history during the last 18000 years ». *New Phytologist*, vol. 110, pp. 581-602.

Burnois, F. (2007). *Le jardin du Casoar, la forêt des Kasua : Épistémologie des savoir-être et savoir-faire écologiques*. Paris : CNRS.

Burnouf J. (dir.), Bravard J.-P. (dir.), Chouquer G. (dir.), (1997). *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*. Paris : Centre national de recherche scientifique (CNRS), Centre de recherches archéologiques.

Calame, F. (1993). « La pluie et le beau temps. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp.16-21.

Campagne, A. (2017). *Le Capitalocène : Aux racines historiques du dérèglement climatique*. Paris : Divergences.

Camus, A. (1942). *Le mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard

- Carnot, S. (1824). *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance*. Paris : Bachelier libraire.
- Carson, R. (1962). *Printemps silencieux*. Traduction de J.-F. Gravrand révisée par B. Lanasseze. Paris : Wildproject, 2014. [Ouvrage original publié sous le titre *Silent Spring*. Boston : Houghton Mifflin].
- Carter, A. (2010). « Beyond Primacy : Marxism, anarchism and radical green political theory ». *Environmental Politics*, n°6, vol. 19, pp. 951-972.
- Cartier, M. (1990). « La forêt dans la culture chinoise ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne, URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2865>
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil.
- Castoriadis, C. (2002). *Sujet et vérité dans le monde social-historique. Séminaires 1986-1987. La création humaine I*. Paris : Seuil [publication posthume].
- Chalvet, M. (2011). *Une histoire de la forêt*. Paris : Seuil.
- Charbon, D. (1991). *Les insolites : Arbres exotiques dans les forêts lausannoises*. Direction des finances de la ville de Lausanne : Service des forêts, domaines et vignobles.
- Charbonnier, P. (2015). « Marx ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.), *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 627-630.
- Charbonnier, P. (2020). *Abondance et liberté : Une histoire environnementale des idées politiques*. Paris : La Découverte.
- Charbonnier, P. (2020a). « Vers un nouvel usage du monde : Une histoire environnementale des idées ». *La suite dans les idées*, radio France Culture, 11 janvier, 44 minutes.
- Chapoutot, J. (2012). « Les nazis et la "nature" : Protection ou prédation ? ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, pp. 29-39.
- Cherix, D., Cuendet, G. (1993). « Invertébrés. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 44-53.
- Cherix, D. (1993). « Vertébrés - les batraciens. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 54-55.
- Chillaud, M. (2012). « Stratégies d'insurrection et résistance anti-soviétique. Les "Frères de la Forêt" dans les pays baltes ». *Stratégique*, n°2, vol. 100-101, pp. 77-93.
- Choné, A. (dir.), Hajek, I. (dir.), Hamman, P. (dir.), (2016). *Guide des humanités environnementales*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Citton, Y. (dir.), Lordon, F. (dir.), (2008). *Spinoza et les sciences sociales : De la puissance de la multitude à l'économie des affects*. Paris : Amsterdam.

Clément, G. (1991). *Le Jardin en mouvement*. Paris : Pandora.

Clément, G. (1997). *Le Jardin planétaire*. Château-Vallon : L'Aube.

Clément, G. (2004). *Manifeste du Tiers-paysage*. Paris : Sujet/Objet.

Clot, F., Kissling, P., Plumettaz Clot, A.-C. (1993). *Petit guide botanique dans les forêts lausannoises : Comment déchiffrer la mosaïque végétale ?* Direction des finances de la Ville de Lausanne : Service des forêts, domaines et vignobles.

Clot, F., Kissling P., Plumettaz Clot, A.-C. (1994). *Carte phyto-écologique des forêts lausannoises, notice explicative*. Direction des finances de la ville de Lausanne : Service des forêts, domaines et vignobles.

Coccia, E. (2016). *La vie des plantes : Une métaphysique du mélange*. Paris : Payot et Rivages.

Colliot-Thélène, C. (1990). *Max Weber et l'histoire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Colson, D. (2001). *Petit lexique philosophique de l'anarchisme : De Proudhon à Deleuze*. Paris : LGF/Le Livre de Poche

Combe, S. (1927). « La forêt et l'histoire ». *Journal forestier suisse*, n°1, année 78, pp. 9-13.

Combe, S. (1927a). « Romainmôtier : Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 78, pp. 102-107.

Combe, S. (1927b). « Romainmôtier : Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°6, année 78, pp. 123-126.

Combe, S. (1928). « Le Risoud : Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises ». *Journal forestier suisse*, n°2, année 79, pp. 11-15.

Combe, S. (1928a). « Le Risoud : Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite et fin] ». *Journal forestier suisse*, n°1, année 79, pp. 35-38.

Combe, S. (1930). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises ». *Journal forestier suisse*, n°1, année 81, pp. 9-14.

Combe, S. (1930a). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°3, année 81, pp. 202-206.

Combe, S. (1930b). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°, année 81, pp.

Combe, S. (1931). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°4, année 82, pp. 88-89.

- Combe, S. (1931a). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 82, pp. 115-117.
- Combe, S. (1931b). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n° 11, année 82, pp. 263-265.
- Combe, S. (1935). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°1, année 86, pp. 9-12.
- Combe, S. (1935a). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 86, pp. 115-120.
- Combe, S. (1935b). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises ». *Journal forestier suisse*, n°7, année 86, pp. 161-164.
- Combe, S. (1935c). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°9-10, année 86, pp. 212-217.
- Combe, S. (1936). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°2, année 87, pp. 40-41.
- Combe, S. (1936a). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°3, année 87, pp. 59-62.
- Combe, S. (1936b). « Contribution à l'étude de l'origine des forêts cantonales vaudoises [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 87, pp. 117-118.
- Combe, S. (1958). « Relation entre la forêt et l'histoire du Pays de Vaud ». *Revue historique vaudoise*, vol. 66, pp. 113-132.
- Commoner, B. (1971). *L'encerclement : Problèmes de survie en milieu terrestre*. Traduction par G. Durand. Paris : Seuil, 1972. [Première publication en 1971 sous le titre *The Closing Circle*. New York : Knopf].
- Cook, R. (1975). *L'arbre de vie : Image du cosmos*. Paris : Seuil.
- Corbin, A. (1982). *Le miasme et la jonquille : L'odorat et l'imaginaire social (XVIIIe-XIXe siècles)*.
- Corbin, A. (1988). *Le territoire vide : L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*. Paris : Aubier.
- Corbin, A. (1994). *Les cloches de la Terre : Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle*. Paris : Albin Michel.
- Corbin, A. (2014). *La douceur de l'ombre. L'arbre : Source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Flammarion.
- Corbin, A. (2018). *La fraîcheur de l'herbe : Histoire d'une gamme d'émotions de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Fayard.

Corvol, A. (1981). « L'affouage au XVIII^e siècle : Intégration et exclusion dans les communautés d'Ancien Régime ». *Annales*, n° 3, vol. 36, pp. 390-407.

Corvol, A. (1984). *L'homme et l'arbre sous l'Ancien Régime*. Paris : Economica.

Corvol, A. (1984a). « Le nouvel ordre sylvicole ». *Histoire, économie, société*, n°1, 3^e année, pp. 53-65.

Corvol, A. (1987). *L'homme aux bois : Histoire des relations humaines et de la forêt (XVII^e-XX^e siècle)*. Paris : Fayard.

Corvol, A. (1987a). « L'arbre et la nature (XVII^e-XX^e siècles). *Histoire, économie et société*, n° 1, 6^e année, pp. 67-82.

Corvol, A. (dir.), (1991). *La Forêt*. Paris : Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

Corvol, A. (1992) *Enseigner et apprendre la forêt : XIX^e – XX^e siècles*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (dir.), Amat, J.-P. (dir.), (1994). *Forêt et guerre*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (dir.), Richerfort, I. (dir.), (1995). *Nature, environnement et paysage*. Tome 1 : *L'héritage du XVIII^e siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (dir.), Arnould, P. (dir.), Hotyat, M. (dir.), (1997). *La forêt : Perceptions et représentations*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (dir.), (1999). *Les sources de l'histoire de l'environnement*. Tome II : *Le XIX^e siècle*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (1999a). « Le groupe d'histoire des forêts françaises ». *Nature Sciences Société*, vol. 7, n° 3, pp. 77-79.

Corvol, A. (dir.), (2003). *Les sources de l'histoire de l'environnement*. Tome III : *Le XX^e siècle*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (2004). *Éloge des arbres*. Paris : Robert Laffont.

Corvol, A. (2004a). *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours*. Actes des XXIV^{es} journées d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 6-8 septembre 2002. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Corvol, A. (2005). *Les arbres voyageurs*. Paris : Robert Laffont.

Corvol, A. (dir.), (2007). *Forêt et Eau : XIII^e-XXI^e siècle*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (2009). *L'arbre en occident*. Paris : Fayard.

Corvol, A. (dir.), Dereix, C. (dir.), Gresser, P. (dir.), Lormant, F. (dir.), Rochel, X. (dir.), (2014). *Regards sur la forêt*. Paris : L'Harmattan.

Corvol, A. (dir.), Dereix, C. (dir.), Gresser, P. (dir.), Lormant, F. (dir.), (2015). *Forêt et Montagne*. Paris : L'Harmattan.

Coutaz, G. (1992). « Lausanne autour de l'an mil ». *Mémoire vive*, n° 1, pp. 43-53.

Coutaz, G. (1993). « Les forêts du Jorat, terre d'accueil et de partage. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 72-77.

Coutaz, G. (2013). « Lausanne (diocèse) ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 octobre 2019. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011400/2013-07-24/>

Coutaz, G., Kaenel, G., Flutsch, L., Andenmatten, B., Tosato-Rigo, D., Meuwly, O., Vallotton, F., Mazbouri, M. (2017). « Vaud ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 29 décembre 2019.
URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007395/2017-05-30/>

Crews, J. (2003). « Le symbolisme de la forêt et des arbres dans le folklore ». *Unasylva* n° 213-Perceptions des forêts, n° 2, vol. 54, pp. 37-43.

Cronon, W. (1991). *Nature's Metropolis. Chicago and the Great West*. New York : W. W. Norton.

Cronon, W. (1995). *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*. New York : W.W. Norton & Company.

Cronon, W. (1995a). « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature ». Traduction de S. Ozog. *Écologie et politique*, n° 1, vol. 36, pp. 173-199. [Traduction du premier chapitre de *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*. New York : W.W. Norton & Company].

Cronon, W. (2016). *Nature et récits : Essais d'histoire environnementale*. Traduction de M. Lefèvre. Bellevaux : Dehors. [Recueil d'articles de William Cronon].

Crosby, A. W. (1972). *The Columbian Exchange: Biological and Cultural Consequences of 1492*. Westport : Greenwood Press.

Crosby, A. W. (1986). *Ecological Imperialism: The Biological Expansion of Europe, 900-1900*. Cambridge University Press.

Crosby, A. W. (1994). *Germes, Seeds, and Animals: Studies in Ecological History*. Armonk : M. E. Sharpe.

Crosby, A. (1995). « The Past and Present of Environmental History ». *American Historical Review*, n°4, vol. 100, pp. 1177-1190.

Crosby, A. W. (2002). *Throwing Fire: Projectile Technology Through History*. Cambridge University Press.

Crosby, A. W. (2006). *Children of the Sun: A History of Humanity's Unappeasable Appetite for Energy*. New York : W.W. Norton.

Crawford, M. (2017). *La forêt-jardin : Créer une forêt comestible en permaculture pour retrouver autonomie et abondance*. Paris : Ulmer.

Crowther et al., (2015). « Mapping tree density at global scale ». *Nature*, n°525, pp. 201-205.

Daheur, J. (2013). « La forêt : Espace de légitimation du projet colonial allemand en Chine (1898-1914) ». *Recherches germaniques*, n° 43, pp. 95-110.

D'Allens, G. (2019). *Main basse sur nos forêts*. Paris : Seuil.

Daly, H. E. (1973). *Toward a Steady-State Economy*. San Francisco : W. H. Freeman.

Daly, H. E. (1977). *Steady-State Economics*. Washington DC : Island Press.

Daly, H. E. (1989). *For the Common Good: Redirecting the Economy toward Community, the Environment, and a Sustainable Future*. Boston : Beacon Press.

Dardot, P., Laval, C. (2014). *Commun : Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris : La Découverte.

Dargavel, J., Johann, E. (2013). *Science and Hope: A Forest History*. Winwick : The White Horse Press.

Daumas, M. (dir.), (1962). *Histoire générale des techniques*. Tome 1 : *Les origines de la civilisation technique*. Paris : PUF.

Daumas, M. (dir.), (1965). *Histoire générale des techniques*. Tome 2 : *Les premières étapes du machinisme, 15^e – 18^e siècle*. Paris : PUF.

Daumas, M. (dir.), (1968). *Histoire générale des techniques*. Tome 3 : *L'expansion du machinisme (1725-1860)*. Paris : PUF.

Daumas, M. (dir.), (1978). *Histoire générale des techniques*. Tome 4 : *Les techniques de la civilisation industrielle : Énergie et matériaux*. Paris : PUF.

Daumas, M. (dir.), (1979). *Histoire générale des techniques*. Tome 5 : *Les techniques de la civilisation industrielle : Transformation, communication, facteur humain*. Paris : PUF.

Daviron, B. (2019). *Biomasse*. Versailles : Quae.

Davis, D. (2007). *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*. Seyssel : Champ Vallon.

Davis, M. (2003). *Génocides tropicaux : Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*. Paris : La Découverte.

Davis, M. (2006). *Le Pire des mondes possibles : De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris : La Découverte.

De Cock, L., Larrère, M., Mazeau, G. (2019). *L'histoire comme émancipation*. Paris : Agone.

Deffontaines, P. (1933). *L'Homme et la forêt*. Paris : Gallimard.

Degron, R., Husson J.-P., (1999). « Les forêts d'Alsace-Lorraine (1871-1918) : Les contrastes de l'héritage allemand, reflets de l'annexion ». *Histoire, économie et société*, n° 3, pp. 593-611.

Delannoy, E. (2020). *L'économie expliquée aux humains*. Marseille : Wildproject.

De la Vega, X. (2014). « Une nouvelle histoire du capitalisme ». Dans Chartoire, R. (dir.). *Dix questions sur le capitalisme aujourd'hui*. Auxerre : Éditions Sciences Humaines, pp. 7-16.

Deléage, J.-P., Hémerly, D. (1989). « De l'éco-histoire à l'écologie-monde ». *L'Homme et la société*, n°91-92, pp. 13-30.

Deléage, J.-P. (2020). « ENVIRONNEMENT - Un enjeu planétaire ». *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté en ligne le 17 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/environnement-un-enjeu-planetaire/>

Deleuze, G. (1981). Cours sur Spinoza à Vincennes, le 17 février 1981. Notes de cours repérées en ligne. URL : <http://www.le-terrier.net/deleuze/05spinoza17-02-81.htm>.

Deleuze, G. (1990). *Pourparlers (1972-1990)*. « Lettre à un critique sévère » rédigée au début des années 70. Paris : Les Éditions de Minuit.

Delort, R. (1984). *Les animaux ont une histoire*. Paris : Seuil.

Delort, R. (1990). *Les éléphants piliers du monde : essai de zoohistoire*. Paris : Gallimard.

De Miller, R. (1980). *Nature mon amour : Écologie et spiritualité*. Paris : Debard.

De Miller, R. (1998). « Quelle histoire pleine de vitalité !: Le "Heimatschutz" aux yeux d'un chercheur français ». *Heimatschutz=Patrimoine*, n°1, vol. 93, pp. 12-18.

De Miller, R. (1999). *Matériaux pour l'histoire de l'environnement en Suisse : Patrimoine, écologisme et environnement (1815-1998)*. *Chronologie commentée*. Documents environnement n° 106. Berne : Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

De Miller, R. (2000). *Robert Hainard, peintre et philosophe de la nature : Biographie*. Paris : Sang de la Terre.

Demoule, J.-P. (2017). *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'Histoire*. Paris : Fayard.

Deneault, A. (2019). *L'économie de la nature*. Montréal : Lux Éditeur.

Denhez, F. (2018). *Le sol : Enquête sur un bien en péril*. Paris : Flammarion.

De Razoumowsky, G. (1789). *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs, et celle des trois lacs de Neufchâtel, Morat et Bienna : précédées d'un essai sur le climat, les productions, le commerce, les animaux de la partie du Pays de Vaud ou de la Suisse romande, qui entre dans le plan de cet ouvrage* (2. vol). Lausanne : Jean Mourer.

Derex, J.-M. (2013). *La mémoire des forêts : À la découverte des traces de l'activité humaine en forêt à travers les siècles*. Paris : Ulmer.

De Salisbury, J. (1156). *Policraticus sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*. Édition latine commentée par K. S. B. Keats-Rohan. Turnhout : Brepols, 1993.

De Saulieu, G., Sebag, D., Oslisly, R. (2018). « Vers une écologie historique de la forêt d'Afrique centrale ». *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 152, pp. 24-28.

Descartes, R. (1641). *Méditations métaphysiques*. Paris : Flammarion.

Descola, P. (1994). « Pourquoi les Indiens d'Amazonie n'ont-ils pas domestiqué le pécarì : Généalogie des objets et anthropologie de l'objectivation ». Dans Latour, B. (dir.), Lemmonier, P. (dir.). *De la préhistoire aux missiles balistiques : L'intelligence sociale des techniques*. Paris : La Découverte, pp. 329-344.

Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.

Descola, P. (2014). *La composition des mondes : Entretiens avec Pierre Charbonnier*. Paris Flammarion.

Descola, P. (2017). « Préface ». Dans E. Kohn. *Comment pensent les forêts : Vers une anthropologie au-delà de l'humain*. Le Kremlin-Bicetre : Zones Sensibles, pp. 11-17. [Ouvrage original publié en 2013 sous le titre *How Forests Think : Towards an Anthropology Beyond the Human*. University of California Press].

Descola, P. (dir.), (2018). *Les Natures en question*. Colloque de rentrée du Collège de France 2017. Paris : Odile Jacob.

Descola, P. (2018a). « (Toujours) trop humain : Un commentaire sur *Comment pensent les forêts ?* d'Eduardo Kohn ». *Cahiers philosophiques*, n°2, vol. 153, pp. 93-100.

Descola, P. (2019). *Une écologie des relations*. Paris : CNRS.

Détienne, M. (dir.), (1990). *Tracés de fondation*. Louvain ; Paris : Peeters.

DGE-Forêt (2014). *Note relative à la révision de la législation forestière vaudoise (LVLFo & RLVLFo) : Principaux changements*. Lausanne : Direction générale de l'environnement – Inspection cantonale des forêts.

DGE-Forêt, DGE-DIRNA, (2019). *Plan directeur forestier de la Région Centre : Diagnostic, projet de territoire et stratégies d'action*. Lausanne : Direction générale de l'environnement – Inspection générale des forêts.

Diamond, J. (2000) *De l'inégalité parmi les sociétés : Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*. Paris : Gallimard.

Diamond, J. (2005). *Effondrement : Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Traduction par A. Botz et J.-L. Fidel. Paris : Gallimard, 2006. [Ouvrage original publié sous le titre *Collapse: How Societies Choose to Fail or Survive*. New York : Penguin Books].

Dobson, A. (1990). *Green Political Thought : An Introduction*. Londres : Unwin Hyman.

Domont, P., Herbez, G., Horisberger, D., Graf Pannatier, E., Quartier, C., Robert, J.-F., et Zimmermann, D. (2011). *Forêts vaudoises : Collection Patrimoine vaudois*. Lausanne : Favre.

Dornic, F. (1984). *Le Fer contre la forêt*. Rennes : Ouest-France.

Dorst, J. (1965). *Avant que nature meure*. Paris : Delachaux et Niestlé.

Dorthe, L. (2010). « Les brigands du Jorat (fin XVe-début XVIe siècles) : Crève-la-faim, « bandits sociaux » ou brutes sanguinaires ? ». *Revue historique vaudoise*, vol. 118, pp. 35-47.

Dorthe, L. (2015). *Brigands et criminels d'habitude, justice et répression à Lausanne : 1475-1550*. Lausanne : Bibliothèque Historique Vaudoise.

Douai, A., Plumecocq, G. (2017). *L'économie écologique*. Paris : La Découverte.

Du Bellay, J. (1558). *Les regrets*. Paris : Frédéric Morel l'Ancien.

Dubler, A.-M. (2008). « Charbon de bois ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 17 novembre 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014031/2008-10-28/>.

Dubois, J.-J. (1989). *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France : Étude de biogéographie historique*. Thèse d'État : Paris-I, 2 vol.

Dubois, J.-J. (1991). « L'approche de la biogéographie historique : Concepts, méthodes, limites à l'interface de la phytodynamique et de l'histoire forestière ». Dans Dubois, J.-J. (dir.), Géhu, J.-M. (dir.), (1993). *Phytodynamique et Biogéographie historique des Forêts*. Colloques phytosociologiques XX. Berlin, Stuttgart : J. Cramer, pp. 7-13.

Dubois, J.-J. (dir.), Géhu, J.-M. (dir.) (1993). *Phytodynamique et Biogéographie historique des Forêts*. Colloques phytosociologiques XX. Berlin, Stuttgart : J. Cramer.

Dubois, J.-J. (1994). « La place de l'histoire dans l'interprétation des paysages végétaux ». *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n°1, vol. 30, pp. 231-251.

Dubois, J.-J., Amat, J.-P. (1999). *Les Milieux forestiers : Aspects géographiques*. Paris : Sedes.

Dubuis, O. F. (2005). « Le Jorat ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 janvier 2020. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012240/2005-06-06/>

Duby, G. (1954). « La révolution agricole médiévale ». *Revue de géographie de Lyon*, vol. 29, n°4, pp. 361-366.

Ducamp, R. (1929). « De la sylve primitive de jadis à la forêt cultivée de nos jours ». *Journal forestier suisse*, n°2, année 80, pp. 29-37.

Ducamp, R. (1929a). « De la sylve primitive de jadis à la forêt cultivée de nos jours [suite et fin] ». *Journal forestier suisse*, n°3, année 80, pp. 62-68.

Ducamp, R. (1931). « La vie de la sylve ». *Journal forestier suisse*, n° 7, année 82, pp. 163-171.

Duffy, A. (2019). *Nomad's Land : Pastoralism and French Environmental Policy in the Nineteenth-Century Mediterranean World*. Lincoln : University of Nebraska Press.

Dufour, D.-R. (2009). *La Cité perverse : Libéralisme et pornographie*. Paris : Denoël.

Dulau, P. (2012). « Espace et lieu dans la pensée stoïcienne de l'empereur Marc Aurèle ». Dans Paquot, T. (dir.). *Espace et lieu dans la pensée occidentale : De Platon à Nietzsche*. Paris: La Découverte, pp. 43-61.

Dumézil, G. (1995). *Mythe et Épopée I. II. III*. Paris : Gallimard. Le premier tome, *L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, a été publiée en 1968, aux éditions Gallimard (Paris).

Dunlap, T. R. (1999). *Nature and the English Diaspora: Environment and History in the United States, Canada, Australia, and New Zealand*. Cambridge : Cambridge University Press.

Eigeldinger, M. (1962). « Jean-Jacques Rousseau, poète de la forêt ». Dans *Jean-Jacques Rousseau et le Pays de Neuchâtel*, numéro spécial de la Revue neuchâteloise, pp. 23-35. [Consultable en ligne sur doc.rero.ch : <http://doc.rero.ch/record/29087>, sous « Revue neuchâteloise 1962-1963, pp 65-77].

Egger, M. (2015). « Écopsychologie ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 368-371.

Egger, M. M. (2017). *Écopsychologie : Retrouver notre lien avec la Terre*. Genève : Jouvence.

Ehrenberg, R. (2019). « C'est quoi un arbre, au juste ? ». *Books*, vol. 99, n°7, pp. 22-24.

Elliott, P. A. (2016). *British Urban Trees: A Social and Cultural History (c. 1800-1914)*. Winwick : The White Horse Press.

Ellul, J. (1954). *La Technique ou l'Enjeu du siècle*. Paris : Armand Colin.

Ellul, J. (1977). *Le Système technicien*. Paris : Calmann-Lévy.

Ellul, J. (1988). *Le bluff technologique*. Paris : Hachette.

Engel, M. (1969). « Contribution à l'étude anthropologique des populations cévenoles ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n° 1, vol. 4, pp. 1-118.

Engels, F. (1883). *La dialectique de la nature*. Traduit de l'allemand par E. Bottigelli. Paris : Éditions sociales, 1968.

Erne, E. (2017). « Sociétés économiques ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 2 janvier 2021. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016420/2017-11-27/>.

Ernst, C. (2000). *Den Walden entwickeln : Ein Politik- und Konfliktfeld in Hunsrück und Eiffel im 18 Jahrhundert*. Munich : Oldenburg.

Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la Terre : L'écologie au-delà de l'Occident*. Traduction par A.-L. Bonvalot, R. Andrade Pérez, E. Bordai, C. Bourguignon et P. Colin. Paris : Seuil.

Etemad, B. (2000). *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation (XVIIe-XXe siècles)*. Bruxelles : Complexe.

Etemad, B. (2005). *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe*. Paris : Armand Colin.

FAO (2012). *FRA 2015, Termes et définitions*. Rome : Département des forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

FAO (2014). *Situation des forêts du monde, Mieux tirer parti des avantages socio-économiques des forêts*. Rome : Département des forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

FAO (2018). *The State of the World's Forests 2018. Forest pathways to sustainable development*. Rome : Département des forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Farge, A. (1981). *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.

Farquet, P. (1932). « Un exemple de réglementation forestière communale au 18^e siècle ». *Journal forestier suisse*, n°11, année 83, pp. 254-258.

Farquet, P. (1932a). « Un exemple de réglementation forestière communale au 18^e siècle [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°12, année 83, pp. 278-281.

Farquet, P. (1933). « Aperçu sur les choses de la forêt en Valais pendant le Moyen-âge ». *Journal forestier suisse*, n°3, année 84, pp. 55-58.

Farquet, P. (1933a). « Aperçu sur les choses de la forêt en Valais pendant le Moyen-âge [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°4, année 84, pp. 83-88.

Farquet, P. (1933b). « Aperçu sur les choses de la forêt en Valais pendant le Moyen-âge [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 84, pp. 109-114.

Farquet, P. (1934). « Mélanges historico-forestiers ». *Journal forestier suisse*, n° 4, année 85, pp. 83-85.

Farquet, P. (1934a). « Mélanges historico-forestiers [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 85, pp. 109-112.

Farquet, P. (1934b). « Mélanges historico-forestiers [suite] ». *Journal forestier suisse*, n°7, année 85, pp. 158-159.

Farquet, P. (1934c). « Mélanges historico-forestiers [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°8/9, année 85, pp. 186-189.

Fauvelle-Aymar, F.-X. (2013). *Le rhinocéros d'or : Histoires du Moyen-Âge africain*. Paris : Gallimard.

Febvre, L. (1962). *Pour une histoire à part entière*. Paris : S.E.V.P.E.N.

Febvre, L. (1922). *La terre et l'évolution humaine : Introduction géographique à l'histoire*. Paris : La Renaissance du Livre.

Fedeli, P. (2005). *Écologie antique : Milieux et modes de vie dans le monde romain*. Gollion : Infolio.

Feltz, B., Luyckx, C. (2015). « Nature (histoire et philosophie) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 681-685.

Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Paris : Seuil.

Ferriss, H. (1929). *La métropole du futur*. Paris : Ed. du Centre Pompidou, 1987. [Réédition par le Centre Pompidou en 1987 de l'ouvrage de 1929 *Metropolis of Tomorrow*. Philadelphie : Ives Washburn].

Feyerabend, P. (1975). *Contre la méthode : Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Traduction par B. Jurdant et A. Schlumberger. Paris : Seuil, 1988. [Ouvrage publié sous le titre original de *Against Method : Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge*. Londres ; New York : New Left Books].

Feyerabend, P. (2014). *Philosophie de la nature*. Traduit de l'allemand par M. Dumont et A. Lochmann. Paris : Seuil. [Traduction d'un manuscrit inachevé de Feyerabend datant du début des années 1970].

Ford, C. (2018). *Naissance de l'écologie : Polémiques françaises sur l'environnement 1800-1930*. Paris : Alma.

Foster, J. B. (2002). *Marx's Ecology: Materialism and Nature*. New York : Monthly Review Press.

Foster, J. B. (2009). *The Ecological Revolution: Making Peace with the Planet*. New York : Monthly Review Press.

Foster, J. B. (2011). *Marx écologiste*. Traduction par A. Blanchard, J. Gross et C. Nordmann. Paris : Amsterdam. [Traduction des chapitres 8 à 11 de *The Ecological Revolution: Making Peace with the Planet*. New York : Monthly Review Press].

Foucault, M. (2004). *Sécurité, Territoire, Population : Cours au collège de France 1977-1978*. Paris : Seuil/Gallimard.

Fourier, C. (1847). « Détérioration matérielle de la planète ». *EcoRev'*, n° 1, vol. 44, 2017, pp. 4-8.

Frängsmyr, T. (dir.), Heilbron, J. L. (dir.), Rider, R. E. (dir.), (1990). *The Quantifying Spirit in the 18th Century*. Berkley : University of California Press.

Fressoz, J.-B. (2009). « Circonvenir les *circumfusa* : La chimie, l'hygiénisme et la libéralisation des "choses environnantes" (France : 1750-1850) ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n° 4, pp. 39-76.

Fressoz, J.-B. (2012). *L'apocalypse joyeuse : Une histoire du risque technologique*. Paris : Seuil.

Fressoz, J.-B., Bonneuil, C. (2013). *L'événement Anthropocène : La Terre, l'histoire et nous*. Paris : Points.

Fressoz, J.-B., Graber, F., Locher, F., Quenet, G. (2014). *Introduction à l'histoire environnementale*. Paris : La Découverte.

Fressoz, J.-B., Locher, F. (2020). *Les révoltes du ciel : Une histoire du changement climatique (XVe-XXe siècle)*. Paris : Seuil.

Frioux, S., Lemire, V. (2012). « Pour une histoire politique de l'environnement au XX^e siècle ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, pp. 3-12.

Frioux, S. (2018). « Jalons pour une histoire environnementale contemporaine ». *Le Mouvement Social*, vol. 262, n°1, pp. 3-15.

Fruhauf, C. (1980). *Forêt et société : De la forêt paysanne à la forêt capitaliste en Pays de Saül*. Toulouse : CNRS.

Gagliano, M. (2018). « Penser comme une plante : Perspectives sur l'écologie comportementale et la nature cognitive des plantes ». *Cahiers philosophiques*, n°2, vol 153, pp. 42-52.

Gaillard, M.-J. (1981). *Étude palynologique de l'évolution tardi- et postglaciaire de la végétation du Moyen-Pays romand* (2 vol.). Université de Lausanne : Faculté des sciences, Suisse.

Galhano Alves, J. P. (2012). *Anthropologie et écosystèmes au Niger : Humains, lions et esprits de la forêt dans la culture gourmantché*. Paris : L'Harmattan.

- Gallay, A. (dir.), (2008). *Des Alpes au Léman : Images de la préhistoire*. Infolio : Gollion.
- Galochet, M. (2009). « Le massif forestier du dehors et du dedans : Limites, marges et discontinuités de l'espace forestier ». *Revue Géographique de l'Est*, n°2-3, vol. 49, pp. 1-15.
- Gauvard, C. (1996). *La France au Moyen-Âge du Ve au XVe siècle*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gauvin, A. (2010). « Kostas Axelos et la pensée planétaire ». Billet sur le blog de Philippe Soller, consulté en ligne le 22 octobre 2020.
URL : <http://www.pileface.com/sollers/spip.php?article1056>.
- Gemmene, F. (dir.), (2019). *Atlas de l'Anthropocène*. Paris : Presses de Science Po.
- Georgescu-Roegen, N. (1971). *The Entropy Law and the Economic Process*. Cambridge (Massachusetts) : Cambridge University Press.
- Georgescu-Roegen, N. (1979). *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*. Traduction de I. Rens et J. Grinevald. Lausanne : Pierre-Marcel Favre. [Recueil de 4 textes clés de la pensée de Georgescu-Roegen].
- Gerber, J.-F. (2015). « Écologie des pauvres ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 316-318.
- Girault, P. G. (dir.), (1997). *Flore et jardins : Usages, savoirs et représentations du monde végétal au Moyen-Âge*. Paris : Léopard d'or.
- Glacken, C. (1967). *Traces on the Rhodian shore : Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century*. Berkeley: University of California Press.
- Gleyre, M. (1999). *Bilan du programme Jorlog : État des connaissances faunistiques dans les forêts de la Ville de Lausanne (Jorat). Approche globale de la biodiversité : Application d'un SIG. Evolution dans le temps : Exemple du groupe Formica rufa*. Travail de licence, Universités de Genève et Lausanne.
- Gobat, J.-M., Aragno, M., Matthey, W. (2017). *Le sol vivant*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Godelier, M. (1974). « Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement ». *Social Science Information*, n°6, vol. 13, pp. 31-60.
- Godelier, M. (1978). « Reproduction des écosystèmes et transformation des systèmes sociaux ». *Economie rurale*, n°1, vol. 124, pp. 10-15.
- Gonzalez de Molina, M, Toledo, V. M. (2014). *The Social Metabolism: A Socio-Ecological Theory of Historical Change*. New York : Springer.

Gorgievski, S. (1995). « La forêt médiévale aujourd'hui : Permanence et nécessité de l'imaginaire ». *Positif*, vol. 5, pp. 28-33.

Gosseries, A. (2004). *Penser la justice entre les générations : De l'affaire Perruche à la réforme des retraites*. Paris : Aubier.

Götz, T. (1996). « Der Staat im Wald. Forstpersonal und Forstausbildung im ersten Drittel des 19. Jahrhunderts aus umweltgeschichtlicher Perspektive. Das Beispiel des Rheinkreises ». Dans Ernst, C. (dir.). *Beiträge zur Umweltgeschichte* (vol. 1). Trèves : Arbeitskreis Forstgeschichte in Rheinland-Pfalz, pp. 36-77.

Goumaz, J. R., Boulanger, M., Pfister, K., Nicolas-Obadia, G., *Le Jorat d'antan*. Lausanne : [s.n.].

Graber, F., Locher, F. (dir.), (2018). *Posséder la nature : Environnement et propriété dans l'histoire*. Paris : Amsterdam/Multitudes.

Graf Pannatier, E. (2005). *L'avenir des forêts suisses*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Gramsci, A. (1920). « Discours aux anarchistes ». *L'Ordine Nuovo*, n° 43, 3-10 avril.

Gramsci, A. (2012). *Pourquoi je hais l'indifférence*. Recueil de textes et traduction par M. Rueff. Paris : Rivages.

Grataloup, C. (2007). *Géohistoire de la mondialisation : Le temps long du monde*. Paris : Armand Colin.

Grataloup, C. (2009). « L'histoire du monde a une géographie (et réciproquement) ». *Le débat*, vol. 2, n°154, Issue 2, pp. 67-77.

Grataloup, C. (2011). *Faut-il penser autrement l'histoire du monde*. Paris : Armand Colin.

Grataloup, C. (2015). *Introduction à la géohistoire*. Paris : Armand Colin.

Gratier, M., Kissling, P., Richoz, I., Vollenweider, P. (1993). « Le sol et la végétation au cours du temps. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 30-43.

Grivaud-Hervé, D. (2020). « Combien d'espèces *Homo* sont à ce jour recensées par les chercheurs ? ». Site du *Musée de l'Homme* de Paris.

URL : <http://lhommeenquestions.museedelhomme.fr/combien-especes-homo-sont-jour-recensees-chercheurs>.

Grove, R. (1994). *Green Imperialism : Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*. Cambridge : Cambridge University Press.

Grove, R., Damodaran, V., Sangwan, S. (dir.), (1998). *Nature and Orient : The Environmental History of South and South East Asia*. Delhi : Oxford University Press.

Guérin, J. (2009). « Histoire d'une forêt écartelée entre colbertisme et libéralisme : Des capitulaires de Charlemagne au Grenelle de l'Environnement, en passant par Vauban ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 53, n°1, pp.11-16.

Guggenbühl, C., Lichtenhahn, J. (2016). *L'économie forestière en Suisse : Statistique de poche 2016*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS). Collection « Agriculture et sylviculture » n° 07.

Guha, R., Martinez-Alier, J. (1989). *Varieties of Environmentalism : Essays North and South*. Londres, Earthscan.

Guha, R. (1989). *The Unquiet Woods : Ecological Change & Peasant Resistance in the Himalaya*. Oxford : Oxford University Press.

Guha, R., Gadgil, M. (1993). *This Fissured Land: An Ecological History of India*. Berkeley : Oxford University Press.

Guilaine, J. (dir.), (2006). *Populations néolithiques et environnements : Séminaire du Collège de France*. Paris : Errance.

Guille-Escuret, G. (2015). « Écologie humaine ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 328-330.

Guillerme, J. (1977). « Le sain et le malsain dans l'économie de la nature ». *Dix-huitième Siècle*, n°9, pp. 61-72.

Guyon, J. (2004). « La forêt : Enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisé ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. 12, n°4, pp. 442-444.

[H. B.] (1929). « Chant d'amour du forestier romand ». *Journal forestier suisse*, n°6, année 80, pp. 137-138. [Certainement rédigé par le forestier Henri Badoux].

Hadot, P. (2004). *Le voile d'Isis : Essai sur l'histoire de l'idée de nature*. Paris : Gallimard.

Hainard, P. (1985). *Le milieu forestier juratois : Géologie, sols, champignons, végétation*. Direction des finances de la ville de Lausanne : Service des forêts, domaines et vignobles.

Halbwachs, M. (1938). *Morphologie sociale*. Paris : Armand Colin.

Hall, E. T. (1983). *La danse de la vie : Temps culturel, temps vécu*. Traduction par A.-L. Hacker. Paris : Seuil, 1984. [Ouvrage original publié sous le titre *The Dance of Life: The Other Dimension of Time*. New York : Anchor Books].

Hallé, F. (1999). *Éloge de la plante. Pour une nouvelle biologie*. Paris : Seuil.

Hallé, F. (2005). *Plaidoyer pour l'arbre*. Arles : Actes Sud.

Hallé, F. (dir.), Lieutaghi, P. (dir.), (2008). *Aux origines des plantes*. Paris : Fayard.

- Hallé, F. (2013). « Plaidoyer pour l'arbre ». *Revue du MAUSS*, n° 2, vol. 42, pp. 27-29.
- Hallé, F. (2014). *Plaidoyer pour la forêt tropicale*. Arles : Actes Sud.
- Hallé, F. (2014a). *La condition tropicale : Une histoire naturelle, économique et sociale des basses latitudes*. Arles : Actes Sud.
- Hallé, F. (2016). *Atlas de botanique poétique*. Paris : Arthaud.
- Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Haraway, D. (1991) *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*. Traduction par O. Bonis. Paris : Jacqueline Chambon, 2009. [Ouvrage original publié en 1991 sous le titre *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*. New York : Routledge. [Recueil de textes publiés entre 1978 et 1989].
- Haraway, D. (2016). *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*. Durham : Duke University Press.
- Harper, K. (2019). *Comment l'Empire romain s'est effondré : Le climat, les maladies et la chute de Rome*. Paris : La Découverte.
- Harrison, R. (1992). *Forêts : Essai sur l'imaginaire occidental*. Traduction par F. Naugrette. Paris : Flammarion, 2010. (Ouvrage original publié sous le titre *Forests : The Shadow of Civilization*. Chicago : University of Chicago Press].
- Harvey, D. (2003). *Le nouvel impérialisme*. Traduction par J. Batou et C. Georgiou. Paris : Les Prairies Ordinaires, 2010.
- Harvey, D. (2004). « Le « Nouvel Impérialisme » : Accumulation par expropriation ». *Actuel Marx*, vol. 35, n.1, pp. 71-90.
- Harvey, D. (2008). *Géographie de la domination : Capitalisme et production de l'espace*. Traduction par N. Vieillescazes. Paris : Amsterdam/Multitudes.
- Harvey, D. (2010). *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris : Syllepse. [Recueil de textes et d'articles].
- Harvey, D. (2012). *Villes rebelles : Du droit à la ville à la révolution urbaine*. Traduction par O. Demange. Paris : Buchet/Chastel, 2015.
- Haskel, D. (2017). *The Songs of Trees: Stories From Nature's Great Connectors*. New York : Viking.
- Haskel, D. G. (2014). *Un an dans la vie d'une forêt*. Traduction par T. Piélat. Paris : Flammarion, 2018. [Ouvrage original publié en 2014 sous le titre *The Forest Unseen*. New York : Penguin Group].
- Hatakeyama, S. (2019). *La forêt amante de la mer*. Traduction du japonais par A. Berque. Marseille : Wildproject.

Haudricourt, A. G., Hedin, L. (1943). *L'Homme et les plantes cultivées*. Paris : Gallimard.

Haudricourt, A. G. (2010). *Des gestes aux techniques : Essai sur les techniques dans les sociétés pré-machinistes* (textes inédits de l'auteur présentés par J.-F. Bert). Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme.

Head-König, A.-L. (2012). « Population ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 25 mars 2020. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007946/2012-03-30/>.

Henchoz, P. (1932). « L'économie forestière dans le passé. Variété : une histoire de "rioutes" devant Sa Noble Seigneurie ballivale ». *Journal forestier suisse*, n°3, année 83, pp. 67-69.

Henchoz, P. (1932a). « L'économie forestière au temps passé ». *Journal forestier suisse*, n°5, année 83, pp. 123-125.

Henchoz, P. (1932b). « L'économie forestière au temps passé : Quelques rapports sur des délits de bois, réels ou présumés ». *Journal forestier suisse*, n°7, année 83, pp. 184-186.

Henchoz, P. (1933). « L'économie forestière au temps passé ». *Journal forestier suisse*, n°2, année 84, pp. 39-41.

Henchoz, P. (1933a). « Un grand règlement pour la conservation et l'économie des bois communs, au milieu du XVIIe siècle ». *Journal forestier suisse*, n°9-10, année 84, pp. 213-215.

Henchoz, P. (1933b). « Un grand règlement pour la conservation et l'économie des bois communs, au milieu du XVIIe siècle [suite et fin] ». *Journal forestier suisse*, n°11, année 84, pp. 249-253.

Héran, F. (2007). « Vers une sociologie des relations avec la nature ». *Revue française de sociologie*, n°4, vol. 48, pp. 795-806.

Hess, G. (2013). *Éthiques de la nature*. Paris : P.U.F.

Hiernaux, Q. (dir.), Timmermans, B. (dir.), (2018). *Philosophie du végétal*. Paris : J. Vrin.

Hiernaux, Q. (2018a). « Végétal (écologie, philosophie, éthique) ». *lapenseeécologique.com*. Dictionnaire de la pensée écologique.
URL : <https://lapenseeécologique.com/vegetal-ecologie-philosophie-et-ethique/>

Hirschman, A. (1970). *Exit, Voice and Loyalty. Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge : Harvard University Press.

Hobsbawm, E. (1969). *Les bandits*. Traduction par J.-P. Rospars. Paris : La Découverte, 2018. [Publication originale de 1969 sous le titre *Bandits*. Londres : Weidenfeld & Nicolson).

Hobsbawm, E., Ranger, T. (1983). *L'invention de la tradition*. Paris : Amsterdam/Multitudes.

Hobsbawm, E. (1990). *Nations et nationalisme depuis 1780 : Programme, mythe, réalité*. Paris : Gallimard.

Hölzl, R. (2010). « Historicizing Sustainability. German Scientific Forestry in the 18th and 19th Century ». *Science as Culture*, vol.19, n°4, pp. 431-460.

Hong, S., Candelone, J.-P., Patterson, C. C., Boutron, C. F. (1996). « History of Ancient Copper Smelting Pollution During Roman and Medieval Times Recorded in Greenland Ice ». *Science*, vol. 272, n°5259, pp. 246-249.

Hotyat M., Galochet M. (2001). « L’homme, facteur de diversité en milieu forestier ». *Bulletin de l’Association de Géographes Français*, n°2, pp. 151-163.

Houdart, S. (dir.), Thiery, O. (dir.), (2011). *Humains, Non-humains. Comment repeupler les sciences sociales : Faire une place aux non-humains*. Paris : La Découverte.

Houdart, M.-F. (2008). *Arbres de Mai, Mai de l’élue(e) : Quand l’Arbre célèbre toujours le Pouvoir et la Vie*. Lamazière-Basse : Maiade.

Houle, K. (2012). « Devenir-plante ». *Chimères*, n°1, vol. 76, pp. 183-194.

Hugger, P. (1977). *Rebelles et hors-la-loi en Suisse*. Lausanne : Editions 24 Heures.

Hugot, Y. (2013). « Où et quand le capitalisme est-il né ? Conceptualisations et jeux d’échelle chez Robert Brenner, Immanuel Wallerstein et André Gunder Frank. *Actuel Marx*, n°1, vol. 53, pp. 76-91.

Hürlimann, K. (2005). « Offences against Forest Regulations in Early Modern Times in the Canton Zurich : Deviant Behaviour or Sublimation of Conflict ? ». *News of Forest History*, vol. 36-37, n°1, pp 47-56.

Hürlimann, K. (2008). « Industrie du bois ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 18 avril 2020.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014025/2008-01-08/>.

Imanishi, K. (2011). *Le monde des êtres vivants : Une théorie écologique de l’évolution*. Traduction du japonais par A.-Y. Gouzard. Paris : Wildproject.

Inal, O. (dir.), Köse, Y. (dir.), (2019). *Seeds of Power: Explorations in Ottoman Environmental History*. Winwick : The White Horse Press.

Induni-Gaffiot, C., Moret, J.-L. (2000). « Promenades botaniques à travers quelques lieux humides des forêts lausannoises. Mouilles et gouilles du Jorat ». *Les cahiers de la forêt lausannoise*, n°13.

Ingold, A. (2011). « Écrire la nature : De l’histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 66, n°1, pp. 11-29.

Ingold, T. (1986). *The Appropriation of Nature : Essays on Human Ecology and Social Relations*. University Iowa Press.

Ingold, T. (1991). « Becoming Persons: Consciousness and Sociality in Human Evolution ». *Cultural Dynamics*, n°3, vol. 4, pp. 335-378.

Ingold, T. (1994). « Humanity and Animality ». Dans T. Ingold. *Companion Encyclopedia of Anthropology: Humanity, Culture and Social Life*. Londres : Routledge, pp. 14-32.

Ingold, T. (2007). *Une brève histoire des lignes*. Traduction par S. Renaut. Bruxelles : Zones Sensibles, 2011. [Ouvrage original publié en 2007 sous le titre *Lines : A Brief History*. Londres : Routledge].

Ingold, T. (2013). *Marcher avec les dragons*. Traduction par P. Madelin. Bruxelles : Zones Sensibles.

Ingold, T. (2016). « Les matériaux de la vie ». *Multitudes*, vol. 65, no. 4, pp. 51-58.

Ingold, T. (2017). *Faire : Anthropologie, archéologie, art et architecture*. Traduction H. Gosselin. Bellevaux : Dehors.

Jaccard, R. (1956). *L'industrie et le commerce du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime*. [Lieu non identifié] : [Éditeur non identifié]. Ouvrage consultable à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne.

Jaccard, R. (1959). *La révolution industrielle dans le canton de Vaud : Étude d'histoire économique*. [Lieu non identifié] : [Éditeur non identifié]. Ouvrage consultable à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne.

Jappe, A. (2017). *La société autophage : Capitalisme, démesure et autodestruction*. Paris : La Découverte.

Jarrige, F. (2014). *Technocritiques : Du refus des machines à la contestation des technosciences*. Paris : La Découverte.

Jarrige, F., Le Roux, T. (2017). *La contamination du monde : une histoire des pollutions à l'âge industrielle*. Paris : Seuil.

Jarrige, F. (2017a). « L'historien et la question écologique ». *Histoire@Politique*, vol. 31, n°1, pp. 75-83.

Jarrige, F. (2017b). « Technocritique et écologie (année 1970) ». *lapenseecologique.com*. URL : <https://lapenseecologique.com/jarrige-francois-techno-critique-et-ecologie-annees-1970/>

Joiris, D. V. (dir.), de Laveleye, D. (dir.) (1997). *Les peuples des forêts tropicales : Systèmes traditionnels et développement rural en Afrique équatoriale, grande Amazonie et Asie du sud-est*. Bruxelles : Institut de sociologie de l'Université Libre.

Joule, R.-V., Girandola, F., Weiss, K. (2015). « Psychologie sociale de l'environnement ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 837-841

Juhé-Beaulaton, D. (dir.), (2010). *Forêts sacrées et sanctuaires boisés : Des créations culturelles et biologiques*. Paris : Karthala.

Julien, M.-P., Rosselin, C. (2005). *La culture matérielle*. Paris : La Découverte.

Jünger, E. (1966). *Graffiti/Frontalières*. Traduction H., Plard. Paris : Éd. Christian Bourgois [1977].

Kaenel, G., Moinat, P. (1992). « La préhistoire de Lausanne revisitée ». *Mémoire vive*, n°1, pp. 19-32.

Kalaora, B., Poupardin, D. (1984). *Le corps forestier dans tous ses états : De la restauration à la Belle époque*. Rungis : INRA, Laboratoire de recherches et d'études sur l'économie des industries agricoles et alimentaires.

Kalaora, B., Savoye, A. (1986). *La forêt pacifiée : Sylviculture et sociologie au XIXe siècle*. Paris : L'Harmattan.

Kalaora, B. (dir.), Theys, J. (dir.), (1992). *La Terre outragée : Les experts sont formels !* Paris : Autrement.

Kalaora, B. (2001). « À la conquête de la pleine nature ». *Ethnologie française*, vol. 31, n°4, pp. 591-597.

Kalaora, B., Javelle, A., Decocq, G. (2010). « De la validité d'une invasion biologique ». *Etudes rurales*, n°1, vol. 185, pp. 39-50.

Kalaora, B. (2013). *Pour une sociologie de l'environnement : Environnement, société et politique*. Seyssel : Champ Vallon.

Kalaora, B., Decocq, G., Vlassopoulos, C. (2016). *La forêt salvatrice : reboisement, société et catastrophe au prisme de l'histoire*. Ceyzérieu : Champ Vallon.

Karsenty, A. (2015). « Déforestation ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 252-255.

Keucheyan, R. (2012). *Guerre de mouvement et guerre de position*. Paris : La Fabrique.

Keucheyan, R. (2014). *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*. Paris : Zones/La Découverte.

Keucheyan, R. (2019). *Les besoins artificiels : Comment sortir du consumérisme*. Paris : La Découverte.

Kialo, P (2007). *Anthropologie de la forêt : Populations Pové et exploitants forestiers français au Gabon*. Paris : L'Harmattan.

Kim, A. (1996). *Notre père la forêt*. Arles : Actes Sud.

Knoepfel, P., Nahrath, S., Savary, J., Varone, F. (2010). *Analyse des politiques suisses de l'environnement*. Zürich : Rüegger.

Knoepfel, P. (2011). « La forêt et les politiques publiques ». Conférence présentée au séminaire 2011 de la Société forestière suisse, 25 juin 2011, à Lausanne (Institut Des Hautes Études en Administration Publique - IDHEAP).

Kohn, E. (2013). *Comment pensent les forêts : Vers une anthropologie au-delà de l'humain*. Traduction par G. Delaplace. Le Kremlin-Bicetre : Zones Sensibles, 2017. [Ouvrage original publié en 2013 sous le titre *How Forests Think : Towards an Anthropology Beyond the Human*. University of California Press).

Komarov, B. (1981). *Le rouge et le vert : La destruction de la nature en URSS*. Paris : Seuil.

Kosseleck, R. (1979). *Le futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*. Traduction de l'allemand par J. Hooek et M.-C. Hooek. Paris : Éditions de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990.

Kropotkine, P. (1902). *L'entraide : Un facteur de l'évolution*. Traduction par L. Guieysse-Bréal. Paris : Hachette, 1906.

Küchli, C., Chevalier, J. (1992). *La forêt suisse : Ses racines, ses visages, son avenir*. Lausanne : Payot.

Kull, C. A. (2017). « Forest transitions : A new conceptual scheme ». *Geographica Helvetica*, vol. 72, n°4, pp. 465-474.

Kuonen, T. (1993). *Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen-Âge à nos jours*. Sion : Vallesia.

Labrousse, C.-E. (1933). *Esquisse du mouvement des prix et des revenus au XVIIIe siècle* (2 vol.). Paris : Dalloz.

Labrousse, C.-E. (1944). *La Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*. Paris : Presses universitaires de France.

Labrousse, A., Verschave, F. (2003). *Les pillards de la forêt : Exploitations criminelles en Afrique*. Marseille: Agone.

Lahire, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social : Individus, institutions, socialisations*. Paris : La Découverte.

Laplante, J. (2017). « Devenir humain-plante aux abords volcaniques de l'océan Indien ». *Cahiers d'anthropologie sociale*, n°1, vol. 14, pp. 153-170.

Larrère, R., Nougarede, O. (1993). *Des hommes et des forêts*. Paris : Gallimard.

Larrère, R. et C. (1997). *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*. Paris : Flammarion.

Larrère, R. (2015). « Forêt ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 437-440.

- Lasch, C. (1979). *La culture du narcissisme : La vie américaine à un âge de déclin des espérances*. Traduction par M. Landa, B. Hoepffner et C. Goffaux. Paris : Flammarion, 2018.
- Lasch, C., Castoriadis, C. (1986). *La culture de l'égoïsme*. Traduction par M. Gondicas. Paris : Climats, 2012. [Retranscription d'un entretien télévisuel datant de 1986 sur la chaîne britannique Channel 4].
- Lascoumes, P. (1994). *L'éco-pouvoir : Environnements et politiques*. Paris : La Découverte.
- Latouche, S. (2016). *Les précurseurs de la décroissance : Une anthologie*. Paris : le Passager Clandestin.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte.
- Latour, B., Lemonnier, P. (1994). *De la préhistoire aux missiles balistiques : L'intelligence sociale des techniques*. Paris : La Découverte.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature*. Paris : La Découverte.
- Latour, B., Bonneuil, C., De Jouvancourt, P., Chakrabarty, D., Di Chiro, G., Stengers, I., Danowski, D., Viveiros de Castro, E. (2014). *De l'univers clos au monde infini* (textes réunis et présentés par E. Hache). Bellevaux : Dehors.
- Leakey, R. E., Lewin, R. (1999). *La sixième extinction : Évolution et catastrophes*. Traduction V. Fleury. Paris : Flammarion, 2011.
- Léandri, M. (2015). « Capacité de charge/Carrying capacity ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 121-123.
- Lefèvre, M., Luzi, J. (2017). « *Homo industrialis*, ou le culte funeste de l'artificiel ». *Ecologie & politique*, n°2, vol. 55, pp. 19-32.
- Le Goff, J. (1964). « Structures spatiales et temporelles ». Dans J., Le Goff. *La civilisation de l'Occident médiéval*. Paris : Arthaud, pp. 169-248.
- Le Goff, J. (1985). « Le désert-forêt ». Dans J., Le Goff. *L'Imaginaire médiéval*. Paris : Gallimard, pp. 59-75.
- Le Guin, U. (1974). *Les Dépossédés*. Paris : Robert Laffont.
- Le Guin, U. (1972). *Le nom du monde est forêt*. Paris : Robert Laffont.
- Lemonnier, P. (1993). *Technological Choices : Transformation in Material Cultures since the Neolithic*. London ; New York : Routledge.
- Lénine, V. I. (1909). *Matérialisme et empiriocriticisme. Notes critiques sur une philosophie réactionnaire*. Moscou : Звено.

- Leopold, A. (1995). *Almanach d'un comté des sables : suivi de Quelques croquis*. Traduction par A. Gibson. Paris : Flammarion, 1995. [Ouvrage original publié en 1949 sous le titre *A Sand County Almanac : And Sketches Here and There*. Oxford University Press].
- Leroi-Gourhan, A. (1943). *L'homme et la matière*. Paris : Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1950). *Milieu et techniques*. Paris : Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1964). *Le geste et la parole*. Tome 1 : *Technique et langage*. Paris : Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1965). *Le geste et la parole*. Tome 2 : *La mémoire et les rythmes*. Paris : Albin Michel.
- Le Roy Ladurie, E. (1967). *Histoire du climat depuis l'an mil*. Paris : Flammarion.
- Le Roy Ladurie, E. (2004). *Histoire humaine et comparée du climat*. Tome 1 : *Canicules et glaciers (13^e-18^e siècle)*. Paris : Fayard.
- Le Roy Ladurie, E. (2006). *Histoire humaine et comparée du climat*. Tome 2 : *Disettes et révolutions (1740-1860)*. Paris : Fayard.
- Le Roy Ladurie, E. (2009). *Histoire humaine et comparée du climat*. Tome 3 : *Le réchauffement de 1860 à nos jours*. Paris : Fayard.
- Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Paris : Plon.
- Lietard, B., Goerner, S., Brunnhuber, S., Arnsperger, C. (2012). *Halte à la toute-puissance des banques : Pour un système monétaire durable*. Paris : Odile Jacob.
- Lionnet, M. (2009). « La sylviculture à la conquête de la planète : "Imiter la nature, hâter son œuvre" ». *Annales des Mines*, n°1, vol. 53, pp. 56-62.
- Lipovetsky, G. (1987). *L'Empire de l'éphémère : La mode et son destin dans les sociétés modernes*. Paris : Gallimard.
- Lipovetsky, G. (2003). *Le Luxe éternel : De l'âge du sacré au temps des marques*. Paris : Gallimard.
- Lipovetsky, G. (2006). *Le Bonheur paradoxal : Essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris : Gallimard.
- Locher, F. (2008). *Le savant et la tempête : Étudier l'atmosphère et prédire le temps au 19^e siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Locher, F., Quenet, G. (2009). « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n° 4, pp. 7-38.

- London, J. (1908). *Le talon de fer*. Traduction par L. Postif. Paris : Phébus, 2003.
- Lordon, F. (2010). *Capitalisme, désir et servitude : Marx et Spinoza*. Paris : La Fabrique.
- Lordon, F. (2015). *Imperium : Structures et affects des corps politiques*. Paris : La Fabrique.
- Lordon, F. (2018). *La condition anarchique : Affects et institutions de la valeur*. Paris : Seuil.
- Lordon, F. (2019). *Vivre sans ? Institution, police, travail, argent...* Paris : La Fabrique.
- Lordon, F. (2019a). « Le capitalisme ne rendra pas les clés gentiment ». *Les blogs du diplo* : « La pompe à phynance », 22 novembre.
URL : <https://blog.mondediplo.net/le-capitalisme-ne-rendra-pas-les-cles-gentiment>
- Lorenz, K. (1963). *L'agression : Une histoire naturelle du mal*. Traduction par V. Fritsch. Paris : Flammarion, 2018.
- Lorenz, K., Mündl, K. (1985). *La forêt : Royaume en danger*. Paris : Stock.
- Lorenzetti, L. (dir.), Decorzant, Y. (dir.), Head-König, A.-L. (dir.), (2019). *Relire l'altitude : La terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XIIème-XXIème siècles*. Neuchâtel : Editions Alphil-Presses universitaires suisses.
- Lowood, H. E. (1990). « The Calculating Forester: Quantification, Cameral Science, and the Emergence of Scientific Forestry Management in Germany ». Dans Frängsmyr, T., Heilbron, J. L., Rider, R. E. (dir.). *The Quantifying Spirit in the 18th Century*. Berkley : University of California Press.
- Lussault, M. (2015). « Globalisation ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 481-483.
- Lussault, M. (2015a). « Géopolitique ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 470-473.
- Mager, C. (2015). « Durabilité faible/forte ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 303-305.
- Maguit, Q. (2013). « La photosynthèse prend de l'âge : elle a 3,8 milliards d'années ». Site *Futura Planète*.
URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/paleontologie-photosynthese-prend-age-elle-38-milliards-annees-44891/>.
- Mahrane, Y., Fenzi, M., Pessis, C., Bonneuil, C. (2012). « De la nature à la biosphère : L'invention politique de l'environnement global, 1945-1972 ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, pp. 127-141.
- Mahrane Y., Thomas F., Bonneuil C. (2012). « Mettre en valeur, préserver ou conserver ? Genèse et déclin du préservationisme dans l'empire colonial anglais (1870-1960) ». Dans

Mathis, C. F., Mouhot, J.-F. (dir.). *Une protection de la nature et de l'environnement « à la française »?* Seyssel : Champ Vallon, pp. 62-80.

Malamoud, C. (1989). « Village et forêt dans l'idéologie de l'Inde brahmanique ». Dans C. Malamoud. *Cuire le monde: Rite et pensée dans l'Inde ancienne*. Paris: La Découverte, pp. 93-114.

Malbran-Labat, F. (2003). « L'arbre au Proche-Orient ancien : Deux conceptions ». Dans Mazoyer, M. (dir.), Pérez Rey, J. (dir.), *L'arbre : symbole et réalité*. Paris : L'Harmattan, pp. 87-105.

Malm, A. (2017). *L'Anthropocène contre l'histoire : Le réchauffement climatique à l'ère du capital*. Paris : La Fabrique.

Malraux, A. (1937). *L'Espoir*. Paris : Gallimard

Mancuso, S., Viola, A. (1982). *L'intelligence des plantes*. Paris : Albin Michel.

Mancuso, S. (2017). *La révolution des plantes : Comment les plantes ont déjà inventé notre avenir*. Paris : Albin Michel.

Mandrillon, M.-H. (2012). « L'expertise d'État, creuset de l'environnement en URSS ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, pp. 107-116.

Maris, V. (2010). *Philosophie de la biodiversité : Petite éthique pour une nature en péril*. Paris : Buchet/Chastel.

Maris, V. (2018). *La part sauvage du monde : Penser la nature dans l'Anthropocène*. Paris : Seuil.

Marks, R. B. (2012). *China : Its Environment and History*. Lanham : Rowman & Littlefield.

Marmion, J.-F. (dir.) et al. (2019). *Histoire universelle de la connerie*. Auxerre : Sciences Humaines.

Martin, F. (2019). *Sous la forêt : Pour survivre il faut des alliés*. Paris : HumenSciences.

Martinez-Alier, J. (2009). « The second contradiction of capitalism. The loss of agriculture biodiversity : An example of the "second contradiction" ». *Capitalism Nature Socialism*, n° 3, vol. 4, pp. 89-98.

Martinez-Alier, J. (2009a). « The merchandising of biodiversity ». *Capitalism Nature Socialism*, n° 1, vol. 7, pp. 37-54.

Martinez-Alier, J. (2009b). « Social Metabolism, Ecological distribution Conflicts, and Languages of Valuation ». *Capitalism Nature Socialism*, n° 1, vol. 20, pp. 58-87.

Martinez-Alier, J. (2014). *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*. Paris : Ed. Les Petits Matins.

Marx, K. (1859). *Contribution à la critique de l'économie politique*. Traduit de l'allemand par Maurice Husson et Gilbert Badia. Paris : Éditions sociales, 1972.

Marx, K. (1867). *Le Capital*. Livre premier : *Le procès de production du capital*. Paris : Presses Universitaires de France.

Marx, K. (1905-1910). *Théories sur la plus-value : Tome 3, Chapitres XIX à XXIV et annexes*. Traduction par G. Badia. Paris : Éditions sociales, 1976. [Première publication, à titre posthume, par Karl Kautsky de textes de Karl Marx datant du début des années 1860].

Marx, K., Engels, F. (1845-46). *L'idéologie allemande*. Paris : Les Éditions sociales [publication posthume de ces textes en 1932].

Marx, R. (2020). « DOMESDAY BOOK ». *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté de le 12 mars 2020.

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/domesday-book/>.

Massard-Guilbaud, G. (2002). « De la "part du milieu" à l'histoire de l'environnement ». *Le Mouvement Social*, vol. 200, n°3, 64-72.

Mattéi, J.-F. (2008). « Le lieu de l'étant et le milieu de l'être ». *Temps Modernes*, vol. 650, n°4, pp. 117-139.

Matthey, G. (1993). « Les cours d'eau. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 26-29.

Matthey, G. (1993). « Vertébrés - les mammifères. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 62-69.

Matthey, G. (1993). « La chasse dans le Jorat. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 70-71.

Mauss, M., Fauconnet, P. (1901). « La sociologie : Objet et méthode ». Dans *La Grande Encyclopédie*, vol. 30, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris. (En ligne). URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T1_la_sociologie/la_sociologie.pdf

Mauss, M. (2012). *Techniques, technologie et civilisation*. Choix de textes, édition et présentation de N. Schlanger. Paris : PUF.

Mauss, M. (1904-1905). « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos : Étude de morphologie sociale ». Dans M. Mauss. *Sociologie et anthropologie*. Recueil de textes. Paris : Presses universitaires de France, pp. 387-475, 2013. [Article original publié en 1904-1905 dans *L'Année sociologique*, tome IX, avec la collaboration de H. Beuchet].

Mbembe, A. (2013). *Critique de la raison nègre*. Paris : La Découverte.

McLuhan, M. (1964). *Pour comprendre les médias : Les prolongements technologiques de l'Homme*. Paris : Points.

McNeill, J. R. (2004). « Woods and Warfare in World History ». *Environmentale History*, vol. 9, n°3, pp. 388-410.

McNeill, J. R. (2000). *Du nouveau sous le soleil : Une histoire de l'environnement mondial au 20^e siècle*. Traduction par P. Beaugrand. Seyssel : Champ Vallon, 2010.

Meiggs, R. (1982). *Trees and Timber in the Ancient Mediterranean World*. Oxford : Clarendon Press.

Merchant, C. (1980). *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*. New York : Paperback.

Merchant, C. (2007). *American Environmental History: An Introduction*. Columbia University Press.

Merchant, C. (2015). *Autonomous Nature: Problems of Prediction and Control from Ancient Times to the Scientific Revolution*. Oxford : Routledge.

Merleau-Ponty, M. (1996). « La querelle de l'existentialisme ». Dans *Sens et non sens*. Paris : Gallimard.

Metailie, J.-P. (1992). « Anthracologie : Proto-industries et nouvelles perspectives en histoire des forêts ». *Bulletin de la Société Botanique de France*, n° 2-4, vol. 139, pp. 579-586.

Meuret, J.-C. (2010). « Archéologie et histoire d'une forêt du Néolithique à nos jours ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°4, vol. 117, pp. 7-81.

Meyer, W. (2008). « Défrichements ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 22 juin 2020. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007949/2008-11-11/>.

Michon, G., Carrière, S., Moizo, B. (2019). *Habiter la forêt tropicale au XXI^e siècle*. Marseille : Institut de recherche pour le développement.

Mieg, H. A. (dir.), Häfeli, U. (dir.), (2019). *La politique environnementale en Suisse : De la police des forêts aux écobilans*. Zürich : NZZ Libro.

Mitchell, T. (2011). *Carbon Democracy : Le pouvoir à l'ère du pétrole*. Paris : La Découverte.

Miyasaki, H. (1984) *Nausicaä de la Vallée du Vent*. Japon : Studio Topcraft (Ghibli).

Moore, J.W. (2000). « Environmental crises and the metabolic rift in world-historical perspective ». In *Organization and Environment*, n°2, vol. 13, pp. 123–158.

Moore, J.W. (2011). « Transcending the metabolic rift : a theory of crises in the capitalist world-ecology ». In *Journal of Peasant Studies*, n°1, vol. 38, pp. 1-46.

Moore, J. (2015). *Capitalism in the Web of Life : Ecology and the Accumulation of Capital*. London : Verso.

Moore, J. (dir.), (2016). *Anthropocene or Capitalocene ? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*. Oakland : PM Press.

Morenzeni, F. (dir.), Mornet, E. (dir.), (1997). *Milieus naturels, espaces sociaux : Études offertes à Robert Delort*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Morerod, J.-D. (2007). « Lausanne (évêché) ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté le 25 novembre 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008559/2007-08-23/>.

Morin, J.-F., Orsini, A. (2015). *Politique internationale de l'environnement*. Paris : Presses de Sciences Po.

Morizot, B. (2016). *Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Marseille : Wildproject.

Morizot, B. (2020). *Manières d'être vivant : Enquêtes sur la vie à travers nous*. Arles : Actes Sud.

Mouhot, J.-F. (2011). *Des esclaves énergétiques : Réflexions sur le changement climatique*. Seyssel : Champ Vallon.

Muir, J. (1894). *Forêts dans la tempête et autres colères de la nature*. Traduction par L. Richard. Paris : Payot, 2019. [Traduction du chapitre « A Wind-Storm in the Forests » de l'ouvrage de 1894 *The Mountains of California*. New York : Century].

Muir, J. (2011). *Célébrations de la nature*. Traduction par A. Fayot. Paris : José Corti. [Choix de textes].

Nagel, J.-L. (1944). « Le service forestier vaudois de 1798 à 1806 ». *Journal forestier suisse*, n°12, année 95, pp. 255-261.

Nagel, J.-L. (1945). « Le service forestier vaudois de 1798 à 1806 [fin] ». *Journal forestier suisse*, n° 3-4, année 96, pp. 59-72.

Neyrat, F. (2015). *Homo labyrinthus : Humanisme, antihumanisme, posthumanisme*. Bellevaux : Dehors.

Neyrat, F. (2016). *La Part inconstructible de la Terre : Critique du géo-constructivisme*. Paris : Seuil.

Neyrat, F. (2017). « Nature, anaturalisme et géoconstructivisme ». *lapenseecologique.com*, Dictionnaire de la pensée écologique (en ligne). URL : <https://lapenseecologique.com/entree-nature-anaturalisme-et-geo-constructivisme/>.

Nicolas-Obadia, G. (1982). « Trois et autres Jorats ». Dans Goumaz, J. R., Boulanger, M., Pfister, K., Nicolas-Obadia, G., *Le Jorat d'antan*. Lausanne : [s.n.], pp. 51-60.

Nicolas-Obadia, G., Apothéloz, B. (1995). « Lausanne étrangère à ses collines ? ». *Mémoire vive*, n° 4, pp. 89-102.

Nietzsche, F. (1885). *Ainsi parlait Zarathoustra*. Traduction par G. Bianquis. Paris : Flammarion, 2006. [1885 est la date de la publication commune des quatre parties de *Also Sprach Zarathustra*].

Noël, M., Bocquet, A. (1987). *Les hommes et le bois : Histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*. Paris : Hachette.

Noëll, N (2006). *Les représentations de la forêt en Grèce ancienne : Usages et imaginaires de l'espace boisé dans la littérature épique*. Mémoire de maîtrise en histoire : Université du Québec à Montréal.

Norel, P. (2013). « L'émergence du capitalisme au prisme de l'histoire globale ». *Actuel Marx*, n°1, vol. 53, pp. 63-75.

OCDE (2017). *Examens environnementaux de l'OCDE : Suisse 2017*. Paris : Éditions OCDE. URL : https://www.oecd-ilibrary.org/environnement/examens-environnementaux-de-l-ocde-suisse-2017_9789264279698-fr.

O'Connor, J. (1992). « La seconde contradiction du capitalisme : Causes et conséquences ». *Actuel Marx*, n° 12 « l'écologie, ce matérialisme historique », pp. 30-36.

OFEFP (2005). *Promotion du chêne*. Forêt et bois, Cahier de l'environnement n° 383. Berne : Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

OFEV (2006). *Puits et sources de CO₂ dans l'exploitation forestière : Prise en compte dans le cadre du Protocole de Kyoto*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2008). *Loisirs et détente en forêt : Bases, instruments, exemples*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2010a). *Utilisation de produits phytosanitaires en forêt : Connaissances de base pour l'obtention du permis de spécialiste*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2010b). *Exigences de base d'une sylviculture proche de la nature : Rapport de projet, écogrammes, documentation complémentaire au rapport de projet*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2011). *Potentiel d'exploitation du bois dans les forêts suisses : Scénarios d'exploitation et évolution des forêts*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV, HESB (2012). *Consommation finale de bois en Suisse (Synthèse) : Construction, bois pour usage extérieur, meubles et aménagement intérieur, emballages et produits en bois en 2009*. Berne : Office fédéral de l'environnement et Haute école spécialisée bernoise (Architecture, bois et génie civil).

OFEV (2013). *Politique forestière 2020 : Visions, objectifs et mesures pour une gestion durable des forêts suisses*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2013a). *La population suisse et sa forêt : Rapport relatif à la deuxième enquête menée dans le cadre du monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2)*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2014). *Aide à l'exécution – Défrichements et compensation du défrichement : Conditions permettant d'affecter une surface de forêt à des fins non forestières et réglementation de la compensation*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2014a). *Valeur des prestations récréatives des forêts suisses (Résumé) : A partir des données de WaMos 2 (rapport final)*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2014b). *Les ressources naturelles en Suisse : Notre forêt*. Magazine « Environnement » n° 1. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV, WSL (2015). *Rapport forestier 2015 : État et utilisation de la forêt suisse*. Berne : Office fédéral de l'environnement et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage.

OFEV, OFEN, SECO (2017). *Politique de la ressource bois : Stratégie, objectifs et plan d'action bois*. Berne : Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'énergie et Secrétariat d'État à l'économie.

OFEV (2018). *Annuaire - La forêt et le bois 2018 : Ressources forestières, récolte de bois, les prestations et les produits de la forêt*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFEV (2018a). *Les propriétaires forestiers en Suisse : étude sur les relations des propriétaires publics et privés avec leur forêt*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

OFS (2019). *Communiqué de presse : Grosse récolte de bois en 2018 en conséquence du bostryche, de la sécheresse et des tempêtes*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

OFS (2019a). *Agriculture et sylviculture – L'économie forestière en Suisse : Statistique de poche 2019*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

OFS (2019b). « Empreinte écologique de la Suisse en comparaison avec la biocapacité mondiale - Hectares globaux par personne ». Office fédéral de la statistique, Neuchâtel : Section Environnement, développement durable, territoire.

Oldeman, R. A. A. (1990). *Forests: Elements of Silvology*. Berlin : Springer-Verlag.

Ōé, K. (1986). *M/T et l'histoire des merveilles de la forêt*. Traduction du japonais par R. de Ceccatty et R. Nakamura. Paris : Gallimard, 2016.

Oreskes, N., Conway, E. (2010). *Les marchands de doute : Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*. Traduction par J. Treiner. Paris : Le Pommier, 2014.

Orlov, D. (2013). *Les cinq stades de l'effondrement : Guide du survivant*. Traduction par T. Bastié. [Aube] : Le Retour aux sources, 2016.

Ost, F. (1995). *La nature hors la loi : L'écologie à l'épreuve du droit*. Paris : La Découverte.

Ostrom, E. (1990). *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*. Cambridge : Cambridge University Press.

Otto, H.-J. (1998). *Écologie forestière*. Paris : Institut pour le développement forestier.

Ozouf, M. (1975). « Du, mai de liberté à l'arbre de la liberté : Symbole révolutionnaire et tradition paysanne ». *Ethnologie française*, n° 5, pp. 9-32.

Papaux, A. (dir.) (2011). *Biosphère et droits fondamentaux*. Genève : Schulthess.

Papaux, A. (2016). « Pourquoi le subjectivisme juridique constitue un obstacle dirimant ». Dans Bourg, D., Kaufmann, A., Méda, D. (dir.). *L'Age de la transition : En route pour la reconversion écologique*. Paris : Les Petits matins, pp. 114-118.

Papaux, A. (2018). *Philosophie du droit de l'environnement*. Polycopié de cours (automne 2018), master en fondements et pratiques de la durabilité, Université de Lausanne.

Paquot, T. (dir.), (2012). *Espace et lieu dans la pensée occidentale : De Platon à Nietzsche*. Paris : La Découverte.

Paquot, T. (2015). *Le paysage*. Paris : La Découverte.

Paquot, T. (2015a). « Environnement ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 404-407.

Paquot, T. (2015b). « Écologie temporelle ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 346-349.

Paquot, T. (2019). *Désastres urbains : Les villes meurent aussi*. Paris : la Découverte.

Parmentier, I., Ledent, C. (2010). *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi. Actes PREBel (Namur : 2008)*. Namur : Presses universitaires de Namur.

Passet, R. (1979). *L'économie et le vivant*. Paris : Economica.

Pastoureau, M. (dir.), (1993). *L'arbre. Histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen Age*. Paris : Léopard d'or.

Patel, R., Moore, J. W. (2017). *Comment notre monde est devenu cheap : Une histoire inquiète de l'humanité*. Traduction par P. Vesperini. Paris : Flammarion, 2018. [Ouvrage original publié sous le titre *A History of the World in Seven Cheap Things: A Guide to Capitalism, Nature, and the Future of the Planet*. University of California Press].

Pauchard, O., Favrod, J. (2019). « Le Haut Moyen-Âge vaut mieux que sa (triste) réputation ». Interview de Justin Favrod, consulté en ligne le 19 février 2020 sur Swissinfo.ch.

Pearson, C., Poncharal, B. (2012). « La politique environnementale de Vichy ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, pp. 41-50.

Peirce, C. S. (1867). "On a New List of Categories". Dans *Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences*, vol. 7, May, pp. 287-298.

Pelet, P.-L. (1993). *Une industrie reconnue : Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise.

Pelet, P.-L., Marek, D. (2007). « Charbon ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 2 janvier 2021.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/047174/2007-08-17/>.

Pelletier, P., Lefort, I. (2006). *Grandeurs et mesures de l'écoumène*. Paris : Anthropos.

Pelletier, P. (2015). « Elisée Reclus et la mésologie ». Colloque *Retour des territoires, renouveau de la mésologie*, Università di Corsica : Corte, 26-27 mars.

Pelluchon, C. (2018). *Éthique de la considération*. Paris : Seuil.

Pelluchon, C. (2018a). « Esthétique, phénoménologie de l'habitation de la Terre et considération ». *La pensée écologique*, vol. 2, n° 1.

Pelt, J.-M. (1984). *La vie sociale des plantes*. Paris : Fayard.

Pessis, C., Topcu, S., Bonneuil, C. (2013). *Une autre histoire des "Trente Glorieuses" : Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*. Paris : La Découverte.

Petitmermet, M. (1931). « L'influence de la législation et des méthodes de sylviculture sur l'économie forestière suisse ». *Journal forestier suisse*, n°7, année 82, pp. 149-153.

Petitmermet, M. (1931a). « L'influence de la législation et des méthodes de sylviculture sur l'économie forestière suisse [fin] ». *Journal forestier suisse*, n°8-9, année 82, pp. 180-186.

Peyron, J.-L., Farcy, C., Poss, Y. (2013). *Forêts et foresterie : Mutations et décloisonnements*. Paris : L'Harmattan.

Pfister, C., Burga, A. C., Holzhauser, H., Bader, S. (2008). « Climat ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 25 mars 2020.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007770/2008-10-21/>.

Pfister, C. (1984). *Das Klima der Schweiz von 1525 bis 1860 und seine Bedeutung in der Geschichte von Bevölkerung und Landwirtschaft*. Bern : Haupt.

Pfister, C. (1990). « The Early Loss of Ecological Stability in an Agrarian Region ». Dans Brimblecome, P., Pfister, C. (dir.). *The Silent Countdown. Essays in European Environmental History*. Berlin : Springer-Verlag, pp. 37-55.

Pfister, C. (1996). *Das 1950er Syndrom : Der Weg in die Konsumgesellschaft*. Bern : Haupt.

Pfister, C. (2002). *Le jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles : Le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*. Bern : Haupt.

Pfister, C., Walter, F., Haefeli, U. (2015). « Environnement ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 17 novembre 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024598/2014-01-14/>

Pfister, U. (2013). « Proto-industrialisation ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 janvier 2020.

URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13823.php>

Pichard Sardet, N. (2009). « Lousonna ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 18 février 2020. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012290/2009-03-31/>.

Philpot, J. H. (1897). *The Sacred Tree : Or, The Tree in Religion and Myth*. London: Macmillan and Co.

Piermont, L. (2015). « Nature (gérer) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 678-681.

Pierron, J.-P. (2012). « Poétique de l'arbre et de la forêt : Une lecture bachelardienne de l'œuvre de Jean Giono ». *Altre Modernità*, numéro d'octobre, pp. 11-23.

Pillichody, A. (1926). « L'empreinte de l'histoire sur l'état des peuplements et la forme des arbres ». *Journal forestier suisse*, n° 3, année 77, pp. 49-54.

Pillichody, A. (1926a). « L'empreinte de l'histoire sur l'état des peuplements et la forme des arbres [suite et fin] ». *Journal forestier suisse*, n° 4, année 77, pp. 73-78.

Piot, F. (2010). *Baroud de survie : Les abricots au fluor*. Lausanne : Ed. d'en bas.

Piron, S. (2018). *L'occupation du monde*. Bruxelles : Zones Sensibles.

Pitron, G. (2018). *La guerre des métaux rares : La face cachée de la transition énergétique et numérique*. Paris : Les Liens qui libèrent.

Pitteloud, A. (dir.), Duboux, C. (dir.), (2001). *Lausanne : Un lieu, un bourg, une ville*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Plaisance, G. (1950). « La chasse au hêtre dans le passé ». *Revue forestière française*, n°9, pp. 458-461.

Plumwood, V. (2015). « La nature, le moi et le genre : féminisme, philosophie environnementale et critique du rationalisme ». *Cahiers du Genre*, n°2, vol. 59, pp. 21-47.

Polanyi, K., (1944). *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard.

Polanyi, K., (1977). *La subsistance de l'homme : La place de l'économie dans l'histoire et la société*. Traduction par B. Chavance. Paris : Flammarion, 2011. [Travail posthume de Karl Polanyi publié sous le titre original de *The Livelihood of Man*].

Polo, M., Odoricus de Portu, N., de Boldensele, G., de Mandeville, J., Lambronac'i, H., Ricoldo da Monte di Croce (1410-1412). *Livre des merveilles et autres récits de voyages et de textes sur l'Orient*. Traduction en français par Jean le Long, enluminures par Maître de la Mazarine, Maître de Boucicaut, Maître de la Cité des Dames, Maître d' Egerton, Evrard d'Espinques. Disponible en ligne sur le site *Gallica* de la BNF.

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52000858n/f151.planchecontact>.

Pouydebat, E. (2019). *Quand les animaux et les végétaux nous inspirent*. Paris : Odile Jacob.

Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Points.

Puton, A. (1867). *L'Aménagement des forêts : Traité pratique de la conduite des exploitations de forêts en taillis et en futaie*. Paris : J. Rothschild.

Puyo, J.-Y. (1999). « La science forestière vue par les géographes français, ou la confrontation de deux sciences "diagonales" ». *Annales de Géographie*, n°609-610, vol. 108, pp. 615-634.

Quenet, G. (2014). *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?* Seyssel : Champ Vallon.

Quenet, G. (2015). *Versailles : Une histoire naturelle*. Paris : La Découverte.

Quenet, G. (2015a). « Construire l'histoire environnementale : (Se) raconter d'autres histoires ». Dans Gemenne, F. (dir.). *L'enjeu mondial : L'environnement*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 45-54.

Quenet, G. (2015b). « Écologie politique (mouvements) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 335-338.

Quenet, G. (2015c). « Histoire environnementale ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 533-536. r

Quenet, G. (2017). « L'Anthropocène et le temps des historiens ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°2, pp. 267-299.

Quinn, D. (1992). *Ishmael*. New York : Bantam.

Radef, A. (1980). *Lausanne et ses campagnes au 17^e siècle*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise.

Radef, A., Francillon, D. (1991). *Lausanne : Chronologie d'une ville*. Lausanne : Payot.

Radef, A. (1991). *Vie et survie des forêts du Jorat du Moyen Âge au 19^e siècle*. Direction des finances de la ville de Lausanne : Service des forêts domaines et vignobles.

Radeff, A. (2004). « Destinée européenne d'un Bourguignon : Le notaire et commissaire Pierre Rebeur ». *Annales de Bourgogne*, n° 3, vol 76, pp. 291-312.

Radeff, A. (2007). « Les premiers plans terriers de Suisse occidentale (XVIIe siècle) ». Dans Touzery, M. (dir.). *De l'estime au cadastre en Europe : L'époque moderne. Colloque des 4 et 5 décembre 2003*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Radeff, A., Coutaz, G., Sardet, F., Kaenel, G. (2009). « Lausanne (commune) ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté le 23 octobre 2019.
URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002408/2009-04-02/>

Radkau, J. (2000). *Natur und Macht. Eine Weltgeschichte der Umwelt*. Munich : C. H. Beck. [Traduction anglaise publiée en 2008 sous le titre *Nature and Power: A Global History of the Environment*. Cambridge University Press).

Radkau, J. (2012). *Wood : A History*. Chichester : Polity Press.

Raffin, J.-P. (2005). « De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité ». *Écologie & politique*, n°1, vol.30, pp. 97-109.

Rauch, F.-A. (1802). *Harmonie hydro-végétale et météorologique, ou, Recherches sur les moyens de recréer avec nos forêts la force des températures et la régularité des saisons par des plantations raisonnées* (2 volumes). Paris : Levrault.

Rauch, F.A. (1985). *L'utopie forestière de F.A. Rauch* (introduction et choix des textes par R. Larrère). Rungis : Laboratoire de recherches et d'études sur l'économie.

Raudnitz, J.-P. (1967). « Thoreau ou l'humus retrouvé ». *Europe*, vol 45. (459), pp. 220-224.

Ravi Rajan, S., (2008). *Modernizing Nature : Forestry and Imperial Eco-Development (1800-1950)*. Oxford : Oxford University Press.

Reclus, E. (1864). « De l'action humaine sur la géographie physique : L'homme et la nature ». *Revue des deux Mondes*, n°12, pp. 762-771.

Reclus, E. (1866). « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes ». *Revue des deux Monde*, vol. 63, n° 5 pp. 352-381.

Reclus, E. (1869). *Histoire d'un ruisseau*. Paris : J. Hetzel.

Reclus, E. (1880). *Histoire d'une montagne*. Paris : J. Hetzel.

Reclus, E. (1898). *L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique*. Paris : P.V. Stock.

Reclus, E. (1905-1908). *L'Homme et la Terre*. Choix des textes par B. Giblin. 2 volumes. Paris : F. Maspero, 1982. Accès à l'œuvre posthume complète, 6 tomes, Librairie universelle, sur Wikisource [en ligne].
URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L'Homme_et_la_Terre.

Rediker, M., Linebaugh, P. (...). *L'hydre aux mille têtes : L'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*. Paris : Amsterdam.

Redon, O. (dir.), Grieco, A. J. (dir.), Tongiorgi Tomasi, L. (dir.), (1993). *Le monde végétal (12-17^e siècle) : Savoirs et usages sociaux*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Redon, O. (dir.), (1996). *Savoirs des lieux : Géographies en histoire*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Redon, O. (2008). *Des forêts et des âmes : Espace et société dans la toscane médiévale*. Textes rassemblés par L. Moulinier-Brogi. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Reitel, F. (1984). « Le rôle de l'Armée dans la conservation des forêts de France ». *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 502-503, pp. 143-154.

Renard, J. (1925-1927). *Journal, 1887-1910*. 5 volumes. Paris : Bernouard [édition posthume].

Rey, O. (2015). « Dèmesure/Hubris/Hybris ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 261-264.

Richards, J. F. (2003). *The Unending Frontier: An Environmental History of the Early Modern World*. University of California Press.

Rigaudière, A. (dir.), (2003). *De l'estime au cadastre en Europe : Le Moyen Âge. Colloque des 11, 12 et 13 juin 2003*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Rist, G. (2001). *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Science Po.

Robert, J. F. (1992). *Nos forêts vaudoises : Forces et mystères*. Chapelle-sur-Moudon : Ketty & Alexandre.

Robert, J. F. (1992a). *La régie des forêts et des bois à Lausanne au 18^e siècle*. Direction des finances de la Ville de Lausanne : Service des forêts domaines et vignobles.

Robert, J.-F. (1993). « Les grandes étapes de la foresterie à Lausanne. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 78-81.

Robert, J. F. (2004). *Pâturages et forêts*. Aubonne : Musée du bois.

Roch, P. (2015). « Écologie en Suisse (histoire) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 325-328.

Roche, D. (1997). *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e- XIX^e siècles)*. Paris : Fayard.

Rockström, J. et al. (2009). « Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity ». *Ecology and society*, vol. 14, n°2.

Roder, T. (1987). *150 acteurs économiques joratois à la veille de la révolution de 1798* (2 volumes). Université de Lausanne : Mémoire de licence.

Rodriguez, A. (dir.), (2019). *Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande : Dans les pas de Jorge Borges, Lord Byron, Blaise Cendrars, Victor Hugo, Philippe Jaccottet, Adam Mickiewicz, Rainer Maria Rilke, Alexandre Voisard*. Lausanne : Les éditions Noir sur Blanc.

Rose, D. B., Robin, L. (2019). *Vers des humanités écologiques ; Suivi de Oiseaux de pluie*. Marseille : Wildproject.

Ross, B., Amter, S. (2010). *The Polluters. The Making of Our Chemically Altered Environment*. Oxford : Oxford University Press.

Rostain, S. (2016). *Amazonie. Un jardin sauvage ou une forêt domestiquée : Essai d'écologie historique*. Arles : Actes Sud.

Roten, F. (1944). « Un conflit forestier au temps passé ». *Journal forestier suisse*, n°2, année 95, pp. 29-33.

Roth, U., Jutzi, W. (1992). *L'air. État de la situation atmosphérique, de la pollution de l'air et du dépérissement des forêts en Suisse : Résultats du programme national de recherches PNR 14*. Genève : Georg.

Rotherham, I. D. (2014). *Eco-History: An Introduction to Biodiversity and Conservation*. Winwick : The White Horse Press.

Rothman, H. (2002). « Conceptualizing the Real : Environmental history and American studies ». *American Quarterly*, vol. 54, n°3, pp. 485-497.

Rozan, D. (1998). *Mythes et légendes de nos forêts : Les créatures et les récits nés de la peur, des croyances et de l'histoire*. Paris : Office National des Forêts (ONF).

Rudaz, G., Debardieux, B. (2013). *La montagne suisse en politique*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Russell, B. (1932). *Éloge de l'oisiveté*. Paris : Éditions Allia.

Sacco, L. (2018). « Les premières plantes seraient plus vieilles que prévu ». Site *Futura Planète*. URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/paleontologie-premieres-plantes-seraient-plus-vieilles-prevu-70249/>

Sahlins, M. (2002). « Les cosmologies du capitalisme : Le « Système-Monde » vu du Pacifique ». *Le Débat*, n°1, vol. 118, pp. 166-187.

Sahlins, P. (1994). *Forest Rites. The War of the Demoiselles in Nineteenth-Century France*. Cambridge : Cambridge University Press.

Saint Bris, G. (2005). *L'enfant de Vinci*. Paris : Grasset.

Salomon Cavin, J. (dir.) (2019). *Le parc naturel périurbain du Jorat : Enjeux et perspectives pour l'agriculture*. Rapport final, avec la participation de la Ville de Lausanne, de l'Association Jorat, une terre à vivre au quotidien (JUTAVAQ), de l'Etat de Vaud et de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

Sale, K. (2020). *L'art d'habiter la Terre : La vision biorégionale*. Marseille : Wildproject.

Salerno, G. (2015). « Effondrement/collapse ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 384-387.

Sartre, J.-P. (1938). *La Nausée*. Paris : Gallimard.

Sauvezon, A., Sauvezon, R. (2003). *Les trésors du châtaignier : Pérégrinations à travers les Cévennes, l'Ardèche, la Corse et autres lieux du Sud de la France*. Sète : Nouvelles Presses du Languedoc.

Savary, E. (1901). *À travers le Jorat : Guide officiel de la Compagnie des chemins de fer régionaux électriques du Jorat*. Lausanne : F. Rouge.

Sauzeau, P. et A. (2012). *La quatrième fonction : Altérité et marginalité dans l'idéologie des Indos-Européens*. Paris : Belles Lettres.

Schaffner, M. (dir.), (2019). *Un sol commun : Lutter, habiter, penser*. Marseille : Wildproject.

Scheid, J. (1993). « *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré ? ». Dans *Les bois sacrés*. Actes du colloque international de Naples. Collection du Centre Jean Bérard, vol. 10, pp. 13-20.

Schmitt, C. (1932). *La notion de politique ; suivi de Théorie du partisan*. Traduction de M.-L. Steinhauser. Paris : Flammarion, 2009.

Schnyder, A., Ineichen, A. (2010). « Rotation triennale ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 26 octobre 2019.
URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027644/2010-01-07/>.

Schuler, A. (2002). « La fondation de la société forestière suisse en l'an 1843 et son rôle dans la politique et la législation helvétique. » *Annales des Ponts et Chaussées*, n°103, pp. 51-57.

Schuler, A. (2002). « Henri Biolley ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 12 janvier 2021. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031256/2002-10-28/>.

Schuler, A. (2009). « Lois sur les forêts ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 19 avril 2019. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013802/2007-08-17/>

Schuler, A. (2012). « Génie forestier ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 19 avril 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027146/2012-06-12/>

Schuler, A. (2013). « Forêt à ban [Forêt mise à ban, bois de ban] ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 19 avril 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016355/2015-03-20/>

Schuler, A., Della Casa, P., Irniger, M. (2015). « Forêt ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 19 avril 2019.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007849/2015-04-29/>

Schütt, P., Koch, W. (1984). *Avant que forêt ne meure : Le dépérissement de la forêt, principaux dégâts observés et évolution*. Paris : Delachaux et Niestlé.

Scott, J. C. (1990). *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*. Traduction par O. Ruchet. Paris : Amsterdam, 2009. [Ouvrage original publié sous le titre *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*. Yale : Yale University Press].

Scott, J. S. (1998). *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. Yale : Yale University Press.

Scott, J. C. (2009). *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*. Traduction : N. Guilhot, F. Joly et O. Ruchet. Paris : Seuil, 2013. [Ouvrage original publié sous le titre *The Art of Not Being Governed: An Anarchist History of Upland Southeast Asia*. Yale : Yale University Press].

Scott, J. C. (2012). *Petit éloge de l'anarchisme*. Traduction par P. Cadorette et M. Heap-Lalonde. Montréal : Lux Éditeur, 2019. [Ouvrage original publié sous le titre *Two Cheers for Anarchism : Six Easy Pieces on Autonomy, Dignity, and Meaningful Work and Play*. Princeton University Press].

Scott, J. C. (2017). *Homo domesticus : Une histoire profonde des premiers États*. Traduction par M. Saint-Unpéry. Paris : La Découverte, 2019. [Ouvrage original publié sous le titre *Against the Grain: A Deep History of the Earliest States*. Yale : Yale University Press].

Sébastien, L., Delord, J. (2015). « Milieu ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 634-636.

Selosse, M.-A. (2000). *La symbiose : Structures et fonctions, rôle écologique et évolutif*. Paris : Vuibert.

Selosse, M.-A. (2017). *Jamais seul : Ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations*. Arles : Actes Sud.

Selter, B. (1995). *Waldnutzung und ländliche Gesellschaft : Landwirtschaftlicher "Nährwald" und neue Holzökonomie im Sauerland des 18 und 19 Jahrhunderts*. Paderborn : Schöningh.

Semal, L., Szuba, M., (2015). « Théorie politique verte/Green political theory ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 988-990.

Servigne, P., Stevens, R. (2015). *Comment tout peut s'effondrer : Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris : Seuil.

SFFN (2006). *Politique forestière vaudoise : Objectifs et priorités*. Lausanne : Service des forêts, de la faune et de la nature du canton de Vaud.

SFFN (2011). *Éclairages sur les forêts du canton de Vaud : Dans le cadre de l'année internationale de la forêt*. Lausanne : Service des forêts, de la faune et de la nature.

Shiva, V. (2004). *La vie n'est pas une marchandise : Les dérives des droits de propriété intellectuelle*. Ivry-sur-Seine : L'Atelier.

Sidi-Ali, K. (2015). « Parcs naturels et réserves ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 731-734.

Sieferle, R. P. (1982). *The Subterranean Forest : Energy Systems and the Industrial Revolution*. Traduction de l'allemand à l'anglais par M. Osmann. Cambridge : The White Horse Press, 2001.

Sigaut, F. (1990). « Les forêts entre rêves et réalités ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne.

URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2861#quotation>

Simon, L., Pech, P., Tabeaud, M. (1997). « Giono et la montagne de Lure : Perceptions, mythe ou réalité ? ». Dans Corvol, A. (dir.), Arnould, P. (dir.), Hotyat, M. (dir.). *La forêt : Perceptions et représentations*. Paris : L'Harmattan, pp. 77-92.

Simon, L. (1998). *Les Paysages végétaux*. Paris : Armand Colin.

Simond, G. (2020). « Le haut Moyen Âge romand s'épanouit au Palais de Rumine ». *24 Heures*, 7 février, disponible en ligne.

Sivaramakrishnan, K. (1999). *Modern Forests : Statemaking and Environmental Change in Colonial Eastern India*. Stanford : Stanford University Press.

Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (2 vol.). Traduction par G. Garnier. Paris : Flammarion, 1999.

Smith, N. (2007). « Nature as accumulation strategy ». *Socialist Register*, vol. 42, pp. 16- 36.

Smouts, M.-C. (2001). *Forêts tropicales, jungle internationale. Les revers de l'écopolitique mondiale*. Paris : Presses de Sciences Po.

Sörlin, S. (dir.), Warde, P. (dir.), (2009). *Nature's End: History and the Environment*. Londres : Palgrave Macmillan.

Spielewoy, P., Deville, D. (2020). *Toutes les couleurs de la Terre : Repenser les relations entre l'humain, la nature et la société pour restaurer la diversité des mondes*. Paris : Tana.

Spinoza, B. (1670). *Traité théologico-politique ou Traité des autorités théologique et politique [contenant Plusieurs dissertations qui montrent que la liberté de philosopher non seulement peut être accordée sans dommage pour la piété et la paix de la république, mais aussi qu'on ne peut l'ôter sans ôter en même temps la paix de la république et la piété]*. Paris : Gallimard.

Spinoza, B. (1677). *L'Éthique, [démontrée suivant l'ordre des géomètres et divisée en cinq parties]*. Paris : Flammarion.

Springer, S. (2018). *Pour une géographie anarchiste*. Bruxelles : Lux Éditeur.

Staal, F. (2002). « Charles Malamoud et les voix de la forêt ». *Le Genre humain*, vol. 37, n°1, pp. 85-98.

Steffen, W. (dir.), (2005). *Global Change and the Earth System: A Planet Under Pressure*. New York : Springer.

Steffen, W. et al., (2015). « Planet boundaries: Guiding human development on a changing planet ». *Science*, n° 6223, vol. 347.

Steinlin, H. et al. (1993). *L'environnement forestier lausannois : Diversité et réalité mouvante*. Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt, Bâle : Sophie und Karl Binding Stiftung. Collection « Cahier Binding » n°7.

Stengers, I. (2019). *Résister au désastre : Dialogue avec Marin Schaffner*. Marseille : Wildproject.

Stenzel, H. (1980). « Évolution et fonction critique du concept de nature dans la littérature romantique et dans le socialisme utopique. » *Romantisme*, n° 30, pp. 29-38.

Stephenson, N. et al. (2014). « Rate of tree carbon accumulation increases continuously with tree size ». *Nature*, vol. 57, pp. 90-93.

Stöckli, V. (2002). « La forêt de protection ». Dans Pfister, C. (dir.). *Le jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles : le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*. Bern : Haupt, pp. 101-112.

Stuber, M. (2008). *Wälder für Generationen. Konzeptionen der Nachhaltigkeit im Kanton Bern (1750-1880)*. Cologne : Böhlau.

Stuber, M. (2019). « La forêt – Évolution de la haute surveillance sur la police des forêts : de la forêt vivrière à la forêt des forestiers ». Dans Mieg, H. A. (dir.), Häfeli, U. (dir.), *La politique environnementale en Suisse : De la police des forêts aux écobilans*. Zürich : NZZ Libro, pp. 35-54.

Tainter, J. (1988). *L'effondrement des sociétés complexes*. Traduction par J.-F. Goulon. Aube : Le Retour aux Sources, 2013.

- Tanner, J. (2017). « Alimentation ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté le 12 décembre 2019. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016224/2017-03-01/>.
- Tassin, J. (2016). *À quoi pensent les plantes ?* Paris : Odile Jacob.
- Tassin, J. (2018). *Penser comme un arbre*. Paris : Odile Jacob.
- Tassin, J. (2020). *Pour une écologie du sensible*. Paris : Odile Jacob.
- Taylan, F. (2018). *Mésopolitique : Connaître, théoriser et gouverner les milieux de vie (1750-1900)*. Paris : Ed. de la Sorbonne.
- Terrasson, F. (1988). *La peur de la nature*. Paris : Sang de la Terre.
- Terray, E. (1990). « Quelques notes sur la forêt ivoirienne ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne. URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2869>.
- Testot, L. (2017). *Cataclysmes : Une histoire environnementale de l'humanité*. Paris : Payot.
- Thiesse, A.-M. (1999). *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*. Paris : Seuil.
- Thomas, F. (1998). « Écologie et gestion forestière dans l'Indochine française ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n°319, vol. 85, pp. 59-86.
- Thomas, F. (1999). *Histoire du régime et des services forestiers français en Indochine de 1862 à 1945 : Sociologie des sciences et des pratiques scientifiques coloniales en forêts tropicales*. Hanoi : Thé Gioi.
- Thomas, F. (2009). « Protection des forêts et environnementalisme colonial : Indochine 1860-1945 ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n°4, pp. 104-136.
- Thomas, F. (dir.), Boisvert V. (dir.), (2015). *Le pouvoir de la biodiversité : Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*. Versailles : Quae.
- Thompson, E. P. (1975). *Whigs and Hunters : The Origin of the Black Act*. Londres : Allen Lane. [Publié sous la traduction française révélatrice de *La guerre des forêts : Lutttes sociales dans l'Angleterre du XVIIIe siècle*].
- Thoreau, H. D. (1854). *Walden ou la vie dans les bois*. Traduction par L. Fabulet. Paris : Albin Michel, 2017.
- Thoreau, H. D. (1860). *La succession des arbres en forêt*. Traduction par N. Mallet. Marseille : Le Mot et le Reste, 2019. [Texte d'une conférence donnée en 1860 à des fermiers].
- Thoreau, H. D. (1864). *Les forêts du Maine*. Traduction par T. Gillyboeuf. Paris : Rivages, 2018.

Tierchant-Barashkov, H. (2016). *Ces plantes qui ont marqué l'histoire : Des bombes à l'aconit au yucca des mormons*. Paris : Ulmer.

Touzery, M. (dir.), (2007). *De l'estime au cadastre en Europe : L'époque moderne. Colloque des 4 et 5 décembre 2003*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Traverso, E. (2010). *L'histoire comme champ de bataille : Interpréter les violences du XXe s.* Paris : La Découverte.

Trotsky, L. (1930). *Histoire de la révolution russe*. Paris : Points [2 volumes].

Tsing, A. L. (2015). *Le champignon de la fin du monde : Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*. Traduction par P. Pignarre. Paris : La Découverte, 2017.

Tucker, R. P., Richards, J. F. (dir.), (1983). *Global Deforestation in the Nineteenth Century World Economy*. Durham : Duke University Press.

Tucker, R. P., Richards, J. F. (dir.), (1988). *World Deforestation in the Twentieth Century*. Durham : Duke University Press.

Van Der Linden, H. (1923). « La forêt Charbonnière ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 2, n° 2, pp. 203-214.

Van Dooren, T., Kirksey, E., Münster, U. (2016). « Multispecies Studies : Cultivating Arts of Attentiveness ». *Environmental Humanities*, n°1, vol. 8, pp. 1-23.

Vanuxem, S. (2018). *La propriété de la terre*. Marseille : Wildproject.

Vargas, Y. (2014). *Jean-Jacques Rousseau : L'avortement du capitalisme*. Paris : Delga.

Verdeaux, F. (dir.), (1999). *La Forêt-monde en question : Recomposition du rapport des sociétés à la forêt dans les pays du Sud*. Paris : Institut de recherche pour le développement.

Véron, R. (2015). « Political ecology ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 783-786.

Verrecchia, E. (2015). « Cycles (grands) biogéochimiques ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 234-236.

Veyarssat, B. (2012). « Révolution industrielle ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 janvier 2020.

URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13825.php>.

Veyarssat, B. (2015). « Industrialisation ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 janvier 2020. URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13824.php>.

Vignola, G. (2017). « Ecocritique, écosémiotique et représentation du monde en littérature ». *Cygne noir*, n°5, disponible en ligne.

URL : <http://revuecygnoir.org/numero/article/vignola-ecocritique-ecosemiotique>.

Vidalou, J.-B. (2017). *Être forêts : Habiter des territoire en lutte*. Paris : Zones/La Découverte.

Viveiros De Castro, E. (2009). *Métaphysiques cannibales : Lignes d'anthropologie post-structurale*. Paris : Presses universitaires de France.

Viveiros De Castro, E. (2014). « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène ». *Journal des anthropologues*, n° 138-139, pp. 161-181.

Viveiros De Castro, E. (2019). *Politique des multiplicités : Pierre Clastres face à l'État*. Traduction de J. Pallota. Bellevaux : Dehors.

Von Uexküll, J. (2010). *Milieu animal et milieu humain*. Paris : Rivages.

Vulliet, A. (1898). *Histoire populaire illustrée du Pays-de-Vaud*. Lausanne : Pache-Varidel.

Vuilleumier, V. (2005). *Usages et représentation des espaces verts parmi différents groupes socio-économiques dans l'agglomération de la Ville de Lausanne*. Travail de diplôme. Zürich : Chaire de politique et économie forestière - Département des sciences environnementales.

Waldvogel, F. (2020). *Tableau de la vie : Échanges, émergence, complexité*. Paris : Odile Jacob.

Wallerstein, I. (1974). *Le système du monde du 15^e siècle à nos jours*. Tome 1 : *Capitalisme et économie-monde (1450-1640)*. Paris : Flammarion, 1980.

Wallerstein, I. (1980). *Le système du monde du 15^e siècle à nos jours*. Tome 2 : *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne (1600-1750)*. Paris : Flammarion, 1985.

Wallerstein, I. (1989). *The Modern World-System*. Tome 3 : *The Second Great Expansion of the Capitalist World-Economy (1730-1840's)*. San Diego : Academic Press.

Wallerstein, I. (1983). *Le capitalisme historique*. Traduction par P. Steiner et C. Tutin. Paris : La Découverte, 1996

Wallerstein, I. (2004). *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Traduction par C. Horsey. Paris : La Découverte, 2009. [Publié sous le titre original *World-Systems Analysis. An Introduction*].

Wallerstein, I. (2011). *The Modern World-System*. Tome 4 : *Centrist Liberalism Triumphant (1789-1914)*. University of California Press.

Walliser, P. (2002). « Alleu ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 23 mars 2020. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008978/2002-06-04/>.

Walter, F. (1990). *Les Suisses et l'environnement : Une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*. Genève : Zoe.

Walter, F. (1994). « L'historien et l'environnement : Vers un nouveau paradigme ». *Natures, Sciences, Sociétés*, n°2, pp. 31-39.

Walter, F. (1997). « Une histoire de l'environnement, pour quoi faire ? ». Dans Morenzonei, F. (dir.), Mornet, E. (dir.). *Milieus naturels, espaces sociaux : Études offertes à Robert Delort*. Paris : Publications de la Sorbonne, pp. 33-42.

Walter, F., Delort, R. (2001). *Histoire de l'environnement européen*. Paris : Arthaud.

Walter, F. (2011). *La Suisse : Au-delà du paysage*. Paris : Gallimard.

Walter, F. (2014). « Paysage et environnement en histoire : Échapper au brouillage ». *L'Information géographique*, vol. 78, n°3, pp. 26-41.

Walter, F. (2015). « Environnement (histoire) ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.). *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 407-410.

Wanders, A.-C. (1993). « Lausanne : un modèle d'urbanisation « verte ». L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 8-9.

Weidmann, M. (1993). « Au fil du temps géologique. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 10-15.

Weidmann, M. (1993). « Le Jorat, château d'eau. L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante ». *Cahier Binding*, n°7, pp. 22-29.

Weidmann, M. (2011). « Le Jorat du Comte Grégoire Razoumowsky ». *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, vol. 92, n°3, pp 121-136.

Weil, S. (1940-1941). *L'Illiade ou le poème de la force*. Marseille : Les Cahiers du Sud.

Westbroek, P. (2015). « Système Terre ». Dans Bourg, D. (dir.), Papaux, A. (dir.), *Le dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : P.U.F, pp. 957-962.

White, R. (1979). *Land Use, Environment, and Social Change: The Shaping of Island County*. Washington : University of Washington Press.

White, R. (1983). *The Roots of Dependency: Subsistence, Environment, and Social Change Among the Choctaws, Pawnees, and Navajos*. University of Nebraska Press.

White, R. (1985). « American Environmental History : The Development of a New Historical Field ». *Pacific Historical Review*, n°3, vol. 54, pp. 297-335.

White, R. (1990). « Environmental History, Ecology, and Meaning ». *The Journal of American History*, n° 4, vol. 76, pp. 1111-1116.

White, R. (1991). *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge University Press.

White, R. (1996). *The Organic Machine: The Remaking of the Columbia River*. New York : Hill and Wang.

Wiget, J. (2015). « Waldstätten (cantons primitifs ou forestiers) ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 19 avril 2018.
URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007465/2014-12-27/>.

Williams, M. (2000). « Dark ages and dark areas: Global deforestation in the deep past ». *Journal of Historical Geography*, n°1, vol. 26, pp. 28-46.

Witkiewicz, S. I. (1930). *L'inassouvissement*. Traduction par A. Van Crugten. Paris : L'Âge d'Homme, 1970.

Wohlleben, P. (2015). *La vie secrète des arbres : Ce qu'ils ressentent, comment ils communiquent, un monde inconnu s'ouvre à nous*. Traduction par C. Tresca. Paris : Les Arènes.

Wohlleben, P. (2017). *La vie au cœur de la forêt : Ses hôtes, ses secrets, ses fragilités*. Traduction par D. Debord Paris : Guy Trédaniel.

Wohlleben, P. (2019). *Le réseau secret de la nature : De l'influence des arbres sur les nuages et du ver de terre sur le sanglier*. Traduction par L. Deschamps. Paris : Les Arènes.

Woronoff, D. (1984). « Forges prédatrices, forges protectrices ». *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*. N°2, vol. 55, pp. 213–218.

Woronoff, D. (1989). *Révolutions et espaces forestiers*. (Préface de M. Vovelle). Paris : L'Harmattan.

Woronoff, D. (1990). « Journée "Orient-Occident" : "La forêt" (5 février 1990) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne.
URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2857>.

Woronoff, D. (1990a). « Histoire des forêts françaises, XVIe-XXe siècles. Résultats de recherche et perspectives ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne. URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2860>.

Woronoff, D. (dir.), (1990b). *Forges et forêts : Recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*. Paris : E.H.E.S.S.

Worster, D. (1992). *Les Pionniers de l'écologie : Une histoire des idées écologiques*. Traduction par J.-P. Denis. Paris, Sang de la terre, 1998.

Zask, J. (2019). *Quand la forêt brûle : Penser la nouvelle catastrophe écologique*. Paris : Premier Parallèle.

Zimmermann, F. (1990). « La forêt : Éléments du dossier dans l'Inde ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, en ligne.
URL : <https://journals.openedition.org/ccrh/2863>.

Zinn, H. (1994). *You Can't Be Neutral on a Moving Train: A Personal History of Our Times*. Boston : Beacon Press. [Publié en français sous le titre *L'impossible neutralité*].

Zürcher, C. (2013). « Kasthofer, Karl Albrecht ». *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté en ligne le 12 janvier 2021.

URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/005649/2013-10-29/>.

Zürcher, E. (2016). *Les arbres : Entre visible et invisible*. (Préface de F. Hallé, postface de B. Sirven). Arles : Actes Sud.

Zürcher, E. (2018). « L'Arbre et la Forêt au regard de l'approche systémique ». *lapenseecologique.com*.

URL : <https://lapenseecologique.com/larbre-et-la-foret-au-regard-de-lapproche-systemique/>.

Supports audio-visuels

Azam, O., Mermet, D. (2015). *Howard Zinn : Une histoire populaire américaine : Du pain et des roses*. Montpellier : Les Films des Deux Rives. [Film documentaire, 1h46 min].

Chapoutot, J., Martinez-Gros, G., Sotinel, C., Traina, G., Sartre, M. (2015). « Rome : L'Empire qui n'en finit pas de tomber ». Conférence tenue au 18^e rendez-vous de l'Histoire de Blois sur « Les Empires », 8-11 octobre, 1h16 min. Disponible en ligne, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=UCAHspoWk3k>.

Charbonnier, P. (2020a). « Vers un nouvel usage du monde : Une histoire environnementale des idées ». *La suite dans les idées*, radio France Culture, 11 janvier, 44 min.

Peck, R. (2016). *I'm not your negro*. Paris : Velvet Film. [Film documentaire, 1h33 min].

Annexe 1 : Ontologie dualiste et contre-modèles

Ontologie dualiste occidentale moderne (schématiquement²⁵⁰)



1. « *Le blanc est une métaphore du pouvoir* » disait très justement James Baldwin (cité dans Peck : 2016, 1 h. 28 min). Dans l'histoire de la modernité, des populations d'origine caucasienne et de peau « blanche » ont été amenées par la contingence de l'histoire à dominer relativement violemment d'autres populations. Ces dernières se sont avérées être pigmentées différemment, ce qui renforça rétroactivement les dominations en les surlégitimant par le discours racialisé – un des discours les plus abscons de la modernité « scientifique » et « rationnelle ».
2. Condition s'étendant aujourd'hui à d'autres populations non noires, par ce qu'Achille Mbembe a appelé le « *devenir-nègre du monde* » (Mbembe : 2013, p. 17), autrement dit l'extension du statut d'animalité du « nègre » à l'ensemble des classes laborieuses ou défavorisées du monde, la mutation symbolique – et parfois en acte – d'humains en bêtes de somme.
3. Selon les mots appelés à passer à la postérité, comme le fameux TINA de Maggie Thatcher, du président français Emmanuel Macron le 29 juin 2017 pour l'inauguration du « *plus grand incubateur à start-ups au monde* », la *Station F*. Le capitalisme français a son nouveau Vatican.

²⁵⁰ Ajoutons que toutes les catégories d'un pôle dualisé ne se recoupent pas nécessairement. En outre, toutes ces catégories dualisées ne sont pas qu'occidentales. Enfin, ces dualismes ne sont pas tous les « fruits » de la modernité, mais cette dernière les entérine et les dualise fortement (les cultures peuvent plus ou moins « jouer » fortement sur l'intensité de la dualisation entre deux pôles). D'autres cultures ont en effet aussi produit certains de ces dualismes : le dualisme homme-femme peut en être un exemple historique et anthropologique. Dans les cas de dualisations fortes, les cultures « montent en épingle » des significations sociales, les naturalisent (et à tort) et en usent pour justifier un système de domination et d'oppression. Pour finir, les dualismes occidentaux Âme/corps et Dieu/matière se sont effacés avec le temps et la modernité.

Les théories intersectionnelles ont justement pour objectifs non seulement de porter une critique aux relations de domination du pôle « sujet » sur le pôle « objet »²⁵¹ mais aussi d'observer et de dénoncer les articulations et les affinités entre les catégories péjoratives ou mélioratives d'un même pôle, articulations ou affinités tissées dans l'histoire et situées *in concreto* dans les formes multiples d'oppression de par le monde. Ces fictions catégorielles – car, il faut bien le dire, ce sont des fictions –, certes non moins réelles par *construction*, s'*incorporent* dans *nos corps* mais aussi dans le *corps social*, ou plutôt, dans le *corps médial*, dans le déploiement d'un *milieu éco-techno-symbolique*.

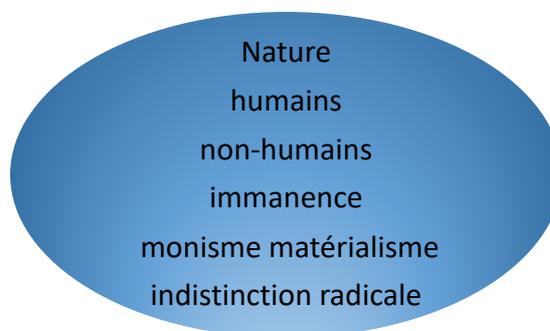
Un exemple relativement simple, précis et illustratif pourrait être l'agencement historiquement constitué dans l'espace des flux de *tantale* et de tous les dispositifs soit de légitimation, qui les autorisent, soit de désirs, qui les génèrent. Une émission de *Cash investigation*, diffusée sur France 2 le 16 mars 2015, donne à voir l'effrayante déshumanisation des mineurs congolais de la mine de Rubaya, au Nord-Kivu, en RDC. Le tantale sert à construire des condensateurs indispensables à nos téléphones portables modernes (téléphones vraisemblablement eux aussi indispensables aux petits êtres vaniteux que nous sommes). En 2014, environ 360 tonnes de tantale brut ont été prélevées de cette mine à la pelle et à la pioche, à une cadence de 12 heures par jour, et ce, dans de profonds et étroits trous trivialement sécurisés à l'aide de simples planches de bois, dans une atmosphère peu oxygénée et à des températures dépassant les 40°C. Le travailleur et mineur congolais, quand il n'est pas un enfant payé en beignets, gagne environ 5.50 euros pour sa journée de labeur. L'exploitant local de la mine peut espérer tirer 600 euros de 40 kg de tantale brut : à l'internationale, ces mêmes 40 kg sont vendus 3500 euros. « *Une richesse qui ne profite pas aux mineurs* » nous dit le journaliste, sans compter la cinquantaine de cas de blessures (fractures, traumatismes, commotions) par mois dont l'hôpital local doit s'occuper avec des moyens plus que rudimentaires – et sans parler des morts dus aux éboulements, morts abandonnés dans ces mêmes galeries.

Voilà du dualisme catégoriel en acte et articulé. *Le travailleur africain pauvre* – et, notamment dans ce cas, *l'enfant* – est soumis à une exploitation terrible, à une domination implacable de son *corps* dont il aura à s'accommoder (ou mourir de faim), si tant est qu'il survive à son labeur. Il devient *objet de production*, *rouage objectivé* d'une *Raison* plus grande lui : la marche du *Progrès Technique des Civilisations Développées*

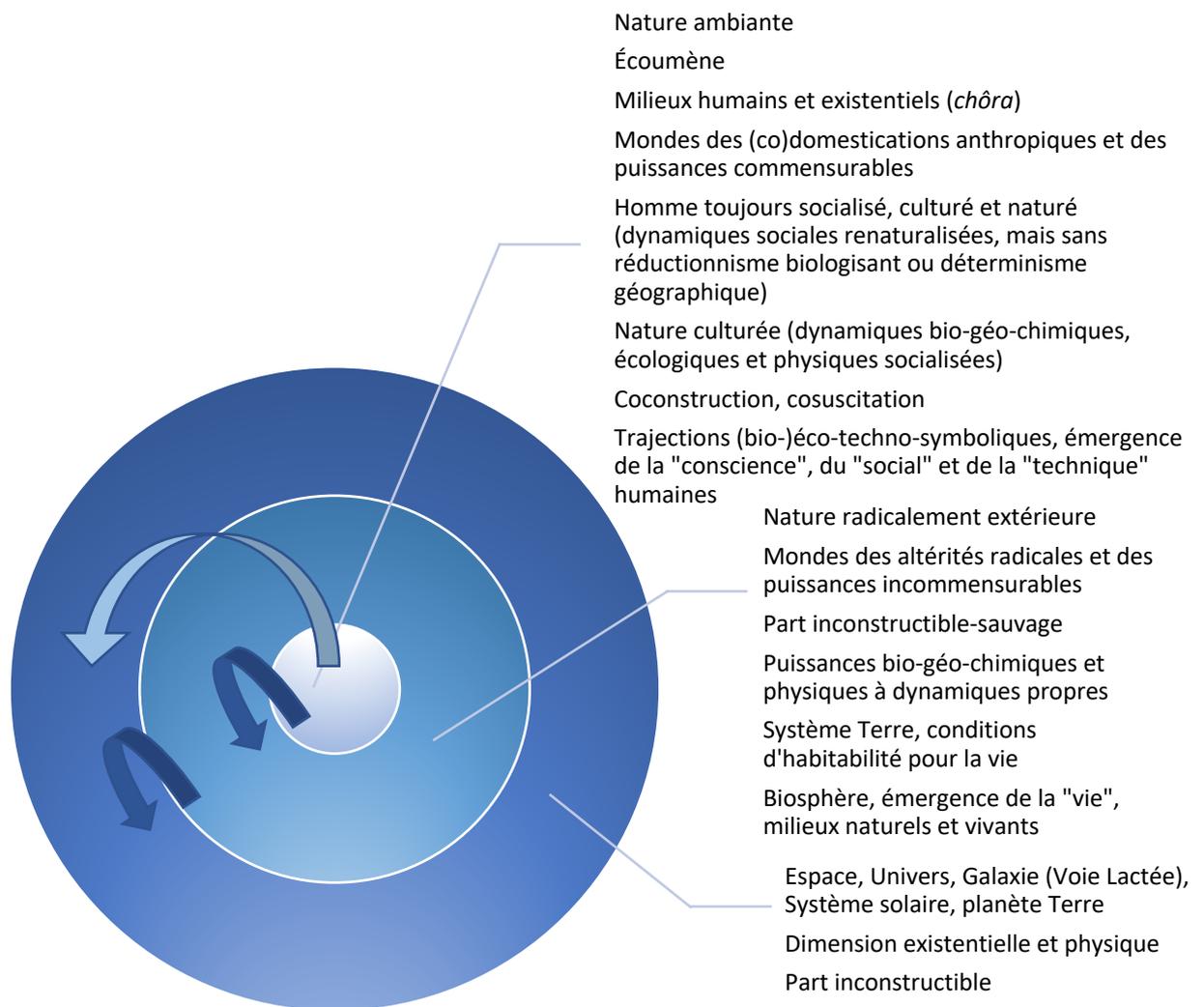
²⁵¹ Car, au fondement de la domination, il y a l'*objectivation*, la négation de la *subjectivité* de l'autre – et non la négation de la *subjectivité* de l'autre. Nier le « point de vue » (subjectivité) d'un autrui est moins problématique que de nier qu'il soit « sujet » (subjectivité). Tout être vivant, certes à différents degrés, est sujet (Berque : 2017).

et *Sujettes* de l'*Histoire*. Comble de l'ironie, il finira peut-être, au prix de grandes économies, par s'offrir un téléphone portable, passant, d'une certaine manière, du *barbare archaïque* et *sauvage* au *Civilisé* par un accès à la *Culture Moderne*, devenant en outre « *quelqu'un qui a réussi* » dirait peut-être le président Macron. Cette logique – transcendentalisée (imaginairement) et religieuse (au sens le plus négatif et abject du terme) – s'accomplit irrémédiablement et matériellement au travers des structures du commerce international et de la finance, de la division sociale et mondialisée du travail et de la production, des systèmes de transport des marchandises, des relations politiques entre grandes et petites puissances (diplomatie et armée), des dispositifs de coercition (justice et police) et de chantage à la (sur)vie (saliariat-esclavage), des systèmes de désirs en place dans les Pays du Nord – et du Sud, par contagion, par *hégémonie culturelle*, de la propagande des publicistes, communicants, ambassadeurs. Ces fictions sont devenues réelles par la force de l'histoire, histoire qui est peut-être bien le seul transcendantal (en un sens métaphorique). L'inertie qui en découle peut être caractérisée comme la difficulté d'une réorientation (semi)consciente des anciennes trajectoires par les sociétés qui les ont tissées, comme un *verrouillage éco-techno-symbolique*.

Ontologie moniste simpliste, à tendance déconstructiviste



Pour répondre aux *enjeux écologiques contemporains* (et non nécessairement aux enjeux sociaux de la domination, de la hiérarchie, de l'oppression, de l'égalité, de la justice, de la liberté etc.), une position ontologique tombée dans le sens commun d'aujourd'hui est celle du « retour à la nature ». Finalement, nous serions la « Nature » : aucune distinction, tout est pareil, la dualisation ne fut que pure abstraction et aucune tension ne subsiste. Calquée sur les réalités matérielles contemporaines, cette ontologie conduit à prédiquer que l'automobile fait partie de la « nature », comme les champignons ou le cancer, vu que tout est « nature », et que toute nature est bonne, ou ni bonne ni mauvaise. Bref, retournement du stigmatisme moderniste (dualiste-naturaliste) par l'instauration d'une ontologie de l'*indifférenciation radicale* schématique et ruineuse.

Ontologie moniste complexe, à tendance mésologique²⁵²

L'ontologie que ce travail escompte défendre et par laquelle il est sous-tendu se schématise de la sorte.

Il y a *un plan spatial et général d'immanence* (l'espace blanc et extérieur aux cercles concentriques) duquel émerge des niveaux de réalité. Ce premier plan, nous pourrions l'appeler, pour reprendre la terminologie de Castoriadis, le « Chaos/Abîme/Sans-Fond », l'« Envers de toute chose » (1975, mais cette idée est aussi présente ça et là dans plusieurs tomes des *Carrefours du labyrinthe*). Ce plan permet de penser la contingence et l'indétermination – indétermination au sens où l'on ne peut toujours présupposer mécaniquement le devenir d'un phénomène depuis des conditions initiales – cela n'empêche pas que tous les faits et phénomènes soient *déterminés* par des causes, mais ces enchaînements ne sont simplement pas tous *prévisibles*.

²⁵² Inspirée de la géographie sociale (Reclus : 1905-1908), de la mésologie (Berque : 1987), de l'économie écologique (Passet : 1979) et de la théorie anarchiste (Colson).

Les niveaux de réalité s'enchaînent les uns dans les autres, de tel sorte que le dernier de ces niveaux de réalité émergents contient tous les autres en son sein. En revanche, les niveaux de réalité « inférieurs » sont loin d'être intégralement soumis aux propriétés émergentes des nouveaux niveaux de réalité, car ces émergences sont toujours localisées au sein d'une partie *congrue* et *circonscrite* des niveaux précédents de soubassement. À chacun de ces niveaux, et malgré leur ordonnancement, il persiste une part de ce plan primordial chaotique sans lequel, selon Castoriadis, les créations ontologiques absolues et les niveaux d'émergence ne sont pas philosophiquement, physiquement ou métaphysiquement explicables ou pensables – où alors il faut admettre une forme de *téléologie originelle*, de *planification*, de *déploiement mécanique et automatique* des existences universelles et cosmiques, ce qui est suspect à la raison anti-théologique anarchisante (comme à bon nombre d'autres rationalités d'ailleurs). Ajoutons encore que chacun des niveaux d'émergence rétroagit sur la partie congrue et circonscrite des niveaux précédents dans laquelle il s'insère (ce qui a été représenté par les flèches bleues foncées), ce qui en modifie le devenir. Ce phénomène de rétroaction est au principe des *cosuscitations mésologiques* et des *chaînes trajectives* dont nous parlons en première partie de notre travail. Ce sont ces phénomènes complexes qui brouillent les pistes de la partition disciplinaire traditionnelle des sciences.

Le premier niveau est *cosmologique, planétaire, physico-chimique* (cercle bleu foncé). Il contient la matière, l'énergie, les propriétés de la matière, les propriétés de l'énergie, les propriétés de l'espace et du temps, en bref, les agencements physiques (agencements relativement bien ordonnés et expliqués *partiellement* aujourd'hui par la relativité générale et la physique quantique) et chimiques (non-organiques) primordiaux. En ce sens, le gros rocher sur lequel nous sommes assis, la Terre, cette boule tellurique en pleine course cosmique autour du Soleil, fait partie de ce niveau de réalité.

Le second niveau est *biosphérique, vivant, organique* (cercle bleu clair). C'est la planète tellurique « Terre » du premier niveau de réalité, recouverte (1) d'une systémique spécifique rendant possible l'apparition de la vie et dont (2) la dynamique est ensuite renforcée ou redirigée par le phénomène émergent qu'est le vivant (phénomène de rétroaction représenté par la petite flèche bleue en bas à gauche indiquant les prises potentielles de la vie organique sur la matière et l'énergie non encore assimilée à la biosphère – par exemple, *homo sapiens* sur un bout de Lune) : bref, c'est le *Système Terre* composant une *biosphère* et agencé en *écologies-mondes* successives. Nos corps animaux d'*homo sapiens* font parti de ce niveau, et ce, avec l'intégralité de la *toile de la vie*.

Le troisième niveau (cercle gris) est *écouménal*, *symbolique*, *imaginaire*, et autorisé et caractérisé par l'émergence de la *psyché*²⁵³ et du *social*.

On pourrait voir dans une telle proposition une forme d'anthropocentrisme. Sauf qu'il ne s'agit pas ici d'émettre un jugement de valeur mais une constatation de fait : *homo sapiens* est une espèce qui s'est empuissantisée sans commune mesure dans le règne du vivant. Cette empuissantisation est le fruit de l'histoire, et ce, au travers de phénomènes socio-psychologiques au principe des puissances du *faire* de l'Homme, des *puissances techniques*. Ces puissances se réalisent par la rencontre contingente entre les phénomènes socio-psychologiques de la *psyché* et du *social* – *social* en tant que partage d'informations, d'expériences communes, d'entraide, de solidarité – et des contextes matériels, climatiques, écologiques et biologiques (comme le pouce inversé). Nous ne déduisons donc pas que l'Homme est supérieur en valeur absolue sur le reste du vivant, que ce phénomène d'empuissantisation est « bon ». *Nous constatons un fait* duquel il faut partir pour penser l'avenir des communautés de vie de notre planète. Refuser cet état de fait par une posture d'indistinction radicale revient à ne pas assumer cette spécificité de l'*homo sapiens* autant qu'à nier les altérités radicales, et penser que tout est pareil dans une vision très générale et idéaliste de la « Nature » comme un tout sans particularité, sans spécificité (au sens notamment d'« espèce »). Pour rendre le schéma moins « anthropocentrique », nous pourrions le compliquer en réalisant d'autres cercles gris, qui dénoteraient d'autres mondes, des mondes *spécifiques*. Cependant, ces mondes prendraient des dimensions moins importantes sur les portions congrues et circonscrites du niveau de réalité biosphérique (cercle bleu clair) et seraient caractérisés par des degrés de conscience, ou *a minima* de puissances d'agir moindres que l'écoumène, cet ensemble des *milieux humains* (qui est un état de fait et pas un jugement axiomatique)²⁵⁴.

²⁵³ Castoriadis explique que l'émergence de la psyché permet « *l'autonomisation de l'imagination et du flux représentatif/affectif/intentionnel* » (Castoriadis : 2002, p. 89). Ainsi, pour lui, le psychisme humain se caractérise par une spontanéité représentative non « *asservie à une à une fin assignable : il y a flux illimité et immaîtrisable, rupture de la correspondance rigide entre l'image et x [ce à quoi correspond l'image dans le monde], comme aussi rupture dans la consécution fixe des images. Nous n'avons pas un monde imaginé crée une fois pour toutes, mais un surgissement perpétuel d'images, un travail ou une création perpétuelle de cette imagination radicale* » (*idem*). On peut conclure qu'« *il y a une condition absolue de la réflexivité : l'imagination non entravée, non réglée, non asservie à la fonctionnalité ni à la répétition, opposée à l'imagination animale. C'est parce que l'être humain est imagination non fonctionnelle qu'il peut poser comme entité quelque chose qui n'est pas une entité, c'est-à-dire son propre processus de pensée. ... Sans cette imagination dérégulée, je ne pourrais pas réfléchir, je me bornerais à calculer, à raisonner... Pour réfléchir je dois poser comme étant ce qui « n'est pas », me voir double, me voir non pas même double, mais, dans le tremblement indéfini de la réflexion, me voir moi-même tout en me voyant comme un autre* » (*ibid*, p. 111).

²⁵⁴ Il faudrait inventer des néologismes pour les équivalents relatifs de l'écoumène chez les non-humains – peut-être *mycocosme* pour les champignons, *phytocosme* pour les plantes, etc...

Ainsi, ce troisième niveau enchâsse la psyché et le social dans la corporéité humaine – c'est le corps animal de l'Homme – et dans les réagencements des espaces, des flux de matière et d'énergie, des écosystèmes, des espèces, des systèmes de signes (et, tout particulièrement pour l'humain, de symboles) par la technique – c'est le corps médial²⁵⁵ de l'Homme, autrement dit *son milieu*. L'on voit poindre ici la fameuse tripartition du mot *sens* que donne Augustin Berque : « *Sens* » [...] *est pleinement assumé dans sa triple et conjointe acceptation de direction spatio-temporelle, capacité de sensation charnelle et signification mentale. Il va de soi que, suivant les espèces, ladite élaboration est plus ou moins complexe* » (Berque : 2014, p. 10). La haute complexité de l'écoumène (domaine de l'Homme) autour de sa triple élaboration de sens en fait non seulement la seule cosmicité spécifique représentée dans notre graphique (nous aurions pu en représenter d'autres : celles du renard, du pissenlit, du coronavirus, etc.), mais aussi la seule cosmicité réellement problématique d'un point de vue biosphérique.

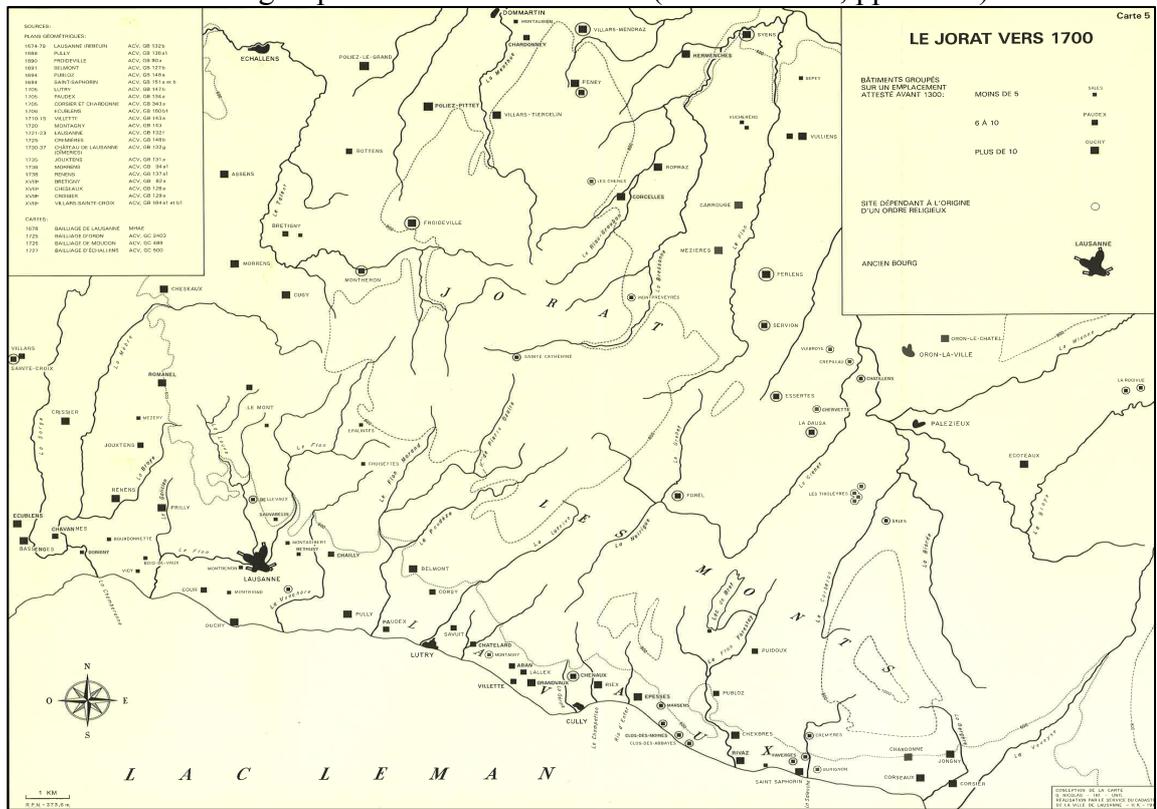
Ajoutons encore que la seconde flèche bleue représente la capacité de ce niveau écouménal de réalité à s'étendre *dans une plus large mesure* sur le niveau précédent, à retomber ou à déborder sur les mondes vivants et les espaces, la matière et l'énergie non encore assimilées et de les presser dans un devenir écouménal de *milieux composés, cosuscités, anthropisés*. La flèche grise ne symbolise en revanche qu'une pure contemplation, étant donné que nous ne sommes et ne serons probablement jamais capables de rétroagir sur les lois fondamentales de l'Univers qui nous ont fait naître²⁵⁶.

²⁵⁵ En l'occurrence, au sein du cercle central gris de troisième niveau, il existe une psyché socialisée prise dans une corporéité animale de second niveau, elle-même agencée dans une corporéité médial, une géographicités de premier niveau.

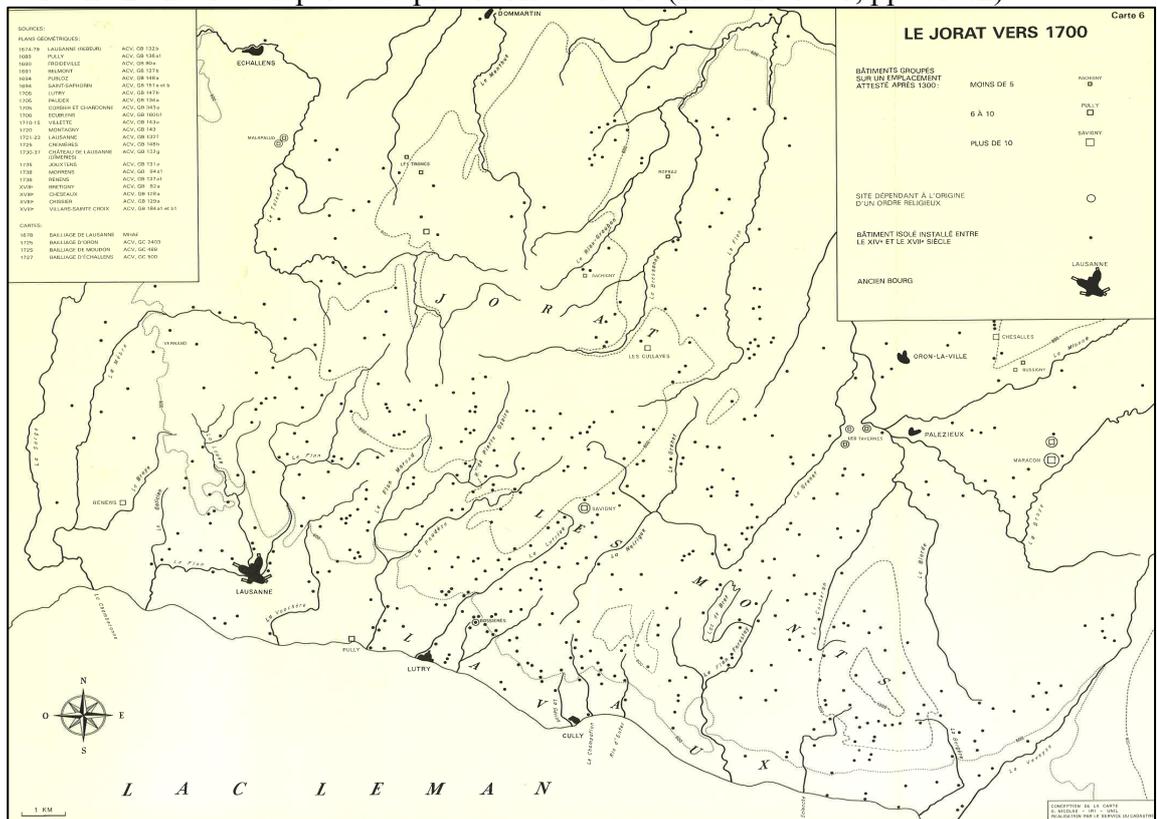
²⁵⁶ On pourrait dire la même chose de la Biosphère. *Homo sapiens* a certes des prises sur cette dernière, mais elle conserve et conservera toujours une irréductible part d'« imprenable », d'« immaîtrisable », une « part inconstructible » (Neyrat : 2016) (autant que la Terre et les lois physiques), une « part sauvage » (Maris : 2018). L'une des expressions phénoménales les plus caractéristiques et surprenantes des divers expressions de puissance de la Biosphère non assujetties aux puissances socio-techniques de l'Humanité est ce que Gilles Clément (2004) appelle le Tiers paysage : l'intégralité des lieux délaissés par *homo sapiens*, lieux d'ailleurs extraordinairement – ou ordinairement ? – riches en biodiversité. Le Tiers-paysages peut être un concept pivot d'une pensée du *réensauvagement*, d'une pensée réhabilitant la « nature extérieure sauvage » – pléonasme ? –, une pensée des « hétérotopies » (Foucault : 1967) naturelles de la modernité géoconstructiviste. Ces espaces sont les localités du déploiement de dynamiques écologiques et évolutives radicalement non-anthropiques, non-bridées par l'homogénéisation culturelle et génétique. En outre, tous les phénomènes anthropiques ne sont que *détournement, transformation, voire transfiguration*, mais non *création*. L'Homme est dans la Nature, et pas en-dehors. *Homo sapiens* fait donc toujours *avec* la Nature – « Nature » toujours actualisée et localisée en tant que *milieu particulier* –, ses actions sont toujours conditionnées par elle (excepté si l'on souscrit à l'hypothèse de Castoriadis sur l'imaginaire radical humain comme outil de créations ontologiques absolues (Castoriadis : 1975)... Quoiqu'une écosemiotique rigoureuse réglerait peut-être cette contradiction apparente). C'est pour cette raison que l'on devrait toujours parler, *pour tout phénomène anthropique*, de *co-construction*, de *co-création*, de *co-suscitation* (Berque : 2014 ; Neyrat : 2016) – ce qui n'est pas toujours le cas, loin de là, pour les phénomènes naturels (physiques ou éco-bio-géo-chimiques) qui se suscitent bien souvent par eux-mêmes sans attendre nécessairement nos brillantes interventions.

Annexe 2 : Cartes n°1 et 2 et commentaires

Carte n° 1 : habitat groupé d'avant le XIVe siècle (Radeff : 1991, pp. 39-40).



Carte n° 2 : habitat dispersé d'après le XIVe siècle (Radeff : 1991, pp. 41-42).



Commentaires :

Selon Anne Radeff, ces cartes

« permettent de se faire une vision globale des changements dans le paysage entraînés par l'évolution de la communauté pionnière vers le défricheur individuel.

Avant 1300 (carte 1), les lieux habités, nombreux à Lavaux, sont encore rares dans le Jorat. Il s'agit de villages ou de hameaux groupés. Le nombre de maisons qu'ils comptent est celui qui apparaît en 1700. Dans la plupart des cas, la hiérarchie des tailles de villes, villages et hameaux reflète assez fidèlement les structures médiévales. La densité d'occupation du sol est maximale à Lavaux, avec beaucoup de gros villages. Mais les alentours de Lausanne et, surtout, le Gros de Vaud (autour d'Echallens) et le Jorat septentrional, autour de Dommartin et de Palézieux, comptent aussi beaucoup de gros villages. Un réseau de bourgs les encadre : la ville de Lausanne d'abord [...], puis Lutry et Cully à Lavaux, Echallens dans le Gros de Vaud, enfin Dommartin, Oron et Palézieux dans le Jorat. [...] Les Râpes de Lausanne, entre Flon, Talent et Flon Morand, sont encore presque vides : seul l'hospice de Sainte Catherine, fondé au 13^e siècle, apparaît sur la carte 5. Au-dessus de 800 m. d'altitude, il n'y a presque aucun lieu durablement habité. Ce qui ne signifie aucunement qu'on ne rencontre âme qui vive sur ces hauteurs : bergers, charbonniers, bûcherons, chasseurs et voyageurs sillonnent les bois du Jorat depuis fort longtemps.

Le contraste est spectaculaire avec le paysage d'après 1300 (carte 2). Ce ne sont plus des communautés vivant en habitat groupé qui dominent mais une multitude de fermes isolées. Ce n'est plus sur les pentes de Lavaux que la densité des points est maximale, mais au-dessus de 600 m. La ligne des 800 m. n'est plus, et de beaucoup s'en faut, une frontière. On retrouve dans les Râpes les chalets des Saugealles, des Enfants, Boverat, à Gobet etc. ainsi que les nombreuses fermes des Râpes orientales, vers Montblesson ou Vers chez les Blanc » (Radeff : 1991, p 35).

Ainsi, la particularité des défrichements de ce que l'on nomme *aujourd'hui* le Jorat – c'est-à-dire les forêts des hauts de Lausanne et de Lutry (et non pas le vaste *Pagus Joranensis*) – est que ces derniers ont été réalisés après tous les autres dans notre région, c'est-à-dire après le développement du Moyen-Âge central et les « renaissances médiévales ». Ces défrichements sont donc le « *fait d'une deuxième vague de colons venus s'installer au-dessus de 600, et surtout de 800 m. après 1300, à une époque où il ne reste plus grand chose à défricher en-dessous de cette altitude* » (*ibid*, p. 43). Cette colonisation est aussi le fruit d'une mutation importante des mentalités et de l'organisation sociale, un passage d'un monde plein et concentré autour des communautés villageoises à celui d'un monde (ré)ouvert momentanément et à conquérir individuellement, conquête constituant une sorte de matrice locale, si l'on veut, de l'esprit d'entreprise, de l'entrepreneuriat individuel²⁵⁷. Ces atteintes sont les plus graves dégradations qu'ont subies les forêts des hauts de Lausanne et de Lutry. Évidemment, les anciennes forêts de plus basses altitudes, composantes d'un Jorat plus vaste de l'époque du haut Moyen-Âge, ont été mitées depuis belle lurette.

²⁵⁷ Proche du « style lockéen » du début du XVIII^e siècle : droit naturel de l'individu à la jouissance de ses biens sur la base de la propriété privée et absolue qu'il conquiert par son travail (légitimation de l'appropriation individuelle) – évidemment, au XIV^e siècle lausannois, le régime de propriété est bien différent. Ces défricheurs individuels préfigurent cependant ce nouveau mode d'appropriation du monde.